This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 402624

Digitized by Google

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BX
3001
.R45

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE.

TOME XIV. — 1897.

Digitized by Google

La Revue Bénédictine paraît le 1er de chaque mois, en livraisons de 48 pages, avec couverture imprimée. Elle forme par an un volume de 576 pages. Le titre et la table des matières sont envoyés avec la livraison de janvier.

Le recouvrement se fait par quittances postales, qui sont présentées après réception de la première livraison.

Pour tout ce qui concerne la *rédaction* et l'*administration*, s'adresser à l'abbaye de Maredsous (province de Namur).

Prix de l'abonnement.

Pour la Belgique ... ... fr. 5 00
Pour l'étranger (Union postale) ... ... fr. 6 00
Pour les pays ne faisant pas partie de l'Union postale 5 fr., le port en sus.

Digitized by Google

REVUE

BÉNÉDICTINE

QUATORZIÈME ANNÉE.

ABBAYE DE MAREDSOUS
Belgique.

1897.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRE DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII.

NOTRE très saint Père le Pape Léon XIII a daigné adresser récemment à l'un de nos collaborateurs le Bref suivant, que nous sommes heureux de publier, comme un témoignage de l'intérêt que l'illustre Pontife ne cesse de porter à l'Ordre Bénédictin.

LEO PP. XIII.

Dilecte Fili, salutem et apostolicam benedictionem.

Quæ de Sanctorum Patrum doctrinis traditisque posteritati scriptis commentaria ad hunc diem edidisti, ea Nobis offerre nuper placuit. Quo in munere observantiae quidem officium, quo id praestabatur, gratum acceptumque habuimus ; multo inde tamen gratius quod argumentum esset, Benedictinorum Familiam, sibi quidem cum accessione laudis ecclesiasticis vero disciplinis utilitatis, ea studia repetere, unde praeteritis aetatibus tantum hausit luminis ac dignitatis. De suscepto igitur labore commendationem tibi, Dilecte Fili, impertimur ; de peracto autem gratulationem significamus. Accedit praeterea caritatis Nostrae testimonium apostolica benedictio, quam peramanter tibi in Domino largimur.

Datum Romae apud S.Petrum die III Novembris MDCCCXCVI, Pontificatus Nostri anno Decimo nono

LEO PP. XIII

Dilecto Filio
Germano Morin
Ex Familia Benedictinorum
Maredsolana.

LÉON XIII PAPE.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Il vous a plu de Nous offrir dernièrement les ouvrages que vous avez publiés jusqu'à ce jour sur la doctrine des Saints Pères et les écrits légués par eux à la postérité. Ce qui Nous a fait plaisir, dans

203512

Digitized by Google

ce présent, c'est sans doute le sentiment de religieux respect qui l'a inspiré; mais beaucoup plus encore le fait qui en ressortait, à savoir, que l'Ordre Bénédictin, pour l'accroissement de son propre honneur et à l'avantage des sciences ecclésiastiques, se remettait à ces études qui lui ont valu par le passé tant de considération et lui ont fait jeter un si vif éclat. Ainsi Nous vous faisons part, Cher Fils, du prix que Nous attachons au travail que vous avez entrepris ; quant à la tâche déjà accomplie, Nous vous en exprimons Nos félicitations. A cela vient s'ajouter, comme témoignage de Notre amour, la bénédiction apostolique que Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le III novembre MDCCCXCVI, en la dix-neuvième année de Notre pontificat

LÉON XIII, PAPE.

A Notre cher Fils
Germain Morin,
de la famille Bénédictine
de Maredsous.

Digitized by Google

Deux petits discours d'un évêque Petronius, du Ve siècle.

Le manuscrit latin 14386 de la Bibliothèque royale de Munich (Ratisb. St-Emmeran 386, Xe siècle) contient un recueil d'homélies pour le temps compris entre la Septuagésime et la fête de Pâques. A la suite des féries préparatoires au premier dimanche du Carême, fol. 31 et 32v, le copiste a inséré deux petits discours dont le premier est intitulé *Sermo Petronii episcopi Veronensis in natale sancti Zenonis*, l'autre *Item sermo cuius supra in die ordinationis uel natale episcopi.*

Le premier de ces sermons a été publié à différentes reprises depuis Sc. Maffei, *Osservazioni litter.* (Vérone 1740) VI, 232 jusqu'à J. B. Giuliari, le dernier éditeur des œuvres de saint Zénon (Vérone 1883, p. CXLVII-IX). Celui-ci, comme ses devanciers, n'a eu à son service que la copie sur papier exécutée au XVe siècle par Pellegrino de' Pellegrini (cod. Veron. CXIII, fol. 47 papier) d'après un exemplaire plus ancien dont on a perdu la trace.

Quant au second de ces petits discours, mes recherches pour savoir s'il a jamais été édité sont demeurées sans résultat. Giuliari dit formellement (p. CXXIV) qu'on n'a de Petronius que le seul sermon sur saint Zénon. Quoi qu'il en soit, il ne sera pas inutile de reproduire ici le texte de ces deux pièces d'après le manuscrit de Munich, très ressemblant, comme on le verra, à celui qu'a transcrit Pellegrino de' Pellegrini.

SERMO PETRONII EPISCOPI VERONENSIS
IN NATALE SANCTI ZENONIS.

Admiror, sacratissimi atque karissimi fratres, et uos beata plebs Domini, pusillanimitatis meae arentes riuulos praestolari, cum
5 possitis (fol. 31v) uberius propriis haurire de fontibus. Quid guttam quaeritis, quibus torrentium fluentorum uena blanditur?

4 *pusillanimitatis·meae*] Après *pusillanimit*, le manuscrit a été gratté, et on a récrit *atem meam*. La copie dont se sont servi les éditeurs italiens portait également l'accusatif, mais ils ont rétabli avec raison le génitif. *riuulos*] *riuolos* ms.

Digitized by Google

Quamuis plerumque diues post copias affluentes de mensa pauperis aegra soleat adleuare fastidia ; et cui familiare est conuiuia paene largiora effundere, pomis delectatur agrestibus. Attamen orate, ut religiosam expectationem pectoris uestri uel minimo rore facundiae mereamur aspergere.

Quoties caerula nube pendentia terris elementa fuderunt, et fuscato aere facies speciosi orbis insorduit, squalent tunc omnia colore deformi, et pulchritudine mundanae uarietatis obtecta quicquid est humani iuris aegrescit. Ast ubi iubare solis exorto obstacula nebulosa ceciderunt, redit in ordinem suum dissimulati parumper nitoris ubertas, exultat diuersitas animantum fulsisse mundo solita claritate cursum.

Haec, fratres karissimi, dicenda crediderim eo scilicet, quo adnitente potentia saluatoris altissimi, cessantibus maiorum procellis, quiete iam reddita, et libertatis candore fruimur, et splendorem licet uenerabilium renouare templorum. Probet hoc aedis istius ampliata sublimitas, quae, dum sacratissimum confessorem gremio (fol. 32) sustinet, fragrantiam suauitatis eius longe lateque dispergit. Nescit enim magnitudo uirtutum angustis finibus occupari : penetrat etiam terminos orbis extremi, et alis pernicibus ipsa caeli altiora praestringit. Sic egregius Christi pontifex Zeno signorum uirtutibus adprobatur : quod in sacerdotio gessit, multiplicat in sepulchro. Procedunt siquidem ab ipso funere uariae sanitates ; et cui de funere locus est, uiuificat tabidos, medetur infirmos, de fonte perpetuo sanctitatis latex iocundus erumpens peccatores lauat, et gaudia salutis admiscet. Et quotiens supplicantum preces humida fletibus arca susceperit, totiens oportuna remedia multimodis largitur augmentis. Ideoque quas beatissimus uates in corpore constitutus potuit exercere uirtutes, hodie magnas suo operatur in tumulo. Vigilat enim Dei spiritus uiuacibus in fauillis : et inde sumitur uita multorum, ubi iacere creditur corpus exanime.

Nunc uero honoremus ecclesiam Dei sermonis officio, vocalibus cantilenis ; et ad inluminandam sponsae faciem caelestis sponsi aperiamus aduentum. Qui uiuit et regnat apud aeternum

9. *paene*] *pene* ms. 12. *caerula*] *cerula* ms. 14. *colore*] *colori* ms. 15. *exorto*] *exortu* ms. 1re main. 16. *redit*] *reddit* ms. mais les trois dernières lettres ont été récrites grossièrement sur le parchemin gratté. 21. *splendorem*] *splendore* ms. 22. *Probet*] pour *probat* ? 24. *fragrantiam*] *flagrantia* ms. 32. *admiscet*] *admiscit* ms. 1re main. *quotiens... totiens*] les deux *n* ajoutées au-dessus des *e*. 34. *Ideoque* correction proposée par Maffei ; *uideoque* copie de P. de' Pellegrini ; *uideroque* ms. de Munich. 37. *sumitur uita*] Encore une correction heureuse de Maffei ; *sumet orbita* mss. de Munich et de Vérone. 41. *aperiamus aduentum*] Si *aperiamus* n'est pas une erreur de copiste, pour *opperiamur*, on peut voir dans cette finale une allusion à la proximit éde la fête de Noël. De fait, ce petit discours a dû être prononcé, non au *natale* même

Digitized by Google

Patrem una cum Spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen. (fol. 32v)

ITEM SERMO CUIUS SUPRA

IN DIE ORDINATIONIS VEL NATALE EPISCOPI.

Moyses magister ouium, cum ad eum crepitantis rubi flamma loqueretur, quae sub specie coloris ignei lambebat hirsutos fructices, non urebat, mutare conpellebatur officium pastorale : ut cui antea lanigeri gregis fuerat mandata custodia, postmodum fluctuantis populi regimen sustineret. Sed hic, quem diximus, Moyses inparem se pro rerum magnitudine divinis fatetur imperiis. Renitentem increpatio caelestis obiurgat. Suscepit ergo gentis suae fastigium principale virtutibus signisque metuendis, ut profanam Aegyptum non solum uerbis argueret, sed etiam prodigiorum uerbere castigaret.

Et si tantus propheta, et qui dicitur amicus Dei, tam inmensi operis pondera expauit, nescio, fratres karissimi, qua ratione me inutilem rebus arduis commisistis plus humano iudicio quam diuino. Verumtamen eius misericordiae reputandum est, qui me imperitum omnium rerum ad huius sacerdotii apicem per suam gratiam suscitauit, ipse est qui prophetas de pastoribus facit, de piscatoribus reddit apostolos, permutat homines ad salutem, de lupis agnos, ouiculas nouit transformare de bestiis. Et ' si parua licet (fol. 33) conponere magnis ' Petrus apostolus retia saeculi deserens fit alius de piscatore piscator : ut, qui ante captorium iaciebat in pelago, uerbi nunc retia spargat in mundum. Tunc enim pisces, nunc homines sagenis spiritalibus inretiuit. Matthaeus quoque publicanus de teloneo surgens talenta numerat faeneranda credentibus, et ad mensam dominicam euangelii praedicator intendit.

Ecce ordinationis meae iam plurimum tempus euoluitur. Ubi est lucrum dominicae pecuniae quam faenerandam dispensator accepi ? Vereor ne servi desidiosi crimen incurram, nisi duplicata patrifamilias talenta restituam. Laboris mei quaestus in uestro pendet arbitrio : thesaurum Domini de uestris profectibus am-

de saint Zénon (12 avril), mais à la dédicace de sa basilique, marquée au 8 décembre dans les calendriers de Vérone. La place qui lui est assignée ici dans l'homéliaire est vraisemblablement le résultat de quelque confusion avec un saint Zénon joint aux martyrs du 14 février dans de très anciens exemplaires du sacramentaire gélasien (H. A. Wilson, *The Gelasian Sacramentary*, Oxford 1894, p. 167. 324).

48. *conpellebatur*] *conpellabatur* ms. (*ba* ajouté au-dessus du mot). 54. *Aegyptum* *egyptum* ms. 57. *pondera*] l'*a* a remplacé un *e*. 60. *huius*] les deux dernières lettres récrites après grattage. 64. *magnis*] Virgil. eclog. 1, 26. 66. *iaciebat*] *iacebat* ms. 67. *sagenis*] *saginis* ms. 1re main. 68. *de teloneo* un *h* ajouté entre le *t* et l' *e*. 68-72. *faener.*] *fener.* ms. 72. *dominicae*] mot suppléé au-dessus de la ligne. 73. *desidiosi*] une lettre grattée après le dernier *i*. 75. *pendet*] *pendit* ms. 1re main.

Digitized by Google

pliabo, si uos in iudiciis integros, si tenaces iustitiae, si religioni deditos, si misericordia liberales, si concordiam pacemque sectantes, si sanis moribus refulgentes, uniuersis denique uirtutibus inrigatos expectatio paterna miretur. Hic opibus regiae facultatis
80 census augetur, his pontifices Dei fructibus gloriantur. Vos hereditas Domini, uos regni caelestis futura possessio : uobiscum mihi dari desidero quicquid a Christo fidelibus uernulis reseruatur. Sola mihi est aeternitatis speciosa conditio, cum dilectione (fol. 33ᵛ) uestra fuisse felicem cum Christo. Qui uiuit et regnat
85 una cum Patre et Spiritu sancto Deus per omnia saecula saeculorum. Amen.

L'auteur des deux pièces qui précèdent serait, d'après notre manuscrit, un Petronius, évêque de Vérone.

A première vue, il semble qu'il n'y ait aucun motif de révoquer en doute l'exactitude de cette donnée. On honore à Vérone un saint Petronius parmi les titulaires de ce siège vénérable. Quoi de plus naturel que d'attribuer à l'un des successeurs de saint Zénon un discours évidemment prononcé dans la propre basilique de celui-ci, à l'occasion des fêtes de la dédicace ?

Voici toutefois un passage de Gennade (*De uiris inlustribus* c. 42, édit. E. C. Richardson, *Texte u. Untersuch.* XIVⁱ, 77) qui doit aussi être pris en considération :

> Petronius, Bononiensis Italiae episcopus, uir sanctae uitae et monachorum studiis ab adulescentia exercitatus, scripsisse putatur *uitas patrum Aegypti monachorum*, quas uelut speculum ac normam professionis suae monachi amplectuntur. Legi sub eius nomine *de ordinatione episcopi* ratione et humilitate plenum tractatum, quem lingua elegantior ostendit non ipsius esse, sed, ut quidam dicunt, patris eius Petronii, eloquentis et eruditi in saecularibus litteris uiri. Et credendum : nam et praefectum praetorio fuisse se in ipso tractatu designat. Moritur Theodosio et Valentiniano regnantibus.

Il est difficile de contester que notre sermon *in die ordinationis uel natale episcopi* soit identique au *tractatus... de ordinatione episcopi* qui, avant la fin du Vᵉ siècle, circulait déjà sous le nom de Petronius de Bologne : on y constate la présence des qualités relevées par Gennade, le bon sens, l'humilité, une certaine prétention au beau littéraire, qui se trahit par la recherche d'expressions étranges et sonores, au milieu desquelles on voit figurer un vers des Bucoliques de Virgile.

Digitized by Google

On s'étonnera peut-être de n'y pas retrouver le passage où l'auteur, suivant Gennade, mentionnait la dignité de préfet du prétoire dont il avait été investi avant d'être promu à l'épiscopat. Il se peut que, pour faire entrer la pièce dans l'homéliaire de Saint-Emmeran, on ait cru devoir en retrancher tout ce qui sortait du lieu commun et de la banalité, entre autres le détail en question, jugé sans doute par trop personnel. Cependant, il faut bien remarquer l'expression employée par Gennade, *designat :* elle ne signifie point que Petronius ait dit expressément qu'il avait été préfet du prétoire (ce langage serait en soi assez peu vraisemblable), mais qu'il faisait allusion à ce fait en termes assez clairs. Or, cette allusion à une magistrature d'un autre genre, nous la retrouvons dès les premiers mots de notre discours *Moyses... mutare conpellebatur officium pastorale, ut cui antea lanigeri gregis fuerat mandata custodia*, etc. ; de même, quelques lignes plus loin, lorsque l'orateur reproche paternellement à ses ouailles de l'avoir engagé dans les embarras de l'épiscopat *plus humano iudicio quam divino.*

Il y a donc tout lieu d'admettre que nous avons là l'homélie ou du moins une partie de l'homélie signalée par Gennade.

Dès lors, nous nous trouvons en présence de deux témoignages contradictoires : celui du manuscrit de Saint-Emmeran, qui attribue les deux discours à un Petronius, évêque de Vérone, et celui de l'exemplaire que Gennade a eu sous les yeux, d'après lequel l'auteur serait Petronius, évêque de Bologne.

J'ai essayé de tirer la question au clair. On me permettra d'exposer ici simplement mes conclusions, sans entrer dans des détails qui seraient disproportionnés avec l'importance du sujet :

1° Les deux discours sont évidemment d'un même auteur : il serait absurde de supposer que le premier est de Petronius de Vérone, le second de Petronius de Bologne.

2° Autant que j'ai pu m'en rendre compte, l'existence d'un Petronius, évêque de Vérone, est pour le moins très problématique. La mention *episcopi Veronensis* du manuscrit de Munich s'explique par le sujet du discours, par le lieu dans lequel il a été sûrement prononcé. Mais le contenu même de la pièce semble donner un démenti à l'inscription. Tout le commencement indique assez clairement que le panégyriste était étranger à Vérone. Il s'étonne de ce que ses auditeurs aient fait appel à ses médiocres talents oratoires, tandis qu'ils auraient pu puiser en abondance à leurs propres sources : l'attrait du changement et de la nouveauté peut seul expliquer le désir qu'ils ont témoigné d'entendre de sa bouche la parole de Dieu.

Digitized by Google

Ce n'est pas là d'ordinaire le langage d'un évêque parlant au clergé confié à ses soins.

3° Les doutes de Gennade touchant l'auteur de la seconde pièce paraissent vagues et mal fondés. Petronius de Bologne a pu s'exercer dès son adolescence aux pratiques de la vie monastique, sans perdre complètement les fruits de sa première éducation littéraire. Du reste, ce prétendu monachisme de Petronius semble fondé uniquement sur ce fait, que plusieurs le " regardaient " comme l'auteur des Vies des Pères d'Égypte. Or, cet ouvrage, dont Gennade trouvait le style inférieur à celui du *De ordinatione episcopi*, n'est en aucune sorte l'œuvre de Petronius : deux érudits distingués démontreront prochainement d'une façon décisive qu'il faut abandonner en ce point l'autorité de Tillemont (H. E. XII, 568). Enfin, si Petronius de Bologne n'a jamais été préfet du prétoire, rien ne prouve cependant qu'il n'ait pas occupé quelque haute position dans le monde avant d'accepter l'épiscopat. C'est bien de lui, au dire des meilleurs critiques, que saint Eucher de Lyon écrivait vers 327 (*Ep. ad Valerian.* Migne P. L. t. L, 719 a) :

> Hilarius nuper, et in Italia nunc antistes Petronius, ambo ex illa plenissima, ut aiunt, mundanae potestatis sede, unus in religionis, alius in sacerdotii nomen ascendit.

Ainsi, jusqu'à preuve du contraire, il semble qu'on peut s'en tenir à l'indication du manuscrit que Gennade a eu entre les mains, et que les deux petits discours, dont le seul connu jusqu'ici avait été attribué à un Petronius de Vérone, doivent être restitués l'un et l'autre au saint personnage de ce nom qui a illustré le siège épiscopal de Bologne durant la première moitié du Ve siècle.

D. G. MORIN.

Digitized by Google

LE VÉNÉRABLE JEAN ROBERTS, O. S. B.

CHAPITRE XII.

Dernières heures.

NOS martyrs ayant été ramenés en prison durant cette soirée à jamais mémorable de la Conception de Notre-Dame, le bénédictin fit remarquer à son compagnon, que de tous les jours de sa vie celui-ci avait été le plus heureux et le plus joyeux.

En réalité, à partir de ce moment, chacune de ses paroles et de ses actions semble imprégnée d'une allégresse surnaturelle, illuminée de l'éclat du prochain martyre, admirable d'une beauté surhumaine. Recueillons avec respect ce que nous pouvons rassembler de fragments au sujet des dernières heures que passa sur cette terre, qui n'était pas digne de lui, ce glorieux serviteur de Dieu.

Parmi les catholiques qui se pressaient aux portes de la prison, avides de le voir, de lui baiser les mains, ou de solliciter ses prières et sa bénédiction, se trouvait cette fameuse dame espagnole, Donna Luisa di Carjaval, dont nous avons déjà parlé. Nous avons vu qu'elle était venue en Angleterre enflammée d'un amour surnaturel de la souffrance, aspirant à la palme du martyre, et résolue, si cette grâce suprême ne lui était pas accordée, à mettre du moins sa vie et ses biens au service des ministres persécutés du Christ. Ses paroles brûlantes et son héroïque exemple avaient déjà animé et consolé l'angélique martyr Robert Drury, en proie dans son cachot à une violente tentation.

Elle-même avait déjà subi l'emprisonnement à cause de son zèle pour la foi, et présentement elle était en grand danger dans une petite maison proche du palais de l'ambassadeur d'Espagne. Elle n'était pas une étrangère pour notre martyr, auquel elle avait mainte et mainte fois rendu service dans ses diverses détentions. Et maintenant le moment était venu d'accomplir envers lui les suprêmes devoirs de la charité et du dévouement. Nous ne pouvons

Digitized by Google

mieux faire que de rapporter les touchantes paroles que son biographe, Luis Muñoz, consacre à ce récit (1).

Comme nous l'avons vu, ce fut un samedi que nos martyrs furent condamnés à mort. Leur sentence devait être exécutée avec la même rapidité que celle qu'on avait mise à leur condamnation et à leurs procès : il fut décidé qu'ils mourraient le lundi, 10 décembre. A leur retour en prison ils furent séparés des détenus catholiques, et jetés dans l'horrible cellule des condamnés, espèce de fosse obscure et dégoûtante, qu'ils partagèrent avec les seize autres condamnés du même jour. Ils y passèrent la nuit du samedi et le dimanche matin, en sorte qu'il est très improbable qu'ils aient pu avoir la consolation de la sainte messe ce dernier dimanche de leur vie. La persévérante charité de Donna Luisa prit néanmoins ses dispositions pour pénétrer jusqu'à eux. Mais laissons parler Luis Muñoz :

« Avec une grande consolation de cœur, elle visita, quelques heures avant leur mort, les saints martyrs Père Jean Roberts, moine bénédictin, et Thomas Somers, prêtre séculier. Elle les avait vus souvent les jours précédents, et leur avait envoyé des tartes aux poires faites à la manière espagnole. Ils étaient confinés dans une affreuse cellule sans air ni lumière. Pendant un emprisonnement de 8 à 10 mois, le bienheureux Père Roberts s'était préparé à la mort avec un redoublement de dévotion et de tranquillité d'âme (2). Il avait été plusieurs fois incarcéré auparavant, mais jamais sous le coup d'une sentence capitale. Peu de jours avant qu'il fut conduit au tribunal, quelques-uns de ses compagnons de captivité pratiquèrent une ouverture dans le mur, par laquelle ils s'échappèrent, mais il ne voulut pas profiter de cette occasion, pensant que le pasteur devait à son troupeau l'exemple du courage et de la résignation (3). Il montra pendant le temps de son incarcération l'humilité et la piété la plus profonde. Après son procès à l'audience, il fut renvoyé en prison, où il trouva Luisa qui l'attendait.

« Quand on vint le chercher pour entendre lire sa sentence, il était si faible et épuisé par une récente maladie, qu'il fut pris de tremblement au point que ses mains purent à peine boutonner son habit et nouer les cordons de son manteau. « Voyez comme je tremble », dit-il à Luisa. Elle le pria de se rappeler comment le

1. V. *Life of Luisa de Carvajal*, par Georgina Fullerton, p. 248.

2. Ceci est évidemment une erreur, même si Dom Roberts était le « Supérieur des Bénédictins » qui fut arrêté au mois de juin.

3. Il doit avoir senti que son heure était venue, car il ne s'était pas fait scrupule de s'échapper antérieurement.

Digitized by Google

grand capitaine lui-même avait tremblé en s'armant pour le combat, et avait dit que sa chair avait peur de son cœur. Le saint homme sourit et inclina la tête pour la remercier de ses paroles.

« Revenu du tribunal, il fut enfermé dans la partie du bâtiment occupée par les voleurs et les traîtres. Afin de ne pas le laisser isolé une seule minute dans un moment aussi difficile, sa fidèle amie gagna les geôliers et obtint d'arriver jusqu'à lui. » Non contente de ce résultat, elle augmenta les présents jusqu'à ce qu'on consentît à le transférer, par un passage secret, dans la partie de la prison où étaient relégués les autres catholiques. Son entrée fut saluée par des exclamations de joie de la part de tous ceux qui étaient rassemblés en ce lieu, parmi lesquels bon nombre d'amis et de connaissances de Luisa étaient venus prendre congé de lui. Quand on annonça qu'ils allaient, lui et M. Somers, mourir pour la foi, Luisa tomba à leurs pieds, les baisa avec la plus grande ferveur, leur souhaitant de la joie, et exprimant son envie pour leur bonheur. « Je voudrais, disait-elle dans une lettre à un ami, malgré l'indignité et le mauvais choix de son représentant, montrer en quelle juste et haute estime la nation espagnole tient le nom et l'état de martyr, et exciter au plus haut point le courage de ces âmes héroïques si libres de la moindre teinte de présomption et de vaine gloire, et même de l'horreur qu'il serait bien naturel de ressentir à une mort telle que celle décrite par leur sentence. » Ils s'assirent alors pour souper : vingt prisonniers pour affaire de conscience, vingt confesseurs de la foi ; Luisa présidait au bout de la table. En nulle autre occasion, elle n'aurait accepté ce poste d'honneur, mais invitée à s'asseoir entre les deux martyrs, elle voulut profiter de ce privilège et consentit à prendre cette place. »

« Le repas fut pieux et joyeux, céleste le rafraîchissement fourni aux hôtes, grande la ferveur et l'allégresse spirituelle que Notre-Seigneur départit à ses vaillants soldats, leur donnant cette paix qui surpasse toute compréhension. Presque personne ne songea à manger. Quelques-uns versaient des larmes de joie, à l'espérance qu'ils avaient en Notre-Seigneur de s'asseoir dans quelques heures à un banquet divin que Dieu sert lui-même à ses élus. Les autres tenaient fixés sur eux des yeux pleins d'envie, souhaitant qu'il leur eût été donné de participer à leur bonheur. Quant à Luisa, son cœur était bien élevé encore au-dessus de cette scène touchante. Ravie en contemplation, elle voyait en esprit Notre-Seigneur à la dernière Cène, et il semblait par instants qu'elle ne restait qu'en

Digitized by Google

apparence sur cette terre, si tendre, si dévotieuse était l'expression de son attitude, et tant ses paroles débordaient d'une sainte flamme et de douceur. Tous les assistants étaient touchés de l'entendre implorer la bénédiction des martyrs et les supplier d'obtenir pour elle une fin semblable à la leur. Telle fut sa prière constante à tous ceux qu'elle vit près de mourir de la même manière. Les deux saints prêtres se recommandèrent aussi à ses prières, et la chargèrent de plaider pour eux pendant leurs derniers moments. Au cours de la soirée,le Père Roberts lui dit: « Ne croyez-vous pas que je puisse mal édifier par mon excessive gaieté? Ne vaudrait-il pas mieux me retirer à l'écart et m'adonner à la prière? » — « Non, certainement non », répondit Luisa, « vous ne pouvez mieux faire que de laisser voir à tout le monde avec quel joyeux courage vous allez mourir pour le Christ. »

Nous ne savons si l'on trouverait de plus beau récit que celui que nous venons de lire dans les actes des premiers martyrs. Voilà comment notre martyr bénédictin se préparait à sa cruelle mort, avec un cœur débordant de joie, pouvant à peine se contenir de bonheur ; la foi avait tellement transfiguré son âme que la crainte de la mort et la faiblesse physique dont il avait souffrait, avaient entièrement disparu, absorbées par cette joie surnaturelle et divine. Et s'il est quelque chose de plus beau peut-être que son désir d'être dissous et d'être avec le Christ, ce fut certainement l'humilité qui dicta sa question à Donna Luisa. Oh! âme grande et forte, l'édifice magnifique de votre sainteté a vraiment de profondes fondations reposant sur le terrain caché de l'humilité, et c'est pourquoi il résistera au jour de l'épreuve.

L'histoire est encore admirablement corroborée par l'autorité des papiers d'État, qui donnent de nouveaux détails sur l'admirable scène. Au risque d'anticiper, nous devons cependant rapporter ici leur témoignage.

Le 8 février 1611, à peine deux mois après le martyre, le secrétaire Lake écrit du palais de Théobold à Lord Salisbury en ces termes (1) : « J'ai reçu l'ordre de Sa Majesté d'écrire à Votre Excellence, quelque chose sérieusement au sujet d'une affaire dont il dit qu'il a été informé depuis son arrivée ici par un de ses serviteurs, lequel l'assure de la véracité de la chose. A la dernière exécution des deux prêtres, la vieille dame qui demeure dans la maison de l'ambassadeur d'Espagne, s'est rendue la veille au soir publiquement à la prison et y a soupé avec les prêtres : ce que Sa Majesté

1. Dom James I, LXI, nº 88.

Digitized by Google

considère comme un grave désordre, et une chose qu'on ne peut souffrir. Car bien qu'il entende assez parler de la libéralité de l'ambassadeur d'Espagne (1), vis-à-vis des prêtres et des prisonniers de cette religion, il ne s'inquiète pas simplement de leurs dépenses d'argent. Mais qu'une prison soit visitée publiquement la veille d'une exécution, et cela par une dame, il trouve cela insupportable et juge par là de la vérité d'autres informations que Sa Majesté a reçues sur la licence des prisons; et requiert de Votre Excellence que, de même qu'il a déjà donné ordre à l'évêque de Londres d'examiner de son côté qui il peut, ainsi Votre Excellence prenne des mesures avec l'officier de justice «Recorder» pour examiner de son côté tant le gardien de la prison que tous autres employés, et pour découvrir non seulement la vérité à ce sujet, mais encore sur tous autres désordres pareils, et pour y porter remède, aussi bien en punissant pour le passé qu'en prenant des précautions pour l'avenir. » En marge de cette lettre Cecil a noté : « Sa Majesté trouve mauvais que la vieille dame espagnole ait soupé avec les prêtres la veille de l'exécution. »

Lake revient à la charge le lendemain même (2). Cecil avait répondu qu'il parlerait à l'ambassadeur. Sur quoi le roi « s'étonna fort », parce qu'il tenait la chose pour absolument inutile, disant que, « s'il était ambassadeur, il ferait la même chose. Mais la satisfaction qu'attend Sa Majesté est le châtiment actuel et exemplaire du gardien de la prison... Votre Excellence ne doit pas douter du renseignement, attendu que Sa Majesté en affirme la vérité sur son honneur, l'ayant reçu d'un de ses propres serviteurs qui était présent au souper, ou dans la maison pendant qu'il avait lieu... Sa Majesté dit que ceux qui ont souffert cela sont peu meilleurs que des traîtres, et il s'étonne qu'une plainte faite si souvent soit restée si longtemps sans punition. Il attend de Votre Excellence qu'elle fasse exécuter quelque chose de suite et d'une façon exemplaire, et il est très ardent à me commander d'envoyer de suite des lettres à cet effet ; mais pour l'ambassadeur, il ne semble pas désirer que Votre Excellence parle avec lui de l'affaire. »

Sa Majesté était évidemment fort irritée; le 22 février, Lake écrit de nouveau (3): « C'était ce matin avant que je pusse avoir quelque accès auprès de Sa Majesté au sujet de nos lettres reçues hier, parce que Sa Majesté, après son retour, se mit au lit avec un froid... au sujet

1. Don Alonso de Velasquez.
2. *Ibid.*, n. 92.
3. *Ibid.*, n. 98.

Digitized by Google

des prisons... car la chose est certainement vraie, à ce qu'il paraît d'après la lettre du recorder. Il voudrait que Votre Excellence pensât au châtiment qui n'a pas été infligé au gardien. Il pense toujours qu'il est inutile de se plaindre à l'ambassadeur, qui pourrait fort bien répondre qu'il était au pouvoir des propres officiers de réprimer les abus... Mais trouvant dans la lettre du Recorder que le prêtre de l'ambassadeur fait là son séjour habituel, Sa Majesté pense que c'est là un point sur lequel il faut parler à l'ambassadeur et qu'il faut lui faire comprendre que son prêtre est autorisé chez lui, mais seulement pour son usage domestique, et que s'il lui permet de visiter les prisons, ou d'exercer ses fonctions à l'extérieur, ou de s'ingérer dans des affaires en dehors de sa famille, Sa Majesté doit prendre cela de mauvaise part.., l'information étant exacte que le prêtre fréquente les prisons. Et si Sa Majesté apprend quelque chose de l'évêque de Londres, il vous avisera ultérieurement de son opinion. Que la femme soit venue déguisée, Sa Majesté dit que c'est absolument faux. »

D'après une autre lettre, écrite sans doute le même jour (1), le roi vient de recevoir le rapport de l'évêque de Londres, avec l'interrogatoire du gardien et de ses domestiques.

L'aveu du gardien « contient assez de matière, à ce que dit Sa Majesté, pour montrer les abus des prisons et la perfidie du gardien qui a voulu souffrir en sa présence qu'un prêtre condamné pour trahison devînt l'objet d'une adoration, ce qui est une espèce d'idolâtrie, comme dit Sa Majesté. Et en conséquence cet aveu, de même qu'il donne un bon motif à mes lords du conseil de considérer comme raison d'État quelle peine doit souffrir le gardien, de même il est la base de mesures à prendre pour toutes les prisons ; car Sa Majesté considère comme une même chose de laisser les prêtres dire la messe dans toutes les prisons, que de la leur laisser dire dans des églises, et cela aboutit à la tolérance religieuse (!). Et il presse beaucoup pour qu'on prenne à ce sujet une mesure exemplaire et m'a donné ordre d'écrire avec chaleur. »

Nous arrivons maintenant à « l'interrogatoire de Simon Houghton, gardien de Newgate, devant le révérend père en Dieu Monseigneur l'évêque de Londres (2). »

« Il dit qu'une semaine environ avant que fut exécuté Roberts, le moine bénédictin, l'ambassadeur d'Espagne ou quelqu'un de sa

1. *Ibid.*, n. 99.
2. *Ibid.*, n. 91.

Digitized by Google

maison a envoyé à Roberts à Newgate un festin de diverses tartes et d'un grand nombre d'autres douceurs (1).

« Et la nuit avant l'exécution du dit Roberts (comme le témoin l'a entendu dire depuis), il vint à Newgate une grande dame déguisée comme si elle avait été une femme de moindre condition (2); mais si elle était ou non étrangère, le témoin ne peut l'assurer. Mais il dit que son domestique Reynolds, qui a la clef du lieu où se trouvent les prêtres, peut mieux le rapporter. »

Entre neuf et dix heures du soir, alors que Roberts devait être exécuté le matin, une certaine Marguerite Ashe, et une autre femme plus jeune, qui étaient les blanchisseuses des prêtres de Newgate, lavèrent les pieds du dit Roberts, et aussitôt après M. Scott avec d'autres prêtres et papistes non-conformistes, qui se trouvaient dans la même salle, au nombre de huit au plus, s'agenouillèrent en présence du témoin et baisèrent les pieds du dit Roberts, disant certaines paroles latines que le témoin n'a point comprises (3). Il ajoute en outre que hier, dimanche, le matin, il vint un espagnol de la maison de l'ambassadeur pour parler avec un des prisonniers papistes de Newgate, mais qui c'était et avec qui il voulait parler, le témoin ne peut l'affirmer, mais il dit que son domestique Reynolds peut le déclarer. »

Suit à présent « l'interrogatoire d'Abraham Reynolds ». Celui-ci prétendait ne rien savoir du « festin ou des douceurs » envoyées au P. Roberts : « si des objets de cette espèce ont été envoyés, c'était pendant que le témoin était dehors, tandis que quelqu'un d'autre avait le soin de la porte. »

« Il avoue que la nuit avant la mort de Roberts, il entra une femme de condition, vers neuf heures du soir, désireuse de voir Roberts, et avec elle arrivèrent un ou deux hommes, et deux femmes, mais si cette personne était une espagnole, et une dame ou non, le témoin n'en sait rien.

« Il dit que l'entrée de cette femme de condition eut lieu avant le souper, et qu'elle ne soupa pas avec Roberts, mais que pendant qu'elle était avec lui il y avait dans la chambre le prêtre Somers, et, à ce qu'il pense, un nommé Draper (?) ; mais ce qu'elle a dit à Roberts, le témoin ne peut le raconter, parce qu'il se trouvait à la porte d'où il les voyait, mais n'est pas entré. »

1. Les *tartes aux poires* de Donna Luisa. Cela doit avoir été un jour ou deux seulement après l'arrestation.

2. C'était une coutume de Donna Luisa de porter les vêtements les plus pauvres, par amour de la sainte pauvreté. Le roi avait tout à fait raison, elle n'était pas déguisée.

3. C'était là cette « adoration » ou « idolâtrie » qui excitait si vivement le courroux du roi protestant.

Digitized by Google

« Si quelques-uns des prisonniers ont fait quelque révérence à Roberts la nuit avant sa mort, le témoin n'en sait rien ; mais le matin de l'exécution, le témoin vit cinq ou six des prêtres et prisonniers papistes de Newgate venir près de Roberts, au moment où celui-ci partait pour Tyburn, et se mettre à genoux devant lui ; mais lui, ayant le cœur oppressé, passa sans leur jeter un regard ; sur quoi, ils le tirèrent vivement par sa robe, et lui, agitant sa main au-dessus de leurs têtes, les bénit, mais ne dit rien que le témoin entendît. »

Ensuite vient Marguerite Ashe, la blanchisseuse. Elle dit « qu'elle avait coutume de préparer le repas pour les prêtres à Newgate, et que la nuit avant l'exécution de Roberts, étant dans la même salle où soupaient Roberts et plusieurs autres personnes, elle vit qu'il y avait des étrangers, et, à ce qu'elle pense, des femmes qui soupèrent avec eux, mais s'il y avait des dames espagnoles dans cette société ou non, elle n'en sait rien, parce que sa charge était de préparer le repas, et qu'elle ne fit pas grande attention aux hôtes qui se trouvaient là. »

Cette Marguerite était évidemment une fervente catholique, et fut aussi attentive que les gardiens, bien que sans doute pour un motif plus élevé que les leurs, à ne pas mettre Donna Luisa dans l'embarras. Sa compagne Christiana Dame fut interrogée ensuite, et elle également « ne se souvient pas que jamais une dame espagnole ait dîné ou soupé avec le prêtre Roberts ou quelqu'un des autres prisonniers », bien qu'elle eût coutume de les servir à table, « mais elle avoue qu'il est vrai qu'une vieille dame espagnole soit venue deux différentes fois, à la connaissance du témoin, à Newgate, mais c'était avant l'exécution de Roberts et non depuis ; et alors le motif de sa venue était pour voir Roberts, avec lequel il semble qu'elle était en relations, mais si l'une de ces deux fois était la veille de l'exécution de Roberts, elle ne s'en souvient pas. »

Voilà tout ce que l'évêque de Londres fut en état d'arracher aux accusés ; nous ne connaissons pas le « châtiment exemplaire » qui leur fut infligé. Probablement que le gardien et son domestique perdirent leurs places, car le roi prit évidemment la chose fort à cœur. Son juge d'instruction semble avoir été un certain Sir George Chaworth (1), qui n'inspira pas au secrétaire Lake la même confiance aveugle qu'à son maître. Il dit en effet : « Je conclus que l'instruction a été faite par lui, et m'en suis surtout défié à cause de son peu de jugement ». Cecil également semble avoir douté du fait, il pen-

1. Lettre de Lake à Salisbury, *ibid.*, n. 103.

Digitized by Google

sait que la mystérieuse dame était une veuve ; mais après tout le roi avait raison, comme nous le savons.

Grâce à ces dépositions, nous sommes ainsi en état de suivre notre martyr de très près pendant ces dernières heures de sa vie terrestre. Le lavement et baisement des pieds, le souper d'adieu, la dernière bénédiction pendant que le matin il s'approche de la claie qui doit le traîner à Tyburn : tout se dresse vivant à nos yeux. L'heure de la lutte finale avait sonné, et nous avons à voir maintenant comment il se comporta sur le champ de bataille.

Il est à remarquer que parmi ceux qui accomplirent la dernière cérémonie touchante du baisement des pieds du martyr, se trouvait un « Mr Scott ». Il est très consolant d'apprendre que notre martyr eut ainsi près de lui, à son heure suprême, son bien-aimé disciple converti, devenu à présent son frère en religion. Dom Maur Scott venait précisément d'arriver d'Espagne, juste à temps, comme dit Challoner, pour voir son père spirituel « traîné à la mort pour sa foi et son caractère ». Lui-même avait été arrêté trois jours après son arrivée à Londres. Il est probable qu'il fut un des cinq prêtres arrêtés avec notre martyr le dimanche de l'Avent. Quoi qu'il en soit il eut la consolation d'assister et d'applaudir aux dernières heures de celui auquel il devait sa conversion et sa vocation. Il avait encore à recevoir une autre leçon de son saint maître, celle de mourir en moine et en martyr. Dix-huit mois devaient seulement s'écouler avant qu'il parcourût la même voie glorieuse, enflammé du même enthousiasme, radieux de la même joie surnaturelle. C'est ainsi qu'il baisa les pieds de son maître, et demanda comme jadis Élisée une part de son esprit.

« *Quam speciosi,* » s'écrie Yepes avec enthousiasme, « *quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona !* » et St Paul ajoute « *super montes* », pour exprimer la céleste récompense réservée dans le ciel à ceux qui ont versé leur sang et donné leur vie pour le Christ. Car non seulement Dieu place la plante de leurs pieds sur les collines éternelles, mais encore ici sur terre ils sont honorés par les papes et les empereurs qui inclinent la tête devant eux. Et j'espère par la divine miséricorde que plusieurs de ceux qui maintenant en Angleterre assistent et prennent une part à ces cruels martyres feront un jour leur humble soumission, et baiseront non seulement les pieds... mais adoreront encore l'empreinte de leurs pieds, comme dit la Ste Écriture (Ps. 131). Car Dieu sait ainsi honorer et récompenser les pieds séparés pour son service, en les plaçant au-dessus des tiares des pontifes et des couronnes des rois ; et

Digitized by Google

il fait en sorte que ce qui est foulé aux pieds et méprisé en ce monde devient extrêmement précieux, et que ces choses qui aux yeux des hommes sont les plus viles deviennent les plus inappréciables reliques parce qu'elles ont été touchées par les plantes des pieds de ses saints (1). »

On peut encore remarquer avant que nous quittions le sujet de cette « adoration » qui fâcha tellement Jacques Ier, que laver et baiser les pieds des hôtes ou pèlerins, aussi bien que ceux des frères eux-mêmes, est une ancienne coutume monastique, prescrite dans la Règle de St Benoît, et très familière aux moines de la congrégation espagnole.

Un autre moine de l'abbaye de Saint-Martin, qui était le monastère de Dom Jean, également ancien élève du séminaire de Valladolid, était à ses côtés pendant ces dernières heures. Il jouissait cependant de la liberté, et put, à la faveur d'un déguisement, se mêler à la foule qui assista au martyre. C'était Dom Robert de St Benoît Haddock, qui appartenait à la famille, bien connue dans le comté de Lancastre, des Haydock ou Haddock de Cottam Hall, et était par conséquent parent du vénérable martyr Georges Haydock (2). Nous lui devons, comme nous l'avons vu d'après l'attestation de Dom Augustin, un long et détaillé récit du glorieux martyre de Dom Jean. Sans aucun doute Dom Roberts aura également assisté au souper d'adieu.

(La fin prochainement.) D. Bède CAMM.

1. Yepes, vol. I, Centuria secunda (anno de Cristo, 605), cap. III, p. 449. Il parle du vénérable Georges Gervase O. S. B., mais la citation s'applique avec autant de force au Vén. Jean Roberts.

2. V. « *the Haydock papers* », par Dr Gillow, *passim*. Il devint moine en octobre 1603, et arriva en Angleterre en 1607.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE BÉNÉDICTINE.

L'INTÉRÊT que la science protestante porte aux origines et au développement du monachisme peut à première vue sembler étrange : on serait tenté de n'y voir que l'application de sa méthode à l'étude d'une manifestation de la vie religieuse au sein de l'Église. Au fond, il y a plus que l'intérêt historique qui l'y porte, il y a encore, il y a souvent l'intérêt confessionnel, la volonté arrêtée de justifier le point de vue protestant et de combattre le catholicisme. Quiconque lira l'ouvrage du Dr Zöckler sur l'*Ascèse et le Monachisme* en acquerra bientôt la conviction (1).

C'est en 1863 que parut la première édition de ce travail sous le titre d'« Histoire critique de l'Ascèse, contribution à l'histoire de la morale et de la civilisation chrétiennes ». Depuis lors les sources de l'histoire du monachisme ont été étudiées avec un soin tout particulier ; l'histoire des religions a fait d'immenses progrès et une nouvelle mise en œuvre des matériaux s'imposait à l'auteur. Celui-ci a fait plus : il a étudié la genèse et le développement du monachisme, et tâché de pénétrer l'esprit qui en a animé les différentes manifestations au cours des siècles.

L'ascèse n'est pas le produit d'une religion isolée : elle se retrouve à toutes les époques, en tous lieux, sous une forme plus ou moins accentuée ; elle est de l'essence de toute religion, parce que l'humanité coupable cherche à rentrer en grâce avec la divinité offensée. Cette idée domine l'histoire du paganisme ; elle pénètre toute la législation judaïque et trouve dans la vie du Christ sa plus saisissante réalité.

L'ascétisme est ou individuel ou social, négatif, en tant qu'exercice de mortification, ou positif, en tant qu'acte de contemplation ou d'union avec Dieu. Élément inhérent à toute religion, il n'a point d'histoire avant la venue du Christ, bien qu'il soit possible d'y saisir certaines phases de développement. Les formes qu'il revêtira au sein du christianisme ne seront pas des nouveautés, mais il y aura un progrès, et les manifestations de ce progrès en constitueront

1. *Askese und Mönchtum.* Zweite, gänzlich neu bearbeitete und stark vermehrte Auflage der Kritischen Geschichte der Askese. Bd. I. Frankfurt a. M., Heyder, 1896, VI, 322 pp. in-8°.

Digitized by Google

l'histoire. Ce progrès consiste dans l'imitation du Christ, dans la rénovation spirituelle par le Christ ; il réside dans l'action de l'individu pour l'ensemble, dans la fécondité des actes communs. L'ascèse chrétienne devient une ascèse sociale, dont les résultats concourent au bien général de la société entière. Le monachisme chrétien devient une force créatrice, une puissance de premier rang dans l'éducation des peuples ; pendant des siècles, il se répand dans le monde chrétien comme une source de bénédiction. Telles sont les idées énoncées par M. Zöckler. Mais voici un phénomène étrange ; le monachisme, ou, si l'on veut, l'ascétisme existe dans l'Église depuis la venue du Christ, comme il existe dans toute autre religion, parce qu'il répond aux besoins spirituels de l'humanité. D'où vient qu'il n'existe pas au sein du protestantisme ? C'est en vain que l'on invoque la décadence du monachisme au XVe siècle ; tout n'était pas décadence à cette époque, et l'élimination des abus pouvait se faire, sans détruire l'existence d'une institution séculaire, justifiée par sa nature, ses traditions, ses résultats. Le protestantisme fut une révolution, qui déplaça le centre de gravité de la dogmatique chrétienne, livra l'homme à l'individualisme le plus complet, et par l'esprit de suffisance et d'orgueil qu'il lui communiqua, tua l'esprit de prière et de générosité, qui n'est autre que la manifestation extérieure de la foi et de l'amour dans les œuvres.

Nous ne nous arrêterons pas à critiquer la division de l'histoire du monachisme donnée par l'auteur : plus tard, quand le second volume aura paru, nous aurons l'occasion de peser la valeur et d'examiner la justesse de ses opinions. Un mot seulement à propos des sources de cette histoire. Le miracle ou, si l'on préfère le mot, le merveilleux joue un grand rôle dans l'histoire du monachisme et dans la vie des saints. M. Zöckler admet la révélation de Dieu en Jésus-Christ, et partant le merveilleux biblique, même la possibilité et la réalité du merveilleux dans les grandes manifestations de l'action de l'Église du Christ, non pas au même degré que dans la Bible, mais cependant d'une manière réelle, plutôt comme des « mirabilia » que comme des « miracula ». Quant au miracle, tel que nous, catholiques, le comprenons, quant au merveilleux de l'hagiographie, l'auteur entend se comporter en sceptique vis-à-vis de lui. Ce point de vue n'a rien d'étonnant : il facilite beaucoup la tâche à l'auteur, au risque de lui faire commettre de grosses bévues. Évidemment il faut ici de la critique et de la saine critique; la raison et le bon sens le demandent ; mais prétendre que le miracle est impossible et n'existe pas dans la vie des saints, c'est une manière de voir que ne

Digitized by Google

peut logiquement justifier un protestant orthodoxe. Dieu, qui a créé les lois de la nature, a bien le pouvoir de les suspendre, et il est des cas historiquement prouvés où cette suspension a eu lieu.

La première partie de l'ouvrage de M. Zöckler est consacrée à l'ascèse dans la période qui a précédé le christianisme : dans l'Inde, en Amérique, chez les peuples aryens de l'Asie occidentale et du Nord de l'Europe, dans le monde hamito-sémitique, chez les Grecs et chez les Romains, enfin chez les Juifs. Partout on retrouve l'ascétisme, soit à l'état individuel, soit à l'état social. L'auteur fait preuve d'une grande érudition dans l'examen de ces manifestations de l'ascèse. A noter ce qu'il dit des Esséniens et des Thérapeutes, au sujet desquels il admet les récits de Philon.

La deuxième partie du travail est consacrée à l'ascèse chrétienne avant le protestantisme. Le premier chapitre traite des principales formes de l'ascèse individuelle dans l'Église et chez les Gnostiques, puis des origines du monachisme ; le second nous fait connaître le développement, la prospérité et la décadence du monachisme oriental.

Rien de plus curieux à lire que le coup d'œil d'introduction sur la forme primitive du christianisme et l'ascèse. « Le christianisme, dit M. Zöckler, n'est pas une religion de l'ascétisme, mais de la foi et de l'amour. » Chose étonnante cependant : « C'est cette religion tout intérieure, toute d'amour de Dieu qui a produit les plus puissantes manifestations de l'ascétisme, et de l'ascétisme constitué comme société. L'histoire de l'ascèse, sa nature et son action pleinement développées, son influence internationale, son action créatrice et civilisatrice sur le développement de l'humanité ne commencent que depuis que l'esprit du christianisme s'en est emparé. » Et cependant rien dans la vie du Christ, rien dans sa doctrine, rien dans la vie de ses apôtres, rien dans leur enseignement, ne justifie directement l'établissement de l'ascétisme au sein de l'Église !! Il y a bien certains textes des évangiles et des épîtres des apôtres qui paraissent l'autoriser, le recommander; la tradition de l'Église s'en est servie, s'en est prévalu pour justifier le monachisme, pour le recommander, mais ici les apparences sont trompeuses; ces textes ne sont que des « exemplifications », « dans le but de faire comprendre jusqu'à quel degré de force le plein abandon à la sainte chose du règne de Dieu peut et au besoin doit atteindre » !! Vraiment, l'exégèse protestante a des audaces qui font sourire de pitié. Voilà une institution qui germe aux temps apostoliques, qui dès les temps les plus reculés en appelle aux paroles du Christ et de ses apôtres, qui a

Digitized by Google

produit les plus beaux modèles de vie chrétienne, et cette institution est étrangère à l'esprit du fondateur du christianisme! Le Christ a dit au jeune homme qui lui demandait le chemin de la vie éternelle : « Une seule chose te manque pour être parfait : va vendre tout ce que tu as et donne-le aux pauvres; tu auras un trésor dans le ciel : puis viens et suis-moi. » Le Christ a dit : « Tout homme qui abandonnera, à cause de moi, sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, sa mère, ses enfants, ses biens, en sera récompensé au centuple : il retrouvera dès ce monde cent fois autant de maisons, de frères, de sœurs, d'enfants, de biens, avec des persécutions, et dans le siècle futur il possédera la vie éternelle. » L'apôtre saint Paul, à l'exemple du Christ, loue et recommande la continence; il parle de l'abnégation, de la mortification de la chair, dont il donne l'exemple. Mais le disciple n'est pas au-dessus du maître! et le maître n'a voulu qu' « exemplifier » une sorte de conseil évangélique. Comme les « évangéliques » n'ont pas suivi ce conseil, il faut bien faire violence aux textes. Eh bien, le monachisme n'est autre chose que la mise en pratique de l' « exemplification » du Maître, pour l'amour du Christ. Toutes les subtilités de l'exégèse protestante n'auront point raison du bon sens traditionnel. On a beau parler de l'influence hellénique et judaïque, le monachisme catholique se base sur l'Évangile, et c'est pour cela qu'il est impérissable. L'ascétisme est tellement inséparable du monachisme, que là où ce dernier disparaît, celui-là menace de faire également défaut. M. Zöckler le reconnaît.

Ce que l'auteur nous dit des origines et du développement du monachisme mérite d'être pris en considération : son travail témoigne de recherches attentives, et sa critique des sources, moins prévenue que celle de certains de ses devanciers, est plus sérieuse et plus juste. Nous sommes loin de Weingarten et de ceux qui l'ont imité. Mais quelle que soit l'érudition de l'auteur, on sent fort bien qu'il ne connaît le monachisme et l'ascétisme qu'en étranger. Il ressemble au voyageur qui se trouverait en présence d'un temple merveilleux dont il voudrait étudier les proportions et les détails, mais qui, dédaignant de pénétrer à l'intérieur, ne pourrait saisir les raisons supérieures qui ont présidé au choix des formes et des mesures. Pour parler d'ascétisme, il faut plus que des connaissances historiques, il faut de la pratique, et cela, ce n'est pas le protestantisme qui peut le donner.

Quelques pages consacrées par M. M. P. au monachisme Anglo-Saxon (1), cherchent à faire comprendre l'influence des anciens

1. *The Irish Ecclesiastical Record*, novembre 1896, pp. 996-1000.

Digitized by Google

monastères de moniales en Angleterre et la parfaite compatibilité de l'office divin avec les œuvres de charité.

A citer l'édition de la « *Regula coenobialis* » de S. Colomban par Seebass (1), un article de D. Héribert Plenkers sur les dernières éditions de la règle de saint Benoît (2), une étude de M. A. Engelbrodt sur Lambert de Hersfeld (3).

Un Père bollandiste revient sur le sermon « de Translatione S. Mauri » publié récemment dans le *Catal. Cod. hag. bibl. nat. Parisiensis*, I, 264-270, donné alors comme indépendant du livre d'Odon de Glanfeuil. Cette hypothèse ne peut être admise. Le sermon a été composé au XIe siècle, après 1030, et son auteur a utilisé le livre d'Odon : « Il ne forma avec les *Miracula S. Mauri* d'Odon qu'un seul et même témoignage (4). »

Ulrich de Cluny forme un trait d'union entre la grande abbaye française et le monastère de Hirsau. C'est lui qui transplanta la réforme de Cluny en Allemagne et qui en transcrivit les coutumes. Allemand de naissance et d'éducation, il s'assimila les idées du monachisme français réformé, les propagea dans sa patrie et ne conçut pas d'autre idéal que celui du grand monastère bourguignon. Ulrich est donc une personnalité. Qui est-il, quelle a été sa carrière, quels furent son rôle et son influence? C'est la réponse à ces questions que le Dr Ernest Hauviller nous donne dans son étude sur *Ulrich de Cluny* (5) publiée dans le tome III des « *Kirchengeschichtliche Studien* », éditées par les Drs Knöpfler, Schrörs et Sdralek.

L'auteur est bien au courant des sources et des travaux modernes si nombreux et si variés en Allemagne. Son travail témoigne d'une étude attentive et consciencieuse, dont les résultats contribueront à mettre mieux en lumière les faits et les dates de la vie d'Ulrich. Le point de vue général me semble défectueux : l'auteur s'est mis en garde contre les idées et le but des premiers biographes d'Ulrich; leur point de vue monastique ou ascétique, leur ton quelque peu mystique, leur naïveté, leur crédulité peut-être, l'ont visiblement vexé; de là ces fréquentes sorties contre leur exagération, leur style de convention, leurs pieuses effusions. M. Hauviller rejette tout ce qui ressemble à une intervention surnaturelle. Autant on doit apporter de soin à ne pas tomber dans la crédulité puérile, autant il faut se

1. *Zeitschrift f. K. Gesch.*, XVII, 215-233.
2. *Zur Regel St Benedicts* (*Hist. pol. Blätter*, t. 118, 1896, n° 4, pp. 259-268).
3. *Lampert v. Hersfeld und die Wortauslegung*, Leipzig, Fock, 1896, 33 pp.
4. *Analecta bollandiana*, 1896, 424-427.
5. *Ulrich von Cluny, Ein biographischer Beitrag zur Geschichte der Cluniacenser im 11 Jahrhundert.* Münster i. W., Schöningh, 1896, 86 pp. in-8°.

Digitized by Google

défier de tout scepticisme qui excluerait à priori l'existence du surnaturel. C'est donc à tort qu'on polémise contre les biographes à propos de chaque incident de la vie d'Ulrich et qu'on leur impute des intentions qu'ils n'avaient certainement pas (p. ex. p. 34, à propos de son départ pour Frisingue; p. 38, à propos de son voyage à Jésusalem; pp. 47, 62, 79). L'auteur accuse Ulrich d'avoir commis un mensonge officieux (p. 45); c'est tout bonnement de la pruderie, puisqu'il n'est question que d'une réticence ou même d'une délicate attention de sa charité. J'en dirai autant de la note 1 de la page 47. Ce parti pris conduit vite au dénigrement systématique; il provient de la méthode enseignée et employée dans certains milieux, dès qu'il s'agit du moyen âge catholique; on ne voit que le petit côté des choses. Aussi s'étonnera-t-on de trouver de pareils procédés admis par des professeurs catholiques, qui semblent patronner une thèse publiée dans un recueil dont ils ont la direction. Le caractère d'Ulrich, tracé sous l'empire de préjugés et de jugements préconçus, ne peut répondre à la réalité : on en fait un exalté, un homme sanguin, et cela en se basant sur le récit des biographes dont on veut contester l'exactitude. Pour être plus juste, il fallait tenir compte de la force de volonté, de l'énergie déployée par Ulrich, de sa persévérance à atteindre le but qu'il s'était proposé. Ulrich a voulu être moine, et moine clunisien ; ce fut son idéal. Il a pu se tromper, soit, mais il n'y a pas qu'« un enfant de son temps » (p. 79), du XIe siècle, pour chercher comme lui l'union avec Dieu par l'oraison et la mortification. Croire le contraire, c'est battre en brèche toute la vie religieuse de l'Église, et donner en plein dans le scepticisme rationaliste, qui ne peut qu'être fatal à la véritable méthode historique. Abstraction faite de ce vice de méthode, qui affecte les procédés de l'auteur et son jugement sur le caractère d'Ulrich, les grandes idées et les institutions de son temps, on conviendra volontiers que la biographie d'Ulrich de M. Hauviller servira utilement à l'histoire de la réforme monastique au XIe siècle, particulièrement de l'introduction du monachisme clunisien en Allemagne, des rapports de la réforme française avec celle de Souabe, et des coutumes de Cluny, et l'on ne pourra que regretter la méthode dont il s'est servi pour mettre en œuvre les excellents matériaux qu'il a su réunir. Il est regrettable de voir un auteur de talent être la victime des procédés d'une critique mesquine et fort peu élevée, quand il pourrait se mettre au-dessus des préjugés d'école et traiter avec plus d'ampleur et de calme un sujet, dont la grandeur a plus d'une fois fasciné des historiens de tout premier ordre.

Digitized by Google

Les moines silvestrins du diocèse de Kandy (Ceylan) ont publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de leur mission une petite vie de leur saint fondateur, qui contient à la fin quelques pages sur le développement de la congrégation silvestrine de l'ordre de St Benoît (1).

Le R. P. Dom Gabriel Meier, bibliothécaire de l'abbaye d'Einsiedeln, consacre à l'un de ses devanciers une monographie des plus soignées et vraiment des plus intéressantes (2). Il s'agit d'Henri de Ligerz, moine de St-Jean d'Erlach, qui passa en 1324 à l'abbaye d'Einsiedeln, y remplit la charge de bibliothécaire et y mourut vers l'an 1360. Ce moine appartient à la famille des barons de Ligerz : Einsiedeln était à cette époque le refuge des nobles. Notre moine aimait ses livres et son abbaye ; il connaît ses trésors et a lu ses livres ; sa main y a tracé une foule de signes et laissé des notes un peu partout ; c'est ce qui permet de rétablir une partie du catalogue des manuscrits d'Einsiedeln au XIVe siècle. D. Gabriel Meier a eu la patience de feuilleter les manuscrits de son monastère et d'y chercher page par page les traces du moine Henri. Grâce aux renseignements qu'il a recueillis avec non moins de patience que de sagacité, il peut nous décrire son devancier dans l'exercice de ses fonctions : acquisitions d'ouvrages, transcriptions, prêts, reliures. Il a relevé toutes les notes historiques consignées par le moine du XIVe siècle et signalé une foule de particularités dignes d'être notées. Quelques pages bien documentées nous font connaître la formation et l'horizon scientifique d'Henri de Ligerz. En appendice, on trouve la liste des manuscrits d'Einsiedeln qui portent des traces de la main de ce moine, un acte de donation faite à la bibliothèque, le 28 février 1332, et le récit d'un miracle obtenu à Einsiedeln en 1338. Deux fac-similés de l'écriture et des dessins du moine Henri terminent ce travail.

Il nous a été agréable de voir le professeur Krieg, en prenant possession du prorectorat de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, rendre hommage aux talents, aux œuvres, à l'influence du prince-abbé de Saint-Blaise, Martin Gerbert, et en lui à l'érudition bénédictine (3). En Gerbert, le professeur Krieg a surtout considéré le théologien et le créateur d'une nouvelle méthode d'enseignement.

1. *Life of St. Silvester, abbot, founder of the Silvestrine Benedictines.* Colombo, Holsinger, 1895. 4 ff., 78 pp. in-32

2. *Heinrich von Ligerz, Bibliothekar von Einsiedeln im 14 Jahrhundert (Beihefte zum Centralblatt für Bibliothekwesen*, XVII), Leipzig, Harrassowitz, 1896, 68 pp. in-8°.

3. *Fürstabt Martin Gerbert von St-Blasien.* Rede des Prof. Dr Cornel Krieg bei Uebernahme des Prorectorats an der Universität Freiburg i. Br., am 2 Mai 1896, 51 pp. in-4°.

Digitized by Google

Martin Gerbert a transformé la méthode d'enseignement, en signalant les fautes et les lacunes des méthodes suivies de son temps, en essayant de combiner la méthode dialectique avec la méthode historique, en vivifiant la scolastique, en la ramenant à ses sources positives ; il a élargi le cercle des matières théologiques, en donnant une part sérieuse aux sciences historiques, patristiques et pratiques, en délimitant ces différentes branches ; il a esquissé le plan d'études généralement suivi actuellement dans les facultés et séminaires catholiques d'Allemagne. En appuyant la théologie sur l'histoire, il l'a préservée d'une dialectique étroite et du philosophisme. Il a su rendre à la théologie une langue digne d'elle, en la revêtant d'une diction correcte, élégante même ; il a enfin enrichi par ses travaux spéciaux les différentes branches de la théologie et éveillé de nouvelles idées dans les différents domaines de cette science. Gerbert ferme l'ancien régime d'une manière digne de son ordre ; il prépare les temps nouveaux. « Dernier grand savant de la vieille école bénédictine, Gerbert a une fois encore condensé en lui avec une étonnante énergie toute l'érudition de son ordre ». La révolution en France, la sécularisation en Allemagne allaient mettre fin à l'existence laborieuse des fils de St Benoît et priver l'Europe de leurs savants travaux ; du moins, ils tombaient avec honneur. Le discours de M. Krieg traite une des questions les plus délicates de l'encyclopédie théologique ; le rôle, la portée et l'influence de la scolastique, le rôle, la portée et l'influence de la théologie positive, leur rôle respectif aux temps présents. A ce titre, il mérite d'être lu et médité par ceux qui ont charge de former la jeunesse ecclésiastique.

S. E. le cardinal Capecelatro a consacré à la mémoire du R^me^ D. Gaetan Bernardi, abbé-président de la Congrégation de Mont-Cassin et premier abbé de Saint-Anselme à Rome, une esquisse biographique dictée par l'amitié ; elle nous permet de pénétrer dans l'intimité du regretté défunt (1).

Le programme du gymnase d'Einsiedeln de 1896 contient une notice biographique sur l'abbé D. Basile Oberholzer, récemment décédé, écrite par le R. P. D. Bern. Benziger (2).

Le R. P. D. Odilon Holzer, de l'abbaye de Melk, en Autriche, vient de donner la description des manuscrits historiques de la

1. *Commemorazione di Don Gaetano Bernardi, abate presidente della Congregazione Cassinese.* Caserta, Turi, 1896, 56 pp. in-8.

2. *Abt Basilius. Ein Lebensbild f. die Zöglinge und Freunde der Stiftschule von Maria Einsiedeln.* Benziger, 1896. 28 pp. in-8°.

Digitized by Google

bibliothèque de son abbaye et de rendre par là un service signalé. L'importance de l'abbaye de Melk permet déjà de conjecturer du nombre et de la valeur de ses manuscrits. Il faut signaler tout particulièrement les riches matériaux qu'ils offrent pour l'histoire du Concile de Bâle, la réforme bénédictine du XVe siècle, l'histoire de Melk. Pez, Kropff, Schramb, Keiblinger en ont utilisé ou publié une bonne partie ; néanmoins on sera heureux de posséder une description détaillée des richesses renfermées dans la bibliothèque de Melk. En appendice, l'auteur a donné d'après le MS. K. 4, des éphémérides se rapportant aux années 1438-1444, d'après le MS. K. 24, d'autres notices des années 1415-1457, une lettre de 1453, et des fragments d'un nécrologe des XI-XIIe siècles de l'abbaye de Melk (1).

Celui qui parcourra la brochure de M. Maurice Lecomte intitulée : *Le chapitre général bénédictin de Saint-Faron (Meaux) d'avril 1410* (2) lui trouvera un grand air de parenté avec ce que j'ai écrit sur les chapitres généraux de l'ordre de St-Benoît au tome I de mes *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*. Ce n'est pas sans un certain plaisir que j'ai vu l'auteur si bien profiter des moindres renseignements que j'y ai réunis sur ce sujet, et j'aurais mauvaise grâce à ne pas voir de bon œil mes idées et mes expressions si exactement rendues. L'éditeur a reproduit in-extenso le procès-verbal du chapitre de 1410, que j'avais donné d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand. A noter toutefois, p. 15, note 2, que « S. Gislenus in Hannonia » n'est pas Saint-Ghislain d'Hasnon, mais St-Ghislain en Hainaut. L'abbaye d'Hasnon reconnaissait St Pierre pour patron.

M. le chanoine Douais a publié récemment une conférence qu'il a donnée le 28 juillet dernier devant les Bénédictins d'Encalcat, sur « les couvents de la congrégation de Saint-Maur dans le midi de la France à la veille de la Révolution (3). L'auteur avait à sa disposition les actes de visite de ces monastères pour les années 1778 et 1781. La province de Toulouse comprenait 29 monastères et 303 religieux. M. Douais donne une statistique des diocèses d'origine et des revenus : l'état de la discipline était bon. On lira avec intérêt les détails recueillis par l'auteur sur les collèges bénédictins de Pau et de Sorèze.

1. *Die geschichtlichen Handschriften der Melker Bibliothek* (Programme du gymnase de Melk, 1896, 54 pp. in-8o).

2. Meaux, Le Blondel, 1896, 15 pp. in-8o.

3. *Bulletin théologique, scientifique et littéraire de l'Institut catholique de Toulouse*. Nouv. Série, t. VIII, no 6, octobre 1896, pp. 177-190.

Digitized by Google

M. Tamizey de Larroque a réuni en brochure les lettres des Bénédictins méridionaux, Dom B. de Montfaucon, Dom J. Vaissete et Dom J. Pacotte, qu'il a récemment publiées dans la « Revue catholique de Bordeaux » (1). C'est une excellente contribution à l'histoire littéraire de la France et à celle de la congrégation de St-Maur.

Dom Albert Noel a publié à l'aide des matricules de la congrégation de Saint-Maur une liste chronologique des Bénédictins originaires de l'ancien diocèse de Reims (2).

Le vœu que nous exprimions récemment, en rendant compte du travail de M. Joseph Halkin sur le prieuré clunisien de Saint-Sévérin en Condroz, est réalisé plus tôt que nous ne le pensions, aussi bien que nous le désirions. Le jeune et infatigable auteur s'est mis à la recherche des documents avec une ardeur digne de tous éloges, et la moisson qu'il a recueillie l'a amplement dédommagé de ses labeurs. Nous possédons donc une étude complète et définitive sur « *les prieurés clunisiens de l'ancien diocèse de Liége* (3) », et l'auteur annonce son dessein de consacrer un travail spécial à l'ancien prieuré clunisien de Saint-Saulve de Valenciennes, érigé plus tard en abbaye.

M. Halkin a retrouvé à Paris onze visites canoniques des prieurés, 45 définitions (de 1259 à 1458), des *excusationes* ; il a compulsé les anciennes archives d'Aywaille, et glané de toutes parts, pour arriver à reconstituer d'une manière sérieuse l'histoire des prieurés clunisiens liégeois : Saint-Pierre d'Aywaille, Saint-Séverin en Condroz, Sainte-Marie de Bertrée, Saint-Étienne de Namèche, Saint-Victor de Huy (moniales). Cette étude se termine par la publication de 101 documents, qui constituent une source d'information de premier ordre.

Malgré son apparence de simple travail de vulgarisation, la notice historique que le Dr Richter consacre à l'abbaye bénédictine de Maria-Laach, trahit un homme versé dans l'histoire du moyen âge et formé aux meilleures méthodes (4). L'auteur est protestant — on le reconnaît aisément à certains passages de son livre, — mais il a apporté à l'étude de son sujet toute l'honnêteté et la loyauté que

1. *Bénédictins méridionaux, Dom B. de Montfaucon, Dom J. Vaissete, Dom J. Pacotte.* Documents inédits de la collection Wilhelm publiés avec avertissement, notes et appendice par Ph. Tamizey de Larroque. Bordeaux, Demachy, 1896, XII-68 pp. in-8°.

2. *Les Bénédictins Champenois de la congrégation de Saint-Maur originaires de l'ancien diocèse de Reims.* (*Travaux de l'Académie nationale de Reims*, t. XCVII, 179-218.)

3. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.* Tome X, 1896, pp. 155-293.

4. *Die Benediktinerabtei Maria Laach*, von Dr Paul Richter. Hamburg, Richter, 1896, 97 pp. in-8°.

Digitized by Google

l'on attend d'un historien digne de ce nom. Certes, quand le voyageur se trouve soudain en présence de cette immense et belle nappe d'eau qui s'appelle le *Laacher See* et qu'il aperçoit au fond de la vallée, se détachant gracieusement dans la verdure, les tours majestueuses de la vieille basilique romane, il y a là pour lui un inépuisable sujet de méditation. Voilà près de huit siècles qu'elle se dresse vers le ciel, la vieille basilique, et, après un siècle environ de silence, ses voûtes retentissent encore du chant des moines, de moines qui suivent la même règle que les religieux brabançons appelés en 1093 à bâtir un nouveau monastère sur les bords du lac. Quels furent ces moines, quelle fut leur vie, quel fut l'esprit qui anima la corporation au cours des sept siècles de son existence? Telles sont les questions auxquelles répond le travail du Dr Richter. C'est plus qu'un récit de l'histoire du monastère, c'est l'étude de sa vie religieuse, intellectuelle, sociale, économique. L'auteur en a bien saisi les différentes phases, période d'établissement non exempte de luttes avec les avoués pour assurer l'indépendance du monastère, mais en même temps période de prospérité religieuse et matérielle (1083-fin du XIIIe s.) ; période de décadence (XIVe s.), sous l'influence du milieu ambiant, de l'excès de bien-être, de l'invasion de la noblesse dans les monastères ; période de réforme, sous l'influence des conciles de Constance et de Bâle, grâce au concours de la congrégation de Bursfeld, réveil de la discipline, travaux intelectuels, mais isolés ; période de lutte pour l'existence, clôturée par la suppression forcée lors de l'occupation française, enfin période de restauration, sur laquelle l'avenir aura à se prononcer. L'auteur a mené de front l'histoire économique de Laach avec son histoire religieuse et intellectuelle : sous ce rapport, son travail est de nature à éclairer et à instruire, et nous devons avouer qu'il a réussi à tracer un tableau net, clair et précis du passé de Laach.

Nous trouvons dans la *Revue catholique d'Alsace* quelques pages sur le village d'Ottmarsheim et son ancien monastère de Bénédictines par A. B. (1).

Le R. P. Fidèle Savio, dans son étude sur la légende des saints Faustin et Jovite, traite de l'histoire du monastère de Saint-Calocère à Albenga (2).

L'ostension des reliques de Prüm en octobre dernier a provoqué deux opuscules sur l'histoire de cette antique abbaye. Le premier :

1. Octobre 1896, pp. 755-764.
2. *Analecta bollandiana*, 1896, pp. 384-399.

Digitized by Google

« Pèlerinage à Prüm » (1), par le Dr Willems, est un petit manuel du pèlerin contenant une histoire succincte de l'abbaye et de ses trésors ; le second : « Prüm et ses sanctuaires (2) », du même auteur, retrace d'une manière plus développée l'histoire de l'abbaye, fondée au VIIIe siècle, et en résume les annales jusqu'à sa suppression. L'abbaye joua un rôle important aux premiers siècles du moyen âge par son influence civilisatrice. L'envahissement de la noblesse y arrêta plus tard le développement de l'esprit monastique, et fit promptement déchoir le monastère de son ancienne prospérité. Le Dr Willems s'est surtout occupé des reliques et des trésors de Prüm ; les photogravures qui ornent son travail en augmentent la valeur archéologique.

M. Will. H. Grattan Flood raconte en quelques pages l'histoire du prieuré bénédictin de Glascarrig dans le comté de Wenford, fondé en 1192, comme dépendance de l'abbaye de St-Dogmaell, le seul monastère de l'ordre de Tiron fondé en Angleterre et Galles en 1126 ou 1127. L'ordre bénédictin n'a jamais compté beaucoup de maisons en Irlande : dix tout au plus. Ce monastère disparut lors de l'invasion du protestantisme au milieu du XVIe siècle (3).

Dans l'inventaire publié par M. R. Krieg sous le titre de « Age et état des registres paroissiaux catholiques dans l'évêché d'Hildesheim et dans les diocèses d'Osnabrück et Schleswig-Holstein (4), » nous notons quelques renseignements bibliographiques sur deux anciens monastères bénédictins. A Lambspringe, on conserve une chronique manuscrite inédite du monastère écrite par Jean Fownsen, profès de cette maison en 1674, décédé à Cologne en 1718, en outre un journal, une continuation de l'histoire du monastère et une masse d'actes authentiqués (pp. 69-70) ; à Iburg, on trouve un long récit de la suppression de l'abbaye dans le Reg. des baptêmes de 1807 (p. 73).

Dans la relation adressée le 15 décembre 1790 par l'évêque d'Hildesheim, François Egon de Furstenberg, au pape Pie VI sur l'état de son diocèse (5), nous rencontrons un rapport sur les abbayes de St-Michel et de St-Godehard d'Hildesheim : « Solatio interim maximo mihi sunt duo illa monasteria, quorum primum cum abbate personas choro adscriptas numerat 40, alterum 32 personas complectitur, quod ex gremiis suis eruditos mihi viros suppeditent et

1. *Wallfahrt nach Prüm.* Trèves, Paulinus-Druckerei, 1896, 32 pp. in-32.
2. *Prüm und seine Heiligthümer*, Trèves, Paulinus-Druckerei, 1896, 86 pp. in-8°.
3. *The Irish Ecclesiastical Record*, décembre 1896, pp. 1101-1107.
4. *Zeitschrift des histor. Vereins f. Niedersachsen*, 1896, pp. 65-78.
5. Publiée par le Dr Doebner, *ib.*, pp. 351-411.

Digitized by Google

ad quævis officia habiles, quorum opera in casu quovis incidente uti queam, nec modo infrequenter illis utor, duos jam in æde cathedrali ex illis constitui concionatores duo in gymnasio publico theologicis occupantur, quorum unus jus canonicum, alter theologiam dogmaticam et moralem explicat. Unum mihi ipse assumpsi, qui in negotiorum meorum mole mihi sit in subsidium et quoad res ecclesiasticas a manu et a secretis consiliis » (pp. 371-372). Ces deux monastères faisaient partie de la congrégation de Bursfeld. Le monastère de Lambspringe occupé par 21 moines anglais dirige un séminaire (pp. 374-375). Le monastère de Ringelheim reçoit aussi des éloges (p. 375). L'abbaye des Bénédictines d'Escherde, de la congrégation de Bursfeld, compte 20 religieuses de chœur et 4 converses ; la discipline y est florissante (pp. 378-379).

Nous signalerons parmi les publications récentes un « Essai sur les origines monastiques dans le diocèse de Valence. L'abbaye royale de St-Jean l'Évangéliste de Soyons (religieuses Bénédictines (1) », la description de l'ancienne abbatiale de Schwarzach en Bade par H. Sernatinger (2), l'histoire de l'abbaye de Saint-Anian par A. Delouvrier (3). « Moyenmoutier à travers les âges et son abbaye, » par Jules Faron (4), l' « Essai sur l'histoire monétaire de l'abbaye de Corbie, » par Maurice Prou (5), une notice historique sur l'abbaye bénédictine de Tihany en Hongrie, par Et. Szamota (6), la « Prise de possession du prieuré de la Charité par Guillaume de Poitiers », de M. E. Duminy (7), « *La vente du mobilier de l'abbaye de Marmoutier* (1792-1793) », par M. Ad. Vincent (8).

D. Ursmer BERLIÈRE.

1. Valence, Céas., 88 pp. in-8°.
2. *Ehemal. Benedictinerabtei und nunmehrige Pfarrkirche zu Schwarzach (Baden).* Offenburg, Hassler, 25 pp. in-12° avec gravures.
3. *Histoire de Saint-Anian — de la Corne et de ses environs* (Hérault). I, *l'abbaye bénédictine de Saint-Anian ;* II, *la ville de Saint-Chinian.* Montpellier, Grollier XI, 91 pp. in-8°.
4. Saint-Dié, Dufays, 1896, 108 pp. in-8°.
5. Paris, 1896, 40 pp. in-8° (Extrait des *Mémoires de la Société nation. des Antiquaires de France.* t. LV).
6. *A Tihanyi apátsig 1055ki alapitolevele, mint a magyar nyelv legrégibb hiteles és egykorú emlèke.* Budapest, O. Nagel, 1896, 39 pp. in-8°.
7. Nevers, Vallière, 1896, 9 pp. in-8°.
8. *Bulletin de la Soc. arch. de Touraine,* t. X, 3e trim. 1895, pp. 132-137.

Digitized by Google

SAINT-ANSELME SUR L'AVENTIN.

LE 1 novembre 1896 marquera dans les annales de l'ordre de Saint-Benoît. En ce jour la vie claustrale a été inaugurée dans le collège de Saint-Anselme sur le Mont-Aventin.

Le moment est venu, ce semble, de donner à nos lecteurs une description détaillée de ce monument, le plus beau peut-être de la Rome moderne.

Quiconque a vu la Ville Éternelle, ou du moins a lu quelque chose de son histoire et de sa position, connaît la colline fameuse par tant de souvenirs, entre autres par les premiers augures et le séjour de Remus. Exposée à tous les vents, elle porte bien son nom de *Mons Aventinus*. Lorsqu'on vient de la mer par la route d'Ostie, elle forme la première de ces ondulations capricieuses qui donnent, aujourd'hui encore, après tant de nivellements, une physionomie si pittoresque à la capitale du christianisme.

Du côté du Tibre, les couvents de Sainte-Sabine et de Saint-Alexis, et la villa des chevaliers de Malte, avec leurs silhouettes variées et leurs jardins à étages, donnaient depuis longtemps à cette colline un caractère particulièrement attachant. Mais, du côté de la porte de Saint-Paul, le plateau était demeuré nu et solitaire, à peine relevé par le *catino* du bastion de Paul III.

C'est là, au centre d'une vigne d'assez vaste étendue, que se dresse aujourd'hui, majestueux et élégant, le collège international bénédictin de Saint-Anselme.

Vous vous trouvez sur la terrasse de San Pietro in Montorio, d'où la vue embrasse un panorama enchanteur. Regardez vers les monts Albains : cet édifice svelte, construit en briques d'un rose jaunâtre, avec ses deux campaniles à jour, son abside médiévale, sa basilique toute romaine, précédée d'un atrium à larges baies ; c'est le nouveau collège de Saint-Anselme. On le croirait exprès bâti à cet endroit pour terminer d'un contour monumental le profil accidenté de Rome, et former à l'horizon diaphane un avant-plan chaudement coloré.

Digitized by Google

Gravissez le Testaccio, ce mamelon artificiel, formé de débris de poterie accumulés pendant des siècles. Le premier édifice qui vous captive du côté de la ville, c'est Saint-Anselme, dont vous voyez, comme dressée sur un plateau, la façade principale dominer le fouillis de maisons à terrasses de ce populeux mais banal quartier. D'un coup d'œil vous embrassez toute la longueur des constructions, sur une étendue de plus de cent vingt mètres. Si la beauté consiste dans l'harmonie de l'unité avec la variété, le mérite de cette façade vous frappera du premier regard. Du côté du Tibre, le campanile majeur, aux étages à jour, soutenus d'élégantes colonnettes géminées en travertin, forme le coin bien arrêté. L'abside au toit plat surplombant, aux légères arcades courant sous la corniche, aux trois fenêtres classiques, fait un tout avec le campanile. Puis vient une aile longue, haute de trois étages d'un style exquis. Le bas, avec le mur en pente, est percé de lucarnes rondes, comme d'autant de meurtrières. A les voir, on devine que l'architecte a porté le sabre avant le capuchon, et l'on se rappelle instinctivement la devise antique : *Si vis pacem, para bellum.* Au premier étage, les fenêtres, de coupe romane, sont encadrées d'arcades accusées par un léger relief. Une rondelle en travertin décore les vides entre les arcatures. Le second étage forme contraste par sa sobriété. Enfin le couronnement, avec ses colonnettes engagées, également en travertin, donne à l'ensemble de l'élancement, de la grâce et de la gaieté.

Deux loggias disposées aux deux bouts, l'une à triple, l'autre à double arcade, cette dernière au centre d'un léger avant-corps, empêchent la façade de devenir monotone à force de s'étendre. Une seconde tour, d'un style moins directement religieux, et rappelant davantage les constructions médiévales du pays de Florence et de Sienne, fait réponse à la première et détermine en même temps comme le point de départ d'une aile qui s'avance vers les Monts Albains. Celle-ci, d'une distribution toute différente, imposée par l'inclinaison du terrain et sa destination même, est agrémentée au rez-de-chaussée d'une galerie à larges arcades, formant terrasse à l'étage.

Du haut de Saint Pietro in Montorio, vous voyez la façade Nord-Ouest ; du haut du Testaccio la façade Sud-Ouest. Poursuivez le cercle, passez la route de Saint-Paul, et allez vous placer à la loggia du vieux couvent de San-Sabba. La vue que vous y avez de Saint-Anselme, a un tout autre caractère, c'est la façade Sud-Est. La silhouette présente une grande variété. Le campanile et l'abside disparaissent dans la perspective. Du côté du Testaccio, l'extrémité

Digitized by Google

de l'édifice est formée par l'avant-corps de la façade Sud-Ouest et la seconde tour, destinée aux observations météorologiques et astronomiques. Puis l'aile, qui regarde les Monts Albains, semble vous ouvrir sa magnifique loggia à triple baie. Au-delà, sur la ligne de la tour, se dessine une série assez longue de fenêtres, dont l'étage supérieur est particulièrement orné. Les bâtiments, disposés d'après les exigences du terrain, se replient en deux fois, et vont se terminer par un coin flanqué d'une espèce de tour en forme de bastion. La succession des plans, parfaitement graduée, trouve dans cette finale un rappel de la tour de l'observatoire.

Reste la façade Nord-Est. Du haut de la terrasse de Septime-Sévère au Palatin, vous la voyez à souhait. Sur l'avant-plan, un corps d'édifice, moins élevé, ayant aux deux extrémités un bastion parallèle ; à gauche le profil des bâtiments en retraite, terminé par l'aile qui fait saillie dans la direction des Monts Albains ; à droite, l'entrée de l'atrium, la façade de la basilique, avec son léger campanile se dessinant en dentelle sur le ciel bleu.

Inutile d'ajouter que les vues prises de biais ne sont pas moins pittoresques, surtout celles dont on jouit près de la gare de Trastévère, en venant de Saint-Paul, ou en gravissant la *via di S. Sabina.*

Suivons cette dernière, et franchissons la porte de palissades qui donne accès à Saint-Anselme. Ne faites pas attention à ces poutres de toute dimensions qui encombrent l'esplanade devant la basilique. Dans quelques semaines, cet espace, entièrement dégagé de ses débris et de ses bicoques, présentera l'apect riant d'un jardin artistement tracé.

Remarquez-vous au bastion de droite, cette fenêtre, ou plutôt ce cadre de fenêtre en travertin, sans rien au-dedans que des briques rugueuses ? C'est l'endroit réservé pour recevoir une plaque de marbre blanc avec une inscription commémorative en l'honneur de Léon XIII, l'immortel fondateur de l'Université romaine bénédictine.

Nous pénétrons dans l'atrium ou narthex, dont le style sobre rappelle l'art antique. Remarquez les trois baies ouvertes du côté du Janicule, la coupole de Saint-Pierre trônant au centre du tableau. N'est-ce pas à ravir ?

L'église est conçue dans le style basilical le plus pur. Ses trois nefs sont soutenues par dix colonnes ioniennes monolythes en granit de Baveno avec bases et chapiteaux en marbre blanc. Une charpente apparente les recouvre. Deux colonnes plus grandes, de style composite, soutiennent l'arc triomphal. Quelques marches con-

Digitized by Google

duisent au presbytère, au centre un baldaquin de marbre abritera l'autel en forme de confession. Le Saint-Sacrement, comme dans la basilique de Sainte-Croix, sera conservé au fond de l'abside. La nef centrale, très large, pourra contenir un chœur de cent stalles. Les premières travées seulement séparées du chœur par quelques marches seront réservées au public.

Au-dessous de la basilique s'étend, sur toute la longueur, une crypte à cinq nefs, du plus beau style, destinée à recevoir un grand nombre d'autels. Dès maintenant on pourrait en faire usage. Mais il a paru préférable de prendre à la fois possession de l'un et l'autre sanctuaire.

Deux sacristies les desserviront. Celle de la basilique est particulièrement remarquable. Son élégante architecture à trois nefs, ses colonnes de granit rouge, avec chapiteaux en marbre blanc d'un dessin exquis, son pavement en mosaïques romaines, en font un bijou, digne châsse du trésor qu'elle abrite : la statue de Léon XIII en marbre blanc, œuvre du sculpteur Luchetti, offerte par le Saint Père lui-même au collège de Saint-Anselme, avec cette inscription: *Leo XIII, Collegii Benedictinorum Anselmiani conditor.* Un riche encadrement en marbre rouge et blanc, don du duc de Loubat, comme la statue elle-même, relève avec distinction la figure de l'auguste Pontife.

L'atrium donne accès à l'abbaye non moins qu'à la basilique. Trois grandes portes ouvrent, celle de gauche sur le quartier des parloirs, celle du milieu sur l'escalier d'honneur, celle de droite sur le grand cloître central. Entrons par cette dernière.

Dès le premier pas, le visiteur est charmé par l'harmonieuse perspective des arcades qui courent tout le long d'un rectangle de 180 pieds sur 100, avec une galerie ouverte la traversant au milieu, de manière à former deux jardinets, à peu près carrés, ayant chacun sa vasque et sa fontaine traditionnelle. Le soir, au clair de lune, ou quand les fortes lampes électriques y produisent des jeux imprévus de lumière et d'ombre, le coup d'œil du cloître prête à la rêverie. C'est une évocation.

De vastes salles rayonnent autour de ce double préau. Du côté Sud-Ouest, près de la sacristie, voici une grande *aula*, à trois nefs, aujourd'hui chapelle provisoire, destinée à servir de *scriptorium* ou de salle académique. Le chapitre lui est contigu. Ce dernier se distingue par un pavement en mosaïques dont le motif principal s'inspire de dessins retrouvés dans les fouilles faites au même endroit.

Digitized by Google

Du côté opposé, on voit, près de l'entrée, la bibliothèque, vaste pièce à triple arc romain, avec une salle de travail attenante, ouvrant sur un troisième préau, plus solitaire et plus recueilli. Un corridor sépare la bibliothèque du réfectoire. Celui-ci est de dimensions monumentales. Un pavement en mosaïques, d'un dessin à la fois élégant et sévère, en forme le principal ornement. Tandis qu'au chapitre, près de la stalle abbatiale l'inscription *ora et labora* rappelle au moine le résumé de sa vie ; ici, devant la table du Primat, au centre d'un ornement à large tracé, le *Benedicite* invite au recueillement. Le réfectoire sera vaste assez pour contenir à l'aise cent cinquante religieux. La communauté actuelle, de près de quatre-vingts membres, parmi lesquels plus de cinquante scholastiques, en occupe à peine le pourtour.

Nous remettons à une autre fois de décrire la vie même de Saint-Anselme.

Après avoir fait le tour du grand cloître, nous voici revenus à l'entrée. Montons par l'escalier d'honneur, vraiment digne de ce nom par la largeur de ses proportions et l'élégance de son architecture. Le pavement du rectangle central est destiné à recevoir une mosaïque trouvée dans les fouilles et représentant la légende d'Orphée, belle composition, peut-être d'origine chrétienne.

Un heureux mélange de travertin et de briques roses tempérées par les marches en granit gris donne à cet escalier un aspect à la fois monumental et léger. Au premier étage, il conduit à droite aux appartements, modestes mais distingués, du R^me^ P. Abbé Primat ; à gauche à la terrasse correspondant aux galeries du cloître. Un côté de la terrasse, celui attenant à la basilique, est abrité d'arcades. Il donne accès à une série de salons réservés pour un prince de l'Église ou quelque personnage de distinction, de passage à Saint-Anselme. De la loggia du salon principal la vue sur le Testaccio et la plaine est admirable. En poursuivant de ce côté nous arrivons à l'autre loggia, disposée au fond de la salle des promotions académiques. Devant la porte, près d'une espèce de niche destinée à une statue de la Vierge, le visiteur aperçoit, d'un côté, au fond de l'aile qui s'avance vers les Monts Albains, le mausolée de Cæcilia Metella sur la Via Appia, de l'autre, au fond du corridor des classes, les coupoles et le campanile de Sainte-Marie-Majeure.

Suivons ce dernier corridor. La chambre du coin est occupée par le Recteur du Collège. Il nous invite à entrer pour jeter un coup d'œil sur le panorama grandiose dont on y jouit en se penchant à la fenêtre Sud-Est et Nord-Est : toute la ligne des Monts Albains et

Digitized by Google

Sabins, avec leurs bourgs et villas, depuis Castel Gandolfo jusqu'à Palestrina ; puis la campagne romaine semée d'aqueducs et de ruines ; et, au premier plan, San Sabba, Santa Balbina, les thermes de Caracalla, les monuments du Cœlius et du Palatin, avec, plus loin, la silhouette de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie-Majeure.

Nous traversons un autre corridor réservé aux hôtes, et reprenant l'escalier d'honneur, nous gagnons l'étage supérieur. Ici tous les visiteurs s'arrêtent, ravis, devant le panorama de Rome. Trois baies larges ouvertes permettent de l'embrasser à l'aise. La villa et les jardins des chevaliers de Malte forment un avant-plan à souhait sur lequel le Janicule et Saint-Pierre, les coupoles de Saint-André, della Valle, de San-Carlo ai Catinari et de Sainte-Agnès de la place Navone se dessinent en tons gradués, pour donner à leur tour plus d'effacement à la lointaine silhouette du Monte-Mario. C'est un tableau de toute beauté. Pour trouver son pendant, il faut aller à l'autre bout des constructions, à la loggia supérieure de l'aile Sud-Est. Ici on embrasse un immense horizon, en trois quarts de cercle, depuis le Janicule, jusqu'au Soracte. Ou mieux encore, si l'envie vous en dit, montons jusqu'au sommet des tours ; nous dominerons le cercle tout entier.

Mais le vent humide et froid nous chasse bientôt de ces hauteurs. Descendons par l'escalier de la tour et dirigeons-nous par les jardins vers le boulevard de Saint-Paul. Le long de la façade principale de Saint-Anselme s'étend une vaste esplanade. Une large allée d'yeuses, fraîchement plantée et déjà de bonne mine, lui donnera plus tard du mystère et de l'ombre. Du haut du bastion de Paul III on a sur l'ensemble des constructions l'une des vues les plus complètes et les plus pittoresques.

En descendant le sentier en zig-zag qui mène à la *porticella*, jetez un regard vers la porte de Saint-Paul et sur ce coin de tableau auquel la pyramide de Cestius et les cyprès du cimetière protestant donnent un caractère si antique.

Nous arrivons juste en temps au mur de clôture. Voici le tram : en quelques minutes il vous conduira à la place de Venise. Au tournant de la route n'oubliez pas de vous retourner une dernière fois et d'admirer l'heureux effet de la basilique et du campanile vus d'en bas. N'est-ce pas que c'est bien le réveil de l'art chrétien italien dans ce qu'il y a de plus attachant et de plus inspiré ? Cette courte visite, et ce dernier coup d'œil vous auront persuadé, j'en suis sûr, que si l'ordre bénédictin a trouvé dans Léon XIII le bienfaiteur

Digitized by Google

le plus magnifique, le Souverain-Pontife ne pouvait rencontrer d'interprète plus heureux de sa pensée, que l'architecte de Saint-Anselme, le Rme Abbé Primat.

R. C. A.

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

ITALIE. — Le 27 octobre dernier, Palerme était en fête, et « *La Sicilia cattolica* » publiée en cette ville, renfermait l'article suivant :

LE CARDINAL D. MICHELANGE CELESIA.

« Il est octogénaire.

Mais cependant sa fibre d'acier vous dit qu'il n'a pas quatre-vingts ans. Sa haute stature, dans le long et noir habit de bénédictin, a une gravité aristocratique, qui rend sa figure belle et sympathique.

Il a le front large, les yeux grands et sereins, indices d'un esprit calme et réfléchi et d'une douceur d'âme qui donne à la gravité de son ministère la suave douceur de l'affection du pasteur envers son troupeau.

Pasteur, il l'est.

La bouche arquée en bas imprime ordinairement à son visage l'expression de la sévérité,et quand elle s'ouvre au sourire extrêmement léger pour consoler et encourager, elle ne perd jamais cette expression d'austérité bénigne.

Rigide dans l'accomplissement de son devoir et de celui d'autrui, il avertit et blâme sans excès ; mais il n'a pas de réticences. Il n'avertit pas sans entendre la justification de l'accusé, parce qu'il n'est ni impressionnable ni léger. Il sent, juge et punit, et avant que la peine soit purgée, s'il voit le repentir, il bénit et pardonne.

Pasteur, il l'est.

Cette rigidité de son caractère le fit fort dans la lutte.

Doit-il être chassé de son palais épiscopal, parce que le Gouvernement ne veut pas le reconnaître ! Il quitte le palais, se réfugie dans le séminaire, dans un très modeste appartement, mais il ne demande pas, il ne prie pas.

Sa seule prière est adressée au Seigneur.

De nouvelles forces pour souffrir les injures du temps : voilà ce qu'il demande là, dans la modeste maison qui l'abrite.

Son front se ride, mais ce n'est pas parce qu'il se tourmente et se plaint de lui-même, à cause des mauvais traitements qu'il a reçus, à cause des privations auxquelles il est réduit, à cause de l'humiliation qu'il doit subir, mais parce qu'il voit ses ennemis joyeux dans leur sotte mesquinerie. Il se ride, non parce qu'il se plaint pour lui-même, mais pour l'offense faite à l'habit qu'il porte.

— Laissons-les faire, dit-il.

Digitized by Google

La furie des exécuteurs fiscaux de la loi est ainsi passée sur sa tête aussi, jusqu'à ce que la loi n'eût corrigé... la loi.

La fierté de son caractère le met au-dessus des injures et des insinuations malignes, qui quelquefois aussi lui ont déchiré son cœur de pasteur. Et aussi son cœur de père, qui aux maux du corps, aux privations terrestres tend généreusement le secours.

Les tempêtes ont passé sur sa tête.

Mais il reste debout, tout droit, plein d'esprit et d'ardeur, comme s'il n'avait que quarante ans seulement.

Il est octogénaire.

Et le peuple qui lui est dévoué lui envoie aujourd'hui ses vœux et implore sa bénédiction.

Le canon ne tonne pas. Mais les cœurs des fidèles battent assez fort, et rendent au ciel des actions de grâces,implorent grâces pour Lui et pour eux.

Il regarde et sourit, comme pour dire que toute cette joie est au-dessus de ses mérites.

Le canon ne tonne pas. Mais les cloches sonnent joyeuses de toutes les églises, symbole de l'allégresse des âmes, d'une légion de soldats sans canons, dont les seules armes sont la prière fervente.

Le canon ne tonne pas. Mais à la sonnerie des cloches s'unit la voix de centaines de pauvres réunis à une même table qui louent en lui le Seigneur.

La fête est toute au-dessus de la terre.

L'amnistie a été donnée aux âmes avec l'indulgence.

Il regarde et pleure de consolation.

De là-haut Dieu le bénit. Le ciel est serein, le soleil brille de tout son éclat, l'air est doux.

Dieu bénit ! »

Ces paroles enflammées trahissent bien les sentiments de la population catholique de Palerme et de son diocèse pendant les journées des 25, 26 et 27 octobre consacrées par le jubilé archiépiscopal de son vénéré pasteur. Ce qu'on voulut célébrer, c'était la fécondité de cet épiscopat de vingt-cinq ans marqués par la création d'œuvres importantes et durables. Les fêtes grandioses qui remplirent ces trois jours sont la preuve manifeste de l'attachement, de l'amour et du respect que le peuple panormitain porte au vénérable jubilaire.

La consécration du nouvel évêque auxiliaire de S. É., Mgr Gaspar Bova, inaugura la série des solennités; puis vinrent l'exposition des reliques de Ste Rosalie, les pèlerinages enrichis d'indulgences, les fêtes religieuses dans les églises, le repas donné à 200 pauvres, l'illumination de la ville. Trois archevêques, douze évêques, un grand nombre de prélats étaient venus faire une couronne d'honneur à l'éminentissime jubilaire. C'est entouré de cette brillante troupe de prélats, qu'il assista à la splendide académie tenue

Digitized by Google

au séminaire archiépiscopal, puis à la messe solennelle qui eut lieu à la cathédrale, et enfin au *Te Deum*, chanté avec enthousiasme par un peuple nombreux.

L'abbaye du Mont-Cassin, dont S. É. le cardinal Celesia fut jadis abbé Ordinaire, a voulu s'associer à ces fêtes en dédiant au vénéré prélat le nouveau volume du « Spicilegium Cassinense ». *Dominus conservet eum et vivificet eum !*

***

AUTRICHE. — Les négociations entamées entre l'abbaye de Saint-Paul en Carinthie et le gouvernement à l'effet de transformer le gymnase inférieur annexé à l'abbaye en un gymnase supérieur, et d'ériger un convict pour 300 élèves, à la condition que l'abbaye fût à l'avenir dispensée de fournir les professeurs au séminaire et au gymnase de Klagenfurt, ont reçu l'approbation impériale.

***

AFRIQUE. — Les RR. PP. D. Alphonse et Ambroise, missionnaires de Ste-Ottile (Bavière), sont partis de Dar-es-Salaam à la tête d'une caravane de 50 porteurs pour Uhehe, où ils vont fonder une nouvelle mission. Ils ont dû rejoindre ce poste vers la Noël.

***

ANGLETERRE. — L'abbaye des Bénédictines d'East-Bergholt a célébré récemment avec une grande solennité la fête du B. Thomas Percy, comte de Northumberland, martyrisé sous la reine Élisabeth pour la défense des droits du Saint-Siège. Le martyr était le père de Marie Percy, fondatrice du monastère des Bénédictines anglaises de Bruxelles, transféré plus tard à East-Bergholt. La fête du Bienheureux, fixée au 13 septembre, coïncide justement avec l'anniversaire de la mort de sa fille.

***

AMÉRIQUE. — Le 20 septembre, le R. P. D. Alphonse O. S. B., missionnaire parmi les Indiens Chippewa à White Earth, a inauguré une nouvelle église en l'honneur de St Joseph à Wild Rice. Le R. P. Simon prêcha le sermon en langue Chippewa ; le lendemain le P. Aloys a dédié l'église de St-Michel dans la mission de Pembina dans la partie N.-O. de la Réserve. Mgr Marty avait promis de présider ces cérémonies ; sa mort prématurée a privé les Indiens de la joie de le revoir.

***

Le 11 novembre dernier a eu lieu la bénédiction du R^me^ P. D. Thomas Duperron, premier abbé du Sacré-Cœur à Oklahoma (Territoire indien). Ce monastère, qui appartient à la province française de la Congrégation de Subiaco, compte actuellement 10 prêtres, 15 clercs, 15 frères convers et 6 postulants.

***

Digitized by Google

BAVIÈRE. — Le R^me^ P. Dom Ildephonse Schober, abbé de Seckau, de la Congrégation de Beuron, a été nommé par le R^me^ Abbé-primat supérieur-général de la Congrégation des missionnaires de Saint-Benoît (Sainte-Ottile).

NÉCROLOGIE.

Le 2 novembre est décédé à l'abbaye de Saint-Julien de Samos en Galice, le Révérendissime P. D. Gaspar Villarroel, ancien abbé de ce monastère.

Les grands mérites que ce digne religieux s'est acquis dans l'ordre de Saint-Benoît justifieront la notice que nous lui consacrons et que nous empruntons à la lettre mortuaire rédigée par son successeur. Ce vétéran de l'ordre, un des derniers profès de l'antique et illustre congrégation de Valladolid, a droit à un souvenir particulier dans nos annales.

Luc Villarroel naquit le 15 octobre 1808 à Aguilar de Campos d'une famille non moins illustre par sa naissance que par l'ardeur de sa foi catholique. A peine âgé de quinze ans, le jeune étudiant, qui venait d'achever ses humanités au collège de Rioseco, se décida à entrer en religion et à revêtir l'habit de Saint-Benoît. Il lui fallait pour cela renoncer à l'héritage d'un riche majorat, mais les honneurs et les biens de ce monde n'étaient pas de nature à arrêter son élan. Ses parents lui donnèrent leur consentement et, le 27 avril 1821, le jeune Villarroel entra au monastère de San Rosendo de Celanova, où il fit profession le 24 mai de l'année suivante. Durant ses années d'études qu'il passa dans les monastères de Saint-Sauveur de Lerez, de Saint-Vincent d'Oviedo et de Saint-Pierre d'Eslonza, il se distingua par une ardeur extraordinaire au travail et par des succès éclatants ; aussi fut-il proclamé maître de l'Ordre aux applaudissements de tous ses professeurs. Ordonné prêtre le 22 décembre 1832, Dom Gaspar fut chargé en 1834 d'enseigner la philosophie au collège de Sainte-Marie d'Obona. Hélas ! c'était l'année même où Madrid fut témoin de ces horribles massacres de religieux inoffensifs, qui devaient se renouveler l'année suivante en Catalogne, sinistres avant-coureurs de l'inique décret de sécularisation promulgué par la Régence en 1836.

Le P. Villarroel se trouvait chassé de son cloître et jeté dans un monde auquel il croyait avoir dit un adieu éternel. Mais il entendait rester moine. Son plan fut bientôt tracé. L'abbaye de Celanova possédait dans le diocèse d'Orense un bon nombre de cures desservies par des moines, et l'évêque de cette ville, auquel elles avaient été remises, avait voulu y laisser les religieux desservants. Ce fut un des moines, auquel le rattachaient des liens d'amitié et de confiance, que Dom Gaspar alla trouver, dans l'espoir de continuer en quelque sorte la vie commune de Celanova et de partager

Digitized by Google

avec lui les travaux du ministère pastoral. Malgré les offres d'excellentes cures que l'évêque d'Orense lui fit à diverses reprises, le P. Villarroel ne voulut pas quitter l'ancienne juridiction de Celanova. En 1840, il accepta la cure d'Atanes, et en 1851 celle de San Verisimo de Refojas, toutes deux soumises autrefois à son monastère. Ce ne fut que sur les instantes prières de Mgr Lastra, qu'en 1857 il accepta la charge de vice-recteur, de directeur et de professeur de théologie au séminaire d'Orense, où il retrouvait d'ailleurs un confrère et un ami dans la personne du recteur, le savant P. abbé Gonzalez Araujo, une des gloires de l'antique monastère de Samos.

Peu de temps après, Mgr Lastra ayant été transféré du siège épiscopal d'Orense au siège métropolitain de Valladolid, D. Villarroel fut prié de le suivre en qualité de secrétaire. Mgr Lastra lui conféra successivement les charges de bénéficier, de chanoine et d'archiprêtre, après en avoir obtenu l'autorisation du Saint-Siège. Pendant les vingt-un ans qu'il résida à Valladolid, l'ancien moine de Celanova donna l'exemple d'une activité peu commune au travail. Confessions, prédication, cours de théologie au séminaire anglais, direction spirituelle de communautés religieuses, il menait tout de front : sa science, son zèle, sa santé pouvaient marcher de pair.

Toutefois le P. Villarroel continuait de mener dans le siècle la vie d'un cénobite ; tous ceux qui le voyaient et fréquentaient, admiraient sa profonde humilité, sa charité, sa modestie, son recueillement, et surtout sa douceur qui lui gagnait tous les cœurs. Malgré l'estime dont il était universellement l'objet, l'ancien bénédictin ne se trouvait pas à son aise dans le monde, et il aspirait à revêtir de nouveau sa coule, compagne inséparable de son exil. Quelques membres de l'ancienne congrégation de Valladolid partageaient ses désirs. Une correspondance active s'établit entre ces derniers survivants du cloître ; des négociations entamées entre la nonciature et le gouvernement aboutirent au rétablissement d'une communauté bénédictine dans l'ancien monastère de Saint-Julien de Samos. Grâce au concours généreux de l'évêque de Lugo, l'antique abbaye galicienne rouvrit ses portes en mai 1880 aux dignes fils de St-Benoît, salués avec acclamation par les religieux habitants de cette ville. Le P. Villarroel fut établi supérieur, et peu après revêtu de la dignité abbatiale.

Il était beau de voir ce vieillard de 72 ans consacrer au service de son ordre les dernières forces de sa vie et déployer dans la restauration de sa congrégation une activité toute juvénile. Tout était à refaire: restaurer les édifices claustraux, former à la vertu et à la science les recrues qui se présentaient. Jusqu'en 1893, D. Gaspar porta avec joie et facilité le lourd fardeau de la direction du monastère : Samos avait même essémé à Lerez et à Saint-Claude, mais le vieillard redoutait l'avenir. Pour assurer le succès de ses fondations, il unit ses deux maisons de Samos et de San Clodio à la congrégation de Subiaco et sollicita la faveur d'être déchargé de la direction du monastère et de vivre désormais sous l'obéissance d'un autre,

Digitized by Google

dans n'importe quel monastère d'Espagne. On accéda à son désir d'abdication, mais on le pria de rester à Samos, dont il resterait toujours le père bien-aimé. Le P. Villarroel garda toujours la présidence d'honneur. N'était-ce pas là le désir manifesté par les évêques de la province lors du dernier synode provincial tenu à Compostelle, quand à la fin de leurs travaux, ils voulurent que le vénérable abbé de Samos présidât leur modeste repas? Le P. Villarroel se distingua entre tous par son assiduité aux exercices conventuels, par son esprit d'obéissance par sa profonde piété, sa foi et sa confiance en Dieu, sa charité pour le prochain.

Au commencement du mois d'octobre il se vit obligé de garder la chambre. Ce fut à cette occasion qu'il dit un jour à son successeur : « Je vois la communauté en bon état,et par conséquent je puis dire à Dieu avec Siméon: « *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace.* » C'était l'annonce de sa fin prochaine. Le bon vieillard s'y prépara par la réception fréquente de la sainte communion, par une patience admirable, par un recueillement continuel. Le 2 novembre, vers le soir, il entra en agonie, sans cesser de réciter des prières jaculatoires et des psaumes, à la grande édification des moines qui entouraient sa couche. Ses funérailles, qui eurent lieu le 4, furent honorées par un grand concours de prêtres et de fidèles, venus pour rendre un dernier hommage à cet humble mais illustre moine, auquel la Galice doit le restauration de la famille bénédictine.

R. I. P.

Sont décédés :

Le 17 novembre, à l'abbaye de St-Pierre de Solesmes (France), le fr. Odilon, convers, à l'âge de 67 ans, dont 34 de profession.

Le 19 novembre, à l'abbaye de Seitenstetten (Autriche), le R. P. D. Wichmann Eder, à l'âge de 49 ans, dont 24 de profession.

Le 6 décembre, à l'abbaye de Melk, le R. P. D. Théodore Jungwirth, professeur au gymnase de Melk, né le 9 septembre 1840, profès des grands vœux le 25 septembre 1864, connu par un certain nombre de travaux philologiques et pédagogiques.

BIBLIOGRAPHIE.

Sacræ Liturgiæ Compendium. — Lectiones Liturgicæ in Seminario Tornacensi olim habitæ ab Æm.-J. Pourbaix, Episc. titul. Eudociad., Auxil. Rmi Dni. Is.-Jos. Du Roussaux, Episc. Tornac. quas sedulo recognitas, completas atque ad recentiora S. R. C. decreta accommodatas edidit F.-X. Coppin, ecc. cath. Tornac. can. hon. et in Sem. Torn. Sacræ Liturgiæ prof., Tornaci, apud Decallonne-Liagre. Grand in-8°, 700 pp. **fr. 5,00**

Mr le chan. Coppin a voulu, par la publication du présent ouvrage, satisfaire au désir si légitime des auditeurs du cours de liturgie, que professa autrefois Mgr Pourbaix, de regrettée mémoire, au grand séminaire

Digitized by Google

de Tournai; il en a complété le cours resté inachevé, l'a revu avec le plus grand soin et l'a mis en harmonie avec les décrets les plus récents de la Congrégation des Rites.

Ce travail, divisé en 4 parties, embrasse tout le cycle liturgique de la vie du prêtre : la 1re traite de la liturgie et des rubriques en général; les 2e, 3, et 4e commentent les rubriques du bréviaire romain, du missel, ainsi que de ses différents offices, enfin du rituel romain. La clarté et la concision qui président à la rédaction, l'insistance particulière des auteurs sur les matières les plus utiles et les plus usuelles rendent l'ouvrage éminemment recommandable au clergé. La vie spirituelle du prêtre, en effet, doit en quelque sorte, s'identifier avec la liturgie.

Ce livre, fait pour l'usage des élèves du grand séminaire de Tournai, deviendra bientôt classique dans d'autres diocèses; la rareté de semblables ouvrages les rend d'autant plus précieux. Grâce à une impression soignée la lecture en est facile et aussi attrayante que possible. (Une remise de 10°/. est faite aux premiers souscripteurs.) D. P.

Encensoirs, par Jean Casier. Gand, Siffer. 1896.

Faire un livre tout embaumé
D'amour et de reconnaissance,
Où d'un vers toujours enflammé
Ce soit le Seigneur que j'encense.

CES vers, épigraphe de cette nouvelle plaquette, disent absolument le souci du poète. M. Jean Casier a la hantise de chanter l'idéal absolu, et tous ses efforts vont à ce but. S'élevant parfois très haut, il lui est parfois arrivé que sa pensée soit trahie par son vers. Cette impuissance de se traduire selon sa volonté, avait été sentie dans les dernières œuvres de M. Jean Casier, et *Flammes et Flammèches*, en particulier avaient prêté flanc à plus d'une critique. C'était pourtant un loyal essai de mettre au service de l'idée des formes audacieuses ou nouvelles de rythmes. De ce recueil de son frère puîné *Scintillements*, M. Jean Casier a extrait les meilleurs pièces pour en émailler ses *Encensoirs*. De ceux-ci sort un parfum doux, mélancolique un peu, très pur. On sent qu'il monte d'un cœur ardent, avide de Dieu, amoureux du Beau. X.

Traité de droit naturel théorique et appliqué, par Tancrède Rothe, prof. aux facultés catholiques de Lille. Tom. IIIe : *de la famille*. Paris, Larose, 1896, 908 pages, 12 fr.

M. le professeur Rothe, après plusieurs années d'attente, nous offre le 3e volume de son cours de droit naturel. Ce tome, qui est le second et le dernier traitant de la famille, complète merveilleusement le 3e volume, où se trouvait exposée la doctrine relative au mariage. Nous

Digitized by Google

allons en donner l'analyse autant que le permet la brièveté d'un compte-rendu.

Personne ne songe à contester l'existence de la société paternelle, mais ce qui importe davantage, c'est d'en connaître les règles : la principale et fondamentale réside dans l'obligation de tendre à une fin commune par la communauté des moyens; et ce principe s'étend non seulement aux parents à l'égard des enfants, et à ceux-ci à l'égard des parents, mais encore aux enfants à l'égard l'un de l'autre, étant donné que chacun par le fait de son origine représente le père et la mère. Ceci du reste ressort de la notion même de la société.

L'âme de cette société, c'est le père, qui tient au sein de la famille la place de Dieu, père de la grande famille humaine : à lui revient le pouvoir de garde, fût-il père naturel, le pouvoir de commander, pouvoir impératif qui repose non seulement sur la volonté de Dieu, imposant l'accomplissement de la mission paternelle même par le moyen du commandement, et par suite du devoir d'obéir, mais encore — et c'est ici, selon la remarque fort judicieuse de M. Rothe, le complément d'une preuve présentée d'ordinaire d'une façon incomplète — mais encore, dis-je, dans la personne de l'enfant qui se doit à lui-même de se conserver et de se développer. Mais alors, dira-t-on, en cette dernière hypothèse, l'enfant ne serait tenu de n'accepter que la direction la meilleure? M. Rothe fait justice d'une objection si spécieuse en montrant que Dieu n'a pas voulu laisser la personne investie du commandement incertaine, mais qu'il l'a manifestée par l'ordre de la création dans le père. L'étendue de ce pouvoir de commander est relative à l'obligation d'obéir du fils, d'où il suit qu'il se restreint de plus en plus dans la période d'adolescence, lorsque le fils est arrivé à une capacité de se conduire qui ne laisse plus au père que l'intervention en matière importante ; ce temps peut être abrégé ; il peut même disparaître dans certains cas,p. ex. de mort,d'indignité ou d'incapacité de la part du père.Nous disons le pouvoir de commander, car l'autorité paternelle, quel qu'en soit le représentant, étant fondée sur la nature elle-même, ne se peut perdre. Le troisième devoir est celui de la correction. La mère, elle aussi, peut exercer ce triple pouvoir, dans une sphère, il est vrai, plus restreinte ; car au père revient en premier lieu l'autorité dans la famille.

Le pouvoir du père toutefois, ne se borne point à ces prérogatives qui ressortent du pouvoir d'éducation, il peut se présenter sous un autre aspect : celui d'administrer les biens que l'enfant est susceptible d'acquérir ; et cela, non seulement parce que le père est le représentant naturel de son enfant, mais encore le gardien naturel de ses biens. Ce droit s'étend sur tous les biens, si nous en exceptons les menus gains, les biens hérités dans la ligne maternelle, biens dont l'administrateur sera l'héritier subséquent, enfin, le cas d'exclusion du père en vertu d'une clause spéciale. M. Rothe ramène à deux catégories les actes qui constituent le droit paternel de gestion :

Digitized by Google

d'abord l'action sur les biens ou la garde, puis par rapport aux biens ou négociations avec les tiers, les stipulations et promesses. L'exercice de ce pouvoir n'exclut nullement l'intervention du fils, qui est possible et même en certains cas nécessaire, du consentement toutefois du père. Ce droit se manifeste encore par une autre prérogative: celle de pouvoir aliéner les biens du fils. Malgré l'intérêt que peut présenter semblable sujet, et surtout malgré notre désir de faire ressortir la façon supérieure dont il est traité, nous sommes forcés de nous restreindre dans notre exposé.

Les parents ont l'obligation de vouloir du bien à leurs enfants. Ce devoir de l'amour, dit M. Rothe, comprend tous les autres : à lui se rattachent, ceux qui concernent le respect de la personne et des biens de l'enfant, l'entretien, les soins, l'éducation, l'établissement, l'hérédité. Ces trois derniers sont de la part de l'éminent professeur l'objet d'une étude approfondie. Ainsi que dans les ouvrages précédents, il préconise et défend le droit d'aînesse, tel que nous le trouvons encore en vigueur en plusieurs pays, en Angleterre, par exemple. « L'héritage, dit-il, doit être réglé en vue de la conservation la meilleure des traditions, et le système qui dans l'ordre normal garantit le mieux ce maintien, s'impose régulièrement en chaque hypothèse, quelle qu'elle soit. Or, ce système est celui dans lequel, d'une part, il n'y a qu'un héritier, et d'autre part, ce successeur est le fils aîné. » Telle est la base de l'argumentation solide de la thèse développée en de longues pages. La question ne manque pas d'intérêt en présence de la décroissance de la population dans certains pays. Sans doute la réintroduction de ce droit, qui emporte avec lui de nombreuses difficultés pratiques, n'arrêterait pas ce fléau, si le sentiment religieux ne s'empare davantage des masses.

Le devoir de l'éducation n'est pas traité avec moins de développement et de science : ce qu'il faut, dit l'auteur, c'est une instruction proportionnée à la carrière, au sexe, à la condition ; mais avant tout, la religion doit pénétrer de sa bienfaisante influence l'intelligence, la volonté, en un mot, l'homme tout entier ; l'école doit être religieuse et chrétienne. M. Rothe consacre deux chapitres à l'action de l'Église en matière d'éducation. En passant il touche à la question si controversée à cette heure de l'introduction des auteurs chrétiens, mais n'explique pas davantage sa pensée à ce sujet. Sans insister aucunement, nous nous permettrons de dire que la question des classiques chrétiens, comme moyen de christianisation de l'enseignement, est souvent envisagée d'une façon fort incomplète, exagérée, utilitariste, parfois même dilettantiste.

Enfin M. Rothe, dans les dernières sections, examine les pouvoirs du souverain et de l'Église relativement à la société paternelle, sujets déjà en partie traités dans les tomes précédents.

L'ouvrage de M. Rothe, fruit d'un long et persévérant labeur, n'est pas de ceux qui méritent seulement un succès d'appréciation ; un meilleur

Digitized by Google

avenir, nous l'espérons, lui est réservé. La doctrine en est sûre, profonde, clairement exposée,et surtout, nous tenons à le dire bien haut, à la louange de l'éminent auteur, sincèrement chrétienne et catholique. La religion et la science ne s'excluent pas, M. Rothe sait nous le prouver. Bien des membres du clergé trouveront dans ce volume un excellent commentaire du quatrième commandement de Dieu. En félicitant M. le professeur Rothe de sa publication, nous lui souhaitons de nous donner bientôt son dernier volume : du droit naturel économique. Le cours formera un corps complet de doctrine, qui fera honneur à la science catholique.

D. Pierre BASTIEN.

Vie de Saint-Lambert, par Joseph Demarteau, douzième mille. Liége, Demarteau, 1896, 56 pp. in-12°, 20 centimes.

La première auteur Wallonne. La Bienheureuse Ève de Saint-Martin. Notes d'histoire, par le même. Liége, Demarteau, 1896, 91 pp. in-12°.

LE vaillant rédacteur en chef de la *Gazette de Liége* a profité des fêtes du centenaire de S. Lambert pour esquisser une biographie populaire du saint évêque de Maestricht. C'est de la vulgarisation de bon aloi, qui s'appuie sur des recherches sérieuses et met à la portée du peuple le récit de la vie du saint, expose ses miracles, son culte et son influence sociale.

Ève, la recluse de St-Martin, serait, au dire de M. Demarteau, l'auteur des mémoires wallons sur sainte Julienne de Cornillon, traduits en latin par un clerc liégeois, probablement attaché à la collégiale de Saint-Martin. Le texte wallon, conservé encore au XVIIe siècle à Cornillon, n'est plus connu de nos jours. M. Demarteau raconte ensuite la vie de la B. Ève, compagne et confidente de sainte Julienne dans l'institution de la Fête-Dieu.

Villers et Aulne, célèbres abbayes de l'ancien diocèse de Liége. Les gloires de leur passé, par le P. H. NIMAL, rédemptoriste, Liége. Dessain, 1896, 294 pp. in-8°. Prix : fr. 1,50.

LES ruines de Villers et d'Aulne attirent en ce moment l'attention générale en Belgique; grâce à l'intelligence et au zèle de notre gouvernement, leur conservation est assurée. Les archéologues savent ce qu'ont été les abbayes de Villers et d'Aulne, du moins on aime à le supposer, mais le peuple et les catholiques savent-ils assez quelle a été l'esprit qui a animé ces grands corps monastiques, quelle a été la vie de ces abbayes illustres ? On peut dire que non. Et pourtant, elles ont été des foyers de vie religieuse et de sainteté, des centres de vie intellectuelle et de civilisation. Autant il y a intérêt à posséder des monographies complètes et sérieuses des anciennes abbayes, autant, croyons-nous, il est utile de mettre à la portée du peuple le récit de leur passé, surtout quand les annales de ces maisons renferment

Digitized by Google

tant de trésors pour l'édification et l'instruction des fidèles. Les saints de Villers sont trop peu connus ; nous espérons que le livre du P. Nimal contribuera à les faire apprécier, aimer et vénérer. Peut-être eût-il mieux valu limiter ce livre à l'abbaye de Villers ; Aulne attend encore son historien. La modicité du prix de cet ouvrage, illustré d'un grand nombre de gravures, contribuera à sa diffusion.

La vie et les miracles de saint Vaast ou Gaston, catéchiste de Clovis et évêque d'Arras. Desclée, De Brouwer et Cie, 1896, 96 pages in-12.

A l'occasion du quatorzième centenaire du baptême de Clovis, on a demandé à un jeune bénédictin, originaire du pays de Mabillon et de Ruinart, de composer une vie populaire de celui qui remplit auprès du héros des fêtes jubilaires le rôle de catéchiste, saint Vaast, évêque d'Arras. Sous des apparences fort modestes, ce petit livre s'impose à l'attention sympathique du lecteur par des qualités toujours rares dans les ouvrages de ce genre, plus rares encore de la part d'un commençant. Le style est simple et naïf, comme il convenait au but de la publication, mais constamment marqué au coin de la délicatesse et du bon goût. Les faits sont puisés aux sources les plus pures ; les appendices contiennent, outre de très utiles renseignements bibliographiques et hagiologiques, une courte dissertation sur la *Vita Vedastis* qui témoigne d'une finesse de critique vraiment remarquable. Tout le monde peut-être ne trouvera pas de son goût certains clichés utilisés dans la brochure sous prétexte de l' « illustrer », mais l'auteur lui-même n'y est pour rien.

G.

Die Anglicanischen Weihen und ihre neueste Apologie. Ein Beitrag zur Lösung der Frage betreffend ihre Giltigkeit, von Dr theol. Reichsfreiherrn von Hackelberg-Landau. Graz, Styria, 61 pp. in-8°.

Celui qui voudra se faire une idée exacte de l'état de la question récemment si agitée de la validité des ordinations aglicanes, aura grand intérêt à prendre pour guide la brochure du Dr de Hackelberg-Landau. L'auteur est bien au courant de la littérature de la question ; il a fait une étude particulière du côté liturgique de la controverse. C'est au fond un examen sérieux, une réfutation solide du fameux ouvrage des anglicans Denny et Lacey : *De Hierarchia anglicana, dissertatio apologetica.*

Digitized by Google

L'ÉVOLUTION DE LA CRITIQUE PROTESTANTE.

LES importantes déclarations que le professeur Harnack de Berlin vient de consigner dans la préface de son travail sur la chronologie de l'ancienne littérature chrétienne jusqu'à Eusèbe marqueront (1) dans l'histoire de la critique protestante à notre époque. Le siècle qui a vu naître l'école de Tubingue touche à sa fin. Ce siècle, qui devait être témoin d'assauts multiples livrés aux croyances séculaires du christianisme traditionnel et semblait voir élever sur leurs ruines l'édifice inébranlable d'un christianisme rationnel, se termine par une condamnation en règle des procédés et des résultats de cette école.

Pour saisir toute la portée de l'évolution accomplie dans la critique protestante au cours des dernières années, il est bon, utile, nécessaire même de jeter un regard en arrière et d'embrasser dans un seul coup d'œil le chemin parcouru depuis près de deux siècles.

L'on sait ce que la théologie protestante avait fait de la Bible au cours du XVIIIe siècle. Développement naturel et logique des prémisses posées par Luther, le rationalisme protestant rejeta l'autorité de Luther au nom même du principe invoqué par le père du protestantisme. Pour rejeter l'autorité de l'Église, Luther avait nié que le Christ fût dans l'Église; ses disciples nièrent que le Christ fût dans la Bible. La tradition n'avait, disait-on, aucune autorité pour exposer ou imposer un livre qui se suffit à lui-même, que chacun interprète et peut seul interpréter suivant les lumières intérieures que l'Esprit de Dieu lui communique. Mais qui assurait une telle autorité, une origine divine à ce Livre? C'était l'Église. Luther, sur ce point, usurpa l'autorité de l'Église ou lui substitua sa propre volonté. Mais ce Livre tout entier avait-il une telle origine? Non, puisque Luther en avait retranché à son gré les parties qui lui déplaisaient et en avait même une fois notablement altéré le sens. De quel droit l'avait-il fait? Assurément du droit que lui donnait

1. *Die Chronologie der altchristl. Literatur bis Eusebius.* Leipzig, Hinrichs, 1897.

Digitized by Google

la théorie du libre examen, en vertu de laquelle tout chrétien arrive à reconnaître ou à rejeter le caractère divin de la Bible ou de ses parties par une étude personnelle. Les théories déistes du XVIIIe siècle portèrent le premier coup à l'inconscience protestante au sujet de la valeur de la Bible, isolée et privée de son autorité traditionnelle. Le rationalisme décidé d'Herman Samuel Reimarus, propagé par la plume élégante et fascinatrice de Lessing, vint montrer au grand jour la plaie béante du protestantisme allemand. Le christianisme n'était-il donc qu'une vaste supercherie ? Il était dur de l'avouer, et beaucoup d'âmes ébranlées dans leur foi n'osèrent aller jusqu'à cette négation complète de l'œuvre du Christ.On essaya la voie des compromis, et dès lors le protestantisme se résuma pour tous dans la guerre à Rome, pour beaucoup dans un vague sentiment de religiosité, provoqué par l'idée plus ou moins nette que l'individu se faisait de la pensée et de l'œuvre du Christ. La religion, disait-on, était indépendante de la Bible, et l'idée même du Christ et de son œuvre indépendante des témoignages externes qui les avaient fait connaître.

L'inspiration des Livres Saints niée, on fut amené à nier les miracles. La Bible devait être traduite en langage moderne, être dépouillée de ses images orientales, des conceptions vulgaires, auxquelles les apôtres avaient dû adapter leur doctrine, pour rendre des sons acceptables et intelligibles aux oreilles de nos contemporains. Ce fut l'œuvre d'Eichhorn et de Paulus, qui ont donné l'explication naturelle ou psychologique des faits miraculeux de la Bible. Qu'importaient, disait-on, les données dogmatiques toujours variables à travers les siècles, qu'importaient les notions plus ou moins précises au sujet de la personne du Christ ? La religion n'était vraie qu'autant qu'elle était naturelle ; les formes extérieures,dogmatiques ne sont qu'accidentelles ; seule la morale est toujours vraie. La philosophie allemande faisait donc beau jeu de l'histoire ; mais les fantaisies de Kant et de Hegel ne parvinrent pas à faire disparaître le témoignage des siècles. En dehors de l'individu, il y a quelque chose d'autre, que le scepticisme n'est pas arrivé à renverser. Les théories de Paulus firent fureur, jusqu'à ce que Strauss vint montrer la faiblesse de leur fondement. Paulus admettait encore une certaine authenticité des Écritures ; Strauss la nia.

Strauss arrivait à son heure. Concentrant en sa personne toute l'opposition faite à l'autorité de la Bible, il nia le surnaturel, déclara le miracle impossible, rejeta le dogme de la révélation, l'existence d'un Dieu personnel. Pour lui les Écritures ne sont pas authenti-

Digitized by Google

ques ; inutile donc d'essayer d'en donner des explications plus ou moins plausibles ; ces écrits ne sont pas l'œuvre de ceux auxquels on les attribue. Le meilleur moyen de le prouver, est d'en étudier le caractère intrinsèque : l'accord des faits racontés avec les connaissances que l'on a de l'état intellectuel, religieux, social et politique des âges passés, doit décider de leur authenticité. La critique interne, poussée à un excès qui fait actuellement sourire de pitié, détrôna pour un temps l'argument d'autorité. Mais Strauss se contentait de renverser ; s'il rejetait l'authenticité des Livres Saints, il se gardait bien de préciser l'époque de leur composition. Les livres de la Bible n'étaient pourtant pas des livres ordinaires ; si on devait les traiter comme des documents historiques, il fallait cependant expliquer les faits merveilleux qui y étaient rapportés.

Les études mythologiques alors fort en vogue en Allemagne lui donnèrent la clé de l'exégèse. Heyne, de Wette ouvrirent la voie à Strauss ; ce que le premier avait tenté pour le monde païen, le second pour l'Ancien Tertament, Strauss le fit pour la vie du Christ et les origines de l'Église. Le personnalité du Christ devint l'incarnation idéale, graduellement élaborée d'un type religieux, revêtue des formes communes à toutes les religions et tout particulièrement de celles que le peuple juif attribuait depuis des siècles à son Messie. Une fois reconnu comme le Messie, le Christ devait infailliblement, aux yeux du peuple, reproduire dans son existence les traits sous lesquels on se le figurait. Le Christ des Évangiles n'était donc que le produit de l'imagination populaire, qui rajeunissait en sa personne les mythes d'âges plus anciens. Que reste-t-il de l'œuvre de Strauss ? Scientifiquement, rien du tout ; pratiquement, un débordement d'impiété, que son Sosie français, le trop fameux Renan, a provoqué en France par le regain de popularité qu'il donna à l'œuvre du professeur allemand, dont il réédita les vieilles idées sous une forme sinon nouvelle du moins beaucoup plus attrayante. Strauss s'était moqué de l'histoire et de ses témoignages ; Renan en fit autant, mais sans le dire ouvertement. Tous les deux ont passé et fait leur temps ; et de tout leur travail, il ne reste qu'un résultat certain, c'est, avec leur volonté arrêtée de blasphémer le Christ et de détruire son œuvre, la propagation de l'impiété semée à profusion au sein de deux grands pays.

Les théories de Strauss n'avaient rien qui pût satisfaire la curiosité du chercheur ; sa critique des textes était arbitraire, dénuée de tout fondement. Si l'on voulait donner une histoire scientifique des origines de l'Église et de ses dogmes, il fallait en premier lieu étu-

Digitized by Google

dier la nature intime des écrits donnés comme canoniques, scruter leur caractère particulier, fixer la date approximative de leur composition, montrer ainsi sous quelle influence, dans quel milieu était née l'organisation de l'Église, s'étaient formés ses dogmes et ses institutions. Ce fut l'œuvre de Chrétien Baur et de l'école de Tubingue.

Baur est un historien doublé d'un philosophe. Sa philosophie comprend quelques théories générales empruntées à Kant et à Hegel ; quant à l'histoire, elle n'est pas pour lui l'ensemble de faits vécus et réalisés ; c'est l'exposé de ce qui a dû se réaliser, naturellement tel qu'il l'entend et le comprend. C'est à tort, dit-il, que l'on prend pour base de l'histoire des origines du christianisme l'ensemble des livres dits canoniques avec le groupement chronologique assigné par la tradition. Ces livres trahissent diverses tendances religieuses qui modifient en quelque partie l'idée et l'œuvre du Christ. L'humanité est toujours en marche vers l'idéal religieux ; le christianisme n'est qu'une phase transitoire de l'évolution toujours en acte et sans cesse perfectionnée de l'idée religieuse. Le Christ l'a recueillie de ses devanciers et l'a rendue capable de conquérir le monde, mais en l'assujettissant à la forme particulière conçue par le messianisme juif. Mais l'idée religieuse ne peut être emprisonnée à jamais dans une forme particulariste ; restreinte au milieu qui l'avait vue naître, laissée à la seule direction des judéo-chrétiens, cette idée devait facilement étouffer. Mais Paul, l'apôtre des gentils, vint briser cette barrière et donner à l'idée chrétienne la force d'expansion et l'élasticité nécessaires pour franchir les limites du judaïsme. Le paulinisme fut le propagandiste de l'idée chrétienne à travers la gentilité. Au dire de Baur, dès l'origine du christianisme, il exista deux courants opposés, dont l'un voulait conserver le particularisme juif, et l'autre s'en affranchir entièrement. Peu après se manifestèrent des velléités de réconciliation entre les partis, qui se firent de mutuelles concessions et donnèrent naissance à l'Église catholique.

La lutte entre le pétrinisme (particularisme juif) et le paulinisme (christianisme universel) est l'idée-mère de la critique de l'école de Tubingue. Les livres du Nouveau-Testament sont des écrits de parti ; une doctrine nettement pétriniste ou pauliniste accuse une haute antiquité : des idées conciliatrices témoignent d'une époque plus récente ; c'est de l'apocryphe, appartenant à la période de la synthèse, ou fusion de la thèse posée par le Christ et de l'antithèse résultant de la lutte des deux partis. Connaître la tendance d'un écrit, voilà la chose importante pour en fixer la date. Les écrits

Digitized by Google

authentiques sont du premier siècle ; les autres du second.

Baur retombait dans l'arbitraire auquel il avait voulu échapper. Il faussait l'histoire en y introduisant de criants anachronismes : il voyait la société du premier siècle à travers les écrits des deuxième et troisième siècles, et voulait à tout prix retrouver à l'âge apostolique les erreurs judaïzantes, que les écrits des âges postérieurs lui avaient révélées. De là les exagérations dans lesquelles il tombait, en transformant de légers dissentiments survenus à l'âge apostolique en questions de principe, d'une portée et d'une étendue bien autrement importantes que ne le supposent ou laissent entendre les textes canoniques.

Les incohérences de ce système ne tardèrent pas à se manifester au sein même de l'école créée par Baur, et les divergences d'opinions émises par ses disciples dans l'étude anatomique des Livres Saints, et bientôt après des documents de la littérature ecclésiastique primitive prouvèrent surabondamment l'arbitraire du système. Baur avait groupé autour de lui une élite de travailleurs, dont personne ne s'avisera de contester le talent. N'ayant pas de principes certains qui s'imposassent absolument, Baur ne put maintenir ce groupement en un faisceau homogène. Les idées du maître furent discutées et ses critères soumis à l'examen ; bientôt la division éclata, et le maître se vit abandonné de ses disciples. Toutefois l'influence qu'il avait exercée sur eux avait été profonde, et, à l'heure actuelle, elle subsiste encore chez ceux-là même qui voudraient s'en déclarer affranchis.

Le subjectivisme scientifique continua ses ravages en Allemagne. Les procédés de Strauss et de Baur vis-à-vis des Livres Saints restèrent en honneur : on les retrouve dans les travaux de la plupart des exégètes contemporains. De l'exégèse, ils ont passé dans la théologie. Il n'est pour ainsi dire pas de théologien protestant de marque qui considère les Livres de la Bible comme inspirés. Albert Ritschl, un de ceux dont l'influence a été le plus considérable, ne voit dans le Nouveau Testament qu'un récit historique de la vie et de l'œuvre du fondateur du christianisme et l'histoire de son établissement par les Apôtres. Ritschl admet encore l'Écriture comme la base, le point de départ de la croyance religieuse, mais la plupart réduisent la religion à une vague religiosité produite par un sentiment plus ou moins défini de l'idée religieuse conçue, formulée, ou même sans cesse modifiée par l'individu. Le miracle est nié à priori et le côté surnaturel du christianisme absolument méconnu et rejeté. Il suffit de rappeler la lutte ardente engagée en 1892 et 1893 sur le

Digitized by Google

contenu du Symbole des Apôtres, dont plusieurs articles furent rejetés avec éclat par toute une classe de ministres protestants, appuyés en cela par le théologien le plus en vue du protestantisme rationaliste, le Dr Harnack de Berlin.

Les progrès des études philologiques, les méthodes plus positives appliquées à l'étude de l'histoire ont fait toucher du doigt l'arbitraire et le peu de consistance des procédés et des résultats de l'école de Baur. Une réaction s'est opérée dans l'étude des documents du Nouveau Testament et de la littérature chrétienne primitive. La base historique des origines de l'Église s'est affermie, et, si l'on refuse encore trop souvent de reconnaître le côté surnaturel de l'établissement de l'Église et le caractère divin de son fondateur, on admet le fait historique de l'établissement du christianisme, de l'œuvre du Christ et de ses apôtres. De parti pris, le rationalisme nie le surnaturel, — procédé, au fond, assez arbitraire, — mais, il faut l'avouer, la science rationaliste a perfectionné ses procédés et, comme le disait justement M. Loisy dans son travail sur la question biblique et l'inspiration des Écritures, « si la science rationaliste a un défaut radical et qui la perdra [la négation complète du surnaturel], à moins qu'elle ne s'en corrige, elle a une qualité indiscutable, c'est qu'elle travaille, et qu'elle suit souvent une méthode meilleure que ses principes philosophiques. » Quiconque a pu suivre les travaux de Holtzmann, de Jülicher, de Resch, de Krüger, de Harnack lui-même, a pu se convaincre de ce mouvement de retour vers une plus saine appréciation de la valeur historique de la littérature sacrée et des premiers monuments de la littérature ecclésiastique. Le soin avec lequel la science allemande se sépare de l'école critique hollandaise en est une nouvelle preuve. On en a assez de ce morcellement à l'infini de la critique outrée et trop subjective, implantée par l'école de Tubingue, et dont les dernières racines sont encore vivaces dans le sol allemand ; on veut une simplification des problèmes bibliques et patristiques, et l'on marche vers une solution plus satisfaisante, plus saine et plus rationnelle. M. Harnack ne craint pas de dire le mot : on retourne en arrière vers la tradition. Une telle parole dans la bouche de l'homme, qui peut-être en notre siècle a le plus étudié toutes les questions relatives à l'antiquité chrétienne, et dont la science est universellement admirée de ceux-là même qui ne peuvent admettre ses conclusions et doivent combattre son rationalisme dangereux, une telle parole a une immense portée. C'est le mot qui trahit la situation ; il importe donc d'en tenir compte et d'en saisir la valeur.

« Il y a eu un temps, dit le savant professeur de Berlin, — et le

Digitized by Google

grand public s'y trouve encore —, où l'on croyait devoir considérer toute l'ancienne littérature chrétienne, y compris celle du Nouveau Testament, comme un tissu de fourberies et de falsifications. Ce temps est passé. Pour la science, ce temps a été un épisode pendant lequel elle a beaucoup appris et après lequel elle doit beaucoup oublier. Les résultats des recherches qui vont suivre vont dans une direction « réactionnaire », encore au delà de ce qu'on pourrait appeler en quelque sorte la voie moyenne de la critique moderne. La littérature primitive de l'Église est dans ses points principaux, et dans la plupart de ses détails, considérée au point de vue de l'histoire de la littérature, vraie et digne de confiance. Dans tout le Nouveau-Testament, il n'y a vraisemblablement qu'un seul écrit qui soit à désigner comme pseudonyme dans le sens le plus strict du mot, la seconde lettre de Pierre, et si l'on fait abstraction des falsifications des gnostiques, le nombre des écrits ecclésiastiques pseudonymes antérieurs à Irénée est petit et facile à compter (ce sont surtout les écrits publiés sous le nom de Pierre) ; dans un cas *(Acta Theclæ)* nous possédons encore le jugement défavorable porté par l'Église sur cette entreprise. Même le nombre les écrits interpolés au IIe siècle (p. ex. les lettres pastorales) est très restreint, et une partie de ces interpolations est aussi inoffensive que celles que l'on rencontre dans nos livres de chant et nos catéchismes. Les falsifications christiano-sybilliniques datent probablement en bloc du dernier tiers du IIIe siècle ; les apocalypses juives ont été reçues de bonne foi et généralement peu modifiées ; ce n'est que relativement assez tard que ce genre de littérature, à peu d'exceptions près, a été volontairement imité dans l'Église. Ce que l'on a attribué aux Apôtres, à des Pères apostoliques comme Clément, à des hommes comme Justin par erreur ou par falsification, ne se rencontre pas pour la majeure partie au-delà du IIIe siècle. »

Il est aisé de voir d'après ces paroles que sur certains points très importants M. Harnack est loin de se rallier tout-à-fait à la tradition ; ses idées sur la tradition du canon, sur l'époque et les auteurs de plusieurs lettres canoniques, sur l'attribution au prêtre Jean des écrits donnés sous le nom de St Jean, seront certainement soumises à la discussion, et il y a lieu de croire que certains motifs trop subjectifs ou des raisons intrinsèques peu solides amèneront une modification d'opinion.

« Baur et son école, continue M. Harnack, crurent jadis qu'on ne pouvait tracer un tableau raisonné et certain du développement du christianisme primitif, qu'en abandonnant pour la majeure partie le

Digitized by Google

témoignage personnel des Écritures ou les données de la tradition et en retardant leur composition de plusieurs dizaines d'années. Dans la supposition où ils étaient, que le judéo-christianisme et le pagano-christianisme (qu'ils identifiaient avec le paulinisme) avaient été les facteurs du développement jusqu'au delà de la seconde moitié du deuxième siècle, il ne leur restait plus qu'à retarder la composition de la plupart des écrits et à y rechercher des traces — car il n'y avait rien de plus à trouver — d'une lutte qui allait toujours en s'affaiblissant. Partant de ce point de vue, ils étaient autorisés à soumettre les documents à une enquête judiciaire, car ils avaient acquis la conviction que plus les écrits étaient de date récente, et plus les diverses tendances y avaient été voilées et cachées à dessein, et dans des proportions toujours croissantes. Les suppositions de l'école de Baur sont actuellement, on peut presque le dire, généralement rejetées ; mais il en est resté, dans la critique des écrits de la littérature chrétienne primitive, comme un vague sentiment de méfiance, comme une attitude de procureur mal disposé, ou tout au moins une méthode mesquine, qui s'attache toujours à toutes sortes de petits détails, pour s'en prévaloir et argumenter contre les observations claires et décisives. A la suite d'une critique de tendance voulue par principe, on a vu naître les essais de flairer partout toutes sortes de tendances et de trouver des interpolations en masse, ou enfin un scepticisme qui place au même niveau le vraisemblable et l'invraisemblable. » C'est le reproche que M. Harnack fait à l'introduction au Nouveau Testament de Holtzmann.

Le docte professeur de Berlin trouve ce procédé condamnable ; aussi loue-t-il la marche rétrograde de Jülicher, qui n'a pas craint de mettre à profit les résultats acquis dans les vingt dernières années. « Je n'ai pas peur, dit-il, d'employer le mot « rétrograde », car on doit appeler les choses par leur nom, et, dans la question de la critique des sources du christianisme primitif, nous sommes dans un mouvement de retour vers la tradition. Les problèmes de la critique interne des sources et, à un plus haut degré encore, ceux du déchiffrement de l'origine de la tradition dogmatique et historique, comme de la construction de la véritable histoire, apparaîtront aux hommes de métier, sans aucun doute déjà dans quelques années, sous un jour tout autre qu'à l'heure présente, car le cadre chronologique, dans lequel la tradition a classé les documents, est dans toutes ses grandes lignes, depuis les lettres de Paul jusqu'à Irénée, correct, et force l'historien, relativement au cours historique des

Digitized by Google

choses, à faire abstraction de toutes les hypothèses qui nient ce cadre. »

Cette constatation de M. Harnack est plus grosse de conséquences qu'il n'a l'air de le croire et de le dire ; et l'on comprend aisément qu'un théologien hollandais, mis en présence d'une pareille déclaration, et se croyant dans l'impossibilité d'admettre encore une histoire « naturelle » du christianisme primitif, se voyait comme forcé de croire à une « histoire surnaturelle ». Tant s'en faut que M. Harnack pousse ses déductions jusque-là ; pour lui, il n'y a pas de surnaturel dans le sens où nous l'entendons. Pour lui le développement historique du christianisme — tel qu'il l'entend, car au point de vue dogmatique, s'il faut en juger par d'importantes déclarations faites dans les dernières années, l'auteur est loin de nous et même des protestants dits orthodoxes — ce développement, dis-je, s'explique aisément au point de vue naturel.

« Pourquoi, ajoute-il, 30-40 ans n'auraient-ils pas suffi, pour produire ce triage historique par rapport aux paroles et aux actes de Jésus, que nous trouvons dans les Évangiles synoptiques ? Pourquoi faudrait-il pour cela 60-70 ans ? Pourquoi la hauteur, à laquelle se trouve le quatrième évangéliste, doit-elle avoir été atteinte, seulement 70-80 ans après Paul ? Pourquoi 30-40 ans ne suffisent-ils pas ? Pourquoi de pareilles apparitions, que nous sommes en état de ranger facilement par degrés, doivent-elles avoir été de véritables degrés et n'avoir pas déjà subsisté les unes à côté des autres ? Pourquoi le même auteur n'a-t-il pu écrire la lettre aux Romains et celle aux Colossiens, alors qu'il a pourtant écrit celles aux Thessaloniciens et celle aux Romains ? Il viendra un temps, et il est déjà commencé, où l'on ne s'inquiétera plus beaucoup du déchiffrement des problèmes d'histoire littéraire dans le domaine du christianisme primitif, parce que ce qu'on peut en conclure, sera généralement admis, — à savoir le droit essentiel de la Tradition, à peu d'exceptions importantes près. On reconnaîtra que, partiellement déjà avant la destruction de Jérusalem, partiellement jusqu'au temps de Trajan, tous les traits fondamentaux des traditions chrétiennes, des dogmes, des publications, ou même des classements — à l'exception du Nouveau Testament comme recueil — ont été essentiellement fixés, et que cela suffit pour saisir leur origine dans ce cadre, comme pour comprendre comment l'établissement général du catholicisme doit être saisi dans le temps qui s'écoule de Trajan à Commode. » Ce qu'Irénée est pour l'intelligence du développement opéré de 110 à 180, et l'histoire interne de l'Église de 180 à 451, la première

Digitized by Google

lettre de Clément et les lettres d'Ignace le sont dans le même sens pour l'époque de 30 à 110 et de 110 à 180. Une étude attentive de ces lettres montre à l'évidence quelle plénitude de traditions, de publications, de doctrines, d'organisations existait déjà au temps de Trajan. M. Harnack reconnaît donc franchement que le christianisme s'est promptement constitué.Cette opinion est l'antipode de l'école de Tubingue, suivie encore par les théologiens protestants de Hollande. Cette constatation nous fait tout naturellement rentrer dans le domaine de l'apologétique. Cette rapide constitution, ce développement inouï dans son étendue et son intensité peuvent-ils s'expliquer par une cause naturelle ? M. Harnack n'hésite pas à répondre que oui. Nous n'admettrons pas le parallèle qu'il établit entre la situation des apôtres et l'état de choses provoqué par le protestantisme ; il y a des deux côtés des facteurs absolument différents.

Mais est-ce assez d'admettre que,à côté de la force innée de l'Évangile, l'enthousiasme des premiers disciples du Christ et l'immense richesse intellectuelle de l'époque où le Christ parut, suffisent pour expliquer la propagation de sa doctrine et l'établissement de l'Église? Nous ne le pensons pas ; d'ailleurs ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de longues explications. Dans ces paroles du Dr Harnack, il est un point capital qui mérite de fixer l'attention, et dont il importe de tenir compte dans l'apologétique moderne, c'est que la question des origines de l'Église, envisagée au point de vue historique, sera, comme il le dit,le grand problème de l'avenir. L'histoire, et non plus la critique littéraire, sera appelée à donner la solution des grandes questions soulevées sur l'Église, ses institutions, ses dogmes, son organisation. En se déblayant, le terrain s'affermit ; c'est le moment d'édifier. Ce serait une erreur colossale que de croire que la critique rationaliste n'ait rien produit de positif au cours de ses aberrations ; elle a beaucoup appris, soit ; mais elle a beaucoup étudié, elle a soulevé de nombreux problèmes, éclairé, élucidé maintes questions difficiles. Ne pas tenir compte de ses résultats positifs et sérieux serait extrêmement dangereux. Le mot de critique effraie certaines âmes timorées ; le mot de science ne les effarouche pas moins, car cela suppose du travail et de l'initiative. Mais la saine critique n'est que l'exercice du jugement, et la marche raisonnée vers la connaissance de la vérité. C'est au nom de la tradition elle-même que la critique revendique son droit à l'existence, et veut que ses résultats certains soient admis. L'établissement de l'Église est un fait ; l'histoire de son origine et de sa propagation,

Digitized by Google

du développement de ses dogmes, de sa constitution hiérarchique, de ses institutions, de son culte ressortit à l'histoire. Une conception, parfois étroite de la véritable nature de la tradition, produite par un point de vue trop particulariste, est de nature à nuire à l'intelligence de l'histoire de l'Église. L'éloignement que certains théologiens manifestent vis-à-vis de l'étude de ces problèmes, si étroitement liés à la nature du dogme lui-même, est la pire des conditions pour en parler avec fruit et autorité. L'apologétique doit de toute nécessité connaître la position des adversaires, leurs forces, leurs moyens d'attaque, et se préparer à la résistance en conséquence, mieux encore à gagner par la persuasion. L'heure est venue pour les catholiques de scruter davantage ces grands problèmes qui agitent les esprits. L'anglicanisme cherche dans l'étude de nos origines chrétiennes ses arguments en faveur de sa conception de l'Église et de sa séparation d'avec Rome ; le protestantisme rationaliste refuse de courber la tête devant le caractère divin du fondateur de l'Église, mais il consent à reconnaître au catholicisme une origine plus ancienne qu'il ne le faisait jadis. Il faut qu'il avoue un jour que catholique et chrétien sont synonymes, et que l'Église, une de par la volonté du Christ, est celle qui est restée fidèle à l'autorité du pontife romain, successeur du prince des Apôtres.

D. R. J.

Digitized by Google

LA CONGRÉGATION BÉNÉDICTINE
DE LA PRÉSENTATION NOTRE-DAME.

(SUITE.)

§ 4. LA RÉFORME A SAINT-BERTIN.

LE chapitre des Exempts, tenu en mai 1635 à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, avait mis fin au schisme qui divisait cette maison, en prenant la défense de l'ancienne observance contre tout essai sérieux d'introduction de la réforme de Lorraine. On n'avait pas osé attaquer de front cette nouvelle discipline, mais, par des mesures dilatoires habilement calculées, on l'avait paralysée ou étouffée dans son germe. Introduire la réforme de Lorraine dans un monastère uni à la congrégation des Exempts, c'était créer un dualisme au sein de cette congrégation ; les supérieurs le comprenaient, et, comme ils n'avaient point l'envie de modifier leurs anciennes constitutions, ils devaient se trouver dans la nécessité de combattre toute réforme, qui devait porter atteinte à l'existence ou au prestige de leur propre congrégation. Le danger, à peine conjuré pour l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, renaissait le même jour pour celle de Saint-Bertin.

L'introduction de la réforme lorraine aux Pays-Bas dans les monastères de Saint-Hubert, de Saint-Denis, de Grammont et d'Afflighem, la formation de la congrégation de Saint-Maur en France avaient éveillé chez un grand nombre de religieux le désir d'embrasser une observance plus sérieuse, qui avait pour elle la sanction de l'Église et la faveur des princes. L'abbaye de Saint-Bertin, illustre par son antiquité et puissante par sa fortune, ne pouvait rester étrangère à ce mouvement. Il y avait entre elle et les monastères des Pays-Bas des communications trop fréquentes, pour qu'elle pût se soustraire à l'influence des réformés (1).

1. Le récit de la réforme de l'abbaye de Saint-Bertin a été composé par Dom Jacques Lespoix, de Saint-Denis, et conservé par Dom Gérard Sacré, religieux de ce monastère, dans ses « Histoires de nostre temps » (MS. 178 de la Bibl. de la ville de Mons, ff. 68-84). Il a été

Digitized by Google

Le 17 février 1635, vingt-trois religieux de Saint-Bertin signèrent une pétition adressée à leur supérieur en faveur de l'introduction d'une observance plus austère dans leur monastère. Un certain nombre d'autres religieux, qui ne paraissaient point disposés à embrasser la nouvelle observance, promettaient, non seulement de ne pas contrarier leurs confrères dans leur louable dessein, mais même de les aider à introduire cette réforme (1).

L'abbé de Saint-Bertin, Dom Philippe Gillocq, homme de science et de vertu, nourrissait secrètement l'espoir de donner à sa maison un nouvel éclat en y favorisant l'introduction de cette réforme. Aussi, dans la séance capitulaire du Jeudi-Saint, quand ses religieux lui demandèrent avec instance l'exécution de ce projet, se déclara-t-il prêt à les aider, « louant et remerciant Dieu, disait-il, d'avoir donné une si bonne volonté à ses religieux (2). »

Le synode des Exempts devait se tenir au commencement de mai à Saint-Pierre de Gand. Le chapitre de Saint-Bertin désigna pour députés Dom Jacques de Labbe, Dom Philippe de Flandre et Dom Robert Desmazières « auxquels on enchargea si sérieusement de procurer la réforme de Lorraine et de Saint-Denys, sans réserve de rien, qu'on leur donna charge de renoncer à la synode, en cas que MM. les prélats exempts ne condescendissent à leur demande (3). »

Le chapitre des Exempts s'ouvrit le 6 mai à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, sous la présidence de D. Philippe de Caverel, abbé de Saint-Vaast. Les députés de Saint-Bertin lui remirent une supplique signée le 2 mai par trente-huit religieux, à l'effet d'obtenir l'introduction de la réforme de Lorraine, et déclarèrent en leur nom que si leur demande ne trouvait pas un accueil favorable auprès des Pères du Synode, ils en appelleraient à leurs juges majeurs, au pape et au gouvernement (4).

publié dans les *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, nouvelle série, t. IV, (1842), pp. 306-332. En voici le titre complet : Relation véritable de ce qui s'est passé jusqu'à présent touchant la Réforme du Monastère de Saint-Bertin, ordre de Saint-Benoist, en la ville de Saint-Omer : Le tout représenté par les religieux reformez dudit lieu à Monseigneur Révérendissime Evesque de Saint-Omer et Monsieur le Révérend Prélat de Saint-Vaast, députez commissaires par Sa Majesté pour recognoistre de la dicte réforme ». — On en trouve un récit détaillé dans les Annales Bertiniennes de Dom Ch. de Witte (MS. 806 de la Bibl. de Saint-Omer, ff. 152v-208), avec pièces justificatives dans son cartulaire de Saint-Bertin, t. X, pp. 30-50. — Dom Benoît Ruteau en avait aussi écrit l'histoire au deuxième livre de sa *Reformatio benedictino-belgica* (pp. 141-155), mais nous ne possédons que l'analyse sommaire de ce travail dans la *Quæstio de carnium esu* (pp. 245-246).

1. *Archives hist. et littér.*, pp. 307-310 ; Procès-verbaux des chap. des Exempts, MS. de Bruxelles, p. 169 ; H. de Laplane, *Les abbés de Saint-Bertin*, 1855, II, pp. 265, 618-619.

2. *Archiv. hist. et litt.*, 619.

3. Ibid.

4. Ibid., p. 621.

Digitized by Google

Le promoteur du synode, D. Jean de Nizart, prieur de Saint-Vaast, donna lecture des suppliques adressées par les moines de Saint-Bertin (1). Cette demande n'était pas de nature fort rassurante, et les prélats, qui avaient fait l'expérience de semblable tentative à Saint-Pierre de Gand, ne devaient pas voir de fort bon œil le nouvel essai qu'on allait faire dans un de leurs monastères. L'on avait eu assez facilement raison de l'opposition à Gand, parce que le nombre des partisans de la réforme de Lorraine y était fort restreint, mais ici, on se trouvait en présence d'une forte et puissante communauté, qui réclamait avec une insistance quelque peu menaçante l'introduction d'une réforme. Rejeter cette pétition, c'était provoquer à bref délai une scission regrettable et pousser les moines de Saint-Bertin à solliciter leur union à la congrégation des réformés belges. Le synode délibéra et porta deux décrets favorables, il est vrai, à la réforme, mais de nature à maintenir tous les droits et privilèges de la congrégation des Exempts, et même, sans supposer nécessairement à leurs auteurs cette arrière-pensée, à rendre impossible à bref délai l'observation complète et sérieuse des statuts de Lorraine.

Interrogé au sujet de la supplique de ses religieux, D. Philippe Gillocq déclara que, non content de donner son consentement à un aussi pieux désir, il promettait de favoriser ce projet de tout son pouvoir, pourvu toutefois que cette réforme n'entraînât aucun changement de costume ou d'autres choses semblables, et qu'elle ne préjudiciât point à la congrégation des Exempts, dont son monastère ne pouvait être disjoint (2).

Ce fut en ce sens que le chapitre porta deux décrets sur l'admission de la réforme à Saint-Bertin. Le premier rappelait la pétition des religieux de ce monastère et la promesse faite par l'abbé de prêter son concours à l'introduction de la réforme. Les Pères du synode « consentaient donc à ce qu'on appelât à Saint-Bertin quelques religieux d'un ou de plusieurs monastères réformés, dans lesquels l'observation de la règle est en vigueur, soit d'Italie, de Bourgogne ou de Lorraine, soit de Belgique, ou d'autres lieux d'où on pourrait facilement les obtenir. L'abbé mettra ce décret à exécution en déans les deux mois ; il pourra aussi envoyer ses religieux dans d'autres monastères pour s'y former à l'observance de la réforme. Les Pères approuvent ces dispositions, mais ils exigent que cette réforme reste dans les limites de la piété, de la vertu et des obser-

1. MS. de Bruxelles, p. 169.
2. Ibid.

Digitized by Google

vances régulières ; ils n'entendent nullement que les monastères, d'où on appellera les pères directeurs, soit eux-mêmes, ou leurs successeurs, soit la congrégation dont ils seront membres, obtiennent, acquièrent ou s'attribuent quelque juridiction spirituelle ou temporelle sur le dit monastère, ses moines ou ses membres, mais toute la juridiction restera dans l'état actuel, et, cela va sans dire, le monastère ne cesse pas d'être membre de la congrégation des Exempts, et comme tel, soumis aux visites et aux décrets portés par les présidents, visiteurs ou autres officiers. Si des difficultés venaient à surgir, on devait en référer au visiteur, puis au prochain synode (1). »

Le second décret ordonnait de n'admettre à l'année de probation et à la profession que les sujets disposés à embrasser la stricte observance. On ne pouvait recevoir au noviciat que les cinq jeunes gens déjà admis et les deux autres « vêtus de la robe », mais on devait leur signifier que leur année de probation se ferait suivant les pratiques de la stricte observance, de façon à les admettre ensuite à la profession, suivant la dite réforme ou l'observance qui serait approuvée et confirmée dans le prochain synode. Il était donc expédient de ne les autoriser à commencer leur année de probation qu'un an ou un peu plus avant la réunion du synode, à moins que l'abbé et le couvent ne jugeassent expédient de les admettre au noviciat et à la profession d'après la dite observance, ou même, s'ils le trouvaient bon, suivant leurs anciennes coutumes (2).

L'abbé Gillocq s'empressa de mettre à exécution les décrets du synode. Celui-ci terminé, deux des députés de Saint-Bertin, D. Philippe de Flandre et D. Robert Desmazières, se rendirent à Afflighem et à Saint-Denis pour y conférer avec le prévôt Haeften et l'abbé Vincq (3). Ils en partirent peu après, emmenant avec eux à Saint-Omer D. Charles Cuny, directeur de la réforme, et D. Jacques Lespoix (4). D. Cuny resta quelques jours à Saint-Bertin, et trouva l'abbé assez peu enthousiaste de la réforme, mais au fond, pensait-il, de bonne composition ; aussi crut-il pouvoir prendre sur lui la négociation de l'affaire. Il revint donc à Saint-Denis avec D. Jacques et les deux députés de Saint-Bertin, et de là partit à Afflighem, où devaient se rencontrer les abbés de Saint-Denis et de Saint-Adrien pour conférer sur cette entreprise. On y lut une lettre

1. MS. de Bruxelles, 18442, ff. 169v-170v.
2. Ibid., ff. 170v-171v.
3. D. Ruteau, p. 141, ap. *Quæstio de carnium esu*, p. 245 ; *Historia vitæ*, f. 20.
4. Ibid.

Digitized by Google

de l'abbé de Saint-Bertin demandant aux Pères réformés de vouloir lui envoyer D. Charles Cuny avec d'autres religieux, jusqu'au nombre de douze, pour introduire la réforme dans son abbaye. Cette demande fut favorablement accueillie, et les trois monastères fournirent un certain nombre de religieux : D. Robert Estrix et D. Odon Cambier d'Afflighem étaient du nombre (1).

Ce fut le 31 octobre 1635 que la colonie des douze réformés, sous la direction de D. Charles Cuny, arriva à Saint-Bertin (2). L'abbé les accueillit avec joie, les garda trois jours au quartier abbatial, puis leur assigna un dortoir, une cuisine et un réfectoire séparés (3). Les bonnes dispositions de l'abbé étaient de nature à fortifier la résolution des religieux. Trente-quatre membres de la communauté donnèrent leur signature pour l'assurance de la réforme (4).

Aux termes de cet acte, l'union fraternelle devait exister entre les deux parties ; les réformés acceptaient l'habit, la tonsure, l'office et l'horaire de la congrégation belge de la Présentation ; ceux qui n'embrassaient point la réforme seraient traités dans le monastère comme auparavant, conserveraient les mêmes droits de préséance au chœur, au chapitre, au réfectoire et pourraient se retirer dans une prévôté, assurés d'une prébende ; les fondations en faveur des pauvres seraient maintenues, et l'hospitalité s'exercerait comme par le passé ; les novices ne seraient admis à la profession que pour la réforme ; l'abbé était prié d'assigner pour maisons de récréation Saint-Mommelin et Ham (5).

L'abbé Gillocq confirma cet acte, et autorisa la mise en pratique de la nouvelle observance, le 7 décembre : « Nous, Philippe, par la permission divine et du Saint-Siège apostolique, humble abbé de l'église et abbaye de Saint-Bertin, immédiatement subject au Sainct-Siège, ayant veu, et meurement examiné l'escrit cy dessus, et conféré par plusieurs fois les points reprins, avec sire Antoine Laurin, grand prieur de nostre abbaye, et autres, députez par les religieux soubsignez audit escrit ; avons approuvé et approuvons ce que se requiert que iceluy, louans et remercians Dieu de la saincte inspiration qu'il a donné à nos dits religieux de mettre en exécution leur sainct propos et volonté : consentant à nostre regard qu'ils puissent commencer de mettre en pratique la susdite réforme dez ce jour, veille de l'Immaculée-Conception de Nostre-Dame. En

1. Ruteau, l. c. ; *Archives hist. et litt.*, 313-314.
2. *Chronicon S. Dionysii*, p. 631.
3. *Archiv. hist. et litt.*, p. 314 ; Laplane, II, 266.
4. *Archiv. hist. et litt.*, 315 ; Laplane, II, 622.
5. *Archiv. hist. et litt.*, 316-318.

Digitized by Google

témoignage de quoy avons signé ceste, et y fait apposer nostre cachet, ce 7 décembre 1635. Philippe, abbé de Sainct-Bertin (1). »

Les innovations que l'abbé Gillocq approuvait n'étaient pas selon l'esprit des décrets du dernier chapitre des Exempts. Plusieurs religieux le comprirent de suite, et virent bien que l'introduction pure et simple des usages, de l'horaire et du costume réformés était le premier pas d'un éloignement inévitable des non-réformés. Déjà, avant la signature de l'accord, plusieurs membres de la communauté avaient interjeté appel auprès du gouvernement. La décision de l'abbé, et la part ouverte qu'il prit aux exercices des réformés déterminèrent quelques moines à réclamer la sanction du prince pour l'acte du 7 décembre, menaçant d'agir contre la réforme, si leur prébende n'était pas assurée par un acte officiel (2).

Cependant l'abbé Gillocq avait autorisé la récitation du bréviaire bénédictin (3) à partir de l'Épiphanie, l'adoption du scapulaire, de la tonsure (25 fév.), et de la coule des réformés (13 mars) ; il avait même permis à deux novices de suivre les exercices de la réforme. L'abbé venait de faire un pas de clerc ; il ne tarda pas à le voir (4).

Sur ces entrefaites, Philippe de Caverel, abbé de Saint-Vaast, vint faire la visite de l'abbaye de Saint-Bertin. Les non-réformés protestèrent auprès du visiteur contre les innovations approuvées par l'abbé et se plaignirent de la coexistence de deux bréviaires distincts et de cérémonies différentes au chœur et « de ces nouveautés qui rendent les religieux l'objet de la risée des étrangers ; ils déclarèrent chacun pour soi *in verbo sacerdotis et religionis* ne pas vouloir être contraires à la réforme, pourvu que rien ne se fasse au préjudice du service divin, romain, de la tonsure, habit et aumusse de Saint-Bertin, prétendant n'avoir entendu signer aulcunes choses, *nisi salvis salvandis.* » Philippe de Caverel exigea l'exécution du décret de 1635, et ordonna de ne faire aucun changement à l'office romain, ni à l'ancien et louable habillement, ainsi qu'à la tonsure du monastère de Saint-Bertin (5).

Était-ce la crainte d'avoir à lutter contre une partie de sa communauté, le désir d'éviter les embarras où s'était trouvé l'abbé de Saint-Pierre de Gand ; étaient-ce peut-être les raisons majeures que l'abbé de Saint-Vaast avait fait valoir, nous ne saurions le dire, mais il est une chose certaine, c'est que dès ce jour l'abbé Gillocq modifia ses

1. *Archiv. hist. et litt.*, 315 ; Laplane, II, 623.
2. *Archiv. hist. et litt.*, 318-319.
3. Le bréviaire romain était en usage depuis l'abbé Gérard de Hemricourt.
4. *Archiv. hist. et litt.*, pp. 320-322.
5. Laplane, II, 267.

Digitized by Google

dispositions à l'égard des réformés. Ceux-ci eurent beau protester au nom des décrets de 1635 ; l'abbé passa outre, proposa aux suffrages de la communauté l'admission des novices à la profession d'après l'ancienne observance et décida de leur admission par son seul suffrage (27 mars). Le 29, il donnait l'ordre de reprendre l'ancien office et l'habit ordinaire de la maison ; bien plus, il défendait aux réformés de paraître au chœur dans leur costume. Le 5 avril, il parut au chapitre et parla contre le chant des réformés et contre leur habit (1). Cette sortie de l'abbé laissait fort bien entrevoir son but : provoquer le départ des moines étrangers. C'est ce qu'il leur demanda le 7 mai, mais D. Charles Cuny refusa de se rendre à ce désir, à moins que l'abbé ne lui remît des lettres revêtues de sa signature et de celles des moines non-réformés. L'évêque de Saint-Omer ne put faire revenir l'abbé Gillocq sur sa détermination. Les réformés s'adressèrent au gouvernement et en appelèrent au pape ; les non-réformés sollicitèrent également l'intervention du gouvernement (2). L'affaire fut naturellement renvoyée à l'abbé de Saint-Vaast, visiteur des Exempts. Celui-ci maintint la lettre du décret de 1635 qui défendait de rien innover. Cette décision mécontenta vivement les réformés, qui refusèrent de s'y soumettre, et préférèrent subir l'emprisonnement et les peines corporelles plutôt que d'abandonner leur projet. L'abbé ne recula pas devant la violence. Sur le refus des moines étrangers de partir de leur plein gré, le 26 novembre 1636, il les fit saisir à la sortie du réfectoire, ne leur laissa que le temps de remonter à leur cellule pour en emporter leurs livres et effets, puis il les fit monter en voiture et les renvoya « au plus vite » à Saint-Denis, où ils arrivèrent le 30 (3). L'intervention de l'évêque de Saint-Omer eut pour effet de faire remettre l'examen de cette affaire au prochain synode des Exempts (4).

Sur ces entrefaites Philippe de Caverel était mort, et les troubles sans cesse renaissant à l'abbaye de Saint-Bertin réclamaient un prompt remède. On résolut d'avancer le synode des Exempts. Celui-ci se tint à l'abbaye de Saint-Amand le 14 juin 1637. La situation de l'abbaye de Saint-Bertin fit l'objet de plusieurs délibérations. On y décida que les réformés pouvaient garder leur habit pendant le procès, mais que la concorde ne pourrait être rétablie, avant qu'on n'eût repris l'ancien costume de la maison. Au chœur, on continuerait

1. *Archiv. hist. et litt.*, 322-326.
2. *Ibid.*, 327-332.
3. *Chron. S. Dionys.*, 631-632 ; Laplane, II, 270.
4. Laplane, II, 272.

Digitized by Google

de porter l'ancien habit et de suivre le bréviaire romain ; toutefois, pour éviter tout scandale, on donnerait provisoirement aux réformés un lieu séparé pour réciter leur office, ainsi qu'un dortoir et un réfectoire particuliers (1). Ce décret fut signifié aux réformés par Dom Raphael Baccart, abbé de Lobbes, lors de sa visite à Saint-Bertin. Néanmoins les réformés en appelèrent à Rome (2), mais leur nombre diminuait, et, un peu plus tard, quand l'abbé Gillocq eut nommé les principaux d'entre eux à différents emplois, tant dans l'intérieur du monastère que dans les prévôtés, l'opposition tomba d'elle-même, et il ne fut plus question, pour quelque temps du moins, de la réforme de Lorraine à Saint-Bertin (3).

Le 16 août 1638, l'abbé Philippe Gillocq mourait, à l'âge de 54 ans, après quinze années d'une administration plus ou moins agitée. L'inscription funéraire semblait consacrer à jamais la défaite de l'observance de Lorraine :

Intus, reformationem in cantu romano, tonsura et vestimentis
A pluribus suorum ex hinc expetitam, primum zelo paulo minus
Discreto, tueri visus est, post modum adversus eam,
Renitente majori et saniori parte Bertiniana, tandem
auctoritate
R^i D^ni nostri praesidis, ac patrum Synodalium confirmationeque Regia
Praedictam reformationem juxta antiquiores et quidem
Ad laudabiliores hujus monasterii consuetudines,
Non sine labore ac aerumna, antistes noster reduxit (4).

Si les adversaires de la réforme lorraine avaient cru de cette façon effrayer les novateurs de l'avenir, ils se trompaient étrangement. L'élection du successeur de l'abbé Gillocq eut lieu le 5 janvier 1639 en présence de D. Nicolas Dubois, abbé de Saint-Amand, et de M. Cinot, premier conseiller d'Artois; toutefois ce ne fut que le 9 février 1641 que les lettres patentes furent accordées à Dom Antoine Laurin.

Fils de Messire Jean Laurin, seigneur des Plancques et frère du président du conseil d'Artois, Antoine Laurin avait pris l'habit bénédictin à Saint-Bertin le 17 janvier 1586. Il avait été un des signataires de la demande d'introduction de la réforme de Lorraine

1. *Procès-verbal du synode de St-Amand*, ap. Dom de Witte, MS. 806, pp. 164-168 et CC ; Archives du Pas-de-Calais à Arras, série H, clergé régulier, H. 48, pp. 40-44; Archives d'Eename, à la Bibl. de l'Univ. de Gand ; *Quæstio de carnium esu*, pp. 245-246.

2. Dom de Witte, p. CCV.

3. Laplane, II, 273.

4. Conservée par Dom Ch. De Witte, ap. Laplane, II, 279.

Digitized by Google

en 1635 et, bien qu'il le dissimulât parfois, le chef réel des réformistes. Son obstination à favoriser ce mouvement lui attira sa déposition de la charge de grand prieur (1). Sa nomination à l'abbatiat de Saint-Bertin fut assez mal accueillie, car on connaissait la ténacité de ce moine et son secret désir de faire triompher l'observance de Lorraine. Les expériences faites par son prédécesseur ne l'avaient pas instruit : il devait les renouveler lui-même pour son plus grand malheur.

Dom Laurin n'avait pas encore reçu la bénédiction abbatiale, qu'il se décidait à faire appel aux réformés des monastères belges (2). C'était une grave imprudence vu l'état des esprits à Saint-Bertin. La majeure partie de la communauté voulait rester fidèle aux statuts des Exempts, et éviter le retour des scènes pénibles qui avaient troublé le monastère sous l'abbé Gillocq. Dom Laurin croyait pouvoir compter sur le gouvernement et sur un certain nombre de ses religieux. Il sollicita donc de l'abbé de Saint-Denis l'envoi de quelques moines réformés. Dom Gaspar Vincq chargea un de ses religieux, Dom Martin Gouffart, de la conduite de cette affaire. Celui-ci partit de Broqueroie le 19 mars 1642, à la tête d'une petite colonie de réformés. Leur arrivée suscita de vifs mécontentements, tant de la part de la communauté que des supérieurs des Exempts. Laurin n'en tint aucun compte ; il avait alors pour lui l'appui du gouvernement (3). L'on vit bientôt se renouveler les scènes de 1636 ; le peuple de la ville, excité contre les réformés, prit fait et cause pour l'ancienne observance (4). Peu après, le chapitre des Exempts se réunit le 23 novembre suivant à l'abbaye d'Eename. L'abbé Laurin refusa d'y comparaître, déclarant qu'il considérait l'abbé de Saint-Amand comme suspect et incompétent pour adresser les convocations au synode, attendu qu'il appartenait à un monastère dont l'exemption n'était point reconnue. La lettre de l'abbé de Saint-Bertin provoqua un vif mécontentement parmi les membres du synode, qui venaient de confirmer Dom Dubois dans sa charge de président et de visiteur général. Il fut décidé qu'on ferait une réponse collective à Dom Laurin. On l'engageait à se recueillir et à se rappeler l'estime générale dont l'abbé Dubois avait été ho-

1. Laplane, II, 269, 295 sqq.

2. On trouve dans le fonds des archives d'Eename, à la Bibliothèque de l'Université de Gand, une série de pièces relatives au second essai tenté à St-Bertin, notamment une lettre au nonce.

3. Cf. Lettres de cet abbé au président Roose (Archives du Royaume, Cartul. et MSS. 488. ff. 135-139).

4. *Historia vitæ*, ff. 20-21v ; *Chronicon S. Dionysii*, p. 632.

Digitized by Google

noré dans les réunions précédentes ; on lui déclarait que l'exemption de Saint-Amand, bien que contestée par l'évêque de Tournai, devait être considérée comme légitime ; enfin on lui imposait silence sur cette grave question, attendu qu'il devait obéissance au président de la congrégation,investi d'une autorité légitime, en vertu des conciles de Latran et de Trente. Le chapitre se prononça donc contre les innovations faites à Saint-Bertin (1). Un peu plus tard, l'abbé de Saint-Amand vint lui-même à Saint-Bertin et renouvela les décrets antérieurs (2). Rien n'y fit ; l'abbé Laurin refusa de le reconnaître comme visiteur, vu le procès que lui intentait l'évêque de Tournai. Il s'entêta dans son idée et partit pour Bruxelles, où il obtint de nouvelles lettres du conseil privé (25 septembre), à l'aide desquelles il introduisit les réformés dans le chœur de l'église. Cette mesure eut pour effet un soulèvement du peuple en faveur des anciens (3). Laurin tenait bon, mais l'arrivée des Français à Saint-Omer détermina les moines étrangers à reprendre le chemin de Saint-Denis. Ils partirent le 23 mai 1644, sous la conduite de D. Gouffart, et arrivèrent le 28 à Afflighem avec les novices vêtus par eux, puis le 26 juin à Saint-Denis. L'œuvre de la réforme, comme le dit Dom Gouffart, s'en était allée en fumée, par suite des imprudences de l'abbé Laurin (4).

La reconnaissance des droits de l'abbé de Saint-Amand par le grand-conseil de Malines fit tomber l'opposition à Saint-Bertin. L'abbé Laurin vit ses partisans l'abandonner l'un après l'autre. La mort de son frère Charles, ancien président du conseil d'Artois, lui enleva le meilleur appui de la réforme. Aussi, dès le mois d'août 1646, le gouvernement lui-même lui enjoignait-il d'obéir aux décrets du synode des Exempts. L'abbé Laurin dut céder à cette injonction ; il déposa le costume de la réforme de Lorraine et fit solennellement sa soumission à l'abbé de Saint-Amand le 6 octobre 1646 (5). L'année suivante, Dom Gouffart, nommé à l'abbaye de Saint-Denis, admettait à la profession les novices, reçus par lui à Saint-Bertin pour la réforme : Benoît Dubois, Walbert du Verbois, Winnoc Guérard et Bertin Hurtevent, qui avaient pris l'habit le 6 octobre 1642 et avaient montré dans leur attachement à la réforme

1. Actes de ce synode dans le Fonds d'Eename, à la Bibl. de l'Université de Gand; Archives du Pas-de-Calais. Série H. clergé régulier, H, 48, p. 45; cf. Edmond Beaucarne, *Histoire de l'abbaye d'Eename*, Gand, van der Poorten, 1895, pp. 302-304.

2. Actes de cette visite (Archives du Pas-de-Calais, l. c., p. 46).

3. Laplane, II, 301-308.

4. Journal de D. Gouffart, p. 6.

5. Laplane, II, 308-310.

Digitized by Google

une persévérance au-dessus de tout éloge. Tel fut le dénouement de cette pitoyable affaire de Saint-Bertin, qui surexcita les esprits pendant une dizaine d'années. La mauvaise volonté des uns, la faiblesse ou l'imprudence des autres, plus encore le manque de désintéressement de quelques-uns menacés dans leurs positions, empêchèrent la réussite d'une œuvre qui aurait eu un retentissement considérable. La réforme de Lorraine ne pouvait plus prétendre à pénétrer dans une abbaye affiliée aux Exempts : les deux expériences faites à Saint-Pierre de Gand et à Saint-Bertin étaient concluantes. Pour réussir à s'implanter dans un monastère, il fallait de toute nécessité que celui-ci fût dégagé de toute solidarité.

(A suivre.) D. Ursmer BERLIÈRE.

Digitized by Google

LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

LA publication presque simultanée de trois ouvrages d'auteurs catholiques sur la Nouvelle-Zélande est de nature à éveiller l'attention sur cet intéressant pays et sur le développement du catholicisme en cette contrée. Le cardinal Moran lui consacre une partie de son important ouvrage sur l'histoire de l'Église catholique en Australie (1), et le R. P. Monfat a retracé dans un récit à la fois instructif et édifiant l'histoire de la mission des Pères Maristes, la première et la plus importante de celles qui aient pris pied sur ce territoire (2). Mais l'ouvrage le plus complet est assurément celui du Rme P. Dom Félix Vaggioli, abbé visiteur de la congrégation Cassinienne de la primitive observance, intitulé : « *Histoire de la Nouvelle-Zélande et de ses habitants* (3) ». Mettant à profit les nombreux travaux publiés en Angleterre sur la géographie et l'histoire de ce pays, il en a extrait une foule de données qu'il complète et rectifie au besoin. Il y ajoute le fruit de ses nombreuses observations personnelles et les renseignements, qu'il a réunis lui-même durant un apostolat de cinq ans parmi les tribus indigènes, de 1882 à 1887, époque à laquelle le mauvais état de sa santé l'obligea à reprendre le chemin de sa patrie. L'auteur ne se borne pas d'ailleurs à l'histoire religieuse du pays, mais, comme son titre l'indique, il se propose de donner un tableau complet et vivant du pays, de ses habitants, de sa géographie et de son histoire.

L'« *Histoire de la Nouvelle-Zélande* » se divise tout naturellement en trois parties. La première est consacrée à la géographie physique de la Nouvelle-Zélande, exposée scientifiquement, il est vrai, mais interrompue de récits intéressants et de considérations morales, qui enlèvent la sécheresse que pourrait comporter le sujet. La deuxième partie décrit les habitants : les Maoris, leurs mœurs, leur caractère, tels qu'ils étaient avant leur contact avec les Européens, et tels qu'ils sont à présent. Ici l'auteur parle

1. *History of the Catholic Church in Australasia*, Sidney, 1896, 2 vol. in-8°.

2. *Les origines de la foi catholique dans la Nouvelle-Zélande. Les Maoris*, Lyon, Vitte, 1896, in-8°.

3. *Storia della nuova Zelanda e dei suoi abitatori*, Parma, Fiaccadori, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

avec la connaissance de cause du témoin oculaire, ou mieux encore du laboureur qui décrit le sol qu'il a défriché au prix de bien des sueurs et des fatigues. Aussi, cette étude est-elle du plus grand intérêt sous divers points de vue. Décrivant d'abord l'origine des Maoris, elle nous montre la parenté qui existe entre les divers peuples de l'Océanie et de l'Inde et assigne approximativement l'époque de leurs migrations. Les croyances religieuses offrent des vestiges manifestes de la révélation primitive, des lois du peuple juif, peut-être même du christianisme. Si les guerres continuelles et les habitudes cannibales de ces sauvages sont un indice des excès auxquels arrive l'homme privé de la lumière de la foi, on est cependant heureux de leur trouver beaucoup de qualités naturelles et un état de culture intellectuelle supérieur à celui de la plupart des peuples éloignés de notre civilisation. Tous ces renseignements sont d'autant plus importants au point de vue historique, que les Maoris, écrasés en quelque sorte par l'invasion des Européens, tendent de plus en plus à disparaître, et ont perdu depuis des années leurs caractères distinctifs, leurs usages nationaux, pour s'accommoder aux usages, et bien plus encore aux vices des colons qui sont venus élire domicile dans leur pays. La troisième partie, l'histoire de la Nouvelle-Zélande depuis l'arrivée des Européens, occupe tout le second volume de l'ouvrage. Ici, bien qu'il s'agisse d'histoire contemporaine, on sera heureux de constater que l'auteur nous offre souvent de l'inédit. Jusqu'à présent ces événements n'ont guère été racontés que par des auteurs anglais, et encore d'une manière incomplète, ou bien présentés sous un faux jour. Notre auteur nous raconte des faits absolument certains, puisés à des sources sûres et basés sur des documents officiels, confirmés pour une grande part par les missionnaires catholiques, établis en Nouvelle-Zélande depuis 1838, témoins par conséquent oculaires de ce qu'ils affirment. Si l'histoire des colonisations entreprises par les Européens n'est pas toujours très glorieuse pour ceux-ci, certes leurs agissements en Nouvelle-Zélande ne sont pas de nature à les réhabiliter : les cruautés et les excès commis là-bas déshonoreraient les sauvages les plus féroces.

Le livre du R^me^ P. Vaggioli est donc utile au point de vue de l'histoire de l'humanité, et par conséquent, il intéresse non seulement ceux qui s'occupent spécialement de la Nouvelle-Zélande, mais en général tous ceux qui prennent intérêt à l'ethnographie, aux questions de colonisation, au progrès de la religion catholique, et même au commerce et à l'industrie. Ajoutons que la variété et l'élégance du style ne contribuent pas peu à rendre attrayante la lecture des

Digitized by Google

deux volumes dont l'étendue pourrait au premier abord effrayer le lecteur le plus intrépide.

Nous croyons qu'une analyse de ce travail ne sera pas dénuée d'intérêt. Ce n'est pas un résumé méthodique du livre que nous voulons faire ; nous nous contentons de toucher l'un ou l'autre point plus saillant et de raconter quelques-uns des faits les plus remarquables de l'histoire du pays.

I. Description géographique de la Nouvelle-Zélande.

La Nouvelle-Zélande est le pays du globe le plus éloigné de nos régions ; elle se trouve aux antipodes de la France et de l'Espagne. Elle se compose de deux grandes îles et d'une troisième de moindre étendue, l'île Stewart. Le tout a environ 1500 kilomètres de long sur 200 de large, et offre dans sa forme générale assez d'analogie avec l'Italie : la ressemblance entre le Sud de l'Italie et la partie septentrionale de l'île du Nord saute aux yeux. Un autre caractère commun aux deux pays, c'est la chaîne de montagnes qui s'étend du Nord au Sud sur toute la longueur des deux îles, semblables aux Apennins qui divisent l'Italie en deux versants. Mais par son caractère grandiose et ses sommets élevés, la chaîne de la Nouvelle-Zélande mérite plutôt d'être comparée aux Alpes qu'aux Apennins, aussi en a-t-elle reçu le nom ; on la divise en Alpes du Nord et en Alpes du Sud ; la séparation est tout indiquée par le détroit qui sépare les deux îles. Les Alpes du Nord présentent des pics qui s'élèvent jusque 2500 et 2800 mètres au-dessus de la mer, mais celles du Sud sont bien plus riches : on y trouve des sommets qui atteignent 2900 et 3000 mètres ; le mont Tasmor a 3750 mètres, enfin le mont Cook, le mont Blanc de ces Alpes australes, s'élève jusqu'à 4026 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les neiges perpétuelles qui couronnent ces géants descendent à 2300 mètres, les glaciers n'ont rien à envier à ceux de la Suisse, quelques-uns descendent jusque 214 mètres. Les fleuves sont peu importants, à cause du peu de largeur des îles ; par contre il s'y trouve d'assez grands lacs. L'Océan forme des golfes nombreux le long des côtes et crée ainsi des ports de mer naturels, surtout à l'Est des îles et au Nord, ainsi que dans le détroit de Cook. Il y a aussi des plaines et des vallées fertiles. Pour donner quelque idée de la superficie du sol, on peut diviser celui-ci en trois parts égales. Le premier tiers comprendrait les montagnes, glaciers, lacs et tous les terrains absolument stériles ; le second tiers serait composé de collines et de terrains arides, couverts en général de haute et basse futaie, enfin la dernière partie

Digitized by Google

embrasserait les terrains de plaine, propres à la culture, à des degrés divers cependant ; on peut compter 5,000,000 d'hectares de très bonnes terres, 9,000,000 de moins favorables.

Quant au climat, la latitude (entre 34° et 47°) pourrait le faire croire excellent, et c'est en effet ce qu'assurent plusieurs voyageurs, mais, par expérience personnelle, notre auteur fait à ce sujet d'assez importantes réserves. L'hiver est semblable à celui de Rome, l'été approche de celui de Bruxelles ou de Paris, mais malgré cette température modérée, les changements rapides de la température, les pluies et les tempêtes fréquentes exposent les habitants, surtout les Européens, à de nombreuses infirmités. Néanmoins avec des précautions on peut s'y acclimater aisément.

Si après avoir considéré la surface du pays, nous voulons pénétrer dans sa constitution géologique, nous ferons d'abord observer que le terrain de toute la Nouvelle-Zélande est éminemment volcanique. Il comprend des couches des quatre époques géologiques, mais de grands mouvements s'y sont opérés à des époques relativement récentes. Ainsi on trouve à 1500 mètres de hauteur des couches tertiaires remplies de coquilles marines. Ailleurs il y a des couches élevées de 100 mètres au-dessus de la mer, contenant de nombreux fossiles contemporains.

Les volcans éteints sont très nombreux, mais les laves sont récentes, ce qui prouve que leur période d'activité ne date pas de loin. Aux environs d'Auckland, par exemple, on compte 63 cratères dans un rayon de 16 kilomètres. La plupart sont éteints depuis longtemps, mais d'autres ne le sont que depuis peu : les traditions des indigènes affirment qu'on les a vus donner de la fumée. De nombreuses sources thermales, alcalines et sulfureuses, parfois en effervescence, ainsi que des bruits souterrains prouvent que cette activité n'a pas encore complètement cessé. Les volcans en activité se trouvent à environ 300 kilomètres au Sud d'Auckland ; le principal est le Tongariro, qui vomit continuellement une colonne de fumée très élevée et très chaude. L'île Whakari, dans la baie de l'Abondance, n'est autre chose qu'un cratère de volcan, qui s'élève comme une tour colossale au milieu des eaux, et jette constamment des vapeurs d'eau. Il est presque inutile d'ajouter combien de phénomènes grandioses on a occasion d'admirer, combien de sujets intéressants d'étude se présentent au géologue au milieu de cette nature si différente de celle de nos pays d'Europe. L'auteur en décrit quelques-unes avec l'enthousiasme du savant qui voit dans les merveilles de la nature la puissance et la sagesse du Créateur.

Digitized by Google

De la géologie nous passons tout naturellement à la minéralogie. Quoique le pays possède presque tous les métaux, il y en a un qui dépasse les autres en importance, c'est l'or. On l'y trouve à l'état d'alluvion et à l'état de roche. Dans le premier cas, il se présente en grains ou paillettes très fines, quelquefois aussi en pépites atteignant un poids de 20, 30 et 50 kilogrammes. Il ne faut pas s'imaginer pourtant qu'on n'a qu'à ramasser ces précieux grains le long du chemin ; ils sont au contraire assez difficiles à trouver, puisque jusqu'en 1852 on en ignorait totalement la présence. Mais une fois l'éveil donné, une foule immense d'étrangers afflua dans cette terre de bénédiction. *Quid non mortalia pectora cogis, auri sacra fames ?* On voyait des gens de toute condition quitter chaque matin leur demeure, s'enfoncer dans les forêts, gravir les montagnes, s'arrêtant à chaque pas pour découvrir dans les roches ou les sables quelque vestige du précieux métal. En quelques années, l'extraction de l'or fit monter la population européenne de 10,000 à 300,000 habitants. Tous ces gens ne s'enrichirent pas, bien que l'or fût abondant : les recherches entreprises ne furent pas toujours couronnées d'un succès suffisant ; d'autres fois les frais d'installation et d'exploitation dépassèrent les projets ; beaucoup de chercheurs d'or, éblouis de leur fortune subite, dépensèrent tout ce qu'ils gagnaient ; et en somme beaucoup de ceux qui avaient sacrifié leur temps, leur travail, leur santé au dieu Mammon, finirent leurs jours dans la misère. La valeur de l'or trouvé depuis 1857 jusque 1886 atteint 1,080,000,000 fr. ; le produit annuel est de 20 à 30 millions.

Une autre source de richesse est le charbon fossile, ou la houille, dont l'exploitation commencée en 1845 augmente d'année en année. En 1887, l'extraction atteignit 600,000 tonnes. Ce charbon est de bonne qualité, peu inférieur à celui de l'Angleterre. Enfin on a découvert des minérais d'argent, de cuivre, de fer, d'antimoine, de manganèse et d'autres métaux.

Passant du règne minéral à la flore, nous ne pouvons songer à en faire quelque description, tant il y aurait à dire ; nous ferons seulement remarquer combien elle est riche, différente de celle de l'Europe et même des autres pays tropicaux. Les cryptogames surtout sont nombreux ; on en a compté 1 340 espèces, parmi lesquelles 200 espèces de fougères et 500 de champignons. On a compté 730 espèces de phanérogames, dont 507 exclusivement propres à la Nouvelle-Zélande ; il va de soi que ces nomenclatures sont loin d'être complètes. Cette grande quantité d'espèces propres donne à la végétation un aspect tout spécial ; à noter aussi que les fleurs

Digitized by Google

sont rares et de couleur terne. Par suite les grandes et épaisses forêts qui couvrent l'île ont un caractère exceptionnel de sévérité et de majesté, augmenté encore par le silence absolu qui y règne. Le géant de ces forêts est le Kauri (dammara australis), arbre résineux, dont le tronc atteint jusqu'à 14 mètres de circonférence et qui s'élève jusqu'à 50 mètres de hauteur. Une autre plante qui forme une des principales ressources commerciales des indigènes, est le « phormium tenax », de la famille des liliacés. Il ressemble à l'aloès et peut remplacer le lin et le chanvre. Les Européens ont ensuite importé beaucoup d'espèces qui en général réussissent bien.

Autant le règne végétal est riche, autant est pauvre le règne animal ; aucun pays de quelque étendue n'a aussi peu d'espèces. En fait de mammifères, on y a seulement la chauve-souris, la souris, une espèce de loutre et le chien ; encore celui-ci est-il peut-être d'importation étrangère. Il faut y joindre les baleines, dauphins, phoques, mais par suite de la chasse continuelle qui leur est faite, ces espèces deviennent fort rares. Les oiseaux sont un peu plus nombreux ; la famille des autruches y est représentée par plusieurs espèces, par exemple le Kiwi, oiseau sans ailes, à plumes filiformes, au bec long comme la bécassine ; il a la grosseur d'une poule et servait autrefois à la nourriture des indigènes. Mais comme il est facile à prendre, on lui a fait une chasse trop radicale et à présent il devient très rare. Autrefois il y avait de gigantesques espèces d'autruches dans le pays, par exemple le Moa (Dinornis), dont une espèce atteignait une taille de 3 mètres. On en voit beaucoup d'ossements et de squelettes : ce qui prouve qu'il n'a disparu que depuis peu ; même quelques voyageurs pensent qu'il en existe encore dans les montagnes ou les régions inexplorées. Les poissons et les insectes sont peu nombreux, les serpents et autres animaux malfaisants manquent entièrement ; il est vrai que des Européens ont tenté d'y introduire des vipères et d'autres serpents venimeux ; heureusement ces animaux ne se sont pas multipliés et ont été détruits à temps.

(A suivre.) D. Raphael PROOST.

Digitized by Google

LE VÉNÉRABLE JEAN ROBERTS, O. S. B.

CHAPITRE XIII.

Le martyre.

IL ne manque pas de récits contemporains du glorieux martyre qui fut consommé le 10 décembre 1610. Outre la narration française qui donne, comme nous l'avons vu, le témoignage d'un témoin oculaire et d'un frère en religion, le dernier combat de Dom Jean Roberts a été décrit dans plusieurs manuscrits parvenus jusqu'à nous. Le plus remarquable d'entre eux est celui que vient d'imprimer le P. Pollen dans ses « Actes des martyrs anglais ». Il est écrit en italien et fait partie de la collection de Stoneyhurst (1). Il y a ensuite un récit de l'évêque Challoner, tiré d'un journal reçu par lui de Saint-Omer, source d'information toute différente, venant néanmoins, comme le fait remarquer le P. Pollen, corroborer pleinement la fidélité de l'autre (2). Un troisième document, déposé aux archives de Westminster, contient également un quatrième récit italien, écrit par le Père Robert Jones, S. J., en même temps qu'une description de « la conduite à la mort » de M. Somers (3). Nous avons encore une lettre du Père Coffin, S. J., écrit en latin à un de ses confrères, le 28 mai 1616 (4), et une lettre du Père Thomas Cornforth, S. J., au Père Persons (sous le pseudonyme de Signor Marco Mercante), datée du 2 octobre 1611 (5), et particulièrement intéressante à cause du témoignage d'un certain maître d'école protestant présent au martyre. Enfin il y a le récit espagnol de Don Antoine Yepès. Nous n'avons donc pas moins de neuf documents contemporains. D'autres, sans aucun doute ont échappé à nos recherches. Toutes ces relations

1. *Anglia*, III, n. 102.
2. Vol. IX, n. 106, p. 343.
3. Vol. IX, n° 14, p. 249.
4. Vol. IX, n° 109, p. 351.
5. Stoneyhurst, MSS. *Anglia*, III, n° 103, p. 207. Nous devons ici exprimer notre joie de voir trois Pères jésuites éminents exalter les vertus et l'héroïque constance de notre martyr. Le P. Jones dit de lui « *qu'il fut toujours grand ami des autres religieux travaillant en Angleterre* », témoignage bien expressif de la part du provincial des Jésuites.

Digitized by Google

se confirment merveilleusement et ne laissent d'autre difficulté que celle de les collationner de façon à n'omettre aucun détail intéressant. Ici encore nous donnons la préférence à la vie française, comme émanant des sources les plus authentiques.

Ce fut par une lugubre matinée de décembre, un épais brouillard pesant lourdement sur la cité coupable, que nos martrys franchirent la porte de la prison, pour être remis aux soins du shérif de Middlesex, qui devait présider leur exécution à Tyburn. Nous avons un minutieux rapport sur leur conduite et contenance, tandis qu'ils étaient tirés, attachés à la claie, derrière la charrette contenant les malfaiteurs qui devaient être exécutés avec eux. Car, comme leur Seigneur, ils devaient être comptés parmi les pécheurs et pendus au milieu des voleurs et des assassins.

« J'allai à cheval à leur rencontre, » dit le maître d'école protestant décrivant leur marche triomphale vers le lieu de l'exécution. « M. Somers, l'air grave et tranquille, semblait plongé dans une profonde méditation, car je le fixai attentivement et longtemps, et parfois je le vis prier doucement ; ses mains étaient en grande partie cachées, et ses doigts entrelacés ; mais il ne parlait à personne et ne semblait ému ni du monde ni de quoi que ce soit sur la route ; il pouvait avoir quarante ans ou davantage (1).

« L'autre, M. Roberts, l'air très joyeux, souriait presque toujours dès qu'il regardait ou parlait, car parfois il préférait demeurer les yeux fermés et la tête baissée. Arrivés à la potence, ils restèrent sur la claie, jusqu'à ce que les seize autres eussent la corde autour du cou, ce qui dura plus d'une demi-heure. Pendant ce temps, un certain M. Williams (un ministre) vint à lui — je me tenais tout près d'eux — et le supplia d'abandonner pour lors toute controverse et de fixer toutes ses pensées sur ce point capital, la foi au Christ pour le salut de son âme. Il reçut le conseil d'une façon fort aimable et répondit que c'était ce qu'il faisait. »

La vie française nous raconte que durant le passage à Tyburn (voyage pénible de trois milles environ sur des routes pierreuses et

1. Nous devons consacrer quelques lignes au compagnon de martyre de Dom Jean Roberts. C'était un prêtre séculier, né dans le Westmoreland, et connu dans la mission sous le nom de Wilson. Il avait été maître d'école en Angleterre, et après ses études et son ordination à Douai avait été envoyé à la mission anglaise en 1606. Il résidait à Londres, où ses travaux furent si fructueux qu'il, fut connu dans la mission sous le nom de *Parochus Londiniensis*. Banni en 1610 avec plusieurs autres prêtres, le président Dr Worthington lui offrit la charge de procureur dans son ancien collège. Mais son cœur était auprès de son troupeau qu'il ne tarda pas à rejoindre. Ce n'était pas un homme de grande instruction ; mais il était remarquable par sa céleste charité. On conserve de lui une lettre autographe dans les archives de Westminster (vol. IX, p. 247), écrite de Douai en 1610 à sa cousine Madame Cosins, ruelle de la Chancellerie.

Digitized by Google

fangeuses), bien des yeux saluèrent les martyrs avec profond respect et révérence, et vinrent leur demander la bénédiction (1).

On leur permit de s'asseoir sur la claie durant la demi-heure d'attente ; après quoi les exécuteurs voulurent les traîner jusqu'au gibet distant de seize ou dix-huit *yards*, mais la foule de peuple rassemblée pour assister au martyre était si dense,qu'ils trouvèrent la chose impossible. En conséquence ils détachèrent les deux prêtres, et se mirent en marche vers la potence.

« Donc premièrement le P. Jean relevé de la claye, et mis sur pied avec un grave maintien et bien composé, portant le visage fort content et alaigre sans aucune démonstration de trouble ou de tristesse en l'âme, sa robbe endossée, se mit à marcher en avant, et s'achemina vers l'un des chariots sur lequel estoyent montez et liez au gibet huit des malfaiteurs mentionez : (les autre huit estoyent en un autre chariot) sur lequel voulant monter, il n'eust point la force luy seul; ainsi fut besoing qu'on luy aydât à se porter jusque là sus, à raison de la débilité provenue des maladies qui depuis naguères de temps luy estoient arrivées. »

Il fit alors remarquer à cette occasion qu'il allait être pendu entre des voleurs; un des officiers lui rappela que son maître avait été traité de la sorte (2).

« Donc à peine fut-il monté sur le chariot que, à l'instant il s'addressa aux malfaiteurs (lesquels à la façon de Genève chantayent des psalmes en vulgaire pour se disposer à la mort), et leur pria qu'ils désistassent de travailler la poitrine et la gorge, à cause, disoit-il, que vous me faites de la peine, et à vous ne profite rien qui soit. »

Il étendit alors les mains, autant que le permettaient ses chaînes pour bénir les voleurs, et continua : « Nous allons tous mourir, et nous n'avons aucun espoir d'échapper,pourquoi je vous dis et assure, que si vous mourez en la foi et avec la foi qui publiquement se presche et enseigne en ce royaume, touts chascun de vous, sans nul doute, serès éternellement damnez, car sans la foi de la vraie Église qui est la Romaine, il est impossible de plaire à Dieu. Maintenant donc qu'il vous reste encores un peu de temps pour faire gaing de

1. « Dum hi per plateas et compita,ut moris est, raptarentur, magna, inspectante populo catholicorum accessit multitudo, qui palam provoluti genibus a Christi jam candidatis martyribus benedictionem postulabant, quos neque quæstores neque satellites neque promiscua populi colluvies, addo neque ministrorum grex, nam hæc pecora campi insolentius cœteris se gerere solent, verbo vel signo aliquo prohibuerunt, sed aperte tantam animi constantiam et ardentem pietatis zelum fere omnes magnis præconiis extulerunt. » (P. Coffin, S. J.)

2. Chafloner.

Digitized by Google

la vie éternelle, employez-le à vostre advantage et convertissez-vous de tout vostre cœur à Dieu, embrassant premièrement la sainte et vraie foi catholique, et demandant pardon de tous voz mes-faits, affin que deveniez membres vifs de l'Église, et parties de ceste vie en l'unité du corps mistique de Jésus-Christ, qui est l'Église catholique, apostolique et romaine, quoy faisant puissiez estre sauvez, et rendus capables après ces deux heures de vie, entrer dans l'éternelle pour tout jamais. Ce qu'ayant dit, il leur donna sa bénédiction ; puis se tournant vers les huit autres mal-faiteurs qui estoient en l'autre chariot, leur usa de mesmes parolles et remonstrances, les bénissant pareillement, mesmes estant là présent un ministre hérétique, lequel ne s'opposa aucunement à ses parolles, ny ne luy condredit pas en un seul mot.

Le récit italien dit qu'il pria ces pauvres voleurs de dire avec lui : « Je crois à la sainte Église catholique et je désire mourir membre de cette Église. Je me repens et suis triste d'avoir mené une vie si mauvaise et méchante, et d'avoir si gravement offensé mon doux et miséricordieux Sauveur; » leur promettant que s'ils voulaient dire ces paroles sincèrement et du fond du cœur, il les absoudrait, « et alors un à un pour les vôtres », ajouta-t-il. « A ces mots prononcés avec tant d'amour et d'onction, un de ces pauvres scélérats fut si touché qu'il éclata en sanglots. Le Père l'exhorta spécialement, et adressa à Dieu pour lui une silencieuse prière, se couvrant le visage de la main, ensuite il parla de nouveau à haute voix. Finalement le pauvre homme confessa publiquement qu'il mourait catholique. Il n'est pas possible de savoir avec certitude ce qui arriva après. »

Un grossier fonctionnaire essaya fréquemment d'arrêter ses discours, mais le ministre, comme nous l'avons dit, semblait dominé par l'autorité du saint homme et par la doctrine qu'il enseignait, et n'intervint pas activement.

Finalement, l'officier lui ayant refusé l'autorisation de continuer ses paroles apostoliques, le martyr tomba à genoux, et faisant le signe de la croix sur la potence, il la baisa respectueusement, « et comme il avait auparavant travaillé avec tant d'amour et de piété pour le salut éternel des autres, il se livra maintenant pour quelques instants à la pensée de sa propre âme. »

L'exécuteur se mit alors à lui enlever sa robe et à le préparer pour le sacrifice. Pendant ce temps, le martyr demanda au shérif s'il pouvait parler au peuple. Le shérif, étant un homme très humain, lui répondit : « Oui, M. Roberts, vous pouvez parler. » Mais sa faiblesse était si grande, qu'il aurait été incapable de se faire entendre de la

Digitized by Google

foule, si le shérif ne lui avait permis de boire un peu d'*aqua vitæ* ou *eau confortable* qui lui fut présentée par un catholique présent dans une petite fiole de verre.

Après avoir bu quelques gouttes, il se tourna vers le peuple et demanda la permission de parler. On lui répondit par un bruyant murmure d'assentiment.

Il commença alors à leur adresser un discours, mais il fut tout à coup interrompu par le ministre et quelques-uns des malfaiteurs qui recommencèrent à chanter leurs psaumes de Genève. Il les pria de cesser, et se tournant vers le shérif, il lui dit très doucement : « Par politesse, Monsieur, rappelez-vous que je ne puis être entendu à cause de ce chant. » Le shérif là-dessus commanda le silence, et le Père Roberts commença : « *Audite, cœli, quæ loquor, audiat terra verba oris mei.* » Ce qu'ayant traduit en anglais, disant : « Mes honorables, respectables et très chers amis, » et commençant à poursuivre, il fut de nouveau interrompu par le susdit grossier fonctionnaire, dont l'insolence fut si grande, qu'il se vit publiquement repris et blâmé par plusieurs gentilshommes de grande condition qui tous protestèrent contre sa barbare grossièreté. »

Le Père alors bénit la foule et continua au milieu d'un grand silence : « Messieurs les nobles icy présents, et vous tous autres qui avec moy jouissez de l'honneur et de l'heur d'avoir ce royaume d'Angleterre pour lieu de naissance et douce patrie, plaise vous entendre, que je suis icy maintenant prest à subir la mort à laquelle on m'a condamné, pour non autre cause, que, prestre que je suis, je dois mourir. Cecy a esté fait et declaré (si je ne me trompe) pour crime de lese-Majesté, l'an 28 du regne de la Royne Elisabeth. Je n'ay pas commis d'autre crime que cestuy cy ; par où il appert que je meurs pour la querelle de la religion, religion, dis-je, qui est la mesme que celle qui fut icy premierement apportée de Rome par S. Augustin,apostre de l'Angleterre, lors que venant en ces quartiers, envoyé par S. Gregoire le grand pape, l'an 596, il retira ceste nation de l'infidelité et idolatrie, et la convertit à la foy chrestienne et cognoissance du vray Dieu vivant. Il y a grand ressemblance en nos intentions et actions. Il estoit moyne et religieux de l'ordre S. Benoist. Je le suis pareillement. Il a converty les ames de l'erreur du paganisme et idolatrie, et moy je les ay retiré de l'heresie. Il a esté icy envoyé par S. Gregoire pape, vicaire de Jesus Christ, et successeur de S. Pierre. Et moy par le mesme non en personne, mais en office et succession. Tout cecy je l'ay protesté, declaré et affirmé en pleine halle et devant tout le Senat et peuple y assistant :

Digitized by Google

C'est pour ces causes que je suis esté fait criminel et consequemment condamné à mort, ce la mesme je le repete et le confirme presentement devant vous tous en ce lieu où je dois perdre la vie.» Ayant dit ces parolles, voilà qu'on amena à pied l'autre prestre asçavoir Monsieur Wilsonns, au mesme chariot ; auquel P. Jean d'un portement et visage joyeux alla au devant et presenta la main pour luy aider à plus aisement monter, disant : Venez-ca, Monsieur, venez et soyez le bien venu, confrere et compagnon du mesme honneur de triomphe. Puis estans sortis et approchez avec grandes et affectueuses accolades, embrassements et benedictions, tesmoignerent l'un à l'autre, et firent veoir aux spectateurs, leur mutuelle charité et dilection, pleine de vraye pieté, de là leur fut permis quelque peu de loisir pour s'entreparler secretement. Apres quoy, les bourreaux desirants executer leur charge s'adresserent a père Jean, lequel ils lierent de telle sorte qu'il convenoit, pour luy donner le dernier supplice, puis firent de mesmes à Monsieur Wilsonns. Pendant cela, P. Jean porte ses yeux sur l'assemblée et la regarde attentivement, choisissant entre eux, et saluant par œillades ceux qu'il y cognoissoit, ausquels et a tous autres qui le saluoient rendoit les mesmes salutations, et les benissoit affectueusement. Pour le dernier, il fit une succincte et pathétique prédication au peuple, en laquelle il leur exposa ces parolles : ' *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis* ', et ces autres : ' *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi* '. Laquelle achevée, il se tint un peu coy et de repos, cōme reprenant halaine, puis il s'escria à haute et claire voix, disāt : " *Extra ecclesiam nulla salus* (1) ".

Pour lesquelles parolles, un des sergeants luy fit la reprimande, alleguant, qu'il ne luy estoit pas permis de dire telles choses au peuple. Mais un autre sergeant s'opposa à cestuy en disant: «Je n'entends rien de malséant de sa bouche, il n'y a que reprendre en ces mots, à la mienne volonté qu'il n'eut jamais plus mal parlé qu'à ceste fois.» En faveur de P. Jean adjousta aussi monsieur le Viconte (2): «Si long temps qu'il n'advance nuls propos en préjudice du Roy, nostre Sire, on ne luy peut deffendre de parler.» Le premier sergeant qui avoit ainsi tançé P. Jean, ne se sçavoit contenter, ainsi repliqua : « Qu'on ne luy devoit point permettre d'ainsi gagner et captiver le peuple par telles parolles et predications si bien dressées,

1. Et il répéta de nouveau ces mots en anglais, s'efforçant de les dire d'une voix très forte, criant à haute voix : « Hors de la vraie Église, il n'y a pas de salut. Un Dieu, une foi ; sans cette foi, il est impossible de plaire à Dieu. »

2. Le Shérif.

Digitized by Google

auquel père Jean pour sa deffense dit aussi : Je ne desbouche rien contre le roi, nostre Sire, ains au contraire, je prie très humblement Dieu le Créateur qu'il le veuille tenir, ensemble avec la Royne, le prince, Messieurs leurs enfants, son honnorable senat, et très prudent Conseil, joinct touts les fidels vassaux et obeissants subjects, car ce n'est pas le Roy qui nous oste la vie, non ce n'est pas luy, parce qu'estant un prince très-clément il n'espand pas le sang de ses subjects, pour lesquels il voudroit espandre le sien propre, mais c'est la très-cruelle beste, l'heresie. Beste, dis-je, qui est cause de touts les maux que nous endurons, c'est elle qui nous les a produit, et rien autre que l'heresie n'en est la cause.» Ayant dit cecy, il donna aux siens le dernier et très-joyeux à Dieu, leur laissant aussi la benediction ; puis il se porta les mains jusques contre ses yeux pour un petit se recueillir en soy-même, et vacquer à la contemplation du Seigneur Dieu, duquel il attendoit en bref la bienheureuse vision n'y ayant que la muraille du corps empeschant ceste felicité, qui tout à l'heure devoit estre desmolie par la mort imminente. Ce pendant on équipa monsieur Wilsonns, ce qu'estant fait, les bourreaux dirent au P. Jean, que son compagnon estoit ja preparé. Quoy entendant, retira a ses mains de devant ses yeux, et regardant le feu ja allumé, pour monstrer la gaiété de son cœur dit aussi ceste gaye parolle : O que l'on accomode là un chaud desjeuner (1). Un des assistants pensant qu'il devait sentir le froid en demeurant si longtemps avec ses vêtements déliés, lui offrit un bonnet de nuit pour se couvrir la tête, mais il dit avec un sourire : « Ne vous inquiétez pas de cela, Monsieur, je n'ai plus peur d'attraper un rhume.»

M. Somers, qui avait eu les fers aux mains jusqu'à ce moment, commença alors à parler, disant d'un air vif et doux : « *Benedicat vos omnipotens Deus, Pater, et Filius, et Spiritus sanctus.*» Il ajouta: « Le Père Roberts vous a dit les raisons pour lesquelles nous allons subir la mort, il ne faut donc pas que je répète deux fois la même chose. Je n'ai pas refusé de prêter le serment, parce que je refusais quelque espèce d'allégeance que Sa Majesté la reine fût en droit de demander de moi. J'ai refusé en raison des matières de foi incluses dans ce serment, et c'est là pourquoi il a été défendu par Sa Sainteté le pape, auquel nous tous, qui sommes les brebis du Christ, sommes tenus d'obéir en matière de foi. Je vous prie donc tous et vous exhorte à être obéissants au suprême pasteur de l'Église de Dieu.» Il conclut par les mêmes mots que le Père Roberts : «*Hors*

1. « *Here is a hott breakfast towards, despite the cold weather.* »

Digitized by Google

de l'Église catholique il n'y a pas de salut; hors de l'arche de Noé personne ne fut sauvé. »

A la fin, le Père Roberts se tourna vers le peuple et le pria de le dispenser de parler encore, les forces lui manquant, mais il demanda à ceux qui étaient catholiques de prier pour lui; se tournant ensuite l'un vers l'autre, les deux martyrs s'embrassèrent et se bénirent, et puis parlèrent quelques instants à voix basse (sans doute pour se confesser) jusqu'à ce qu'il leur fût dit que le moment de mourir était arrivé.

Tous deux ensemble, une fois de plus, aussi bien qu'ils le purent, bénirent de nouveau le peuple, et tandis qu'ils attendaient avec grande constance et calme qu'on fît avancer la charrette, ils échangèrent les propos suivants. Le Père Roberts dit : « *Omnes sancti et sanctæ Dei, intercedite pro nobis,* » et M. Somers dit : «*In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum,* » quand tout à coup les deux charrettes furent retirées au même moment, et les deux martyrs au milieu des seize criminels demeurèrent suspendus, et rendirent tranquillement leurs âmes entre les mains des saints anges. »

« Et ainsi ces deux braves champions, adroits cavaliers, prompts coureurs, et tres forts lutteurs en ceste querelle de la Foy catholique, joints l'un à l'autre, coste à coste, le chariot sur lequel ils estoient passant outre, avec grande constance, invincible courage et perseverante magnanimité, à la consolation et édification des spectateurs et de ceux qui le devroient entendre, demeurants attachez à la potence, ont offert, rendu et sacrifié leurs corps et ames comme saintes, impollues et très soueves hosties au Roy des martyrs Nostre Seigneur Jesus Christ, large remuneration des travaux et angoisses des Martyrs. Sortez donc à la bonne heure, o nobles ames, la porte de vostre prison est ouverte : entrez en liberté, vostre esclavage est finy ; recevez la vie, vous avez surmonté la mort : plongez vous en ce vaste Ocean de la félicité éternelle, à laquelle Dieu le Père, qui vous crea, Jesus Christ qui vous racheta et le Saint Esprit qui en vous fut espandu,vous appelle en compagnie de l'Imperatrice des cieux la Vierge Marie, qu'avez toussiours servie et preschée, et des saints anges, patriarches, prophetes, glorieux Apostres, Martyrs, Confesseurs, Vierges et touts Saints et Saintes ausquels vous avez esté incorporez en l'Eglise, ça bas militante. Maintenant vous serez enrollez et annombrez en la triomphante. Faites nous participants de vos mérites et intercessions, afin que parvenions heureusement à vostre tres-desirable compagnie par touts les siècles.

Digitized by Google

« Ores pour passer outre, leurs corps ainsi pendants, on leur usa d'une courtoisie non accoustumée à l'endroit des prestres justiciés pour ces suiets, c'est qu'on les y laissa tant que de tout ils fussent morts et expirez, là où on a de coustume de les faire tomber en terre tranchant la corde estant encores a demy vifs. Puis, on les a tiré de la potence, et les bourreaux les deshabillants, leur ont a l'ordinaire taillé les genitoires, et ouvert la poitrine, d'ou tirant toutes les entrailles, en choisirent les cœurs, lesquels aussi (selon la coustume) ils monstrerent au peuple, disant ces parolles : « Voilà les cœurs des traistres.» Et comme ainsi soit que d'ordinaire à ces parolles et ostension des cœurs, le peuple crie et respond à haute voix : « Vive le Roy », pas un de toute la multitude a esté ouy ny entendu le prononcer. « Tous restèrent silencieux, comme s'ils avaient été frappés de mutisme. »

Ce témoignage de la sympathie du peuple est encore assuré d'une façon plus expressive par le Père Coffin, qui dit : « Personne dans toute cette multitude (et elle était vraiment très grande) ne se trouva pour répondre : *Dieu sauve le roi*, ou : *Amen*, à la solennelle proclamation de l'exécuteur, mais tous demeurèrent en silence, comme privés de langues et de parole. Le peuple qui, sous le règne d'Élisabeth, cette verge d'iniquité, était seulement furieux contre nous, est maintenant presque entièrement favorable. Car, animé de je ne sais quel esprit, il glorifia ces deux martyrs d'unanimes applaudissements, et s'affligea de leur mort avec tant de sentiments d'humanité, qu'il semblait que chacun eût perdu son propre frère ou ami. Ce fut grâce à son intervention que l'exécuteur ne put pas pousser jusqu'au bout sur les martyrs l'exécution de la sentence, en les descendant encore en vie de la potence pour les couper en morceaux, suivant la coutume, tandis que les patients ont encore leur pleine connaissance. »

C'est vraiment un témoignage frappant de la noble et triomphante attitude des martyrs, que malgré leur refus de compromission et leur courageuse insistance sur les moins populaires et les moins bien comprises des vérités catholiques, ils aient gagné si complètement les sympathies de la foule mélangée accourue pour voir leur supplice.

Ne pourrions-nous pas dire plutôt que cette audace même qui les poussa à parler si franchement, fut précisément ce qui impressionna le peuple et le réduisit à un silence accompagné de terreur, souvenir de ce silence terrible qui régnait autour du gibet du Roi des martyrs ? Assurément plus d'un dans cette vaste assemblée se

Digitized by Google

frappa la poitrine et retourna en ville triste et consterné; sûrement il y en eut au moins quelques-uns qui murmurèrent les paroles du centurion : « Vraiment, c'était là un homme juste ! »

Il était déjà tard, et presque une heure après-midi quand l'exécuteur coupa la corde et descendit les corps des martyrs. Les têtes séparées furent enlevées pour être exposées au pont de Londres, suivant la coutume. C'est là qu'ils restèrent, et c'est là que la sainte Dame espagnole, Donna Luisa, voulut les saluer en passant son chemin (1), baissant respectueusement la tête et disant : « Oh ! quelle place inconvenante pour de si saintes reliques ! Que Dieu pardonne à ce peuple abusé qui a commis un si grand sacrilège aux yeux de sa divine Majesté. » Elle ne put sauver ces chers restes de la profanation, mais, à son inexprimable joie, il en fut autrement du reste des reliques sacrées. Les dépouilles des martyrs ne furent pas exposées comme d'habitude aux portes de la cité. Soit grâce à la sympathie populaire, soit pour toute autre raison, il fut décidé de les enterrer au lieu de l'exécution.

A cent pas environ de la potence, le long de la grande route, on creusa une large fosse, dans laquelle furent déposées les dépouilles des martyrs et au-dessus on jeta les corps des seize criminels. Cela était fait dans l'intention de laisser en compagnie de malfaiteurs les cadavres de ceux qui pendant leur vie avaient été persécutés et maltraités par de méchants hérétiques. Mais Dieu en avait décidé autrement, et les pauvres corps mutilés de ses saints devaient obtenir une sépulture plus convenable. Il fut décidé par leurs amis qu'un effort devait être tenté à tout prix pour sauver les saintes reliques. En conséquence, Dom Maur Scott fit appel à Donna Luisa pour l'aider dans cette sainte entreprise, en recevant le sacré dépôt dans sa maison, seul endroit de refuge relativement sûr. Cette noble dame y consentit avec la plus grande joie : il fut décidé que la nuit du 12 décembre, deux jours après le martyre, on ferait la tentative. Donna Luisa fut, à la vérité, avertie par un prêtre, que si la chose venait à être découverte, elle lui causerait des difficultés avec le conseil, mais cette conséquence l'inquiétait médiocrement. Son âme héroïque recherchait le péril et désirait la souffrance.

Dom Robert Haddock marchait à la tête de la petite troupe, composée de douze pieux et courageux catholiques, qui sortirent tard de la ville cette nuit du mercredi, pour exécuter leur périlleux

1. Donna Luisa demeurait à cette époque dans la Barbacane. Un espion rapporte (nov. 10, 1610), que sa maison était une des principales retraites de prêtres.

Digitized by Google

dessein. Donna Luisa avait de ses propres mains apprêté les fins linceuls de lin dans lesquels devaient être enveloppées les sacrées dépouilles, et elle attendait dans l'angoisse de l'incertitude le retour de la troupe et leur précieux fardeau. Elle et ses compagnes, prosternées en prière dans son oratoire, eurent à subir un martyre d'anxiété jusqu'à ce que finalement une joyeuse rumeur annonça l'arrivée tant désirée devant la maison. Quand la voiture s'arrêta à la porte, elle vint avec ses compagnes recevoir en pieuse procession les saintes reliques. Douze d'entre elles portant des voiles blancs et tenant à la main des cierges allumés, se tenaient à l'entrée de la maison : après avoir vénéré le sacré trésor, elles conduisirent les vaillants porteurs à travers les corridors jonchés de fleurs répandant un doux parfum et décorés de verdure, jusqu'à la porte de l'oratoire. Tendrement et avec un sentiment mêlé de joie et de chagrin on déposa les corps sur une couche devant le modeste oratoire, on les recouvrit d'un drap neuf en soie rouge, qu'on joncha de fleurs, puis on s'agenouilla tout autour en une silencieuse prière (1). Le reste de la nuit fut employé à laver et à embaumer les saintes dépouilles. Ainsi si nos martyrs partagèrent le calice du Christ en souffrant au milieu des malfaiteurs, ils reçurent également comme leur Maître l'hommage d'une tendre affection et piété à leur sépulture.

Malheureusement la courageuse petite troupe de libérateurs n'avait pas opéré sans encombre, et une partie de leur trésor était tombée aux mains de l'ennemi. Ils avaient atteint sains et saufs l'affreux théâtre de l'exécution et s'étaient mis à leur terrible tâche avec un courage héroïque. C'était une dégoûtante, horrible et répugnante besogne, mais ils l'accomplirent sans reculer, et après avoir soulevé les corps en décomposition des seize bandits, ils trouvèrent les restes mutilés des deux saints, et commencèrent à les emporter en silence pleins de joie et de triomphe. La voiture semble avoir été laissée à quelque distance, et ils avaient ainsi à y transporter leur fardeau. « Comme des vainqueurs qui se divisent les dépouilles, » ainsi s'exprime le Père Coffin, « chacun s'empara d'une partie, qui d'une main, qui d'une jambe, et ainsi ils prirent le chemin du retour. Mais malheureusement deux d'entre eux tombèrent entre les mains des gardes : on leur demanda qui ils étaient et d'où ils

1. Les détails de la procession sont fournis par Luis Nunez dans la description qu'il fait de l'invention des reliques de Dom Maur Scott et de ses compagnons. Nous pouvons être sûrs que Donna Luisa ne reçut pas avec moins d'honneur les reliques d'un homme pour lequel elle professait une si haute vénération.

Digitized by Google

venaient. L'un des deux, pris d'une frayeur soudaine, tenta de s'échapper, mais hélas ! en même temps il laissa tomber la jambe et la cuisse du vénérable Père Roberts, qu'il portait cachées sous son manteau. Les veilleurs de nuit, d'abord frappés d'étonnement, ne tardèrent pas à soupçonner ce qui se passait, et crièrent à l'homme de s'arrêter au nom du roi, s'il tenait à la vie. Mais celui-ci, jetant manteau et épée, s'enfuit à toutes jambes. L'autre homme fut saisi et conduit dans la prison de Newgate, où, bien qu'il fût seulement catéchumène et pas encore catholique, il ne put être amené à trahir ses compagnons, ou à demander pardon au magistrat. On ne savait, à l'époque où écrivait le Père Coffin, ce qu'il advint de lui.

La jambe séparée fut d'abord exposée à Newgate d'après la coutume barbare; ensuite le Dr George Abbot, évêque de Londres, l'implacable ennemi du martyr, ordonna de la faire enterrer dans l'église Saint-Sauveur à Southwark, pour empêcher les catholiques de la recouvrer. C'était cet Abbot qui s'était élevé avec le plus de véhémence contre le martyr pendant le procès, animant les juges contre lui, et faisant tout son possible pour nuire à sa cause. Il n'y eut pas en réalité de persécuteur du catholique plus avide de sang que lui, et il fut bientôt récompensé de son zèle par son élévation au siège de Cantorbéry au mois de février suivant. C'est ainsi qu'il se fait que le catholique passant sur le pont de Londres et jetant les yeux sur la belle église de Sainte-Marie Overie (maintenant appelée Saint-Sauveur) au bord du fleuve, peut se souvenir qu'à l'intérieur de ces murs profanés reste encore une relique du moine martyr qui mourut dans la lutte héroïque livrée pour regagner l'Angleterre à la foi (1). Qu'en passant il murmure une prière aussi bien pour ceux qui sont redevables du bonheur de posséder la foi à des vies et à des morts d'hommes comme notre martyr, que pour ceux qui sont encore plongés dans les ténèbres extérieures de l'hérésie. Certainement que notre martyr, maintenant qu'il se tient dans la lumière de la face divine, n'oubliera pas le troupeau pour lequel il est mort.

Le reste des saintes reliques fut transporté à Douai. Donna Luisa en écrivit à la marquise de Caracena : « Comme je sais que Votre Excellence prendra part à ma joie, je ne veux pas tarder de vous dire que hier, j'ai mérité, ou plutôt sans le mériter, j'ai eu l'honneur de fournir pour la seconde fois des suaires (ce qui m'a fait penser à ceux de Notre-Seigneur) pour les deux derniers martyrs. Les

1. Des « martyrs » bien différents sont maintenant honorés à Saint-Sauveur. La chapelle de la Sainte-Vierge est profanée par des vitraux de couleur reproduisant les traits et les blasphèmes des prêcheurs protestants condamnés pour hérésie sous le règne de la reine Marie.

Digitized by Google

premiers ont été tellement souillés par les préparations nécessitées par l'embaumement des corps, qu'il a fallu les changer. Ils n'ont par conséquent pas eu sur eux un seul fil de personne d'autre que de moi, depuis l'heure où ils sont glorieusement livrés à Dieu. Mes indignes mains les ont confiés à leur linceul, et ont cousu la toile que les Anglais appellent de Hollande quand le tissu n'est pas gros. J'aurais voulu que ce fût une étoffe d'or, bien qu'aux yeux de la miséricorde de Dieu, ce qui est offert à Lui ou aux siens pour sa cause, ait la valeur de l'or le plus fin, et recevra de Lui, au temps qu'il a marqué, d'éternelles récompenses. Les propriétaires du sacré dépôt l'ont emporté, en me laissant une partie des reliques, en reconnaissance de l'hospitalité que je leur ai accordée.

On peut aisément se figurer avec quelle joie et exaltation ces glorieux trophées furent reçus à Douai. Il n'était cependant que juste qu'au moins une partie des reliques de Dom Jean Roberts fût donnée à son monastère de Compostelle. Un bras fut en conséquence confié aux soins de Dom Guillaume Johnson, l'ancien compagnon de notre martyr à Valladolid et à Saint-Martin, qui devait le prendre comme un trésor infiniment précieux à présenter à l'abbé et à la communauté de la fameuse abbaye. Yepès rapporte avec grande émotion comment il vit de ses propres yeux et tint en ses mains cette relique sacrée, quand Dom Guillaume passa par Valladolid dans son voyage à Santiago. Il en demanda une partie pour l'abbaye de Saint-Benoît, et réussit à obtenir un grand morceau, car il était assurément convenable que quelque souvenir du martyr fût laissé à Valladolid, dans ce monastère où il s'était d'abord réfugié aux pieds de saint Benoît.

Ainsi Londres, Douai, Valladolid, Santiago se partagèrent les dépouilles terrestres de celui qui maintenant prie pour ces villes dans le ciel comme il a aimé et a travaillé pour elles sur la terre. Mais hélas ! une grande partie du trésor a depuis été perdue à la suite des persécutions religieuses.

La principale partie en fut gardée avec grand honneur jusqu'à la Révolution française dans le prieuré de Saint-Grégoire, auquel avait appartenu le martyr. Alors elle disparut, absorbée, comme tant d'autres trésors sacrés, dans ce gouffre de sacrilèges et de violences. A notre connaissance il ne subsiste plus qu'un seul doigt, qui est encore conservé avec un respectueux amour par les religieuses franciscaines de Taunton. Nous en avons devant nous, tandis que nous traçons ces lignes, une petite parcelle.

Le bras de Santiago fut perdu, comme nous l'avons déjà dit, lors

Digitized by Google

de la suppression de l'abbaye de Saint-Martin, bien que peut-être il ne le soit pas pour toujours.

Nous trouvons une intéressante mention des reliques dans une lettre de Dom Augustin Bradshaw à M. More, agent du clergé anglais à Rome. Elle est datée du 25 septembre 1611.

Il écrit : « Également je vous prie de vous mettre en rapport avec lui (il s'agit du procureur bénédictin) pour nous obtenir la permission de placer sur nos autels les reliques du Père Roberts et de M. Wilson que nous avons embaumées dans notre maison de Douai ; ce serait pour nous une très grande consolation d'avoir cette permission, *saltem* que nous puissions les exposer *ad ornamentum altaris.* Le concile de Trente, session XXV, numéro 30, ne se montre pas difficile en cette matière. Mon bon Monsieur, pressez notre procureur de faire quelque chose en ceci. »

Nous n'avons malheureusement pas trouvé quel fut le résultat de cette pétition. Sa concession aurait été un important témoignage pour le culte rendu à nos martyrs dès le moment même de leur supplice.

A présent naturellement, aucune vénération publique ne peut être accordée ni à la mémoire ni aux reliques de ce vénérable serviteur de Dieu. Pour cela nous devons attendre jusqu'au jour si longtemps désiré où la cause de nos martyrs aura été décidée à Rome, et où l'autorité aura placé autour de leur front l'auréole de la béatification.

D. BÈDE CAMM.

(La fin prochainement.)

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. — Le R^me^ P. D. Dominique Serafini, abbé-général de la congrégation de Subiaco, a été nommé consulteur de la Sacrée-Congrégation de l'Inquisition.

ITALIE.—Les Bénédictins de la Badia de Florence ont accepté depuis le 1er janvier de cette année la rédaction de l'*Ateneo*, feuille hebdomadaire, littéraire, scientifique et artistique, qui vient de commencer sa vingt-neuvième année.

ANGLETERRE. — La fête des sept bienheureux martyrs anglais de l'ordre de St-Benoît, dont le culte a été récemment reconnu par le Saint-Siège, a été célébrée avec solennité le 1er décembre dernier et les deux jours suivants dans tous les monastères de la congrégation anglaise,

Digitized by Google

ainsi que dans les autres maisons de l'ordre établies en Angleterre et en Écosse.

***

Nous avons déjà mentionné la nomination de D. Cuthbert Butler à la charge de conférencier pour les étudiants catholiques de l'Université de Cambridge. Les anciens Bénédictins anglais possédaient dans cette ville une maison (actuellement le *Magdalen College*). Le 13 octobre dernier, les RR. PP. D. Cuthbert, Butler et D. Benoît Kuypers et le Frère Hugues Connolly ont pris possession d'une maison dans cette ville (n° 5, Hobson Street) et l'ont baptisée du nom de *Benet House*. Les deux Pères sont unis, l'un au *Christ's*, l'autre au *King's College*. (*Downside Review*, 1896, pp. 317-318.)

ALLEMAGNE. — L'*Ordo* de la Congrégation de Beuron pour 1897 donne l'état des monastères à la fin de 1896 : l'abbaye de Beuron compte 132 religieux, dont 72 moines de chœur; celle de Maredsous, 111 religieux, dont 55 moines de chœur ; celle d'Emaüs à Prague, 66, dont 30 moines de chœur ; celle de Seccau en Styrie, 77, dont 36 moines de chœur ; celle de Laach, 84, dont 30 moines de chœur ; celle d'Erdington, 13 moines de chœur et 6 convers. L'abbaye de Cucujaes en Portugal, comprend 26 religieux. En outre 25 religieux vivent en dehors de la Congrégation ; l'un d'eux est abbé de Fort-Augustus en Écosse, un autre prieur de Cesena en Italie, les autres travaillent à relever la congrégation brésilienne.

SUISSE. — Le *Catalogus religiosorum* de l'abbaye d'Einsiedeln, publié au commencement de cette année, donne 93 prêtres, 13 scolastiques, 31 frères convers profès et 4 novices, en tout 141 religieux. Parmi les profès de ce monastère on remarque les R^mes^ abbés de Saint-Meinrad (Indiana) et de New-Subiaco (Arkansas) en Amérique, deux professeurs du collège Saint-Anselme à Rome et plusieurs missionnaires aux États-Unis.

BAVIÈRE. — Le *Catalogus monachorum* de la Congrégation de Bavière donne à la fin de 1896, l'état suivant : Abbaye de Metten, 47 moines de chœur et 12 convers ; abbaye d'Augsbourg et prieuré d'Ottobeuron, 33 moines de chœur et 40 convers ; abbaye de Scheyern, 20 moines de chœur et 12 convers ; abbaye de Saint-Boniface à Munich et prieuré d'Andechs, 25 moines de chœur et 59 convers ; prieuré de Weltenbourg, 4 moines de chœur, 5 convers ; prieuré de Schaeftlarn, 13 moines de chœur et 20 convers ; soit un total de 290 religieux.

***

La Société bénédictine des missions de Sainte-Ottile en Bavière commence la publication d'une nouvelle revue destinée à faire connaître les travaux de ses missionnaires d'Afrique; elle porte le titre de *Missions-Blaetter, illustrirte Zeitschrift für das katholische Volk.* Cette revue contiendra

Digitized by Google

plus d'informations que l'*Heidenkind* et paraîtra le 15 de chaque mois en 32 pages gr. in-8°; le prix en est de 1 fr. 85.

Le premier numéro contient un rapport détaillé sur la mission du Zanzibar du 1 juillet 1895 au 1 juillet 1896. Nous en parlerons prochainement.

AMÉRIQUE. — Nous recevons d'un confrère de l'abbaye du Sacré-Cœur (Territoire Indien) le récit de la bénédiction du premier abbé de ce monastère, et nous nous faisons un plaisir de le communiquer à nos lecteurs :

« Le 11 novembre restera un jour à jamais mémorable pour la première abbaye bénédictine dans le Vicariat Apostolique du Territoire Indien. En ce jour, le Rme P. Thomas Dupéron reçut la bénédiction abbatiale et fut installé comme premier abbé de Sacred Heart. Les préparatifs de cette cérémonie furent faits un peu à la hâte. Après son élection à la dignité abbatiale, le futur abbé fut chargé par la communauté de la représenter en qualité de délégué au chapitre provincial. Le P. Thomas partit immédiatement pour la France; en Amérique,on ignorait si l'élection avait été approuvée par le Rme abbé général, et quand l'élu pourrait être de retour. Assurés de l'approbation et croyant que le P. Thomas serait de retour pour la mi-novembre, les membres de Sacred Heart « *uno corde et animo* » s'étaient mis à l'œuvre pour rendre la cérémonie aussi imposante que possible, et espéraient que la bénédiction solennelle aurait lieu vers la fin de novembre.

La cérémonie toutefois devait être avancée de plusieurs jours pour permettre à Mgr Meerschaert, notre vénéré vicaire apostolique, de la présider, Sa Grandeur célébrant vers la fin de novembre son jubilé de vingt-cinq ans de prêtrise et ne pouvant s'absenter alors de Guthrie. Si l'on tient compte du peu de temps qu'on eut pour se préparer, on doit avouer que la fête fut grandiose et ne laissa rien à désirer.

Je fus un des privilégiés, à qui une invitation fut envoyée. Il va sans dire que je m'empressai d'accepter. Le matin du 10, je partis d'Oklahoma City en compagnie de Mgr Meerschaert et de plusieurs prêtres. A Shawnee une foule de dignitaires et d'autres personnes nous attendaient pour faire avec nous le voyage en voiture à Sacred Heart, ou plutôt il nous restait encore un bout de chemin de fer à faire. C'est une ligne qui ne commence et ne finit nulle part, comme on dit ici, mais qui nous rapproche de 4 ou 5 milles de Sacred Heart. Tecumseh est la ville la plus proche de Sacred Heart. Toutes les voitures disponibles étaient là pour nous conduire au monastère. Le prieur de Sacred Heart nous servait de guide; et bien qu'il fasse le voyage une ou deux fois par mois, on prétend qu'il s'est trompé de chemin, pour nous permettre de nous faire une idée des routes affreuses qui traversent le pays. Mais tous étaient de bonne humeur; pour plusieurs c'était une nouveauté; la poussière qu'on avalait, les cahotements de la voiture qui faisaient peur à ceux qui n'avaient vu que les routes bien soignées des

Digitized by Google

États, et d'autres petits accidents contribuaient à nous faire oublier la monotonie du voyage.

Vers midi on s'arrêta pour dîner. On nous servit sur l'herbe un excellent repas, le tout arrosé d'un verre de vin fabriqué à Sacred Heart. Nous avions avec nous Sa Grandeur Mgr Dunne, évêque de Dallas et les deux abbés assistants, D. Frowin Conrad, abbé de Conception, et D. Ignace Conrad, abbé de New-Subiaco.

On se remet en route ; vingt-cinq ou trente milles paraissent bien longs par de pareilles routes. Nous exprimons ce sentiment à nos conducteurs de Sacred Heart ; un sourire d'étonnement nous fit comprendre que tel n'était pas leur avis. Pendant les premières années, Sacred Heart était à 70 ou 80 milles d'un chemin de fer ; plus tard la distance fut réduite de la moitié ; et maintenant, depuis une année, il ne reste plus que 30 milles ; à Sacred Heart on se croit maintenant très près du monde civilisé. Tout est bien qui finit bien ; vers cinq heures du soir nous arrivâmes en vue de Sacred Heart. Sur une colline qui domine toute la contrée environnante, les premiers fondateurs du monastère ont planté une croix, qui marque leur prise de possession de ce coin sauvage du Territoire Indien. Le monde se demanderait : comment est-ce possible que des gens sensés viennent se fixer ici ? loin du monde, sur des terres moins fertiles qu'on en trouverait ailleurs, etc. ? La question n'a pas été posée peut-être à saint Benoît, mais il a sûrement donné l'exemple aux fondateurs de Sacred Heart. Abstraction faite des raisons que les bénédictins pourraient donner pour justifier ce choix, en voici une qui suffit. Les futurs fondateurs de Sacred Heart furent envoyés pour pourvoir aux besoins spirituels des catholiques du Territoire. Le Territoire n'avait pas encore été ouvert à la colonisation des blancs ; et les Pères vinrent s'établir au milieu de la tribu catholique des Potawatomies. Ils ne pouvaient nullement prévoir alors que l'avenir prouverait qu'ils s'étaient apparemment trompés dans leur choix. Un avenir plus lointain pourrait également prouver, qu'après tout, l'emplacement de Sacred Heart ne pouvait être mieux choisi.

Du haut de la colline, en face de Sacred Heart, le coup d'œil est superbe. Pour quelqu'un qui a lu le chapitre LXVI de la Règle de Saint-Benoît, on voit de loin que Sacred Heart possède tout le nécessaire : des étangs, des machines, qui dispensent d'un moulin comme on en avait au temps de saint Benoît, des jardins à perte de vue, un verger admirable dans sa variété. Comme Noé, on cultive la vigne ; seulement on connaît la force du vin et on ne s'oublie pas. D'un autre côté, on voit la boulangerie en pleine activité, plus loin les ateliers du charpentier, du forgeron, etc., etc. Toutefois les fils de saint Benoît ne devaient pas se contenter du matériel. Comme dans toutes nos grandes abbayes, on s'occupe aussi de l'instruction de la jeunesse. Les Pères dirigent un collège pour les blancs en même temps qu'une école pour les Indiens. Tout près de l'abbaye s'élève la plus belle

Digitized by Google

église du Territoire. Dans une autre direction, nous voyons le couvent et académie des sœurs de la Merci, et un couvent plus petit des sœurs Bénédictines. Il n'est donc pas étonnant que lors de ma première visite à Sacred Heart, mon conducteur protestant appelât cet ensemble : la ville de Sacred Heart.

Toute une file de voitures pénètre dans l'enclos de l'abbaye. Le son de toutes les cloches de l'église et de la maison annonçait que les visiteurs ne sont pas de ceux qu'on voit tous les jours. Nous fûmes reçus avec une cordialité vraiment monastique. La poussière nous avait quelque peu transfigurés, aussi s'empressa-t-on de mettre ordre à la toilette. Le souper servi au réfectoire avait de quoi satisfaire tous les appétits.

Après le souper, une surprise attendait l'abbé élu et ses hôtes à l'académie des Sœurs. Les jeunes filles de la tribu indienne des Potawatomies avaient préparé en son honneur un beau drame intitulé : « Des ténèbres à la lumière. » Ce fut admirablement rendu ; des adresses furent présentées au nouveau prélat, des chants de circonstance, des pièces de musique très bien exécutées ; nous avions raison d'être enchantés de cette belle fête, que la gratitude avait inspirée. Le jour fut par exception plus long qu'il n'est généralement dans un monastère bénédictin.

Le lendemain, la grande et belle église devait être témoin d'une cérémonie qu'on n'avait jamais vue dans le pays. La cérémonie commença à 10 heures précises. A l'abbaye tous les officiants de la messe s'étaient revêtus des ornements de leur rang, et la procession se forma à l'église. Les étudiants du collège suivaient la croix, puis les élèves de l'Académie avec les Sœurs, ensuite les religieux de Sacred Heart au nombre d'environ 40, après eux le clergé étranger, séculier et régulier. Puis venaient l'abbé élu, accompagné de l'abbé Frowin Conrad de Conception à droite, et de l'abbé Ignace Conrad de la Nouvelle Subiaco à gauche, et Sa Grandeur Mgr Dunne, évêque de Dallas, qui avait tenu à témoigner par sa présence de son affection envers les Bénédictins. Sa Grandeur Mgr Meerschaert, sous un superbe baldaquin porté par quatre religieux, entouré des ministres sacrés, fermait la longue ligne, suivie, elle-même, d'une foule de fidèles, telle que Sacred Heart n'en avait jamais vu. La messe pontificale commença et fut exécutée en chant grégorien. Le prêtre assistant était le Très Rév. Tihen, vicaire général de Wichita, représentant Sa Grandeur Mgr Hunnessen, empêché pour lors d'assister à la cérémonie ; — diacre de la messe, D. Ildephonse Lanslots, O. S. B., — sous-diacre, D. Guillaume Ospital, O. S. B. ; — diacres d'honneur : Guillaume Ketcham de Muskogee et François Hall de Chicashee ; — chapelains de Mgr Dunne : Rév. Crowley de Denison (Texas) et Rév. Heuchemer de Gainesville ; — chapelains de l'abbé Frowin Conrad, D. Félix de Grasse, O. S. B., et D. Hilaire Cassal, O. S. B. : — chapelains de l'abbé Ignace Conrad : D. Germain Guillaume, O. S. B., et D. Blaise Harichabalet, O. S. B. Les lettres approuvant l'élection et nommant

Digitized by Google

le P. Thomas premier abbé de Sacred Heart furent lues par D. Ildephonse Lanslots. Après l'Évangile, l'abbé Ignace Conrad prêcha le sermon de circonstance sur le texte : « *Hæc est dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea* ». L'abbé Ignace est un orateur de premier ordre. Il dépeignit en termes élégants le courage héroïque du premier missionnaire, qui vint dans ce désert, il y a environ 25 ans — le R^me^ Isidore Robot, le premier préfet apostolique du Territoire Indien — comment, au milieu d'épreuves et de privations, il avait jeté les fondements de ce qui est aujourd'hui l'abbaye de Sacred Heart. L'orateur prouva qu'une fondation comme celle-ci est une bénédiction pour toute la contrée et devait être pour tous une cause de joie. C'était en outre, un jour de triomphe et d'allégresse pour les fils de saint Benoît, qui voyaient en ce jour couronner de succès leur entreprise et un travail de 25 années. De cette nouvelle abbaye, comme autrefois de Subiaco et du Mont Cassin, sortiront de jeunes apôtres, pénétrés de l'esprit de prière et d'abnégation, qui iront prêcher aux autres ce qu'ils ont d'abord pratiqué eux-mêmes. Le grain de sénevé deviendra un arbre gigantesque, qui étendra ses branches à travers les diocèses avoisinants.

A l'Offertoire l'orchestre exécuta une très belle composition d'un jeune clerc, D. Grégoire Gerrer. Ce fut une scène émouvante quand, à la fin de la messe, le nouvel abbé fut conduit à son siège par l'évêque et y reçut l'hommage de respect de tous ses religieux. Le prédicateur avait dit que le nouvel abbé était sincèrement aimé de tous. Le baiser de paix que tous venaient recevoir de leur chef, prouva qu'il était réellement Abba-Pater. Un grand nombre d'assistants en furent attendris jusqu'aux larmes et durent se dire : « *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* ».

Après la messe, la procession se reforma et retourna dans le même ordre au monastère.

A 2 heures on prit place à table. Je ne dirai rien du menu ; le P. cellérier avait fait merveille. A la fin du dîner plusieurs toasts furent portés, entre autres par Mgr Meerschaert, Mgr Dunne, M. Tihen, vicaire-général de Wichita, etc. Le nouvel abbé remercia en termes heureux ses hôtes de l'honneur qu'ils lui avaient fait. A 7½ heures du soir les étudiants du collège, réunis dans la grande salle, donnèrent une séance littéraire en l'honneur du nouvel abbé. Des discours furent prononcés en anglais français, grec, latin, espagnol, allemand, italien, basque, potawatomie et chactaw (langues indiennes). Les anciens avaient trop oublié leur grec, et ne savaient pas assez de basque ni d'indien pour apprécier ce qu'on disait. Ce qui rehaussa encore cette fête littéraire, ce fut l'exécution de plusieurs beaux morceaux de musique par l'orchestre de l'abbaye. La journée avait été bien remplie. On quitta l'abbaye souhaitant au monastère et à son abbé un *ad multos annos* bien mérité ».

D. Ildephonse LANSLOTS, O. S. B.,
de l'abbaye d'Afflighem, miss. apost.

Digitized by Google

AUTRICHE. — Le 17 janvier, le R^me^ abbé de Saint-Paul en Carinthie a célébré le 30e anniversaire de son abbatiat, en même temps que le 70e de sa naissance. A cette occasion Mgr l'évêque de Gurk s'est rendu à l'antique monastère et a pris part à la fête organisée par le monastère. A table, le chef du diocèse, en adressant ses félicitations au jubilaire, a fait ressortir le rôle de l'abbaye de Saint-Paul et l'influence qu'elle exerce autour d'elle tout particulièrement par l'érection du gymnase supérieur qui est à présent annexé à l'abbaye. On a frappé une médaille commémorative de ce jubilé.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

Dans la nuit du 2 au 3 janvier S. É. le cardinal Sanfelice, O. S. B., de la congrégation du Mont-Cassin, archevêque de Naples. La *Revue* donnera le mois prochain une biographie détaillée du regretté défunt.

Le 6 novembre, à Lukuledi (Zanzibar), le fr. Joseph Meier, à l'âge de 30 ans, dont trois de profession.

Le 7 novembre, le R. P. D. David F. Barry, profès de Saint-Edmond de Douai, à l'âge de 61 ans, dont 36 de profession.

Le 14 décembre, au monastère de N.-D. de Bonne-Espérance, près Rugeley (Angleterre), Dame Marie-Séraphine Turner, à l'age de 78 ans, dont 55 de profession.

Le 20 décembre, au monastère de la Paix à Menin, Dame Marie-Angélique Thibau, à l'âge de 62 ans, dont 38 de profession.

Le 21 décembre, à l'abbaye de Teignmouth (Angleterre), Dame Marie. Winefride Moyers, à l'âge de 55 ans, dont 35 de profession.

Le 28 décembre, le R. P. D. Ernest Mauss, de l'abbaye de Seitenstetten (Autriche), à l'âge de 63 ans, dont 39 de profession et 37 de prêtrise.

Le 12 janvier, au monastère d'Ottobeuron (Bavière), le fr. conv. Willibald Kloek, à l'âge de 71 ans, dont 41 de profession.

Le 16 janvier, à l'abbaye de Saint-Gabriel à Prague (Bohême), la sœur conv. Josèphe Hoeckelmann, à l'âge de 41 ans, dont 5 de profession.

Le 20 janvier, à l'abbaye de St-Étienne d'Augsbourg, le fr. conv. Odilon Dorner, à l'âge de 78 ans, dont 43 de profession.

Digitized by Google

NOTES
D'ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

I. Sur un prétendu Falcidius, théologien romain du IVe siècle.

PARMI les Questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament attribuées faussement à saint Augustin, il y a un chapitre fort curieux, le cent-et-unième, intitulé : *De iactantia Romanorum leuitarum* (Migne 35, 2301). Il y est question d'un théologien fourvoyé, qui prétendait mettre les simples diacres sur le même rang que les prêtres, sinon au-dessus. Le nom de ce personnage, que saint Jérôme a pris à partie dans son épître CXLVI, sans le connaître autrement que par la rumeur publique, serait Falcidius, d'après le texte reçu des Questions apocryphes :

> Quidam igitur, QUI NOMEN HABET FALCIDII, duce stultitia et ciuitatis Romanae iactantia, leuitas sacerdotibus et diaconos presbyteris coaequare contendit, non dicam praeferre.

Le manuscrit Paris lat. 2709, fol. 97, du IXe siècle, utilisé par les Mauristes quand il faisait encore partie de la bibliothèque de Colbert, offre à cet endroit la variante suivante : *quid habet nomen falsi dereq*runt.*

Un ecclésiastique fort érudit du siècle dernier, J. B. Morel, dans ses « Éléments de critique » (Paris, 1766), a émis l'avis que cette variante devait cacher la leçon primitive. D'après lui, le nom du personnage en question serait *Falsus ;* les mots *de re*, par opposition à *nomen habet*, marqueraient que de fait il était digne de porter un tel nom ; *quaerunt* serait une addition maladroite d'un copiste.

J'ai trouvé récemment une troisième leçon dans deux manuscrits, également du IXe/Xe siècle. Le premier est le Paris lat. 17385 (fonds Notre-Dame), fol. 80v ; le second, un ancien manuscrit de l'abbaye de Saint-Ghislain, acheté aux héritiers de sir Thomas

Digitized by Google

Philips par la bibliothèque royale de Bruxelles (2e série 972, Cheltenham 363). Ce second codex contient des annotations, parfois en vers, dans lesquelles un inconnu proteste énergiquement et à tout propos contre l'attribution à Augustin des erreurs dont l'apocryphe est émaillé. Au lieu de *Falcidii* ou de *falsi derequaerunt*, les deux manuscrits lisent *falsi dei*. Le vrai texte, d'après eux, serait donc :

> Quidam igitur, NOMEN QUI HABET (*Brux.* qui nomen habet) FALSI DEI, duce stultitia et ciuitatis Romanae iactantia, etc.

En d'autres termes, le personnage visé dans la question CI du Pseudo-Augustin ne se serait appelé ni Falcidius ni Falsus : il aurait simplement porté le nom d'une fausse divinité.

Il est un autre personnage, tout aussi peu orthodoxe que le prétendu Falcidius, auquel saint Jérôme fait quelque part un grief de porter un nom dérivé de celui d'un faux dieu. C'est à la fin de son second livre contre Jovinien (Migne 23, 338), quand, s'adressant à Rome, il lui dit :

> Cave Iouiniani nomen, quod de idolo deriuatum est. Squalet Capitolium, templa Iouis et ceremoniae conciderunt : cur uocabulum eius et uitia apud te uigeant ?

Il serait téméraire de conclure de ce rapprochement à l'identité des deux personnages. Jovinien a une mémoire suffisamment chargée, pour qu'on ne lui impute pas sans preuve une erreur que Jérôme lui-même ne lui a jamais reprochée. Toutefois il est malaisé de se défendre d'un certain soupçon. C'est à Rome, on le sait, et sous le pontificat de Sirice, que Jovinien se déclara ouvertement hérétique. Il n'est pas impossible qu'avant d'en venir à cet éclat, il ait déjà commencé sous Damase, c'est-à-dire à l'époque où fut écrite la question CI du Pseudo-Augustin, à propager des théories hasardées au sujet de la hiérarchie ecclésiastique.

II. Un fragment inédit des catéchèses de l'évêque Niceta.

Michel Denis a édité en 1802 (Codd. mss. theol. Bibl. Palat. Vindob. II[3], 2042-47), six fragments des catéchèses de l'évêque Niceta de Remesiana auquel Gennade a consacré le chapitre XXII de son *De uir. illustr.* Il les avait tirés d'une compilation intitulée *Ordo vel breuis explanatio de catechizandis rudibus* contenue dans le manuscrit lat. 1370 (Xe siècle) de la bibliothèque de Vienne.

Il existe dans le manuscrit 469 (A 214) de la bibliothèque de Rouen, provenant de l'abbaye de Fécamp, XIe/XIIe s., un *Ordo*

Digitized by Google

assez semblable à celui dont s'est servi Denis. On remarque toutefois çà et là quelques différences, dont voici les principales :

fol. 123v, un passage de l'*Explanatio Symboli* (Migne 52, 872 b. c.) est donné sous cette rubrique : DE IMMORTALITATE ANIMAE NICETA IN LIBRO QUINTO AD COMPETENTES. Cette indication est peut-être exacte (*quintus de symbolo* Gennade). Cependant il faut noter qu'au f. 131 s. les fragments III et V édités par Denis figurent également sous le titre NICETA IN LIBRO QUINTO AD COMPETENTES, bien qu'ils ne fassent point partie de l'Explication du symbole, dont le texte nous est parvenu en entier. Il ne faut pas donc trop se fier à ces chiffres.

Une particularité plus importante, c'est que le manuscrit de Rouen ne contient que la moitié du fragment IV de Denis. Après les mots *Credo in Deum Patrem omnipotentem*, il continue ainsi :

> & cetera. Post hæc quoque interrogandus est, sicut sanctus Augustinus dicit...

Par contre, le premier fragment *Instructiones igitur* est plus complet dans le manuscrit de Rouen que dans celui que Denis a utilisé. Au lieu de s'arrêter aux mots *sive homo commonuit et suasit*, il comprend encore ce qui suit :

> Qui hoc beneficium praestitit, melius aliud prouidere non potuit. Quid autem potest esse melius hoc consilio, cum homo de infideli efficitur fidelis, de peccatore fit iustus, de seruo liber, de extraneo domesticus, de inimico amicus Dei constituitur, postremo ad similitudinem Dei reformatur, atque heres regni caelestis inscribitur ? Hoc praestat fides, hoc praestat baptisma omni homini, tam libero quam seruo, tam uiro quam feminae, tam diuiti quam pauperi, tam romano quam barbaro. Et ut sciatis hoc ita esse, audite quid apostolus Paulus, per quem Deus locutus est, affirmet : Expoliate uos, inquit, ueterem hominem cum actibus suis, et induite nouum, qui renouatur in agnitionem eius qui illum creauit. PETRUS APOSTOLUS IN LIBRO II° CLEMENTIS. Nam si in mandatis habemus...

La tournure de ce petit fragment aussi bien que sa liaison intime avec ce qui précède, le soin que met le scribe à préciser la provenance des différents morceaux, tout porte à croire que ces lignes ont véritablement fait partie du premier discours de l'évêque Niceta aux catéchumènes.

Une nouvelle occasion se présentera prochainement de revenir sur cet intéressant personnage, à propos de deux de ses opuscules dont je viens de retrouver le texte original.

Digitized by Google

III. Le responsum sancti Severi sur les sept degrés de la hiérarchie ecclésiastique.

Le catalogue de la bibliothèque de Lambeth Palace mentionne, parmi les pièces contenues dans le ms. 414, fol. 63v, un *Responsum sancti Seueri de septem gradibus ecclesiæ.* Cette indication, à première vue, semblait devoir permettre de faire un peu de lumière sur la provenance de l'apocryphe hiéronymien qui porte le même titre (P. L. 30, 152). Malheureusement, il n'en est rien. Voici le texte de ce morceau, que le Rév. W. H. Frere, bien connu par ses remarquables travaux sur la liturgie, a gracieusement transcrit à mon intention :

INCIPIT DE SEPTEM GRADIBUS ECCLESIAE
RESPONSUM SANCTI SEVERI
DE XPI TRADICIONE CUM ESSET IN CORPORE

INT. Dic mihi qua aetate erat ihs quando baptizatus est baptismo iudaeorum post natiuitatem illius ?

R. Dico tibi, kl. ianuarias tunc circumcisus est; illud erat baptismum iudaeorum in illo tempore. Deinde a iohanne baptista

I. In qua aetate erat tunc quando baptizatus est ?

XX & VIIII annorum aetatis suae.

I. Dic mihi si in septem intrauit gradus ecclesiae ?

R. Uere quod intrauit.

I. Ubi fuit episcopus vel presbyter ?

R. Sed duo opera conueniunt ei. Iuxta offerendum, fregit panem et benedixit calicem. Tunc fuit in istis gradibus.

I. Ubi fuit diaconus ?

R. In illo die quando lauit pedes discipulorum, et extersit linteo quo erat precinctus, tunc fuit diaconus.

I. Dic mihi si fuit subdiaconus ?

R. Uere quod fuit. Quando iussit discipulis suis aurire aquas et inplere hydrias in diebus nuptiarum in chana galileae & de aqua uinum fecit, & erat mater eius ibi. ¶ In die ephifaniorum factum est. Tunc fuit subdiaconus.

I. Ubi fuit exorcista ?

R. Quando increpauit unum daemonium lunaticum, qui semper cadebat in ignem & aquam, quem non potuerant discipuli eicere: tunc fuit exorcista.

I. Dic mihi fuit lector ?

R. Uere quod fuit, sicut legitur in lege : Cum essent iudaei in unum & sedit ihs inter illos, et accepit librum, et coepit legere. Tunc fuit lector.

EXPLICIT DE SEPTEM GRADIBUS ECCLESIE

Digitized by Google

On voit que le titre de la pièce n'est vérifié qu'imparfaitement par le contenu : au lieu de sept ordres, nous n'en avons ici que six, y compris l'épiscopat. Tout cet exposé n'est ni gallican, ni encore complètement romain: les petits traités analogues qu'on trouve çà et là dans les plus anciens manuscrits liturgiques de la Grande-Bretagne accusent un état de choses et des notions beaucoup moins rudimentaires (Comp. le *Pontificale Ecgberhti* p. 10 suiv. Surtees Society t. 27, 1853).

Quant à dire quel est le Severus mentionné dans l'inscription, c'est présentement chose impossible. Il est même difficile d'assurer que les deux premières lignes de celle-ci se rapportent nécessairement à ce qui suit, et que le *Responsum sancti Severi* doive être identifié avec les demandes et réponses *De xpi tradicione.* Ce titre si long et si peu en rapport avec le contenu donne lieu de soupçonner quelque confusion, quelque omission peut-être de la part du copiste. L'opuscule du ms. de Lambeth demeure donc provisoirement à l'état de simple curiosité littéraire.

IV. Le commonitorium palladii du ms. 1068 de la bibliothèque d'Arras.

Parmi les trente-deux livres mentionnés dans le ms. 849 d'Arras comme ayant été donnés à l'abbaye de Saint-Waast par l'abbé Sévold (993-1005), figure un *Commonitorium Palladii* qui devait faire partie d'un recueil d'opuscules de saint Ambroise.

Ce recueil existe encore aujourd'hui à la bibliothèque d'Arras,où il porte le n° 1068. C'est un manuscrit du IXe siècle : le *Commonitorium Palladii* s'y lit fol. 34-38, à la suite du *De Sacramentis* de saint Ambroise.

L'opuscule ainsi intitulé n'est autre que la préface de l'ouvrage attribué parfois à saint Ambroise sur les mœurs des Brahmanes. C'est une composition apocryphe au premier chef, et par là même d'assez minime intérêt. Toutefois, comme elle est ancienne et que personne jusqu'ici n'a pris la peine d'en rechercher la provenance exacte, il ne sera pas inutile de noter que le texte contenu dans le manuscrit d'Arras diffère complètement de celui qui est imprimé dans l'appendice de saint Ambroise, Migne 17, 1131.

On s'en aperçoit dès les premiers mots. Le texte reçu commence ainsi :

> Desiderium mentis tuae, Palladi, quae immenso sapientiae amore incensa noua semper discere optat...

Digitized by Google

Dans le manuscrit d'Arras, l'ouvrage débute par la même pensée, mais exprimée en termes différents :

> Commonitorium Palladii. Mens tua, quae et discere et multum discere cupit, inmenso amore succensa, etiam aliud nobis opus quod efficere deberemus iniunxit.

Un peu plus loin, d'après le manuscrit, l'auteur du *Commonitorium* se serait transporté en compagnie de l'évêque Musée jusqu'aux extrémités de l'Inde :

> Accessi autem ante aliquot annos usque ad summa Indiae loca cum Museo episcopo Dulenorum, ubi cum intollerabili aestus ardore... (Un personnage du nom de Moyse occupait le siège épiscopal d'Adule en Éthiopie v. 400. Voir Lequien, *Oriens christ.*, II, 665-8.)

De même, ce serait l'auteur lui-même qui aurait recueilli de la bouche d'un savant de Thèbes les récits relatifs aux Brahmanes :

> Ego tamen de ipsis Brachmanis potui aliqua utcumque cognoscere a quodam Thebaeo scolastico, qui ob hoc ipsum sponte quidem sua peregrinari uoluit, in captiuitatem tamen inuitus incurrit.

Dans le texte connu jusqu'à présent, c'est Musée seul qui a été aux Indes, c'est à lui que le Thébain a raconté les péripéties de son aventureuse expédition.

Enfin, le *Commonitorium* manuscrit se termine par la mention de Néron *qui Petrum ac Paulum sanctos apostolos interemit.* Ce trait fait défaut dans l'imprimé.

Ces différences constituent un phénomène assez singulier, et semblent de nature à exciter l'intérêt des critiques sur la genèse d'un apocryphe complètement négligé jusqu'à ce jour.

Un autre exemplaire du *Commonitorium Palladii*, en tout semblable à celui d'Arras, existe à la bibliothèque du Vatican, lat. 281, fol. 127^{v} (XIVe s.).

V. Solution d'un problème d'histoire littéraire : le diocèse d'origine de Leporius, théologien gaulois du Ve siècle.

On a longuement et savamment disserté sur le pays d'origine de Leporius, théologien gaulois du commencement du Ve siècle, qui causa d'abord grand scandale en propageant une doctrine erronée sur l'Incarnation, mais qui, une fois converti par saint Augustin, édifia l'Église par une rétractation célèbre, et mérita d'être mentionné

Digitized by Google

dès 430 par les moines de Constantinople parmi les Pères qui ont transmis dans son intégrité la doctrine de la foi.

Cassien, dans son traité sur l'Incarnation, l. I, ch. 2, nous fait bien savoir de quelle ville était sortie l'hérésie dont Leporius avait été le porte-étendard ; mais, par malheur, ce passage a été défiguré dans les anciennes éditions. Elles portent *et maxime Beligarum urbe*, qu'on a ensuite corrigé en *ex maxima Veligarum urbe*. Là-dessus, les hypothèses ont surgi nombreuses et variées. S'agissait-il de Belley sur le Rhône, ou de quelque localité de la Grande-Bretagne, ou d'une ville de Lucanie nommée Velia, ou de Rome elle-même, une partie du Palatin ayant jadis, paraît-il, porté aussi le nom de Velia ? Quelques fins critiques supposèrent sagement qu'il fallait lire *ex maxima Belgarum urbe*, autrement dit, de Trèves. L'édition critique de Cassien, que M. Petschenig a donnée en 1888 dans le C. S. E. L. de l'académie de Vienne, est venue donner raison à ces derniers. Sur les quatre manuscrits mis à profit pour cette édition, trois portent *uelgarum*, le quatrième *belgarum*. (MS. Paris. lat. 14860, fol. 3.)

Cette constatation n'est pas sans quelque importance. M. Burn, dans son récent volume " The Athanasian Creed and its early commentaries " (Texts and Studies, Cambridge 1896), p. LXXIII, a été amené à soupçonner une certaine corrélation entre la rétractation de Leporius et l'apparition de la confession de foi attribuée à saint Athanase. M. Burn ne parle que d'une corrélation d'époque et de milieu. Peut-être un jour ira-t-on plus loin : peut-être reviendra-t-on à la vieille donnée d'après laquelle l'église de Trèves, premier foyer de l'hérésie naissante de Leporius, aurait été également le berceau de la célèbre formule *Quicumque uult saluus esse*. La plupart des auteurs récents inclinent pour la Provence, et pour l'école de Lérins en particulier ; mais je vois des difficultés sérieuses contre ce sentiment, et les raisons qu'on fait valoir à l'appui perdent beaucoup de leur force quand on se rappelle que plusieurs des premiers maîtres du grand monastère insulaire sont précisément originaires de la Gaule Belgique.

D. G. MORIN.

Digitized by Google

LE DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DU CULTE DE SAINT JOSEPH.

Il y a dans l'action de Dieu sur l'Église une merveilleuse harmonie, que l'étude attentive de son histoire peut seule faire saisir et mettre dans toute sa lumière. Ce n'est pas seulement sur le développement extérieur de l'Église à travers les siècles que s'exerce l'action de l'Esprit-Saint ; elle s'étend aussi au développement doctrinal de la foi consignée dans les Écritures ou confiée au dépôt de la tradition, ainsi qu'aux manifestations de la dévotion du peuple chrétien, manifestations qui peuvent varier et qui varient effectivement au cours des âges. De même qu'à la suite de négations audacieuses ou d'assertions hasardées, certaines vérités de la foi font l'objet de l'examen approfondi des docteurs, puis, scrutées dans toute leur profondeur et saisies dans toute leur étendue, font davantage ressortir d'autres points jusque-là moins remarqués, ainsi les relations qui unissent entr'eux les différents membres du corps mystique de l'Église et les relient au Christ, chef suprême de ce corps, suivent-elles le développement des vérités doctrinales ou parfois même le font pressentir et le provoquent. Ces relations constituent le culte de l'Église. Il s'établit et il existe entre les dévotions de l'Église et sa doctrine des relations étroites qui les soumettent à une influence réciproque. Les définitions dogmatiques provoquent nécessairement, sinon un épanouissement, au moins une manifestation plus accentuée de dévotions ; les dévotions, à leur tour, amènent à un temps donné la définition ou la reconnaissance officielle de vérités doctrinales. Les définitions dogmatiques sont l'expression de l'esprit de l'Église, les dévotions sont celles de son cœur ; l'esprit agit sur le cœur, le cœur sur l'esprit, et cette action réciproque se perpétue à travers les siècles, montrant à tous les regards que la véritable dévotion est inséparable du dogme, comme le dogme lui-même est inséparable d'un culte extérieur et sensible. L'Esprit agit sans cesse ; il nous fait entrer graduellement dans l'intelligence de ces mystères, en nous dévoilant peu à peu les relations des membres du corps mystique du Christ, et cette action s'exercera jusqu'au jour où, réunis dans l'unité

Digitized by Google

de foi et de connaissance du Fils de Dieu, nous aurons atteint la plénitude de l'âge du Christ (1).

Telle fut l'action de l'Esprit-Saint à l'égard de la dévotion au Père nourricier de l'Homme-Dieu. Cette dévotion, qui, de nos jours, occupe une place de choix dans la vie du peuple catholique, est relativement peu ancienne. Mais il n'y a là rien d'extraordinaire. La place réservée au culte de St Joseph correspond à celle qui lui a été assignée dans la sainte Famille et qui est fixée par ses relations avec le Seigneur. La dévotion, dont il est actuellement l'objet, s'est développée au moment assigné par Dieu et répond à de nouveaux besoins de la société chrétienne. De même que son développement tardif correspond à l'humilité de sa vie à Nazareth, ainsi son exaltation comme patron de la sainte Église est-elle la juste récompense d'une vie cachée en Dieu et pour Dieu (2).

Le silence qui entoure les origines du culte de St Joseph, pourrait, à première vue, étonner les chrétiens soucieux de respecter les formes anciennes des croyances de l'Église. Des chrétiens séparés de l'Église romaine n'ont pas manqué de nous objecter les prétendues nouveautés introduites dans nos croyances et dans notre culte. Oubliant la distinction radicale qui existe entre les dogmes de notre foi et les pratiques de notre dévotion, ils ont méconnu le caractère de ces dévotions, qui ne sont que le libre exercice de la piété s'appliquant à comprendre et à honorer d'une manière plus particulière, mais toujours en relation avec le dogme, quelque mystère de la vie du Sauveur ou quelque vertu de la vie de ses Saints, dans le but de vivifier la foi individuelle et de lui faire produire des fruits de salut. Ces dévotions varient suivant les temps et les circonstances, suivant les besoins de l'Église et du peuple fidèle ; elles naissent et se développent sous le souffle de l'Esprit-Saint; elles sont toujours l'expression de la piété du peuple chrétien, et, parfois, l'Église, qui les surveille, leur donne une approbation solennelle.

Cette vérité est facile à constater dans le développement historique du culte de St Joseph. Certes les motifs qui ont poussé le

1. Cf. Faber, *Le St-Sacrement*, Livr. I, sect. V, *Dublin Review*, 1871, p. 412-413.

2. Le meilleur travail qui ait été publié sur l'histoire du culte de St Joseph est celui du chanoine Lucot : *St Joseph, étude historique sur son culte, premier office avec variantes, notes et traduction sur des documents des XVe et XVIe siècles: recueil de pièces tirées des anciennes liturgies.* Paris, Plon, 1875, 376 pp. in-8°. Nous signalerons particulièrement l'étude du R. P. Pfülf, S. J., *Die Verehrung des hl. Joseph in der Geschichte* (Stimmen aus Maria-Laach, XXXVIII (1890), pp. 137-161, 282-302 ; et l'article de Dom Plaine, *St Joseph, patron de l'Église universelle (Science catholique*, 1895, pp. 908-925, 964-981). Nous aurons l'occasion, dans la seconde partie de notre article, de parler du travail de Mgr Barbier de Montault sur le culte de St Joseph et les dévotions qui s'y rattachent.

Digitized by Google

peuple chrétien à rendre des hommages tout particuliers au Père nourricier de Jésus, et déterminé l'Église à leur donner une consécration solennelle ne datent pas d'aujourd'hui ; ils sont aussi anciens que son institution même. Jamais l'Église n'a méconnu la haute dignité accordée par Dieu à l'humble artisan de Nazareth ; jamais elle n'a perdu de vue le rôle que la Providence lui avait assigné dans la mission terrestre du Fils de Dieu. Toutefois on peut assurer que le culte de St Joseph ne répondait pas aux nécessités de la première heure. Au moment où le Fils de Dieu se révélait comme le Messie annoncé par les Prophètes, alors que les Apôtres allaient prêcher au monde le grand mystère d'amour accompli par Dieu pour la rédemption du genre humain, à ce monde qui ne pouvait plus concevoir la divinité en dehors de l'anthropomorphisme ou du fétichisme le plus grossier, il fallait à tout prix faire saisir la véritable nature de cet Homme-Dieu, vrai Dieu et vrai homme. Il fallait que l'Église concentrât sur cette éblouissante figure de l'Homme-Dieu tout son amour et toute sa dévotion. Il fallait inculquer au peuple chrétien les grandes vérités de l'unité de la nature divine dans la Trinité des personnes, établir la véritable doctrine de l'humanité et de la divinité du Christ, expliquer le mode de l'union hypostatique, défendre la réalité des deux volontés et des deux natures dans l'unité d'une personne, montrer enfin le caractère de l'œuvre de la Rédemption consommée par l'Homme-Dieu pour rendre à l'homme le vêtement de grâce dont le péché originel l'avait dépouillé. Il fallait enfin, pour clôre ce magnifique épanouissement de la doctrine révélée, mettre à l'abri de toutes les attaques de l'hérésie et du rationalisme le dogme de la présence réelle du corps du Christ dans le Sacrement de l'Eucharistie. Cette intronisation solennelle du Saint-Sacrement sur les autels est en quelque sorte le couronnement de l'édifice du dogme catholique sur la personne du Christ. Chacune de ces vérités est aussi ancienne que l'Église, mais les siècles les mettent l'une après l'autre dans un relief plus marqué, sous un jour plus lumineux.

Mais déjà, suivant une loi inévitable que nous indiquions au début de cet article, l'examen approfondi des vérités catholiques relatives à la personne de l'Homme-Dieu, jeta le reflet de ses clartés sur la personne de la Mère de Dieu. En établissant le dogme de l'humanité du Fils de Dieu, l'Église était amenée à définir le dogme de la maternité divine de Marie, à proclamer les nobles prérogatives, les glorieux privilèges qui découlent de cette dignité : sa dignité sans tache, sa préservation de tout péché actuel, à montrer sa position

Digitized by Google

dans l'œuvre de l'Incarnation et dans ses relations entre le Verbe incarné et les hommes rachetés ; à reconnaître enfin son Immaculée Conception,qui est la glorification suprême de celle qui a brisé la tête du serpent et triomphé de toutes les hérésies.

Qui peut s'étonner dès lors de voir le merveilleux développement de la dévotion catholique dans la multiplicité des hommages extérieurs rendus à la sainte Humanité du Christ, au Saint-Sacrement, à sa passion, à ses plaies, à son divin Cœur ? Qui peut trouver étrange de voir la piété des fidèles rivaliser de zèle dans l'expression des honneurs rendus à la Mère de Dieu, à celle qui est l'image la plus fidèle des perfections de l'Homme-Dieu et la mère de tous les fidèles ? Toute la vie de l'Église est là pour attester l'union la plus intime qui a toujours existé entre le culte rendu au Fils et le culte rendu à la Mère ; ils sont inséparables dans la pensée de l'Église comme dans la pratique de ses membres.

Il était dans les desseins de la Providence que St Joseph sortît de l'ombre dans laquelle il était resté pendant les premiers siècles de l'Église. Les dogmes étaient fixés : JÉSUS-CHRIST, le Fils putatif de Joseph, était adoré comme vrai Dieu, Marie, son épouse, reconnue et vénérée comme la Mère de Dieu. Les temps des persécutions étaient passés : à côté des glorieux martyrs du Verbe, qui ont scellé leur foi de leur sang, et qui seuls ont joui pendant les premiers siècles des honneurs du culte liturgique, il est temps que l'Église accorde une place aussi honorable que légitime, à ces autres témoins de la foi, qui ont rendu témoignage au Verbe par la pratique de toutes les vertus. La piété des fidèles réserve à saint Joseph une place d'honneur : elle a vu dans le juste de Nazareth les vertus évangéliques briller du plus vif éclat, et, s'attachant à les contempler, elle a donné naissance à une dévotion qui n'a fait que grandir sous le haut patronage de l'Église.

Si le culte public décerné à St Joseph est, du moins en Occident, d'origine assez récente, il serait faux de conclure du silence des anciens monuments liturgiques que la dévotion envers le père nourricier de Jésus n'ait pas existé à une époque déjà ancienne. Ce culte est fondé sur l'Évangile : il devait se développer nécessairement sur les fondements établis par les auteurs sacrés, mais à l'heure voulue par la Providence, et suivant les lois de l'économie divine qui préside aux destinées de l'Église.

Qu'on nous permette d'emprunter à Mgr Pie une de ces pages magistrales où il montre avec sa profondeur et sa lucidité ordinaires cette loi providentielle dans ses applications au culte de St Joseph.

Digitized by Google

« Les fondements du culte de St Joseph, écrivait en 1871 le grand évêque de Poitiers, reposent sur l'autorité certaine de l'Évangile et sur les raisons théologiques les plus concluantes. Et cependant, l'antiquité chrétienne alors même qu'elle professait très explicitement sa piété envers d'autres saints, par exemple envers le saint Précurseur, envers les saints Apôtres, envers les premiers martyrs, s'est trouvée muette, ou à peu près, sur ce point. Non pas que les grands Docteurs se soient tus sur les prérogatives et sur les vertus du virginal Époux de Marie, du père nourricier de Jésus, du dépositaire des conseils divins; à bien prendre, on trouve dans Origène, dans saint Jean Chrysostome, et surtout dans saint Augustin, le germe de tout ce qui est venu plus tard sous la plume des scholastiques et des mystiques. Il n'en pouvait être autrement. Quoique rares et concis, les textes évangéliques qui s'y rapportent sont tellement substantiels et expressifs, qu'il était impossible aux commentateurs de ne pas mettre au jour la doctrine qui en découle. Mais c'est cela même qui fait naître un juste étonnement. Comment expliquer que le passage de la spéculation à la pratique ait pu être si lent à se déterminer, et que les annales de l'Église d'Occident n'offrent pendant tant de siècles aucune trace d'un culte liturgique, d'un hommage public, d'une dévotion populaire envers celui qui se recommandait par tant de titres à la confiance et à la vénération des peuples !

« Ce fait, si peu concevable en lui-même, reçoit son explication de la loi que nous avons annoncée. Le culte de saint Joseph était un de ces dons que le père de famille, comme un prudent économe, s'était proposé de tirer plus tardivement de ses trésors. C'était une de ces réserves, et si l'on peut ainsi dire, une de ces surprises que le suprême Ordonnateur du festin des âmes avait ménagées pour la fin du banquet : *Tu autem servasti bonum vinum usque adhuc.* Et, si l'on veut pénétrer plus avant dans ce mystère, si l'on cherche à scruter respectueusement la raison de cette conduite providentielle, les maîtres de la vie spirituelle font passer devant nos yeux plus d'un aperçu satisfaisant. Le voile qui couvre le nom et la puissance du vénérable Joseph durant les premiers âges chrétiens, apparaît comme le prolongement du silence dans lequel a été enveloppée sa carrière mortelle ; c'est la continuation de cette vie cachée, dont les splendeurs devaient d'autant plus émerveiller l'intelligence et le cœur des fidèles, que la révélation en aurait été plus longtemps contenue. Puis le nom même que le Joseph du second testament a hérité du fils de Jacob, augurait pour lui cette destinée, en vertu de laquelle il devait croître

Digitized by Google

et grandir avec le temps, exciter d'âge en âge, par la manifestation graduelle de ses beautés et de ses richesses intérieures, un nouvel essor d'amour dans toutes les âmes pures : *Filius accrescens Joseph* (1).»

Les Évangiles sont sobres de détails sur le père nourricier de Jésus; toutefois les quelques allusions qu'ils contiennent, esquissent admirablement dans ses grandes lignes la mission et le caractère de l'époux virginal de la Mère de Dieu. Ces quelques traits relevés par les Pères des premiers siècles de l'Église formèrent les premiers germes d'une dévotion qui alla toujours en s'accentuant (2). Les traditions qui avaient cours parmi le peuple chrétien, abstraction faite des évangiles apocryphes qui suppléent trop abondamment au silence des livres canoniques, conservaient le souvenir de la fuite en Égypte, séjour de Joseph à Hermopolis, et entouraient d'un profond respect son tombeau que l'on montrait, au VIIe siècle, dans la vallée de Josaphat, et les lieux sanctifiés par son séjour à Nazareth (3). L'art chrétien, lui aussi, perpétua et raviva le souvenir de S. Joseph. Si l'on ne peut avec certitude citer une représentation du Saint antérieure au IIIe siècle, on le rencontre maintes fois au IVe et au Ve. Il est dès lors inséparable des représentations de la vie du Sauveur et de la Vierge Marie (4).

Il est difficile de dire à quelle époque précisément il faut faire remonter les premières manifestations d'un culte public rendu à S. Joseph. On suppose que sur ce point l'Orient a devancé l'Occident, mais on ne possède rien de bien précis sur l'origine d'une fête particulière en son honneur. Les Grecs célèbrent, le dimanche avant Noël, la fête des ancêtres du Christ et parmi eux S. Joseph ; le dimanche dans l'octave de Noël, ils font la fête de S. Joseph, en même temps que celle du roi David et de Jacques le mineur, jour où l'on récite à l'office les compositions poétiques de Joseph l'hymnographe (883). Dans plusieurs calendriers grecs, on trouve également au 26 décembre une fête de Marie et de Joseph son époux (5), tandis que le Ménologe de Basile le jeune (Xe siècle) fixe la commémoraison de S. Joseph au jour même de Noël, et place au lendemain le souvenir de la fuite en Égypte (6). Mais on peut se demander si l'Église grecque

1. *Œuvres*, 2e édit., Poitiers, Oudin, t. VII (1877), pp. 116-117.

2. Cf. Pfülf, 144-145.

3. Sozomène, *Hist. eccl.*, v, 21 ; Adamnan.

4. Voir Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'Art chrétien*, Paris, III, 170-186 ; du même, *Étude sur l'iconographie de S. Joseph* (*Revue de l'Art chrétien*, 1883, pp. 347-378) ; Rohault de Fleury, *La sainte Vierge*, I, 61-63 ; J. Didiot, *S. Joseph et l'art chrétien primitif* (*Revue de l'Art chrétien*, 1866, 225) ; Kraus, *Real-Encyclopedie*, II, 72.

5. *Acta Sanctor.*, t. III, Mart., p. 6 ; Nilles, *Calendarium manuale utriusque Ecclesiæ*, I, 63.

6. *Ib.*, I, 365.

Digitized by Google

a adopté dès le IXe siècle l'office de Joseph l'hymnographe, et même si cette fête existait déjà au IXe siècle. La chose est fort douteuse.

Les livres liturgiques des Syriaques, au moins à partir du XIIIe siècle, renferment des pièces relatives à S. Joseph, notamment un canon sur la révélation de l'ange à S. Joseph, sorte de méditation poétique sur l'Évangile (*Matt.*, I, 18), mais ici encore on peut se demander si l'on est en présence d'une véritable fête liturgique (1). Les Coptes ont peu de saints dans leurs offices ; S. Joseph, qui y apparaît après S. Jean-Baptiste et avant les apôtres, a un office propre. Ils fêtent S. Joseph au 20 juillet, jour auquel plusieurs Églises d'Italie commémoraient jadis la mort du père nourricier du Christ; mais, bien que l'on retrouve cet office, de même que l'hymne à S. Joseph en usage en Abyssinie, dans des manuscrits du moyen âge, il n'est pas possible de fixer l'époque de leur origine (2).

Les plus anciennes recensions du martyrologe hiéronymien offrent au 20 mars la mention suivante : « In Antiochia Sancti Joseph (3) », qui se rapportait à un martyr. Du VIIIe au Xe siècle, on ne trouve aucune mention du père nourricier de Notre-Seigneur, pas plus dans les litanies que dans les martyrologes. Ce n'est que peu à peu, à partir du Xe siècle, que nous voyons apparaître la commémoraison de saint Joseph au 19 mars sous la rubrique : « In Bethleem sancti Joseph » souvent avec l'addition « nutritoris Domini », comme dans le martyrologe de Fulde (4), et les calendriers de Vérone, de Ratisbonne au Xe siècle (5), de Stavelot (6), de Werden (7), et dans les martyrologes de Reichenau, de Trèves, etc. (8). C'est à tort qu'on verrait dans cette mention du 19 mars une confusion de noms provoquée par la présence du martyr d'Antioche au 20 mars ; assurément cette confusion exista parfois, comme on peut s'en convaincre par le texte des martyrologes de saint Remi de Reims (9) et de saint Maximin de Trèves (10) où l'on trouve : « Antiochia S. Ioseph sponsi S. Mariæ.» Le martyrologe de Fulde maintient la distinction des deux saints au 19 et au 20 mars. Adon de Vienne et le moine

1. Cf. *Eastern Devotion to St. Joseph*, par W. H. Kent, O. S. C., ap. *Dublin Review*, avril 1895, pp. 249-259.

2. *Ib.*, 252-253 ; cf. *Acta Sanctor.*, p. 7.

3. *Martyrol. Hieronim.*, edid. J. B. de Rossi et L. Duchesne, p. 34.

4. *Analecta bollandiana*, I, 19.

5. *Der hl. Wolfgang, Bischof von Regensburg, Histor. Festschrift.*, herausgegeb. von Mehler, Ratisbonne, Pustet, 1894, p. 173.

6. Martène, *Ampl. Coll.*, VI, 670.

7. *Ib.*, 651 ; cf. 653.

8. *Acta Sanctor.*, t. III, Mart., p. 7.

9. *Martyrol. Hieronim.*, p. 34.

10. *Acta Sanct.*, l. c.

Digitized by Google

Usuard n'ont pas conservé le nom de Joseph, ni provoqué l'identification des deux personnages du 19 et du 20. Le martyr d'Antioche ne tarda pas à disparaître, pour faire place au seul père nourricier de Jésus. Le martyrologe métrique de l'abbé irlandais Gorman au XIIe siècle, le mentionne en termes explicites : « Ioseph tuir fri tentaib Caemhaiti Crist cintigh » (1). On pourrait croire que ce dernier a supplanté le premier, mais il y a plutôt lieu de supposer que lors des remaniements du martyrologe et dans les additions qui y furent faites, on tâcha de rapprocher le nom de saint Joseph de la fête du 25 mars, comme on le fit pour saint Joachim, le bon larron et la passion de saint Jacques le mineur (2).

Les commentaires bibliques des exégètes les plus en vogue, Bède le vénérable, Raban Maur, Walafrid Strabon avaient de nouveau appelé l'attention sur le père nourricier du Sauveur et provoqué vraisemblablement son insertion au catalogue des saints. L'éloge de saint Joseph se retrouve naturellement sur les lèvres des commentateurs des Livres saints, parmi lesquels il faut mentionner tout particulièrement notre moine liégeois, Rupert, plus tard abbé de Deutz, et saint Bernard (3).

C'est au XIIe siècle qu'on trouve les premières traces d'une dévotion publique à saint Joseph. Nous ne parlerons pas ici de la légende qui attribue aux Carmes venus de Syrie en Palestine, la première introduction de l'office de saint Joseph (4) ; cette opinion est controuvée par l'examen de leurs livres liturgiques antérieurs au XVe siècle. Le cardinal Tommasi signale la présence du nom de saint Joseph dans une litanie à Rome au XIIe siècle (5). C'est de cette époque que pourraient aussi dater les litanies des Saints jadis en usage à Bologne, publiées par Benoît XIV et dans lesquelles saint Joseph figure parmi les confesseurs (6). Cette ville, dit-on, possédait dès 1129 une église dédiée à saint Joseph, église qui fut desservie par des Bénédictins jusqu'au commencemeut du XIVe siècle, où elle passa aux Servites (7). Quoi qu'il en soit de l'existence de cet oratoire au XIIe siècle, il est certain que lors de l'invention du corps de saint Pétrone dans l'église de Saint-Étienne à Bologne, en 1141, un auteur contemporain signale parmi les reliques découver-

1. Joseph une tour contre incendies, le cher nourricier du Christ (*The Martyrology of Gorman* édité par Whithley Stokes (H. Bradshaw Society), Londres, 1895, p. 58).
2. Assemani, *Kalend. eccl. univ.*, V, p. 506.
3. Pfülf, ap. *Stimmen aus Maria-Laach*, p. 151.
4. *Acta Sanctorum*, t. III, Mart., p. 8.
5. *Opera*, t. V, p. XVI.
6. *De Canoniz. Sanctorum*, IV, p. II, app. 2, p. 471.
7. *Ib.*, d'après Masini, *Bononia illustrata*, I, 166, 349.

Digitized by Google

tes en cette occasion, des « reliquiae S. Joseph (1) ». L'année précédente, l'abbaye bénédictine d'Alcester, au comté de Warwich, fondée en cette même année et peuplée par une colonie de moines de Winchester, voyait son église élevée « en l'honneur de la sainte Vierge Marie, de sainte Anne sa mère, de saint Joseph, nourricier de notre Sauveur, de saint Jean-Baptiste, de saint Jean l'Évangéliste et de tous les Saints (2) ». La charte de confirmation donnée par le comte Robert de Leicester indique la sainte Vierge et saint Jean-Baptiste comme patrons principaux (3).

Le XIIIe siècle offre des témoignages plus explicites de la dévotion privée à St Joseph : tels sont ceux du B. Herman, de l'ordre de Prémontré (✠ 1236), qui reçoit le surnom de Joseph et l'assurance de la protection du saint patriarche (4), et de la Bienheureuse Marguerite de Cortone, du tiers-ordre de St-François (✠ 1297), qui avait la pieuse coutume de réciter chaque jour cent *Pater* en l'honneur de St Joseph et cent autres en honneur de l'obéissance de Jésus enfant envers Marie et Joseph, pour mieux répondre au désir que lui avait exprimé le Seigneur lui-même de lui voir honorer la sainte Vierge et son Père nourricier par des prières particulières (5).

Si la grande sainte Gertrude ne connaît pas encore de fête spéciale en l'honneur de St Joseph, ce qu'elle dit du saint patriarche en la fête du 25 mars montre que ce saint était aussi l'objet d'une dévotion particulière de sa part (6). La relique de la ceinture de St Joseph que le sire de Joinville rapporta d'Orient en 1254, et dont il enrichit la collégiale de St-Laurent située à proximité de son château, dut certainement contribuer au développement de la dévotion au Père nourricier de Jésus. L'on ne s'inquiéta pas alors de son authenticité ; aussi pouvons-nous nous dispenser d'examiner cette question. Le fait historique de la translation suffit pour constater l'existence de la dévotion (7).

Il semblait cependant étrange que le saint patriarche n'eût pas encore de fête officiellement reconnue par l'Église ; c'est ce que constate avec regret un écrivain du XIIIe siècle. Aussi propose-t-il de

1. *Acta Sanct.*, t. II. Octob., p. 468.
2. *Monasticon Anglicanum*, 1682, I, 471.
3. *Ib.*
4. *Acta Sanct.*, I, Mart., p. 683 sq.
5. *Ib.*, III, Feb., pp. 333, 352 ; Pfülf, p. 153.
6. *Revelationes Gertrudianae et Mechtildianae*, Poitiers, Oudin, 1875, I, p. 335 ; voir aussi *Sainte Mechtilde*, I, c. 45.
7. *Annales archéolog.*, de Didron, II, 113-115 ; On trouvera cette note reproduite avec d'autres détails intéressants dans les *Œuvres complètes* de Mgr Barbier de Montault, VIII, 556-558.

Digitized by Google

lui consacrer le troisième jour après l'octave de l'Épiphanie, parce qu'en cette semaine l'Évangile parle de St Joseph, et, si ce jour tombe un dimanche, de transférer la fête au mercredi, ou même au 17 janvier et au 13 juillet, si possible, avec octave. Il développait ses raisons en faveur du culte à rendre à ce grand Saint et réfutait les objections qui pouvaient lui être adressées. Cet opuscule d'un inconnu, qui nous a été conservé dans un manuscrit de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Laurent de Liége, témoigne d'une ardente dévotion envers le saint patriarche. L'auteur de la proposition était allé plus loin, et avait même composé un office qui nous a été conservé avec ses mélodies propres : office nocturne et diurne ainsi que messe. La séquence commence par ces mots :

Ave stella semper clara,
Inter omnes clarissima,
Joseph tua prece pia
Fac nos digne te laudare,
Venerari et amare,
Corde mundo, mente pia.

L'écrivain avait prévu le cas où son opuscule viendrait à tomber entre les mains de moines « qui laudes nocturnas amplificant et extendunt »; aussi avait-il pris soin de le disposer également pour leur usage. Cet opuscule est curieux à plus d'un titre, et bien qu'on ne puisse montrer qu'il ait jamais été fait usage de l'office qu'il contient, il offre un témoignage du plus haut intérêt en faveur de la dévotion à St Joseph (1).

Plus nous descendons le cours des siècles, et plus nombreux et plus riches sont les témoignages de la dévotion professée envers St Joseph. Le nom de l'époux de Marie se retrouve plus fréquemment sur les calendriers du XIVe siècle (2), et semble occuper une place de choix dans la dévotion de sainte Brigitte de Suède, de certains membres de la famille dominicaine, tels que la Bse Marguerite de Citta di Castello (✠ 1320), St Vincent Ferrier (3) et Ludolphe le Chartreux, qui avait appartenu pendant de longues années à la famille des Frères-Prêcheurs. On raconte que la Bse Marguerite

1. Cet opuscule est conservé dans le MS. 9598-606 de la Bibl. royale de Bruxelles, 10 ff. Cf. *Catal. Codicum hagiogr. Bibl. reg. Brux*, II, 342. La Lettre de fr. Albert adressée à fr. Adrien chantre de St-Laurent, qui est jointe à cet opuscule, est du XVe siècle : nous en reparlerons plus loin.

2. Ebner, *Quellen und Forschungen zur Geschichte des Missale Romanum in M. A.*, 1896, pp. 141, 178.

3. Pfülf, p. 156.

Digitized by Google

aimait à s'entretenir de St Joseph avec ses confesseurs, et qu'après sa mort on retira de son corps trois pierres, dont l'une portait gravée l'image de St Joseph, devant lequel une religieuse dominicaine est agenouillée (1).

Personne ne trouvera étrange de voir dès cette époque St Joseph recevoir les honneurs d'un culte public. En 1349, rapporte-t-on, un prêtre de Parme, du nom de Donnino Raimondi, institua un bénéfice dans l'oratoire de la « Disciplina nova ». Parmi les charges imposées au titulaire, se trouvait celle d'assister à la solennité de la fête des parents de la sainte Vierge et de St Joseph, qui devait être célébrée le lendemain de la St-Jacques, 26 juillet, ou à un autre jour, s'il y avait empêchement (2). C'est aussi au XIVe siècle que l'on fait remonter une association de jeunes filles sous le patronage de St Joseph établie à Avignon, et dont les réunions se tenaient dans une chapelle annexée à l'église de Saint-Agricole. Comme cette chapelle portait les armes du pape Grégoire XI (1370-1378), on s'est cru en droit de lui attribuer l'origine de cette association (3).

Les témoignages que nous avons recueillis jusqu'ici sur le culte de St Joseph permettent de constater l'existence de dévotions privées ou locales, rarement d'un culte liturgique. Il ne tardera plus à se manifester, et les annales du XVe siècle enregistreront un grand nombre de fêtes et de documents, qui permettront de suivre les merveilleux progrès de la dévotion à St Joseph. Deux hommes de talent et d'autorité consacreront leurs efforts à faire reconnaître ce culte et à le propager, Pierre d'Ailly et Jean Gerson ; leurs exemples, leurs écrits, leur propagande produiront d'heureux résultats. Le culte de St Joseph ira toujours en grandissant, jusqu'au jour où le pontife romain le reconnaîtra solennellement comme patron de l'Église universelle.

D. C. A.

(A suivre.)

1. *Acta Sanctor.*, t. II, April., 189 sqq. ; Pfülf, 155.

2. Barbieri, *Statuta ecclesiae Parmensis*, p. 167, cité par Mgr Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, VIII, p. 404.

3. *Acta Sanctorum*, t. III Mart., p. 17.

Digitized by Google

LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

II. Les Maoris indigènes de la Nouvelle-Zélande.

La première question qui se pose à la vue de ces sauvages, habitant dans des îles séparées du continent par de vastes étendues de mer, c'est de se demander quand et comment ils y sont arrivés. La foi chrétienne nous enseigne l'unité d'origine du genre humain, si nous pouvons confirmer cette doctrine par les faits, nous faisons œuvre d'apologiste en même temps que nous recherchons la vérité scientifique. C'est ce que fait ressortir fort bien le R^me^ P. Vaggioli dans les premières pages qu'il consacre à l'origine des Néo-Zélandais. Il défend ensuite par des arguments généraux l'unité de la famille humaine, puis il démontre en particulier l'origine unique des peuples de l'Océanie et de l'Amérique du Sud. Il tire ses preuves de la ressemblance dans la physionomie et le caractère, ensuite de l'analogie dans les croyances et les rites religieux, ainsi que dans les usages de la vie civile. Plus loin, il note des similitudes dans les langues et les traditions communes. La conclusion de cette étude, c'est que tous les peuples de race malaise sont originaires de l'Indo-Chine : on sait d'ailleurs par d'anciennes traditions que les habitants de l'Indo-Chine sont originaires de la Mésopotamie, berceau du genre humain. De la presqu'île de Malacca à Sumatra, puis de là aux autres îles de l'archipel océanique, la traversée n'est pas longue ; de ce chef cette opinion n'offre pas de difficulté. Cette migration a eu lieu à une époque très reculée, car on trouve à Java, à Sumatra, dans les îles Carolines, les îles Marquises, la Nouvelle-Calédonie, l'Amérique du Sud, des restes d'architecture rappelant les monuments de l'Inde, de la Chine et de l'Égypte ; peut-être pourrait-on assigner avec assez de vraisemblance le VIe siècle avant Jésus-Christ, puisque c'est à cette époque que les Incas du Pérou font remonter leur arrivée en Amérique. Nous savons même qu'avant le premier siècle de notre ère, il y eut entre les divers peuples océaniques, une confédération, qui fut dissoute par l'arrivée de nouveaux émigrants venus de l'Inde et qui firent prévaloir leur autorité. Les

Digitized by Google

communications devaient donc être fréquentes entre les diverses îles, et les longues traversées n'effrayaient pas ces peuples de navigateurs. On comprend donc aisément que quelques-uns de ceux-ci, chassés de leur territoire à la suite de quelque guerre civile, soient partis à travers l'Océan, à la recherche d'une patrie nouvelle. Une tempête violente a pu les entraîner plus loin qu'ils ne le voulaient et les amener jusqu'aux côtes de la Nouvelle-Zélande. On a des exemples de navigations bien plus longues, exécutées en chaloupe. Le capitaine anglais Blesch, livré à la mer par son équipage révolté, fit 6,000 kilomètres dans une simple barque, qui s'en allait à l'aventure. Et de fait, les traditions bien concordantes entre elles, que conservent les tribus de la Nouvelle-Zélande, confirment pleinement cette supposition. Ces traditions racontent qu'un jour les ancêtres des habitants actuels quittèrent leur île nommée Hawaïki, embarqués dans 17 pirogues, accompagnés de chiens, de souris, de perroquets. Cette île Hawaïki semble être Samoa, les deux noms reviennent au même, et la langue de Samoa est très peu différente de celle de la Nouvelle-Zélande. D'après ces récits, 27 générations se sont passées depuis l'arrivée des premiers habitants, ce qui ferait une durée de sept ou huit siècles.

Ayant ainsi assigné l'origine du peuple, il importe d'étudier ses caractères distinctifs. Les Maoris (nom qu'ils se donnent dans leur langue) sont au physique bien constitués ; ils ont la peau couleur de bronze, les cheveux noirs, la taille médiocre ; ils sont robustes et agiles, peu sujets aux maladies et aux infirmités. Avant d'avoir accepté les usages de l'Europe, non contents de leur beauté naturelle, ils se couvraient le corps de tatouages, c'est-à-dire de dessins gravés profondément dans la peau : tout homme de condition devait se soumettre à cette mode tyrannique. Leurs vêtements étaient faits avec un art véritable : le tissu était en général en phormium tenax, et de plus ils étaient ornés ou doublés de plumes d'oiseaux. Ils avaient des manteaux de formes et de qualités variables, d'après le rang des personnes et les circonstances dans lesquelles il fallait les employer. Leur caractère moral a du bon et du mauvais. Avant l'arrivée des colons européens, ils étaient sobres, honnêtes, hospitaliers et généreux, capables de sentiments élevés, très dévoués à leur famille. Par contre ils ont toujours eu une soif de vengeance terrible, excitée par les moindres offenses. De cette passion naissaient des guerres incessantes entre les diverses tribus ; le cannibalisme n'était que l'expression suprême de la haine contre l'ennemi vaincu. Mais les premiers émigrés européens leur communiquèrent leurs vices plutôt

Digitized by Google

que leur prétendue civilisation. Les liqueurs alcooliques les rendirent ivrognes ; les armes à feu furent un instrument plus efficace pour leur soif naturelle de vengeance ; l'insatiable rapacité des Anglais les rendit voleurs et avares, enfin des maladies inconnues jusqu'alors, conséquences du vice, vinrent augmenter d'une manière effrayante la mortalité et affaiblir la vigueur physique chez les malheureux sauvages. Un fait qui parle assez haut, c'est la diminution de la population : diverses évaluations faites en 1770, 1820, 1849 fixèrent à plus de 100,000 le nombre des naturels. Or le recensement officiel de 1858 donne 56,100, celui de 1881, 44,100, celui de 1886, 41,627. Si cette proportion continue, la race sera éteinte dans un siècle. La phtisie enlève la moitié de ces survivants, qui tous ont l'air misérable, vivent dans l'indigence et l'oisiveté, passant leur journée à fumer, incapables de se livrer à leurs travaux d'autrefois.

Nous ne disons rien de la manière de pratiquer le tatouage ni de l'art avec lequel les Maoris tissaient leurs habits et bâtissaient leurs demeures; nous passons aussi ce qui concerne leur langue et leur éloquence verbeuse et imagée ; tous ces sujets forment l'objet d'un chapitre spécial de l'ouvrage que nous analysons.

L'auteur passe ensuite à la vie privée, à ce qui regarde les mariages, l'éducation des enfants, le genre de vie en temps de paix. Citons l'un ou l'autre trait. Les mariages étaient réglés par le chef de tribu, ou par la libre élection des futurs époux, mais plus souvent par l'enlèvement violent de la jeune fille ; dans ce dernier cas, il fallait donner satisfaction aux parents offensés; quelquefois cela se faisait à l'amiable, mais souvent il s'en suivait des rixes sanglantes. On se disputait la fiancée les armes à la main, et souvent celle-ci était malmenée au point de périr dans le combat. Avant le mariage, les jeunes filles vivaient assez librement, mais après, elles étaient tenues à la fidélité conjugale pendant toute leur vie ; la polygamie était permise, cependant peu pratiquée, si ce n'est par les chefs, qui avaient trois ou quatre femmes au plus. En général, les femmes étaient plus honorées chez les Maoris que dans aucune autre société barbare : elles avaient voix dans les assemblées publiques, gardaient les titres et les droits de leurs maris défunts. En temps de paix, l'ordre du jour était en général le suivant : On se levait le matin assez tard, car la nuit erraient des esprits malfaisants qu'il n'était pas bon de rencontrer. On commençait la journée par un copieux déjeuner, puis on se rendait au travail des champs tous ensemble, le chef en tête. Ce dernier tenait à honneur de travailler plus et mieux que ses sujets. Vers le soir, on rentrait au logis, où les

Digitized by Google

femmes avaient eu soin de préparer le dîner pour le retour. La nourriture consistait en pommes de terre, viandes, poissons secs; le tout préparé d'une manière propre et appétissante, même pour des étrangers. Pendant le repas régnait un silence absolu, car chaque parole aurait coûté un morceau au causeur. Après on se livrait aux conversations, qui se prolongeaient fort avant dans la nuit, car nos indigènes étaient excessivement loquaces et aimaient à se raconter les événements les plus futiles avec toutes leurs circonstances. Souvent aussi des orateurs parlaient devant tous les habitants assemblés, et les tenaient pendant des heures entières sous le charme de leur parole imagée et poétique. Enfin vers minuit on allait prendre son repos : tous étaient étendus par terre sur des nattes le long des murs de la cabane. Au milieu se trouvait un foyer, et, étant donné que toutes les issues étaient bien closes, on conçoit quelle température devait y régner après quelque temps. Néanmoins personne ne s'en trouvait mal. La moralité ne souffrait pas davantage de cette promiscuité, mais il en fut autrement quand des Européens furent admis à passer la nuit dans les cabanes des indigènes.

La vie privée était donc toute patriarcale, il en était de même de la vie sociale. Tout le peuple des Maoris était divisé en 18 grandes tribus, commandée chacune par un grand chef ; ces tribus étaient subdivisées en nombreuses tribus secondaires, dont chacune habitait un village séparé. Ces villages comptaient de 50 à 200 habitants. La population de l'île du Nord était bien supérieure à celle de l'île du Sud; en 1858, il y avait 53000 Maoris dans l'île du Nord, 3000 seulement dans celle du Sud.

Le chef de tribu devait se distinguer des autres par la valeur guerrière, la science stratégique, la générosité et l'empire sur ses passions. Si, à la guerre, il tombait aux mains de l'ennemi, il devait subir tous les tourments sans proférer de plainte, sans donner aucun signe de faiblesse. Après les chefs, les prêtres étaient les personnages les plus importants : ils avaient pour mission de réciter des prières dans les circonstances solennelles, de présider aux tatouages, aux funérailles, aux autres rites religieux, d'instruire les enfants; ils avaient la réputation de dominer sur les forces de la nature, de chasser les esprits malins; ils conversaient familièrement avec les âmes des défunts. A côté des prêtres, il y avait des sorciers et des magiciens : ils avaient surtout pour métier de faire des maléfices, de procurer la mort d'un ennemi, de prédire l'avenir, quelquefois non sans succès. Ils évoquaient les morts et leur demandaient des nouvelles de l'autre monde; en un mot, ils savaient jouer toutes les

Digitized by Google

scènes diaboliques des spirites européens. Après les chefs et les prêtres, venait la classe moyenne de la population, puis la classe inférieure, enfin les esclaves. Au sujet de ces derniers, il est à noter que leur condition était loin d'être aussi misérable que celle des esclaves de l'antique société païenne et civilisée : leurs maîtres les traitaient d'ordinaire avec bonté et ne les accablaient pas d'un travail qui eût excédé leurs forces. Jusqu'en 1840, un dixième de la population indigène était esclave ; à chaque guerre, il était de règle que les prisonniers devinssent esclaves du vainqueur.

Après avoir considéré les membres de la société maori, il reste à jeter un coup d'œil sur les lois qui la régissaient. La plupart des lois civiles regardent la propriété : voici le régime curieux selon lequel elle était régie. Les Néo-Zélandais étaient extrêmement attachés à leurs terres; ils auraient mille fois donné leur vie plutôt que de les céder à perpétuité; aussi, quand les Européens voulurent les leur acheter, ce ne fut qu'une sorte de location qu'ils entendirent faire. D'un autre côté les terres appartenaient en commun à toute la tribu ; chacun cultivait une partie pour l'entretien de sa famille, mais avait un droit sur la propriété tout entière, de façon que personne, pas même le chef, ne pouvait en aliéner une partie sans le consentement général. Cette communauté de biens empêchait la richesse comme la pauvreté; les usuriers et les spéculateurs étaient inconnus avant l'arrivée des Européens. Ce système doit plaire à nos collectivistes modernes ; qui sait si un jour nous ne verrons pas l'Europe régie par les anciennes lois de la Nouvelle-Zélande ? La propriété mobiliaire, au contraire, était permise à chaque individu, mais en fait, elle était rendue presque impossible, à cause d'une coutume singulière, le « *muru* », terme qui signifie spoliation, mais qui s'entend ici d'une spoliation légale, d'un droit de s'emparer du bien d'autrui, soit en compensation de dommages causés, soit même en punition de délits, volontaires ou non, qui d'ailleurs ne causaient de tort à personne. Les moindres manquements étaient punis de cette peine, et la meilleure manière d'en atténuer les effets était de se laisser exécuter sans résistance, mais avec l'espoir d'exercer bientôt le même droit sur ses voisins. Tout se passait sans intervention de juges ni d'autorité quelconque ; pour faire comprendre toute la procédure en quelques mots, on ne peut mieux faire que de citer un exemple d'application du *muru*. Le fils d'un chef est tombé dans un feu par accident, alors les parents de la mère ont le droit d'exercer le *muru* contre le père de l'enfant. Le plus proche allié de la mère réunit une troupe de guerriers qui marchent vers la maison à piller. Un messager les pré-

Digitized by Google

cède pour annoncer leur arrivée au coupable. Sont-ils nombreux ? demande celui-ci. Si la réponse est affirmative, il sourit avec fierté, car cela prouve qu'on le considère comme un homme de condition. Il fait préparer aussitôt tous les vivres conservés dans sa cabane, comme pour recevoir des amis. La bande arrive, et son chef provoque aussitôt son parent en combat singulier, mais ce n'est guère qu'un duel pour la forme; à la première blessure, le combat cesse. Alors on se précipite sur les mets préparés et sur tous les autres objets et ustensiles qu'on trouve sous la main. Entretemps le capitaine de l'expédition et son adversaire s'asseient ensemble et causent amicalement, comme si rien d'extraordinaire n'était arrivé. Il faut noter que les crimes plus graves, tel que l'homicide, l'adultère, la violation des choses saintes étaient punis de plus grandes peines, souvent de la peine de mort.

Une autre institution neutralisait un peu le *muru* en donnant une certaine inviolabilité aux personnes et aux propriétés, c'était le *tapu*, en vigueur d'ailleurs dans toute la Polynésie. Le *tapu* était un caractère de sainteté attaché à une personne ou à un objet, mais par ses effets il ressemblait assez à l'impureté légale, que, selon la loi de Dieu, les Juifs encouraient dans certaines circonstances, comme il est dit au livre du Lévitique. Il y a d'ailleurs plus d'une analogie entre les prescriptions du Lévitique et le *tapu*, et il n'est pas douteux que celui-ci ne soit un reste de l'ancienne législation israélite. Les grands chefs et les prêtres étaient saints et inviolables; les mères après l'enfantement, les nouveau-nés eux-mêmes, les infirmes et les malades, et surtout les cadavres étaient frappés du *tapu*. Les prémices des récoltes, de la pêche, même le premier ennemi tué à la bataille étaient consacrés à la divinité. On imposait aussi un *tapu* sur les terres au temps des récoltes, de même sur les fleuves, à la manière de nos lois prohibitives de la chasse ou de la pêche. Le *tapu* des personnes s'étendait à tous leurs biens, qui de cette façon étaient mis à l'abri des déprédations. Mais par contre il avait des effets très incommodes ; celui qui en était frappé ne pouvait prendre la nourriture avec les mains, de peur de la souiller; il ne pouvait entrer dans sa cabane ; les malades étaient portés hors de chez eux et devaient mourir sous quelqu'abri en plein air; car si quelqu'un venait à mourir dans sa cabane, celle-ci ne pouvait plus que lui servir de tombeau. On était persuadé que l'observance de ces lois procurait une longue vie et une bonne santé, et que leur violation ne pouvait manquer d'être punie des châtiments les plus terribles; en outre les coupables étaient punis de peines sévères, souvent de la mort. Les

Digitized by Google

Européens qui violèrent le *tapu* furent d'abord traités comme les indigènes, c'est à cette cause qu'il faut attribuer certains meurtres d'Européens, attribués ensuite erronément à la férocité naturelle des sauvages. Plus tard on décida que les étrangers n'étaient pas soumis à cette loi ; mais les Maoris l'observent encore en grande partie, même ceux qui sont convertis au catholicisme en conservent quelques usages, qui de leur nature n'ont rien de superstitieux.

Après avoir esquissé l'organisation sociale des Maoris, il nous reste à parler de leur religion. Un historien de l'antiquité a dit : « Parcourez la terre, vous trouverez des peuples sans lettres, sans rois, sans maisons, sans monnaie, vous n'en trouverez pas qui n'adorent les dieux. » Cette phrase célèbre se vérifie ici une fois de plus.

Les Maoris n'avaient pas, ce semble, une idée bien nette d'un Être suprême, mais ils admettaient plusieurs dieux créateurs, l'un de telle partie du monde, l'autre d'une autre partie. Les esprits des ancêtres illustres étaient comptés aussi parmi les dieux, mais inférieurs aux premiers. L'idolâtrie proprement dite n'existait pas, car les statues bizarres qu'on rencontre sur les cabanes et les forteresses, n'étaient que des représentations des défunts ; parfois aussi, à leur dire, le dieu invoqué entrait dans la statue et répondait alors aux questions qui lui étaient posées. Voici quelques points de leurs croyances où les traces de la révélation primitive sont manifestes. Leur cosmogonie ne commence pas par la création de la matière, mais par la génération intellectuelle ; de la génération suit l'augmentation, de là la pensée, puis la mémoire, de la mémoire vient la conscience de soi, ou la parole ; la parole devient féconde, et engendre l'obscurité, la grande obscurité, la longue obscurité, la basse obscurité, etc. Ensuite vient le souffle vivifiant, la puissance accrescitive, qui produit le ciel qui est au-dessus de nous, ensuite la lune, le soleil, puis les diverses îles connues, enfin les hommes. Il y a là quelque ombre de la Trinité, la cause de la génération, le verbe, le souffle de vie, trop claire même, nous semble-t-il pour dériver de la révélation primitive, aussi admettrions-nous plus volontiers une influence chrétienne. Mais ce n'est pas tout. Pour la création de l'homme, voici ce que rapporte une tradition. Le dieu Tiki prit de la terre rouge, la pétrit avec son sang, en forma le corps du premier homme et lui infusa alors l'image vivifiante ; une autre tradition dit que le dieu créa l'homme à sa ressemblance. Le mystère de la Rédemption se retrouve également dans l'histoire du dieu Meru, qui détruit les filets des puissances infernales et délivre l'homme de la

Digitized by Google

mort et de l'enfer. Lui seul peut faire marcher l'homme sur le chemin du monde supérieur, du ciel.

Le combat de Maru et de Rehua rappelle la révolte de Lucifer contre Dieu. Maru, esprit méchant, attaqua Rehua, mais fut précipité du haut du ciel et se cacha dans la terre. De là il vexe les hommes, aidé de tous les mauvais esprits qui sont sous ses ordres.

Un autre personnage illustre, à la fois homme et dieu, Tawaki, présente plus d'une analogie avec Notre-Seigneur. Son histoire est très romanesque ; mais entre autres traits frappants, il guérit un aveugle en lui frottant les yeux avec de la boue ; il vit au milieu des hommes sans être reconnu comme dieu, si ce n'est par quelques-uns auxquels un jour il révèle sa gloire sur une montagne ; il est tué par ses proches, mais il monte triomphalement aux cieux, et est reçu par les esprits célestes chantant un cantique, qui fait immédiatement penser au verset du psaume : « *Attollite portas principes vestras.* »

Pour finir, citons un rite qui rappelle la circoncision des juifs et plus encore le baptême. Avant cette cérémonie, les enfants étaient considérés comme impurs. Pour les purifier on les portait au prêtre, qui, au bord d'une rivière, interrogeait l'enfant : « Quel est ton nom ? — Attends que je te dise ton nom » ; il récitait une série de noms, quand l'enfant commençait à pousser des cris, il s'arrêtait, c'était le signe d'assentiment acquis. Venaient alors une série d'invocations, dans lesquels on souhaitait surtout au nouveau-né la valeur dans les combats ; enfin on le plongeait dans la rivière, ou au moins on l'aspergeait avec une branche d'arbre.

Les funérailles étaient encore une manifestation des croyances religieuses. Les Maoris avaient un très grand respect pour les morts, quand ceux-ci n'étaient pas de leurs ennemis. Les cimetières étaient des lieux saints ; y couper un arbre était un sacrilège digne de la mort. L'ensevelissement était accompagné de chants funèbres et de cérémonies multiples attestant la foi en l'immortalité de l'âme et même l'espoir de la résurrection. Souvent les femmes et les esclaves du défunt se tuaient pour aller lui tenir compagnie et le servir dans l'autre monde.

Nous ne pouvons clore l'analyse de la deuxième partie, sans donner un bref aperçu sur les guerres des Maoris et leurs habitudes anthropophages.

Jusqu'à présent nous ne les avons guère vus que sous leur bon côté, mais voici le revers de la médaille. La guerre était presque leur occupation habituelle et favorite, et les moindres prétextes

Digitized by Google

suffisaient pour l'allumer. Ils n'y allaient pas cependant sans précautions, mais une fois sur le champ de bataille, ils avaient l'air d'un troupeau d'animaux féroces ou plutôt d'une horde de démons sortis de l'enfer. Avant le combat ils exécutaient une danse de guerre pour s'exciter davantage, puis ils se précipitaient les uns sur les autres sans discipline ni stratégie d'aucune sorte. Mais la bataille ne durait que quelques minutes ; celle des armées qui cédait dans le premier choc était définitivement vaincue et prenait la fuite. Les fuyards étaient alors poursuivis, tués ou faits prisonniers. On achevait les blessés en leur faisant subir toutes sortes de tortures ; puis on s'apprêtait à dévorer les cadavres. Les chefs mangeaient d'abord les yeux et le cerveau des vaincus pour s'incorporer le courage et l'intelligence de ceux-ci. Puis on les faisait rôtir, et toute la tribu se les partageait. Les femmes cependant ne pouvaient jamais manger de la chair humaine, et les hommes non plus ne mangeaient que leurs ennemis tués à la bataille. Cela prouve que ce n'est pas la faim ou l'appétit pour la chair humaine, mais la haine de l'ennemi qui avait introduit cette abominable coutume. C'est d'ailleurs ce que racontent les indigènes eux-mêmes ; ils disent qu'autrefois on ne mangeait pas la chair de l'homme, mais que c'est pour venger un grand crime que cet usage fut introduit par un de leurs anciens chefs. Aussi quand des Européens furent tués et mangés, c'était parce qu'ils avaient violé les lois du *tapu* et aussi parfois commis des crimes très réels.

Le cannibalisme ne cessa qu'en 1845. A qui attribuer le mérite de cette suppression, sinon à l'influence de l'Église catholique, dont les missionnaires étaient arrivés cinq ans auparavant dans le pays? Les commerçants anglais n'avaient pas eu grand intérêt à faire cesser cette pratique ; les missionnaires protestants ne s'en inquiétaient guère davantage. La troisième partie montrera l'influence que les Européens ont exercée sur la Nouvelle-Zélande.

(A continuer.) D. Raphael PROOST.

Digitized by Google

LE VÉNÉRABLE JEAN ROBERTS, O. S. B.

CHAPITRE XIV.

Conclusion.

LE martyre d'un prêtre aussi connu que Dom Roberts ne pouvait manquer de faire sensation parmi les catholiques aussi bien en Angleterre qu'à l'étranger. Leur correspondance ou les fragments de cette correspondance parvenus jusqu'à nous en font suffisamment foi, sans parler des différentes relations minutieuses du martyre dont nous avons déjà donné les détails.

Le 5 janvier 1611, l'archiprêtre Birket écrivait une lettre à M. More, son agent à Rome (1). Après avoir fait mention du martyre de M. Cadwallador et de M. Napper, il continue : « J'ai à vous renseigner deux nouveaux martyrs à Londres, vers la fin de l'année dernière: l'un, M. Roberts, était moine bénédictin de la congrégation d'Espagne ; l'autre était un certain M. Sommers, qui, sous le pseudonyme de Wilson, séjournait habituellement à Londres. Il est aussi difficile pour moi d'avoir les détails de leur mort qu'il l'est pour vous là-bas... (quelques mots sont indéchiffrables)..... tellement couards que presque plus personne n'ose s'aventurer à nous porter secours. Néanmoins je vous envoie ci-inclus ce qui m'a été envoyé et en même temps pour Farnese (?) un morceau de la chemise de M. Napper trempée dans son sang, et une paille souillée du sang des deux derniers, MM. Roberts et Sommers. » Il ajoute en postscriptum : « On m'a dit que lors de la mise en accusation de MM. Roberts et Sommers à Newgate, ils auraient été sauvés, si ce n'avait été pour l'évêque de Londres qui pressa le *Recorder* de faire justice et de procéder contre eux : car celui-ci désirant les renvoyer, leur offrit de réfléchir sur le serment et leur donna trois jours dans ce but. Mais sur leur affirmation qu'ils avaient réfléchi et étaient décidés à refuser le serment, « Eh bien, dit l'évêque Abbot, ils ne veulent pas le prêter, procédez en justice contre eux. » Autrement on pense qu'il

1. *Archiv. Westmon.*, X, n. 2, p. 3.

Digitized by Google

leur aurait été accordé un sursis. D'après ceci vous voyez que, bien que poursuivis et condamnés pour être devenus prêtres outre mer et être venus en Angleterre, cependant la prestation du serment leur aurait sauvé la vie. Mais ils restèrent très fermes dans leur foi, et préférèrent mourir plutôt que de porter atteinte à l'autorité donnée à saint Pierre et à ses successeurs. »

Une lettre de Robert Pell adressée le 14 janvier de Bruxelles à Thomas Morgan à Rome nous apprend que cinq prêtres s'échappèrent de Newgate, vers l'époque du martyre. C'est sans doute à propos de cette évasion qu'a écrit Luis Munoz. La lettre continue : « Vous pouvez comprendre par là que notre moisson avance bien à présent en Angleterre, grâces en soient rendues à notre béni Sauveur (1). »

Le 31 janvier, le Dr Smith, plus tard évêque de Chalcédoine, écrit à More au sujet du martyre, et le jour précédent le vieil ami de Dom Jean, Edouard Bennet, écrit, sous le pseudonyme de Farrington, disant qu'il a un doigt de notre M. Sommers. « Je voudrais, dit-il, que Paul (le Pape) l'ait dans sa main (2). » A mon avis, ce doigt est probablement celui qui est à présent en possession du cardinal-archevêque de Westminster.

Le 3 mars Birket revient sur la cruauté de l'évêque Abbot, élevé maintenant au siège primatial. « C'est le plus violent ennemi que nous ayons jamais eu.... Je pense que je vous enverrai bientôt un mot sur de nouveaux (martyrs), car on dit qu'Abbot réclame plus de sang, et un certain David Ringshee doit être par ses menées, à ce qu'on dit, exécuté pour avoir hébergé des prêtres. »

En effet, bien que ce martyre n'eût pas lieu ostensiblement, il serait difficile d'exagérer la haine altérée de sang qu'Abbot voua aux catholiques. Quand Dom Maur Scott subit le martyre avec un compagnon, en 1612, il semble, comme son père spirituel, avoir dû principalement sa mort à la fureur fanatique de l'archevêque. Un gentilhomme, qui faisait apparemment partie de la suite de l'ambassadeur de France, écrivant à un ami au sujet de ces derniers martyrs, ajoute entre autres détails : « J'ai su depuis que l'archevêque de Cantorbéry et l'évêque de Londres s'estoyent mis a genoux devant le Roy pour empêcher qu'il leur donnât la vie. Ce sont des diables acharnés sur le sang des catholiques (3). » Si le lecteur peut être scandalisé de la sévérité de ce langage, qu'il étudie

1. *Archiv. Westmon.*, X, 7, p. 14.
2. *Ibid.*, n. 12, p. 27 et n. 10, p. 23.
3. Écrit de Londres le 26 juin 1612. *Ibid.*, XI, n. 97, p. 275.

Digitized by Google

la correspondance d'Abbot, et voie à quel degré l'intolérance a poussé ce fanatique aigri.

Sur le continent les nouvelles de ce récent martyre produisirent une vive émotion, et Dom Augustin eut sans retard une vie de son ami publiée à Douai. Elle était écrite en français, et le lecteur en a déjà fait connaissance. Elle reçut, le 4 mai 1611, l'approbation du Dr Georges Colveneere, S. T. P., visiteur et censeur des livres à l'université de Douai. Maintes circonstances de la vie et de la mort du martyr y furent nécessairement passées sous silence, à cause du danger que pouvaient courir les personnes survivantes, si leurs relations avec lui eussent été découvertes. Ainsi le nom de Donna Luisa n'est pas même mentionné. Nous ne savons quel est l'auteur de cette publication, à moins peut-être que ce livre ne soit vraiment celui mentionné dans la lettre de Casaubon que nous allons citer. Il est maintenant excessivement rare ; il s'en trouve toutefois un exemplaire dans la bibliothèque des Pères oratoriens de Brompton (1).

La publication de ce livre et l'indignation générale des catholique semblent avoir inquiété Jacques I, qui se fit défendre par son fidèle avocat Isaac Casaubon. Ce fameux érudit français, qui avait reçu mission de noircir la réputation du Père Henry Garnet, se trouvait en Angleterre en 1611 et reçut plusieurs marques de la faveur royale. Le roi et l'archevêque Abbot se portèrent caution pour son enfant au mois de novembre. Casaubon, d'ailleurs, était à peine satisfait de sa pension annuelle de 300 livres (2).

Écrivant, en juillet 1611, au Père jésuite Fronton le Duc (3), voici ce qu'il dit au sujet du serment d'allégeance : « Ajoutez à cela que l'exécution de cette loi est poursuivie avec une telle lenteur, une telle douceur, et à de si longs intervalles, que cela seul devrait vous convaincre que le meilleur des rois n'a eu recours à l'effusion de sang (si jamais à aucune époque le sang *a été* répandu à ce sujet), qu'avec la plus grande répugnance, voire même avec le plus vif chagrin et regret.

« Combien il y en a qui après avoir refusé le serment une première, une seconde fois, et plus souvent, ont été condamnés à l'exil au lieu de subir une peine plus sévère. Témoin ce prêtre Roberts dont la vie a très souvent été épargnée par la bonté du roi, et une fois en

1. Nous en reproduisons complètement le titre : *Discours et traicté véritable du martyre enduré à Londres en Angleterre par le R. Père* JEAN DE MERVINIA *autrement dit* ROBERTS, *Religieux très-renommé de l'ordre de S. Benoist de la congrégation d'Espaigne exécuté le 10 de Décembre l'an 1610.* A DOUAY, de l'imprimerie de LAURENT KELLAM à l'enseigne de l'Agneau paschal. MDCXI.

2. Il a récemment été « canonisé » par Mark Patterson.

3. Casaubon. Epistolæ. Rotterdam 1709. iii. Frontoni Ducœo Epist. DCCXXX.

Digitized by Google

vérité à la prière de Son Excellence, D. Fabrice de la Boderie, ambassadeur du roi très chrétien Henry IV, qui la demanda au nom de son maître ; mais il obtint la vie à cette condition expresse qu'il ne revînt jamais en Angleterre; que s'il y revenait, il saurait qu'il aurait à subir l'extrême pénalité de la loi sans aucun espoir de pardon quelconque. Cependant, malgré la promesse faite aux ministres de l'un et l'autre roi, il revint, et fut trouvé encore plus acharné dans sa perversité ; et ainsi finalement il a payé satisfaction à la loi qu'il avait si souvent violée, en même temps qu'un autre prêtre de même opinion et mérite. C'est là ce Roberts qui, à ce que j'entends, a récemment été proclamé fidèle et saint Martyr, et a été canonisé comme tel par l'autorité privée d'un certain Dominicain dans un livre qui vient d'être publié là-bas. Je n'aurais vraiment pas cru qu'on pût accorder une telle licence à des hommes que la superstition a rendus fous, et que de pareilles fictions pussent être publiées avec impunité, si le sérénissime roi lui-même ne m'avait assuré avoir vu et lu le livre. »

Casaubon a parfaitement raison de se plaindre de l'obstination de notre martyr qui persistait à vouloir retourner en Angleterre, en dépit des dangers qui le menaçaient, mais il n'a aucun motif d'insinuer que jamais il ait donné sa parole de ne pas y revenir. Chasser un homme de son pays et lui dire que s'il y revient il perdra la vie, n'équivaut pas à exiger de lui le serment de ne pas y revenir.

Dom Jean Roberts refusa donc avec fermeté de trahir la cause qui lui avait été confiée. Les paroles de l'apôtre retentissaient toujours à son oreille : « Malheur à moi, si je ne prêche pas l'Évangile. »

Le panégyrique de ce noble martyr du Christ a été écrit par Bucelin dans ses annales de l'ordre de Saint-Benoît (1), et dans son Ménologe (2) ; par Dom Clément Reyner dans son *Apostolatus Benedictinus* (3), par Dom Amand Kayser dans son *Liber Apertus* (4), aussi bien que par les écrivains que nous avons fréquemment cités. Le Père Bucelin dit que les reliques de ce vénérable Père, de même que celles d'autres martyrs anglais, pouvaient être employées dans la consécration des autels, là où il n'y avait pas moyen de se procurer des reliques de saints canonisés. Cette permission avait

1. *Annales O. S. B.* anno 1610, pars II, p. 150. (Aug. Vindel. 1656, folio.)
2. *Menologium Benedictinum*, 10 dec. p. 841 (Veldkirchii Rhetior., 1655, folio.)
3. *Apostolatus Benedictinus in Anglia*, p. 247.
4. *Liber Apertus*, par D. Amand Kayser, abbé de Tihany en Hongrie, publié en 1701. Oettinge, vol. I, p. 7 et p. 336. (Ce livre si rare qu'il peut être appelé *liber amissus*, se trouve dans la bibliothèque du prieuré de la cathédrale Saint-Michel, à Clehonger près d'Hereford.)

Digitized by Google

d'ailleurs été donnée par Grégoire XIII et ne peut par conséquent se rapporter spécialement à notre martyr. C'est néanmoins un témoignage frappant de la vénération dans laquelle étaient tenus ces glorieux serviteurs de Dieu.

Dom Amand Kayser a tiré de Bucelin son récit sur notre martyr, et, la plupart du temps, cité les propres termes des Annales. Son livre est un recueil de pieuses méditations, illustré d' « exemples » pris de la vie des saints de l'ordre. Il reproduit Bucelin d'après deux erreurs de fait, en disant que le martyr fut coupé en morceaux et partagé « semivivus », et qu'il souffrit avec quatre autres catholiques. Il ajoute que Dom Jean travailla avec tant de vaillance à l'époque de la contagion, qu'il doit être honoré par toutes les religions qui eurent part à ses pénibles travaux. Il termine ainsi : « adeo veris imitatoribus et discipulis Jesu, nihil dulcius esse potest quam ut digne habeantur pro nomine Jesu dulcissimo contumeliam, carcerem et mortem pati. »

Ainsi l'Espagne, l'Angleterre et la lointaine Hongrie s'unissent pour exalter les mérites et la renommée du serviteur du Christ. Il fut, comme l'écrivit le Père Coffin, « tout à la fois un splendide exemple de charité, de constance et de force chrétiennes, » et Dieu ne manqua pas de récompenser son sacrifice par une moisson de conversions ; le froment qui tombe dans la terre et meurt n'est qu'un grain, il lève multiplié au centuple.

Yepès dit de lui que parmi tous les religieux qui travaillèrent en Angleterre, il peut presque être considéré comme le prince, aussi bien sous le rapport du travail que sous celui du fruit de l'apostolat. Au reste tous ces panégyriques ne sont que l'écho de l'éloge tombé des lèvres de son plus mortel ennemi. « Il ne négligea ni son Seigneur ni les affaires de son Maître, mais fut attentif nuit et jour à les faire prospérer ! »

Il reste à voir les démarches que les pasteurs de l'Église ont faites pour confirmer la vénération immémoriale et l'hommage dont les catholiques ont entouré notre martyr.

En 1860 le cardinal Wiseman, d'illustre mémoire, archevêque de Westminster, et les autres évêques d'Angleterre firent une pétition au souverain pontife Pie IX, pour obtenir l'institution par toute l'Angleterre d'une fête en l'honneur de tous les saints martyrs, c'est-à-dire, même de ceux « qui, bien que non encore déclarés tels, sont tombés plus tard, pour défendre de la religion catholique et spécialement pour affirmer l'autorité du Siège apostolique, entre les mains d'hommes pervers, et ont résisté jusqu'au sang. » Mais

Digitized by Google

l'institution d'une pareille fête était contre les traditions de la sacrée congrégation des Rites, qui ne peut établir de fête que pour des serviteurs de Dieu dont le *culte* a été dûment approuvé par l'autorité apostolique ; en conséquence la pétition fut refusée.

Cependant en ces dernières années une nouvelle pétition fut présentée par le cardinal Manning, l'illustre archevêque de Westminster, dont nous déplorons la perte, et par les autres évêques d'Angleterre, en même temps que les procès de l'Ordinaire rédigés à la cour ecclésiastique de Westminster et d'autres documents authentiques contenant les preuves et la cause du martyre, ainsi que les signes et miracles de trois cents et cinq serviteurs de Dieu mis à mort pour la foi catholique. Parmi eux se trouvait le nom de John Roberts, avec quatorze autres moines bénédictins et plusieurs confrères de l'ordre.

Après un examen approfondi de ces pièces par une commission spéciale nommée par notre Saint-Père Léon XIII, l'introduction de la cause de deux cent soixante-et-un serviteurs de Dieu fut formellement approuvée. Ces martyrs, parmi lesquels se trouve Dom Jean Roberts, sont en conséquence déclarés « Vénérables serviteurs de Dieu », et si tout va bien, ils seront en leur temps mis sur les autels. Parmi les quarante-quatre qui ont été « différés *(dilati)* » jusqu'à ce qu'on pût fournir des preuves plus abondantes, il se trouve également six bénédictins. Ceux-ci pour la plupart moururent en prison, et on ne considéra pas comme suffisamment prouvé que leurs souffrances furent cause de leur mort.

Ce décret fut signé par notre Saint-Père Léon XIII le 9 décembre 1886.

Dix ans se sont écoulés depuis, mais personne de ceux qui savent avec quelle maturité de réflexion et quels soins le Saint-Siège, dans sa sagesse, conduit de pareils examens, ne s'étonnera que la cause de nos martyrs n'ait pas depuis lors fait plus de progrès.

En attendant nous pourrions ajouter que ceux qui invoquent en privé les martyrs pour obtenir une grande grâce ou miracle, devraient s'adresser non à l'un ou l'autre de cette glorieuse phalange, mais devrait les invoquer tous ; de manière à ce que si ce miracle est accordé, il puisse servir pour la cause de la béatification de tous. Car dans des cas comme celui-ci, il est impossible de prouver des miracles pour chaque membre d'une si grande troupe de martyrs. On le sait, aucun culte public ne peut leur être rendu avant leur béatification. Que Dieu daigne dans sa miséricorde hâter ce jour heureux, pour la consolation de notre Église affligée !

Digitized by Google

Il est un fait certain, c'est que dans cette armée que l'Angleterre a la gloire d'ajouter au martyrologe catholique, il n'y a personne qui touche si profondément nos cœurs, ni qui frappe si puissamment notre imagination que ceux qui furent non seulement les successeurs dans leur mission, mais encore les frères en religion de nos premiers apôtres. Nous voyons ici la même coule noire couvrant le martyr de Tyburn, qui jadis apparut comme l'avant-coureur de la paix et de la foi sur les rivages de Thanet. Augustin et Grégoire semblent y revivre ; il y a là le même esprit, le même zèle joyeux, la même profonde paix intérieure. Un millier d'années ont passé depuis qu'Éthelbert a courbé le genou devant Augustin, et toujours l'esprit d'Augustin vit et respire dans ces nouveaux héros de la croix. La conversion de l'Angleterre est en même temps le plus cher espoir et la plus noble gloire de l'ordre de Saint-Benoît : et partout où le glorieux Patriarche compte des fils et des disciples, il y a des cœurs qui battent plus fort au nom de l'Angleterre !

C'est ainsi qu'une des plus grandes gloires de l'Ordre, Dom Jean Mabillon, écrivant sur ces merveilles de la sainteté monastique qui avaient rendu notre pays fameux dans la chrétienté comme l'île des saints, se prenait à exhaler ses lamentations sur le contraste que présentait l'Angleterre de son temps avec celle d'âges plus heureux.

« Ah ! s'écriait-il, si seulement Grégoire et Augustin pouvaient revivre et parcourir ensemble cette contrée ! de quels yeux attristés ils verraient les fruits de leurs travaux dissipés aux vents, les maisons de prière devenues des maisons de désolation et de ruine ! Mais en vérité ce n'est pas à cause des vastes revenus de l'Église que nous avons perdus que nous nous affligeons, ni nous autres bénédictins, nous ne murmurons pour nos monastères ruinés et détruits ; mais nous nous plaignons et nous lamentons parce que nous voyons nos frères détournés du sein de l'Église catholique et endurcis dans leur schisme. Puissions-nous, par l'abandon de toutes ces choses qui jadis étaient à nous, les gagner à nous de nouveau ! Combien volontiers l'Église, combien volontiers notre ordre ne céderait-il pas les possessions terrestres qui jadis leur appartenaient, puisque le Christ s'est fait pauvre pour nous, afin que nous puissions être enrichis de sa pauvreté (1). » Ce fut vraiment dans cet esprit que la congrégation anglaise de notre ordre, sous le règne de Jacques II, renonça formellement à tous ses titres aux cathédrales, monastères, et possessions qui lui avaient appartenu jadis, et fut

1. *Annales Ben.*, IX, 44.

Digitized by Google

contente de recommencer à nouveau, pauvre et sans secours, la puissante œuvre de conversion, qu'Augustin et ses compagnons avaient accomplie en des temps plus heureux. Et comme nous l'avons vu dans la vie que nous avons étudiée, loin de rechercher le gain ou le pouvoir, le missionnaire bénédictin ne demandait qu'à se sacrifier dans cette œuvre très glorieuse, lui et tout ce qu'il possédait, jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Dom Jean Roberts n'était que le premier organisateur d'une glorieuse troupe de moines qui faisaient bon marché de leur vie, quand ils pouvaient gagner des âmes au Christ, et qui abandonnaient le pacifique abri du cloître, enflammés de cette divine soif des âmes, qui a toujours été un des traits caractéristiques de notre ordre aussi bien que de l'Église dont il est une gloire.

« C'était de ces rangs bénédictins, » écrit le comte de Montalembert, « purifiés par le travail et la frugalité,... que revenaient au siècle de Mabillon, sur le sol anglais, de nouveaux missionnaires, mille ans après les compagnons d'Augustin et les disciples de Columba. Loin d'être accueillis comme avaient été leurs prédécesseurs par les Anglo-Saxons païens, avec une magnanime et intelligente tolérance, ils n'avaient à attendre des anglais réformés que le martyre, souvent précédé par les horreurs d'une captivité interminable et par des tortures inconnues aux sauvages. Et néanmoins chaque jour quelque religieux franchissait la mer, débarquait de nuit et déguisé sur le sol où Augustin et les moines de Mont Cœlius avaient arboré en plein jour la croix de Jésus-Christ, désormais proscrite et reniée par l'Angleterre chrétienne. Non loin des vieux monastères dévastés et confisqués, il recommençait, au péril de sa vie, l'exercice clandestin du culte que les envoyés de Grégoire le Grand avaient ouvertement célébré : il distribuait le pain de la vérité et le pain de vie à quelques brebis de ce petit troupeau, qui a survécu à des persécutions plus atroces et plus prolongées que celle de Dèce ou de Dioclétien, pour transmettre et garder jusqu'à nos jours, plus heureux et plus libres, la cendre encore chaude de la vérité. Il en vint de France, il en vint de Belgique, il en vint d'Italie, il en vint même d'Espagne pour cueillir ces lauriers sanglants... On les découvrait, on les interrogeait, on les torturait et puis on les égorgeait avec tous les raffinements d'une cruauté infernale... Mais, dit le bénédictin espagnol (1)... s'il est une entreprise qui appartient en propre à l'Ordre de Saint-Benoît, c'est la mission d'Angleterre, car nos pères ont conquis cette île au Christ, par la parole et par

1. Yepès, *Cronica General*, 1609, t. I, p. 448.

Digitized by Google

leur sang. Ils y ont possédé en foule des monastères illustres parmi les plus illustres d'Europe... Il me semble entendre notre père St Benoît qui du haut du ciel parle à ses religieux, qui leur rappelle comment l'Angleterre a été introduite au giron de l'Église par St Grégoire et les moines apôtres de cette île ; qui prescrit aux religieux de toutes ses congrégations d'y retourner, pour l'honneur de la religion, de ne pas y laisser anéantir cette foi plantée par les mains de ses fils ; de ne pas oublier tant d'âmes qui soupirent après la vie religieuse, et de porter secours à notre mère la sainte Église, si cruellement persécutée par l'hérésie (1). »

L'œuvre accomplie par notre martyr fut en réalité immense ; mais ce ne fut qu'un commencement. Qui dira quand l'heure de la paix sonnera pour l'Angleterre, et quand elle reviendra, puisque tant de saints ont prophétisé qu'elle reviendra au sein de cette Église qu'elle a si longtemps désertée et si cruellement outragée ? Ce sont là les secrets de Dieu, mais il y a une chose que nous pouvons en toute humilité nous hasarder à prédire, c'est que cette heure bénie, quand finalement elle aura sonné, aura été hâtée par les travaux et les prières des enfants de St Benoît.

Certes notre martyr, de même que Dom Yepes ou Dom Mabillon, auraient pleuré de joie s'ils avaient pu prévoir ce que nous voyons maintenant. En effet, St Benoît a appelé ses fils de plusieurs congrégations différentes pour travailler à sa vigne de prédilection. Douai est toujours un séjour de piété et d'études bénédictines ; toujours de ses murs sanctifiés sortent les ouvriers du champ des missions, toujours de l'endroit pour jamais embaumé de la mémoire de nos moines martyrs, s'élève vers le ciel la prière ininterrompue de l'intercession pour notre pays. Cependant les fils du Père Roberts ont fondé une autre et plus magnifique demeure, au cœur de l'Angleterre occidentale, près de l'île sainte d'Avallon. D'autres maisons échelonnées sur toute la longueur du pays portent à présent le nom et sont peuplées par des enfants du grand patriarche monastique. Et l'Angleterre, jadis si cruelle, si inhospitalière, n'offrant au moine qui osait aborder ses rivages qu'une prison et une tombe, est devenue la plus généreuse, la plus hospitalière de toutes les nations, l'asile le plus sûr pour les moines et les religieuses qu'un fanatisme persécuteur et mesquin chasse d'autres rivages. Vraiment *hæc mutatio dexteræ Excelsi ;* et ne pouvons-nous pas attribuer ce merveilleux changement aux prières et au sang qui plaident au ciel pour la vengeance divine de la miséricorde, du

1. *Moines d'Occident*, V. pp. 219 et seq.

Digitized by Google

pardon et de la guérison ? Notre pays a gravement péché, et nous ne pouvons nous étonner si l'expiation est longue et pénible ; cependant à raison de la générosité de ses dernières actions, ne peut-il pas à la fin espérer miséricorde ?

Il est un fait certain : c'est que celui qui au jour terrible du jugement, dira aux élus qui se trouveront à sa droite : « J'ai été étranger et vous m'avez accueilli », ne manquera pas de récompenser (et ne voyons-nous pas déjà autour de nous les signes de sa grâce ?) une hospitalité si éclairée et si courtoise.

Dans chaque religieux qui trouve chez nous une demeure, l'Angleterre trouve un nouvel intercesseur, de même aux yeux.de ceux qui vivent loin de ses rivages, la charité qu'elle a montrée envers leurs frères, lui donne un droit spécial à la gratitude et à la prière.

Avec tous ces motifs d'espérance, qui oserait douter de la conversion finale de notre pays ? Assurément ce ne seront pas les fils de St Benoît, qui ont de tels exemples pour animer leur zèle, et de tels intercesseurs au ciel pour rendre leurs travaux fructueux !

Jésus, convertissez l'Angleterre, Jésus ayez pitié de ce pays.

D. Bède CAMM.

Digitized by Google

LE CARDINAL SANFELICE.

« Dieu est charité, et qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui. » I *Joan.* IV, 16.

EN traçant au frontispice de cette esquisse biographique ces paroles de l'Apôtre de l'amour, je crois les entendre encore vibrer sur les lèvres du grand disparu. Quel accent son âme aimante savait leur donner ! Aussi voudrais-je les voir gravées sur son monument dans ce dôme de Saint-Janvier où le peuple l'acclama tant de fois. Elles suffiraient à son éloge. Ne furent-elles pas l'âme de sa physionomie, le programme de son apostolat, le levier de son action magique sur les foules, le secret de son triomphe posthume ? La piété cependant nous fait un devoir de consacrer au moins quelques rapides pages au frère, au prélat, à l'ami. Il sait lui-même quel sentiment profond les inspire, et de là-haut, sans doute, son sourire leur fera bon accueil.

I. Le moine.

Guillaume Sanfelice, duc d'Acquavella, appartenait à une famille distinguée du patriciat Napolitain. Il naquit à Aversa, le 13 avril 1834. Son père, le chevalier Joseph Sanfelice et sa mère, Jeanne de Martino, baronne de Montegiordano, l'élevèrent dans les sentiments de la piété la plus tendre et confièrent son éducation littéraire aux religieux du collège de Maddaloni d'abord, puis aux moines bénédictins de l'antique abbaye de Cava. Revêtu bien jeune encore des livrées monastiques, Guillaume acheva ses études dans cette paix claustrale, au milieu d'une séduisante nature, dont les beautés rivalisent avec la baie de Naples elle-même. Aussi aimait-il à rappeler le souvenir de ces paisibles années ; et leur idéal exerça-t-il sur ses facultés un empire conquérant. Car le jeune homme avait l'âme artistique, l'esprit pénétrant et le cœur sensible.

A l'issue de ses humanités, Guillaume se voua au Seigneur ; mais ne sachant encore si la voix du Ciel l'appelait à le servir dans les rangs des fils du cloître ou dans la milice du clergé séculier, il crut plus prudent de débuter par le séminaire. Il se fit donc inscrire au

Digitized by Google

clergé de Naples, prit la soutane, le 24 octobre 1851, reçut la tonsure le 18 septembre 1852, des mains du Cardinal Riario et les ordres mineurs aux ordinations de décembre de la même année.

Déjà le clergé de cette importante métropole se réjouissait de compter dans son sein un jeune ecclésiastique dont la vertu précoce, l'éducation, le nom, l'affabilité singulière donnaient les plus belles espérances. Mais le sacrifice total devait préparer cette âme d'élite aux vues élevées de la Providence.

Malgré les avantages du nouveau milieu où il se trouvait, la solitude contemplative de Cava attirait le cœur de *Don Gulielmo*. Il comprit la volonté divine, reprit la route de sa chère abbaye en 1854, et sollicita l'admission dans la famille de Saint-Benoît. Ce fut au Mont-Cassin même, sur la tombe du Patriarche d'Occident, que le novice émit ses vœux.

Sous la direction éclairée de Dom Sébastien Kalefati, archiviste et paléologue, ainsi que de Dom Michelange Celesia, alors abbé du Mont-Cassin, aujourd'hui cardinal-archevêque de Palerme, Dom Guillaume Sanfelice s'était profondément pénétré de la dignité de son caractère. Nouveau-profès plein d'ardeur, il regagna son monastère de Cava pour y poursuivre ses études et se préparer à devenir un instrument utile au gré de ses supérieurs.

Ordonné prêtre le 15 mars 1855, il fut chargé d'enseigner les lettres latines, grecques et italiennes. Un des premiers de la péninsule, il reconnut les mérites de Georges Curtius. La renommée de son enseignement parvint jusqu'à Rome. En 1866, il obtint, avec dispense d'examen, le diplôme officiel, et mit aussitôt ce titre à profit pour fonder à Cava un collège laïque, œuvre encore aujourd'hui florissante, qui valut à Dom Guillaume une lettre autographe, très élogieuse, de Pie IX.

A côté de ces travaux le zélé moine trouvait moyen de se perfectionner dans les sciences sacrées. En 1875, il reçut à Naples le titre de docteur en théologie, et plus tard à Rome celui de docteur *in utroque*. Examinateur prosynodal, doyen et vicaire-général, professeur de théologie et de droit canonique, partout l'infatigable religieux dépensait avec une égale ardeur et son dévouement et son savoir. En 1878 il publia un ouvrage en trois volumes qui suffirait à témoigner de son activité et de la solidité de ses connaissances :

Fundamenta Juris Canonici, videlicet de Jurisprudentia, de Legislatione, et de Sanctione Canonica, seu de Regulis, de Principiis, et de Pœnis canonicis, interjecta collatione cum regulis et legibus Juris civilis.

Digitized by Google

Ce fut comme son adieu à sa chère solitude. Dans le consistoire secret du 10 juillet de la même année, Dom Guillaume Sanfelice d'Acquavella fut préconisé archevêque de Naples, et onze jours après il fut sacré dans l'église de S. Maria in Campitelli par son ami le cardinal Franchi, alors secrétaire d'État.

Le nouvel élu portait dans ses armes : *Malo mori quam fœdari.* Rarement devise plus noble fut plus noblement portée. Mais celui qui va donner tant d'éclat à ce serment d'honneur, regrettera toute sa vie de n'avoir pu l'exprimer uniquement dans la fidélité sans tache à ses vœux monastiques. Bénédictin, il le restera toujours. Cava ne cessera jamais pour lui d'être un foyer intime. Il se plaira à y chercher un repos au milieu de ses fatigues, et quelques mois avant sa mort, il ira, mais en vain, demander aux ombrages de ce site, tout de fraîcheur et de paix, le remède à l'épuisement de ses forces. Plein de dévotion au berceau de sa carrière, il mit toute son influence à faire reconnaître le culte des quatre premiers abbés de l'illustre monastère. Avec quelle joie il rehaussa de sa présence et de sa parole les fêtes magnifiques célébrées en 1895 à cette occasion. Le 2 juillet, troisième jour de ces festivités grandioses, le cardinal prononça une homélie d'une inspiration élevée et d'une action pénétrante. Au souvenir des grandes figures d'Alferius, de Léon, de Pierre et de Constable, à la vue de ce sanctuaire consacré il y a 800 ans par le pape-moine Urbain II, et de cette famille religieuse d'où l'appel du Souverain Pontife l'a retiré malgré lui, il s'émeut et termine par cette touchante apostrophe.

« Pour moi, que vous voyez parvenu à une si haute dignité, je vous dirai avec le pape St Grégoire : « Si vous m'aimez, compatissez-moi. *Si me diligitis, plangite.* » J'ai vécu, moi aussi, au milieu de ces montagnes, les mains levées au ciel pour prier comme Moïse ; le Seigneur m'a enjoint de descendre dans la plaine comme Josué pour combattre. Quand je me rappelle la douceur de la solitude, je sens se renouveler ma douleur ; je sais ce que j'ai perdu, en parvenant, sans aucun mérite, à ce degré éminent.

«Et je termine en vous redisant les mêmes paroles que notre Pontife Urbain II, après avoir consacré cette église, adressait avant de partir aux moines d'alors, convoqués tout exprès autour de lui: Considérez bien, ô mes frères, combien grande est la dignité, la majesté du moine, lui, que le Seigneur a arraché aux tempêtes du siècle, et placé dans le port tranquille de la religion. Ce manteau qui me recouvre, s'il est l'emblème d'une dignité élevée, n'en est pas moins lourd de travaux, de soucis et d'ennuis de tout genre.

Digitized by Google

« Conservez-vous donc avec soin dans ce don que vous possédez déjà, afin que personne ne vous arrache de la main la couronne. Et si vous ne pouvez, frères bien-aimés, partager avec moi le poids de la charge pastorale, aidez-moi du moins à la porter par vos prières, soutenez-moi de votre compassion affectueuse, *e con affetto di pietà mi compatite.* »

Cet amour pour la famille de Saint-Benoît ne se démentit jamais. Quand le clergé de Naples pressait l'archevêque, devenu cardinal, de solliciter du Saint-Père, le privilège de porter le manteau de pourpre, il ne consentit jamais à renoncer aux livrées plus austères, distinctives des cardinaux religieux. La *cappa magna* noire avait pour lui une signification plus haute : il en était fier.

Comment ne pas relever ici l'intérêt spécial que le cardinal portait au Collège de Saint-Anselme? La Providence l'avait uni au premier Primat de l'Ordre par les liens d'une paternité spirituelle doublement sacrée sur la tombe de saint Benoît. Une même sympathie allait à l'œuvre et à son chef.

Lors de la première visite que le cardinal fit au collège, après une de ces improvisations qui semblaient couler d'elles-mêmes d'un cœur toujours débordant de charité, il exprima à son auditoire le désir de s'unir à lui dans la sainte psalmodie. Aussitôt tous se lèvent, le chantre entonne un cantique liturgique, et l'archevêque, avec un entrain tout juvénil, mêle sa voix à l'unisson. Il se reportait aux stalles de son cher monastère! « *Quam bonum et jucundum habitare fratres in unum!* » écrivit-il alors sous son portrait laissé en souvenir.

Le même sentiment valut aux Camaldules de Naples le bonheur de l'accueillir si souvent au milieu d'eux. Le cardinal s'était choisi une cellule dans cet asile de la prière contemplative, vrai paradis, d'où le regard embrasse un panorama d'une magnificence indicible, et d'où l'âme s'élève comme d'elle-même vers l'auteur de tant de merveilles. Souvent le cardinal venait passer là quelques heures d'une délicieuse solitude, et à chaque fois, en souvenir de sa visite, il laissait aux religieux, ses frères et amis, une sentence écrite de sa main. Nous l'y verrons, la dernière fois, en compagnie de l'empereur d'Allemagne, dans cette entrevue historique qui rehaussa le monarque plus encore que le pasteur.

Ces faits suffiraient à montrer dans le cardinal Sanfelice le moine toujours fidèle à l'amour de la Règle. Que dire encore de ce caractère intime où tout vous révèle le fils du cloître? de cet amour des saintes reliques, de cette éloquence essentiellement affective, de

Digitized by Google

cette simplicité pleine de naturel et d'abandon, de cet esprit de pacification gardé intact jusque dans les fières ardeurs du zèle? Nous aurons l'occasion de revenir ailleurs sur ce dernier point. Un mot du moins ici de ces autres traits.

Le cardinal Sanfelice n'était point ce qu'on est convenu d'appeler un évêque orateur. L'organe manquait de timbre, le geste d'ampleur, le tempérament semblait rebelle aux grands effets de la parole. Il n'en avait pas moins une éloquence réelle, abondante, communicative, faite de cœur plus que de pensées, riche pourtant d'aperçus élevés, et toujours marquée au coin d'une distinction innée. C'était, en un mot, l'éloquence mystique du cénobite portée dans la chaire des cathédrales.

L'Ancien Testament, si fécond en applications allégoriques ; les épîtres de saint Paul, avec leur onction à la fois si dogmatique et si insinuante, fournissaient au cardinal une mine inépuisable. Il en connaissait les secrets. Les textes coulaient de source. Et lorsqu'après l'avoir entendu, on lui exprimait la bienfaisante émotion ressentie : « C'est du saint Paul, répondait-il, en souriant. N'est-ce pas que c'est beau ! » Tel, un abbé eût parlé à ses moines, dans la solitude du cloître.

Le R^me^ Dom Bonazzi, abbé ordinaire de Cava, dans la notice nécrologique consacrée à son illustre confrère et ami, signale la dévotion singulière que Dom Sanfelice professait pour les tombeaux des fondateurs de Cava. Chaque jour on le voyait à genoux devant leurs urnes,absorbé dans une longue oraison. Cet amour des reliques s'accrut au cours de la carrière du prélat jusqu'à prendre des proportions tout à fait extraordinaires. Un monastère était-il supprimé, fermé, l'archevêque s'en appropriait les trésors sacrés. Son oratoire privé, son appartement intime étaient devenus semblables à un vaste reliquaire, tant on y voyait, attachés aux parois des murs, étalés sur les meubles, les souvenirs les plus vénérables, multipliés à profusion. Avec quel bonheur il les montrait à ses hôtes. Et cette collection n'était rien encore à côté de celle dont il fit hommage à la cathédrale. La vaste chapelle, presque contiguë à celle de St-Janvier, où il la fit disposer avec art, demeurera l'un des plus touchants témoignages de son culte pour les reliques, culte traditionnel, on le sait, dans l'Ordre bénédictin.

Dans son zèle à amasser de nouveaux trésors de ce genre,le cardinal Sanfelice ne connaissait pas de bornes. Mais autant il aimait à faire quelque proie nouvelle, autant le *Sacro corsaro*, — la spirituelle épithète est de Mgr Meo lui-même, l'un des secrétaires intimes du

Digitized by Google

cardinal,— avait de la peine à céder à un ami, fût-il le meilleur, une part modeste de son butin.

A ces refus toutefois il mettait une bonhomie naïve, qui certes eût été le plus fin calcul, si cet homme eût été capable de feindre. Le naturel, voilà bien encore une des marques du moine chez lui. Combien il était loin de ces airs solennels que sont exposés à prendre, à leur insu, les hommes placés en haut lieu ; combien éloigné de ces dehors affectés que l'on rencontre parfois chez ces hommes d'église, disant ou demandant tout avec onction, jusqu'au tire-botte à leur valet de chambre. Imposant, onctueux, oh ! certes, il l'était de lui-même, sans effort, quand sa charge pastorale faisait appel à son caractère ou à son cœur. Mais, à part de ces heures de vie publique, quelle modestie, quel charmant abandon dans l'intimité. L'humble moine reprenait le dessus comme en vertu d'une loi de gravitation intérieure. Don Gulielmo reparaissait avec toute la simplicité de ses habitudes claustrales.

Tel était l'homme que Léon XIII désignait pour succéder au cardinal Sixte Riario Sforza. L'héritage était lourd à recueillir. Au cours d'un gouvernement de 33 années, traversé de mille difficultés de tout genre, le prédécesseur du pauvre *frate*, par sa charité inépuisable, son talent d'administration, sa vaillance devant le danger, en un mot, par toutes les qualités qui font les grands évêques et les princes illustres, s'était vu comme entouré d'un nimbe de vénération. Au lendemain de la trahison de Capoue, une main sacrilège avait osé violer sa personne et son ministère. A ses hautes vertus s'ajoutait ainsi l'auréole de la persécution fièrement bravée pour la cause du droit et de la liberté. Le roi Ferdinand II professait pour Riario Sforza une admiration filiale ; l'Église entière avait les yeux fixés sur lui ; et quand, après tant de travaux et de luttes, il inclina enfin sa tête vénérable, les Napolitains se disaient : « Un autre archevêque comme Riario, jamais nous ne le reverrons. »

Le choix du successeur était délicat. Le nouveau pasteur appartiendrait-il aux traditions de l'ancien régime ; serait-il l'homme des aspirations nouvelles ? Quel membre du patriciat de Naples — l'usage, un peu suranné sans doute, veut que l'archevêque soit pris dans ses rangs — pourrait répondre aux besoins d'une heure aussi critique ? Et tandis que de part et d'autre on mettait en avant des noms à tendance opposée, Léon XIII, de son coup d'œil d'aigle, découvrit dans les solitaires montagnes de Cava, le descendant des ducs d'Acquavella. A peine connue, la nouvelle fit tressaillir de joie la population tout entière.

Digitized by Google

Et lorsque, le 11 août 1878, Monseigneur Sanfelice fit son entrée dans sa ville archiépiscopale, ce fut une telle explosion d'enthousiasme, que le Pasteur, mal abrité par la force publique, faillit étouffer sous les ovations l'assaillant de toutes parts. Depuis la gare jusqu'au dôme, ce fut une marche triomphale ; les fleurs pleuvaient des balcons enguirlandés ; cent mille *evviva* dominaient les joyeuses volées des cloches. Il y avait dans l'atmosphère comme une secousse mystérieuse. Avec sa spontanéité insaisissable, le peuple avait compris son bonheur, et le regard des pauvres se mirant pour la première fois dans celui du nouvel évêque, avait surpris dans la candeur de son sourire une bonté au-dessus de la nature. Oh ! les intuitions de la grâce dans l'âme des petits et des humbles !

Conduit solennellement au dôme, Monseigneur Sanfelice monte en chaire. Sa première parole à ce peuple, désormais son peuple, est la devise du moine : *Pax vobis !*

Charité, honneur et paix, cette trilogie résumera toute la carrière de l'archevêque et du cardinal.

(A suivre.) D. L. J.

BIBLIOGRAPHIE.

Preuve philosophique de l'existence de Dieu, par FERDINAND DRION. Bruxelles, Société belge de librairie, 1896, VI-52, pp. in-16.

IL ne faut pas se méprendre sur le titre et chercher ici la synthèse philosophique de l'existence de Dieu. Dans sa préface, l'auteur déclare restreindre son sujet à la réfutation du matérialisme. A ceux qui ne reconnaissent d'autre dieu que la matière, M. Drion répond par ce syllogisme des plus simples :

Il n'y a pas d'effet sans cause. Or, la matière est un effet. Donc, la matière a une cause, Dieu, l'être existant par lui-même.

Tout homme sensé doit accorder que la mineure de cet argument une fois bien établie, la conclusion en est inéluctable. La preuve requise ne doit pas se chercher bien loin. La voici, en résumé : Un être ne peut exister que par lui-même ou par un autre. Or, la matière ne peut exister par elle-même. Donc elle doit exister par un autre être, et, à moins de conclure à une série sans fin d'êtres ayant en un autre leur raison d'être, il faut admettre un être existant par lui-même, Dieu.

On le voit, toute la force de cette démonstration repose sur deux données capitales : impossibilité pour la matière d'exister par elle-même ; absurdité d'une série infinie d'existences contingentes.

Pour étayer solidement le premier de ces deux principes, l'auteur a

Digitized by Google

recours à la constitution physique (nature et lois) de la matière, puis à ses propriétés contingentes et finies. Cette simple analyse est vraiment remarquable. La première partie surtout mérite d'être signalée : elle dénote une connaissance sérieuse des théories matérialistes, et, partant, s'impose au respect des adversaires.

Reste à prouver l'impossibilité de multiplier à l'infini les existences contingentes. On vient de voir l'importance de cette donnée. Si on la met en parallèle avec le rang secondaire où l'auteur la relègue et la preuve qu'il lui consacre (p. 11), on trouve une disproportion qui étonne, et, sans taxer d'insuffisance cette partie de son œuvre, on serait en droit de la désirer plus ample et plus complète. La restriction de l'avant-propos ne peut s'appliquer ici, car il s'agit de démontrer le critère de causalité, aussi vaste que la philosophie elle-même. A part cette observation, bien minime, comme on le voit, la *Preuve philosophique* ne mérite que des éloges.

Peu de pages et beaucoup d'idées; fonds solide d'érudition sans grands frais d'étalage, principes sûrs, argumentation serrée et néanmoins lucide, style alerte et entraînant, accent de conviction jeune, mais réfléchi : tels sont les mérites qui font de l'œuvre de M. Drion un livre à la fois très sérieux et plein d'attraits. F. F.

Westlich oder durch den fernen Westen Nord-Amerikas, von Dr Otto Zardetti, Titular-Erzbischof von Mozissus. Mainz, Fr. Kirchheim, 1897, VIII-220 pp., in-4°, ouvrage enrichi de douze grandes phototypies, fr. 12,50.

« C'EST vers l'Ouest que se dirige l'histoire du monde; » tel est le motto mis par l'auteur en tête de son volume. En vingt chapitres, il présente une série de tableaux des beautés naturelles et du merveilleux développement politique et religieux des puissantes contrées de l'extrême Ouest de l'Amérique. Rien d'étonnant que la presse ait réclamé la publication en volume de ces esquisses parues d'abord dans une revue. L'auteur n'est pas un touriste moderne, qui se contente d'aller faire un voyage en Amérique, puis vient disserter sur la vie politique, sociale et religieuse de ce pays. Loin de là : un séjour de quinze ans en Amérique, sa position comme professeur de théologie à Milwaukee, comme vicaire-général au Dakota, comme évêque de St-Cloud, ses nombreux voyages lui ont donné un trésor de connaissances et d'expériences, qui lui gagnent aussitôt l'intérêt et la confiance du lecteur. S'il décrit, l'auteur sait placer son tableau dans son cadre historique : il donne le présent, mais en rappelant le passé et en y rattachant des réflexions extrêmement judicieuses sur l'avenir. Les descriptions sont fraîches, originales ; son style nourri et grave, sans cependant exclure à l'occasion l'expansion et l'humour. Venant d'un homme de talent tel que Mgr Zardetti, à raison même des hautes charges que l'auteur a occupées, ce livre se recommande à l'attention du public qui aime à s'instruire, tout spécialement

Digitized by Google

à celle des catholiques qui veulent avoir une idée nette et exacte du mouvement religieux et social en Amérique.

Ajoutons que l'impression du volume ne laisse rien à désirer : beaux caractères, excellent papier, grand format, et que les douze grandes phototypies, qui ornent ce volume, sont parfaitement réussies autant que bien choisies. T. E.

Œuvres complètes de Mgr X. BARBIER DE MONTAULT. Tome X, Rome ; VI. Hagiographie (2e partie). Poitiers, Blais, 1895, 608 pp. in-8°.

JE ne sais à quel volume s'arrêteront les œuvres complètes de Mgr Barbier de Montault, car ses recherches sont loin d'être épuisées, et ses travaux se multiplient avec une rapidité étonnante. Il y a encore tant de choses à voir et à décrire, à remettre en lumière et à faire estimer à leur juste valeur ! L'auteur n'a assurément pas la prétention de dire le dernier mot à propos de tous les sujets qu'il traite, mais on ne pourra lui refuser le mérite d'avoir attiré l'attention sur une foule de particularités archéologiques et liturgiques. Quelques opinions admises sans assez de discussion soulèveront certainement des objections fondées, notamment pour ce qui est du domaine de l'hagiographie ancienne. Signalons dans ce volume les articles sur les phylactères, les reliquaires profanes, le Pitacium, et, ce qui l'occupe presque en entier, le patronage et le culte des saints. Nous citerons plus particulièrement S. Adelphe, les Saints et Bienheureux du nom d'André, S. Bruno, S. Charlemagne, S. Hubert, S. Jean-Baptiste. Quiconque s'intéresse au culte local des Saints, aux particularités de ce culte trouvera largement, je ne puis pas dire de quoi épuiser la matière, mais où largement glaner. L'auteur a beaucoup lu et beaucoup compilé ; maint renseignement donné par lui se retrouverait difficilement ailleurs.

La table alphabétique des matières minutieusement dressée permet de se retrouver aisément dans cette multitude de noms de personnes, de lieux et de choses qui se rencontrent au cours du volume. B. D.

Elisabeth Musch, Geschiedkundige Aanteekeningen, van M. G. WILDEMAN, Amersfort, van Cleeff, 1896, 127 pp. in-8°.

L'AUTEUR, archiviste adjoint de Harlem, a utilisé dans cette notice une série de documents remis par le baron de Wassenaer aux archives du royaume des Pays-Bas. Ces pièces jettent un nouveau jour sur les familles, l'entourage et la vie d'Élisabeth Musch, fille du greffier des états-généraux, Corneille Musch, et d'Élisabeth Cats, décédée en 1699, veuve de Henri Fleury de Calau, comte de Buat. La brochure de M. Wildeman est intéressante pour l'histoire de la Hollande, où les familles dont il s'occupe ont joué un certain rôle. Quant à la femme qui fait l'objet de ces recherches, ce n'est pas ici le lieu de formuler sur elle un jugement.

C. A.

Digitized by Google

Apologie des Christenthums von Dr Franz HETTINGER. III Bd., Die Dogmen des Christenthums. Erste Abtheiling, 7e Auflage, herausgegeben von Dr Eugen Müller. Friburg-en-Brisgau, Herder, 1896, XV-589, pp. in-8°. Prix, 5 frs ; relié, 7,25.

DANS les deux volumes précédemment annoncés, le Dr Hettinger a établi la preuve du christianisme, comme expression de la vérité révélée par Dieu et qui s'impose comme telle. Il reste maintenant à étudier les dogmes chrétiens dans leur nature, dans leurs rapports avec la science, à les défendre contre les attaques de l'incrédulité moderne. Seule la foi entière et complète aux dogmes révélés assure la paix de l'intelligence et du cœur ; c'est ce que montre fort bien le savant auteur dans un premier chapitre, où, définissant la nature du christianisme, il prouve que lui seul peut donner la solution des grands problèmes qui agitent l'intelligence de l'homme et satisfaire les aspirations de son cœur. Théologien autant que littérateur, Hettinger se meut avec aisance dans les questions qu'il traite, et il sait leur donner une rare perfection de forme qui rehausse et fait mieux apprécier la richesse du fonds.

Les apparitions de Tilly. Consultation théologique, par l'abbé Ferdinand BRETTES. Paris, Téqui, 29, rue de Tournon, 1897, 67 pp. gr. in-8°.

LES apparitions de Tilly ont fait récemment grande sensation en France et à l'étranger. Les faits avancés sont-ils certains ? Telle est la première question à résoudre. M. Brettes croit à la réalité des phénomènes de Tilly ; peut-être la part qu'on fait à la réalité est-elle trop grande. Quel en est le caractère ? L'auteur n'hésite pas à reconnaître aux faits naturels allégués une origine diabolique. Quoi qu'il en soit, la brochure de M. l'abbé Brettes mérite d'être lue ; elle prémunit avec raison contre l'emballement regrettable qui s'est produit à l'occasion des faits de Tilly.

Institutiones theologiæ dogmaticæ specialis. Tractatus de Verbo incarnato. Auctore Bernardo JUNGMANN. Editio quinta. Ratisbonne, Pustet, 1897, 408 pp. in-8°. Prix, 5 frs.

LA librairie Pustet a entrepris la réédition des manuels classiques de l'ancien professeur de Bruges et de Louvain bien connus et estimés en notre pays. La sûreté de doctrine, la clarté d'exposition et l'érudition du regretté M. Jungmann ont valu à ses manuels une popularité bien méritée.

Digitized by Google

Melodie Sacre, publication mensuelle de l'abbé LAURENT PEROSI, maître de chapelle à la basilique de St-Marc de Venise.

VOICI une publication à laquelle tous les amis de la bonne musique religieuse feront un accueil empressé. M. l'abbé Perosi, bien que fort jeune encore, n'est plus un inconnu. Il figure au premier rang de ces vaillants qui luttent en Italie pour la cause de l'art sacré. De nombreuses œuvres témoignant d'un rare talent de composition servi par une excellente école, garantissent d'avance la valeur des *Molodie Sacre*. Ces mélodies, écrites pour une, deux, trois et quatre voix, paraîtront par fascicules mensuels de quatre pages. La publication en a commencé à partir du 1 janvier 1897. Le premier fascicule comprend les motets *Tota pulcha*, et *Alma Redemptoris Mater* écrits pour une voix, avec accompagnement d'orgue. Le chant a des accents recueillis et pénétrants ; l'accompagnement est serré, riche d'effets harmoniques. C'est de l'art qui prie et fait prier ; un art aux antipodes de celui qui sévit dans la plupart des églises d'Italie, sans en excepter Rome, surtout depuis le dernier décret, demeuré lettre morte, hélas ! ou plutôt interprété en pratique comme la charte officielle du laissez passer.

Le second fascicule contient cinq harmonisations *falsibordoni* pour deux voix égales avec accompagnement d'orgue : trois *Magnificat* (1e 5e et 6e modes), deux *Laudate pueri* (3e et 8e modes).

L'abonnement annuel aux *Melodie sacre* ne monte pas à plus de quatre francs. On s'inscrit chez l'auteur : Archives musicales de la basilique de St-Marc.

En souhaitant plein succès à l'auteur, nous profitons volontiers de cette occasion pour lui adresser nos plus sympathiques encouragements. Avec l'appui d'un prélat comme le cardinal Sarto, et des champions comme les maîtres de chapelle de St-Marc à Venise et de St-Antoine à Padoue, la cause du chant sacré, — si dures qu'on ait rendu les conditions de la lutte par les intrigues du dedans et les rancunes du dehors, — ne peut manquer de marcher vers un triomphe certain. X.

Digitized by Google

LE DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DU CULTE DE ST JOSEPH.

II

DANS le cours du XIVe siècle, le culte de St Joseph était sorti du cercle de la dévotion privée et avait commencé à trouver son expression dans la liturgie. Le XVe siècle fut témoin de son plein épanouissement, grâce aux efforts de plusieurs saints et d'hommes distingués qui ne négligèrent rien pour le rendre populaire et le faire reconnaître par l'Église. Ces efforts furent couronnés de succès, et ce siècle n'était pas encore à sa fin, que Rome donnait une sanction toute particulière à ce culte, que les Églises particulières se faisaient un devoir de l'adopter, et que différents ordres religieux rivalisaient de zèle dans les hommages rendus au Père nourricier de Jésus. Trois hommes contribuèrent dans une large mesure à ce merveilleux développement : St Bernardin de Sienne, Jean Gerson et le cardinal Pierre d'Ailly.

Bernardin de Sienne appartenait à la famille de St François, qui se distinguait alors par sa dévotion à St Joseph. Prédicateur populaire aimé autant qu'influent, il mit sa parole au service de cette dévotion et réussit à la propager en Italie (1). A Bologne, il fut témoin de l'ardente dévotion qu'une sœur de son ordre, sainte Catherine, portait à l'époux virginal de Marie (2). Il trouva au sein de son ordre de zélés imitateurs. Le bienheureux Bernardin de Feltre fit bâtir une chapelle et établir une procession solennelle et une confrérie à Pérouse en l'honneur de St Joseph (3), et érigea quelques années plus tard, à Vicence, un hôpital sous le patronage de ce saint (4). Un autre membre de la famille franciscaine, Bernardin de Busto (✠ 1500), marcha sur les traces de ses glorieux devan-

1. Le Bréviaire romain a emprunté à St Bernardin de Sienne les leçons du second nocturne de la fête du Patronage de St Joseph.
2. *Act. Sanct.*, t. II Mart., p. 59.
3. *Acta Sanct.*, t. VII Sept., p. 841.
4. *Ib.*, p. 869.

Digitized by Google

ciers et défendit l'opinion de l'assomption corporelle de St Joseph au ciel (1).

L'intervention du chancelier Gerson eut une portée plus grande ; l'influence considérable qu'il exerçait sur ses contemporains, le rôle qu'il remplit au concile de Constance donnèrent à sa parole une grande importance.

En 1413, Gerson s'adressait, dans une sorte d'encyclique, à toutes les Églises et les priait d'adopter la fête des Fiançailles de Joseph avec Marie, leur signalant à cette occasion l'office qu'il en avait composé vers l'an 1400 (2). La même année, il exposait le même désir dans une lettre adressée au duc de Berry, et le priait d'introduire cette fête à Notre-Dame de Paris, au lieu du service solennel qui s'y célébrait pour lui en Avent : « il en retirerait plus d'avantages que de la fondation d'un obit pour le repos de son âme, disait-il, car Joseph serait pour lui un patron incomparable, un ami généreux, un puissant protecteur près de Jésus et de Marie pour le temps et l'éternité (3). »

« C'était précisément insinuer au prince l'œuvre pie d'un chanoine de Chartres, Henri Chicquot, ami de Gerson. Ce saint homme avait préféré la gloire de Joseph au soulagement de son âme quand il ne serait plus, où plutôt il avait cru la mettre en sûreté en la confiant à un pareil patron. Au lieu de fonder un service perpétuel pour son éternel repos, il avait légué, en mourant, une somme d'argent pour l'institution de la fête des Fiançailles de St Joseph. L'objet de la lettre de notre chancelier au grand chantre de Chartres était de le prier de faire exécuter le legs si touchant du chanoine Henri, leur ami commun (4). »

Une occasion propice s'offrit bientôt à Gerson pour donner à l'Église entière une preuve de son amour envers St Joseph et de son zèle à en propager le culte. Un concile général venait d'être convoqué à Constance, et Gerson y avait été envoyé en qualité de député du roi de France, Charles VI, et de l'Université de Paris. Le 8 septembre 1416, il fut invité à prêcher devant les Pères du Concile. Il prit pour texte ces paroles de l'Évangile : *Jacob genuit Joseph, virum Mariæ, de qua natus est Jesus qui dicitur Christus.* Gerson y réclamait l'établissement de la fête des Fiançailles,et montrait dans l'honneur rendu à St Joseph un remède propice au

1. Pfülf, 284-285.
2. *Opp. Gersonii*, ed. Ellies-Dupin, IV, 729, 736 ; Lucot, p. 32 ; Pfülf, 158.
3. Gerson, *Opp.*, IV, 729 ; Lucot, 33.
4. *Ib.* 33-44.

Digitized by Google

schisme qui désolait l'Église (1). « Le discours prononcé par Gerson devant les Pères de Constance, dit Mgr Pie, restera, sinon comme un monument d'éloquence et de goût, du moins comme un traité de théologie profonde sur cette matière ; et ce discours, au sentiment de Benoît XIV, emprunte une autorité considérable à cette particularité attestée par un contemporain, à savoir, qu'il fut entendu avec une extrême faveur par toute l'Église assemblée conciliairement (2). » Gerson laissait enfin comme témoignage de sa piété un poème en douze chants en l'honneur de St Joseph, qu'il intitula *Josephina* (3).

Le cardinal de Cambrai, Pierre d'Ailly, l'ancien maître et l'ami de Gerson, ne voulut pas rester en arrière de son disciple, et pour soutenir les efforts du chancelier, il composa en l'honneur de l'époux de Marie son ouvrage *Des douze honneurs* de St Joseph, auquel les Carmes et les Minimes empruntèrent plus tard des leçons de leur office (4).

Gerson, comme nous l'avons vu, avait composé, vers l'an 1400, un office des Fiançailles (5). Le 29 juillet 1414, le cardinal Alleman, du titre de St-Eusèbe, légat du pape Jean XXIII pour les provinces de Reims, de Sens et de Rouen, autorisa dans sa légation la célébration des deux fêtes en l'honneur de St Joseph, en fixant pour cela les jours observés par les Orientaux, c'est-à-dire l'octave de l'Assomption pour la fête de la mort du saint patriarche et le jeudi des quatre-temps de décembre pour celle des Fiançailles. Le cardinal ne donnait que des indications sommaires pour l'ordonnance de l'office, renvoyant « à certains écrits, pleins de dévotion et de vérité, que l'on pouvait lire en public avec beaucoup d'édification » (6). Toutefois l'office composé par Gerson, à part la séquence, ne fut pas adopté. Plusieurs églises de France admirent la messe des Fiançailles de la sainte Vierge et de St Joseph, et la rangèrent parmi les messes votives : telles furent celles d'Orléans et de Chartres (7). Plus tard, le pape Paul III chargea le dominicain Pierre Doré de la rédaction de l'office de cette fête (8). Elle fut concédée en 1678 pour les pays soumis à l'empire d'Allemagne et en 1680 pour l'Espagne,

1. Gerson, *Opp.*, III, 1345.
2. *Œuvres*, VII, 120-121 ; Benoît XIV, *De Beatif. serv. Dei*, lib. IV, p. 2, c. 20, n. 37.
3. *Opp.*, IV, 743.
4. Salembier, *Petrus de Alliaco*, Insulis, Lefort, 1836, pp. 335-336 ; Lucot, 35-36.
5. Lucot, pp. 255-261.
6. Baluze, *Miscellanea*, Lutetiæ Paris., 1715, t. VII, 347-348 ; *Analecta juris pontificii*, XIX, 235-236 ; Barbier de Montault, *Œuvres*, VIII, 398-400.
7. Missel d'Orléans, 1520, 1523 ; Missel de Chartres, 1529 et 1535 (Lucot, p. 37, 262-279).
8. *Acta Sanct.*, t. III Mart., § 7 ; *Analecta juris pont.*, XXI, 400.

Digitized by Google

où elle se célébra le 26 novembre (1). Enfin, par un indult du 22 août 1725, le pape Benoît XIII étendit la fête des Fiançailles à l'Église universelle (2).

Dans plusieurs endroits de ses œuvres, Gerson parle de l'usage d'une fête liturgique en l'honneur de St Joseph. Il cite l'exemple des Augustins de Milan qui la célébraient le 19 mars (3); il mentionne l'adoption de cet usage dans plusieurs contrées d'Allemagne, sans pouvoir dire si l'office est le même et si la fête se célèbre le même jour (4). Il n'est pas facile de déterminer quelles sont les églises auxquelles Gerson fait allusion. Les Bollandistes croient qu'elle était célébrée à Utrecht vers l'an 1420 (5). Nous avons un témoignage de la seconde moitié de ce siècle pour l'abbaye de Saint-Laurent de Liége, et peut-être pour une autre abbaye des Pays-Bas. Le manuscrit de Bruxelles, dont nous avons parlé précédemment, contient une lettre d'un certain frère Albert, adressée à Dom Adrien, chantre de St-Laurent de Liége, que l'on croit être D. Adrien d'Oudenbosch (6). L'auteur de cette lettre lui dit : « Sachez que la solennité de St Joseph, père nourricier du Sauveur, est célébrée le 19 mars par les pieux fidèles. Notre office ne concorde pas avec le vôtre; suivant votre désir, je vous en envoie la copie (Messe *Justus*...) Nous avons aussi un office nocturnal de ce saint (7). » Divers indices tirés du martyrologe imprimé à Cologne en 1490 (corrigé en 1515 et 1521) permettent de conclure à l'existence de fêtes locales en l'honneur de St Joseph au 19 mars et au 15 janvier (8).

L'Italie ne resta plus longtemps en dehors de ce mouvement. Les calendriers liturgiques manuscrits et imprimés à partir de 1470 portent la mention de St Joseph (9). Sixte IV, dit-on, institua la fête. Les Bollandistes citent un Bréviaire romain de 1479, où elle est mentionnée avec le rite simple (10); dès 1482, elle prend place dans un autre Bréviaire romain parmi les fêtes à neuf leçons (11). Les Bollandistes citent un office propre dans un Bréviaire romain de 1490 (12). Toutefois,

1. *Analecta juris pontificii*, XXI, 439-441.
2. *Ib.*; cf. Barbier de Montault, *Œuvres*, VIII, 398-404.
3. Lettre au chantre de Chartres.
4. *Ib.*
5. *Acta Sanct.*, t. III Mart., p. 8.
6. Sur ce moine, v. *Revue Bénédictine*, 1895, pp. 485-487.
7. MS. 9598-606, offic. de St Joseph, fol. ajouté après p. 10. Au verso il est question de la fête célébrée le 19 mars chez les frères-mineurs à Louvain par l'évêque suffragant de Liége.
8. Pfülf, p. 160-161.
9. Lucot, p. 40; Ebner, *Quellen und Forschungen z. Gesch. des Missale Romanum im M. A.*, 1896, pp. 45, 138, 280.
10. *Acta Sanct.*, t. III Mart., 9.
11. Lucot, p. 39.
12. L. c.

Digitized by Google

M. Lucot, qui a noté dans un Missel romain, imprimé à Venise en 1481, la mention de cette fête sous le rite double majeur, n'a rencontré aucun Bréviaire romain antérieur à 1499 qui contienne un office entièrement propre (1). Les Missels romains ne donnent aucune messe propre avant le premier quart du XVIe siècle (2). De la variété de rédaction du Bréviaire romain pour la fête de St Joseph avant les premières années du XVIe siècle, il y a lieu de conclure que les Églises particulières étaient libres de l'adopter et d'en disposer à leur gré.

La présence d'une fête double de St Joseph au 19 mars dans le Bréviaire d'Aberdeen en Écosse, imprimé en 1509, a fait supposer que la fête pénétra de bonne heure en ce pays (3). Quant à la France et à l'Allemagne, on ne compte que peu de diocèses où la fête du 19 mars soit célébrée publiquement avant le milieu du XVIe siècle : on cite le Bréviaire d'Aix dès 1526 (4). Par contre, quelques Missels présentent une messe de St Joseph parmi les messes votives, à Paris (1504, fête *ad devotionem*), Strasbourg (1504), Salzbourg (1504), Châlons (1543), Reims (1545) (5), Bordeaux (XVe s.) (6). En 1507, l'évêque de Spire autorise les bénéficiers de son diocèse à célébrer cette fête, mais le Missel diocésain ne le mentionne pas (7); on autorisait la fête, mais on ne la prescrivait pas. L'Espagne fut redevable de l'institution de la fête au cardinal Ximénès, archevêque de Tolède; dès 1564, le Missel d'Astorga la mentionne (8).

On sent bien ici le travail qui s'opère dans l'Église : le culte public suit de près l'efflorescence de la dévotion privée. Les témoignages de la dévotion des fidèles abondent à partir de cette époque. Sans parler de leur expression dans les arts, tels que la statuaire et la peinture, dont les œuvres relatives à St Joseph se multiplient à partir du XVe siècle, et des reproductions des fiançailles de Marie et de Joseph, de la fuite en Égypte, qu'illustrèrent les pinceaux de Fiesole, de Thaddeo Guidi et de Raphaël (9), qu'il nous suffise de

1. P. 39; cf. 115-116, 182.
2. Lucot, p, 41.
3. *Ib.*, p. 42.
4. *Ib.*, p. 43. — Dans une analyse de revues nous avons noté la mention suivante : Borrel, *Statuts de la confrérie de St-Joseph de Moutiers, 1517* (*Bullet. histor. et philolog. du Ministère de l'Instruction publique de France*, 1894, nos 1 2, pp. 27-34). Nous n'avons pu consulter ce recueil.
5. Lucot, pp. 43-46.
6. Bibl. de Bordeaux, MS. 89, f. 315.
7. *Act. Sanctor.*, t. III Mart., 8-9; Lucot, p. 46.
8. Lucot, 46-47.
9. Sur des statues du XIIIe s., à Lausanne, voir *Kölnische Volkszeitung*, 11 oct. 1889; Pfülf, p. 283; dans le portail de St-Servais à Maestricht; voir *Bullet. de la Comm. d'art et d'arch. de*

Digitized by Google

citer ici les prières à St Joseph contenues dans les Heures privées du XVe siècle (1), des hymnes et des séquences en son honneur et l'invocation de son nom dans les formules populaires (2). C'est l'époque où pour répandre la dévotion à St Joseph on imprime séparément un office et une messe en son honneur (3).

On peut, sans crainte d'erreur, assurer que ce fut au sein des ordres religieux que le culte de St Joseph fut propagé avec le plus de ferveur. Nous avons déjà signalé l'introduction de la fête chez les Franciscains et sa célébration à Louvain vers le milieu du XVe siècle. Toutefois c'est dans la famille du Carmel que nous trouvons les plus anciennes hymnes de St Joseph et le plus ancien office propre connu. Les livres liturgiques manuscrits de l'ordre du XVe siècle, comme les Bréviaires imprimés en 1480 à Bruxelles, en 1542 et en 1579 à Venise, offrent un office tout à fait propre. La messe, à part l'oraison, d'après les Missels carmes imprimés en 1490 et en 1500, est du commun ; toutefois un Missel manuscrit de la seconde moitié du XVe siècle offre une messe propre (4). La célébration de l'office de St Joseph dans un ordre voué d'une manière particulière au culte de Marie et assez répandu en Europe, ne manqua pas d'exercer une heureuse influence sur la propagation de la dévotion à St Joseph.

Belgique, XV, 180 ; sur un tableau du XIIIe s. dans la cathédrale de Limburg (Pfülf, p. 283). Voir spécialement les travaux déjà signalés de Grimouard de St-Laurent et de Corblet ; miniature du XVe s. représentant les épousailles de Marie et de Joseph (Bibl. de l'Arsenal, MS. 297, T. L. f. 74.) Voir aussi pour une statue du XVe s. *Revue de l'Art chrétien*, 1887, p. 376.

1. Lucot, 280 ; MS. 1426 de Helmst. à Wolfenbüttel (Catalog. III, 201), ff. 66-68, provenant du monastère de Wöltingerode ; suffrages dans le Bréviaire d'Anne de Prye, dont il sera question plus loin ; les *Heures de Sens*, imprimées à Troyes en 1593, offrent, avec la mémoire de St Joseph, un office votif en son honneur (Lucot, 73, 310-319), *Heures de Châlons* (*ib.*, 74, 280-283.)

2. On ne trouve d'hymnes et de séquences en l'honneur de St Joseph qu'à partir du XVe siècle. Les recherches de Mone et du Kehrein ont été heureusement complétées par l'abbé Lucot et par le P. Dreves (*Analecta hymnica medii ævi*, IV, 299, 300 ; VIII, 205). La plupart proviennent de l'ordre des Carmes (Pfülf, 284). — Dans les formules de la loterie de Bruges du 29 août 1446, on trouve : Helpt God en Sint Josep (*La Flandre*, 1869-70, p. 63).

3. Panzer, *Annal. typogr.*, I, n. 474, p. 89 ; cf. p. 137 ; Braun, *Notice hist. lit. de libris in monast. ad SS. Adalrici et Afrae Augustæ extantibus*, I, 34, 51. — Parmi les nombreux volumes parus à notre époque sur le culte de St Joseph, le *Recueil des pratiques pieuses en l'honneur de St Joseph*, publié à Paris (Palmé, 1874, 228 pp. in-18) par Mgr Barbier de Montault et reproduit au tome VIII de ses *Œuvres complètes* (pp. 346-601), mérite d'attirer l'attention de tous ceux qui veulent y trouver un relevé des manifestations de la dévotion catholique envers St Joseph. L'auteur y a réuni une foule de traits épars et de renseignements curieux sur le culte perpétuel, le mois de St Joseph, la neuvaine, les sept dimanches, les différentes fêtes du Saint, l'office et la messe propres, son patronat, les pratiques de dévotion, les prières indulgenciées, le scapulaire, les confréries et associations de St Joseph, les reliques du Saint, la bibliographie et l'iconographie. Je n'ai qu'un regret à exprimer, c'est de n'avoir pas toujours trouvé l'exposé historique du culte assez rigoureusement suivi, alors que certains travaux cités par l'auteur lui eussent fourni de précieuses données sur ce point. L'autorité est une grande et belle chose, même en histoire, mais encore est-il permis de contrôler ses titres, fût-elle représentée par les plus grands noms.

4. Lucot, 107-117 ; 124-181.

Digitized by Google

Est-ce dans ses rapports avec cet ordre que le bénédictin Trithème, l'auteur d'un éloge des frères du Carmel écrit en 1492 (1), puisa son ardente dévotion envers le père nourricier de Jésus? C'est possible, mais le fait n'est pas certain. Trithème composa en 1489 un traité intitulé *De laudibus S. Josephi*, divisé en 20 chapitres et suivi du Rosaire du Saint, qu'il dédia à Christophe Frédéric de Redwitz chanoine de Bamberg (2). Il publia également un office, une séquence et des oraisons en l'honneur de St Joseph, dont il fait mention dans sa correspondance en 1507. Cette année même parut à Pforzheim son recueil intitulé : *Legendæ et officia compassionis B. M. V. et suorum progenitorum atque cognatorum, Josephi quoque conjugis virginei et sororum Mariæ Jacobi et Salome* (3).

Au témoignage cité plus haut en faveur de l'existence d'une fête de St Joseph dans l'abbaye bénédictine de St-Laurent de Liége, nous pouvons ajouter celui du Bréviaire d'Anne de Prye, abbesse des Bénédictines de la Trinité à Poitiers de 1474 à 1500, conservé actuellement au Grand-Séminaire de cette ville (4). Ce Bréviaire contient la fête de St Joseph au 19 mars (f. 452), et un suffrage particulier de ce saint (5); les antiennes et l'oraison sont celles que l'on retrouve aux premières et aux secondes vêpres du Bréviaire romain de 1499, citées et reproduites par M. Lucot (6).

L'ordre de St-Dominique adopta la fête vers la même époque. On en connaît un office imprimé à Cologne en 1483 et réédité à Louvain en 1485. Le général de l'ordre, Thomas Cajetan de Vio, en publia un autre qui fit force de loi dans l'ordre (avant 1517) (7). Cette dévotion fut efficacement propagée par les travaux de deux membres de l'ordre, Bernard Lutzenburg (8) et le pieux Isidore Isolani (9), dont la *Somme des dons de St Joseph*, le plus important travail théologique publié jusque-là sur ce saint, fut offerte au pape Adrien VI, dans le but d'obtenir du Souverain Pontife l'élévation de la fête du 19 mars au rang des fêtes d'obligation pour toute l'Église.

1. *De laudibus ordinis fratrum Carmelitarum*, Mayence, Friedberg, c. 1495. Cf. Hain, n° 15628 ; Ziegelbauer, *Hist. litt. O. S. B.*, III, 253-255.

2. Silbernagl, *Johannes Trithemius*, Ratisbonne, Manz, 1886, p. 248, 261.

3. Silbernagl, 263 ; Ziegelbauer, III, 283.

4. Une description de ce splendide volume richement enluminé a été faite par Mgr Barbier de Montault, qui a accompagné son étude (10 pp. in-fol.) de 8 reproductions phototypiques des pages les plus remarquables du manuscrit.

5. Barbier de Montault, p. 2.

6. PP. 188, 210.

7. *Acta Sanctor.*, t. III. Mart., p. 8 ; Lucot, 28, 212-239. ; Pfülf, 288.

8. *Tractatus de S. Josepho, nutricio Christi ac intem. Virg. Mariae.* Coloniae. N. de Werdena, 1510.

9. *Summa de donis S. Josephi*, Papiae. 1522.

Digitized by Google

Le Bréviaire des Minimes, de l'an 1553, a fait de larges emprunts à l'office des Carmes (1). Les Franciscains avaient leur office particulier au 19 mars : on le trouve dans le missel de l'ordre de 1525 ; la prose : *Dignas Joseph* est classée parmi celles que le célébrant récitait à son gré (2). En 1537, le commissaire de l'ordre, Jean Calvi, obtint de Paul III l'autorisation de célébrer la fête des Épousailles le 7 mars (3). Les Chartreux adoptèrent cette fête lors de leur chapitre de 1567, et décidèrent de la célébrer avec messe et office solennel, afin d'obtenir de Dieu le remède aux malheurs des temps et le nombre nécessaire de sujets pour repeupler leurs monastères (4).

La Compagnie de Jésus, fondée dans le cours du XVIe siècle et confirmée par Paul III en 1540, rivalisa d'ardeur avec les ordres anciens dans la dévotion à saint Joseph. Imitant l'exemple de leur saint fondateur, plusieurs des premiers disciples d'Ignace, entre autres Salmeron, Canisius, Ribadeneira, mirent en relief les grandeurs de St Joseph ; des théologiens comme Suarez, Théophile Raynaud, Pierre Morales (1614) lui consacrèrent des écrits, que l'on consulte encore aujourd'hui avec le plus grand fruit. Les ouvrages ascétiques des PP. De Barry (1542), Jean Jacquinot (1645) et Patrignani (1709) sont encore populaires (5).

On le voit, la dévotion au Père nourricier de Jésus prenait un caractère universel : l'un après l'autre, les diocèses de tous pays adoptent sa fête, tandis que les différents ordres religieux se font un honneur et un devoir de rivaliser d'ardeur dans les manifestations de cette dévotion. Il était réservé à la seconde moitié du XVIe siècle de clôturer ce merveilleux mouvement par l'épanouissement complet du culte liturgique de St Joseph. Les grands saints que Dieu accorda à son Église dans les temps si troublés qui virent naître la révolution protestante, furent les instruments dont il se servit pour glorifier l'Époux de Marie. Nommer sainte Thérèse, c'est nommer la grande propagatrice de la dévotion à St Joseph. Animée d'une confiance inébranlable en ce grand saint, elle lui consacra la plupart de ses fondations religieuses. Ses ouvrages, où elle parle avec tant d'amour du saint patriarche, établiront un merveilleux courant en faveur de la dévotion à St Joseph ; le Carmel réformé y puisera un redoublement de ferveur vis-à-vis de St Joseph et multipliera

1. Lucot, 114, 116.
2. *Ib.*, 285, 295.
3. Pfülf, 289.
4. Trombi, *Storia critico-cronologico-dipl. di S. Brunone e dell' ordine Cartusiano*, t. x, pp. 298, CCXV.
5. *Acta Sanct.*, pp. 9, 18; Pfülf, 289-290.

Digitized by Google

les églises et les chapelles en son honneur (1). Il le prendra pour patron de l'ordre en 1621, et son exemple sera suivi en 1632 par les Ermites de St-Augustin d'Italie et d'Allemagne.

Le P. Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, premier supérieur de la Réforme, ouvre la série des nombreux écrivains du Carmel réformé qui vont traiter de la dévotion à saint Joseph. Sa *Vida y muerte de S. Joseph*, publiée en 1602, eut les honneurs de plusieurs traductions et rééditions. Il faut nommer ensuite le P. Joseph de Jésus-Marie (1612), le P. Antoine de la Mère de Dieu (1615), le P. Jérôme de Saint-Joseph (c. 1639), le P. Cyprien de Sainte-Marie (1630) et d'autres encore, qui publièrent des vies du saint et des exercices en l'honneur du père nourricier de Jésus (2).

A peine transplantées en France, les filles de Sainte-Thérèse placent leur seconde fondation de Pontoise sous le patronage de saint Joseph (3). Le premier monastère de Carmes établis en ce pays, celui de la rue Vaugirard à Paris, est placé sous le même patronage. L'église, dont la première pierre fut posée le 20 juin 1613, par la reine Marie de Médicis, fut solennellement consacrée le 21 décembre 1625 ; c'était la première église de France consacrée sous l'invocation de saint Joseph (4).

Saint Pierre d'Alcantara (5) et le P. Alvarez S. J., directeurs de sainte Thérèse, partagèrent sa dévotion envers St Joseph; le premier devait la rendre familière dans la partie de l'ordre franciscain qu'il réforma. A ces noms glorieux, il faudrait ajouter ceux de saint François de Sales, de sainte Jeanne de Chantal, de saint Vincent de Paul (6) et du cardinal de Bérulle, dont les familles religieuses reçurent dès leur début une impulsion puissante et une direction dans la dévotion à saint Joseph (7).

Il nous est agréable de constater que l'ordre bénédictin se signala également au XVIIe siècle par sa dévotion envers saint Joseph. Sans parler ici des moines cisterciens feuillants, dont le général, Dom Charles de Saint-Paul, publia en 1629 un ouvrage important sur le culte de saint Joseph (8), et de la vénération dont ils honorè-

1. *Acta Sanct.*, t. III Mart., p. 18 ; t. VII Oct., 574, sqq. ; Pfülf, 290-291.
2. Cf. *S. Joseph et l'ordre du Carmel* (*Chroniques du Carmel*, mars 1897, pp. 90-92 ; à suivre).
3. Bouix, *Autobiogr. de la vén. mère Anne de St-Barthélemy*. Paris, Lecoffre, 1869, p. 143 ; Houssaye, *Le cardinal de Bérulle*, I, 362.
4. Lucot, pp. 57-58 ; J. M. de Gaulle, *Les principaux sanctuaires de St Joseph*, Lille, Lefort, p. 17.
5. *Acta Sanct.*, t. III Mart., p. 18.
6. St Vincent de Paul donna St Joseph comme patron à ses jeunes séminaristes (Collet, *Vie de St Vincent de Paul*, Louvain, 1823, p. 376).
7. Pfülf, 291 ; Plaine, 973 ; Hamon, *Vie de saint François de Sales*, II, 377 ; Lucot, pp. 56-60.
8. *Tableau des qualités éminentes de saint Joseph*. Paris, 1629.

Digitized by Google

rent la relique de la ceinture du Saint qu'ils obtinrent en 1649 (1), sans parler non plus du manuel de prières composé par D. Chrysostome Henriquez (2), nous croyons utile de signaler les ouvrages des bénédictins D. Charles Stengel (3) et D. Joachim Seiler (4), l'introduction générale de l'office dans le Bréviaire bénédictin réformé de Paul V et la dévotion particulière que portèrent à saint Joseph un certain nombre de religieux et de religieuses éminents par leurs vertus, tels que D. Philippe François, abbé de Saint-Airy de Verdun, Anne de Plas, abbesse de Faremoustier, Scolastique de Livron-Bourbonne, abbesse de Juvigny (5).

Un des premiers monastères élevé en l'honneur de saint Joseph, fut celui des Bénédictines de Saint-Joseph de Châlons, fondé en 1614 par Madame Françoise de Beauvilliers de Saint-Aignan, abbesse de Saint-Pierre d'Avenay, au diocèse de Reims, et sœur de Madame Marie de Beauvilliers, réformatrice du monastère royal de Montmartre à Paris. « Le culte de St Joseph, dit M. Lucot, devait être comme l'apanage des abbesses d'Avenay, et un trésor qu'elles se transmettraient l'une à l'autre. Après la fondatrice de Saint-Joseph, nous voyons Marie Cauchon de Treslon, abbesse de 1638 à 1666, bâtir une chapelle en l'honneur du Saint dans l'église paroissiale d'Avenay et assurer par une fondation, la célébration dans cette chapelle d'une messe tous les mois. Avant elle, [l'abbesse] Louise de Linange d'Apremont inscrivait au calendrier des fêtes du monastère d'Avenay, qu'elle publiait en 1557, le nom de saint Joseph sous le rite double, et nous apprenait ainsi que sa fête était célébrée dans ce royal monastère.

« Françoise de Beauvilliers, en arrivant à Avenay, ne manqua point d'entretenir cette dévotion dans le cœur de ses filles, comme le faisait de son côté sa sœur, la sainte Réformatrice de Montmartre. Françoise était restée, durant plusieurs mois, sous la conduite de sa sœur Marie, pour se préparer à la direction du monastère d'Avenay. La fondation du prieuré de Châlons atteste le pieux prosélytisme de la première, et nous savons d'un des historiens de l'Ordre, la Mère Jacqueline de Blémur, la vivacité de la dévotion de la seconde. Mais les *Cérémoniaux* des maisons de Montmartre et de Châlons, l'*Antiphonier* et le *Processionnal* de Montmartre suffiraient

1. Lucot, 67-71.
2. *Preces ad S. Joseph.* Bruxelles, 1624.
3. *Josephus, hoc est Educatoris Christi Mariæ V. Sponsi historia.* Monachii, 1616, ouvrage orné de gravures de Raphael Sadeler.
4. *Deliciæ sanctæ Jesu, Marie, Joseph sive considerationes,* Einsiedeln, 1672. — Pour le XVIIIe siècle, nous signalerons l'ouvrage fort rare de l'abbé Louis Gronau de Graffschaft : *Chronica sacra B. Mariæ Virgini, S. Josepho, S. Annoni cæterisque Sanctis Patronis in cœlo concinnata.* Colon. Agripp. Host. 1765, 16-628-94 pp. in-4°. Le libraire Rosenthal, catal. 81, n° 293, le met au prix de 120 marks.
5. Voir les *Éloges* de la mère de Blémur.

Digitized by Google

seuls pour l'établir. Rien de beau comme les paroles, rien de mélodieux comme le chant de ces morceaux consacrés à célébrer saint Joseph. Les deux saintes abbesses furent l'âme de ces compositions ; la Mère Jacqueline nous le dit clairement de l'abbesse de Montmartre pour l'Antiphonier de cette illustre abbaye.

« Notre abbesse d'Avenay semait partout autour d'elle les témoignages de sa dévotion : dans ses fondations, dans ses entretiens, dans ses écrits, apparaît son constant amour ; c'est la même pensée avec des expressions diverses.

« Cette piété de Saint-Pierre d'Avenay pour saint Joseph, piété que nos Bénédictines avaient reçue de leur fondatrice et puisée à leur berceau, on la retrouve à chaque page de leur *Cérémonial*, en maints papiers de leurs archives. Le nom de Joseph était vénéré parmi elles comme celui de Marie, sa virginale épouse ; sa fête prenait rang parmi les principales de l'année.

« A la solennité du 19 mars, le Saint-Sacrement était exposé tout le jour, les messes se succédaient toute la matinée dans leur chapelle ; le soir on y entendait le panégyrique du Saint. La journée se terminait par un salut solennel que chantaient les religieuses agenouillées, un cierge à la main, devant la grille de leur chœur.

« Le mercredi de chaque semaine, jour consacré depuis longtemps déjà à saint Joseph, les religieuses se rendaient devant son autel, et récitaient à genoux les belles *Litanies de leur glorieux Père*, des plus anciennes que je sache, et qui célèbrent si bien, avec les paroles mêmes des Saints, les origines royales de saint Joseph, ses fonctions plus admirables encore, le mérite de ses vertus cachées, avec la puissance de ses intercessions » (1).

Les religieuses de Montmartre célébraient la fête du 19 mars, comme fête de 2e classe (2). A Sainte-Scolastique de Juvigny, où dès 1640 on avait choisi Saint-Joseph comme patron spécial dans les affaires difficiles, les religieuses célébraient la fête du Saint d'une manière toute particulière Une confrérie avait été érigée dans la paroisse et une procession instituée au monastère (3). A ces noms nous devrions ajouter la mère Jeanne de Saint-Matthieu, prieure des Bénédictines de Poperinghe, qui, dans ses mémoires, témoigne d'une dévotion particulière envers l'époux de Marie (4).

(A suivre.) D. C. A.

1. Lucot, 79-84. Ces litanies sont reproduites, pp. 326-333.
2. *Cérémonial monastique de l'abbaye royale de Montmartre.* Paris, 1669, in-4°, p. 258 ; Lucot, 340-343.
3. *Cérémonial à l'usage des religieuses du monastère de saincte Scholastique de Juvigny.* Toul. 1649, Part. II, c. 12, pp. 52-55.
4. MSS. au monastère des Bénédictines de Poperinghe.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE BÉNÉDICTINE.

L'ÉMANCIPATION de la femme est une question à l'ordre du jour. En certains milieux étrangers au catholicisme, on s'est demandé si le ménage ou le foyer domestique étaient les seules sphères d'activité réservées à la femme. Envisageant le rôle de la femme au cours des siècles, on rencontre infailliblement le cloître avec son activité multiple ; on voit que l'Église a honoré l'état monastique, que les peuples catholiques l'ont entouré de leur respect, et que la société civile a largement profité de l'activité du cloître. Ces faits ont vivement impressionné Miss Lina Eckenstein, qui a résolu de faire l'étude de la femme dans le cloître, particulièrement en Angleterre et en Germanie du VIe au XVIe siècle (1). Il y a dans cet intéressant travail deux parties bien distinctes : une étude historique et un exposé systématique. Gagnée à la cause du Folk-lore, dont une branche particulière, le Saint-lore, est fort en vogue aujourd'hui, l'auteur semble préoccupée de rattacher aux idées du paganisme nombre de traits que l'on retrouve dans le culte des saints, plus particulièrement en ce qui concerne la femme, et de voir dans un certain nombre de saintes populaires des adaptations chrétiennes de symboles ou de divinités païennes. Cette thèse, mise à la base de son travail, en trouble l'harmonie et en vicie les résultats. Tout cela a fort peu de relations directes avec le but que Miss Eckenstein se proposait. Qu'elle nous parlât du rôle de la femme dans la société romaine, gauloise et germanique, fort bien ; cela était de nature à expliquer la situation de la femme et de la moniale dans cette même société ; qu'elle eût admis la survivance de certains usages païens au sein des populations converties au christianisme, et même l'attribution à certaines saintes de vertus et efficacités reconnues à certaines divinités païennes, personne n'y contredira. Mais qu'elle ait généralisé cette manière de voir, sans prouver ses assertions dans des cas nettement déterminés, c'est ce qu'on n'admettra pas facilement, sauf peut-être dans la « *Mélusine* ».

1. *Woman under Monasticism. Chapters on Saint-lore and convent life between A. D. 500 and A. D. 1500* — Cambridge at the University Press, 1896, XV—496 pp. in-8°.

Digitized by Google

Montalembert a consacré au tome V de ses « *Moines d'Occident* » quelques pages admirables au rôle de la femme dans le cloître et aux origines des couvents de moniales en Angleterre. Miss Eckenstein eût pu en tirer un excellent parti. Mais passons au corps de l'ouvrage.

Après une esquisse des origines de la vie monastique chez les Francs, mouvement qui pour les femmes se personnifie en sainte Radegonde de Poitiers, l'auteur traite des premières fondations monastiques en Angleterre et évoque les glorieuses figures d'Hilda et d'Éthelrede. Puis ce sont les femmes missionnaires, les vaillantes compagnes de Boniface dans l'œuvre de l'évangélisation de la Germanie, ce sont les grands monastères allemands qui passent sous nos yeux, avec leur vie religieuse, intellectuelle, et leur influence sociale. C'est Hroswithe, l'illustre moniale de Gandersheim, dont le nom incarne la science féminine au sein des cloîtres. De la Germanie l'auteur revient en Angleterre, où elle suit le développement successif des fondations bénédictines, cisterciennes et gilbertines. Les grandes abbayes des VIIe et VIIIe siècles lui ont montré le rôle politique, religieux et social de la femme cloîtrée ; les autres fondations lui permettent d'en montrer le rôle éducateur. Car le travail existe dans le cloître : à côté des arts manuels, tels que la broderie, la tapisserie, la calligraphie, l'enluminure — ce qui nous vaut une description de l'*Hortus deliciarum* de Herrade de Landsperg, — il y a la culture littéraire qui n'a cessé d'être en honneur jusqu'au XVe siècle, et qui se manifeste par des productions de tous genres. Comment ne pas mentionner et étudier de près Ste Hildegarde de Bingen, Ste Élisabeth de Schönau, les grandes mystiques de Helfta ? Il y a en outre les œuvres de charité, qui n'ont cessé de faire bénir l'action de la vierge chrétienne, même par les adversaires de l'Église.

Certes la vie de la femme dans le cloître ne resta pas à l'abri des vicissitudes des temps et n'échappa point à l'influence de l'atmosphère qui l'entourait. La vie religieuse eut pour la femme, comme pour l'homme, ses époques de prospérité et de décadence. Sans parler des changements nécessités ou des modifications apportées dans les idées, l'éducation, l'activité et l'influence par le cours des siècles, il n'est que trop vrai que la femme, à certains moments et en certains milieux, déchut du noble idéal que l'Église lui avait assigné. Le monde envahit parfois la clôture de la moniale avec ses idées, ses faiblesses, mais leurs cloîtres furent aussi témoins d'un merveilleux réveil au XVe siècle, et, quand éclata la terrible révolte

Digitized by Google

de Luther, s'il y eut des apostasies, il y eut d'héroïques résistances. En perdant le monachisme, les nations germaniques ont ravi à la femme des sphères d'action, où ses grandes aptitudes et ses légitimes aspirations peuvent naturellement se déployer, pour le plus grand bien de la société. La réforme protestante a fait fausse route en supprimant radicalement ces institutions ; c'était dans son esprit et dans la nature des choses. En essayant de les ressusciter à notre époque, elle a créé des œuvres bâtardes, qui ne sauront jamais rivaliser avec l'admirable efflorescence de vie dont l'Église catholique est le témoin depuis le XVIe siècle. Dans les nations catholiques, la femme trouve une infinité d'instituts qui lui offrent et lui garantissent une sphère d'action propre, indépendante, variée ; aussi n'y sent-on pas le besoin de réclamer l'émancipation de la femme. Miss Eckenstein ferait bien de poursuivre ses recherches de ce côté-ci de la Manche et de pénétrer les vraies causes et les ressorts secrets de la vitalité catholique ; elle verrait, à n'en pas douter, que le Saint-Ioore ne mène pas directement au but qu'elle se proposait.

M. Ch. Plummer vient de donner une nouvelle édition des écrits historiques du vénérable Bède. Le premier volume contient une longue introduction dans laquelle l'auteur traite de la vie et des œuvres de Bède ainsi que de la tradition des manuscrits ; il y ajoute la chronologie des écrits de Bède et la lettre de Cuthbert à Cuthwin *de obitu Bedæ* (1).

La grande figure de S. Anselme aura toujours le privilège d'attirer l'attention et d'éveiller la sympathie de l'historien. Sa vie est vraiment un chapitre de l'histoire de la religion. Rien d'étonnant que M. J. M. Rigg ait été tenté d'écrire la vie de l'illustre archevêque de Cantorbéry et de lui rendre honneur et justice (2). Le cadre dans lequel il a enchâssé son portrait nous a paru trop sombre ; pour peindre la lumineuse figure d'Anselme, il n'était point besoin d'assombrir le fond du tableau et de représenter sous des couleurs si noires les temps qui l'ont précédé immédiatement. Ce n'est point dans cette vie que l'on ira chercher des faits nouveaux et des idées neuves sur Anselme et sa théologie. L'auteur s'est contenté d'écrire une histoire impartiale et sérieuse, pour faire bien connaître son héros.

1. Bedæ venerabilis historiam ecclesiasticam gentis Anglorum, historiam abbatum, epistolam ad Egbertum una cum historia abbatum auctore anonymo ad fidem codicum MSS. denuo recognovit commentario tam critico quam historico instruxit Carol. Plummer. Oxford. Clarendon Press, 2 vol. in-4°, CLXXVIII-459, XL-546 pp.

2. *St Anselm of Canterbury. A chapter in the history of religion.* London, Methuen et Cie, 1896, 294 pp. in-8°.

Digitized by Google

Dans la correspondance du prévôt Ulric de Steinfeld († 1170), publiée par F. W. E. Roth (1), nous rencontrons plusieurs lettres adressées à l'abbé Rethère de Prum (pp. 276, 283, 285). Quant au correspondant de la lettre 58 (p. 300), dans laquelle il est question d'un religieux de Steinfeld autorisé par son prévôt à passer sous l'obédience d'un abbé Gérard, il ne faut pas songer à l'abbé d'Echternach de ce nom, qui suivait la règle bénédictine, mais à un abbé Gérard d'un monastère norbertin.

C'est une vie étrange que celle de ce pauvre petit paysan de Villemaur, Guichard (2), qui va chercher fortune à l'abbaye de Moutier-la-Celle, qui, de prieur de Saint-Ayoul de Provins, grâce à la protection de deux reines, arrive à la crosse de Moutier-la-Celle (1283-1284), puis à l'évêché de Troyes (1298) et enfin au conseil du roi. Type vulgaire, ignoble même, qui souille l'Église où l'ambition l'a poussé ; parvenu insolent, qui ne voit dans sa position sociale qu'un moyen de s'enrichir. Chassé du conseil pour félonie, il se trouve en butte à l'implacable vengeance de celles qui l'avaient protégé. Il brûle d'assouvir sa haine, et, de crime en crime, glisse jusqu'aux bas-fonds de l'occultisme. Accusé, en 1308, de l'envoûtement de la reine, il est jeté en prison. Son procès, mené par Nogaret et Noffo Dei, dure cinq ans. S'il en sort innocent de la mort de la reine, après avoir été autant la victime d'une intrigue de cour que l'instrument dont Nogaret entend se servir pour avilir l'Église, il reste cependant chargé de la honte des révélations faites à l'enquête, déshonoré par son propre clergé, et ne peut plus rentrer dans son diocèse. Nommé au siège de Diakovar en Bosnie, il résigne ce poste où il ne s'est point rendu, et meurt le 22 janvier 1317, laissant à la postérité le soin de plaindre son sort ou de percer le mystère qui enveloppe son existence. Le procès de Guichard est intimement lié à ceux du Temple et de Boniface VIII, menés de front par Nogaret. Philippe le Bel voulait perdre le Temple. « L'affaire du Temple lui importait avant tout : pour contraindre le pape et le résoudre à son gré, il avait mis à profit tous les scandales, ceux de la papauté et ceux de l'épiscopat. Quand elle fut réglée, il laissa sans regret, avec celui de Boniface, tomber le procès de Guichard. »

L'ancien évêque de Troyes ne compromet en rien l'ordre auquel le sort l'avait attaché par le lien des dignités et de la fortune ; il vit dans son affiliation à l'abbaye de Moutier-la-Celle un moyen de

1. *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, XVIII (1896), pp. 242-311.

2. *Le procès de Guichard, évêque de Troyes (1308-1313)*, par Abel Regnault. Paris, Picard, 1895, XII-313, pp. in-8°. (*Mémoires et Documents publiés par la société de l'École des chartes*, I.)

Digitized by Google

faire fortune : il le tenta et réussit, mais il paya chèrement son ambition et sa cupidité.

M. Philippe Wagner a consacré à « Gillon le Muisi, abbé de Saint-Martin de Tournai » (1) sa dissertation doctorale. Son travail se distingue par une étude complète des sources connues, plus particulièrement des œuvres de l'abbé de Saint-Martin de Tournai. Cette dissertation se divise en cinq chapitres : origine et famille le Muisis; jeunesse de le Muisis; vie monastique et abbatiat. La suite du travail, qui doit paraître dans les « *Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner Orden* », traitera de la formation intellectuelle et des ouvrages de l'abbé Gilles. Le premier chapitre nous fait connaître en détail la parenté de notre abbé ; il complète ce que le Cte du Chastel et l'auteur de ces lignes ont écrit sur ce sujet. L'auteur considère comme vraisemblable que Gilles étudia à Paris avant son entrée au monastère. L'exposé de l'abbatiat de le Muisis est fait avec soin et clarté. Nous reviendrons plus tard sur ce travail, dont le ton général nous plaît, lorsque l'auteur aura donné la caractéristique de notre abbé, qui lui est visiblement sympathique.

M. le Dr R. C. Kukula publie une série de lettres des Mauristes de l'année 1699; elles sont du plus haut intérêt pour l'histoire littéraire de cette congrégation et pour celle de l'édition bénédictine de saint Augustin (2).

M. Louis de Grandmaison a donné dans le « Bulletin de la Société de l'histoire de Paris » un *Inventaire sommaire de la collection de Dom Poirier* (3), conservée à la Bibliothèque nationale de Paris, sous les nos MSS. français 20,800-20,852 et autres. Dom Germain Poirier, né à Paris le 8 janvier 1724, y mourut le 2 février 1803. Il fut l'un des collaborateurs des « *Historiens des Gaules* » et prit une part active à la publication du tome XI. Pendant la Révolution française, il tâcha de sauver les trésors littéraires de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La liste de ses recueils manuscrits témoigne de son ardeur au travail.

M. l'abbé Ingold vient de publier une correspondance entre Dom La Forcade, bénédictin de Saint-Denis, Dom Poirier, moine de Saint-Germain-des-Prés, et Grandidier, l'historiographe de l'Église de Strassbourg, au sujet du prieuré de Lièvre *(Lebraha)*, fondé par Fulrade, abbé de Saint-Denis au VIIIe siècle, soumis à cette abbaye

1. *Gillon le Muisi, Abt von St. Martin in Tournai, sein Leben und seine Werke.* Brünn, Raigerner Druckerei, 1896, 36 pp in-8°; extrait des *Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, 1896, pp. 547-577.

2. *Studien und Mittheil. aus dem Benedictiner Orden*, 1896 651-669.

3. 1896, pp. 161-173.

Digitized by Google

puis uni le 16 avril 1502 à la collégiale de Saint-Georges de Nancy. L'auteur a accompagné sa notice d'un double dessin de l'église de Lièvre, découvert aux Archives de Carlsruhe (1).

L'autobiographie de Thaddée Siber jusqu'à l'an 1803, publiée par M. M. Rottmanner, est destinée à rappeler le souvenir d'un ancien professeur de l'université de Munich (2). Né le 8 septembre 1774, Siber mourut le 30 mars 1854. Il fit ses premières études à l'école abbatiale de Scheyern, y prit plus tard l'habit bénédictin, y fit profession en 1792, et fut ordonné prêtre en 1797. Siber montra de grandes aptitudes pour l'étude des sciences naturelles et fut consacré à l'enseignement au lycée de Frisingne. La sécularisation de son abbaye, décrétée par le gouvernement en 1803, frappa durement le jeune religieux, qui dut alors pourvoir à sa subsistance. Il devint professeur à Passau et plus tard à Munich. Siber fut estimé comme savant et comme professeur : c'était un homme simple, modeste et aimable. Son autobiographie est très instructive par les détails qu'elle fournit sur la vie intellectuelle des monastères bénédictins de Bavière à la veille de leur suppression. S'il faut s'en tenir à la lettre de l'autobiographie, il semble que des motifs d'ordre matériel ne furent pas étrangers à l'entrée de Siber à Scheyern : il vit dans la vocation bénédictine un moyen facile de se livrer à la culture de la science, une excellente institution d'intérêt social, qui allait bien soigner pour son avenir, mais rien de plus. Ce qu'il dit à propos de la suppression des monastères témoigne d'une absence complète d'idéal religieux et de véritable attachement à l'ordre qui l'avait accueilli dans son sein.

Nous signalerons encore une notice biographique sur D. Jérôme Vaughan à Belmont, avant le fondation de Fort-Augustus (3).

Dans le Programme publié par l'université de Fribourg à l'occasion du 70e anniversaire de la naissance du grand-duc de Bade, M. Al. Schulte a abordé un sujet assez neuf, celui de l'admission exclusive des nobles dans les monastères, tout particulièrement à Reichenau, Waldkirch et Säckingen (4). Le fait était connu pour la seconde moitié du moyen âge, et l'on savait quelle influence funeste il avait eue dans la décadence de l'ordre monastique. Mais n'y eut-il pas des

1. *Revue catholique d'Alsace*, 1897, pp. 1-13. Ce travail a été tiré à part et forme le 9e fascicule des *Correspondants de Grandidier* : IX. *Dom La Forcade et Dom Germain Poirier, lettres sur le prieuré de Lièvre*. Paris, Picard, 1897, in-8°.

2. *Thaddæus Siber's Selbstbiographie bis zum Jahre 1803*. Herausgegeben von M. Rottmanner, München, Lentner 1896. 60 pp. in-8°.

3. *Downside Review*, 1896. pp. 291-296.

4. *Ueber freiherrliche Klöster in Baden, Reichenau, Waldkirch und Säckingen*. Fribourg en Brisgau, Mohr, 1896, 45 pp. in-4°.

Digitized by Google

monastères qui dès leur origine n'admirent que des *liberi*, et qui ne souffrirent des conséquences de cet exclusivisme, qu'au jour où les simples *liberi* furent à leur tour écartés au seul profit des nobles? C'est ce que M. Schulte admet pour Reichenau, Waldkirch et Säckingen. Il serait intéressant de constater des faits de ce genre dans d'autres maisons ; peut-être y trouverait-on des remarques intéressantes à faire pour l'histoire politique, économique et religieuse du moyen âge.

Le second volume de M. Jean Haller sur le Concile de Bâle, qui contient les protocoles du concile de 1431 à 1433, renferme peu de détails importants pour l'histoire de l'ordre (1). Cependant ces protocoles permettent de se rendre un compte exact de la fréquentation du concile par des membres de l'ordre et de l'insistance mise à la convocation des abbés. Ce n'est qu'à partir du 11 février 1433 que l'on commence à s'occuper de la réforme de l'ordre (II, 347) et que l'abbé de Vézelay, qui joua un rôle important au concile, fut chargé de diriger les débats sur cette affaire (II, 371). Il fut le premier président reconnu de l'ordre, mais ne tarda pas à être remplacé (II, 470).

Nos lecteurs savent sous l'empire de quelles circonstances les Bénédictins de la Congrégation de France ont été amenés à repeupler l'antique abbaye de Silos dans la Vieille-Castille. La République française, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, avait expulsé les religieux de France et forcé ceux-ci à chercher une patrie plus hospitalière. Silos n'eut qu'à se réjouir des nouveaux hôtes qu'il devait abriter. Ce monastère, une des perles architecturales de l'Espagne, fut sauvé de la ruine par les soins des moines français.

Grâce à l'activité, au zèle et au dévouement du nouvel abbé, qui en a fait revivre les gloires, du R^me^ D. Guépin, Silos est redevenu un centre de vie et d'étude bénédictines. L'abbé de Silos ne se contenta pas de relever son antique monastère et d'en restaurer les bâtiments, il voulut en faire connaître le glorieux passé. L'on apprit bientôt que les archives de Silos, enrichies de celles de la congrégation bénédictine de Valladolid, se reconstituaient peu à peu et que Dom Guépin nourrissait l'idée de faire publier l'important cartulaire et l'histoire de son abbaye, qui occupe une place si considérable dans les annales de la Castille. C'était rendre à sa patrie d'adoption et à la science un service signalé. Le vaillant prieur de Silos fit alors appel à l'un de ses confrères de Solesmes, dont l'érudition, la saga-

1. *Concilium Basiliense. Studien und Quellen zur Geschichte des Concils von Basel*, II. Basel, Reich, 1897, XXI, 646, pp. gr. in-8°.

Digitized by Google

cité et la patience lui offraient les plus sûres garanties, et l'abbé de Solesmes envoya à Silos le R. P. Dom Férotin, qui put puiser à pleines mains dans ces archives où étaient cachés tant de trésors. L'on apprit avec plaisir et satisfaction que l'entreprise, encouragée et soutenue par les moines de Silos, vaillamment menée par le savant religieux, poursuivie avec une persévérance digne d'éloges dans les autres dépôts littéraires d'Espagne, ne tarderait pas à aboutir. Le R^me^ P. D. Guépin en fit l'objet d'une communication à l'académie d'histoire de Madrid. Enfin après des années de recherches et de labeurs, le R. P. Dom Férotin nous offre deux splendides volumes, qui feront époque dans l'historiographie espagnole, le *Recueil des chartes de l'abbaye de Silos* (1) et l'*Histoire de l'abbaye de Silos* (2). Ces deux volumes sont à la hauteur des meilleurs travaux de ce genre publiés à notre époque. Écrits en langue française, ils sont appelés à faire mieux connaître l'histoire médiévale de l'Espagne et celle de l'ordre bénédictin en ce pays. Le long séjour de l'auteur en Espagne, une connaissance aussi étendue que profonde des écrits relatifs à l'histoire ecclésiastique de cette contrée, lui ont permis de donner à son cartulaire et particulièrement à son histoire de l'abbaye de Silos une ampleur d'informations et de renseignements vraiment remarquable, dont l'importance pour l'histoire politique et religieuse ne peut échapper à personne.

Le cartulaire « renferme deux cent trente-six diplômes royaux, quatre-vingt-cinq bulles pontificales et deux cent cinquante titres divers, émanés de cardinaux, d'évêques, de grands feudataires de la couronne de Castille ou de simples particuliers. » L'éditeur donne le texte complet des actes antérieurs au XIIIe siècle ; à partir de cette époque, il a dû faire un choix des plus importants et se contenter de donner l'analyse des autres.

L'avant-propos fait connaître les sources de ce recueil, plus particulièrement le fonds des archives de Silos, et donne une courte notice sur le monastère et la liste de ses abbés. Quant aux actes eux-mêmes, ils sont publiés avec un soin extrême et des annotations précieuses, qu'un homme parfaitement au courant de la topographie et de l'histoire de l'abbaye pouvait seul donner. Le cartulaire est une mine pour l'histoire civile de l'Espagne, et plus particulièrement pour son histoire religieuse. Que de noms d'évêques,

1. *Recueil des chartes de l'abbaye de Silos*, par D. Marius Férotin, bénédictin de Solesmes, XXIV-624, pp. gr. in-8°, accompagné d'une carte des environs de Silos. Paris, Leroux, 1897, prix : 20 frs.

2. *Histoire de l'abbaye de Silos*. Paris, Leroux, 1897, un vol. grand in-8°, X-368, pp. orné de 17 planches hors texte et de 2 plans. Prix : 20 frs.

Digitized by Google

d'abbés et de monastères figurent dans ces pages! Que de précieuses indications sur la propriété en Castille, sur l'état, la condition, les mœurs, les usages des diverses classes de la société! Enfin, pour notre histoire bénédictine, que de renseignements, que de dates certaines! Lorsqu'on possédera les cartulaires des autres grandes abbayes d'Espagne publiées avec autant de soin et de science que celui de Silos, on pourra songer à écrire l'histoire de l'ordre bénédictin dans ce pays, où il a occupé une place si importante et possédé tant d'illustres maisons! Hélas! il semble qu'on n'en est pas encore là. Espérons du moins que le bel exemple donné par l'abbaye de Silos portera ses fruits, et que D. Férotin trouvera au-delà des Pyrénées de dignes imitateurs, qui s'efforcent d'égaler sa science et son talent.

L'histoire de l'abbaye de Silos, basée sur le recueil des chartes et les études faites à cette occasion, est un modèle de monographie de monastère. Elle est documentée, comme pas un ouvrage de ce genre, et cependant se lit avec intérêt. L'auteur l'a divisée en sept parties : les temps primitifs et saint Dominique (593-1073), les grands abbés de Silos, depuis la mort de saint Dominique jusqu'à la réforme monastique de Benoît XII (1073-1335), Silos depuis la bulle « Bénédictine » jusqu'à son union à la congrégation de Saint-Benoît de Valladolid (1335-1512), Silos depuis son union à la congrégation de Valladolid jusqu'à sa suppression (1512-1835), monastères dépendants de Silos (St-Martin de Madrid, St-Benoît (jadis St-Dominique) de Séville, St-Benoît de Huete, S. M. de Duero, San Frutos, St-Romain de Moroso, S. M. d'Aniago, St-Pierre de Guimara, Quintana del Pidio, etc.). L'histoire littéraire de Silos forme la sixième partie et s'occupe entre autres de l'évêque Antonio Perez, de Bernard de Hontiveros, évêque de Callahorra, des moines Jean de Castro, Baltazar Diaz, Ildephonse Saez, Dominique de Ibarreta, Licinian Saez, Placide Vicente, Dominique Moreno mort évêque de Cadix en 1853 et du dernier abbé D. Rodrigo Echevarria, mort évêque de Ségovie.

La septième partie contient une série de 8 appendices sur les manuscrits de Silos, les inscriptions du monastère et de ses dépendances, les églises dédiées à S. Dominique de Silos, les évêques sortis du monastère, les offices de l'abbaye, ses artistes, le catalogue des reliques, les plans de l'abbaye.

Cette analyse succincte peut suffire pour montrer l'ampleur que D. Férotin a su donner à son travail, et l'intérêt qu'il présente pour l'histoire des lettres et des arts aussi bien que pour celle de l'Église et de l'ordre bénédictin. —

Digitized by Google

La notice que M. Jacques Ils consacre à l'abbaye bénédictine d'Ochsenhausen en Wurtemberg est un travail de vulgarisation, mais un travail de bon aloi (1). A la veille du huitième centenaire de la fondation de ce monastère, l'auteur a voulu rappeler en quelques pages l'histoire de cette maison bénédictine et les glorieux souvenirs qui s'y rattachent. D'abord prieuré de l'abbaye de Saint-Blaise, Ochsenhausen en fut séparé en 1392 et élevé au rang d'abbaye. Les troubles de la réforme protestante et de la guerre des paysans passèrent sur elle, mais ne purent en arrêter l'essor. Le monastère avait alors à sa tête le célèbre abbé Gerwick, le vaillant champion du catholicisme ; il fit partie de la congrégation de Souabe. Jusqu'à son dernier jour, l'abbaye compta un nombre d'hommes remarquables par leurs vertus et leur savoir. La sécularisation forcée qui mit fin à son existence le trouva dans un état florissant. Le domaine de l'abbaye fut converti en un comté, puis en une principauté annexée à la couronne de Wurtemberg. L'église abbatiale servit depuis lors pour les offices de la paroisse ; quant aux bâtiments claustraux, ils sont convertis en une école agricole et en un orphelinat catholique.

L'introduction au *Cartulaire de la commune d'Andenne* recueilli et annoté par M. Léon Lahaye, archiviste de l'État à Namur (2), renferme un examen des sources de l'histoire d'Andenne. L'auteur y a esquissé l'histoire du monastère fondé par sainte Begge et transformé plus tard en chapitre noble.

M. Ch. Pfister publie 65 *Documents sur le prieuré Notre-Dame de Nancy*, recueillis aux archives départementales de la Côte-d'Or (3). Ce prieuré, créé à la fin du XIe siècle, fut soumis par le duc de Lorraine, Thierry Ier, à l'abbaye de Molême, récemment fondée par saint Robert. Mis en commende au XVe siècle, le prieuré fut uni en 1564 par Pie IV à l'abbaye de Saint-Martin de Metz, puis en 1602, au chapitre de la Primatiale qui venait d'être créé à Nancy. Le nouveau chapitre vendit les bâtiments du prieuré aux Oratoriens, qui les occupèrent jusqu'à la Révolution.

M. l'abbé A. Dancourt dans sa *Notice sur l'abbaye et le diocèse de Saint-Gall*, donne le catalogue des abbés de ce monastère (4).

M. J. Lehmeier raconte l'histoire de la paroisse de Litzlohe dans le diocèse d'Eichstätt et essaie d'établir que ce fut jadis (a. 700-1537)

1. *Das Benediktinerskloster und Reichstift Ochsenhausen einst und jetzt.* Ochsenhausen, 1896, Selbstverlag des Verfassers, 74 pp. in-8°.
2. Namur. Wesmael. 1896, CXC pp. in-8°.
3. *Annales de l'Est*, XI (1897), pp. 77-122.
4. *Revue de la Suisse catholique*, 25 déc. 1896, pp. 727-733.

Digitized by Google

une prévôté de l'abbaye de St-Emmeran de Ratisbonne. Les preuves ne sont pas convaincantes (1).

Dans les premières années du XVe siècle, le monastère bénédictin de St-Matthieu de Gènes était dirigé par le P. André de St-Ambroise. Celui-ci conçut un jour le dessein de fonder un prieuré en l'honneur de St Hilarion près de la chapelle de St-Vite d'Albaro. Le pape Eugène IV y donna son consentement. L'on se mit à l'œuvre, mais le prieur mourut avant l'achèvement du monastère. Après être resté quelque temps en possession de l'unique compagnon du P. André, la fondation de St-Vite fut confiée aux Dominicains en 1475 (2).

M. A. Pidoux publie une histoire du prieuré de Jouhe (Franche-Comté, à une lieue de Dôle), composée par un religieux de ce monastère (d'après M. Ulysse Robert par Dom Albert Chassignet, moine de Château-sur-Salins) (3). Ce prieuré, dédié à SS. Pierre et Paul, appartenait à l'ordre de Cluny et dépendait de Baume-les-Moines; plus tard, il fut affilié à la Congrégation de Saint-Vanne.

L'abbaye de Siegburg possédait à Hirzenach une prévôté dont l'origine remonte à 1114. M. Paul Wagner étudie « le développement des relations avec l'avoué » dans cette prévôté (4).

M. Frédérik Lau consacre quelques pages aux droits de l'abbaye de Kornelimünster et du duc de Juliers dans le village de Kastenholz (5).

Citons encore une courte notice sur l'église abbatiale de St-Pierre à Erfurt (6), la continuation des *Scholae Benedictinae* de Dom Odon Cambier (7), des Régestes du prieuré de Weih-St-Peter à Ratisbonne (8), de l'activité scientifique et artistique du monastère de Füssen par le Dr Leistle (9).

M. Henri Chabœuf décrit une *pierre tombale dans l'église abbatiale de Saint-Seine-l'Abbaye (Côte d'Or)* (10); il s'agit de celle de l'abbé Pierre de Fontette, mort le 7 août 1484. La notice est accompagnée d'une reproduction de la pierre.

1. *Probstei und Pfarrei Litzlohe*, Neumarkt i. O., Vögl. 1896, XVI-207 pp. in-8°.
2. *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, vol. XX (1896), pp. 463-541.
3. *Histoire du prieuré de Jouhe* (*Annales Franc-Comtoises*, 1896, pp. 271-288).
4. *Die Entwickelung der Vogteiverhältnisse in der Siegburger Probstei zu Hirzenach* (*Annalen des Hist. Vereins für den Niederrhein*, LXII (1896), pp. 35-54).
5. *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, XVIII (1896), pp. 355-358.
6. O. Erlandsee, *Die Petersklosterkirche zu Erfurt* (*Mittheil. des Ver. f. d. Gesch. und Alt. v. Erfurt*, Heft. 17 (1895), pp. 68-73).
7. *Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, 1896, pp. 601-609.
8. *Ib.*, 629.
9. *Ib.*, 639.
10. *Revue de l'Art chrétien*, janvier 1897, pp. 65-71.

Digitized by Google

Le R. P. D. Gilbert Dolan continue ses recherches sur l'histoire des missions bénédictines en Angleterre. Le Chapitre III est consacré à Bury St-Edmond, Framlingham Castle, aux missions de Suffolk, jadis et maintenant, à East-Bergholt (1).

L'archiabbaye de Saint-Martin (Martinsberg) en Hongrie occupe une place éminente dans l'histoire de ce pays. Sa fondation remonte au premier roi chrétien de Hongrie, et son histoire est intimement liée à celle de l'Église en cette contrée. Son antiquité, son importance religieuse et politique permettent de supposer qu'il s'y trouve un riche fonds d'archives (2). Le R. P. Dom Victor Recsey, archiviste actuel, vient d'esquisser l'histoire du dépôt confié à ses soins, d'en dresser le catalogue et d'en faire connaître le fonctionnement. Son travail contient une analyse du Cartulaire de l'abbaye dit *Liber ruber*, et l'index chronologique des principaux documents conservés dans les cartons ou armoires à partir de l'an 1001 jusqu'à 1785. Toutefois, il y a encore plus à Martinsberg. L'abbaye a dès les temps les plus reculés été considérée comme un des *loci credibiles* du royaume, dépôt public auquel les particuliers pouvaient confier leurs titres. Ce dépôt public est très considérable. Le P. Recsey donne les indices des noms de lieux cités dans les actes de ce dépôt, des noms de personnes, et d'autres listes pour le répertoire des chartes. Ce travail, très utile au point de vue de l'histoire de Hongrie, et publié en souvenir de l'érection du monument millénaire à Martinsberg, est enrichi d'un fac-similé du privilège du roi St Étienne et d'une reproduction phototypique de la première page du Cartulaire de l'abbaye (XIII s.).

D. Ursmer BERLIÈRE.

1. *Downside Review*, Janvier 1897, pp. 238-270.

2. *Brevis historia archivi archi-abbatiae O. S. B. de Monte Pannoniae cum brevi notitia illius alterius archivi publici regnicolaris ven. conventus S. Martini de Monte Pannoniae.* Concinnavit Dr Victor Recsey, 1896. E. Typogr. Diœcesana Veszpremiensi, 116 pp. gr. in-8°.

Digitized by Google

LE CARDINAL SANFELICE.

II. — L'homme de charité.

RETRACER en quelques pages un épiscopat de près de vingt années, serait une tâche impossible, s'il ne suffisait à notre but de signaler les faits les plus saillants. Et ces faits, au lieu de les exposer dans leur ordre chronologique, nous avons cru plus intéressant de les grouper autour d'une pensée maîtresse.

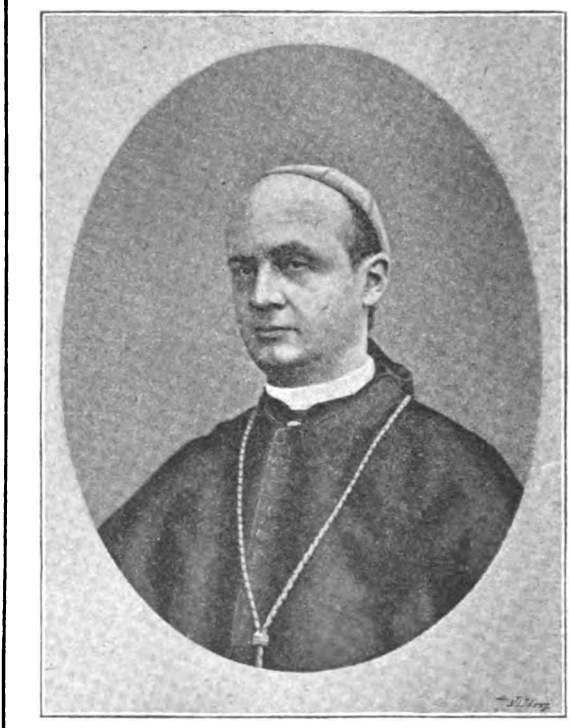

S. É. le cardinal SANFELICE.

Un pasteur, un évêque est père et gardien. Il doit à ses ouailles, avec les soins matériels, les frais pâturages et la défense contre les loups. Charité et zèle, en ces deux choses se résume son apostolat. Esquissons la figure du cardinal Sanfelice sous ce double aspect.

Digitized by Google

Mais avant, un mot de la physionomie de l'homme. N'a-t-elle pas eu sa part dans le caractère et le succès de son œuvre ?

« Guillaume Sanfelice... était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, élégant de stature, gracieux de manières. Au port de la tête un peu inclinée, on devinait l'homme de sentiment. Les traits du visage, réguliers, distingués, produisaient une impression agréable. Tout y convergeait vers un regard à la fois spirituel et bon, dont l'éclat, par intervalles, devenait fascinateur. Le geste était... comment dire ?... napolitain : vif, nerveux, abondant, suppléant par une mimique insinuante aux suspensions d'une parole à moitié accusée, souvent difficile à saisir pour un étranger, même Italien de race (1). »

Avant tout il était homme de cœur ; et de l'homme de cœur à l'homme de la charité portée jusqu'à l'héroïsme, il n'y a pas loin. Le cardinal Sanfelice franchit ce pas avec un élan si prompt, si joyeux, qu'il semblait s'être fait une seconde nature de l'héroïsme lui-même, chaque fois qu'il s'agissait de se donner tout entier et de compatir sans réserves aux grandes infortunes.

Les occasions ne tardèrent pas à s'offrir avec une gradation qu'on eût pu croire destinée à mettre mieux en relief sa magnanimité.

Ce fut d'abord le désastre d'Afragola. Dans la nuit du 10 septembre 1875, un effroyable ouragan s'abattit sur ce bourg si heureux et si riant. A la nouvelle du sinistre, l'archevêque quitte son palais — ou plutôt le modeste appartement du séminaire qui formait toute sa résidence, le gouvernement ayant mis la main sur la Curie. Au milieu des décombres et des maisons croulantes, il n'hésite pas à répandre la consolation, l'espérance, et prend l'initiative d'une souscription publique en faveur des victimes.

Ce fut comme le premier acte d'un long drame de charité.

Le 28 juillet 1883, une catastrophe bien autrement grave émeut non plus le pays de Naples, mais l'Europe tout entière. Au milieu des splendeurs de la saison balnéaire, les petites villes de Casamicciola, Lacco Ameno, Foro d'Ischia sont ravagées par un tremblement de terre si meurtrier, qu'à peine quelques maisons restent debout au milieu d'un amas de ruines, d'où s'échappent les hurlements de centaines de victimes, écrasées sous les débris ou enfouies dans les fissures du sol béant.

Le sourire du cardinal Sanfelice apparaît dans l'horreur de cette scène, comme l'arc-en-ciel au plus fort de l'orage. Il brave tous les

1. *Le cardinal Sanfelice intime.* — Métropole, vendredi 15 janvier 1897.

Digitized by Google

dangers, multiplie les marques de l'affection la plus tendre, prodigue, avec les secours matériels, versés à pleines mains, les paroles les plus douces et les plus salutaires. « Bénie la mère qui vous a donné le jour. C'est JÉSUS-CHRIST qui vous a envoyé ! » s'écrie une femme de Lacco Ameno sur le passage du prélat. Une liste ouverte par lui, appuyée d'une éloquente lettre pastorale, ne produit pas moins de 280.000 mille francs. Le maire de Casamicciola, en signe de la reconnaissance publique, décerne à l'archevêque de Naples la *cittadinanza* ou droit de cité.

Dans la grande salle du palais archiépiscopal, une fresque monumentale retrace l'arrivée de Monseigneur Sanfelice à Casamicciola. Plus éloquente que cette page, d'une exécution d'ailleurs médiocre, la présence au palais d'un des orphelins recueillis par lui, et devenu son camérier, rappelait ces scènes de deuil et ces triomphes de l'amour. Gennaro ne vivait que pour son sauveur, et celui-ci le traitait avec la familiarité affectueuse d'un père.

La voix de l'admiration publique étouffa pour du bon celle des détracteurs. Ceux qui avaient patronné une autre candidature, on s'en souvient, essayaient jusque-là de montrer en haut lieu l'erreur du choix fait par Léon XIII. Ces mesquines intrigues n'étaient pas sans trouver quelque écho dans les antichambres romaines. Casamicciola ensevelit à jamais ces manœuvres, et le Souverain-Pontife, dans les consistoires du 24 et du 27 mars 1884, promut l'archevêque de Naples au cardinalat, avec le titre de St-Clément. Un lien intime unit dès lors la métropole à la vieille basilique. Les pèlerins napolitains aimaient à s'y retrouver en souvenir de leur pasteur ; et quand, l'an dernier, la convalescence de l'auguste malade parut assurée, on les y vit en grand nombre offrir au ciel le tribut de leur reconnaissance.

L'entrée solennelle du cardinal Sanfelice dans sa ville archiépiscopale fut un triomphe bien autrement éclatant que celui du 11 août 1878. Une magnifique croix pectorale, ornée de brillants, offerte à cette occasion par les fidèles au pasteur, perpétue le souvenir de cette belle journée.

Étrange rapprochement : un mois à peine après la première entrée, le désastre d'Afragola ; au lendemain de la seconde, les terreurs du choléra. L'année 1884 marque dans les annales de ce fléau. En peu de jours, la ville des mandolines et des tambourins, des castagnettes et des tarentelles, fut réduite au silence d'un vaste cimetière.

Intrépide au malheur, le cardinal regarda l'épidémie en face, entraînant à sa suite son clergé tout entier. C'est à l'occasion du

Digitized by Google

dévouement déployé durant ces semaines meurtrières que le peuple, en son langage expressif, lui décerna les titres d'ange de Naples et de nouveau Borromée. Chaque jour on voyait le Pasteur parcourir les hôpitaux, répandant partout les bénédictions de son saint ministère. Et ce n'était pas de courtes visites qu'il faisait aux pauvres cholériques : il s'asseyait à leurs côtés, les aidait à bien mourir, composait leur couche funèbre, consolait les familles endeuillées, et, souvent, recueillait les orphelins.

Torre del Greco et Portici furent témoins des mêmes prodiges l'année suivante.

Un jour le cardinal était tout à son héroïsme dans l'hôpital de Canocchia, quand soudain le roi Humbert entra dans la salle où il se prodiguait. La rencontre du monarque et du prince de l'Église est demeurée historique. Dans un élan de commune émotion et d'admiration réciproque, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, et, pour rassurer la population abattue, ils se présentèrent ensemble aux acclamations de la foule. Touchante rencontre, assurément, née d'un sentiment si élevé, que l'aigreur des luttes n'aurait jamais dû en amoindrir la beauté sereine. Et pourtant on en a abusé dans les deux camps : la presse libérale en attribuant à cette entrevue un caractère qu'elle n'a jamais eu, une tendance opposée à ce que le cardinal avait de plus cher et de plus sacré ; certaine presse catholique, en glissant sous les éloges des insinuations dictées par un zèle trop amer. Le cardinal en souffrait : ce n'était pas l'épine la moins douloureuse de la couronne de son martyre.

Du reste, les paroles d'admiration que le roi Humbert prononça, en cette circonstance, à l'adresse du prince de l'Église reçurent une auguste confirmation de la bouche du Vicaire de Jésus-Christ.

Répondant à une députation de Bénédictins qui étaient venus lui exprimer la reconnaissance de leur Ordre pour l'élévation au cardinalat des archevêques Sanfelice, Celesia et Vaszary, Léon XIII daigna appeler le premier un « *Vero apostolo della carità* ».

Le patriciat napolitain voulut laisser au prélat un souvenir de sa vénération et de sa reconnaissance, en offrant à Mgr Sanfelice une double chaîne en or.

Cette charité, magnanime devant les calamités publiques, prenait chez l'archevêque les formes les plus variées, jusqu'à descendre à ces sollicitudes intimes où la tendresse du cœur révèle toute sa candeur et tout son charme.

En 1886 une grève de 4000 cochers mit Naples en émoi. S'imagine-t-on la bruyante métropole sans le bruit étourdissant des

Digitized by Google

fiacres et des *vetturini?* Les pourparlers n'avancent pas. La population s'impatiente. Les grévistes eux-mêmes menacent de quitter leur attitude pacifique. Ému de la situation et désireux d'obtenir quelque chose en faveur de ces pauvres gens, le cardinal se rend à la mairie plaider la cause des cochers. On convient qu'une députation de grévistes se rendra au palais archiépiscopal. L'accueil est des plus paternels. La bonté et le sourire du Pasteur désarment les plus obstinés. Pour ne point affliger leur père, ils promettent de reprendre leur métier; et lui, de son côté, s'engage à faire valoir leurs droits.

Il serait intéressant de rapprocher cette médiation du cardinal Sanfelice, de celle exercée par le cardinal Manning dans la célèbre grève des docks de Londres. Manning triomphe d'une population froide par le travail calculateur du *businessman*, Sanfelice dompte une population chaude par l'ardeur de sa charité. Là c'est la tête, ici c'est le cœur qui remporte la victoire.

Deux années plus tard, en 1888, le dôme de St-Janvier fut témoin d'une scène caractéristique. Le cardinal Lavigerie prêchait par l'Europe sa croisade africaine. Après sa harangue, fougueuse comme toujours, l'orateur apôtre fit lui-même la quête à l'auditoire électrisé par sa parole. Le cardinal de Naples, en ornements pontificaux, assistait à la cérémonie. Le plateau en main, l'archevêque d'Alger va droit à lui. Sanfelice n'hésite pas, se dépouille de sa précieuse croix pectorale, et l'offre comme premier don. Les fidèles suivent un si généreux exemple ; la quête produit une somme considérable.

Mais à l'admiration des Napolitains se mêle aussitôt un regret. Cette croix cédée par leur Pasteur, n'est-ce pas eux qui la lui ont offerte en souvenir de son élévation à la pourpre? Consentiront-ils à ce qu'elle aille à une œuvre, magnifique sans doute, mais étrangère? Et les voilà qui se cotisent et qui rachètent pour plus de 20000 francs au cardinal Lavigerie la croix pectorale du cardinal Sanfelice (1).

En 1893, Naples est une fois de plus dans le trouble. Les mauvais traitements infligés en France aux ouvriers italiens provoquent de violentes représailles dans la péninsule. La force publique a peine à contenir le mécontentement populaire et les manifestations hostiles. Dans une bagarre, un jeune homme tombe frappé d'une balle. L'étincelle fatale jaillit. Le cadavre du malheureux est promené

1. Un journaliste parisien a donné récemment de ce fait une autre version, où l'archevêque d'Alger se retrouve avec sa hardiesse allant jusqu'à la brusquerie ; mais où le rôle de l'archevêque de Naples perd toute sa noblesse. Cette version nous semble une fantaisie d'un goût douteux.

Digitized by Google

dans le Corso au milieu des vociférations et des menaces. La peur s'empare de la population pacifique. Les agitateurs sont maîtres de la rue. Les honnêtes gens n'osent plus se montrer.

Alarmé du danger qu'eût pu courir l'archevêque, le commandant de place se rend auprès de lui pour le rassurer. « Éminence, lui dit-il, comptez sur nous, nous répondons de vous. — Pardon! reprend le cardinal, avec une bonhomie pleine de finesse. C'est moi qui réponds de vous, comptez sur moi! » En effet, sans escorte, seul, à pied, il se montre dans la rue ; l'émeute s'incline devant lui : son exemple rend l'assurance à la population et l'ordre à la ville.

Une autre circonstance fit voir le vif intérêt que le cardinal portait au bien-être de son penple. L'une des principales ressources de la classe ouvrière de Naples est l'arsenal, dont les ateliers fournissent du travail et du pain à des milliers de ménages. En 1895,le gouvernement prit la résolution de transporter l'arsenal à Tarente. On devine l'émoi causé par cette nouvelle. Interprète éloquent des vœux de la population, l'archevêque écrivit une longue lettre au ministre de la guerre. Une fois de plus il sauva la ville d'un éminent danger, qui eût pu prendre les proportions d'une catastrophe.

Avec cet amour du peuple, le cardinal pouvait-il demeurer indifférent à l'aventure africaine, où il voyait périr par milliers de braves jeunes gens immolés au caprice d'une politique aveugle et stupide? Autant il blâmait l'entreprise comme antipatriotique, autant il compatissait aux victimes. Au retour des pauvres blessés, il va au-devant d'eux à bord du *Gattardo*, les bénir et les consoler. Il fait célébrer dans sa cathédrale des services funèbres pour les tombés de Dogali et d'Abba-Garima. Placé dans la pénible alternative de se montrer indifférent à un malheur national ou de s'exposer au reproche de patriotisme, il prit conseil de son cœur et de sa haute loyauté.Cette loyauté,n'en avait-il pas donné assez de preuves?Aussi croirions-nous faire injure à sa mémoire pacifiquement glorieuse en relevant sur sa tombe, d'une part, les éloges à tendance de la presse libérale, de l'autre, l'attitude froide et même douteuse de certains écrivains catholiques. Nous regrettons toutefois que dans cette circonstance des organes autorisés,entre autres la *Civiltà cattolica*, par la reproduction des mauvaises paroles de Vincenzo Morello de la *Tribuna*,sans autre réponse que deux petites phrases équivoques, semblent avoir si peu compris la magnifique occasion qui s'offrait à eux de revendiquer avec fierté pour l'Église noblement, loyalement, héroïquement servie, la sympathique figure du cardinal Sanfelice.

Digitized by Google

En agissant ainsi on a rendu un bien pauvre service à la civilisation catholique. Comment ? Voici un archevêque, un cardinal, qui a su, par des prodiges de charité, se concilier l'admiration universelle. A sa mort éclate une ovation immense, vraie canonisation populaire, une de ces trêves de Dieu devant le triomphe de la charité. Et parce que des écrivains à tendance sectaire abusent du prestige d'un si noble entraînement, pour faire servir à leurs desseins une part de cette gloire et s'en faire une arme contre l'attitude du Souverain-Pontife; vous reproduisez le plus condamnable de ces éloges, en n'ajoutant que ces mots sybilliques : « Il ne nous appartient pas à présent de faire le triage, et de rechercher les causes lointaines d'où (les éloges décernés au cardinal par les ennemis du pape) ont pu provenir... Comme historiens, il était de notre devoir de signaler ces faits. »

Sans doute ! et si des liens plus étroits vous avaient unis au défunt prince de l'Église, vous auriez trouvé en outre que votre rôle d'historiens vous imposait le devoir de protester contre ces faux éloges ; et quel zèle vous y eussiez déployé !

Cette protestation, nous la faisons ici au nom de tous les amis du cardinal Sanfelice que cet étrange abandon a affligés bien davantage que le méchant calcul des écrivains impies. Ces derniers étaient dans leur rôle et ne pouvaient atteindre une mémoire aussi pure. Les premiers, pour n'avoir pas compris le leur, semblent avoir voulu comme jeter une ombre sur elle.

Mais cette ombre se dissipe aussitôt à la lumière des faits. Dans le cardinal Sanfelice, nous le ferons voir prochainement, l'homme de zèle ne le cède pas à l'homme de charité.

Pourquoi donc une semblable attitude ? A propos du colloque entre l'empereur Guillaume et l'archevêque de Naples au couvent des Camaldules, le même écrivain se borne à une courte parenthèse, toujours sybillique : « et cet entretien fut pour le cardinal un sujet d'amertumes. » A tort ? à raison ? pourquoi ? dans quel sens ?... *Zitto !* l'oracle a parlé ; l'impression douteuse est produite. Il semble que ce soit tout ce que l'on ait visé.

Au demeurant, il y aurait injustice à rendre la mémoire du cardinal Sanfelice responsable des excès de langage commis par une partie de ses admirateurs. Que d'éloges, par exemple, certaine presse n'a-t-elle pas décernés depuis vingt ans à la charité et à la condescendance de Léon XIII ? Quel écrivain catholique oserait en abuser contre le Souverain Pontife glorieusement régnant? Seraient-ce peut-être les rédacteurs de la *Civiltà cattolica ?* N'est-ce pas

Digitized by Google

plutôt le contraire qu'ils font, en méprisant les insinuations mauvaises, pour triompher de l'admiration arrachée comme malgré eux aux ennemis de l'Église ? L'illustre archevêque qui vient de mourir avait droit aux mêmes procédés.

Fermons cette parenthèse ouverte à regret, et montrons, pour finir, la charité du cardinal Sanfelice sous un aspect plus familier et plus intime.

Dans sa sollicitude pour le bien-être du peuple, l'archevêque, on le sait, avait donné un grand développement aux cuisines économiques. Dans les circonstances spéciales il aimait à convier les pauvres aux agapes de la charité. Ainsi, lors des fêtes centenaires de saint Louis de Gonzague, il fit dresser une table pour cent enfants du peuple ; et ce fut un touchant spectacle de voir le prince de l'Église se faire leur humble serviteur, souriant à la parole du Maître : « me voici au milieu de tous, empressé à vous servir. »

Chaque soir le cardinal faisait une promenade en voiture. C'étaient autant de triomphes, tellement la population se pressait respectueuse et filiale sur son passage. Un soir qu'il traversait le *Corso*, il rencontre, étendu sur le sol, un malheureux que le tram venait d'écraser. Aussitôt il s'arrête, met pied à terre, fait poser les coussins de sa voiture sous les membres mutilés du pauvre homme, s'agenouille auprès de lui et le prépare à bien mourir. La foule, émue, faisant cercle à genoux, s'unit aux prières du pasteur. Puis, doucement, il recueille le moribond dans sa propre voiture, et le conduit lui-même à l'hôpital, au milieu des marques les plus touchantes de la sympathie populaire.

Une autre fois l'archevêque, en visitant la croisière espagnole Castilla, y voit trois marins condamnés aux fers. Aussitôt, le cœur ému, il se dépense auprès des chefs pour obtenir leur liberté. Et qui ne fut touché dans l'Italie entière, de la démarche du cardinal en faveur de ce pauvre soldat condamné à être fusillé à Naples pour s'être insurgé, dans un moment d'oubli, contre son caporal ?

Où nous borner, si nous voulions rappeler ici les misères et les deuils soulagés par l'inépuisable bonté du cardinal, les pauvres honteux secourus en secret, les orphelins et les vieillards recueillis, les jeunes filles pourvues de dot, les malades consolés dans leur agonie ?

Aussi, quand la nouvelle se répandit dans le peuple que l'archevêque allait mourir, ce fut une explosion de reconnaissance et un assaut de prières ; à l'annonce de sa mort, les gémissements éclatèrent de toutes parts. Et dans la foule envahissant la cour et le salon

Digitized by Google

d'honneur du palais, ou faisant cohue dans tout le quartier environnant, on entendait les éloges voler de bouche en bouche, entre les soupirs et les sanglots.

« Dans un groupe de gens du peuple, raconte le *Corriere di Napoli* (1), une petite vieille pauvrement vêtue pleurait, et tandis que du revers de ses mains tremblantes elle essuyait ses larmes, d'une voix entrecoupée par l'émotion, elle racontait au cercle ému qui s'était formé autour d'elle, un épisode du choléra de 1884.

« Cette vieille, nommée Gesualda Esposito, vivait avec un fils, dont le travail procurait à tous deux l'existence. Le cruel fléau vint le frapper à l'atelier, et la pauvre femme se le vit porter dans sa demeure, livide, engourdi, les yeux cerclés de noir, enfoncés dans l'orbite. La mort, implacable, avait attaqué cette jeune vie, et l'infortunée Esposito, en proie au plus terrible effarement, impuissante à sauver son fils, s'accrochait à ce corps déjà presque inanimé, l'appelant des noms les plus doux, comme pour vouloir le rappeler à la vie.

Cette chère âme mourait sans la grâce de Dieu ! « *Chell' anema benedetta mureva senz' 'a grazia e Dio !* » s'écriait Esposito en pleurant, tant était vif le souvenir de ce triste jour. Et poursuivant son récit :

« *Ma 'o Signore me vulette cunzula !* » Mais le Seigneur daigna me consoler !

« Tandis que la malheureuse se sentait manquer la force de pleurer sur le moribond, une main, doucement, l'arracha au pauvre chevet, et une voix amoureuse, la réconfortant avec des paroles dont l'accent mystique avait quelque chose de divin, la fit asseoir et ouvrit son cœur à l'espérance.

— « *Quanne m' annettaie 'e lacreme, me parette 'e vedè Giesù Cristo vicino 'o figlio mio !* » Quand j'essuyai mes larmes, je crus voir JÉSUS-CHRIST près de mon fils ! dit la vieille, et, le regard levé vers la fenêtre de la *Curia*, elle jeta de ce côté un baiser en portant la main droite à ses lèvres et disant :

— « *Benedetta l'anema soia !* » Bénie soit son âme !

« Puis elle continua son récit, coupé de longues pauses, et raconta comment le cardinal Sanfelice reçut l'âme de son fils au moment suprême, le composa affectueusement sur son lit funèbre, et avant de s'éloigner pensa au sort de la survivante, qui, à partir de ce jour, ne manqua pas une fois d'accourir partout où il lui était donné de

1. Numéro du 4 janvier 1897.

Digitized by Google

contempler la figure sereine de Guillaume Sanfelice, lequel de son côté,intervint souvent pour soulager la misère et les souffrances physiques de la pauvre vieille.

« Le récit fut accueilli avec un silence religieux. Tout le cercle était ému, et un des auditeurs laissa tomber une larme, tandis que d'autres disaient :

— « *Peccato ch' è muorte !* — *Era nu santo !* — *Certo l'avarriene fatto Papa !* — Quel dommage qu'il soit mort ! — C'était un saint ! — Assurément on l'aurait fait Pape ! »

Cet éloge populaire, si naïf et si sincère, donne la vraie mesure d'un homme. L'instinct du christianisme, s'il est permis de parler ainsi, ne se trompe jamais. D'une charité qui se donne sans compter, il conclut à un amour de Dieu sans bornes, et de cet amour il déduit la grandeur surnaturelle, la sainteté.

Nous aurions encore, pour compléter ce tableau, à montrer dans le cardinal, l'ami, l'ami si prompt à s'attacher, si sensible au retour du cœur. Un de ces préférés, et bien digne de l'être, le R^me^ abbé de Casamari, me rappelait encore, il y a peu de jours, jusqu'où le défunt prélat portait cette impressionabilité de l'affection. Une lettre attendue d'un ami était-elle en retard, le bon cardinal craignait aussitôt un refroidissement, si léger fût-il, et son âme en souffrait. Nous-même, qu'il daigna honorer de son amitié inoubliable, nous pourrions rapporter ici bien des traits délicats. Mais le souvenir ému se refuse aux confidences trop intimes. Une pensée domine ces relations trop tôt rompues ; c'est que si Guillaume Sanfelice avait eu le cœur moins sensible, il aurait moins souffert, et peut-être épargné à son église un deuil aussi précoce.

(A suivre.) D. L. J.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

BRÉSIL. — La restauration d'une seconde abbaye bénédictine au Brésil est aujourd'hui un fait accompli. Décidée au dernier chapitre général de la congrégation brésilienne, tenu l'an dernier au monastère de Bahia, l'occupation de Brotas s'est effectuée au mois de janvier. L'abbaye de Brotas est une fondation de celle de Bahia, qui remonte au milieu du XVIIe siècle.

Nous laissons maintenant la parole au R. P. Dom Michel Horn, prieur d'Olinda, qui a été chargé du relèvement de Brotas : « C'est vers la mi-janvier, écrit-il à l'un de ses confrères de Maredsous, que j'avais l'intention de partir pour Brotas en compagnie de Dom Placide, afin de tout y préparer pour le prochain transfert du noviciat. Divers empêchements retardèrent notre départ jusqu'à la St-Maur. *In mari via tua*, telles étaient les paroles de l'introït de la dernière messe que nous célébrâmes à Olinda. Le soir du 15, le beau vapeur brésilien *São Salvador* nous emmenait hors du port de Recife. Les circonstances du départ et des adieux seront racontées dans la prochaine chronique d'Olinda. Tout fut simple et touchant. Probablement le terme de mon séjour à Olinda est déjà terminé ; quatre mois après mon arrivée, je dois quitter ce cher monastère. Toutefois notre nouvelle communauté restera provisoirement unie à celle d'Olinda, car Brotas ne sera que la maison de noviciat. C'est là un heureux changement pour nos jeunes recrues. Brotas a un climat plus tempéré, les nuits y sont plus fraîches, conséquemment le repos de la nuit plus fortifiant. Nous sommes ici sous le 13e degré, tandis qu'Olinda est sous le 8e.

Ce fut à minuit précise que le *São Salvador* leva l'ancre. On avait attendu la marée pour effectuer plus sûrement la sortie de la bande de récifs de corail qui rendent la côte de Pernambuco dangereuse pour les navires. La mer était fort agitée ; notre navire se porta d'abord vers le Nord, puis décrivit une courbe gigantesque pour prendre la direction du Sud. Ce premier mouvement nous rapprocha de notre abbaye d'Olinda. J'étais resté seul sur le pont, mes deux compagnons ayant cru plus prudent de chercher le repos dans leurs cabines. Mes regards restèrent quelque temps fixés sur São Bento, dont les fenêtres étaient encore éclairées à cette heure et je demandai au Seigneur de bénir tous ceux qui y étaient restés. Le ciel, constellé d'étoiles, était d'une beauté plus radieuse que jamais. L'Orion y resplendit d'un éclat merveilleux avec tous ces astres qui caractérisent le ciel du Sud. Lorsque la nuit je me lève, ici, à Bahia, ou à Brotas, je prends plaisir à admirer l'incomparable beauté du ciel. Vers 11 heures, on voit monter au

Digitized by Google

Sud-Ouest la croix du Sud, dont tout Brésilien est fier et à juste titre. Vers 3 h. on découvre la Grande-Ourse bien connue de vous tous. Mais l'astre le plus brillant est assurément le Sirius. Faisant trève aux réflexions, je descendis à mon tour dans la cabine : l'arrangement des chambrettes dans les vapeurs brésiliens ne laisse rien à désirer, l'aération est excellente.

Le lendemain à 10 h. nous abordions au port de Marrio, c'est la capitale du petit état d'Alagoas, d'une population d'environ 25,000 habitants ; cette ville est destinée à devenir le siège d'un évêché qui vient d'être créé. A peine débarqués nous prîmes le tramway et fîmes le tour de la ville pour 20 centimes. Les tramways, qui sont traînés au Brésil par de bons petits mulets, ont une excellente installation. Au Brésil on ne va guère à pied. L'eau, quelques chemins de fer, des tramways même dans les plus petites villes, les ânes, les mulets et de petits chevaux, voilà les moyens de circulation. Un prêtre ou religieux est toujours supposé n'aller qu'à cheval, jamais à dos d'âne ou de mulet. Nous allâmes visiter les églises, dont l'une, destinée à devenir la cathédrale, se distingue par sa beauté et sa grandeur. Le curé, ancien professeur du séminaire épiscopal d'Olinda et vicaire de São Bento, nous fit un excellent accueil et nous entretint de l'état religieux du pays.

Le lendemain vers 3 h., fête du saint Nom de Jésus, nous entrions dans le port de Bahia. Quelle situation merveilleuse ! Les Italiens vantent leur Naples, les Portugais Lisbonne, mais les Brésiliens ont une baie, Bahia, qui égale en beauté ces deux villes, et leur Rio qui n'a rien de comparable au monde. Les habitants de Bahia considèrent encore leur ville comme le centre du Brésil ; elle le reste toujours au point de vue religieux en sa qualité de siège primatial. On parle déjà d'un grand concile national de tous les États-Unis de la république pour l'année 1900, quatrième centenaire de la découverte du Brésil : un grand pèlerinage à Rome clôturerait ces solennités. L'archevêque actuel paraît être l'homme pour exécuter une telle entreprise. Il est encore jeune, plein de zèle apostolique et de courage, et très estimé dans tout le pays ; il fait ses visites canoniques comme un autre saint Charles Borromée, partout accueilli avec un grand enthousiasme.

Notre bateau mouille dans la baie, et quelques minutes après nous prenons place dans un petit vapeur du gouvernement, mis à la disposition du R^me^ P. abbé de Bahia. L'idée était excellente, car comme il y avait en ce jour un grand pèlerinage à l'un des sanctuaires de la Vierge et que les bateliers y prenaient part, il nous eût été difficile de nous faire transporter sans devoir débourser largement.

Nous voici bientôt devant Saô Bento, notre grande abbaye de Bahia, jusqu'ici archimonastère, noviciat de l'ordre et centre de la congrégation, bâtie dans un site incomparable, qui domine majestueusement toute la ville. Les sept cloches des deux tours nous souhaitent la bienvenue. Saô Bento est situé sur le point culminant de la vieille ville : son dôme s'aperçoit de

Digitized by Google

l'entrée du port et de tous les points de la ville. La coupole de l'église est très élevée, le transept a de belles dimensions. A voir les riches incrustations de marbre, les balustrades, les statues et les vases de marbre, on se croirait à Rome. Le maître-autel est orné d'une belle statue de St Sébastien et de grandioses statues en marbre de saint Benoît et de sainte Scolastique. La nef et le chœur ont 12 mètres de large, l'église environ 70 de long. L'acoustique est excellente. C'est là que réside le R^me^ Frei Domingo da Transfiguraçâo, abbé de Bahia et général de la congrégation brésilienne, un vieillard aux cheveux blanchis par l'âge, qui nous aime et nous protège. Le ciel l'a conservé pour commencer l'œuvre de la restauration de l'ordre et la favoriser par ses conseils et par ses actes. C'est à lui que nous sommes redevables du relèvement de Brotas. Semblable à Siméon, il voit la fin d'une époque presque terminée, entouré des ruines de son ordre, seul au milieu de la désolation, attendant, espérant contre tout espoir, veillant solitaire dans sa cellule jusqu'à ce que le salut arrive. Que Dieu daigne le conserver encore pour qu'il soit témoin du relèvement de son ordre ! Il est seul dans la vaste abbaye restée inachevée, mais qui peut recueillir une centaine de religieux, avec un vieux moine, le Rme Frei Carneiro, dont nos confrères européens ont déjà entendu parler. Tout le monde salue D. Carneiro, quand il fait son apparition dans les rues. C'était jadis un des plus célèbres prédicateurs du pays, et il l'est encore en dépit des années. Il ne monte plus que rarement en chaire, mais alors la foule se presse pour l'écouter. Quarante-et-un ans de *pulpito sagrado* (de ministère de la chaire) et cinquante-sept ans de vie religieuse le rendent vénérable. Il a jadis élevé 130 pauvres orphelins au moyen de la pension que le gouvernement lui servait en qualité d'ancien aumônier de l'armée lors de la guerre avec le Paraguay. Pendant plusieurs années il a dirigé différentes institutions et rédigé un journal. Lorsqu'il raconte des histoires de l'expédition en Paraguay, l'enthousiasme du jeune homme lui revient ; il s'anime et raconte des aventures sans nombre; il était l'ami intime du héros Lopez, dont il conserve le fauteuil dans sa cellule. Il a le grade de colonel, et dans la rue on lui rend les honneurs militaires.

Nous étions arrrivés à Bahia pour la fête de S. Sébastien, titulaire de l'église. Quatre franciscains officient à l'autel avec grande piété. La musique, d'un choix douteux, est fort bien exécutée. Pendant l'évangile arrive en se traînant d'un pas chancelant Frei Carneiro ; on l'aide à gravir les marches de l'autel pour demander la bénédiction du célébrant. Le vieillard, tout courbé par l'âge, se traîne lentement vers la chaire, tandis que le peuple se rapproche autant que possible de lui pour le mieux entendre. Sa voix fortement affaiblie ne peut plus remplir le vaste espace. Nous autres trois, bénédictins de la congrégation de Beuron, occupons des places réservées devant la chaire. Jamais de ma vie je n'ai éprouvé une sensation telle que celle que je ressentis alors à la vue du spectacle qui s'offrait à mes regards :

Digitized by Google

une congrégation séculaire près de s'éteindre, représentée par un vénérable abbé général, à qui les années ne permettent plus de descendre dans l'église pour cette fête nationale, et par un moine encore plus affaibli par l'âge, qui, dans une dernière élévation d'enthousiasme juvénile et pour la dernière fois peut-être, monte en chaire, comme le témoin de l'ancienne vie spirituelle de l'abbaye, le dernier représentant de ses anciennes études et de son ancienne influence sur le peuple, comme le messager de l'ère nouvelle qui va s'ouvrir. Rappelant rapidement la carrière de St Sébastien, patron du monastère, il peignit dans une langue classique et particulièrement riche l'historique de l'abbaye, ses destinées et sa fin si triste et si proche. « Un événement politique néfaste, dit-il, nous avait condamnés à l'opprobre et à l'extinction; semblables à des mourants, nous attendions la dernière heure. Les hommes passent, mais — et ici il éleva la voix et, ramassant en quelque sorte toute sa vigueur, il s'écria au milieu d'un silence de mort, — *Igreja não morre, nosso santo Ordem não morre*, l'Église ne meurt pas, notre saint ordre ne meurt pas. Comme sur un autre Cassin, les fils du grand et bien-aimé Patriarche ont fait pendant trois siècles et plus la bonne et sainte garde en ce lieu ; ils ont prié, travaillé, souffert, hommes de l'Église, défenseurs de Rome, de Rome bien-aimée, du sanctuaire, de l'unique sanctuaire, hommes de science et d'action, prêts à défendre les intérêts les plus sacrés de l'ordre, de la religion, de la patrie. Là-bas, sur la chaire de Pierre, veille un vieillard, un vieillard que nous connaissons aussi, que nous vénérons, estimons et aimons, un protecteur insigne de notre ordre. Comme un autre S. Grégoire le Grand, qui envoya des moines romains en Angleterre, il nous a (le moment devenait critique pour nous) envoyé à travers l'océan des hommes qui viennent de pays qui surpassent le nôtre en civilisation, des hommes formés et élevés à l'école du monachisme....., prêts à nous aider et à conjurer notre ruine. » S'adressant alors directement à nous, il nous félicita de cette belle entreprise, et nous pria de maintenir intact l'honneur de l'ordre et de la sainte règle, conformément à l'ancienne devise : *Ora et labora :* « Les fils de St Benoit sont les hommes de la prière, de l'ascétisme, de l'Église, de la science. Plus que tous les autres ils savent donner aux fêtes du Seigneur et des saints l'éclat des pompes liturgiques ; hommes de prière, ils intercèdent nuit et jour pour le genre humain ; hommes d'étude, ils cultivent la science et mettent leur plume et leur parole au service de la vérité, de l'Église et de la patrie. O vous, confrères bien-aimés d'Europe, de cette partie privilégiée du monde, travaillez ainsi ; de jeunes recrues viendront renforcer vos rangs et vous rendrez honneur à vos aînés. Merci au grand pontife, à la chaire de Pierre, merci au Primat sage et prévoyant sur la hauteur de l'Aventin, merci au vénérable archiabbé de Beuron dont vous êtes les fils, merci à vous-mêmes, qui avez quitté vos beaux et chers monastères d'Europe pour commencer ici une vie peut-être pleine de sacrifices. » Puis en nous recommandant à la protection de St Sébastien, de

Digitized by Google

la sainte Vierge, de notre saint Patriarche, il sollicita pour lui une fervente prière lorsque sa voix et ses yeux seraient morts pour le monde. Il descendit de cette chaire, d'où, il y a quarante ans, il avait prononcé un célèbre discours en faveur de la maison impériale et qui, répandu à profusion à travers le Brésil, avait rendu son nom fameux dans le pays. Il vint nous embrasser cordialement, solennellement, devant tout le peuple, puis s'en retourna à la sacristie lentement, tout courbé, branlant les manches de sa coule, conduit par deux messieurs. Rarement dans ma vie j'ai éprouvé une telle émotion ; pendant toute la messe les larmes me coulaient des yeux. Non, à moins d'avoir un cœur de pierre, on ne peut rester impassible dans de tels moments.

Au *Gloria in excelsis*, des tribunes on avait jeté de très belles fleurs odoriférantes sur les prêtres officiants, tandis que l'on sonnait à toute volée, et que sur le grand escalier, devant l'église abbatiale, on tirait un feu d'artifice accompagné de fortes détonations. Les trois grandes portes de l'église étaient ouvertes, et l'écho des voûtes répercutait ces salves, quand on entendit les trompettes et les trombones : c'était quelque chose d'imposant et de grand effet. Il en fut de même au moment solennel de la consécration.

Maintenant me voici avec Dom Placide et les deux frères convers Patrice et Marien dans la solitude des bois de Brotas, à seize heures de Bahia, vers l'intérieur du pays, à une heure de la mer. Ici c'est le calme complet ; la petite ville la plus rapprochée, Santo Amaro, n'est accessible qu'en « *canoa* », pas de chemin. Nos débuts nous rappellent ceux de notre congrégation à Matterborn. Nous mettons notre confiance en Dieu, il ne nous abandonnera pas, si nous le servons d'un cœur généreux. Nous savons aussi que les prières de nos confrères d'Europe nous aideront et attireront la bénédiction de Dieu sur la tâche qui nous est imposée. »

PALESTINE. — La *Croix* de Paris du 20 février donne l'annonce suivante :

Les *Bénédictines du Calvaire*, dont nous avons annoncé l'arrivée à Jérusalem, vont établir un orphelinat pour les jeunes filles qui appartiennent à l'Église grecque melchite.

A cause de cette fondation, le Saint-Père les a placées sous la juridiction de S. B. Mgr Grégoire Yousef, patriarche des Grecs unis.

En attendant que l'installation de la chapelle et du mobilier soit achevée dans leur maison du mont des Oliviers, les religieuses Calvairiennes sont installées dans le pavillon Sainte-Monique, attenant à Notre-Dame de France, qu'elles sanctifient par leurs prières et par l'office de jour et de nuit.

ITALIE. — Le R^me^ P. Dom Boniface Krug, abbé de Cesena et président de la Congrégation italienne, a été désigné pour remplacer le R^me^ Dom Joseph Quandel en qualité d'archiabbé du Mont-Cassin. Ce choix a été ratifié par le Saint-Siège.

Digitized by Google

AFRIQUE ALLEMANDE. — Le 31 janvier, les quatre Frères Michel Hofer, Laurent Brenner, Élie Glaser et Willibald Tornes ont quitté le monastère de Sainte-Ottile pour se rendre par Seckau et Rome à Naples, où ils se sont embarqués le 10 février en destination de Dar-es-Salaam. Nous donnerons prochainement un aperçu des derniers travaux apostoliques des missionnaires et de leur établissement dans l'Uhehe.

NÉCROLOGIE. — Sont décédés :

Le 16 janvier 1897, au monastère du Saint-Esprit à Cesena (Italie), Dame Placide Domenioni, prieure, à l'âge 66 ans ;

le 22 janvier, dans le même monastère, Sœur Béatrice Montivoni, converse, à l'âge de 44 ans ;

le même jour, au monastère de la Paix de Jésus à Estaires (France), Dame Gertrude Coupet, dans la 79e année de son âge, et la 54e de sa profession ;

le 24 janvier, à l'abbaye de Saint-Meinrad (États-Unis), le Frère convers Othon Kollmansberger, né le 18 novembre 1866, profès le 21 janvier 1889;

le 2 février, à l'archiabbaye de Saint-Vincent (États-Unis), le Fr. convers Philippe Cassidy, à l'âge de 74 ans, dont 24 de profession ;

le 8 février, au monastère d'Ottobeuron (Bavière), le Fr. convers Romuald Schneider, à l'âge de 74 ans, dont 41 de profession ;

le 9 février, au monastère de Saint-Joseph à Saint-Marys, Elk Co. (Pensylvanie), S. Françoise Fuchs ;

le 17 février, à l'abbaye de Saint-Pierre de Salzbourg (Autriche), le R. P. sous-prieur D. Pierre Egerer, né le 3 décembre 1820, profès le 8 décembre 1844 ;

le 19 février, à l'abbaye de Saint-Nicolas de Verneuil (France), la Sœur converse Laurent, à l'âge de 80 ans, dont 57 de profession ;

le 21 février, au monastère de Bourges, Mère Marie de Saint-François de Sales (Rose Adèle Grélat), à l'âge de 69 ans, dans la 49e année de sa profession ;

le 27 février, le Rme P. D. Joseph Quandel, abbé du Mont-Cassin. Né à Naples le 22 août 1833, le jeune Quandel suivit d'abord la carrière militaire et arriva jusqu'au grade de major du génie. Après la capitulation de Gaète, il quitta le monde, entra au Mont-Cassin, où il fit profession le 26 décembre 1865. Il occupa successivement les charges de professeur des sciences physiques et mathématiques, de vice-recteur, puis de recteur du collège de Saint-Benoît, de directeur de l'observatoire, de cellérier et de doyen. Il était comme le bras droit de l'abbé D. Nicolas d'Orgemont. A la mort de ce dernier (23 juin 1896), D. Joseph Quandel fut nommé par le Souverain-Pontife pour gouverner l'abbaye et le diocèse du Mont-Cassin. Les funérailles de l'archiabbé du Mont-Cassin ont été présidées par Mgr l'évêque de Téano, entouré du Rme P. D. Boniface Krug, président de la

Digitized by Google

congrégation du Mont-Cassin, et du R^me P. abbé de Cava. Le T. R P. Dom Laurent Janssens, recteur du collège de St-Anselme à Rome, représentant le R^me Père abbé-primat, a prononcé l'oraison funèbre du défunt;

le 1 mars, à Oxford, le R. P. Dom Edmond Caldwell, profès de Saint-Edmond de Douai, à l'âge de 78 ans, dont 57 de vie religieuse ;

le 3 mars, à Cheltenham, le R. P. Dom Ceolfrid Trehearne, profès de Saint-Edmond de Douai, à l'âge de 35 ans, dont 13 de vie religieuse ;

le même jour, au monastère d'Ottobeuron (Bavière), le R. P. Dom Godefroid Behr, à l'âge de 45 ans, dont 24 de profession ;

le 6 mars, à l'abbaye de Saint-Nicolas de Verneuil (France), Dame Marie-Eugénie Bohin, âgée de 73 ans, dont 51 de vie religieuse ;

le 14 mars, au monastère de Gries (Tyrol), le R^me P. Dom Augustin Grüninger, abbé de Muri et prieur de Gries. Né le 12 décembre 1824 à Altendorf (Suisse), le Fr. Augustin Grüninger fit profession le 8 juin 1848 et fut ordonné prêtre le 24 mars 1849. Il occupait la charge de supérieur et de recteur du Lycée de Sarnen, dirigé par les moines de Muri-Gries, quand il fut élu abbé le 8 novembre 1887. Il reçut la bénédiction abbatiale le 13 du même mois.

Comme on le sait, le monastère de Gries n'a que le rang de prieuré; le chef de cette maison conserve le titre et les droits de l'abbaye de Muri, violemment supprimée en 1841 par les libéraux d'Argovie. L'abbé Adalbert ne se laissa pas abattre par ce malheur ; il transféra sa communauté dans le Tyrol et ne tarda pas à confier à ses religieux la direction du collège de Sarnen (Suisse). Le P. Augustin Grüninger y fut envoyé dès 1850 et se consacra entièrement au développement de cette institution.

Le R^me P. Augustin Grüninger eut la douleur de voir l'antique abbaye de Muri entièrement consumée par un terrible incendie les 21 et 22 août 1889. Après la suppression du monastère, les bâtiments claustraux volés par le gouvernement d'Argovie furent transformés en écoles, puis en hospice. Le gouvernement dut faire des frais considérables pour entretenir les bâtiments ou les adapter à leur nouvelle destination. L'hospice, ouvert en 1884, comptait deux ans plus tard 260 pensionnaires. Bien mal acquis ne profite jamais. Le gouvernement d'Argovie ne retira des biens volés que des dettes. Son école cantonale avait fait fiasco ; les entretiens et l'aménagement des bâtiments claustraux lui coûtèrent un demi-million; quand tout semblait prospérer, le feu prend aux bâtiments et réduit tout en cendres : la dette du canton était alors de plus de trois millions. Si les moines n'avaient dû pleurer la ruine de leur antique abbaye, ils auraient pu se réjouir de voir l'opinion publique les laver des calomnies et des perfidies répandues contre eux, par les libéraux d'Argovie. Grâce au zèle des abbés Adalbert, Bonaventure et Augustin, Muri continue dignement ses glorieuses traditions à Gries et rend encore à la Suisse de grands services par l'entretien du collège de Sarnen;

le 19 mars, à l'abbaye d'Einsiedeln (Suisse), le R. P. D. Laurent Meier, né le 25 septembre 1853, profès le 4 septembre 1872.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Carmina Sacra S. Alphonsi Mariæ de Ligorio latine versa a P. Francisco Xaverio REUSS, e Cong. SS. Red. — Romæ, typogr. a Pace Philippi Cuggiani, 1896,

TRADUIRE en vers latins, à rhythme classique surtout, les cantiques de St Alphonse, ce n'est pas une entreprise facile. Qui ne connaît l'harmonie suave de ces strophes toutes d'onction et de prière, où la forme le plus naïvement charmante coule comme de source sans même qu'on semble s'apercevoir de ses grâces, tant elle s'incarne dans l'idée et dans le sentiment du poète? Rendre cela dans un autre idiome, dans la langue presque toujours apprêtée de la métrique ancienne, en conservant à la traduction la couleur harmonique, la limpidité candide, le parfum naturel de l'original, encore une fois c'est une entreprise difficile, pour ne pas dire impossible.

Et pourtant le R. P. Reuss a eu le courage d'affronter la tâche. Il s'en excuse, il est vrai dès le début de sa dédicace vouée au Saint lui-même.

Quos, Alphonse pater, subinde plectro
Gaudebas italo sonare versus,
Hos (ignosce mihi!) rudi Minerva
Aptare fidibus parum latinis.

C'est trop de modestie : ces *fides* sont bien *latinæ*. Le poète traducteur manie avec une rare facilité la langue d'Horace. Mais enfin... c'est la langue d'Horace, et les réminiscences lointaines, — oh ! lointaines — des Odes et des Satyres de ce génial épicurien, empêchent quelque peu l'esprit de s'abandonner aux séductions d'une inspiration sincère.

Et puis en maints endroits, la gradation de la pensée, stimulée par les assonances, ou encore la construction symétrique forment dans l'original une beauté si caractéristique, que toute version, à moins de s'y conformer, devient incolore et froide.

Deux exemples pris du magnifique *Dialogo tra Gesù e l'enima amante* rendront mieux notre pensée. Voici les strophes :

Ad una parola
Del Re mio diletto,
M' intesi nel petto
Il cor liquefar.
Oh ! quale contento
Sarebbe mai stato
Se meco fermato
Si fosse o parlar.

Vix non delicui
Regis ut almi
Vocem mellifluam
Sensibus hausi.
Quid si longa dies,
Non brevis hora,
Auri dulce melos
Insinuassit.

Les vers *Il cor liquefar*, *Si fosse o parlar*, terminent avec une gradation doublée d'assonance chacune des strophes italiennes ; dans les strophes

Digitized by Google

latines, les premiers vers disent presque tout jusqu'à faire languir les autres. Puis l'opposition *Ad una parola* et *se meco fermato*, etc., pâlit en devenant *ut vocem hausi* et *si longa dies, nam brevis hora.* Enfin, les effets *diletto* et *petto, stato, fermato*, essentiels dans l'impression musicale de l'ensemble disparaissent absolument.

Ti cerco, e tu fuggi ?
Ti chiamo, e non odi ?
Io piango, et tu godi ?
Mio Bene, e perchè ?

Quid te mœsta voco ;
Tuque gementem,
Rides ? et fugiens
Fallis anhelam ?

Prise en elle-même la strophe latine est jolie ; le traducteur est trop bon latiniste pour en écrire d'autres. Mais il faut bien convenir que de la strophe italienne, vrai petit chef-d'œuvre, il reste à peine une trace. Cette coupe égale par moitié, de chacun des quatre vers ; cette gradation des trois premiers vers, cette intensité croissante *cerco, chiamo, piango.* Ce beau vers : *Io piango, e tu godi.* Enfin cette exclamation : *Mio Bene !* et cette question finale, *e perchè.* Tout cela est exquis dans l'original. Combien une simple traduction en rhythme médiéval serait plus fidèle et plus savoureuse :

Te quero, et tu fugis ?
Te voco et non audis ?
Te plango et tu gaudes?
Mî Bonum, et quare ?

C'est du reste dans ce style que j'aurais voulu de préférence voir traduire les cantiques de S. Alphonse. Seule à mon avis, la poésie des séquences est capable de rendre le caractère intime des strophes de cet aimable Saint et de ce charmant artiste.

A ces réserves près, je m'empresse de décerner au R. P. Reuss les éloges que son œuvre mérite. Il nous a donné un recueil qui témoigne à la fois de sa piété filiale et de son rare talent littéraire. L'édition avec les deux textes en regard présente un vif intérêt. Nul doute que le vœu final du traducteur ne soit abondamment rempli :

Unum, dive Pater, rogo vicissim,
Da, prodesse librum pie legenti.

D. L. J.

Bossuet et le Jansénisme. Notes historiques publiées par A. M. P. INGOLD. Paris, Hachette, 1897, 155 pp. in-8°.

LE travail de M. Ingold est une apologie. Des gens à courte vue, quoique animés des meilleures intentions, se sont fait du jansénisme une idée fausse, exagérée, et ont enveloppé dans le même anathème cette hérésie et des opinions absolument libres défendues par des personnes qui ne partageaient pas toutes les manières de voir des adversaires de Port-Royal. Quiconque prenait fait et cause pour ce que l'on appelait la véritable doctrine

Digitized by Google

de St Augustin passait vite pour un janséniste, et bien des adversaires des molinistes furent ainsi qualifiés de jansénistes. Il est temps d'en revenir de ces préventions. Bossuet, comme tant d'autres, a été accusé de jansénisme. Est-ce avec raison ? M. Ingold démontre, preuves en mains, que cette accusation est fausse. Il tire ses preuves indirectes du témoignage des auteurs qui ont parlé de l'évêque de Meaux, ses preuves directes des écrits et des actes de Bossuet. Il réfute de même l'accusation portée contre Bossuet d'avoir favorisé le jansénisme et répond aux objections faites contre sa conduite dans cette affaire. Les réponses de M. Ingold sont alertes. Les quelques pages qu'il consacre aux rapports de Bossuet avec les Jésuites paraîtront un peu piquantes ; on pourra même trouver qu'elles vont un peu au-delà du but que l'auteur s'est proposé. Mais, en somme, dans une question où la vérité historique est en jeu, mieux vaut la franchise que les sous-entendus. Il est certains faits qui jettent une lumière plus vive au milieu des troubles causés par le jansénisme et qui montrent mieux le dessous de l'affaire. La publication des documents contemporains soulèvera petit à petit le voile qui nous cache encore certains ressorts secrets de tout ce mouvement.

ΑΝΑΣΚΕΥΗ ΤΗΣ ΔΙΔΑΣΚΑΛΙΑΣ ΤΗΣ ΕΚΚΛΗΣΙΑΣ ΑΝΑΤΟΛΙΚΗΣ ΔΙ ΕΑΥΤΗΣ ΤΗΣ ΙΔΙΑΣ. *Argumenta contra orientalem ecclesiam eiusque synodicam encyclicam anni MDCCCXCV.* Fere unice hausta ex libris eius confessionalibus aliisque ipsius scriptoribus atque auctoribus a P. Ioanne Bapt. BAUR, O. Cap. a Sterzinga. Insbruck, Rauch, 1897, XIII-98 pp. in-8°.

IL y a deux ans le patriarche grec de Constantinople répondait à l'admirable encyclique de N. S. P. le pape Léon XIII sur l'union des Églises par une circulaire dont la fatuité égalait l'ignorance. Des écrivains autorisés comme le P. Brandi, l'abbé Duchesne et d'autres en ont fait bonne justice. Ce n'est pas assez; il faut que les Grecs eux-mêmes connaissent et apprécient la faiblesse et les erreurs de cette circulaire. Le R. P. Jean-Baptiste Baur, capucin tyrolien, professeur de théologie dans un séminaire oriental, l'attaque à son tour par les armes que lui fournissent la tradition grecque et les écrivains de l'Église dite orthodoxe. Son travail se divise en deux parties: des notes de l'Église, des nouveautés reprochées à l'Église Romaine. Il montre que sur les points allégués par le patriarche, celui-ci se met en opposition avec l'histoire et les écrivains de son Église, ces derniers ne parvenant pas toujours à cacher la vérité. Les nombreuses citations d'auteurs grecs modernes (accompagnées d'une traduction latine) permettent de se rendre compte des véritables idées des Grecs dits Orthodoxes et de la valeur de leurs arguments; il importe de les connaître si l'on veut argumenter avec fruit contre eux. A ce point de vue, la brochure du R. P. Baur se recommande à l'attention de tous ceux qui ont à cœur la cause de l'Union.

Digitized by Google

Das Gebet nach der heiligen Schrift und der monastischen Tradition. Von einen Mitgliede des Ordens des heiligen Benediktus. Autorisirte Uebersetzung aus dem Französischen. Mainz, Fr. Kirchheim, 1896, XI-208 pp. in-8°. Prix : 3 fr. 10; relié, 4 fr.

LE plus bel éloge que l'on puisse faire de ce travail sur la prière d'après la sainte Écriture et la tradition monastique, c'est de rapporter ici ce que le savant évêque de Mayence, Mgr Haffner, en écrivait le 10 septembre dernier : « C'est l'esprit du vénérable Dom Guéranger qui anime cet écrit. Ce que cet homme éminent a pensé sur la prière, exposé dans ses conférences sur ce sujet si important et écrit en de nombreux endroits de son ouvrage classique de l'*Année liturgique*, se trouve groupé ici dans un ordre systématique. Maint chapitre peut être considéré comme un chef-d'œuvre. » La table des chapitres fera mieux connaître la disposition du travail : I. L'oraison mentale doit-elle se faire avec ou sans méthode; II. L'oraison mentale et l'office divin; III. Qu'est-ce que la vie spirituelle; IV. Quels sont ceux qui sont aptes à la vie spirituelle; V. Que cette union avec Dieu, bien que proposée à tous les chrétiens, est une grâce; VI. Où les desseins de Dieu se manifestent encore avec plus d'évidence; VII. Quels sont ceux qui avancent plus rapidement dans la vie spirituelle; VIII. La préparation éloignée à la prière; IX. Du traité de l'oraison donné par N.-S J.-C.; X. De la méditation; XI. Que l'oraison mentale est particulièrement indispensable aux épouses de N.-S.; XII. Que les personnes tenues à l'office divin doivent plus que toutes les autres s'adonner à l'oraison mentale; XIII. Des peines intérieures qui forment la première purification de l'âme; XIV. De la contemplation; XV. De la vie unitive; XVI. De la prophétie selon le sens de l'antiquité; XVII. D'une nouvelle série des preuves qui appartiennent à la vie unitive; XVIII. De ceux qui sont remplis selon toute la plénitude de Dieu; XIX. Que l'Église dans son ensemble offre un type sublime à l'âme contemplative; XX. Il n'y a qu'une liturgie. — En attendant que le texte français soit mis plus facilement à la disposition des personnes qui seraient désireuses de profiter de cet enseignement, nous recommandons la traduction allemande qui en a été soigneusement faite.

La Religion de Jésus ressuscitée au Japon dans la seconde moitié du XIXe siècle, par Francisque MARNAS, miss. apost., vicaire-général honor. d'Osaka. Paris, Delhomme et Briguet, 1897, 2 forts vol. in-8° avec nombreuses héliogravures et une carte de Japon, Prix : 12 frs.

CETTE histoire de l'Église catholique au Japon en notre siècle est le travail le plus complet qui ait paru sur les intéressantes chrétientés de ce pays évangélisé au XVIe siècle par St. François Xavier et fécondé aux siècles suivants par le sang des martyrs. L'évolution politique et sociale qui s'opère dans ce pays mérite de fixer l'attention ; la restauration du

Digitized by Google

catholicisme, son avenir sont en quelque sorte liés à la crise de transformation que traverse le Japon. Nous ne pouvons mieux faire apprécier la valeur du travail de M. Marnas qu'en reproduisant ici un passage d'une lettre de Mgr l'évêque d'Hakodate. Mieux que tout autre, ce prélat de la nouvelle Église du Japon peut donner une appréciation d'un livre de ce genre.

« De tous les livres publiés sur le Japon ces dernières années, écrit Mgr Berlioz à l'auteur, on peut se demander s'il en existe un seul qui soit aussi varié que le vôtre et de nature à intéresser un aussi grand nombre de lecteurs. L'historien, le philosophe, l'homme politique y trouvent matière à réflexions profondes sur les mœurs extraordinaires de ce peuple, isolé si longtemps du reste du monde ; sur ses qualités naturelles vraiment remarquables ; sur les vertus nationales et domestiques par lesquelles il a subsisté jusqu'à maintenant ; sur les vices qui lui sont particuliers ; sur le changement rapide, incroyable, opéré dans ses habitudes, dans son mode d'éducation, dans son état matériel et social, depuis qu'il est entré en relation avec les pays étrangers.

« Le chrétien y trouvera, en outre, une source de grande édification. Quoi de plus saisissant, en effet, que ce phénomène unique, d'une population fidèle, abandonnée à elle-même pendant plus de deux siècles, et gardant sa foi au milieu d'une persécution incessante ! Quoi de plus propre à raffermir le zèle de ceux qui n'ont pas encore perdu toute espérance, que de voir comment en trente années un si grand nombre d'œuvres ont pu être accomplies avec de si faibles moyens !

« Enfin, un agrément particulier de votre livre, Monsieur l'Abbé, c'est qu'il est écrit avec amour. Vous aimez profondément deux choses : l'Église et le peuple japonais. En le faisant connaître sans rien retrancher de ce que vous devez à la vérité, vous faites aimer ce peuple, si ardent à tout, si avide de s'instruire, si prompt à s'assimiler ce qu'il apprend, si singulier en toutes choses qu'on ne saurait guère le comparer qu'avec lui-même. » Nous n'avons rien à ajouter à cet éloge. Le livre, basé sur de nombreux documents, offre une lecture aussi attrayante qu'instructive. Les nombreuses et belles héliogravures ainsi que la carte du Japon qui accompagnent le texte, rehaussent la valeur de l'ouvrage.

LES SAINTS. *Sainte Clotilde*, par God. KURTH. Paris, Lecoffre, 1897, 181 pp. in-12. Prix : fr. 2-00.

Saint Augustin, par Ad. HATZFELD. Paris, V. Lecoffre, 1897, XV-183 pp. in-12. Prix : fr. 2-00.

LA librairie V. Lecoffre a entrepris la publication d'une série de vies de Saints composées « dans un esprit plus critique, plus littéraire, plus historique et surtout plus social que ce qui s'est généralement fait de nos jours ». Les auteurs de ce projet ont cru, qu'il y avait lieu de ramener le

Digitized by Google

récit de ces grandes existences à la réalité de l'histoire, en montrant la formation et l'épanouissement de la sainteté dans les conditions de notre nature, dans les différents milieux de la société humaine, dans la vie réelle vécue par les héros de la foi, hommes de prière, mais aussi hommes d'action. Les choix « se sont portés de préférence sur les saints qui, non contents d'édifier les fidèles, ont agi plus visiblement sur la civilisation, sur les mœurs, sur les idées, sur la philosophie, sur la littérature même et sur les arts. »

La série de ces vies de Saints débute par la *Sainte Clotilde* de M. Kurth. C'est un excellent début. L'on sait que le savant professeur de Liége a fait de l'époque et de l'entourage de la Sainte l'objet de ses dernières études, et que son *Clovis* et son *Histoire poétique des Mérovingiens* s'imposent au respect des hommes d'étude. A la sûreté de l'érudition, M. Kurth unit la foi solide du croyant et les plus rares qualités de l'écrivain.

Le *Saint Augustin* de M. Hatzfeld est d'une remarquable concision. Quelque sommaire que soit son récit, il expose bien les diverses phases de la conversion d'Augustin, de l'homme saisi par la pensée de Dieu, épris d'un idéal, mais en même temps esclave du monde et de ses passions. Puis il nous montre cet homme dompté par la grâce devenir le vaillant champion de l'Église catholique, apôtre infatigable, écrivain fécond, penseur profond, théologien éminent, dont le nom brille au premier rang des Pères de l'Église.

Ce sont d'excellents débuts : on ne peut que souhaiter prospérité et succès à cette série de *Vies*.

Le Prêtre et les premières communions. Retraites préparatoires, sermons, fleurs et parfums du lendemain, par le chanoine MOUSSARD. Paris, Delhomme et Briguet. Un vol. in-12 de 332 pp. Prix : fr. 3-00.

CETTE collection comprend quatre retraites préparatoires proprement dites, dix sermons pour la messe de communion, quatre instructions pour la rénovation des vœux et autant pour la consécration à la Sainte Vierge, dix entretiens familiers pour le lendemain de la première communion à la messe d'actions de grâces. Travail *neuf*, concis, mais à la fois solide, riche et varié, attrayant travail qui est le fruit de l'expérience, donc pratique et de tous points recommandable.

Lacordaire journaliste 1830-1848, par P. FESCH. Paris, Delhomme et Briguet, 1897, 413 pp. in-12. Prix : fr. 3-50.

L'ÉTUDE sur Lacordaire journaliste qui ouvre ce volume, nous fait mieux connaître une des périodes de la vie de l'illustre orateur de Notre-Dame. Vue à la lumière de notre temps, cette période a sa grandeur et ses leçons. Ce n'est pas sans se sentir profondément remué que l'on relit

Digitized by Google

les vigoureux articles du prêtre publiciste ; toutes les questions du jour qu'il a traitées, ont gardé toute leur actualité : Budget des cultes, devoir des catholiques, liberté d'enseignement, nominations épiscopales, candidatures électorales du clergé, liberté de la presse, ralliement, la presse catholique ; le concordat, la liberté, tout cela ne sent-il pas le journalisme d'aujourd'hui ? Les articles de Lacordaire peuvent être publiés aujourd'hui avec autant d'à-propos qu'en 1830 et en 1848 ; ses combats sont les nôtres ; quelques-unes de ses idées, parfois hardies, sont au fond de tous les cœurs, mais on n'ose pas trop le dire. Ce recueil vient donc à son heure : c'est de l'imprimé presque inédit.

Oettingen-Waltersteinische Sammlungen in Maihingen. Handschriften-Verzeichniss, I Hälfte. Herausgegeben von Dr G. Grupp, f. Bibliothekar, 1897. Nördlingen, Reischte, VI-36, pp. in-8°.

Le savant bibliothécaire de Maihingen a eu l'heureuse idée de nous faire connaître les richesses de son dépôt ; quelque sommaire que soit son inventaire, il permettra de se rendre compte des trésors confiés à sa garde. La première partie de ce catalogue relative à l'histoire, à la littérature, aux sciences comprend 968 numéros. Un autre fascicule donnera les manuscrits relatifs à la jurisprudence et à la théologie.

Vie merveilleuse, intérieure et extérieure de la servante de Dieu Sœur Anne-Catherine Emmerich, de l'Ordre de Saint-Augustin, par le P. Thomas Wegener, O. S. A., postulateur de la cause pour la béatification. Traduit de l'allemand. Tournai, Casterman, 1897, 412 pp., in-12. Prix : 2,50.

Qui n'a lu les merveilleuses visions de l'extatique westphalienne ou n'a entendu parler des récits de la vie de Notre-Seigneur et de la sainte vierge, de Catherine Emmerich ? La vie de l'humble religieuse est pleine de merveilles et explique la nature et la portée de ses révélations. Le P. Wegener a raconté avec simplicité, avec fidélité, mais avec amour la vie de l'héroïque martyre de Dulmen ; il a montré les ressorts secrets et intimes de cette existence privilégiée, de cette vie de souffrances ; il a bien mis en relief la mission que Catherine Emmerich a eu à remplir dans le monde : ses dons intellectuels, ses grandes souffrances s'expliquent pour autant que l'homme peut pénétrer les secrets desseins de la Providence. La lecture de cette vie ne manquera pas d'être à la fois très édifiante et très instructive.

Digitized by Google

Les peintures de l'ancienne Chartreuse de Ruremonde avec un essai iconographique de Denys le Chartreux, par A. M. P. INGOLD (Extrait de *Oud-Holland*, 4e afl. XIVe Jaarg.), 17 pp. in-8°.

LA nouvelle édition des œuvres de Denis le Chartreux rappelle l'attention sur ce fécond écrivain du XVe siècle et la chartreuse habitée par lui. M. Ingold a retrouvé la liste officiellement dressée sous Joseph II des peintures de cette maison ; il la publie accompagnée d'un intéressant essai iconographique sur Denis, enrichi de gravures.

Les Carmélites de Compiègne mortes pour la foi sur l'échafaud révolutionnaire, par l'abbé A. ODON, curé de Tilloloy (Somme). Société de Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie, 1897, 95 pp. in-12°. Prix : fr. 0,50.

DANS le martyrologe de la Révolution française, il est peu de pages plus belles et plus émouvantes que celles qui nous rapportent la captivité et la mort des Carmélites de Compiègne. Modèles de toutes les vertus, les saintes filles qui habitaient le Carmel de Compiègne, restèrent toutes fidèles aux vœux de leur profession. Expulsées de leur monastère, elles n'en continuent pas moins toutes les saintes observances. Des indications extraordinaires leur présagent et leur prédisent leur prochain martyre. Accusées de sédition, elles sont jetées en prison et partagent la captivité des Bénédictines anglaises de Cambrai. Les privations de tous genres ne purent altérer leur joie, et quand le tribunal révolutionnaire les condamna toutes à la mort, ce fut en chantant qu'elles montèrent sur l'échafaud, victimes de leur fidélité à la sainte Église, martyres du Christ. Car ce fut bien en haine de la foi, de leur sainte vocation et du Cœur de JÉSUS que leurs bourreaux les livrèrent à la mort.

Le Carmel de Compiègne s'est relevé de ses ruines, et avec lui les glorieux souvenirs des martyres de 1794. Des faits merveilleux semblent montrer que Dieu veut révéler aux hommes le crédit dont jouissent auprès de lui ces glorieuses servantes du Christ. Peut-être le jour n'est-il pas loin où l'Église daignera placer sur ses autels les courageuses filles de sainte Thérèse. C'est pour mieux faire connaître leur vie, pour exciter au besoin la confiance des fidèles, que M. l'abbé Odon a publié son intéressant opuscule : nous ne pouvons qu'en recommander vivement la lecture.

Digitized by Google

L'*Epistula ad uirginem lapsam* de la collection de Corbie.

Opuscule inédit de la fin du IVe siècle.

C'EST avec un plaisir toujours nouveau qu'on revient à saint Niceta de Remesiana, cet ami tant admiré de Paulin de Nole, ce vieil évêque missionnaire de Dacie, auquel probablement l'Église d'Occident est redevable d'un de ses plus beaux chants, le *Te Deum.*

Le chapitre que lui a consacré Gennade de Marseille dans son *Catalog. vir inlustr.* (c. 22.) se termine par ces mots :

> Edidit et ad lapsam uirginem libellum, omnibus labentibus emendationis incentiuum.

Pendant des siècles, on a perdu de vue et Niceta lui-même et, à plus forte raison, sa lettre à la vierge déchue. Mais il y avait, parmi les œuvres de saint Ambroise, un *Liber de lapsu uirginis*, qui figurait aussi, avec quelques variantes, parmi les opuscules attribués anciennement à saint Jérôme. Au XVIe siècle, Erasme affirma qu'il n'était ni de Jérôme ni d'Ambroise,et son verdict a fait loi généralement jusqu'à ce jour. On avait cru constater une différence de style qui ne permettait pas de maintenir l'attribution traditionnelle à l'évêque de Milan. Seuls,les Mauristes, habitués pourtant à condamner définitivement ce qui avait trouvé grâce devant les critiques antérieurs, jugèrent que cette différence de style n'était pas tellement prononcée qu'elle suffît pour trancher la question : provisoirement du moins, ils laissèrent le *De lapsu uirginis* à sa place parmi les ouvrages authentiques de saint Ambroise, après avoir exposé dans un avertissement plein de bon sens et de mesure les motifs de leur détermination (Migne P. L. 16, 369 suiv.).

Parmi ceux qui avaient admis le jugement négatif d'Erasme, plusieurs furent naturellement amenés à se demander si ce traité, attribué à tort à saint Ambroise, n'était pas en réalité l'écrit de

Digitized by Google

Niceta mentionné par Gennade. J. B. Cotelier fut le premier à mettre en avant cette supposition dans ses notes sur les Constitutions Apostoliques II, 57 (Migne P. Gr. I, 735-7, note 57). On ne connaissait alors aucun des écrits de Niceta, et il était impossible de contrôler la valeur de cette hypothèse. Une fois l'*Explanatio symboli* de ce dernier retrouvée, Braida s'empressa de constater qu'en effet il y avait bien certains traits de ressemblance entre l'*Explanatio* et le *De lapsu uirginis* ; mais, en même temps, il était obligé d'avouer que ce second écrit différait sensiblement du premier, sans doute à cause de la circonstance particulière dans laquelle il avait été composé (Dissert. in S. Nicetam, c. 1. Migne P. L. 52, 379).

Maximilien Ihm, dans ses *Studia Ambrosiana*, p.73, évite de porter un jugement définitif sur la part qui peut revenir à saint Ambroise dans la composition ou du moins dans la révision de l'opuscule en question. Car dans deux manuscrits, le 68 d'Épinal, écrit entre 622 et 744, et le 17 A du Séminaire d'Autun (Xe siècle), le *De lapsu uirginis* est intitulé :

> Epistola Nicetae episcopi de lapsu Susannae deuotae et cuiusdam lectoris.

Le texte diffère en bien des endroits, et de celui qui a porté le nom de Jérôme dans les anciennes éditions, et de celui qui figure maintenant encore parmi les œuvres de saint Ambroise (voir édit. Ballerini IV. 401 suiv.) Les variantes, en général, n'ont pas beaucoup de valeur. La plupart consistent en omissions : il y a pourtant au commencement, avant les premiers mots *Quid taces anima*, une petite phrase additionnelle imitée de la leçon pseudo-hiéronymienne, qui donne dès l'abord à tout l'écrit la tournure d'un sermon.

> Quale malum est, fratres carissimi, ubi homo peccatum suum non ultro confitetur et paenitet, quam celans mala inuitus detegatur et nolens publicetur ? Quid taces, anima ? etc.

Dans les deux manuscrits, le traité se termine brusquement par ces mots : *stridor dentium et fletus oculorum. Obmutui et humiliatus sum* (c. X, n. 44), qui sont suivis de la note suivante :

> Hanc epistolam sanctus emendauit Ambrosius quia ut ab ipso auctore fuerat edita non erat ita quoniam ab imperitissimis fuerat uiciata. Emendaui mediolano.

Si cette sorte de colophon méritait quelque crédit, il faudrait vraiment que saint Ambroise se fût mieux entendu à rédiger ses

Digitized by Google

propres écrits qu'à corriger ceux des autres. Il est clair que la prétendue révision n'a été inventée que dans le but de concilier le témoignage de Gennade avec la donnée unanime des anciens manuscrits. Pour ma part, j'ai recherché avec beaucoup de soin, dans ces derniers temps, les points faibles sur lesquels on s'est fondé pour ôter à Ambroise le *De lapsu uirginis*, et force m'a été d'en revenir à la conclusion des Mauristes : qu'il n'existe aucun argument sérieux ni intrinsèque ni extrinsèque qui permette de préférer au témoignage des manuscrits l'attribution soit à Niceta soit à tout autre auteur.

Est-ce à dire que les différences qu'on a cru remarquer entre le *De lapsu uirginis* et les autres écrits de saint Ambroise soient purement imaginaires ? Loin de là, ceux qui les ont signalées les premiers ont fait preuve d'un sens critique très affiné. Mais il existe une petite catégorie d'opuscules de saint Ambroise dans lesquels nous constatons exactement les mêmes traces d'infériorité : ce sont ses quelques discours improvisés que nous a transmis l'heureuse indiscrétion de ses auditeurs. Le fait avait passé inaperçu jusqu'à nos jours, mais on ne saurait le contester raisonnablement pour ce qui est de l'*Explanatio symboli ad initiandos* et des six catéchèses mystagogiques dont se compose le *De sacramentis* (comp. Rev. Bénéd. août 1894. XI, 343 suiv.). Or, il n'est pas impossible que la même chose soit arrivée pour le *De lapsu uirginis*. Ici encore, c'est bien un discours et non une lettre que nous avons devant nous, comme les Mauristes le font remarquer dans leur introduction ; et ce discours renferme des particularités telles qu'il est difficile de croire que son auteur lui-même eût consenti à le livrer en cet état à la publicité. Il contient des indiscrétions analogues à celles qui ont été relevées dans l'*Explanatio* et dans le *De sacramentis*, quoique d'un autre genre. Comme dans ces deux derniers écrits, les phrases y sont plus hachées, la marche plus précipitée que dans les autres compositions de l'évêque de Milan, encore que ce soit là assez souvent l'un des traits caractéristiques de sa manière d'écrire.

Mais s'il faut laisser à Ambroise le *De lapsu uirginis* connu jusqu'à ce jour, qu'est devenue la lettre que Gennade attribue à Niceta de Remesiana ?

La réponse la plus facile, comme aussi la plus probable, à première vue, c'est qu'elle n'est pas parvenue jusqu'à nous. En effet, à part la note sans autorité des deux manuscrits d'Epinal et d'Autun, il n'en est plus question après la fin du cinquième siècle : nul ne déclare l'avoir vue, aucun auteur ne la cite.

Digitized by Google

Il existe pourtant, à la Bibliothèque Nationale de Paris, dans la célèbre collection canonique de Corbie (Paris. lat. 12097, fol. 179-181v) un opuscule en semi-onciale de la fin du VIe siècle, intitulé INCIPIT EPISTULA AD UIRGINEM LAPSAM. Dans la description qu'il a donnée du vénérable recueil gallican dans les *Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe* de l'Académie de Vienne LIV, p. 268, le Dr Fr. Maassen a supposé que l'*Epistula* du fol. 179 avait été imprimée dans les *Conciliorum antiquorum Galliae... supplementa* de Pierre Delalande, Paris 1666, sans donner toutefois de référence plus précise. Dans son Histoire des sources et de la littérature du droit canonique en Occident (Gratz, 1871) t. I, p. 397 et 570, le Dr Maassen est moins explicite encore : il se contente de donner les premiers mots de la lettre, et de mettre en note : ' Gedruckt ? '.

Voulant savoir au juste si la pièce était publiée, j'ai parcouru d'abord, mais en vain, le volume de P. Delalande. Après quoi, je me suis permis de recourir à M. Maassen lui-même pour lui faire part de l'insuccès de mes recherches et solliciter son avis. L'illustre professeur a bien voulu me répondre qu'il valait mieux s'en tenir au doute exprimé dans son second ouvrage : il ne se rappelle point, en effet, avoir trouvé le morceau en question ni dans Delalande ni nulle part ailleurs.

Si vraiment l'*Epistula ad uirginem lapsam* de la collection de Corbie n'a jamais vu le jour, les amis de l'ancienne littérature chrétienne éprouveront peut-être quelque satisfaction à en parcourir ici le texte pour la première fois. Elle diffère, sous plus d'un rapport, du *De lapsu uirginis* de saint Ambroise. D'abord, c'est bien une lettre, et non un discours improvisé, que nous avons sous les yeux. Le style est beaucoup plus ample, le ton plus calme, le langage moins passionné. Le cas, non plus, ne paraît pas avoir été le même. Il n'est pas question de séduction, d'expédients coupables, faits pour exciter une juste indignation. Une vierge consacrée a simplement fini par préférer l'état du mariage à celui dans lequel elle s'était d'abord engagée. Sachant bien qu'elle aurait à compter sur une vive opposition de la part de l'autorité ecclésiastique, elle a cherché à faire régulariser sa situation en adressant une supplique à une ' persona regalis '. Mais celui auquel elle avait eu recours étant venu à mourir, elle se prépare à faire de nouvelles instances auprès des ' augusti principes '. C'est alors que son ' père ' spirituel, le ' pontife par le ministère duquel elle avait été fiancée au Christ ', lui adresse cette remontrance touchante, afin de la ramener au souvenir de ses solennels engagements.

Digitized by Google

A quelle époque remonte ce petit écrit? Par le style, il appartient encore à l'âge d'or de la littérature latine ecclésiastique. L'allusion curieuse à la mort de ce monarque remplacé par des princes, semble nous reporter aux environs du 17 janvier 395, date de la mort de Théodose le Grand, le dernier empereur qui ait possédé l'empire romain en entier. Après lui, ses deux fils Arcadius et Honorius se partagèrent le pouvoir.

A cette date de 395, Niceta était déjà évêque de Remesiana depuis trois ans au moins, et il le fut jusqu'après 414. Il est assez naturel de se demander si l'*Epistula* de la collection de Corbie ne serait pas identique au *Libellus* dont Gennade parle en dernier lieu.

Ici, malheureusement, les indices internes ne sont d'aucun secours pour aider à soulever le voile de l'anonyme. Niceta n'a point l'habitude de se répéter, comme tant d'autres écrivains ecclésiastiques, d'ailleurs plus célèbres que lui : il est fort malaisé de dresser un lexique de ses expressions caractéristiques. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que la lecture de la Lettre à la vierge déchue, faite après celle des écrits que nous possédons déjà de l'évêque de Remesiana, ne produit sur l'esprit aucune de ces impressions auxquelles un critique exercé devine de suite une différence d'auteur. La place qu'elle occupe dans l'une des plus anciennes collections canoniques de l'Église des Gaules est aussi un fait digne d'intérêt : il serait facile de démontrer, en effet, que plusieurs opuscules du même genre signalés par Gennade ne sont venus jusqu'à nous qu'au moyen de ces vieux recueils de canons gallicans.

Une seule particularité semblerait pouvoir être invoquée comme un argument positif contre l'attribution à Niceta. Parmi les textes de l'Écriture cités par l'auteur de l'*Epistula*, figure (ligne 122 suiv.) ce verset du premier livre de Samuel 2, 25 :

> Si homo in hominem peccauerit, sacerdos orabit pro eo : si autem in Deum peccauerit, quis exorabit pro eo ?

Or, dans son traité *De Spiritus sancti potentia*, n. 17 (Migne 52, 861 b.), Niceta de Remesiana cite le même passage d'une façon assez différente :

> Si peccando peccauerit uir in uirum, orabunt pro eo ; si autem in Deum peccauerit, quis orabit pro eo ?

Cette dernière citation est beaucoup plus conforme au texte grec. Mais tout le monde sait que ces divergences dans la manière de citer

Digitized by Google

la Bible se rencontrent fréquemment dans les ouvrages les plus authentiques d'un même Père. ' Il faut surtout nous détacher de cette pensée, écrivait naguère M. Samuel Berger (*Bulletin crit.* du 5 sept. 1896, p. 485), qu'un même Père de l'Église cite toujours le même texte. ' Nous en trouvons un exemple parfaitement approprié à notre sujet dans les œuvres de saint Ambroise, qui allègue lui aussi au moins de deux façons différentes le même verset des Rois :

De paenitentia, livre I, c. 9, n. 40 :

> Si peccauerit homo in hominem, orabunt pro eo ad Dominum ; si autem in Dominum peccauerit homo, quis orabit pro eo ?

In psal. 37, n. 16 :

> Si populus errauerit, sacerdos orabit pro eo ; si sacerdos erraverit, quis rogabit pro eo?

Il n'y a donc pas grand' chose à conclure de ces variantes, auxquelles souvent les auteurs eux-mêmes n'attachaient pas beaucoup d'importance. D'autre part, il serait prématuré d'insister davantage sur l'attribution à Niceta de l'*Epistula ad uirginem lapsam* de la collection de Corbie. C'est simplement une idée que je me permets de suggérer, persuadé qu'elle ne manque pas d'une certaine probabilité. Quand elle aura été un peu mûrie, et surtout si quelque bonne fortune permet un jour de retrouver le commencement de la pièce qui semble faire ici défaut, il sera plus aisé de porter un jugement compétent et définitif.

Rome, S. Anselmo. D. G. MORIN.

INCIPIT EPISTULA AD UIRGINEM LAPSAM.

Meriti agitur, et inoboedientiae poena iudicio ultionis exigitur. Sed quid in hoc loco habes dicere ? forsitam calumniari temtabis, ut dicas me contra autoritatem scripturae agere, ut paenitentiae tibi remedium suggerendo coniugii separationem uelle suadere existimer ; et illa forsitam ad arguendum me in hoc loco Domini uerba praesumes, quibus in libro Geneseos de primordiali et honesta institutione coniugii dixerat : *Propter hoc relinquet homo patrem et matrem, et adhaerebit uxori suae.* Quod utique de legi-

3 habes] habis *ms.* 4 scripturae] *une lettre grattée entre* a *et* e. 5 uelle] uellem *ms.* 9] suae] *Genes. 2, 24.* 9. 13 adhaer.] adher.

Digitized by Google

timo coniunctionis humanae consortio scriptura signauit. Non enim dixit : Relinquet homo Deum patrem et ecclesiam matrem, et uirgo sacrata Dei filium sponsum, et transibit ad hominem fracta fide Christo, et adhaerebit inlicite praeoptato uiro. An et illam Domini sententiam pro te facere putabis, qua secundum primordialem et de libro memorato huius sanctissimi foederis copulam dixit : *Quod Deus iunxit, homo non separet ?* Ego autem hac sententia aduersus hoc factum tuum utar. Contra Deum enim id operata es, quod homini in hominem conmittere non licet : quia sanctum illud et inuiolabile atque perpetuum et spiritale coniugium sacrilego rupisti diuortio. Ecce quam Deus iunxerat Christo, homo separauit a Christo.

Me uero in tantum salutis et resurrectionis tuae cupidum esse protestor, ut (etiam ipsa intellegis) utcumque tibi iuncto homini cupiam et optem similem dari mentem : ut et ipse intellegens inlicitae societatis uestrae (fol. 179ᵛ) conubium conuertatur ad Dominum, et in melius placitum adfectione mutata tecum habeat in paenitendo consensum, ut ex indulgentia Dei possit habere salutis consortium. Quod si ambo respuitis, mihi circa utrumque uestrum protestato parentis adfectu praedixisse sufficiet ; uos autem non oboedisse salubri patris uel sacerdotis consilio paenitebit. Et quem fructum contumaciae huius habebitis, si spernentes haec mea uerba ridere potius quam lugere in tanti peccati coniugio uolueritis, cum de utriusque uel fletus uel gaudii genere in euangelio scriptum sit et diuino ore signatum : *Uae ridentibus, quoniam ipsi lugebunt* et *Beati lugentes, quoniam ipsi consolabuntur ?* Itaque hoc potius in eo uoto uestroque commodo feceritis, si mortiferae securitati atque laetitiae salutaris paenitentiae lacrimas praeferatis : ut Dominum maiestatis in illo magno retributionis die satisfactionis uestrae remissorem potius quam iniuriae suae habeatis ultorem.

Nam quod a persona regali, ut audiui, talium nuptiarum ueniam

10 scriptura signauit] *comp. Niceta, Migne 52, 868 a* sicut docet Paulus et consignat Iohannes ; *M. 68, 368 c* ut de nouo etiam testamento uigiliarum gratia consignetur. 11 Relinquet] relinquid *ms.* 16 *separet*] *Math. 19, 6.* 19. 37 atque] adque *ms.* 23 iuncto] *les deux premières lettres sont presque effacées.* 24 inlicitae] inlicite *ms.* 25 societatis] *l'avant-dernière lettre est à peu près effacée ; il y avait un* e, *je crois, plutôt qu'un* i. 26 placitum] placito *ms.* 28 respuitis] respuetis. 31 contumaciae] contumacie *ms.* 34 signatum] *restitué par conjecture, comp. ci-dessus l. 10* scriptura signauit ; dignatum *ms.* 35 lugebunt] *comp. Luc 6, 25.* lugentes] lugentis *ms.* consolabuntur] consulab. *ms.* — *Math. 5, 5.* 36 mortiferae] mortifere. 38 Dominum maiestatis] *Comp. Niceta, Migne 52, 850 b* diminutionem senserit s. n. suaeque maiestatis ; *861 b* Spiritus sancti maiestas ; *863 b* diuinae maiestati ; *865 c* ad tantam unigeniti maiestatem ; *870 b* sua maiestate sanctificat ; *et les passages bien connus du Te Deum* Pleni sunt c. e. t. maiestatis gloriae tuae... Patrem immensae maiestatis.

Digitized by Google

supplicando inpetrare tibi uisa es, non te securam ad iudicium Dei faciat, quia scriptum est: *Non sicut homo Deus fallitur, nec ut filius hominis conminatur.* Magis autem haec ipsa supplicatio tua recte intellegenti debet ostendere, si innocens factum sit quod eget uenia, aut si crimine caret tale coniugium cui indulgentia postulatur. Confitetur enim precator ipse, quod inlicitam rem conmiserit, de qua sibi orat ignosci. Ita ipse suis uerbis arguitur sucque iudicio (fol. 180) condemnatur, qui dum rogat beneficium inpunitatis, fatetur admissum damnationis. Nulla est enim causa criminis deprecandi et remissionis petendae, nisi quia damnari potest legibus id, quod indulgendum poscitur, nisi privilegio relaxetur. Non longe abest a tali specie beneficii paenitendo operi citra paenitentiam tributa conmunio. Sicut enim iniusta damnatio non perimit innocentem, ita gratiosa remissio non liberat peccatorem, quem omnium iudicum iudice Deo propria paenitudo non soluerit. Itaque ipsa secundum prudentiam tuam iudica, si potes licitam et insontem tibi facere coniunctionem istam conmunicando, quam peccati esse confessa es supplicando. Si enim recte et iure nupsisti, cur indulgentiam postulasti? Si autem ideo supplicasti, quia te rem inlicitam usurpasse uidisti, quomodo ipsa te fallis, ut nupsisse te dicas, cum manifestum sit humanis pariter et diuinis legibus non nuptias sed adulteria damnari? Credere enim debes euangelio, quia *nemo potest peccata dimittere nisi solus Deus* et specialiter Christus: quia *Pater neminem iudicat, sed omne iudicium dedit Filio.* Quid ergo confert peccatoris saluti aut remedio uulnerati humana remissio, si desit diuina curatio?

Ecce cui supplicaueras abiit, et qui indulserat praeteriuit. Quae est ergo inpensae supplicationis utilitas, cum indulgentiae autor extinctus sit? Sed iterum supplicabis, ut et augustis principibus qualitatem coniunctionis tuae supplicando fatearis: qui tanto magis horrebunt talem precum tuarum causam, si in precibus mentita (fol. 180ᵛ) non fueris, quanto studiosius et uerius christiani sunt; ut et si pietas eorum deflectatur ad indulgentiam, fides tamen ipsorum non possit probare quod praestat. Quomodo enim probare poterunt Christi iniuriam, qui Christi cultores sunt, ut eum, quem ex sua castitate placabilem sibi faciunt, ex aliena libidine offendere uellent? Ergo et si iterata supplicatione bene-

41 ad iudicium] ad iudicio *ms.* 43 conminatur] *Iudith 8, 15.* 44 intellegenti] intellegentia *ms.* 46 precator] praecatur *ms.* 47 arguitur] arguetur *ms.*; *comp. ci-dessus l. 28.* 50 deprecandi] depraec. *ms.* 54 eges] aeges *ms.* 63 debes] debis *ms. comme* habis *ci-dessus l. 3.* Deus] *Luc. 5, 21.* 64 iudicium] iudicio *ms.*, *comp. l. 26 et 41.* 65 Filio] *Jean 5, 22.* peccatoris] peccatores *ms.* 67 abiit, et] *restitution conjecturale*; abutet *ms.* 68 inpensae] inpense *ms.* 75 poterunt] potuerunt *ms.* 76 eum] cum *ms.*

Digitized by Google

ficium inpunitatis acceperis, non te ita decipiat securitas temporalis, ut perpetuam tibi neglegas prouidere; quia secundum supra-
80 dictam ex euangelii ueritate sententiam nemo potest peccata dimittere nisi solus Deus, quia nemo potest animas saluas facere nisi qui eas et occidere potest. Quis enim in creatura Dei siue uisibili siue inuisibili ullam habeat potestatem nisi creator ipse, qui necesse est ut dominus sit operum suorum? Itaque et si mille
85 regum mortalium indulgentiis absoluta discesseris, semper tamen Christo rea uincta durabis, nisi te ipse qui laesus et spretus est Christus absoluerit.

Sed dum in hoc saeculo conmoraris (credo enim recordari te quod hucusque tenuisti *In inferno autem quis confitebitur tibi?* et
90 *Pro hac*, id est anima, *orabit omnis sancte sapiens in tempore oportuno*), doceat te profeta agere paenitentiam in uerbis illis quibus ait: *Laboraui in gemitu meo, lauabo per singulas noctes lectum meum, lacrimis stratum meum rigabo.* Pone in conspectu Domini lacrimas tuas, et dic ei secundum eundem profetam: *Erraui*
95 *sicut ouis quae perierat*, require ancillam tuam et inuentam uiuifica: *remitte mihi ut refrigerem prius quam abeam*, et *dic animæ* (fol. 181) *meae, salus tua ego sum; quia tu Domine singulariter in spe constituisti me*, qui non iustis sed peccatoribus paenitentiam posuisti, et dixisti malle te reditum quam interitum peccatoris.
100 *Conuerte planctum meum in gaudium mihi: auerte faciem tuam a meritis meis*, et *redde mihi laetitiam salutaris tui: exitus enim aquarum transierunt oculi mei* in effusione lacrimarum, *quia non custodierunt legem tuam*, dum aspiciunt uanitatem et facti sunt fenestrae diabolo ad mortis introitum. Si haec umquam uel sero
105 conpuncta, quae et didicisti et tenuisti et ante Domino fallendo cantasti, uerba nunc in causa reconciliationis tuae dixeris, uenient tibi miserationes eius et uiues; et cum conuersa ingemueris, salua eris. Et sicut a die corruptionis praeteritae integritatis gloriam perdidisti, ita si resipiscens ad pastorem tuum exoptata illi ouicula
110 reuertaris, non reputabitur tibi crimen auersionis, quia per gratiam reuersionis aboletur. Fidelis enim sermo Domini et omni accep-

77 uellent] *pour* uelint? 78 acceperis] accipetis *ms.* 81 dimittere] dimittire *ms.* 83 creator] creatur *ms.* 84 mille] mile *ms.* 89 tibi] *Ps. 6, 6.* 90 oportuno] *Ps. 31, 6.* 92 noctes] noctis *ms.* 93 rigabo] *Ps. 6, 7.* 94 tuas] *comp. Ps. 55, 9.* 95 ouis] oues *ms.* perierat] *Ps. 118, 176.* 96 refrigerem] refrigerim *ms.* abeam] *Ps. 38, 14;* habeam *ms.* 97 sum] *Ps. 34, 3.* 98 me] *Ps. 4, 10.* 99 peccatoris] *Ezech. 33, 11.* 100 mihi] *Ps. 29, 12.* 101 meis] *comp. Ps. 50, 11.* tui] *Ps. 50, 14.* 103 tuam] *Ps. 118, 136.* 104 introitum] *comp. Jérem. 9, 21.* 107 miserationes] miserationis *ms.* uiues] *comp. Ps. 118, 77;* uiuis *ms.* 111 aboletur] abolitur *ms.*

Digitized by Google

tione dignus, quia omnem hominem secundum eam uiam iudicabit, in qua illum dies resolutionis inuenerit.

Misericors et miserator Dominus patiens et multae misericordiae
115 *misereatur tui secundum magnam misericordiam suam et secundum multitudinem miserationum suarum* et tribuat tibi cor tribulatum de spiritu conpunctionis et intellectum prudentiae, ut scias et intellegas a quo rege uel iudice indulgentiam postulare debeas: quia non deletur peccatum tuum (fol. 181ᵛ) peruerso ambitu, sed
120 augetur, ut in quo Christus offenditur homo rogetur, cum et hominis potestas in Dei manu sit potius quam Dei in arbitrio praesumtionis humanae. Memento scriptum : *Si homo in hominem peccauerit, sacerdos orabit pro eo : si autem in Deum peccauerit, quis exorabit pro eo*, nisi ipse qui peccauit ipsum, quem peccando exa-
125 cerbauerat, orando placauerit? Opto tibi tales ad Christum preces et ueram ab ipso indulgentiam, quae te ab ipsius Domini iudicio liberet, filia interim doloris mei, donec ad ipsum ancilla simplex redeas, cui te per officii mei ministerium in aeternum sponsam uirginem consecraui, ut efficiaris mihi filia consolationis et gaudii.

EXPLICIT.

112 dignus] *comp. 1 Tim. 1, 15 ; 4, 9.* 113 in qua] in quo *ms.* 114 multae] multa et *ms.* misericordiae] *Ps. 102, 8.* 116 suarum] *Ps. 50, 3.* 119 tuum] *presque effacé.* 123 sacerdos] sacerdus *ms.* 124 pro eo] *1 Reg. 2, 25.* quem] que *ms.* 124 exacerbauerat] exaceruauerat *ms.*

P. S. En relisant les lignes 23-24, il semble bien que la petite parenthèse *etiam ipsa intellegis* n'a pas de raison d'être : ce doit être une anticipation fautive des mots *et ipse intellegens* qui suivent à une ligne de distance.

G. M.

Digitized by Google

LE DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DU CULTE DE ST JOSEPH.

III.

Suivre les développements du culte de saint Joseph à travers les différents pays à partir du XVIIe siècle nous entraînerait trop loin. La France vit bientôt se former des confréries en son honneur, à Paris, à Reims (1); des congrégations religieuses se placer sous son patronage : les Sœurs de Saint-Joseph à Bordeaux (1638) (2), les Hospitalières de Saint-Joseph à La Flèche (1643), les Sœurs de Saint-Joseph du Puy en Velay (1650), les prêtres de Saint-Joseph (1660). La cour de France s'intéressait au développement du culte du Saint et prenait plaisir à écouter Bossuet célébrer en sa présence les gloires de l'Époux de Marie. Louis XIV, lors de l'assemblée du clergé de 1661, manifesta le désir de voir rehausser la fête de saint Joseph. Déférant à la volonté du roi, les évêques déclarèrent que cette fête « serait chômée et obligatoire, avec interruption de travail et cessation entière des affaires par tout le royaume (3). »

Les princes de la famille de Habsbourg se distinguèrent également par leur dévotion à saint Joseph. En 1655, Ferdinand III reconnut ce Saint comme patron spécial de la Bohême sous le titre de « Conservateur de la paix », et fit célébrer cette fête dans tout le royaume avec une grande solennité (4). Héritier de la piété de son père, Léopold Ier consacra tout l'Empire à saint Joseph en 1675, et le déclara protecteur de la maison d'Autriche. Les solennités qui accompagnèrent ces décrets et dont les historiens nous ont conservé le souvenir durèrent une octave entière. La protection de

1. Lucot, 53-54.

2. Ce fut D. Claude Bretagne, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur († 1694), qui publia les constitutions des filles de Saint-Joseph dites de la Providence établies dans le faubourg Saint-Germain. Paris, 1691.

3. Lucot, 61-64.

4. Lucot, 64-65 ; Michel Frie, S. J., *Vita S. Josephi... exemplis illustrata*, Munich, 1678, cap. 21 ; Pfülf, 293-295, et surtout V. Baesten, *Saint Joseph, patron de la Belgique* (*Précis historiques*, 1879, pp. 197-200).

Digitized by Google

saint Joseph attira la bénédiction du ciel sur ce principe et quand sa troisième épouse, Éléonore, lui eut donné un fils, il le fit appeler Joseph. Dès lors le culte du saint Patriarche resta en honneur dans la maison d'Autriche, qui ne cessa de multiplier les preuves de sa filiale dévotion envers son protecteur (1).

Vers la même époque, le prince-évêque de Munster, Bernard de Galen, plaçait son diocèse sous le patronage de saint Joseph (1662) et faisait construire dans sa cathédrale en l'honneur de ce Saint une splendide chapelle, qu'il destinait à sa propre sépulture (2). L'évêque d'Augsbourg, Jean-Christophe de Freyberg, imitait cet exemple et établissait dans son diocèse la fête du Saint comme fête d'obligation (3). En 1676, Maximilien de Bavière, archevêque de Cologne et évêque de Liége, donnait aussi à ces deux diocèses saint Joseph pour patron spécial (4).

De son côté, le roi d'Espagne, Charles II, avait demandé au pape Innocent XI d'approuver le choix qu'il avait fait de saint Joseph comme Patron spécial de tous les territoires relevant de la couronne d'Espagne, et le pontife avait fait droit à la demande du roi par un bref du 19 avril 1679, qui déclarait saint Joseph « Patron et Protecteur de tous ses royaumes et domaines ». Le clergé espagnol, croyant trouver dans cette mesure une atteinte à la gloire et au prestige de son antique Patron, l'apôtre saint Jacques, protesta contre l'admission de ce bref et parvint à en faire annuler les effets (5). Toutefois la décision de la congrégation des Rites du 31 août 1680, obtenue à la demande des églises d'Espagne, n'annula aucunement ses effets pour les autres pays de la monarchie, et la Belgique particulièrement tint à honneur d'accepter le patronage de saint Joseph et de redoubler de zèle dans le culte de son céleste protecteur.

La lettre du roi d'Espagne notifiant à l'archevêque de Malines le choix qu'il avait fait de saint Joseph comme patron de nos provinces et le Bref pontifical furent donc publiés dans notre pays, et la fête de saint Joseph aussitôt établie *in populo* (6). La fête du « Patron du pays » fut une des fêtes chômées jusqu'à l'année 1751, où, à la demande de Marie-Thérèse, Benoît XIV supprima la défense de vaquer aux œuvres serviles, tout en maintenant l'obligation d'en-

1. *Acta Sanct.*, t. III, Mart., pp. 9-10.
2. Pfülf, p. 295.
3. *Ibid.*
4. Lucot, 65 ; Baesten, 214.
5. Baesten, 201-208.
6. Pour Namur, voir Aigret, *Le chapitre de St-Aubain*, pp. 225-226.

Digitized by Google

tendre la messe. Malgré le bref de Clément XIV du 22 juin 1771, qui abrogeait cette obligation, la fête du 19 mars continua d'être indiquée dans les *Directoires* diocésains comme double de première classe, *patronus Patriæ*. Les vicissitudes politiques n'ont apporté aucun changement à cet état de choses, et de nos jours encore saint Joseph est considéré et honoré comme patron spécial de la Belgique (1).

Au reste, notre patrie n'avait pas attendu l'impulsion du roi d'Espagne pour rendre à saint Joseph les honneurs dus à son éminente dignité de père nourricier de Jésus. Le culte du Saint y avait jeté de puissantes racines depuis le quinzième siècle, et s'épanouissait admirablement depuis la fin du seizième. Des confréries s'établirent en son honneur, des chapelles s'y élevèrent bientôt, et le nombre vraiment remarquable des ouvrages publiés sur sa vie et sur son culte atteste le merveilleux développement que cette dévotion avait pris en notre pays (2).

Faut-il ajouter que l'établissement du Carmel réformé en Belgique exerça sur le développement du culte de saint Joseph la plus heureuse influence? Les Carmes déchaussés possédèrent en Belgique une province consacrée à saint Joseph (1617); leurs couvents de Liége (1617), d'Anvers (1618), de Marlagne (1619), de Louvain (1621), de Namur (1622), de Tournai (1624), de Bruges (1631), de Mons (1647), d'Ypres (1650), de Malines (1652), de Termonde (1662), lui étaient dédiés. Les filles de Sainte-Thérèse avaient aussi multiplié leurs maisons et les avaient placées sous le patronage du saint Patriarche : Bruxelles (1607), Louvain (1607), Mons (1608), Anvers (1612), Tournai (1614), Anvers (Carmélites anglaises, 1619), Ciney (1629), Alost (1632), Ypres (1649), Courtrai (1649), Huy (1651), Namur (1673).

Les Franciscains, de leur côté, possédaient également en Belgique une province de saint Joseph établie en 1628. Il ne nous est pas possible de dresser ici une liste de toutes les chapelles dédiées à saint Joseph en notre pays. Qu'il nous suffise de citer les autels

1. Baesten, 224-216.

2. Le 23 avril 1641, Philippe Chifflet, abbé de Balerne, écrivait au président du conseil privé, Roose, à Bruxelles, la lettre suivante. « J'ay une si grande opinion de la piété de V. Seignrie Illme que je ne doute pas qu'elle ne luy fournisse du temps asses pour veoir avec un peu d'attention les excellences du glorieux saint Joseph, qui sont représentées dans ce petit livre où deux des plus obéissans serviteurs de V. S. Illme ont mis la main. C'est un bon protecteur de ceux qui gouvernent les grandes affaires ; puis que il a esté le gouverneur du fils de Dieu, et celuy à qui le Père céleste a confié ses grands secrest... » (Papiers du chef et président Roose, aux archives du royaume à Bruxelles, t. 33, correspondance avec les abbés. *Cartul. et MSS.* 488, f. 7.)

Digitized by Google

dédiés en son honneur, au Sablon mentionné en 1589 (1), à Braine-le-Comte, où une messe était fondée dès 1590 (2), à Fleurus, aux Jésuites d'Anvers (3), au monastère des Facons, dans la même ville en 1636 (4), à Notre-Dame à Bruges (5), à Esneux (6), à Saint-Martin d'Ath (7), chez les Capucins de cette ville (8).

Nous rencontrons des confréries érigées en son honneur aux Cordeliers à Namur en 1626 (9), à Andenne (10), un corps de métier à Braine-le-Comte (11), à Saint-Sauveur à Gand, en 1604 (12), à Asquilies (13), à Hasselt (14), au Sablon à Bruxelles (15), à St-Michel et au Finistère dans la même ville, à Louvain (16) dans l'église des Carmes, à Liége (17).

Nombreux, comme nous le disions plus haut, furent les ouvrages publiés au XVIIe siècle sur le culte de St Joseph. Pour en donner la liste complète, nous eussions dû dépouiller une foule de catalo-

1. Gielemans, *Anecdota hagiogr.*, p. 265.
2. Dujardin, *La paroisse de Braine-le-Comte*, pp. 121, 180.
3. *Acta Sanct.*, t. III, Mart., pp. 17-18.
4. *Ib.*, 18-21.
5. Beaucourt, *L'Église Notre-Dame à Bruges*, pp. 53, 115.
6. *Bullet. de l'Institut archéol. Liégeois*, t. XXIV, 295.
7. De Boussu, *Histoire de la ville d'Ath*, p. 296. Urbain VIII accorda en 1625 des indulgences particulières à cette chapelle. Le 19 mars, après l'office solennel, il y avait une procession en l'honneur de St Joseph.
8. *Ib.*, 327.
9. Wilmet, ap. *Annales de la Soc. arch. de Namur*, pp. 387, 408. La fête de St Joseph était célébrée à Namur déjà auparavant ; elle figure dans les offices propres de 1619 (Cf. *Synod. Namur.* de 1604, pp. 162, 166.).
10. Misson, *Le Chapitre noble de Ste-Begge à Andenne*, Namur 1889, pp. 424-425.
11. Dujardin, p. 279. Ce corps de métier est mentionné en 1612.
12. *Manuel de la confrérie du glorieux patriarche St Joseph, instituée en l'église de St-Sauveur à Gand, à l'instance des S. P. Albert et Isabelle.* Gand, chez C. Van der Meeren, 1623. (F. Van der Haeghen, *Bibliographie Gantoise*, II, 8, n° 745 ; autre édition en 1625, *ib.*, 9, n° 748). – Il existe un autre ouvrage relatif à cette confrérie : *Handt-Boecxkin voor de broederscap van den Glorieusen Patriarch St Joseph*, inghestelt in de Prochiekerk van St-Salvator wijlent s'Helis-Kerst binnen de stede van Ghendt, met authoriteyt van den H. Apostolischen Stoel van Roomen, ten Versoecke van hare Hoogheden de Aerts-Hertoghen Albertus ende Isabella Clara Eugenia. Overgheset uyt den Fransoysen in onse Nederlandtsche tale, door Cornelis Van der Merren. Ghendt, C. Van der Meeren, 1624. (Van der Haeghen, II, 8-9, n° 746). Les pp. 39 à 58 de ce manuel contiennent un rosaire en l'honneur de St Joseph en vers flamands composés par Josse De Rycke, chanoine de St-Bavon.
13. Rousselle, *Bibliographie montoise*, 466.
14. *Bibliophile Belge*, 1866, p. 120.
15. *Bullet. de la comm. d'art et d'archéol. de Belgique*, XI, 207 208 ; *ib.* 198.
16. Baesten, 218.
17. Elle fut érigée le 5 avril 1688. Cf. *La véritable dévotion de la protection de St Joseph établie dans l'église de St-Joseph des RR. PP. Carmes Déchaussés de Liége où on a érigé une auguste confrérie sous le titre de sa protection.* Par le R. P. Herman de Ste-Barbe. Liége, Lenoir, 1688 (de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2e édit., 346).

Digitized by Google

gues et de bibliographies. Qu'il nous suffise de citer en note (1) une partie de ceux qui furent publiés au XVIIe siècle. Le nombre et les noms des auteurs montreront assez la part prise par les différents ordres religieux à ce mouvement littéraire.

1. *Maechdelycke historie der moeder Gods Maria en de H. Joseph*, Ypres. Fr. Bellet, 1616.
Het leven des H. Josephs, bruydegom der moeder Gods. Ypres, Fr. Bellet, 1616.
L'office de saint Joseph, en vers français, par Jean d'Ennetières (*Chansons spirituelles*, Lille. Pierre de Rache, 1616, pp. 95-101).
Preces ad S. Joseph, par D. Chrysostome Henriquez, O. Cist., Bruxelles, 1624.
Leven van den H. Joseph, par Louis Makeblyde, Anvers 1625.
Le petit office à l'honneur de St Joseph, époux de la bienheureuse Vierge Marie avec les litanies dudict sainct. Liége, J. Tournay, 1625, 12 ff. in-12.
Les saintes affections de St Joseph, par Pujet de la Serre, dédié à Jean de T'Serclaes, comte de Tilly, Bruxelles, 1631.
Sanctificatio S. Josephi sponsi Virginis nutritii Jesu in utero asserta pro R. P. F. Ioanne Carthagena ordinis 'S. Francisci olim in Academia Salmanticensi professore et in urbe de mandato SS^mi Generalis lectore contra R. D. Claudii Dausquii Tornacensis canonici calumnias, auctore R. P. F. Petro Marchant, provinciæ S. Josephi in comitatu Flandriæ ordinis Fr. minorum recollectorum ministro provinciali. Brugis, N. Breyghel (1630). Cf. Doyen, *Bibliographie Namuroise*, I, 115.
Le chanoine Cl. D'Ausque répondit au P. Marchant par : *Sancti Josephi sanctificatio extra uterum seu Binoctium adversus F. Marchantii... inanias.* Lugduni, L'œillet, 1631. — La réponse du P. Marchant ne se fit pas attendre. La même année il publiait : *Fastus dies illustrans sponsi Mariæ nutritii Jesu gratiosam sanctificationem in utero ab eo quem Pater sanctificavit et misit in mundum.* Gand, Alexandre Sersanders. La seconde partie de ce travail reproduit le *Sanctificatio* (Cf. Doyen, 115 - 117 ; Van der Haeghen, *Bibliographie Gantoise*, II, 92 – 93).
Triumphe van den H. Ioseph, bruydeghom van Maria, voester-heer van Iesus. Const-ryckelick opgherecht door Ian Goossens, In-boren der stede van Gendt. Gand, J. Van den Kerckhove, 1634 (Cf. Van der Haeghen, II, 29).
La dévotion à St Joseph... par le P. Paul de Barry, S. J., 2e édition. Liége, J. Tournay, 1642.
Chemin propre au salut et la confrérie de Jésus et Marie et Joseph à Vervier. Liége. 1647. – La dévotion à la sainte Famille était bien établie dans notre pays, à cette époque (Cf. *Bullet. de la Soc. hist. et litt. de Tournai*, XVIII, 263, 291 – 292.)
Devotie tot den H. Joseph, du P. de Barry, trad. par le P. François de Smidt, S. J. Anvers, 1646 ; autre édit. 1709.
Abrégé de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ en orme de méditation pour tous les jours de l'année avec un abrégé de la vie de la glorieuse Vierge Marie et de St Joseph, par le P. Amable Bonnefons, S. J. Liége. D. Bronckart, 1649.
Joseph le plus aimé de Dieu et le plus aimant des hommes, par P. Coret, S. J. Liége, Hoyoux, 1675.
Les grandeurs de St Joseph en huit panégyriques prononcez pendant une octave solennelle dans l'église des PP. Carmes de Liége en Isle, par le R. P. Laurent de St-Roch, prieur des PP. Carmes de Liége. Liége, Streel, 1683.
Synopsis magnalium divi Josephi ex SS. Patrum scriptis auctore Ignatio a S. Francisco (alias Brabant) Leod. Carmelit. Liége, 1685 (de Theux, *Bibliogr. liég.*, 2e éd. 331).
Het leven van S. Joseph Jesu voester-heer, in printjes vertoont, met dichtjes verciert door een priester S. J. Antwerpen, 1689, contient 28 gravures sur cuivre, par Jos. Galle.
Patrocinium potentissimun divi Josephi totius imperii civitatis ac patriæ Leodiensis protectoris et patroni laconicis versibus exaltatum, per P. F. Hermannum a S. Barbara Carm. Leod., Liége, 1691.
Éloges de St Joseph déduits en cinq pièces consacrées aux cinq personnes de la sainte Famille, par le P. Philippe Parmentier, Mons, Gilles Havart, 1698, in-8°.
Jesus, Maria, Joseph. De inleydinghe tot de oprechte devotie van Jesus, Maria, Joseph, alwaer in 't kort beschreven wort, waarin deze heylighe dryvuldighe devotie bestaet, door P. Maximiliaen a Monte Carmelo, Ypres, Jacques de Rave, 1703.
Betrouw-dicht op den H. Joseph, patroon der zuyverheydt. Gand, Michel Maes, 1703 (Van der Haeghen, II, 291).
Méthode d'honorer le glorieux St Joseph, le jour de sa feste et dans son octave présentée aux âmes qui ont choisi ce grand saint pour leur protecteur, par le R. P. Philippe Verdin, de l'ordre des Minimes, 3e édit. Liége, de Milst, 1704.

Digitized by Google

Rome n'était pas restée en arrière dans ce concert d'hommages rendus à St Joseph. Dès 1543, il y existait une confrérie placée sous le vocable de Saint-Joseph de Terre-Sainte, composée exclusivement d'architectes, de peintres et autres artistes, encouragée par les papes et enrichie d'indulgences (1).

Au siècle suivant, l'oratorien Marc Socini fonda une société de prêtres missionnaires sous le patronage de St Joseph et en fit approuver les statuts en 1684 par le pape Innocent XI. Les nouveaux monastères des Carmélites et des Ursulines érigés en cette ville le furent également en l'honneur de ce saint (2).

Il était temps que la voix du pasteur suprême se fît entendre. Le 8 mai 1621, Grégoire XV déclara la fête de saint Joseph fête d'obligation et interdit en ce jour les œuvres serviles. En 1670, la fête fut élevée au rang de seconde classe, et, en 1714, un nouvel office fut composé pour le jour du 19 mars. En 1726, Benoît XIII inséra le nom de St Joseph dans les Litanies des Saints (3).

Le XVIIe siècle vit apparaître une nouvelle fête en l'honneur de St Joseph, celle de son patronage. Accordée d'abord aux Carmes d'Espagne et d'Italie (1680), puis aux Augustins déchaussés (1700), elle le fut ensuite au clergé séculier de Rome (1809), puis fut étendue à l'Église entière (1847) (4).

Pie IX multiplia les preuves de sa dévotion envers St Joseph. Non content, dès le début de son règne, d'étendre à l'Église universelle la fête du patronage du saint, il enrichit d'indulgences les pieuses pratiques du mois de St Joseph, déjà favorisé par Grégoire XVI, du culte perpétuel du saint, de la neuvaine qui précède sa fête et des sept dimanches en son honneur, bénit et encouragea de nouvelles associations placées sous son patronage (5). Son allocution du 9 juin 1862 faisait pressentir l'acte solennel qui devait s'accomplir au concile du Vatican. Déférant à la demande des Pères du Concile et des chefs des ordres religieux, le Souverain-Pontife déclara, le 8 décembre 1870, saint Joseph patron de l'Église Catholique et éleva la fête du 19 mars au rang de double de première classe. L'œuvre commencée au cours des quatre derniers siècles recevait son couronnement (6).

1. Pfülf, 295-296 ; Barbier de Montault, *Œuvres*, VIII, 544-545.
2. Ib.
3. Le cardinal Lambertini, plus tard pape sous le nom de Benoît XIV, publia à cette occasion un important mémoire (*Analecta juris pontif.*, 3e série, 1858, col. 1509-1524); on regrette toutefois que le côté historique de la question y soit si légèrement touché.
4. Barbier de Montault, *Œuvres*, VIII, 424-425.
5. Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, VIII, l. c. On trouvera dans ce recueil tous les actes désirables relatifs à ces différentes pratiques de piété.
6. Baesten, 220-222.

Digitized by Google

La Belgique, qui avait maintenu avec honneur le patronage de St Joseph, n'a cessé en notre siècle de donner des preuves éclatantes de sa dévotion envers ce grand Saint; des églises et des chapelles ont été élevées de toutes parts en son honneur; les confréries y sont florissantes, tout particulièrement celle des « Enfants de Saint-Joseph » de Bonne-Espérance; plusieurs instituts religieux ont été fondés sous son patronage, tels que les Sœurs de Saint-Joseph à Liége, les Filles de Marie et de Joseph, les Joséphites (1).

Est-il nécessaire de rappeler ici l'encyclique adressée le 15 août 1889 à l'épiscopat catholique par Léon XIII sur le patronage de St Joseph? Après y avoir rappelé les raisons qui ont déterminé son illustre prédécesseur à reconnaître St Joseph pour patron de l'Église catholique, Léon XIII le propose comme modèle aux pères de famille et aux ouvriers, prescrit à perpétuité une prière spéciale qui doit être ajoutée à la récitation du Rosaire pendant le mois d'octobre et demande aux fidèles de célébrer sa fête avec le plus de solennité possible, particulièrement en lui consacrant le mois de mars.

Le culte de St Joseph, encouragé par les Souverains-Pontifes, développé par la piété des fidèles, excité de nouveau par le zèle de Léon XIII à promouvoir le culte de la sainte Famille, répond éminemment aux besoins de notre époque. Les grandes hérésies modernes ont déchristianisé la société et perverti la famille; il faut relever la famille pour relever la société. Il faut restaurer la vraie notion du travail chrétien et raviver dans le peuple la foi en l'œuvre du Christ. On cherche à arracher cette foi du cœur de l'ouvrier, on veut ravir à l'enfant ce précieux trésor. Il n'est que juste de faire appel à l'ouvrier de Nazareth et de le prier de veiller sur les frères de Jésus. La vie de plaisir envahit le monde, entraînant avec elle la diminution de la notion du devoir, et le plaisir, on le veut, coûte que coûte, dût-on le chercher au prix de son âme. La vie de S. Joseph, laborieuse, humble et tranquille, offre l'exemple du bonheur facile, pur et sans mélange. Fidèle au devoir imposé par la Providence, calme et résigné dans l'épreuve, S. Joseph s'en remet entièrement à la divine Providence et trouve dans l'accomplissement de sa tâche journalière le secret d'une paix inaltérable et d'une félicité sans mélange.

D. C. A.

1. Baesten, 216-220.

Digitized by Google

HISTOIRE D'UN DÉPOT LITTÉRAIRE.

L'ABBAYE DE SILOS.

PERDUE au fond d'une vallée solitaire, à quinze lieues environ de Burgos et du chemin de fer, à quatre de toute voie carrossable, l'antique abbaye castillane de Saint-Dominique de Silos conserve, de nos jours encore, un précieux dépôt de chartes et de manuscrits. Ce ne sont pourtant là que les débris d'une bibliothèque et d'archives qui pouvaient avec raison être rangées parmi les plus riches de l'ordre bénédictin en Espagne. Les origines de ce trésor littéraire et les vicissitudes qu'il a traversées méritent de fixer un instant l'attention des hommes qui s'intéressent aux choses du passé. Il nous est possible d'en esquisser l'histoire, grâce aux récentes publications de Dom Marius Férotin, moine de Solesmes et ancien archiviste de l'abbaye de Silos (1), et aux renseignements que nous avons recueillis sur les lèvres des religieux qui, depuis bientôt dix-sept ans, travaillent à la restauration de ce vénérable monastère.

Fondée avant l'invasion musulmane, l'abbaye de Silos fut restaurée, en 919, par le vaillant comte Fernand Gonzalez, le fondateur du futur royaume de Castille, dont l'épée fit longtemps la terreur des ennemis du nom chrétien. Au siècle suivant, un abbé, qui fut un saint et un thaumaturge, saint Dominique (1041-1073), l'éleva à un tel degré de prospérité spirituelle et temporelle, qu'elle devint et est restée une des plus célèbres de la chrétienté.

Sa grande âme de moine avait le culte du beau. Le cloître qu'il fit bâtir et le calice dont il dota son église rendent, de nos jours encore, un témoignage éclatant à son sens éminemment artistique. Son esprit cultivé ne donnait pas moins d'importance aux études sacrées. Comme tous les grands abbés de l'Ordre bénédictin, il se préoccupa de former une riche bibliothèque. Silos, à son arrivée, possédait déjà, entr' autres volumes, un exemplaire des *Conférences*

1. *Histoire de l'abbaye de Silos*, grand in-8°, X-368 pp. avec 2 plans et 17 planches hors texte. Paris, Leroux. 1897.

Recueil de chartes de l'abbaye de Silos, in-8°, XXIII-623 pp. Paris, imprimerie nationale, 1897.

Digitized by Google

de Cassien, copié, en 928, par le scribe Alburanus, et un *Commentaire de la Règle de Saint-Benoît par Smaragde*, dû à la plume du prêtre Jean. En outre, Don Sanzo de Tabladillo avait fait don à l'abbé Munnio et à son monastère d'une collection de livres liturgiques qui sont énumérés dans une charte de l'année 1067.

Aux ouvrages que multipliait une école de copistes, établie par saint Dominique, vinrent s'ajouter ceux que l'abbaye achetait ou recevait de généreux bienfaiteurs. C'étaient principalement les livres nécessaires au service divin qui abondaient à Silos : *Bible*, *Sacramentaire*, *Lectionnaire*, *Psautier*, *Homiliaire*, *Bréviaire*, *Recueil de vies de Saints*, etc. On y trouvait aussi divers ouvrages ecclésiastiques, tels que la *Règle de saint Léandre*, les *Homélies de saint Grégoire le Grand*, son *Liber pastoralis et ses Dialogues*, le *Commentaire de saint Beatus sur l'Apocalypse*, etc. Ce dernier manuscrit, commencé l'année même de la mort du saint Abbé (1073), ne fut terminé que dix-huit ans plus tard. Le travail du calligraphe fut complété par celui de l'enlumineur. Ce fut le prieur Pierre qui l'enrichit d'une centaine de tableaux où sont représentées les scènes principales de la vision de saint Jean et de la prophétie de Daniel, sans parler de nombreuses et remarquables vignettes. Une œuvre exécutée avec tant de soin, demanda de longues années de patience; elle ne se termina que le 1 juillet 1109. Le plus habile et probablement le chef de cette école de copistes fut le prêtre Ericonus. On lui doit l'exemplaire des Étymologies de saint Isidore qui se trouve actuellement à la Bibliothèque nationale de Paris. Son travail fut achevé le 24 août 1072. Toute cette collection, cela va sans dire, était écrite en caractères visigothiques, les seuls usités alors en Espagne.

Les successeurs du saint abbé de Silos entretinrent parmi leurs moines le goût de l'étude et l'amour des livres. Ce fut sous leur gouvernement que les manuscrits en écriture française firent leur apparition dans le monastère. Durant le treizième siècle en particulier, Silos eut à sa tête un homme rempli de l'esprit de Dieu. Nul abbé n'a, depuis St Dominique, laissé une mémoire aussi vénérée. C'est le Bienheureux Rodrigue Yenenguez de Guzman (1242-1276), parent de l'illustre patriarche des Frères-Prêcheurs et intime ami d'Alphonse *le savant*, roi de Castille et fils de saint Ferdinand. Le zèle qu'il mettait à défendre les intérêts de son abbaye, ne diminuait en rien son ardeur pour le noble travail de l'intelligence. Un copiste de son temps a pris soin de rédiger un catalogue des livres que possédait son monastère. Cette pièce curieuse, insérée dans un manuscrit du onzième siècle, est heureusement parvenue jusqu'à

Digitized by Google

nous. Silos n'avait pas moins de cent cinq volumes ; ce qui constituait à cette époque une bibliothèque considérable.

Les moines conservaient avec un soin religieux ce trésor qui leur rappelait, à tant de titres, le souvenir de leur cher et glorieux restaurateur, saint Dominique. Ils le placèrent, comme une véritable relique, dans un sanctuaire où tout parlait du puissant thaumaturge, de sa vie saintement laborieuse, de ses veilles prolongées et de ses ferventes oraisons. On voit encore à Silos, au-dessus de l'angle sud-ouest du cloître et à l'extrémité d'une galerie longue et large, qui servait de dortoir aux moines du onzième siècle, une chapelle, souvent fréquentée par les religieux et qui est connue sous le nom de *celda* ou *Camara santa*. C'est la cellule où le serviteur de Dieu Dominique passa sa vie et d'où son âme quitta la terre pour aller au ciel recevoir la récompense de ses travaux. Des niches, ouvertes aux quatre angles de l'oratoire, étaient destinées à recevoir les manuscrits de l'abbaye. Ils y restèrent jusqu'aux jours de l'exclaustration. Les panneaux fermant les armoires étaient disposés de façon à permettre aux frères de lire et de copier sur place ces volumes précieux, car il n'était pas permis de les retirer de ce sanctuaire. Des bulles, affichées sur la porte, fulminaient l'excommunication contre quiconque oserait enfreindre cette défense. Des raisons très graves pouvaient seules motiver une exception.

Les bénédictins de Silos se montrèrent néanmoins assez faciles durant le cours du treizième siècle. Nous en avons la preuve manifeste dans une note curieuse placée en tête de divers opuscules, écrits deux siècles plus tôt. Elle contient la liste de dix-huit volumes qui étaient alors prêtés soit à des églises, soit à des monastères. Quelques-uns étaient entre les mains de l'abbé, vraisemblablement le B. Rodrigue ; le roi, que l'on pense être Alphonse le savant, en avait deux ; d'autres se trouvaient à Oña, à Sainte-Marie du Duero, à San-Martin de Madrid, chez les Cisterciens de Fuen Caliente. Un livre est signalé comme ayant disparu.

Le roi Philippe II, n'ayant pu obtenir que l'abbaye de Silos se dessaisît de quelques-uns de ses manuscrits en faveur de son monastère de Saint-Laurent de L'Escurial, réussit à s'en faire prêter plusieurs. Mais il lui fallut donner aux moines un reçu, rédigé en bonne et due forme. L'un de ces livres, celui des *Etymologies* de saint Isidore, fut communiqué à Lopez de Velasco, qui avait entrepris, sur l'ordre du monarque, une édition des œuvres de St Isidore, publiée à Madrid en 1599.

Pendant que cette riche collection de manuscrits visigothiques

Digitized by Google

et d'autres se formait, grâces aux soins intelligents des abbés et des moines de Silos, les nombreux bienfaiteurs de l'abbaye et les événements qui s'échelonnaient le long de son histoire, laissaient dans ses Archives un second trésor ni moins précieux, ni moins intéressant. Il commence avec une charte du valeureux Fernand Gonzalez, qui donne aux bénédictins de Silos le terrain sur lequel s'élève leur monastère et le territoire environnant (3 juin 919). La liste des bienfaiteurs, inaugurée par cet illustre personnage, se poursuit glorieusement durant plusieurs siècles et présente les noms du Cid Campéador, de Ferdinand I, de Sanche le fort, d'Alphonse VI, d'Alphonse VII, d'Alphonse VIII, de Ferdinand III le Saint, on peut dire, en un mot, de tous les rois de Castille et d'Espagne. Chaque prince qui montait sur le trône se faisait un honneur de confirmer les privilèges que ses prédécesseurs avaient concédés à l'abbaye de Saint-Dominique, sans parler de ceux qu'il accordait lui-même. Les Souverains Pontifes vinrent à plusieurs reprises la couvrir de leur puissante protection. Les titres divers émanant de cardinaux, d'évêques, de princes ou de simples particuliers, joints aux diplômes et aux bulles, constituèrent des archives d'une importance considérable. Elles renfermaient de trois à quatre mille pièces, parmi lesquelles on comptait 250 diplômes royaux et 85 bulles pontificales.

Les archives étaient, un peu, pour les anciens moines, ce qu'est le coffre-fort ou le porte-feuille pour les hommes d'affaires au dix-neuvième siècle. Là se trouvaient réunis tous les titres des propriétés monastiques. Il importait donc de veiller à leur conservation avec le plus grand soin. Les moines de Silos les avaient, probablement dès le onzième siècle, établies dans une salle voûtée, voisine du chapitre. Elles furent transférées, peu après l'année 1560, dans une grosse tour carrée qui formait l'angle sud-est de l'abbaye. En 1628, elles vinrent s'abriter sous les cloîtres, en attendant qu'elles pussent occuper, en 1750, une vaste pièce construite à cet effet. Sa triple clef, sa porte bardée de fer, ses fenêtres solidement grillées, la mettaient à l'abri d'un coup de main. Ses épaisses murailles et ses voûtes en pierre la protégeaient contre les périls du feu.

Les Constitutions de la Congrégation de Valladolid, à laquelle fut agrégé le monastère de Silos par le pape Jules II, le 27 mars 1512, prescrivaient de déposer aux archives les manuscrits que les religieux laissaient en mourant. Ce fut une nouvelle source de richesses pour le trésor littéraire de l'abbaye. Il reçut entr'autres ouvrages une *Notice historique sur Silos*, par l'abbé Jérôme de Ne-

Digitized by Google

breda (XVIe siècle), l'*Historia milagrosa de Santo Domingo* due à la plume de D. Gaspard Ruiz (XVIIe siècle), une *Vie de saint Benoît*, du Père Jean de Castro, les *Memoriæ Silenses* et un *Traité sur l'Oraison* du Père Baltazar Diaz, les *Notes et les mémoires* du savant Père Domingo de Ibarreta, qui sont si intéressantes pour l'histoire du développement des études historiques en Espagne et surtout dans la Congrégation de Valladolid, au siècle dernier.

Mais quel a été le sort de ce précieux dépôt dans un siècle qui a vu la dispersion des richesses littéraires et artistiques de tant de célèbres abbayes? L'incendie avait à plusieurs reprises exercé ses ravages à Silos. Bien des documents devinrent ainsi la proie des flammes. Des mains indiscrètes réussirent à tromper la vigilance des Bénédictins; ils eurent eux-mêmes l'imprudence de communiquer au dehors quelques-uns de leurs manuscrits. Toujours est-il qu'on eut à déplorer un certain nombre de disparitions. Le commentaire de *Beatus* sur l'Apocalypse dont il a été question déjà, n'était plus à Silos au milieu du XVIIIe siècle. Comment arriva-t-il entre les mains de Joseph Bonaparte, comte de Survilliers? Peut-être se trouvait-il à Saint-Martin de Madrid quand les Français saccagèrent cette maison. On s'expliquerait alors sa présence aux mains de l'ancien roi d'Espagne. En tout cas, ce dernier le vendit au *British Museum*, le 9 mai 1840.

Les troubles qui ont désolé l'Espagne, pendant la première moitié de ce siècle, devaient causer au monastère de Silos des pertes plus grandes encore et malheureusement irréparables. Durant la guerre de Napoléon, l'abbé Fernando de Lienzo put bien mettre le chartrier à l'abri du pillage. Il fut admirablement secondé, dans ces douloureuses circonstances, par le Père Domingo de Silos Moreno. Ce vaillant moine, né, comme saint Dominique, à Cañas, dans la Rioja, affronta tous les dangers pour sauver son abbaye et conserver la sécurité à ses frères. Sa bravoure et sa prudence lui concilièrent l'estime des officiers français, malgré l'ardeur de son patriotisme. Il gouverna dans la suite, pendant quatre ans, l'abbaye de Silos. Nommé évêque de Cadix, en 1825, il fut, pendant vingt-huit années, le modèle des évêques. Cette ville lui doit la construction de sa magnifique cathédrale.

En 1833, la guerre de succession au trône d'Espagne, les bouleversements politiques et la persécution religieuse qui l'accompagnèrent, attirèrent sur l'abbaye de Silos de nouveaux malheurs et enfin la catastrophe définitive. Jusqu'en 1835, le monastère resta debout comme institution nationale avec la plénitude de ses droits.

Digitized by Google

Il eut sans doute à souffrir des bandes armées des deux partis, qui traversaient le pays ; mais on ne voit pas que ses richesses littéraires aient eu à souffrir durant cette crise. D. Férotin raconte que l'archive fut alors transformé en dépôt d'armes, et que les carlistes prirent les sceaux de cire et de plomb pour en faire des chandelles et des balles, et il renvoie pour la preuve de ses assertions aux *Memoriæ Silenses.* Nous avons examiné avec attention cet ouvrage et deux autres manuscrits dans lesquels l'abbé Echevarria, cité par l'auteur comme témoin oculaire de ces vandalismes,raconte les épreuves qu'il eut à subir durant la guerre et les dégâts commis dans l'abbaye ; il ne dit pas un mot du sac des archives. D. Férotin aura eu peut-être sous les yeux quelque document qui nous a échappé. En tout cas, nous pouvons affirmer, pièces en main, que pendant les guerres carlistes, toute l'argenterie de la cathédrale d'Osma resta en dépôt dans l'archive de Silos et ne fut restituée que longues années après. Donc cette pièce était fermée et à l'abri des soldats.

1835 fut l'année fatale qui vit s'écrouler toutes les maisons religieuses d'Espagne ; la plupart, hélas ! pour ne se relever jamais. La Providence veillait sur Silos et prévoyait de loin sa restauration. Il semble qu'elle avait dirigé elle-même à cet effet le choix du dernier abbé.

D. Rodrigo Echevarria, qui avait pris possession du siège abbatial, en 1832, était une homme d'une prudence et d'une fermeté peu communes, unies à un savoir étendu, à une grande connaissance du monde et à des manières nobles et distinguées qui lui donnaient un très grand ascendant sur tous ceux qui l'approchaient. La Providence voulut que le commissaire du gouvernement venu de Lerma le 13 novembre 1835, pour notifier la suppression de l'abbaye et en prendre possession au nom de l'État, fût un homme de bien, chrétien sincère et désireux de mettre toute la délicatesse et tous les tempéraments possibles dans l'accomplissement d'une mission qu'avec une conscience mieux éclairée, il n'aurait pas dû accepter. Il devait dresser un inventaire de tous les biens meubles du monastère : « Père Abbé, dit-il en arrivant, je viens ici le cœur percé de douleur ; mettez ce qu'il vous plaira dans les inventaires ; pour moi, je n'ai rien à rechercher ni rien à examiner. » L'abbé ne se le fit pas dire deux fois, et, en homme avisé, il se garda bien de placer dans l'inventaire de la bibliothèque les précieux manuscrits conservés dans un autre local distinct, la *Camara Santa* de St Dominique. Il sauva également une belle collection de livres, formant la bibliothèque particulière de l'un de ses derniers prédécesseurs, l'abbé

Digitized by Google

San-Cristobal, laissée par lui à l'abbaye et placée dans une pièce attenante à la bibliothèque. Plus tard, cette collection fut transportée dans l'appartement abbatial, devenu la résidence du curé de Silos ; les bénédictins français ont eu le bonheur de l'y retrouver intacte en 1880 et d'en faire le premier fonds de la nouvelle bibliothèque de l'abbaye restaurée. Ils y ont trouvé les Bollandistes, la meilleure collection des conciles, les œuvres de Mabillon, puis la grande compilation d'Ugolini sur l'Écriture Sainte, et d'autres richesses. En se retirant, D. Juan Ventura Urien, c'était le nom du commissaire du gouvernement, donna officiellement à l'abbé Echevarria la mission de conserver au nom et pour le compte de l'État, le monastère et tout ce qu'il contenait. Par prudence et aussi par économie, le prélat quitta son appartement, et vint vivre modestement dans celui du moine-pharmacien, D. Fulgencio Palomero, qui avait en outre le soin spirituel de la paroisse de Silos. C'était un homme de grand talent et de grande vertu, qui fut l'âme de l'abbaye de Silos dans les dernières années de son exsistence. L'abbé et son vicaire paroissial vécurent ensemble, servis avec un dévouement et un respect sans égal par la famille de ce dernier,et ils passèrent dans l'union la plus étroite les douloureuses années qui suivirent la suppression de la communauté. Grâce à leur énergie, au respect qu'ils inspiraient l'un et l'autre et au titre officiel qu'ils avaient, l'un de l'archevêque comme curé, l'autre de l'État comme chargé de la garde du monument,le monastère resta fermé ; on ne peut malheureusement pas dire intact. De 1833 à 1840, pendant la guerre carliste, sans cesse visité par les troupes des deux partis et transformé durant de longs mois en hôpital militaire, il avait nécessairement beaucoup souffert. Trop pauvres pour réparer ces dégâts, ses deux défenseurs réussirent seulement à le protéger contre les déprédations des gens de Silos. Ils furent également dans l'impossibilité de garantir contre l'intempérie des saisons ces vastes édifices, dont plusieurs parties, d'une construction médiocre, furent voués à une destruction lente mais progressive et irrémédiable.

La salle des Archives resta soigneusement fermée, mais il fallut l'ouvrir bientôt à un envoyé du gouvernement, chargé d'en extraire les titres qui lui paraissaient nécessaires pour dresser l'état des biens mis en vente par l'État. Trois cents documents furent saisis à cette occasion. Que sont-ils devenus ? Personne ne le peut dire. Les acquéreurs des propriétés de l'abbaye prétendent ne pas les avoir reçus. Lors de la création de l'*Archivo nacional historico*, le gouvernement fit rechercher dans tous les bureaux de l'administration des

Digitized by Google

biens nationaux, les titres provenant des communautés religieuses supprimées et ordonna de les transporter au nouveau dépôt à Madrid. On ne trouva plus qu'une trentaine de chartes de Silos dans les *Oficinas de la Hacienda* à Burgos.

L'abbé Echevarria vécut à Silos jusqu'en 1857. A la mort de son compagnon, il prit le gouvernement de la paroisse et revint habiter dans l'appartement abbatial. Le calme était rétabli en Espagne, et le prélat jouissait, non seulement à Silos mais au loin à la ronde, d'une autorité morale qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait possédée à ce point depuis que l'abbaye avait cessé d'être perpétuelle. Personne ne l'inquiétait, et tout le monde s'honorait des rapports que l'on pouvait avoir avec lui. Un jour, un savant de marque vint à Silos avec une mission du gouvernement. Il était chargé de parcourir les monastères et couvents supprimés, d'examiner leurs bibliothèques et de choisir les livres et les manuscrits qui méritaient d'être transportés à Madrid pour enrichir les collections de la capitale. L'abbé de Silos reçut cet hôte distingué avec tous les égards qu'il méritait ; il lui donna l'hospitalité pendant plusieurs jours, facilita ses recherches dans la bibliothèque et probablement aussi dans l'archive ; mais les manuscrits, qu'aucun inventaire ne signalait, restèrent invisibles. Retirés de leurs armoires secrètes, ils étaient soigneusement cachés. Un certain nombre, sinon tous, furent envoyés hors de Silos dans des maisons amies ; à un moment même, l'Abbé prit soin d'en enterrer quelques-uns. Le dépôt était encore complet sous sa garde, lorsque déjà presque septuagénaire, il reçut la récompense inattendue de ses talents et de sa vie toujours religieuse et digne, par sa nomination à l'évêché de Ségovie.

Le 9 novembre 1857, le dernier abbé de Silos s'éloignait pour toujours de ce monastère et de cette humble bourgade, où il avait passé dans une retraite si noblement résignée les vingt-cinq années de la complète maturité de son âge et de son talent. Les plus notables habitants lui donnèrent un dernier témoignage de respect et d'affection en lui faisant cortège à cheval jusqu'à Burgos. Le 18 décembre 1880, les mêmes cavaliers ou leurs fils se portaient avec enthousiasme au-devant du Révérendissime Dom Joseph Bourigaud, abbé de St-Martin de Ligugé, qui arrivait de France avec quatre de ses moines pour entreprendre la restauration inespérée de l'abbaye de St-Dominique. Fiers du passé de leur petite ville, ayant sucé avec le lait de leurs mères la plus filiale dévotion envers leur saint, ils ne savaient comment témoigner aux nouveaux arrivants leur joie et leur reconnaissance. « Sans le monastère, disait

Digitized by Google

l'un d'eux, Silos ne serait qu'un autre Bariosuso, » le plus humble et le plus perdu des hameaux de la contrée, « les moines nous reviennent et Silos redevient Silos ».

En s'éloignant de son abbaye, D. Rodrigo Echevarria y laissait un moine, qui depuis deux ans l'aidait dans le gouvernement de la paroisse et qui en prit la direction. Fr. Sisebuto Blanco, profès de St-Jean de Burgos, était homme soigneux et méthodique dans tout ce qui lui était confié et d'un dévouement sans borne au monastère de St-Dominique. Il veilla de son mieux à la conservation de l'édifice ; mais les dégâts furent bientôt irréparables. Le toit de la bibliothèque menaçant ruine, vers 1865, Fray Sisebuto se crut obligé d'avertir le gouverneur civil que les livres allaient périr ; celui-ci les fit enlever et porter à Burgos pour être réunis selon la loi à la bibliothèque provinciale. Comment se fait-il que ce dépôt possède aujourd'hui à peine quelques volumes provenant de Silos ?

Qu'étaient devenus les manuscrits et les archives ? Le dernier abbé avait emporté avec lui une assez grande quantité de documents, tous modernes, qui avaient pour lui la valeur de souvenirs personnels. C'étaient en effet les travaux d'une génération de moines dont il était le dernier représentant et les monuments d'une histoire à la fin de laquelle il avait joué son rôle. Il emporta également quelques ornements et la meilleure partie de l'argenterie de l'église, qu'il avait du reste tenue cachée même à ses familiers depuis 1835. A Ségovie, toujours précautionneux, il ne voulut pas la conserver dans son palais, de peur qu'elle ne fût confondue un jour avec celle de l'évêché ; il déposa secrètement tous ces objets dans une maison de confiance : ses serviteurs et ses exécuteurs testamentaires n'en connurent eux-mêmes l'existence qu'après sa mort.

Les manuscrits et la plus grande partie des papiers des archives restèrent à Silos dans des caisses soigneusement fermées à clef et conservées loin de tout regard au fond d'un petit appartement de deux pièces, voisin de la *camara abacial* et occupé aujourd'hui par l'abbé de Silos. Personne, pas même Fr. Sisebuto, ne savait exactement ce que contenaient ces caisses mystérieuses. Une fois, l'abbé Echevarria en avait fait retirer une aiguière d'argent pour honorer l'évêque d'Osma, moine comme lui, son ancien élève, D. Vicente Orcos, qui était venu le visiter, accompagné par un jeune serviteur, D. Ciriaco Sancha, aujourd'hui cardinal-archevêque de Valence. Deux ou trois fois, c'étaient des livres curieux qu'il y avait pris lui-même comme en cachette pour les montrer aux prêtres du voisinage, dans ces réunions qu'amenait autour de lui la fête de saint

Digitized by Google

Dominique ou l'ostension du Saint-Suaire, la grande relique de Silos, le jour de l'Invention de la Sainte-Croix. Le dépôt restait intact, et il en fut ainsi jusqu'à la mort de l'évêque de Ségovie.

Un soir, en 1864, si nous ne nous trompons, Fr. Sisebuto vit arriver chez lui un visiteur inattendu. C'était un dessinateur et peintre de grand talent, voué spécialement à la reproduction des monuments archéologiques, D. Francisco Aznade. Un éditeur de Madrid, D. Francisco Dorregaray, qui avait entrepris une magnifique collection sous le titre de *Monumentos arquitonecticos de España*, l'envoyait pour mesurer et dessiner ceux de Silos. Le moine-curé le reçut à merveille, lui facilita l'étude et le relevé du cloître roman, lui permit de dessiner le calice de Saint-Dominique, deux châsses en émail et un coffret arabe d'ivoire, que renfermait le reliquaire de l'église. Rompant même avec ses habitudes ordinaires de réserve absolue, il poussa la confiance jusqu'à retirer de l'autel en bois de St-Dominique, dans lequel elles étaient cachées depuis plus d'un siècle, les deux magnifiques pièces de cuivre émaillé placées comme frontal et comme retable devant le tombeau du saint, lors de sa canonisation.

Tous ces monuments parurent quelques années après en quatre planches superbement gravées et chromolithographiées qui sont une des beautés de cette splendide publication malheureusement inachevée. Un texte devait les expliquer ; jamais il n'a paru. Ces planches attirèrent, hélas ! l'attention sur les trésors de Silos ; et lors de la révolution qui suivit la chute d'Isabelle II, un commissaire du gouvernement vint, en vertu d'un ordre de D. Manuel Zorilla, président de la République espagnole, réclamer toutes ces merveilles. La population de Silos se souleva, Fr. Sisebuto résista de son mieux ; le commissaire dut se retirer une première fois ; mais il revint ensuite avec toute une escouade de gendarmes, et il fallut céder. Le 6 mai 1870, une des châsses émaillées, le précieux coffret, un autre reliquaire arabe d'ivoire et le frontal partirent pour Burgos, où ils sont aujourd'hui les pièces principales du musée provincial.

Le 21 décembre 1875, D. Rodrigo Echevarria mourait dans son palais épiscopal de Ségovie à l'âge de 85 ans, et ses exécuteurs testamentaires gravèrent sur sa tombe ces mots : *Ultimus Abbas de Silos*, sans prévoir que Dieu et saint Dominique leur donneraient bientôt un solennel démenti. Telle était du reste la persuasion universelle, et on le vit par le sort que subit bientôt le trésor littéraire et artistique, si bien gardé par le vénérable défunt. Prudent et moine

Digitized by Google

jusqu'à son dernier soupir, il avait pris les précautions nécessaires pour que tout revînt intégralement aux derniers survivants de la communauté de Silos, occupés presque tous à Madrid au service de la paroisse monastique de Saint-Martin ou de ses annexes de Saint-Marc et de Saint-Hildephonse.

L'histoire du prieuré fondé par les moines de Silos à Madrid, après la conquête de cette ville sur les musulmans, de son érection en abbaye, des procès soutenus par l'abbaye-mère pour conserver quelques droits sur sa fondation est un des épisodes les plus importants et les plus curieux exposés dans l'ouvrage de D. Férotin Après l'exclaustration, tant qu'il y a eu des moines pour diriger la paroisse, les archevêques de Tolède ont voulu jusqu'à la fin respecter, autant qu'ils le pouvaient, les droits traditionnels et séculaires de l'ordre. L'église et l'abbaye avaient été détruites, la première, lors de l'invasion française, la seconde, après l'exclaustration, mais l'ancienne église de *Porta Cœli*, desservie autrefois par les clercs Réguliers minimes de St François Carraciolo, avec la maison conventuelle attenante, avait été mise à la disposition de la paroisse. Le dernier abbé de Saint-Martin, D. Anselme Gamazo, profès de Silos, y était mort, et la charge de curé avait passé après lui à deux autres enfants de S. Dominique de Silos, D. Tomás Camara et D. Sébastien Fernandez, qui ont laissé tous les deux à Madrid une grande réputation de piété, de zèle et de charité. Par ses qualités personnelles non moins que par sa position, ce dernier était comme le chef des quelques profès de Silos qui vivaient encore au nombre de sept ou huit au moment de la mort de l'évêque de Ségovie. Celui-ci l'avait, du reste, désigné spécialement comme le dépositaire de son choix en le nommant l'un de ses exécuteurs testamentaires.

Le P. Sébastien se rendit lui-même à Ségovie, en rapporta l'argenterie, les ornements d'église et la modeste bibliothèque privée de l'évêque défunt et déposa le tout dans le monastère des bénédictines de Madrid, appelée vulgairement San-Placido. La caisse des papiers de Silos avait été donnée spécialement au P. Ildefonso Infante, ancien moine de St-Benoît de Séville, et secrétaire du prélat défunt. Nommé peu après au siège de Tenerife, il la laissa en dépôt à l'évêché de Ségovie, quand il partit pour son lointain évêché.

Cependant à Silos, le P. Sisebuto Blanco sentait le poids de l'âge et de l'infirmité ; il chercha vainement un autre moine pour en faire son auxiliaire et son successeur, et ne le trouvant pas, il considéra que, l'évêque de Ségovie étant mort, sa mission de con-

Digitized by Google

fiance était achevée et qu'il avait droit au repos. Il remit la paroisse de Silos entre les mains de l'archevêque de Burgos et avertit le P. Sébastien de disposer à son gré des caisses laissées par l'abbé Echevarria. Le peu de mobilier qui restait dans le monastère et la bibliothèque de San-Cristobal furent remis au curé séculier D. Louis Perez Calzada, encore aujourd'hui chargé de la paroisse de Silos ; et un vicaire de St-Martin vint chercher les précieuses caisses qu'il emporta à Madrid. Elles furent ouvertes, mais quand on vit qu'elles contenaient seulement de vieux livres, des parchemins et des cahiers d'écriture illisible, le P. Sébastien ne trouvant pas place pour elles dans son étroite demeure, les fit porter au grenier où elles rejoignirent une collection précieuse provenant du monastère de St-Martin.

Cette maison étant la résidence du Procureur de la Congrégation de Valladolid, des archives spéciales y avaient été formées, pour aider ce dignitaire dans l'accomplissement de sa charge, qui consistait principalement à défendre les intérêts des divers monastères auprès de la cour, du gouvernement et des tribunaux suprêmes. Ce dépôt ayant été pillé et à peu près détruit, lors des luttes à main armée que provoqua le séjour des Français à Madrid pendant la guerre de l'Indépendance, la Congrégation entreprit de la reconstituer. Des recherches furent faites et des copies exécutées dans les différentes maisons de l'ordre, et en réunissant ces pièces avec celles qui avaient échappé au pillage, on eut une collection de 37 volumes. Un double inventaire chronologique et alphabétique forme deux volumes supplémentaires. Les moines chargés de former la collection y joignirent 6 volumes qui renferment les visites des monastères de la Congrégation de 1695 à 1818, 4 volumes où sont contenus les actes et les décrets des chapitres généraux et 8 volumes de *duplicata*. Ce n'est pas sans un dessein particulier de la divine Providence que cette précieuse collection grossit celle qui était venue de Silos à Madrid. Nous le verrons se manifester tout à l'heure.

L'archevêque de Burgos, D. Anastasio Rodrigo y Yusto, qui avait été préconisé évêque de Salamanque par Pie IX, à Gaëte, le même jour que l'abbé Echevarria pour le siège de Ségovie, étant venu à Silos, au cours d'une visite pastorale, fut frappé par le délabrement des édifices monastiques, qui étaient menacés d'une ruine irréparable, si l'on n'y faisait de promptes réparations. Mais où trouver les ressources nécessaires pour cela ? Le gouvernement, voyant que ces vastes bâtiments ne pouvaient lui être d'au-

Digitized by Google

cune utilité, les avait abandonnés à l'archevêque à titre de maison de détention pour les membres du clergé, puis de résidence de missionnaires ; dans le fait, ils ne servirent jamais qu'au logement des moines et ensuite du curé séculier, qui en fut mis en possession comme de son presbytère, lorsqu'il obtint au concours la cure de Silos en 1878. Comme le diocèse n'était pas à même de supporter entièrement les charges qu'entraînaient les travaux les plus indispensables, un appel fut adressé aux anciens religieux de l'abbaye.

D. Sébastien Fernandez, curé de Saint-Martin de Madrid, songea alors aux manuscrits confiés à sa garde. Il n'avait aucune espérance de voir jamais son monastère se repeupler. Pourquoi ne vendrait-il pas des livres, qui, dans sa pensée, ne pouvaient revenir à leurs légitimes possesseurs ? Par malheur, sa culture intellectuelle, qui était celle de tous les bons prêtres de son époque, n'était pas assez élevée pour qu'il pût apprécier leur valeur réelle. Il se mit en rapports avec un marquis plus ou moins authentique qui faisait à Madrid le commerce d'antiquités de compte à demi avec une femme qui ne savait ni lire ni écrire, très célèbre sous le nom de *tia Jesusa*. Elle a fourni à l'Europe entière une foule de merveilles, jusqu'au moment où s'étant avisée de mettre en vente des tapisseries volées au Palais royal, elle eut affaire avec la justice. Les deux associés comptèrent une somme de 16,000 pesetas et furent mis en possession de 69 manuscrits ou livres incunables du plus grand prix. Les vieux moines croyaient avoir fait un excellent marché et se réjouissaient d'avoir pu contribuer ainsi à la restauration matérielle de leur monastère. On n'est pas en droit de les taxer à cette occasion d'ignorance et d'insouciance pour le passé de leur abbaye. Tous ceux qui les ont connus savent qu'ils avaient pour leur monastère un dévouement sans borne et une admiration enthousiaste ; mais aucun de ceux qui survivaient alors n'y avait vécu durant son âge mûr. Sortis au lendemain de leur profession, à seize ou dix-sept ans, pour aller étudier au loin dans les collèges de la Congrégation, ils ne connaissaient pas les traditions du monastère. De tous ces vieux livres, ils n'avaient vu que l'original de la vie de S. Dominique, par Grimald, qu'on leur montrait de temps à autre comme une relique. Jamais on ne leur avait parlé des autres ni de leur valeur. Rejetés au sein du clergé séculier en 1835 avant la fin de leurs études, ils n'avaient et ne pouvaient avoir en fait de diplomatique, d'archéologie et d'histoire que les connaissances des curés de campagne, au milieu desquels ils avaient passé toute leur vie ; c'est-à-dire rien du tout.

Digitized by Google

Mais chose étrange ! un membre de l'administration d'une des bibliothèques publiques de la capitale de l'Espagne vit de ses yeux cette riche collection, et ne sut pas comprendre l'intérêt qu'elle offrait pour l'histoire nationale. Ce précieux dépôt fut acheté par un libraire de Paris, Bachelin-Deflorenne, dans le courant de l'année 1877. Celui-ci ne tarda pas à constater la valeur de la collection qu'il avait en sa possession. Il publia et mit en circulation son *Catalogue de livres rares et de manuscrits du IXe au XVIIIe siècle, 1878.* Cette publication causa une véritable surprise dans le monde des érudits. Les manuscrits wisigothiques, qu'elle annonçait, surpassaient tellement par leur nombre toutes les collections analogues, que plusieurs refusaient de prime abord de croire à leur authenticité. Mais il fallut bien se rendre à l'évidence.

Mr Léopold Delisle obtint du ministre de l'Instruction publique, M. Bardoux, un subside extraordinaire pour permettre à la Bibliothèque nationale de faire le plus d'acquisitions possible. Le meilleur lot lui fut en effet dévolu. La majeure partie du reste alla enrichir le *British Museum.* Quelques pièces se sont égarées chez des particuliers. Il y a quelques années le libraire de Munich, Rosenthal, offrait au prix de 500 fr. un manuscrit du XVe siècle qui servait à l'hebdomadier pour le chant des capitules et des oraisons aux offices du chœur de l'abbaye de Silos. Un autre, beaucoup plus ancien, fut acheté par le prince Ladislas Czatoryski ; il est aujourd'hui au musée, qu'il a formé à la porte S. Florian à Cracovie.

Le monastère de Silos possédait jadis plusieurs incunables et quelques ouvrages rares d'une grande valeur, conservés avec les manuscrits. Le Père Sébastien les vendit en même temps. L'un de ces livres n'était autre que la fameuse édition de la Bible, connue sous le nom de *Bible Mazarine*, parce que le premier exemplaire connu figurait dans la Bibliothèque du cardinal Mazarin. C'est la première édition complète de l'Écriture Sainte, et le premier ouvrage imprimé avec des caractères de métal par Gutemberg et Fust, à Mayence, vers 1450-1455. Elle formait deux volumes in-folio sur peau de vélin, avec bordures et lettres onciales peintes; elle était ornée de plus de 135 miniatures finement exécutées et couvrant une partie des marges. Un libraire de Londres l'acheta pour le prix de 50,000 francs. Elle fait actuellement partie de la bibliothèque du musée de la Librairie unie à Leipzig qui l'a payée, croyons-nous, plus de 90,000 fr.

Étranger au monde de l'érudition, le digne père Sébastien ne connut pas immédiatement l'accueil fait par les savants et les amateurs aux richesses dont il s'était défait pour la somme de 16,000 francs.

Digitized by Google

En tout cas, une circonstance, qu'il lui était alors impossible de prévoir, ne tarda pas à lui faire vivement regretter un pareil marché. Il eut bientôt, en effet, le bonheur de voir sortir de ses ruines sa chère abbaye de Silos. Quelle consolation pour son cœur de moine et d'enfant de Saint-Dominique, s'il avait pu remettre à ses nouveaux frères tout le dépôt que le Père Échevarria avait eu tant de peine à sauver !

Vers la fin de l'année 1880, les Bénédictins français de Saint-Martin de Ligugé, violemment chassés de leur monastère par les ordres du gouvernement de la République, cherchèrent un asile sur le sol hospitalier de la catholique Espagne. Ce n'est pas le lieu de raconter tout cet ensemble d'événements providentiels qui les conduisirent dans un lieu si éloigné et si dépourvu de moyens de communication, alors que tant d'autres sanctuaires monastiques, au passé non moins glorieux, pouvaient leur offrir un séjour plus abordable et plus avantageux à bien des points de vue. Dieu les voulait auprès du corps de son fidèle serviteur, saint Dominique ; il sut les y conduire comme par la main. Ils arrivèrent à Silos avec leur abbé, le Révérendissime Père Dom Joseph Bourigaud, le 18 décembre 1880, pour célébrer, le lendemain, les premières vêpres de la fête du Thaumaturge qui serait désormais leur père.

Un moine de Solesmes, Dom Alphonse Guépin, reçut bientôt la charge de gouverner cette nouvelle communauté et il poussa avec ardeur la restauration matérielle et spirituelle de l'abbaye. Les nombreux voyages qu'il lui fallut entreprendre et les travaux de toutes sortes qui absorbèrent ses journées, ne lui firent cependant pas perdre de vue l'une des parties les plus intéressantes de sa mission. Silos avait un passé. Son œuvre eût été incomplète, s'il se fût borné à relever des murs et à former des moines espagnols, sans chercher à réunir tous les documents qui pouvaient permettre de reconstituer l'histoire de son monastère.

Dès sa première visite à Silos, il trouva entassés pêle-mêle, dans une salle du rez de chaussée, les anciens livres de compte. Quelles ne furent pas sa surprise et sa joie en rencontrant, perdu au milieu de ces cahiers, un manuscrit lacéré du XIe siècle qui renfermait un sacramentaire de la liturgie romano-gallicane, ayant appartenu peut-être au monastère d'Aurillac. Ce vénérable débris, revêtu depuis quelques années d'une noble reliure, ouvre dignement la série des manuscrits de la nouvelle bibliothèque de Silos.

Les nouveaux hôtes de l'abbaye retrouvaient dans leur demeure un intéressant vestige du passé. A la porte de tous les monastères

Digitized by Google

bénédictins d'Espagne, sauf peut-être dans quelques grandes villes, il y avait la pharmacie, toujours accréditée auprès des populations voisines. Celle de Silos surtout avait une réputation justement méritée par le talent et par la conscience des moines qui en avaient eu la charge, du dernier principalement, dont nous avons déjà parlé, Dom Fulgencio Palomero, botaniste distingué, et très expérimenté dans toutes les parties de son art. A sa mort, un de ses neveux lui succéda dans la direction de la pharmacie et en devint propriétaire.

Outre son arsenal immense de pots de porcelaine aux armoiries du monastère, de flacons, de bouteilles de toute dimension et de toute forme, de mortiers en bronze et d'ustensiles sans nombre pour les préparations, cette officine possédait une collection considérable de livres de médecine et d'histoire naturelle, tous démodés aujourd'hui. Au milieu de ces curiosités inutiles, quelques ouvrages de science ecclésiastique et trois précieux manuscrits s'étaient égarés. Le neveu et l'élève du Père Fulgencio les rendit généreusement aux moines. C'étaient le *Commentaire de la Règle de St Benoît* de Smaragde, et deux livres précieux de liturgie mozarabe. Plus tard, un autre manuscrit de même nature retrouvé dans la bibliothèque privée de l'évêque de Ségovie, revint de Madrid à Silos.

(A continuer.)

D. J. MARTIAL BESSE,
de l'abbaye de Ligugé.

Digitized by Google

LE CARDINAL SANFELICE.

III. — L'homme de zèle.

LE zèle est à la charité ce que le pétillement de la flamme est à son ardeur. Sans le zèle, le prêtre forfait à son caractère. Que sera-ce de l'évêque ? Mais aussi de quelles impulsions n'est pas capable une âme, quand, unie au Christ par le suprême degré de l'Ordre, elle s'épanche à pleins bords ?

Le zèle épiscopal est multiple ; il embrasse le culte, la doctrine, les œuvres, la défense religieuse. Dans aucune de ces manifestations le cardinal Sanfelice n'est resté en dessous de lui-même.

***

Bénédictin sous la pourpre, l'archevêque de Naples avait constamment devant les yeux la sentence du Patriarche : « *Nihil operi Dei præponatur.* » L'œuvre de Dieu avant tout. Aussi le voyons-nous dévoré du zèle de la maison de Dieu. Il se dépense pour arracher à la profanation tant de sanctuaires tombés aux mains d'un pouvoir plus rapace encore qu'hostile à l'idée chrétienne.

Et les trésors de nos temples, de quel amour il les gardait ! Ces trésors, ce sont les saintes reliques, auxquelles — le lecteur s'en souviendra — le cardinal Sanfelice avait une dévotion extraordinaire ; c'est surtout le Tabernacle, Jésus présent dans son adorable mystère.

Il nous faudrait ici décrire au long le congrès eucharistique de 1891, le premier d'Italie, tenu à Naples, grâce à l'initiative du pieux prélat. Dès le 8 mai, Léon XIII, par un bref des plus élogieux, avait béni l'entreprise. L'ouverture du congrès eut lieu le 19 novembre avec une grande pompe. Les cardinaux de Naples, de Capoue et de Bénévent se partageaient la présidence. Quarante-cinq archevêques, évêques et abbés y prirent part ; et presque tous les cardinaux et prélats de la péninsule y envoyèrent leur adhésion. Tandis que l'église des douze apôtres était transformée en salle de réunion,

Digitized by Google

dans le dôme, le St-Sacrement demeurait exposé à l'adoration des fidèles. Plusieurs fois le cardinal, assidu aux délibérations, fit entendre sa chaude parole dans les assemblées générales.

Le 21 novembre il célébra la Messe dans sa cathédrale, et distribua lui-même la Ste Communion. On calcule à douze mille le nombre des fidèles qui reçurent le Pain de vie dans cette mémorable solennité.

Le lendemain le congrès se clôtura par une procession magnifique. Le cardinal Sanfelice portait le St-Sacrement, suivi des Éminentissimes Capecelatro et di Renda, de plus de quarante évêques et prélats, et d'une foule innombrable. Le soir une brillante illumination attestait la foi et la piété de la population napolitaine.

Lorsque, quatre années plus tard, le congrès eucharistique se tint à Milan, le cardinal Sanfelice, empêché au dernier moment de prendre part à ces assises, publia le discours qu'il devait y prononcer : allocution vibrante de dévotion, où le successeur de St Janvier exprime en termes émus au successeur de St Ambroise et de St Charles Borromée les liens étroits qui ont uni au cours des siècles les glorieuses églises de Naples et de Milan.

***

Le pieux archevêque voyait dans l'Eucharistie le centre de la foi catholique,le *mysterium fidei.* Le zèle de la doctrine non moins que celui de la maison de Dieu consumait sa grande âme. Ce zèle il le montra à tous les degrés de la formation intellectuelle, depuis le haut enseignement dogmatique, jusqu'aux premiers rudiments de l'instruction chrétienne.

A peine Léon XIII eut-il opéré le mouvement de retour aux fortes études scolastiques, sous l'égide de St Thomas d'Aquin, le cardinal Sanfelice fonda dans son séminaire une chaire de théologie thomiste, et la confia au professeur Prisco. L'avenir montra l'excellence de ce choix. Une des dernières consolations de l'archevêque fut de voir le Saint Père le ratifier de la manière la plus éclatante, en conférant au docte maître le chapeau de cardinal.

Dès son arrivée à Naples, l'archevêque introduisit également des modifications importantes dans le programme des études du petit séminaire. Dom Guglielmo, nous l'avons vu, s'était adonné avec ardeur à l'éducation de la jeunesse dans son cher monastère de Cava. De ce ministère il lui était resté, à côté d'un amour paternel pour les jeunes gens, un vif intérêt pour les méthodes d'enseignement. Sans avoir ce qu'on appelle la fibre de l'érudit, il avait le

Digitized by Google

coup d'œil prompt et sûr, l'intelligence ouverte à toutes les réformes fondées. L'enseignement des séminaires, libre sans doute des entraves d'un contrôle coercitif, devait, d'après lui, marcher au pas avec le vrai progrès. Sinon, comment la confiance des parents pourra-t-elle se maintenir à bon droit ; comment les élèves sortis de ces établissements pourront-ils lutter à forces égales avec les jeunes gens formés ailleurs, et devenir, si Dieu les appelle à son service, des prêtres capables d'exercer une influence salutaire sur leurs concitoyens ?

Ces réflexions déterminèrent l'archevêque à élargir, à enrichir le programme d'études du petit séminaire de Naples. Les résultats ne tardèrent pas à montrer les heureux résultats de ces changements.

Là ne se borne pas chez le pasteur le zèle de la doctrine. N'est-il pas lui-même redevable à ses ouailles du pain de la vérité ? Et ce qu'il ne peut faire en personne, ne doit-il pas l'exercer par des coopérateurs guidés par lui dans les voies de l'apostolat ? De là chez le cardinal Sanfelice l'amour de la prédication, l'intérêt particulier qu'il prenait à former ses prêtres à la véritable éloquence sacrée. Il prêchait volontiers et le faisait avec une onction pénétrante. Aussi les fidèles ne se lassaient-ils pas de l'entendre. Et cette parole du cœur, toute pénétrée du texte des Écritures et des enseignements des Pères, il souhaitait ardemment de la voir cultivée par son clergé.

Ennemi de l'apprêt, du faste, de toute recherche de soi, il dédaignait cette rhétorique ampoulée, rendue plus mondaine encore par une action théâtrale, à effets composés d'avance. D'un geste imitant le ballon qui se gonfle, il se plaisait à contrefaire et à ridiculiser cette fausse éloquence, lorsque, dans un entretien intime, la conversation tombait sur ce sujet.

Avec quel empressement n'accueillit-il pas la lettre que Léon XIII adressa en 1894 à l'épiscopat d'Italie sur les normes à garder dans la prédication. En communiquant sans retard cet important document à son clergé, il l'accompagna de réflexions appropriées aux besoins locaux et de précieux encouragements puisés à sa propre expérience.

Mais la prédication, pour porter tous ses fruits, suppose dans le peuple un solide enseignement religieux reçu dès l'enfance. Nouvel aliment pour le zèle du pieux prélat. Cet enseignement, trop souvent confié sans un contrôle suffisant aux soins des familles, laissait beaucoup à désirer dans la population napolitaine. On pourrait en dire autant de l'Italie tout entière. L'œuvre des catéchismes de première

Digitized by Google

communion s'offrait donc à l'archevêque comme une institution d'une importance souveraine. Il la fonda, l'encouragea en maintes circonstances, et s'acquit ainsi un nouveau titre à la reconnaissance de son troupeau.

Il fit plus : il suivit de sa sollicitude l'enfant au sortir des écoles de catéchisme, et mit tout en œuvre pour maintenir dans les foyers, dans la classe populaire surtout, les sentiments de la foi et de la piété catholiques. La société du *SS. Crocifisso* érigée dans ce but, ne tarda pas à répondre au zèle paternel dont elle était née.

Ce zèle, hélas ! avait affaire à des ennemis acharnés. Dans cette pauvre et belle Italie, ce n'est pas la haute politique seulement qui conspire contre l'Italie, la franc-maçonnerie qui érige autel contre autel, la science impie qui corrompt les universités, la morale indépendante qui déflore la jeunesse, la haine socialiste qui soulève les basses couches : le vampire de l'hérésie s'abat sur le peuple pour lui sucer le sang qu'il garde encore pur dans ses veines.

A Rome, non loin de la brèche de la Porta Pia, se dresse un somptueux édifice : l'église méthodiste. Le nom seul de *Chiesa evangelica XX settembre* dit le programme de cette œuvre néfaste. C'est là que s'enrôle, à force d'avantages matériels et de promesses de protection, l'armée des renégats, protestants de nom, formés aux dogmes fondamentaux de la secte : la haine du catholicisme et du pape, l'amour effréné d'une liberté de conscience sans limite ni contrôle. Là se forment de jeunes institutrices ; arrachées à leur Mère l'Église, elles s'en iront répandre dans les campagnes de l'Italie la discorde religieuse et l'apostasie.

A Naples aussi, ces écoles menaçaient de faire de profonds ravages. Soutenues par l'argent des loges et des sociétés anglaises d'évangélisation, elles attiraient un peuple réduit par la misère à trafiquer de sa foi. Le cardinal s'émut, indigné ; sa main toujours prête à bénir s'arma des foudres de l'excommunication contre les écoles sectaires et contre les parents assez mauvais catholiques pour confier à ces maîtres impies l'éducation de leurs enfants.

« Un seul pasteur, un seul troupeau, » telle était la devise de sa foi éclairée et ardente. Aussi, quand Léon XIII, les yeux tournés vers l'Orient, fit entendre au monde ce magnifique appel à la croisade de la prière et de l'apostolat pour obtenir du Ciel le retour des peuples schismatiques au giron de leur Mère l'Église de Rome, ce fut l'honneur du cardinal d'avoir, le premier, répondu à l'attente du Souverain-Pontife par une lettre toute débordante de filial dévouement, et

Digitized by Google

par un don de 20,000 frs en faveur de la sainte entreprise. Le Pape en retour, touché d'un zèle si prompt et si efficace, adressa au cardinal des remerciements pleins de paternelle affection.

L'archevêque avait espéré de créer par son exemple un grand mouvement dans l'épiscopat catholique. Les circonstances trompèrent son attente. Son mérite n'en est en rien diminué. Du reste, sa dévotion au Siège de Saint-Pierre ne connaissait pas de bornes. Nombreuses sont les occasions où le cardinal Sanfelice rendit à Léon XIII l'hommage public de son admiration. Lors des fêtes jubilaires de 1888 et de 1893, on le voit se distinguer parmi tous ses collègues par son zèle à promouvoir l'expression de la piété catholique envers le Souverain-Pontife. Il ordonne à Naples des festivités grandioses. Il conduit à Rome, à plusieurs reprises, des millions de pèlerins napolitains, et les présente lui-même au St-Père, avec de riches oboles. Qu'ils devaient être pittoresques, ces groupes de marins offrant au Pontife quatre corbeilles de poissons fraîchement recueillis de leurs filets. Le 15 avril 1893, le cardinal ouvre lui-même par un vibrant discours la séance solennelle tenue par l'académie Tibérine en l'honneur de Léon XIII.

Et qui dira avec quelle expansion il parlait au Pape dans les audiences intimes? Chaque fois qu'il en revenait, il était rayonnant de bonheur, et relatait volontiers l'un ou l'autre incident de ces entrevues. Un jour — je tiens le détail de lui-même — le cardinal demanda avec une simplicité charmante: « *Santo Padre*, êtes-vous content de moi? — Oui, sans doute, très content, répondit le Pape; mais Votre Éminence a un défaut. — Et lequel, Sainteté? — De me le demander trop souvent! » — Défaut pour défaut, en est-il de plus naïvement touchant pour un fils, que cette obstination à recueillir des lèvres du Vicaire de JÉSUS-CHRIST l' *Euge serve bone* qui fixe les élus dans la gloire?

***

« Sans les œuvres, la foi est une foi morte. » De même sans le zèle des œuvres, le zèle de la doctrine demeure inefficace. Homme de la doctrine, l'archevêque de Naples ne sera pas moins l'homme des œuvres. Au milieu des difficultés de l'heure présente, il comprenait pour les catholiques la nécessité de se grouper, de mettre en commun leurs bonnes volontés et leurs efforts, de s'organiser pour la défense de l'autel et du foyer.

A côté du congrès eucharistique, il convoque le congrès catholique. Il donne au parti une organisation nouvelle et stable en fondant le cercle catholique. Pour seconder ses desseins, il discerne des

Digitized by Google

hommes de dévouement et de prudence, tels que le vaillant marquis Sangineto, président du cercle, et l'éloquent baron de Matteis, toujours sur la brèche pour repousser l'assaut, quand son ardeur belliqueuse ne l'entraîne pas à une sortie d'attaque au cœur de l'ennemi.

Du fond de son palais, le cardinal suit la marche des troupes. C'est trop peu : il dresse les plans de campagne, et ne cesse de stimuler l'action par ses encouragements, ses avis et ses conseils. Que de victoires sont dues à la prudence, au courage, à l'ascendant de ce capitaine d'autant plus écouté que sa parole était plus libre de tout emportement et de toute aigreur ! Car cet organisateur de parti n'avait rien de l'esprit de parti. Là était sa force, là le secret de son action conquérante.

Mais pour mener les soldats au triomphe, il faut leur donner un bon armement. Ce seront le glaive de la presse, le bouclier de l'esprit religieux.

La presse, la presse populaire surtout, le cardinal la jugeait l'indispensable condition du succès. Aussi multiplia-t-il ses instances auprès des hommes capables de prendre sur eux la direction de ces organes. S'il ne rencontra pas chez tous la promptitude de dévouement que son zèle sans réserves lui donnait le droit d'attendre, beaucoup cependant a été fait, et l'impulsion imprimée au parti catholique napolitain ne peut manquer de produire avec le temps des résultats plus abondants encore.

A côté de la presse, le cardinal voulait que l'esprit religieux de la population fût le principal bouclier de défense. Tout ce qui pouvait continuer à maintenir, à nourrir dans les masses populaires ce sentiment essentiellement conservateur, au bon sens du mot, lui semblait de grand prix. Ennemi de la lutte pour la lutte, il voulait non seulement motiver, mais sanctifier l'organisation des forces politiques par le caractère sacré du trésor à préserver.

Mu par cette pensée, le cardinal encouragea puissamment le mouvement populaire, issu au lendemain du choléra de 1884, en faveur de la restauration des images pieuses, jadis un des principaux ornements de Naples. Une certaine indifférence, mise à profit par les ennemis de la religion, avait laissé s'amoindrir et tomber presque dans l'oubli ce culte, grâce auquel, autrefois, le Père Rocco avait rendu à la ville la sécurité nocturne. Les lampes allumées devant ces images distribuées partout, avaient chassé les brigands et les assassins avec les ténèbres.

Quand sévit le fléau, le peuple se demanda si le Sauveur, la

Digitized by Google

Madone et les Saints ne se vengeaient pas de leurs emblèmes abandonnés. L'œuvre des images naquit de cette pensée. Le cardinal la protégea efficacement, et déjà Naples lui doit, avec la restauration d'une de ses parures caractéristiques, un réveil de sentiment religieux dans la population restée au fond très croyante et fidèle.

Culte, doctrine, œuvres, ce vaste programme l'archevêque l'avait comme tracé d'avance, lorsque, au début de son épiscopat, il avait renoué l'antique tradition des synodes métropolitains. Depuis 156 ans ces assises canoniques n'avaient plus eu lieu à Naples. Monseigneur Sanfelice sentit la lacune; par son empressement à la combler, il se montra grand prélat dès sa prise de possession. Les assemblées furent tenues dans le dôme, du 4 au 7 juin 1882. Les actes de ce synode ne sont pas le moindre titre du pasteur à l'admiration de ses ouailles, ni la moindre preuve de son attachement profond aux traditions les plus pures de l'Église romaine.

***

Mais il est des heures dans la carrière pastorale, où la flamme du zèle doit jeter des étincelles. Jésus n'a pas seulement caressé les enfants, guéri les malades, instruit ses apôtres; il a maudit Capharnaüm, démasqué l'hypocrisie des grands, chassé à coups de fouets les vendeurs du temple.

Oh! les vendeurs du temple, oh! les politiciens cafards, oh! les cités ingrates qui attirent sur la pauvre Italie les vengeances du Seigneur, et provoquent de la part de ses ministres l'attitude de la lionne bondissant pour sauver ses petits!

Tel était au besoin le doux cardinal de Naples. Ce serait une grande erreur de croire que cet archevêque si charitable,si pacifique, manquât de vigueur en face des ennemis de l'Église. Bien plus vrai serait-il d'affirmer qu'aucun prélat italien n'a devancé en promptitude et en énergie le cardinal Sanfélice, quand il s'agissait de revendiquer un droit menacé, de protester contre une nouvelle manifestation de l'impiété au pouvoir.

Quelques faits, groupés par ordre chronologique, parleront assez d'eux-mêmes.

La première lettre pastorale de Mgr Sanfelice met les fidèles en garde contre les menées socialistes.

En 1879 il envoie une adresse au roi pour protester contre le projet du mariage civil; démarche qu'il renouvellera en 1883, quand, malgré tout, la loi sera votée; — en 1881 et en 1883 il adresse une protestation au parlement contre la loi du divorce; — de même

Digitized by Google

en 1884 contre la suppression des biens de la Propagande.

Au lendemain de l'érection de la statue de Giordano Bruno, il mêle son indignation à celle de Léon XIII.

En 1888 il proteste contre la loi sur les abus du clergé ; en 1890 il s'élève avec force contre la spoliation des Œuvres Pies.

En 1894 il écrit une lettre touchante au ministre de la guerre, le conjurant de rétablir enfin l'aumônerie militaire et de faire cesser le triste spectacle que donne à l'Europe une nation catholique privant ses défenseurs de tout secours moral et religieux.

Quand Bovio, le Renan italien, veut faire représenter ses drames sacrilèges, le *Christ à la fête de Purim* et *St-Paul*, le premier en mai 1894 au théâtre Sannazzaro, le second en juin 1895 au théâtre Mercadante, le cardinal, blessé au cœur, devient sublime d'indignation. Il écrit une lettre pressante à son peuple ; brandit les censures de l'Église. La parole du pasteur ne résonne pas en vain. Le théâtre demeure presque vide. Et lorsque, à la procession suivante du *Corpus Domini*, le cardinal rentre sous les voûtes du dôme avec le Roi eucharistique, des rangs de la foule, plus compacte que jamais, part une immense ovation : *Viva Gesù-Cristo Dio! Viva il cardinale Sanfelice!*

Et qui dira les protestations secrètes que l'archevêque fit entendre à ces grands, avec lesquels, malgré tout, il demeurait en relations plutôt amicales, parce qu'en lui le zèle, si ardent fût-il, n'avait rien d'amer et que la nature lui avait donné le don d'attirer tous les cœurs ?

Je pourrais reproduire ici tel entretien du cardinal Sanfelice avec le roi Humbert, d'après une confidence que m'en fit le regretté prélat lui-même. La crainte de trahir un secret d'ami peut seule m'en retenir. Ce simple récit suffirait à montrer l'apôtre, l'apôtre toujours, se faisant du sourire un introducteur de la faveur des puissants une arme pour faire arriver jusqu'aux sommets une parole de zèle et de foi.

Et tel il se montrait avec le roi Humbert, tel, avec la réserve en moins, il se montra avec l'empereur Guillaume : grand, intègre et fier, dans un charmant abandon ; moine, évêque et cardinal.

Les grands ont pu le courtiser ; lui n'a courtisé personne.

Sa charité était trop sincère ; son zèle était trop pur.

D. L. J.

(La fin prochainement.)

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ITALIE. — Sa Sainteté le pape Léon XIII a pourvu par bref à la vacance du siège abbatial *nullius* du Mont-Cassin, et son choix s'est porté sur le Rme P. Dom Boniface Krug, abbé de N.-D. de Cesena et président de la congrégation du Mont-Cassin. Né à Huenfeld près de Fulda (Hesse) le 9 septembre 1838, le jeune Krug suivit de bonne heure ses parents en Amérique à Chicago, où son père exerçait la profession de médecin. Il fit profession le 19 mars 1860 à l'abbaye de Saint-Vincent en Pensylvanie. Il revint plus tard en Europe et se fixa au Mont-Cassin, où il remplit la charge de prieur.

Le *Corriere di Napoli* publiait, peu de jours après la nomination du nouvel abbé du Mont-Cassin, l'entrefilet suivant qui montre l'estime dont il jouit en Italie : « Le nouvel abbé du Mont-Cassin a été élu dans la personne de Boniface Krug. Voici ce qu'en dit le Cardinal Capecelatro : « Ce moine qui m'est pourtant si cher, je ne saurais le présenter mieux à mes lecteurs qu'en empruntant les paroles par lesquelles l'illustre professeur d'Ovidio (1) le dépeint si bien : D. Boniface Krug, ce demi-allemand et demi-américain, dont vous ne savez s'il faut admirer davantage la connaissance sûre de plusieurs langues anciennes et modernes, ou le singulier talent musical et la surprenante douceur de caractère qui apparaît en entier sur sa figure que l'on dirait sortie des mains du bienheureux Angelico... — tout cela est bien vrai, mais il est vrai aussi que le Rme Krug nourrit dans son âme des idéals suprêmement élevés et qu'il unit à l'ineffable douceur du regard, de la parole et de l'action une grande et juste sévérité dans ses idéals sur le monachisme et les beaux-arts appliqués à tout ce qui est sacré. » Le Rme abbé Krug fut un de ceux qui, avec les regrettés abbés d'Orgemont et Quandel, surent, en 1880, solenniser si admirablement au Mont-Cassin le quatorzième centenaire de S. Benoît. »

AUTRICHE. — Le choix des religieux de l'abbaye de Muri-Gries s'est porté lors de l'élection abbatiale sur le R. P. Dom Ambroise Steinegger, doyen du monastère. L'élu est né le 25 avril 1833 à Platzers (Tyrol) et fut ordonné prêtre en 1856. La bénédiction abbatiale a eu lieu le 25 mars dans l'église de Gries. C'est le R. P. Dom Alphonse Augner, jusqu'ici sous-prieur et maître des novices, qui a été élevé à la charge de doyen.

***

Le R. P. D. Virgile Grimmich, de l'abbaye de Kremsmünster, a été nommé professeur de philosophie à l'université de Vienne. — Le R. P.

1. D'Ovidio est un des premiers littérateurs de l'Italie, pas du tout clérical, un des amis de l'ancien président de la congrégation Cassinienne, D. Gaetano Bernardi.

Digitized by Google

Dom Willibald Hauthaler, bien connu par ses travaux historiques, a été nommé directeur du Borromaeum à Salzbourg.

ANGLETERRE. — Sa Sainteté le pape Léon XIII a daigné envoyer au R. P. Dom François Aidan Gasquet un bref très élogieux sur les travaux historiques entrepris par le savant moine. Comme on le sait, Dom Gasquet s'est acquis une compétence toute particulière pour tout ce qui touche aux troubles religieux du XVIe siècle en Angleterre. Son ouvrage sur Henri VIII et la suppression des monastères fait époque: elle marque le point de départ d'un revirement dans l'opinion publique en Angleterre sur l'état des ordres religieux dans ce pays avant l'introduction du protestantisme. C'était l'apologie de l'Église par les faits. Le S. Père exhorte Dom Gasquet à poursuivre avec ardeur ses recherches,et,pour en assurer le progrès et la durée, il l'exhorte à grouper autour de lui des jeunes gens de talent, qu'il formera à sa méthode, initiera aux études historiques et qui seront les collaborateurs et les continuateurs de ses recherches. Léon XIII insiste sur l'union des forces et sur la formation pratique sous un maître expérimenté nous ne doutons pas que des conseils venus de si haut ne portent bientôt leurs fruits. Voici le texte latin du bref de Sa Sainteté:

Dilecto filio Francisco Gasquet monaco benedictino Londinum.
LEO PP. XIII.

Dilecte fili salutem et apostolicam benedictionem. Cum per Nos ipsi, tum ex multorum praedicatione cognoscimus quibus in rebus, et quo potissimum consilio, exercere ingenium et calamum diu consueveris. Videlicet totus es in pertractatione historiae, nominatim Britannicae : et, quae nobilissima laus est, illud habes propositum tuas ut vigilias lucubrationesque studiorum optimorum ad illustrandum conferas tuendumque catholicum nomen. Nec sane frustra. Nam quæ hactenus mandavisti litteris, acer investigator monumentorum, ea consentiunt eruditi viri proficere et valere ad incorruptam eventorum Britannicorum notitiam. Imo in hoc genere non sumus nescii pervicisse te, ut multos ex iis, quorum praeiudicata opinio minus favere Ecclesiae catholicae solet,veritatis viribus ad iudicia aequiora traduceres. Ita vel experiendo intellexisti sinceram praeteritarum rerum indagationem catholico quidem nomini nihil obesse, prodesse autem plurimum. Quamobrem perge, dilecte fili, multum pro veritate contendere; opinationes de Ecclesia, de pontificatu romano praeposteras perge scribendo convincere. Hanc autem ipsam, quam ingressus es, scribendi disputandique viam fac insistas diligenter ; sed tamen paulo comitatior. Opus enim cum habeas in manibus et non exiguae molis, et quod expedit esse mansurum, profecto commode facies si quos adiunxeris tibi laborum tuorum audiutores ac socios, atque idoneos illos quidem, scilicet qui ingenio simul atque aetate floreant. Qua ratione primum multo expeditius, quae habes instituta, conficies : deinde erudies ad disciplinam tuam, qui aliquando in isto ipso genere studiorum

Digitized by Google

ipsimet elaborare utiliter queant. Divinorum munerum auspicem benevolentiaeque Nostrae testem tibi Apostolicam benedictionem amanter in Domino impertimus.

Datum Romae apud S.Petrum die XVII Martii anno MDCCCLXXXXVII, Pontificatus Nostri Vicesimo.

***

Mgr l'évêque d'Hexham et Newcastle a présenté au Saint-Père une supplique, fortement appuyée par l'épiscopat anglais et par les supérieurs des ordres religieux, plus particulièrement par l'ordre bénédictin, à l'effet d'obtenir que la fête de St Bède soit étendue à toute l'Église avec messe et office des docteurs. Le vénérable Bède est, on le sait, une des gloires de l'ordre de St-Benoît en Angleterre. Le promoteur de la cause est Mgr Merry del Val. Le Saint-Père, qui a pour le grand *Anglorum doctor* une vénération spéciale, a ordonné de soumettre la *Positio* à la congrégation des Rites. Les catholiques anglais espèrent que le Saint-Siège accédera à leur demande, et que cette faveur viendra rehausser les fêtes du treizième centenaire de la conversion de l'Angleterre par les moines romains.

AMÉRIQUE. — Un nouveau prieuré bénédictin, dédié à St Léandre, a été érigé à Pueblo (Colorado) ; les Pères s'occuperont particulièrement du ministère pastoral parmi les nombreux colons originaires de l'Allemagne et de la Carniole.

NÉCROLOGIE.

DANS notre dernier numéro, nous n'avons pu consacrer que quelques lignes au R^me^ D. Quandel, abbé ordinaire du Mont-Cassin. La lettre mortuaire adressée aux monastères par le prieur claustral, Dom Ambroise Amelli, nous permet de compléter notre notice. Nous en donnons ici la traduction :

« Dom Joseph Quandel naquit à Naples du général Jean-Baptiste et de dame Marie-Gertrude Vial-Buffon le 22 août 1833. Il passa les années de son enfance à Chieti, où son père demeurait à raison de sa charge militaire.

A l'âge de onze ans, il entra au collège royal militaire de la Nunziatella et s'y fit remarquer par ses talents intellectuels et par une conduite exemplaire qui lui valurent successivement les distinctions de fourrier, de page de S. M. et de sergent. Ses études terminées avec honneur, il en sortit en 1851 avec le grade d'Alfiere du corps royal du génie. Son habileté extraordinaire dans l'art militaire lui promettait une splendide carrière, et, en effet, en moins de dix ans, il fut élevé aux grades de lieutenant, de capitaine et, par mérite de guerre, à celui de major, et fut décoré de la croix de chevalier de droit de St-Georges et de celle de première classe de François I.

Digitized by Google

Lorsqu'éclata la révolution de 1860, il défendit les droits de son roi, d'abord en Sicile, où il se trouvait, puis, quand toute résistance dans l'île fut reconnue inutile, il s'en alla spontanément rejoindre le roi et partager son sort dans la citadelle de Gaète. Il fut chargé des travaux de fortification de la batterie Philipstadt, et coopéra efficacement à la défense de la place, pendant laquelle il fut légèrement blessé au bras gauche. Après trois mois d'héroïque résistance, la place dut capituler en 1861, mais le major Quandel refusa de prendre du service sous le nouveau gouvernement. Il prit ses grades en mathématiques et se fit inscrire au cadre des architectes judiciaires, puis surveilla attentivement la publication du « *Journal des travaux du génie napolitain dans la défense de Gaète* », qu'il accompagna d'un savant commentaire pour réfuter les fausses accusations lancées contre l'exécution de ces travaux. Ce livre, publié en 1862, révèle toute son habileté dans les travaux de stratégie et de génie militaire, en même temps que la noblesse et la pureté de ses intentions, là, où il déclare se refuser à croire que l'explosion des poudrières survenue pendant le siège ait été l'effet de la trahison.

Cependant son âme aspirait à un but bien autrement grand; son cœur battait pour de plus nobles aspirations. Désirant à posséder cette vraie « paix que le monde tourne en dérision, mais qu'il ne peut ravir », il suivit l'exemple de son frère cadet, D. Charles, d'heureuse mémoire, et, le 20 mars 1864, il se retira à l'ombre de l'archi-abbaye du Mont-Cassin, comme dans un port tranquille, à l'abri des tempêtes du monde. C'est là que, sous l'humble devise des fils de St-Benoît, après avoir ceint les armes pacifiques de l'obéissance, il se consacra le 26 décembre 1865 à une nouvelle milice, en émettant ses vœux au Seigneur. Dire avec quelle ferveur, avec quelle abnégation il a consacré depuis ce moment au bien et à l'honneur de ce monastère ses rares qualités d'esprit et de cœur, pendant les trente années de sa profession et dans les charges variées et difficiles qui lui furent confiées, n'est pas chose aisée. Tout jeune moine, il fut chargé de l'enseignement des mathématiques dans les écoles de l'abbaye, et jeta bientôt les fondements du collège de St-Benoît, qu'il a toujours dirigé avec l'affection d'un père. C'est à ses soins et à son zèle que cet établissement doit sa prospérité actuelle. Sévère et rigoureux dans l'application de la discipline, de manières douces et affables, il savait se faire aimer et vénérer de ces jeunes gens, qui, au sortir du collège, ne cessaient de le considérer comme un père et de recourir à ses conseils et à son secours. La journée du 21 mars 1895, où il fêta son jubilé sacerdotal, restera comme un monument impérissable d'estime, d'affection et de reconnaissance élevé par ses élèves accourus de la Pouille et de la Calabre elles-mêmes, pour témoigner à leur maître vénéré l'amour dont leur cœur débordait. C'est aussi à lui qu'on doit l'établissement et la direction des stations météorologiques et géodynamiques au Mont-Cassin, ainsi que l'installation d'un cabinet de physique et d'un musée d'histoire naturelle.

Digitized by Google

Comme cellérier du monastère, il eut à cœur l'économie et l'administration de cette maison, qui trouva en lui dans les moments les plus difficiles le Joseph de la Providence.

Mais son nom ne peut être séparé des deux œuvres grandioses achevées par son illustre prédécesseur, D. Nicolas d'Orgemont, je veux dire la restauration de la Torretta de St-Benoît et l'érection du séminaire diocésain de St-Joseph. Ce fut lui en effet, qui, poussé par son grand amour filial envers notre saint Patriarche, et se servant de ses connaissances architectoniques et de l'étude qu'il avait faite des antiques souvenirs du monastère, indiqua la voie à suivre pour reconstituer, autant que possible, dans son état primitif ce lieu habité d'abord par St Benoît. Il fut aussi un des plus ardents organisateurs des fêtes du centenaire. Comme pour le récompenser de sa ferveur dans une œuvre si sainte, Dieu voulut qu'il fût choisi et délégué par la communauté monastique pour recouvrer la relique du bras de notre bienheureux père cédé par l'abbé Pétronax à la commune de Brescia et que l'incurie des temps avait fait tomber dans l'oubli. Ce fut à son zèle et à sa prudence qu'on dut le retour d'un si précieux trésor.

Il dirigea également les travaux de construction du nouveau séminaire, comme toutes les restaurations du monastère, avec habileté, mais plus encore avec amour.

Notre cher D. Joseph Quandel était un homme très laborieux, et c'est vraiment merveille, que malgré ses occupations si nombreuses et si variées, il ait encore pu cultiver avec passion les études historiques, qui lui sont redevables d'une importante contribution par la publication des chartes de Gaète, dans les deux volumes du *Codex Caietanus*, qui inaugurent le *Tabularium Casinense*. Tant de talents et de mérites, unis à une exacte observance de la discipline monastique ainsi qu'à un caractère doux, réservé et prudent, durent naturellement appeler l'attention générale sur lui, lorsqu'il s'agit de donner un successeur à l'abbé d'Orgemont. C'est à lui en effet que le ciel réservait de monter sur la chaire de St-Benoît, lui qui avait été l'œil et le bras droit de son prédécesseur. Élu abbé de Mont-Cassin par bref pontifical du 28 juin 1896, il ne tarda pas à se concilier la sympathie de tous par sa douceur et son amabilité ; déjà il se préparait à commencer sa visite pastorale, et publiait la circulaire relative à cette tournée, quand la maladie vint l'abattre et briser nos plus belles espérances. Il était mûr pour le ciel, et l'on peut vraiment lui appliquer les paroles de la Sagesse : *Consummatus in brevi explevit tempora multa.*

***

Sont décédés :

Dans les premiers mois de cette année à Palerme, le R. P. Dom Roger Tornabene, né en 1824, profès de l'abbaye (supprimée) de Monreale (Sicile) en 1848 ;

en février, le R. P. D. Louis Paterno de Raddura, né en 1830, profès de l'abbaye (supprimée) de St-Nicolas l'Aréna (Sicile) en 1853 ;

Digitized by Google

le 9 mars, le R. P. Dom Jean Borcesi, dernier moine de l'antique abbaye de St-Pierre de Modène. Né en 1827 à Parme, il fut placé à l'âge de sept ans au convict dirigé par les moines de St-Jean de Parme. A l'âge de 17 ans il sollicita son admission à l'abbaye de St-Pierre de Modène, où il fit profession le 7 février 1847. En 1855, pendant que le choléra ravageait les campagnes environnantes, il se distingua par son zèle sacerdotal, et se dévoua pendant deux ans au secours des malheureux. De retour dans l'abbaye, il fut chargé de la vaste paroisse de son monastère. Les révolutionnaires italiens supprimèrent l'antique abbaye de St-Pierre, comme tant d'autres illustres sanctuaires. Dom Jean resta au poste d'honneur. Chassé des cloîtres de l'abbaye, il se contenta des quelques chambres que les voleurs piémontais daignèrent lui laisser. Pauvre, il se fit quêteur pour restaurer son église et réussit à en faire un des plus beaux sanctuaires de la cité. C'est là que la mort est venu le frapper dans l'exercice de son ministère. Il eut la consolation de recevoir les derniers sacrements d'un confrère bénédictin. Les funérailles furent célébrées au milieu d'un grand concours de fidèles, car il était aimé comme un père et vénéré comme un homme de Dieu ;

le 26 mars, au monastère des Bénédictines de Santa Grata à Bergame (Italie), Dame Barbe Duci, religieuse de chœur, à l'âge de 86 ans ;

le 27 mars, au collège bénédictin de Raab (Hongrie), le R. P. Dom Benoît Apa, profès de l'archiabbaye de Martinsberg, à l'âge de 67 ans, dont 51 de vie religieuse ;

à la fin de mars, le R. P. Dom Placide Neubauer, profès de l'abbaye de Kremsmünster, administrateur de la paroisse de Steinerkirchen, né le 7 août 1833, profès le 29 septembre 1857, ordonné prêtre le 31 juillet 1859 ;

le 2 avril, au monastère des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle à Bourges, sœur Marie de St-Pierre (Jeanne Gimonet), à l'âge de 69 ans, dont 43 de profession ;

le 3 avril, à l'abbaye de Belloc (France), Fr. Cyprien Labadie, novice.

BIBLIOGRAPHIE.

St. Paulus und St. Jacobus über die Rechtfertigung. Von Dr. theol. Bernhard Bartmann, Religionslehrer in Dortmund. Mit Approbation des hochw. Kapitels-Vicariats Freiburg. (Biblische Studien, herausgegeben von Prof. D. *O. Bardenhewer* in München. II.Bd., 1.Heft.) gr. in-8°. (X u. 164 S.) Freiburg, Herder, 1897. *M.* 3,20.

Οὐ δικαιοῦται ἄνθρωπος ἐξ ἔργων νόμου ἐὰν μὴ διὰ πίστεως (Gal. II, 16. Cf. Rom. III, 28.)

Ἐξ ἔργων δικαιοῦται ἄνθρωπος καὶ οὐκ ἐκ πίστεως μόνον (Jac. II, 24.)

Ces deux propositions doctrinales se complètent-elles, ou sont-elles contradictoires? Telle est la question que M. B. Bartmann entreprend de

Digitized by Google

résoudre. Inutile d'insister sur la portée et l'intérêt d'un semblable travail. Le sujet traité se trouve à la base même des dissidences entre le catholicisme et le protestantisme.

L'auteur ne s'occupe guère que de la question dogmatique ; l'authenticité de l'Épître catholique de saint Jacques lui paraît un fait scientifiquement établi. Le plan de l'ouvrage est aussi simple que le contenu en est substantiel. D'abord, un rapide aperçu de l'état de la question groupe de nombreux témoignages anciens et modernes, fonds de l'exégèse traditionnelle. Puis un parallèle bien conduit montre successivement la position respective des deux Apôtres vis-à-vis de la loi mosaïque — l'accord essentiel entre leurs concepts de la πίστις et de l'ἀγάπη — le rôle qu'ils assignent à l'une et l'autre dans la justification. Enfin, comme résultat de cette analyse comparative, une conclusion strictement déduite prouve que l'interprétation traditionnelle et catholique est la seule vraie : accord parfait entre les deux Apôtres sur l'essence du dogme ; divergence dans les points secondaires de caractère et d'expression. Dans les dernières pages, l'auteur expose une idée personnelle. D'après lui, c'est à dessein que saint Jacques est revenu sur la doctrine de saint Paul, pour en donner l'expression adéquate et prévenir toute déduction fautive. Comme on le voit, l'œuvre de M. Bartmann est d'une portée théologique. La tâche assumée par l'auteur ne manquait pas de difficultés : on peut le féliciter de l'avoir menée à bonne fin

F. F.

Description des ruines de l'abbaye de Villers accompagnée de trois plans et de notes curieuses sur les usages des monastères cisterciens. Nouvelle édition corrigée et augmentée de notions sur nos anciens moines et d'un tableau des traits caractéristiques des principales formes architecturales religieuses, par G. Boulmont. Namur, Douxfils, 242 pp. in-8°. Prix : 1 fr. 50.

CELUI qui voudra se rendre un compte exact de l'état des ruines de l'abbaye de Villers et reconstituer par la pensée les édifices de ce monastère dans le cours des siècles passés, trouvera dans la *description* de M. Boulmont un excellent guide. Une histoire succincte de l'abbaye tracée surtout au point de vue de l'histoire de ses constructions, mettra vite le lecteur au courant des annales de Villers. Quant aux descriptions des différentes parties des monastères, elles sont faites avec un soin minutieux, après une étude attentive des documents et ont été à plusieurs reprises contrôlées sur place. Quant à l'appendice, sur les moines au tribunal de l'histoire, c'est un bon aperçu sur la vie monastique au moyen âge, dans lequel l'auteur s'est surtout inspiré de Montalembert, et qui pourra rendre de bons services à ceux qui ne connaissent souvent les moines que par les fantaisies ou les calomnies des romanciers.

Digitized by Google

HISTOIRE D'UN DÉPOT LITTÉRAIRE.

L'ABBAYE DE SILOS.

(SUITE.)

La Providence réservait encore au Prieur de Silos une joie inattendue. Appelé un jour dans un village voisin pour présider les funérailles du père d'un de ses moines, il fut surpris de voir le curé tirer d'une cachette quatre manuscrits procédant de l'abbaye. Dans un de ces moments d'alerte si fréquents après l'exclaustration, le P. Echevarria avait déposé une partie des livres de Silos chez l'ancien administrateur des biens que l'abbaye avait possédés dans ce lieu, père du défunt que l'on enterrait ce jour-là même, d'où ils passèrent dans la maison du curé, ami intime de l'abbé. Ce dépôt ne rentra au monastère qu'après de longues années, et ces manuscrits avaient été oubliés. Certain qu'ils provenaient de Silos, et ils n'étaient pas inclus dans l'inventaire des effets de sa paroisse, le curé les restitua ; c'étaient les *Dialogues de St Grégoire* (Xe s.), une *traduction castillane de la Règle de St Benoît* (XIVe s.), un *bréviaire* complet noté selon le rit monastique du XIIIe siècle et un *livre de liturgie mozarabe*. Deux autres manuscrits du XIIIe s., contenant l'un *des vies de saints*, l'autre *des sermons*, reparurent quelque temps après dans le même lieu et furent encore rendus à l'abbaye.

Plusieurs années avant cette heureuse découverte, les titres et papiers des Archives étaient rentrés à Silos. Dès un premier voyage à Madrid, en juin 1880, Dom Guépin avait été présenté au curé de St-Martin de Madrid par un prélat bénédictin, autrefois compagnon d'études du P. Sébastien dans les collèges de la Congrégation de Valladolid, Mgr Serra, évêque de Daulia, que l'envoyé des moines français avait vu vingt ans auparavant à Solesmes, sous l'abbatiat de Dom Guéranger. Revenu à la capitale en novembre dans le but de solliciter l'autorisation du gouvernement nécessaire pour repeupler le monastère de St-Dominique, le futur prieur de Silos reçut le plus cordial accueil de la part du vénérable curé de St-Martin. Celui-ci était un homme d'un autre âge par sa piété, sa simplicité,

Digitized by Google

son inépuisable charité envers les pauvres. D'un esprit très fin, d'un jugement et d'une sagesse peu commune, il avait autour de sa personne comme une auréole de candeur et de bonté, qui inspiraient le respect et la confiance. Pendant la régence d'Espartero, lorsqu'un vicaire capitulaire usurpait le gouvernement du diocèse de Tolède, par ordre du pouvoir civil et contre les lois de l'Église, il était curé de la petite paroisse del Olivar dans l'Alcarria, sa terre natale. Soutenu par un autre moine de Silos qui vivait avec lui, le P. Xavier Canellas, le P. Sébastien, le premier, au péril de sa liberté et même de ses jours, avait donné au clergé l'exemple de la résistance à l'intrus, et provoqué un mouvement qui déjoua les plans des ennemis de l'Église. Simple et modeste, il ne se prévalait pas de cette noble conduite, et s'il était amené à en parler, c'était toujours sans prétention aucune, et comme de l'acte le plus naturel et le plus vulgaire.

Ses études d'autrefois lui avaient laissé largement tout ce qui était nécessaire pour remplir dignement sa charge ; conteur infatigable et charmant, il faisait revivre dans des causeries interminables tout ce curieux passé du vieux monde ecclésiastique d'Espagne, si rapidement effacé. Une seule chose lui manquait, comme il le disait lui-même en riant : « Je ne suis pas archéologue ; qu'est-ce que cela, l'archéologie ? » — Hélas ! cette ignorance invincible et bien excusable avait coûté cher à son abbaye. Une affection intime et des plus tendres se noua dès lors entre ce vénérable représentant du passé de Silos et le moine français qui arrivait de France pour en relever les ruines. Le P. Sébastien lui ouvrit sa maison aussi largement que son cœur, et tant que le vieillard vécut, le prieur de Silos reçut à St-Martin une généreuse et aimable hospitalité, toutes les fois que ses affaires l'appelaient à Madrid.

L'été suivant, le P. Sébastien vint passer un mois au milieu de la nouvelle communauté. Il la trouva luttant contre des obstacles locaux et très redoutables qui s'opposaient au rétablissement de la clôture ; il sut les aplanir avec autant d'adresse que de fermeté, et de ses mains tremblantes par l'émotion encore plus que par l'âge, il voulut fermer lui-même la serrure nouvelle placée à la grande porte de l'Abbaye pour en interdire l'entrée aux étrangers et aux femmes. Durant le jour, il suivait avec un plaisir indicible les travaux de restauration du monastère alors en pleine activité, et il recherchait avec un soin touchant, dans le jardin comme dans tous les coins de la maison, les traces qui lui rappelaient sa lointaine jeunesse ; le soir, durant des heures entières, il priait à haute voix devant la

Digitized by Google

châsse de St Dominique, invoquant avec une confiance d'enfant pour ses derniers jours l'assistance de son bienheureux père. L'année suivante, il revint encore ; puis ses infirmités ne lui permirent plus de renouveler ce pieux pèlerinage ; mais de loin il ne cessa de suivre tous les progrès de la communauté nouvelle et de l'assister dans la mesure très limitée de ses ressources. Il aurait pu amasser ; la charité l'en empêcha toujours ; il vécut et mourut pauvre comme un moine qu'il était.

L'esprit élevé et le cœur large du P. Sébastien le mettaient au-dessus de l'aversion que la plupart de ses contemporains surtout dans le clergé avaient pour les compatriotes de Napoléon, de Murat et du roi *Pape Botellas* (surnom de Joseph Bonaparte) ; cependant il ne voyait pas dans les nouveaux moines de Silos, les héritiers directs et les continuateurs de sa communauté. Ils étaient de la Congrégation française de Solesmes et non pas de l'espagnole de Valladolid. Il ne se croyait pas obligé en conscience de restituer à la nouvelle communauté ce qui restait des richesses de l'ancienne. Le Prieur de Silos apprit par le curé séculier, successeur de Fr. Sisebuto, que des caisses contenant les archives du monastère étaient parties pour St-Martin de Madrid, après la mort de l'évêque de Ségovie. Il se rendit à Madrid en 1882, avec l'espoir de les reconquérir. Pour réussir, il fallut user de quelque diplomatie. La vente de Paris, l'émotion produite par cette apparition soudaine de tant de manuscrits précieux, l'entrain des enchères, le prix fabuleux obtenu par certains articles, tout cela fut conté à l'heure opportune et sans offenser le vieillard, qui fut bientôt affligé et tout honteux de la vente de manuscrits dont il apprenait trop tard l'importance et la valeur. Jamais il ne l'avoua, et on n'en a connu les détails que par les autres moines exclaustrés de son entourage. Il finit cependant par dire qu'il avait dans son grenier des caisses venues de Silos, et qui contenaient des privilèges royaux et des bulles des Papes, dont il avait, disait-il, palpé lui-même les sceaux. Il autorisa, après quelques hésitations, le Prieur à les examiner. C'étaient les restes des archives de l'abbaye, qui gisaient dans un désordre lamentable, mais grâce au zèle et au talent des archivistes anciens, chaque pièce portait encore sa cote, son résumé, l'indication de l'armoire et du tiroir où elle était déposée. Dom Sébastien donna en même temps ce qu'il gardait des archives de la congrégation de Valladolid. Après un voyage périlleux, les précieuses caisses, enlevées autrefois par le vicaire de St-Martin, revinrent à Silos par un jour de neige sur trois chariots de la *Sierra ;* mais ne

Digitized by Google

contenant plus hélas! qu'une partie de leurs anciennes richesses.

On devine cependant l'allégresse des Bénédictins à la vue de ce trésor réduit mais toujours inappréciable à leurs yeux. Ils s'empressèrent de le réinstaller dans la salle des archives qui conservait ses rayons et tous ses tiroirs numérotés. Il fut très facile de distribuer les chartes chacune à la place que lui avaient assignée, au siècle précédent, deux archivistes de l'abbaye, les Pères Aguilar et Saez.

L'argenterie, les ornements et la bibliothèque privée de l'évêque Echevarria étaient restés chez les bénédictines de San Placido, qui, habituées à se considérer comme les seules héritières de la congrégation de Valladolid, les tenaient pour légitimement acquis à leur monastère. Le P. Sébastien avait eu dans cette maison une sœur tendrement aimée. Il ne voulait pas affliger ses compagnes ; il reconnaissait cependant qu'au moins les reliquaires assez nombreux, contenus dans ce dépôt, devaient retourner à Silos. Quelques tentatives discrètement faites pour l'amener à régler cette affaire ne réussirent point, et le Prieur n'y pensait plus, lorsqu'en mai 1891, le P. Sébastien, se sentant près de sa fin et voyant que St-Martin échappait définitivement à l'ordre, appela de lui-même Dom Guépin à Madrid pour lui remettre ce qui restait du dépôt de St-Placide. Hélas! il était diminué de plus des trois quarts. Pauvres comme à peu près toutes les religieuses espagnoles des ordres anciens, les bénédictines avaient eu à faire face à des réparations coûteuses et imprévues. Les voyant dans l'angoisse, le P. Sébastien, écoutant encore une fois plus que de raison peut-être la bonté de son cœur, leur permit de vendre à leur profit l'argenterie de Silos. Un amateur, bien connu pour ses fréquents achats chez les religieuses, le Marquis de Cuba, se présenta et acheta au poids trois calices, trois aiguières, deux grands bassins aux armes de Silos, plusieurs reliquaires, un coffret d'argent couvert de pierres précieuses; un encensoir et une navette furent vendus à un marchand d'antiquités. Les livres de l'évêque eux-mêmes passèrent aux mains d'un bouquiniste, sans grand profit probablement pour les pauvres religieuses. Il n'y avait parmi eux aucune collection de prix ; c'étaient simplement les livres qu'un ecclésiastique instruit se procurait en Espagne dans la première moitié du siècle pour son usage personnel. Des chasubles, une chappe, une belle pièce, brodée, une douzaine de reliquaires et deux ou trois autres objets d'argent, une crosse en métal doré, des croix pectorales et des anneaux de peu de valeur restaient encore. Un ordre de l'évêché intima aux moniales défense de les restituer, malgré les sollicitations du dépositaire

Digitized by Google

lui-même, le P. Sébastien. Ce fut une peine sensible pour le vieillard. Il fallut exposer les faits par écrit à la curie épiscopale, produire des attestations, l'archevêque même de Burgos intervint comme protecteur de l'abbaye de Silos, située dans son diocèse ; enfin une sentence équitable intervint, et le prieur rentra dans son monastère suivi de l'immense caisse bardée de fer que D. Rodrigo Echevarria en avait emportée en 1857, mais elle ne renfermait qu'une partie des richesses conservées à travers tant de périls par la prévoyance du dernier abbé de Silos.

Un an après, le dernier profès de Silos et dernier curé bénédictin de St-Martin de Madrid mourait saintement dans cette maison et auprès de cette église, où étaient venues finir les gloires et la puissance de son monastère et de son ordre dans la capitale de l'Espagne. Avant de rendre le dernier soupir, il vit de ses yeux les restes de cet héritage de famille passer à des étrangers, et il eut la douleur de sentir qu'il gênait là, où par le droit de sa profession autant que par celui de sa charge, il avait tenu avec tant de dignité et de charité pour tous la première place durant un quart de siècle. Ces souffrances suprêmes achevèrent de purifier cette âme angélique, à laquelle ne manquèrent jamais ni la droiture, ni la simplicité, ni l'amour de son ordre et de la maison de profession, ni la plus tendre dévotion envers St Benoît et St Dominique. Il ne sut pas garder le trésor qui lui avait été confié ; mais comment pouvait-il prévoir des événements que rien ne faisait espérer ? Comment pouvait-il suppléer à quatre-vingts ans aux lacunes inévitables de son instruction et de ses idées ? Ceux-là mêmes qui ont le plus souffert de ses erreurs et qui le déploreront toujours, conserveront sa mémoire avec un tendre respect comme une des gloires et des meilleures parts de l'héritage que la congrégation de Valladolid leur a légué.

Le lecteur, étranger aux vicissitudes contemporaines de l'Église en Espagne, aura peine à comprendre la dispersion d'un trésor, si habilement sauvegardé aux jours du péril et sacrifié par ceux mêmes qui en avaient le soin, en pleine paix, à l'heure même où ils auraient pu sans crainte le renvoyer au sanctuaire pour lequel il avait été formé. Les moines de la génération antérieure n'auraient jamais consenti à de pareils sacrifices ; mais ces vieux exclaustrés, rejetés violemment dans le monde au début de leur jeunesse pour y trouver à peu près toujours une étroite pauvreté et souvent la misère, avaient assisté, depuis la date funeste de 1835 jusqu'à la restauration d'Alphonse XII en 1873, à la spoliation progressive de l'Église. Ils avaient vu d'abord confisquer leurs biens, saccager leurs églises,

Digitized by Google

vendre au poids les calices et les croix de leurs sanctuaires, renverser enfin jusqu'aux murailles de leurs anciennes demeures. Ce sac achevé, le tour du clergé séculier était venu. Le million de revenu de la cathédrale de Tolède, les deux millions de l'archevêque avaient disparu, et du haut en bas, la spoliation avait descendu sous leurs yeux jusqu'à la chaumière et au misérable jardin du curé de village, vendu malgré les stipulations expresses d'un concordat. La force brutale déployée contre eux en 1835 s'était réveillée, sous leurs yeux, plus satanique encore après la chute du trône d'Isabelle II en 1848. Ils avaient vu disparaître peu à peu ces trésors dont regorgeaient toutes les églises, séculières et monastiques sans distinction. Pour ces richesses tout avait été péril : l'avidité des Français et des Anglais et le patriotisme des *Juntas de defensa nacional* pendant la guerre de l'indépendance, puis les nécessités financières de l'État, après la restauration de Ferdinand VII, les convoitises des libéraux besoigneux, quelques années après, l'audace enfin des voleurs et la passion des archéologues, tout jusqu'aux besoins de l'Église. C'est encore un procédé courant d'administration ecclésiastique en Espagne : si le toit d'une chapelle s'effondre, si un clocher menace ruine, s'il faut réparer une muraille, blanchir un édifice, on vend une *alhaja*, la moins nécessaire pour le service courant du culte, une paire de burettes, un calice, une croix de procession. Dans les petites villes ou les villages, si le trésor est intact, on ne le laissera jamais à la sacristie et on emploie mille industries pour le cacher. Nous avons vu sortir un jour calice, croix, burettes, couronne de la sainte Vierge, et jusqu'à un ciboire d'une arche remplie de grain. On vit dans la conviction que la main du voleur et surtout du plus grand de tous, de l'État, est sans cesse étendue pour saisir cette proie qui lui est infailliblement réservée. Aussi le prêtre de vieille roche pense et agit souvent comme le paysan son frère qui détruit avec rage ses forêts communales depuis que le gouvernement les a réunies à son domaine. « Au moins, dit-on, c'est nous qui profitons de notre bien. » Le P. Sébastien et ses vieux compagnons regardaient les joyaux de Silos, comme un bien de famille qu'ils avaient pu dérober au minotaure mais que celui-ci dévorerait tôt ou tard. Les vendre et appliquer leur valeur à des besoins impérieux, c'était œuvre de sage administration.

Malgré tous ces malheurs, l'abbaye de Silos a été restaurée dans des conditions qui ne se seraient rencontrées aussi favorables dans aucun autre monastère d'Espagne et qui ne se présenteront jamais en France. Avec une tradition intacte et en tout respectable,

Digitized by Google

ses nouveaux hôtes y ont retrouvé l'église, la sacristie, la chapelle des reliques, telles que leurs devanciers les avaient laissées.

Ils regrettent sans doute les pertes irréparables faites par leur bibliothèque ; mais les manuscrits qui leur restent et les archives retrouvées presque en totalité forment un ensemble digne encore du passé de Silos et duquel ils ont le droit d'être justement fiers. La reconstitution de ce dépôt imposait aux Bénédictins le devoir de préparer la publication du cartulaire et des annales de Silos. Les travaux multiples et absorbants qui accompagnent toute restauration, ne laissaient pas aux ouvriers de la première heure les loisirs nécessaires pour mener à bon terme une œuvre aussi difficile. De concert avec son supérieur, l'abbé de Ligugé, le Prieur de Silos, s'adressa au R^me^ Père Dom Couturier, abbé de Solesmes, pour lui demander un moine qui fût libre de son temps pour l'exécuter. Un jeune religieux, intelligent, laborieux, déjà exercé à la lecture des manuscrits, le Révérend Père Dom Férotin, promettait de devenir capable d'un travail de cette nature. Il fut demandé de préférence à tout autre et envoyé à Silos, où il remplit aussitôt les fonctions d'archiviste. Il se mit courageusement à l'œuvre. Après avoir lu et transcrit les chartes confiées à ses soins, il étudia tous les manuscrits de l'ancien archive qu'il avait à sa disposition et il releva avec la plus minutieuse attention tout ce qui était de nature à éclairer les documents et à combler les lacunes qu'il pouvait y rencontrer.

L'abbé de Ligugé et son Prieur de Silos, de leur côté, ne négligèrent rien pour lui rendre la tâche facile, soit qu'il s'agît d'acheter les ouvrages dont il avait besoin, soit qu'on eût à lui ménager des excursions et des relations en Espagne. Ces générosités étaient d'autant plus méritoires que le monastère était pauvre et que les travaux de restauration exigeaient des dépenses énormes. Mais le moine archiviste travaillait de si bon cœur, la publication du cartulaire devait procurer à l'abbaye de tels avantages, que personne ne songeait à formuler la plainte la plus légère. Dans un de ses voyages, Dom Férotin visita à Moguez en Andalousie, l'évêque de Ténérife, le P. Infante, qui avait renoncé à son siège et était revenu achever ses jours en Espagne. Ce prélat céda sans peine à ses confrères de Silos des documents qu'il avait laissés à Ségovie, et D. Férotin eut la joie de les replacer lui-même dans les archives.

Après huit ans d'efforts, le travail fut enfin terminé et grâce à son application constante, l'auteur, écolier en commençant, était en finissant devenu un maître. Le « Recueil des chartes » était

Digitized by Google

précédé d'une longue et savante introduction qui formait une véritable histoire de l'abbaye. De nombreux amis, en France et en Espagne, en attendaient la publication avec une impatience d'autant plus légitime que l'érudition espagnole n'avait jusque-là produit aucune œuvre de ce genre. Le Prieur de Silos communiqua alors le manuscrit à l'Académie d'histoire de Madrid, qui a pour président et directeur perpétuel l'illustre homme d'État M. Canovas del Castillo, en qui les Bénédictins français avaient trouvé, dès leur arrivée, un protecteur intelligent et dévoué, on pourrait presque dire un ami. M. Canovas, alors président du conseil, promit à Dom Guépin que le gouvernement espagnol se chargerait volontiers des frais de la publication. Par le fait, le cartulaire fut soumis à l'examen d'une commission, composée de plusieurs membres de l'Académie. Ils se plurent tous à faire ressortir « les grands avantages que procurerait à l'histoire générale civile et ecclésiastique de l'Espagne, la publication de cette œuvre qu'ils qualifiaient de monumentale ». Cela se passait en 1891. Une de ces crises politiques si fréquentes en Espagne fit sortir M. Canovas du ministère, et les épreuves financières du pays ne permirent pas que les espérances qu'il avait données, fussent réalisées.

Pendant ce temps l'archiviste de Silos, Dom Marius Férotin, était revenu à Solesmes, son monastère de profession, et continuant ses recherches dans les dépôts littéraires de Paris et même de Londres, il fut en mesure de retoucher et de compléter son œuvre. A la suite de démarches dont le récit n'intéresserait guère le lecteur, il put obtenir que le gouvernement français prît à sa charge la publication des chartes de l'abbaye de Silos. Cette combinaison faisait disparaître une difficulté matérielle difficile à surmonter ; de plus, elle était pour l'auteur et pour son œuvre une haute recommandation dont ses confrères d'Espagne furent les premiers à se réjouir. D'autre part, un généreux Mécène rendit possible l'impression de l'histoire de l'abbaye de Silos. Ces deux volumes ont paru au commencement de l'année 1897. Les pages qui précèdent laissent entrevoir l'intérêt qu'ils peuvent offrir.

Dom Marius Férotin a su profiter de toutes les ressources qu'il avait à sa disposition. Les notes nombreuses et variées qui accompagnent le « Recueil des chartes » révèlent un homme maître de son sujet, qui tient à éclairer tous les points obscurs qu'il rencontre sur son chemin. Les membres de l'Académie d'histoire de Madrid, s'ils publient un jour quelques-uns des cartulaires monastiques confiés à leur garde, auront de la peine à faire mieux. On peut

Digitized by Google

même leur souhaiter de faire aussi bien. Se trouveront-ils du reste dans des conditions aussi avantageuses que Dom Férotin ? Grâce à la prudence de l'abbé Echevarria et aux travaux de ses confrères, celui-ci a eu sous la main un ensemble de documents et une masse considérable de manuscrits racontant dans le moindre détail tout le passé de Silos.

L'auteur de l' « Histoire de l'abbaye de Silos » fait preuve d'une grande érudition et d'une critique sage. Il a eu mille fois raison de ne pas surcharger son récit de détails encombrants et de discussions qui ont trouvé dans les notes leur place naturelle. Une histoire succincte des monastères de St-Martin de Madrid, de St-Benoît de Séville, de St-Benoît de Huete, de Ste-Marie du Duero et des autres dépendances de l'abbaye de St-Dominique ; le catalogue des manuscrits de Silos qui se trouvent actuellement à Londres, à Paris, à Silos, ou dont la trace n'a pu être retrouvée ; la liste des églises dédiées à St Dominique, des évêques sortis de son monastère, des anciens offices de l'abbaye, des artistes qui ont travaillé à sa construction ou à ses diverses restaurations, l'inventaire des reliques, deux plans du monastère au XIIe siècle et à l'époque actuelle une collection de 17 planches qui représentent quelques-unes des richesses artistiques, existant à Silos, complètent très heureusement son œuvre.

Nous ne chercherons pas querelle à l'auteur pour des inexactitudes semées de ci et de là dans ses deux gros volumes ; elles sont presque toutes sans importance. Une révision des épreuves à Silos même s'imposait pour un travail de ce genre ; elle eût évité un certain nombre de fautes typographiques et préservé l'auteur par exemple d'indiquer en recherchant la place de l'ancien monastère de St-Michel de Silos une cave du XIIe siècle comme étant peut-être les restes d'une église du XIe.

A coup sûr, on trouvera quelque peu surprenant le silence que l'auteur s'est imposé sur la restauration de l'abbaye de Silos par les Bénédictins français de Ligugé secondés par quelques-uns de leurs frères de Solesmes. Ce dernier épisode de l'histoire de Silos avait sa place marquée dans son livre dont il aurait formé l'un des chapitres les plus intéressants. Une plume aussi délicate que la sienne aurait su l'écrire sans blesser la modestie de personne. Puisqu'il a cru devoir laisser à d'autres cette tâche, quelques dates, quelques noms, suffisaient, mais ils étaient nécessaires et son lecteur doit trouver étrange qu'il les ait omis. Depuis le Xe siècle jusqu'à nos jours tous les personnages grands ou petits, bienfaisants ou destructeurs,

Digitized by Google

saints ou méchants qui ont eu un rapport avec Silos sont mentionnés avec une abondance d'informations précises jusqu'à la minutie, d'une exactitude presque toujours impeccable. Tous les ouvriers qui ont eu part en second ordre et en passant à la restauration de l'abbaye de Silos sont indiqués dans les appendices ; pas un mot sur ceux qui ont voué toute leur vie à cette œuvre sainte. Nous aurions voulu voir l'auteur écrire au moins les noms de Dom Charles Couturier, abbé de Solesmes, et de Dom Joseph Bourigaud, abbé de Ligugé, auxquels revient en définitive l'honneur de la résurrection du monastère de St-Dominique ; puisque l'un, le second, l'a voulue, payée et dirigée et que l'autre l'a permise, bénie et finalement secondée. Aucune indication n'apprend au lecteur que la nouvelle communauté de Silos est fille de St-Martin de Ligugé et il avait droit de le savoir. Tout cela pouvait être dit en quelques mots et si l'auteur tenait avec raison à être discret dans la louange, il n'était pas nécessaire de tomber pour cela dans l'autre extrême, le silence. Un souvenir consacré aux morts eût dignement clôturé le travail. Déjà sept fosses ouvertes dans le cloître de Silos ont reçu sept moines, frappés en travaillant à la restauration de l'abbaye, parmi lesquels on aurait aimé de voir mentionner les noms du vénérable D. Jean Pradié, sous-prieur, qui arriva le premier à Silos en 1880 et qui par sa pénitence austère, sa prière continuelle, ses hautes vertus a été le plus utile artisan de l'entreprise commune, et de Saturnin Castrillo, premier oblat du monastère, fauché, hélas ! par une maladie implacable au lendemain de sa profession et laissant derrière lui la douce mémoire d'un ange de simplicité et d'innocence. L'honneur de la Congrégation de France devait l'amener à dire que ses efforts et ses sacrifices avaient abouti, qu'un noviciat avait été érigé à Silos par autorité apostolique, que de nombreuses professions avaient été émises et que la série des abbés était renouée avec le Rme P. Dom Alphonse Guépin, ancien Prieur du monastère, aujourd'hui légitime successeur de S. Dominique. Sa promotion à la dignité abbatiale est un souvenir même pour l'histoire de l'abbaye de Solesmes, dont il est le fils.

Quoi qu'il en soit, l'ancien archiviste de Silos, qui a partagé durant huit années le travail de ses confrères dans le monastère de St-Dominique, vient de fournir à leur œuvre restauratrice un concours fort apprécié, par la publication de son double travail. L' « Histoire de l'abbaye de Silos » et le « Recueil des chartes » prouvent en effet, à l'Académie de l'histoire de Madrid, aux nombreux Espagnols qui ont fait aux enfants de Saint-Benoît un si bienveillant

Digitized by Google

accueil et au gouvernement espagnol qui les couvre de sa protection, que les jeunes religieux, élevés dans cette abbaye, sont placés à une bonne école et qu'on peut fonder sur leur avenir de belles et fortes espérances. Guidés et secondés par les Supérieurs qui ont su encourager et guider Dom Férotin dans la préparation et l'exécution de son travail, ils contribueront un jour, il faut l'espérer, au développement des études historiques dans leur pays. La publication des manuscrits wisigothiques qu'ils ont le bonheur de conserver, leur peut ouvrir une voie qui, s'ils y marchent avec persévérance, leur permettra d'explorer une partie de leur histoire nationale, fort curieuse et très peu connue. Les archives qui leur sont venues de St-Martin de Madrid les invitent, de leur côté, à entreprendre une histoire de la congrégation de Valladolid. Ils verront ensuite s'étendre devant eux un champ qu'ils se feront un honneur de travailler et d'exploiter, quand aura sonné pour eux l'heure de mettre à profit les leçons qu'ils reçoivent de leurs maîtres.

Le champ de l'érudition en Espagne est une vaste friche, dans laquelle la charrue a tracé à peine quelques sillons. Une famille monastique qui saura y travailler avec dévouement, méthode et persévérance, rendra à l'Église et à la nation un service immense et est assurée d'avance de sympathies chaleureuses et des plus hautes protections.

Nous espérons que la jeune communauté de Silos ambitionnera cet honneur, sans rien perdre pour cela de son amour pour l'office divin, pour le silence du cloître, pour l'humilité et la simplicité de la vie monastique. C'est là, nous le savons, l'ardent désir de son chef. Disciple et fils de Dom Guéranger et du cardinal Pitra, il a appris à leur école que le travail d'érudition ecclésiastique bien dirigé est le sel qui conserve le mieux dans les cloîtres bénédictins la régularité de l'observance et la ferveur de la piété. Daigne Dieu bénir ses efforts et combler ses espérances. Déjà la publication du Cartulaire et de l'Histoire de Silos est un service rendu à l'Église, à l'ordre bénédictin et à l'Espagne. L'abbé de Silos qui a commandé l'œuvre et Dom Férotin qui l'a exécutée sous sa direction ont lieu d'en être fiers et de s'en réjouir ensemble. En 1835, au nom du progrès et des lumières, on chassait les moines de leurs cloîtres et, comme on le disait alors, pour empêcher le retour de ces oiseaux de nuit, on s'empressait de vendre et de détruire leurs nids en renversant les monastères. Leurs archives, dans lesquelles ils conservaient toujours avec respect les monuments de l'histoire de l'Espagne, étaient pillées et en très grande partie détruites; il fallut des années

Digitized by Google

pour que l'on s'occupât d'en recueillir les débris. Depuis lors un corps d'archivistes, une école de diplomatique ont été créés et coûtent chaque année une bonne somme à l'État. Les hommes de talent, les travailleurs n'y manquent pas ; et cependant, pour mille causes qu'il est inutile d'énumérer ici, peu d'ouvrages importants sont publiés. Un seul cartulaire a été imprimé et il est de médiocre importance et pas une note ne l'accompagne. Quelques bénédictins, persécutés dans leurs pays, arrivent en Espagne à peu près sans autre ressource certaine que leur confiance en Dieu. Ils relèvent d'abord un des monuments nationaux de la Castille prêt à s'effondrer et, malgré l'incertitude de l'avenir et le souci cruel pour eux du pain quotidien, ils ne négligent pas ces travaux d'érudition, glorieux patrimoine de leur ordre. Au bout de quelques années ils peuvent offrir à l'Espagne une œuvre digne de leurs devanciers, unique en son genre dans la littérature du pays et qui peut défier, sauf dans un petit nombre de détails insignifiants, tous les efforts de la critique la plus méticuleuse. Que ne feraient-ils pas si l'avenir de leur œuvre était assuré ? En tout cas, ils vengent une fois de plus l'honneur de l'Église et de leur ordre, en montrant que la vraie lumière, que la tradition du savoir, que la vie laborieuse et utile sont encore, seront toujours dans leur sein. En écrivant dans la retraite silencieuse de l'Archive de Silos les deux énormes volumes qu'il offre aujourd'hui au public, Dom Férotin a bien servi l'Église, Saint-Dominique de Silos et saint Benoît.

Sto Domingo de Silos, 6 avril 1897.

D. J. MARTIAL BESSE, moine de St-Martin de *Ligugé*.

Digitized by Google

LA CONGRÉGATION BÉNÉDICTINE
DE LA PRÉSENTATION NOTRE-DAME.

§ 5. — La Réforme a Saint-Ghislain.

CEPENDANT, malgré les insuccès de Gand et de Saint-Bertin, la congrégation de la Présentation continuait le cours régulier de ses chapitres annuels. Nous les voyons se réunir à Afflighem en 1632, 1633, 1637, 1639 et 1642, à Saint-Denis en 1635, 1636 et 1640, à Saint-Adrien en 1638 et 1641. C'était dans ces réunions que l'on décidait dans quel monastère se trouveraient le noviciat et le scolasticat communs aux trois monastères (1). Une quatrième abbaye allait bientôt se joindre aux réformés, celle de Saint-Ghislain ; la demande en fut faite officiellement le 28 avril 1643, lors du chapitre annuel réuni à Broqueroie.

L'abbaye de Saint-Ghislain, dont les origines remontaient au VIIe siècle, avait adopté dès 1491 les usages de la congrégation de Bursfeld et avait même été un des foyers de la réforme monastique dans notre pays (2). L'excellente discipline qui y régnait, la grande valeur de ses abbés avaient attiré sur elle l'attention des princes; et ce fut de son sein que Philippe II tira un des évêques les plus méritants des Pays-Bas, Mathieu Moulart, qui occupa le siège d'Arras de 1575 à 1600 (3). Les statuts de Bursfeld étaient fidèlement observés à Saint-Ghislain, et l'archevêque de Cambrai, visiteur ordinaire du monastère, n'avait rien à redire à la discipline de la communauté. L'annaliste de Saint-Ghislain, Dom Baudry, un des fervents admirateurs de la réforme lorraine, rend ce témoignage de régularité à ses prédécesseurs de la première moitié du XVIIe siècle. Les études étaient en honneur dans l'abbaye, qui comptait un bon nombre d'hommes instruits (4).

1. Reg. 216 de Grammont, pp. 18-37; D. Ruteau, ap. *Quaestio de carnium esu*, p. 246.
2. Voir notre étude : *L'ordre bénédictin en Belgique, Réformes des XVe et XVIe siècles*, ap. *Revue Bénédictine*, XI (1894), pp. 13-14; *Monasticon belge*, I, 262.
3. Voir notre étude : *Dom Mathieu Moulart, abbé de Saint-Ghislain et évêque d'Arras*, (*ib.*, 1894, 244-270, 296-315 ; cf. *Monasticon belge*, I, 262-264.
4. *Annales de St-Ghislain*, MS. de Mons, p. 92; Poncelet, ap. *Annal. du Cercle archéol. de Mons*, XXVI, p. 83.

Digitized by Google

Cependant l'abbé Augustin Crulay, élu à la fin de 1639, désirait ardemment introduire dans son monastère l'esprit qu'il voyait régner dans les maisons réformées de Saint-Denis, d'Afflighem et de Grammont. La réforme de Lorraine visait à autre chose qu'à la simple régularité ; elle tendait à introduire dans les monastères un idéal de vie bénédictine qui les rapprochât de l'esprit et de la lettre du saint Législateur. Pour arriver à ses fins, le nouvel abbé donna à ses religieux l'exemple de toutes les vertus, s'appliquant avec un zèle infatigable aux mortifications et à la prière, sollicitant avec ferveur de la Mère de Dieu le succès de l'œuvre qu'il méditait (1). L'archevêque de Cambrai, Mgr Van der Burch, auquel il s'en était ouvert, loin d'approuver son dessein, lui déconseilla fortement d'y donner suite, l'avertissant en outre qu'il emploierait son crédit et son autorité à en empêcher l'exécution. Les mauvaises dispositions de l'archevêque ne l'intimidèrent pas, et, s'étant assuré le concours de quatre moines prêtres, auxquels s'adjoignirent bientôt deux autres, l'abbé écrivit, le 26 juillet 1641, à Mgr Boonen, archevêque de Malines, pour lui recommander la réforme de sa maison et le prier d'intervenir en sa faveur auprès de son collègue de Cambrai. Celui-ci n'eut aucun égard à la recommandation de l'archevêque de Malines, mais son refus n'ébranla en rien la constance de l'abbé de Saint-Ghislain. Dom Crulay sollicita le concours de l'abbé de Broqueroie et obtint de Dom Vincq l'envoi de trois de ses religieux à Saint-Ghislain. Ceux-ci y arrivèrent le 23 juin 1642. Dès le lendemain de leur arrivée, l'abbé se rendit après primes au chapitre, fit part à la communauté de la résolution qu'il avait prise avec quelques religieux d'embrasser la réforme, laissant aux autres la liberté de les imiter ou de continuer leur ancien genre de vie. Le sous-prieur, homme de talent et de vertu, déclara aussitôt se ranger du côté de l'abbé, tandis que les autres, à l'instigation de Dom Georges Galopin, reconnu comme chef de l'opposition, protestèrent contre cette innovation et en appelèrent à Bruxelles, où ils le députèrent en leur nom (2). Dom Georges Galopin était un religieux distingué par ses talents et par sa science, mais son caractère intrigant, ambitieux peut-être le porta à s'insurger contre la pieuse volonté de son abbé et lui fit oublier

1. L'histoire de la réforme de l'abbaye de St-Ghislain, dont les actes avaient été recueillis par Dom Simon Guillemot et transcrits par D. Antoine Bouzé († 14 sept. 1736), a été racontée en détail par Dom Pierre Baudry. (*Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, MS. à la Bibl. de Mons, et à la cure de St-Ghislain; la partie inédite de ces Annales sera publiée sous peu par le R. P. Albert Poncelet, bollandiste, dans le tome XXVI des *Annales du Cercle archéologique de Mons*.) Le savant éditeur a eu l'obligeance de nous communiquer les épreuves de ce travail ; nous lui en exprimons ici toute notre gratitude.

2. Baudry, p. 92; Poncelet, pp. 84-85.

Digitized by Google

les égards qu'il lui devait. Il jouissait d'une grande influence auprès de l'archevêque de Cambrai et espérait faire échouer tout projet de réforme (1).

« Crulay, qui connaissait à fond le génie de ce religieux, dit Dom Baudry, crut qu'il était expédient de prendre l'habit de réforme avant qu'il fût de retour de la cour de Bruxelles ; aussi s'il n'eût pris cette précaution jamais elle n'aurait été établie à Saint-Ghislain. Il fit donc venir d'abord et le plus secrètement qu'il put le couturier de Saint-Denis, pour faire avec toute la diligence possible le nombre suffisant d'habits pour ceux qui avaient résolu de l'embrasser... Dès que les habits furent achevés, Crulay s'en revêtit le premier dans sa chapelle abbatiale le 29 juin, puis le donna au prieur Dom Jérôme Marlier, à Dom Ghislain Bouchaut, sous-prieur, à Dom Pierre Tordreau, à Dom André Binot, à Dom Placide Caudrelier et à Dom Simon Guillemot. Le dimanche suivant, il en revêtit encore quatre novices (2). »

Le jour même de la prise de l'habit réformé, l'abbé Crulay députa Dom André Binot auprès de l'abbé de Broqueroie pour prier ce prélat de se rendre à Bruxelles et d'y appuyer l'affaire de la réforme de St-Ghislain. L'archevêque de Malines et le conseiller Laurin, protecteurs de la nouvelle observance, furent assez surpris de voir un religieux de Saint-Ghislain revêtu de l'habit des réformés et trouvèrent cette mesure prématurée, sinon inopportune, car la Cour avait rendu un décret d'interdiction. On ignorait encore cette mesure à Saint-Ghislain, car Dom Galopin, qui avait obtenu ce décret, avait cru bon de s'arrêter quelque temps à Mons pour y fêter avec ses amis le succès de ses démarches. Entretemps, avant qu'il eût eu l'idée de faire insinuer l'apostille de sa requête, le changement d'habit avait eu lieu, et on ne pouvait prétendre que les réformés se fussent mis en opposition avec la Cour. Grande fut la surprise de Dom Galopin et de ses adhérents. « L'abbé de Saint-Denis, pour faire accroire à ce religieux et aux autres opposants que la réforme s'établirait malgré leurs obstacles à Saint-Ghislain, y envoya son prieur et Dom Pierre Dumont, pour féliciter Crulay et ses religieux

1. Dom Georges Galopin, né à Mons vers l'an 1600, fit profession à St-Ghislain vers l'an 1622. Il avait étudié à l'Université de Douai, puis enseigné dans le monastère, où il exerça également la charge de bibliothécaire. En 1650 il fut question de lui pour succéder à l'abbé Benoît Dupont de Waulsort. Après l'introduction de la réforme de Lorraine dans son monastère, Dom Galopin se retira à Douai, où il mourut le 21 mars 1657. Il édita les œuvres de Pierre le Chantre et publia plusieurs ouvrages (cf. Paquot, *Mémoires*, X, 272-283; Berlière, *Monasticon belge*, I, 268, note 1).

2. Baudry, p. 93; Poncelet, p. 87.

Digitized by Google

de la part de sa communauté sur la réforme qu'ils venaient d'embrasser (1). »

Les difficultés allaient commencer pour l'abbé de Saint-Ghislain. Les religieux non-réformés, décidés à tout entreprendre plutôt qu'à accepter les usages de Lorraine, essayèrent de détourner l'abbé de ses desseins en proposant l'acceptation des statuts de Liessies (2) ou de la congrégation des Exempts (3) et en appelèrent au gouvernement des mesures prises par leur abbé (4). L'abbé Crulay n'eut pas de peine à prouver l'inanité des raisons alléguées contre sa conduite et à montrer l'incompétence du juge séculier dans cette affaire. La Cour et l'internonce penchèrent en faveur de l'abbé. La mort de Dom Philippe Lecomte († 20 août 1642), qui pendant sa dernière maladie s'était déclaré pour la réforme, et le passage de D. François Dubois et de D. Charles Carpentier dans le camp des réformés, diminuèrent le nombre des opposants, qui ne rendirent cependant pas les armes (5).

Le 27 septembre, l'archevêque de Cambrai arriva à Saint-Ghislain, muni, disait-il, d'un pouvoir discrétionnaire reçu du Saint-Siège pour terminer l'affaire en litige. Voyant ses efforts inutiles pour amener les réformés à signer quelques articles en apparence assez inoffensifs, mais au fond nuisibles à la réforme, l'archevêque témoigna d'un vif mécontentement et laissa échapper des paroles peu considérées. La réponse calme et digne du prieur remit les choses à point. L'on continua des deux côtés à négocier à Bruxelles et à Rome (6).

L'abbé de Saint-Ghislain avait un appui à la cour, le président du Conseil, Roose, dont la protection avait assuré le développement de la réforme à Broqueroie. Dom Crulay jugea prudent de mettre ce personnage au courant de ses projets et de solliciter ses conseils et son appui. La lettre suivante, écrite pendant les troubles qui agitaient la communauté, nous fait connaître les sentiments intimes de l'abbé :

Monseigneur,

Cito que j'eu proposé à V. Srie Illme les moyens d'introduir petit a petit la reforme dans nostre monastere, je mis la main à la besongne : mais comme

1. Baudry, p. 93 ; Poncelet, p. 87-88.

2. Cette réforme avait les préférences de l'archevêque de Cambrai, qui l'avait proposée autrefois à Saint-Denis (*Chronicon* de Vincq, p. 578 ; *Annales St-Dion.*, 627-628).

3. Cf. *Revue bénédictine*, XI (1884), 415-424, 433-45, 541-47 ; t. XII (1895), pp. 25-32, 145-160.

4. Baudry, pp. 91-95 ; Poncelet, 88-93.

5. Baudry, 96-97 ; Poncelet, 95-97.

6. Baudry, pp. 97-99 ; Poncelet, pp. 97-101.

Digitized by Google

ce ne sont œuvres du monde, aussy ne les at-il voulu recevoir. Dont suivant l'advis des personnes graves, je me suis trouvé obligé de passer plus oultre, et la prendre entierement, avec l'habit, et l'abstinence, selon la forme de Cassin, que continuons aujourd'huy depuis le jour des Apostres St Pierre et St Paul, avec tout contentement spirituel, et santé corporelle (gloire soit a Dieu). Cependant mes Religieux adverses ont recouru a Rome, et menacent de m'y faire condamner, avant que d'y estre ouy. Mais sçachant fort bien que Dieu s'y reserve ses ministres exequuteurs de ses saintes volontés, comme il nous conserve V. S. Ill^me^ a Bruxelles, j'espere soubz l'abry de sa faveur cueillir le fruict de ma petitte entreprise. Et a cest effect, et generalement pour le bien de son Eglise, je prieray le mesme Seigneur de nous conserver longues annees vostre S^rie^ Ill^me^ de laquelle ie suis

Monseigneur,

Très-humble et obéissant serviteur
F. Augustin, Abbé de Saint-Ghislain,

A St-Ghislain, 12e feb. 1643 (1).

La vérité commençait à se faire jour, et l'archevêque, qui jusque-là avait prêté une oreille trop facile aux allégations insidieuses de Dom Galopin, dont il estimait hautement la science, fatigué des excès auxquels se livraient les non-réformés et des calomnies répandues contre l'abbé Crulay, frappé d'ailleurs de la constance inébranlable de ce prélat et de ses adhérents, commença à lâcher les opposants, permit aux réformés de célébrer l'office divin suivant le rit de la réforme (2). Se voyant abandonnés de l'archevêque, les non-réformés, à l'exception de Dom Galopin, allèrent trouver le prieur, Dom Jérôme Marlier, et lui demandèrent d'entrer en accord avec leur abbé. Voyant que cette démarche était sincère, celui-ci proposa de s'en remettre à l'arbitrage de l'abbé de Saint-Denis et du conseiller Colins de Mons. L'archevêque y consentit, et le 22 février,

1. *Correspondance du président Roose*, aux Archives du Royaume, Cart. et MSS. 488 ; Correspondance avec les abbés, t. 33, f. 166. — Il existe dans ce recueil une autre lettre de l'abbé Crulay, mais d'une tout autre nature ; nous la donnons ici à titre de curiosité :

Monseigneur le chef Président. J'ay prins la confiance d'envoyer à V. S^rie^ ces poissons provenants de nostre creu, encore que petits et bien tard : esperant que les annees suivantes et plus heureuses, nous permettront l'honneur d'en envoyer plus tempre et des meilleurs. Je prie V. S^rie^ Ill^me^ de m'excuser que je ne me suis encore transporté jusques à Bruxelles pour la remercier des mille obligations dont luy en suis redevable, et tout nostre monastère. J'attendray le temps plus favorable, et a tant me donneray l'honneur de me dire à jamais

Monseigneur,

De V. S^rie^ Ill^me^
Serviteur très-humble
D. Augustin Crulay, abbé indigne.

A S. Ghislain, ce 2e apvril 1640 (*ib.*, f. 165).

2. *Mémoires de Dom Marlier*, pp. 8-9 ; Baudry, pp. 98-99 ; Poncelet, 98-102.

Digitized by Google

l'abbé de Liessies, en remplacement de Dom Vincq, et le conseiller proposèrent à la signature des parties, l'accord intervenu à l'amiable pour régler l'introduction de la réforme et assurer l'avenir des anciens religieux. Aux termes de cet accord, ratifié le même jour par l'archevêque avec cette clause « qu'il ne le confirmait que sous le bon plaisir du Souverain-Pontife », dans l'espoir que Rome ne l'approuverait jamais et qu'il serait libre de l'interpréter à sa guise, les non-réformés recevaient une pension annuelle et pouvaient se retirer soit dans un autre monastère, soit auprès de quelque université ; ils gardaient leurs droits et privilèges comme membres de la communauté et s'engageaient à révoquer le mandat qu'ils avaient donné à leur agent à Rome pour s'opposer à la réforme (1). Ce contrat fut signé de tous les religieux, sauf de Dom Galopin. Le lendemain les réformés récitèrent les matines au chœur, puis prirent possession des lieux réguliers (2).

Il semblait que désormais toutes les difficultés étaient évanouies. Il n'en était rien. L'agent des non-réformés continuait de négocier à Rome pour faire échouer l'œuvre de la réforme. L'agent des réformés, trahissant la cause qui lui avait été confiée, s'employait contre l'abbé de Saint-Ghislain. Leurs machinations étaient sur le point de réussir, quand l'agent de l'évêque suffragant de Liége s'aperçut de ces menées, et avertit aussitôt l'abbé Crulay de ce qui se tramait contre lui. Celui-ci informa le chef-président du Conseil privé de l'accord intervenu entre les parties et pria l'internonce, dont il connaissait les sentiments favorables, de solliciter à Rome la confirmation de la réforme. En outre, pour affermir la nouvelle observance dans son abbaye, il crut utile de l'unir à la congrégation de la Présentation (3).

Le chapitre annuel s'était réuni cette année le 28 avril à l'abbaye de Broqueroie. Dom Crulay s'y rendit avec son sous-prieur et sollicita l'union de son monastère aux autres monastères réformés des Pays-Bas. Sa requête fut favorablement accueillie, et l'abbaye de Saint-Ghislain fut, le même jour, incorporée à la congrégation belge « sans préjudicier en rien aux droits de l'illustrissime et révérendissime archevêque de Cambrai (4) ».

1. Baudry, pp. 99-100 ; Poncelet, 102-104. Une copie de cet accord, datée du 22 février, se trouve dans le MS. latin 13880 de la Bibl. nation. de Paris, f. 53.

2. Baudry, p. 100 ; Poncelet, 103-104.

3. Baudry, p. 101 ; Poncelet, 107 ; Cf. *Historia vitae*, ff. 22-22v ; *Rhetorum collegii S. Adriani*, pp. 272-273.

4. Baudry, pp. 101-102 ; Poncelet, 107-108 ; *Cartulaire* in-4° de Broqueroie aux archives de l'État à Mons, pp. 505-507 ; *Annal. du Cercle archéologique de Mons*, X, 210-211.

Digitized by Google

Cependant les non-réformés, à l'instigation de Dom Galopin, voyaient de mauvais œil l'admission de nouveaux novices suivant la réforme ; ils prétendirent que l'accord intervenu entre les deux parties n'avait force de loi, pour l'introduction de la nouvelle observance, qu'après approbation du pape, et demandèrent en conséquence à l'archevêque de Cambrai d'intervenir en leur faveur. Celui-ci défendit effectivement à l'abbé Crulay d'admettre des novices à la profession ou de donner l'habit de la réforme avant d'avoir reçu l'approbation de Rome (1). Grâce à l'intervention du nonce, cette confirmation ne se fit plus longtemps attendre ; le 20 août 1643, le pape Urbain VIII approuvait l'introduction de l'observance régulière avec abstinence perpétuelle, telle qu'elle se pratiquait dans la congrégation de Lorraine et dans l'abbaye de Saint-Hubert. Voici la teneur de la bulle pontificale :

Urbanus PP. VIII.

Ad futuram rei memoriam. Cum, sicut dilecti filii Augustinus Crulay abbas monasterii Sancti Ghisleni, ordinis Sancti Benedicti Congregationis Cassinensis, Cameracensis diocesis, ac major pars monachorum dicti monasterii Nobis nuper exponi fecerunt, ipsi strictam regularis disciplinæ observantiam cum perpetua etiam ab esu carnium abstinentia, ac secundum reformationem congregationis hujusmodi, prout in congregatione Sanctorum Vitonis et Hydulphi in Lotharingia et plerisque regni Franciæ locis, ac etiam in monasterio Sancti Huberti in Ardenna dicti ordinis, ut asserunt, servatur, per Nos approbari desiderent, juxta sequentem concordiam inter ipsos de mense februarii proxime præterito initam cujus capita et pacta sunt tenoris qui sequitur, videlicet, primo quod omnes sumptus et expensas processuum et procedementorum usque tunc factorum tam in judicio quam extra et tam Romæ quam in partibus remaneant oneri et curæ dictæ domus. Secundo quod præfati religiosi recusantes acceptare dictam reformationem possint se conferre et recipere, si ipsis placuerit, in aliqua universitate, alio monasterio, apud eorum parentes, si infirmi fuerint, aut alibi, prout illustrissimus et reverendissimus dominus archiepiscopus Cameracensis eorumque Reverendus prælatus repererint convenire, si dederit dictus reverendus prælatus et fecerit præfatis religiosis, antequam recesserint testimonium eorum vitæ et morum. Tertio quod ipsi possint deferre mobilia et libros quibus indigerent et opus haberent, quibusque in antea particulariter usi sunt in eorum cameris, et omnia mediante inventario conficiendo et conservando ad effectum ut reportentur post eorum obitum ad domum. Quarto quod quilibet ipsorum habeat pro victus provisione quadringentos florenos singulo anno et pro portione vini etiam annua duodecim scuta, vulgo « *livres de gros* », ea conditione et onere red-

1. Baudry, p. 102 ; Poncelet, p. 110.

Digitized by Google

dendi computum de expensis et implicatione præfatæ provisionis dicto eorum reverendo prælato, quando illud postulabit et saltem una vice in anno. Quinto quod solutio ejusdem pensionis et provisionis victus fiat de trimestri in trimestre, et debeat dictus reverendus prælatus anticipate solvere primum trimestre et ita continuare solutionem anticipatam quæ sit centum octodecim florenorum pro quolibet termino. Sexto quod si aliquis ex præfatis religiosis incideret in aliquam paralisim vel aliam similem infirmitatem permanentem talemque quod sibi ipsi nequiret inservire, eadem provisio augeatur ad libitum et discretionem illustrissimi et reverendissimi domini archiepiscopi Cameracensis et præfati eorum prælati. Septimo quod etiam reverendus prælatus non possit revocare dictos religiosos nisi pro causa meritoria judicio reverendissimi domini Cameracensis. Octavo quod si aliqui ex præfatis religiosis cuperent remanere in dicto monasterio, id facere possint et habeant ipsi eorum portionem in cibo et potu, et manuteneantur et sustententur, sicuti de præterito, absque eo quod obligati sint et teneantur exercitiis prædictæ reformationis, nec habere communicationem cum dictis reformatis, ipsis invitis et contra eorum voluntatem. Sint eorum parentes et amici tractati et recepti ex superiorum permissione, prout charitas et hospitalitas id exigit et postulat. Nono et si postquam taliter talique modo, aliquo tempore permanserint in dicto monasterio, cupiant recedere ab eo, id facere possint cum eisdem et tractatu et vivendi provisione quibus præcedentibus. Decimo in casu contrario, si aliqui ex eis qui recesserint velint redire ad eorum monasterium, ipsi in eo recipiantur et tractentur, perinde ac si ab eo nunquam egressi fuissent et prout ibi supradictum est articulo octavo. Idcirco Nos præmissorum inviolabili observationi, quantum Nobis ex alto conceditur, consulere ipsosque abbatem et monachos specialibus favoribus et gratiis prosequi volentes, et a quibusvis excommunicationis, suspensionis et interdicti aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris et pœnis a jure vel ab homine quavis occasione vel causa latis si quibus quomodolibet innodati existunt ad effectum præsentium dumtaxat consequendum harum serie absolventes et absolutos fore censentes, supplicationibus illorum nomine Nobis super hoc humiliter porrectis inclinati, de venerabilium fratrum Nostrorum sacræ Romanæ Ecclesiæ Cardinalium negotiis et consultationibus Episcoporum et regularium præpositorum consilio, concordiam præfatam cum omnibus et singulis capitulis et pactis in ea expressis et præinsertis apostolica auctoritate tenore præsentium confirmamus et approbamus, illisque inviolabilis apostolicæ firmitatis robur adjicimus ac omnes et singulos tam juris quam facti defectus, si qui desuper quomodolibet intervenerint, supplemus, decernentes præsentes litteras validas, firmas et efficaces existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere et ab omnibus, quos illæ concernunt et concernent in futurum inviolabiliter observari, sicque per quoscumque judices ordinarios et delegatos, etiam causarum palatii apostolici auditores, judi-

Digitized by Google

cari et definiri debere, ac irritum et inane si secus super his a quoquam quavis authoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari ; non obstantibus constitutionibus et ordinationibus apostolicis, ac, quatenus opus sit, congregationum hujusmodi etiam juramento, confirmatione apostolica vel alia quavis firmitate roboratis, statutis et consuetudinibus, privilegiis quoque, indultis et litteris apostolicis in contrarium præmissorum quomodolibet concessis, confirmatis et innovatis; quibus omnibus et singulis, illorum tenores præsentibus pro plene et sufficienter expressis habentes, illis alias in suo robore permansuris, ad effectum præmissorum specialiter et expresse derogamus, cæterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ apud Sanctam Mariam Majorem sub annulo piscatoris die XX^a^ augusti MDCXLIII, pontificatus nostri a° vigesimo primo.

M. A. MARALDUS (1).

Le bref pontifical fut reçu à Saint-Ghislain avec une joie extraordinaire : il mettait un terme aux divisions de la communauté et assurait devant l'autorité diocésaine la position de l'abbé et de ses adhérents. Les non-réformés acceptèrent la pension fixée dans l'accord du 22 février, et trois d'entre eux se retirèrent à Douai, où ils furent nommés professeurs de philosophie au collège du roi. Le 25 septembre, l'abbé Crulay et ses moines firent profession de la réforme en présence des abbés de Saint-Denis et de Saint-Adrien. L'archevêque de Cambrai, vaincu par la constance de l'abbé de Saint-Ghislain et subjugué par l'ascendant de ses vertus, reconnut dans l'œuvre accomplie en ce monastère la protection de Dieu, et se montra dès lors un fervent admirateur de la réforme (2).

Dom Crulay était un homme d'une grande austérité. Non content de pratiquer l'abstinence de la viande, il se privait encore de poisson, d'œufs, de beurre et de toute sorte de laitage. Cédant aux conseils d'un prêtre des environs, qui menait une vie extrêmement austère, l'abbé Crulay conçut le projet d'introduire dans son monastère une observance encore plus étroite que celle de la congrégation de Lorraine, avec abstinence de poisson, vin et laitage. C'était pour le moins une imprudence. Le souvenir des anciennes difficultés, la faiblesse de sa santé et l'impossibilité de mettre ce projet en pratique déterminèrent l'abbé à l'abandonner ; il se contenta de former son noviciat dans le refuge de l'abbaye à Mons, laissant la com-

1. Nous avons copié cette bulle sur le MS. de la cure de Saint-Ghislain, où elle est donnée plus correctement que dans celui de Mons, mais nous l'avons revue sur le texte collationné par le P. Poncelet d'après l'original conservé dans le Chartrier de Saint-Ghislain aux archives de l'État à Mons. Cf. Baudry, MS. de Mons, pp. 103-104 ; Poncelet, 111-114.

2. Baudry, p. 104 ; Poncelet, 115-116.

Digitized by Google

munauté de Saint-Ghislain sous la direction de son prieur (1).

L'abbé Augustin Crulay mourut le 9 février 1648, emportant les regrets de sa communauté et ceux de tous les gens de bien (2). Le gouvernement crut trouver dans la vacature de ce monastère le moyen de contenter les moines de Saint-Pierre de Gand, en ménageant une retraite honorable à Dom Gaspar Vincq, ancien abbé de Broqueroie et dénommé de Saint-Pierre de Gand. Celui-ci refusa d'entrer dans ces vues et déclina absolument l'offre qui lui était faite (3). Le choix du gouvernement, influencé par l'internonce Bichi, se porta sur le prieur Dom Jérôme Marlier, qui reçut la bénédiction abbatiale le 29 avril 1648 (4).

Né à Mons vers 1613, profès en 1641, Dom Jérôme avait occupé les charges de prieur, de procureur et de grand receveur. C'était un homme de vertu, de science et un excellent administrateur, quoi qu'en dise Dom Gouffart dans son Journal (5). Son administration fut fort difficile, à cause des guerres qui diminuèrent le revenu de sa maison ; peut-être aussi, en voulant agir avec trop d'indépendance dans l'administration du temporel, suscita-t-il une opposition au sein de la communauté. Quoi qu'il en soit, Dom Marlier, qui avait été le bras droit de son prédécesseur, et s'était montré dès le premier jour un partisan résolu de la réforme, maintint fidèlement toutes les prescriptions de la nouvelle observance.

(La fin au prochain numéro.) D. Ursmer BERLIÈRE.

1. Baudry, p. 112 ; Poncelet, 136-137. Dom Marlier se plaint dans ses Mémoires des sommes considérables que le dédoublement de la communauté occasionna à l'abbaye, ainsi que des fortes pensions payées aux non-réformés. « Souz cet accommodement, dit-il à propos de l'acte du 22 fevrier, la réforme fut confirmée à Rome, mais dix de ces anciens sortirent de la maison avec l'appointement que dessus qui portoit annuellement à la somme de noef mille quattre cent quarante livres et qu'at cousté jusques à ce jour 20e de novembre 1658, que j'escris ces présentes mémoires, déduisant les advenants de temps de ceux qui sont morts et sans toucher aux frais de leurs maladies, à la somme de quattre vingt deux mille six cent livres, et nonobstant qu'il en reste encor trois vivans.

Cecy se passoit au mois de mars 1643 et deux ans ensuivans, le zèle de ce bon Prélat ne pouvant s'arrester à cette réforme voulu passer plus avant, et en mettre une plus estroite en pratique dans laquelle l'usance de poisson et de vin ne serait receue, ains des seules légumes et de la bierre. Le souvenir des difficultéz passées l'empescha de la vouloir mettre d'abord dans l'abbaye, pourquoy il fit choix de la maison de l'hostel a Mons et en effect il y envoya un religieux qui participoit de son dessein pour y résider et commencer cette façon de vivre. Mais comme celuy-la ne peut continuer cette abstinence rigoureuse et que d'ailleurs il ne trouva les dispositions qu'il auroit bien souhaitées, il abandonna ce dessein et se contenta d'y establir le noviciat, y tenant aussy sa résidence avec son maitre des novices et quelques quattre a cinqz autres prestres religieux, qui composoient une famille autant nombreuse et non moins fraieuse que celle qui restoit dans l'abbaye. » (pp. 10-12.)

2. Baudry, p. 114 ; Poncelet, 142 ; *Monasticon belge*, I, 266.

3. *Hist. Vitæ*, 35-35v ; *Histor. narratio*, 11-12v ; lettre au président Roose (*Bulletin du bibliophile belge*, 2e serie, I, (1853-54), pp. 216-217 ; *Revue bénédictine*, 1896, 554-555.

4. *Monasticon belge*, I, 267.

5. A la date du 6 décembre 1658, l'abbé de Broqueroie écrit : « L'abbé de St-Ghislain est fait conseiller de la cour, homme sans estude ni pratique, mais de bonne mémoire et jugement. Il l'avait fort poursuivi et cet estat luy fut donné en récompense des pertes qu'il avait faites par les guerres. » Tel n'est pas l'avis de Dom Baudry, mais Dom Gouffart, comme nous le verrons, s'était montré froissé de certaines préférences accordées à l'abbé de Saint-Ghislain dans les chapitres de la congrégation.

Digitized by Google

LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

III. Histoire politique de la Nouvelle-Zélande.

On attribue communément la découverte de la Nouvelle-Zélande au capitaine hollandais Abel Tasman, qui y aborda en 1642 et lui donna le nom de la province de sa patrie d'origine, la Zélande. Il semble cependant certain que, déjà au siècle précédent, la Nouvelle-Zélande avait été visitée par des navigateurs européens. Le capitaine de Gonneville, disent quelques auteurs français, y débarqua en 1504, y habita quelque temps et emmena un indigène avec lui. Mais lors du retour le navire fut attaqué par des corsaires qui lui prirent ses cartes et instruments, de sorte qu'il ne put assigner exactement la position des lieux qu'il avait visités. Mais un descendant de l'indigène expatrié, écrivit une description de son pays d'origine et de ses habitants, qui concorde parfaitement avec la Nouvelle-Zélande.

Les Espagnols aussi l'ont visitée probablement dès le XVIe siècle, comme il semble résulter d'une ancienne carte où se trouve la baie de Dusky au Sud-Ouest de l'île du Sud, partie que Tasman n'avait pas explorée. Les uns font honneur de cette exploration à Juan Fernandez, qui en 1576 navigua dans ces parages, d'autres à Fernandez de Quiros, qui découvrit les Nouvelles Hébrides et voyagea ensuite vers le Sud (1605). Ces premiers explorateurs n'ayant pas apprécié la valeur de leur découverte, en ont laissé la gloire à d'autres ; l'antagonisme religieux peut avoir aussi influé pour priver de cet honneur les Espagnols ou les Français.

Le capitaine Tasman ne fut pas reçu fort cordialement par les indigènes, qui lui tuèrent même trois marins. Aussi ne descendit-il pas à terre et continua-t-il promptement sa route. Il se passa ensuite plus d'un siècle avant qu'un autre navire européen abordât en Nouvelle-Zélande. Le capitaine Cook, qui, en 1769, y fit un séjour de cinq mois, peut être considéré comme le premier explorateur du pays ; il en fit le tour et en traça la carte exacte. Il eut de fréquentes relations avec les Maoris, qui, en général, se montrèrent bien-

Digitized by Google

veillants et sympathiques, quoiqu'ils n'eussent pas toujours à se louer des Anglais. Voici un fait caractéristique entre beaucoup d'autres : Un lieutenant du vaisseau tua un indigène qui lui avait volé un morceau de cotonnade. Sur ce, les principaux de la tribu, réunis en conseil, décidèrent qu'il n'y avait pas lieu de venger le meurtre de cet homme qui était réellement coupable. On peut se demander si les Européens auraient agi de même, le cas échéant. La même année 1769, le capitaine français de Surville vint en Nouvelle-Zélande, et fut traité avec amitié par les Maoris. Un jour cependant il crut, sans preuves certaines, que les indigènes lui avaient volé une barque ; il invita alors traîtreusement le chef de la tribu, Nganui, à venir voir son navire. A peine le chef y a-t-il mis le pied, qu'il est fait prisonnier et enchaîné, tandis que les marins incendient son village. Le pauvre chef, exaspéré d'un pareil traitement, refusa toute nourriture et mourut huit jours après de douleur et d'inanition.

Trois ans plus tard un autre capitaine français, Marion du Fresne, arriva avec deux navires. Encore une fois les Maoris le reçurent avec une amitié sincère ; le commandant aussi eut pleine confiance en eux. Mais l'amitié des Maoris n'allait que jusque « *ad aras* », et un jour que le capitaine avec seize hommes était descendu à terre, ceux-ci soit en coupant des arbres dans les bois sacrés, soit en prenant de l'eau aux fontaines auxquelles il était défendu de toucher, excitèrent l'indignation religieuse des indigènes, furent massacrés et mis en pièces. Les Maoris croyaient qu'en omettant de venger les violateurs du *tapu* ils auraient été punis eux-mêmes des châtiments célestes.

Le capitaine Cook visita une seconde fois la Nouvelle-Zélande en 1774, et cette visite, comme la première, fut signalée par des scènes de carnage. Le célèbre navigateur revint encore en 1775, et une dernière fois en 1777. On sait qu'il fut massacré en 1779 dans l'île Hawaï. A la suite de ces diverses expéditions, les Néo-Zélandais acquirent en Europe un tel renom de férocité, que pendant plusieurs années les navigateurs n'osèrent plus aborder chez eux. L'Angleterre cependant se tenait aux aguets pour mettre la main sur ce pays à la première occasion. En 1787, elle établit une colonie pénitentiaire à l'île Norfolk, située au Nord de la Nouvelle-Zélande, et jusque-là inhabitée. Peu de temps après, les pêcheurs de phoques et de baleines qui déjà exerçaient leur industrie sur les côtes de l'Australie, commencèrent à fréquenter la Nouvelle-Zélande. Leurs relations avec les indigènes furent pacifiques, tant qu'ils ne songèrent pas à s'établir dans le pays, mais lorsqu'ils commencèrent

Digitized by Google

à y fixer leur demeure, les choses prirent une autre face. C'était d'ailleurs leur faute bien plus que celle des Maoris. Ces aventuriers, parmi lesquels plus d'un repris de justice ou échappé de prison, ne songeaient qu'à s'emparer des terres et à se livrer au libertinage, aux dépens de leurs hôtes. Quand un Européen avait commis quelque crime, les Maoris, s'ils ne pouvaient trouver le coupable, mettaient à mort le premier venu de ses compagnons. Les pêcheurs suivirent le même système ; aussi les indigènes, voyant qu'ils ne pouvaient que perdre à cette lutte, finirent par traiter. La paix, commencée en 1805, fut rompue en 1809, à l'occasion du massacre de presque tout l'équipage du navire anglais *Boyd*. Les représailles furent terribles aussi et, de plus, par suite d'une erreur, allèrent frapper des innocents. A partir de ce moment, les Européens commencèrent à considérer les naturels comme des bêtes féroces et à les traiter comme tels. En deux ou trois ans, dans la seule baie des îles, plus de cent hommes paisibles furent massacrés ; on peut juger par là de ce que ce dut être dans tout le pays. Bref, un ministre protestant confesse que ses compatriotes ont commis en plein XIXe siècle, les mêmes excès que les Espagnols au XVIe. Ce n'est pas peu dire quand on connaît la haine séculaire du protestantisme contre l'Espagne catholique.

Il est vrai, dès 1814, des missionnaires protestants furent envoyés en Nouvelle-Zélande. Comment n'ont-ils pas remédié à ces atrocités ? Pour répondre à cette question, il suffit de décrire quelque peu leurs nombreuses occupations. Le Rév. M. Marsden est considéré comme le fondateur de l'Église de la Nouvelle-Zélande. Depuis 1793 il résidait en Australie, exerçant à la fois les fonctions de pasteur d'hommes et d'animaux. En peu de temps, grâce à l'élevage du bétail, il y amassa de grandes richesses ; en 1814, il fut envoyé à la Nouvelle-Zélande avec trois autres ministres, suivis de leurs femmes, enfants et domestiques. Il inaugura les œuvres apostoliques, en achetant 95 hectares du meilleur terrain en échange de 20 haches. Ses compagnons suivirent son exemple. Mais il ne suffisait pas aux Maoris d'avoir reçu chez eux les belles leçons de civilisation et de religion qu'on leur avait données jusque-là ; quelques-uns des principaux allèrent en Angleterre pour se pénétrer davantage de la civilisation européenne. Un de ceux-ci fut le chef Houghi, fameux par sa valeur militaire et sa férocité. Après avoir subjugué les tribus de son voisinage, il se convertit au protestantisme, et, en 1820, il s'embarqua pour Londres. Un missionnaire le promena partout ; on lui fit beaucoup d'honneurs et il s'en retourna chargé de présents. Mais pendant son retour il se hâta de vendre ces objets pour acheter des fusils et

Digitized by Google

des munitions. Aussi, avec le secours de ces armes, fit-il mettre tout son pays à feu et à sang jusqu'en 1827. Il mourut, en excitant ses alliés à continuer la guerre et à venger sa mort. Un autre barbare du même genre, Rauparata, se livrait à de semblables exploits ; de 1820 à 1840, on compte que 20,000 hommes périrent dans ces luttes intestines. Les exploits de Houghi avaient prouvé à ses ennemis qu'il était désormais indispensable de se procurer des armes à feu, sans lesquelles toute résistance était inutile devant ceux qui en avaient ; aussi à tout prix chacun voulut-il se procurer des fusils. Telle était la rapacité des spéculateurs,que pour avoir quelques vieux mousquets,il fallait céder des milliers d'hectares de terrain,ou donner une cargaison entière de « phormium tenax », qui, à Londres, se vendait 500 fr. la tonne. Une statistique officielle des importations et exportations entre Sydney et la Nouvelle-Zélande,indique bien dans quelles conditions le commerce se faisait avec les insulaires, ainsi :

l'année 1826	donne pour valeur des importations	40,375 fr.,	des exportations	750,000 fr.
1827	»	124,000	»	1,575,000
1828	»	146,000	»	3,146,000
1829	»	347,000	»	3,387,000

Il faut encore signaler un objet d'exportation très recherché : les têtes humaines. On sait que les Maoris avaient la coutume d'embaumer les têtes de leurs chefs et de les conserver comme des objets sacrés. Il va de soi que ces têtes tatouées étaient très appréciées dans les musées d'Europe. Aussi les négociants les payent cher : 1 fusil par tête. Alors les Maoris commencèrent à embaumer et conserver les têtes de tous leurs ennemis tués à la bataille, et même quelquefois, quand la demande était plus forte, à tuer quelques-uns de leurs esclaves ou de leurs compatriotes, pour en vendre la tête. Un européen acheta un jour la tête d'un naturel encore vivant ; peu après elle lui fut livrée, embaumée. Plusieurs européens furent d'ailleurs punis par leur propre avarice, et alors qu'ils cherchaient à se procurer les têtes des sauvages, ils furent pris eux-mêmes, mis à mort, et livrés au commerce. En 1831, le Gouverneur de la Nouvelle Galles du Sud interdit cette abominable exportation, qui dès lors cessa.

Mais la vente des terrains avait bien plus d'importance au point de vue des conséquences. Les acheteurs, qui avaient reçu des milliers d'hectares pour rien, songèrent à les revendre. Or, ceci exigeait une grande population européenne ; et les européens n'y seraient jamais allés en assez grand nombre, si le pays n'était soumis à quelqu'état de l'Europe. Ce fut là le motif fondamental qui rendit la Nouvelle-Zélande colonie anglaise. Pour arriver à cette fin, il

Digitized by Google

fallut bien des intrigues intermédiaires. On commença par faire croire que les Français avaient l'intention de s'emparer du pays ; on en donnait comme preuve l'expédition scientifique faite par le capitaine d'Urville en 1827. On raconta alors aux insulaires que la tribu des Français était composée de gens barbares et féroces, qui auraient exterminé tous les Maoris, volé leurs terres ou tout au moins les auraient réduits à un esclavage perpétuel. Les auteurs de ces bruits ne faisaient donc que mettre sur le compte des autres ce qu'ils avaient fait eux-mêmes et ce qu'ils voulaient continuer. Mais ces calomnies se répandirent avec la rapidité de l'éclair et trouvèrent pleine créance chez les Maoris ; ces pauvres gens étaient affolés, comme si le monde allait finir. Ils demandèrent conseil à leurs *amis* les missionnaires, ceux-ci ne firent que souffler davantage sur le feu : ils dirent qu'il était indispensable d'envoyer un mémorial au roi d'Angleterre, pour implorer sa protection contre la sanguinaire nation française. Ils eurent en outre l'obligeance de se charger de la rédaction du mémorial. Cette supplique était faite au nom des chefs de la Nouvelle-Zélande, alors qu'on en avait consulté 13 sur 500 ; en demandant la protection du roi, ils se plaignaient aussi des torts que ses sujets leur avaient faits pendant les années précédentes. Le Gouvernement anglais envoya un résident en Nouvelle-Zélande avec la réponse du roi et la mission d'appuyer et de soutenir les chefs de tribu. En réalité sa mission consistait à conserver la paix entre Européens et indigènes, à veiller sur l'immixtion possible de puissances étrangères, enfin à appuyer les missionnaires. Ces derniers ne désiraient pas tant voir la Nouvelle-Zélande colonie anglaise, que de pouvoir y dominer eux-mêmes ; pour cela ils suggérèrent au résident que le meilleur moyen de gouverner le pays était d'en faire un état libre, gouverné par un parlement indigène ; de cette manière ils espéraient conserver une influence complète sur les chefs et la population. Ceci fut bientôt fait ; le Gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud accorda une bannière nationale et le roi d'Angleterre approuva le tout. Mais cet état de choses ne pouvait guère durer. A qui la faute ? Nous ne donnons qu'un seul fait pour réponse. Une barque, commandée par un nommé Guard, ex-galérien, fit naufrage sur la côte orientale de l'île du Sud. Les Maoris accueillirent bien les naufragés, mais après que ceux-ci se furent livrés pendant 15 jours à la débauche parmi eux, une rixe éclata : 12 marins et 25 naturels furent tués ; Guard, sa femme, ses 2 fils et 10 marins furent faits prisonniers. Guard fut ensuite mis en liberté avec quelques marins à la condition de revenir avec de la

Digitized by Google

poudre pour racheter les autres captifs. Mais au lieu de cela il s'en alla demander du secours à Sydney, et revint avec une compagnie de soldats anglais. Dès qu'ils arrivèrent, les marins prisonniers furent remis en liberté, et le chef qui tenait sous sa garde la femme et les enfants, s'avança sans défiance vers les Anglais, dit au capitaine que sa femme et ses enfants se portaient bien, et qu'il allait les remettre en liberté après paiement de la rançon. Pour toute réponse, Guard fit enchaîner et conduire à bord ce malheureux. Quelques jours après, la femme et l'un des fils de Guard sont mis en liberté, le chef emprisonné est alors rendu aux siens. Le chef de tribu qui avait pris soin de tous les prisonniers, arriva ensuite portant l'autre enfant sur ses épaules, il demanda à venir jusqu'au navire pour recevoir la rançon promise plusieurs fois, mais on lui dit qu'il ne recevrait rien. Comme il retournait au village, il reçut une balle dans le corps ; on lui prit l'enfant qui le tenait étroitement embrassé, puis on lui coupa la tête. Cela fait, les soldats se mirent à la poursuite des indigènes, en tuèrent un grand nombre et détruisirent deux de leurs villages. Il est vrai qu'un comité de la chambre des communes désapprouva cette expédition et en fit retomber toute la responsabilité sur le capitaine Guard ; néanmoins aucune autre réparation ne fut faite.

Tandis que ceci se passait en Nouvelle-Zélande, à Londres un homme ambitieux et extravagant cherchait le chemin pour arriver à la gloire. C'était le baron de Thierry, gentilhomme d'origine française ; après avoir été diplomate et soldat, il voulut se faire ministre protestant, mais il ne réussit pas aux examens. Tout en étudiant la théologie, il avait déjà jeté les yeux sur les terres de la Nouvelle-Zélande ; il avait fait connaissance avec le chef Houghi, et chargé le ministre Kendall d'acheter pour lui toute la partie supérieure de l'île du Nord, soit 8.000.000 d'hectares, en échange de marchandises d'une valeur de 26.000 frs. Que fit Kendall ? Il revendit les marchandises, empocha le prix, et donna au Bon de Thierry un acte de cession fait quelque temps auparavant par lequel trois chefs de la tribu lui avaient remis 19.000 hectares à condition d'aller y résider. Cette condition n'ayant jamais été remplie, la cession faite à Kendall était nulle et nuls aussi les droits du baron de Thierry. Celui-ci ne voyant pas beaucoup d'espoir d'obtenir un bénéfice dans l'Église d'Angleterre, songea en 1834 à aller prendre possession de ses domaines en Nouvelle-Zélande. Il s'y fit précéder d'un manifeste dans lequel il se déclarait chef souverain du pays. A cette annonce tout le monde fut effrayé en Nouvelle-Zélande, car on

Digitized by Google

croyait voir dans le baron de Thierry un envoyé de la France ; on en profita pour raffermir le gouvernement indigène, et une assemblée des tribus élabora une constitution qui d'ailleurs resta lettre morte. Le baron de Thierry ne trouva pas l'accueil qu'il espérait dans ses prétendus domaines, et ce ne fut qu'à la compassion des Maoris qu'il dut la faveur de pouvoir se bâtir une cabane et de cultiver quelques hectares de terrain. Il mourut inconnu à Auckland en 1865.

Cependant la population européenne de spéculateurs et de vagabonds augmentait de jour en jour ; comme aucune loi n'était en vigueur, tout ce ramassis de gens vivait dans l'immoralité la plus éhontée. Kororareka, domicile du résident anglais, dont on voulait faire la capitale du pays, était aussi la centre de tous les désordres. Des rixes innombrables y étaient provoquées par les accapareurs de terre, qui usaient de mille artifices injustes pour amener les insulaires à signer des contrats de vente. Après une émeute plus grave que de coutume, en 1838, les colons les plus sensés imaginèrent quelques moyens d'administrer la justice et de pourvoir à la sécurité des citoyens. Il se forma une association, espèce de tribunal, qui infligeait diverses peines selon les crimes, un peu à la manière de la loi américaine de Lynch. Le résident n'approuva pas l'association, dans la crainte qu'il n'en sortît un gouvernement républicain et que la colonie ne fût perdue pour l'Angleterre. Mais un autre danger plus grand encore aux yeux des protestants se préparait. Le pape Grégoire XVI érigea, en 1836, un vicariat apostolique pour l'Océanie Occidentale, en confia la direction à la Congrégation des Maristes, et désigna Mgr Pompalier comme premier vicaire apostolique. Ces nouvelles répandirent la consternation dans les missions protestantes ; on renouvela l'histoire des prétentions de la France, les missionnaires écrivirent au roi d'Angleterre, demandant sa protection en tant que sujets anglais, ils agirent aussi sur l'esprit des Maoris pour persuader à ceux-ci de se montrer hostiles aux missionnaires catholiques, employant à cet effet les moyens traditionnels mis en vogue depuis Luther et consorts. Mgr Pompalier arriva cependant avec ses missionnaires. D'abord reçus avec défiance, ils purent s'établir avec le secours de quelques colons irlandais catholiques, et leurs commencements furent en général couronnés de succès, si bien qu'en 1842 ils avaient déjà douze stations, qui comptaient 822 Européens et 1000 Maoris catholiques. Les ouvrages du R. P. Vaggioli et du R. P. Monfat racontent les origines et le développement de cette mission.

Digitized by Google

Nous devons raconter comment la Nouvelle-Zélande devint formellement colonie anglaise. Il y a là une page d'histoire contemporaine intéressante à étudier.

Il se forma d'abord une société nommée Association de la Nouvelle-Zélande avec le but bien avoué de coloniser ce pays ; mais le gouvernement anglais ne l'approuva point. Elle se reforma peu après sous le nom de Compagnie de la Nouvelle-Zélande, et, comme on craignait encore la désapprobation du gouvernement, tout fut arrangé en secret ; ce fut seulement après le départ du navire qui portait les émigrants chargés de la colonisation qu'on annonça au public la constitution de la Compagnie. Le gouvernement informa les directeurs que la compagnie était illégale ; ceux-ci firent acte de soumission. Le gouvernement se déclara satisfait, et aussitôt il étendit les limites de la Nouvelle-Galles du Sud à toutes les terres qui seraient acquises en souveraineté (15 juin 1839), et envoya le capitaine Hobson comme consul et vice-gouverneur. Entretemps la Compagnie faisait de la réclame en Angleterre et commençait ses opérations en Nouvelle-Zélande. Dix millions d'hectares de terrain furent achetés en échange de marchandises qu'on disait valoir 225,000 frs, mais qui n'en valaient pas le tiers : en voici quelques spécimens : 200 vieux mousquets, 16 fusils à 1 coup, 8 à deux coups, 15 fusils de chasse, 81 barils de poudre, 1500 pierres à fusil, etc., etc. La vente se passait comme suit : L'agent de la Compagnie, installé sur le pont de son navire, demandait aux Maoris s'ils voulaient lui vendre les terrains qu'il leur indiquait au loin en échange de quelques-uns des objets exposés devant eux ; ces pauvres gens, ne comprenant rien à la nature du contrat qu'on exigeait d'eux et désireux d'avoir un fusil ou une couverture de laine, répondaient affirmativement, et sur ce le marché était conclu. Le vice-gouverneur arriva sur ces entrefaites et fit promulguer deux ordres souverains: le premier déclarait tous les sujets anglais résidant en Nouvelle-Zélande soumis à l'autorité du gouvernement anglais ; le second déclarait nuls tous les achats de terre faits aux Maoris jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu l'approbation du gouvernement. Mais le plus difficile était de publier l'annexion aux domaines britanniques, et d'obtenir à cet effet le consentement des Maoris. On recourut pour cela aux missionnaires anglicans qui donnèrent leurs concours et réunirent une cinquantaine de chefs à Waitangi, où ceux-ci consentirent à un traité qui fut signé le 6 février 1840. Dans le premier article, les chefs cédaient à Sa Majesté britannique tous leurs droits souverains, absolument et sans réserve; dans le second la Reine

Digitized by Google

garantissait à tous les Maoris la propriété de tous leurs biens, en se réservant le droit exclusif de préemption au cas où les indigènes voudraient aliéner quelque partie de leurs terres. Trois missionnaires parcoururent l'île avec des copies du traité pour réunir des adhésions plus nombreuses; les signataires recevaient généralement une couverture et du tabac. Mais tous ces gens se croyaient bien assurés par le traité de la protection du gouvernement anglais, alors qu'il n'en fut rien, comme la suite l'indiqua; de plus ceux qui signèrent ne formaient qu'une petite minorité dans la nation; les guerres et les soulèvements qui commencèrent bientôt après le traité et durèrent pendant trente ans sont une preuve évidente que les indigènes n'avaient pas donné leur libre consentement à la domination étrangère.

Les émigrants arrivèrent alors assez nombreux; le gouverneur arbora la bannière britannique dans l'endroit où il voulait faire sa capitale et qui reçut le nom de *Auckland*. Le lieu était bien choisi; c'est à présent une grande ville et un des plus beaux ports naturels du monde. En 1864, cependant, la capitale, fut transférée à Wellington qui occupe une position plus centrale.

La principale difficulté des émigrants était de s'établir dans les terres prétendument achetées par la Compagnie de la Nouvelle Zélande; aussi, après beaucoup de désordres et de tiraillements, en résulta-t-il un premier massacre à Wairan, dans l'île du Sud, en 1843. La Compagnie disait avoir acheté des terres; les Maoris l'ignoraient. Comme on commençait à mesurer les terrains, les chefs protestèrent, puis brûlèrent les cases construites sur ces lieux. Les juges de la colonie s'y transportent et accusent les chefs comme incendiaires; ceux-ci allèguent qu'ils n'ont brûlé que leur propriété, et résistent aux soldats qui veulent les arrêter; quand ceux-ci veulent s'avancer, les Maoris font feu de leur côté, tuent vingt-deux Anglais et mettent les autres en fuite. Le nouveau gouverneur de l'île, Sir R. Fitzroy, animé des meilleures intentions, donna raison aux Maoris à la grande colère des agents de la Compagnie. La commission gouvernementale instituée pour vérifier les droits des particuliers sur les terres extorquées aux Maoris, agit également avec équité. Sur 26 millions d'arpents réclamés par des particuliers, la commission leur en accorda 100,000; la compagnie de la Nouvelle-Zélande sur 20,000,000 en conserva 169,000. Il est assez intéressant de noter les prétentions des prédicants anglais à ce sujet: un d'eux demandait 50,000 arpents, il en reçut 1700; un autre 22,000, qui en reçut 9000, et ainsi de suite. Ensemble ils réclamaient 216,000 arpents et en reçurent 66,700.

Digitized by Google

On semblait donc marcher dans les voies de la paix ; mais les taxes imposées sur les importations pour restaurer les finances publiques firent augmenter le prix de toutes les denrées; les Maoris sentirent très bien qu'une puissance étrangère régnait chez eux, et le mécontentement germait de toutes parts. Le premier qui sut en profiter fut le chef Hone (Jean) Heke, beau-fils de Houghi, dont il a été question plus haut. Heke avait été instruit par les missionnaires anglicans et connaissait très bien la sainte Écriture ; il fut bientôt missionnaire lui-même. Mais devenu plus âgé, voyant les contradictions des diverses sectes protestantes entre elles, il retourna à son ancienne religion; il confondait les protestants avec l'Écriture elle-même. Un jour insulté par un anglais, il déclara la guerre en abattant la bannière qui flottait sur Kororareka. Cependant des excuses furent faites au gouverneur, et cette fois la chose n'eut pas de conséquence. Mais les embarras financiers du gouvernement allaient en croissant ; on voulut y remédier en déclarant propriété de la couronne toutes les terres non actuellement occupées par les indigènes. Alors les hostilités recommencent, Heke abat une seconde fois le drapeau anglais de Kororareka. Il fut relevé mais non pour longtemps. Heke avec 500 hommes marcha contre la ville, resta maître du terrain, fit sauter le magasin à poudre des Anglais, qui durent se retirer sur Auckland. Les vainqueurs se montrèrent pleins d'humanité et de condescendance envers les habitants, permettant que chacun allât prendre dans sa maison les objets précieux qu'il voulait emporter. Le gouverneur fit venir à la hâte des renforts de Sydney. Quand ils furent arrivés, l'armée, forte de 830 hommes composée d'Anglais et d'alliés indigènes, alla assiéger Heke dans son fort de Okaihan, mais elle n'en put venir à bout et s'en retourna avec de grandes pertes, ne devant la vie qu'à la générosité du vainqueur. Il fallut de nouveaux renforts ; et enfin avec 1000 hommes bien armés et 7 canons, on recommença le siège de la forteresse, défendue seulement par 250 hommes armés de fusils. Encore ce ne fut qu'après plusieurs jours que les indigènes durent quitter la place. La guerre cependant n'était pas terminée, mais des troupes venues d'Angleterre et d'autres canons rendirent aux Maoris toute résistance impossible. La paix fut conclue en 1848 par une amnistie générale. Les colons cependant, eux aussi, étaient mécontents de l'absolutisme qui avait duré jusqu'alors, et accédant à leur désir, l'Angleterre accorda à la Nouvelle-Zélande un gouvernement quasi autonome comprenant un sénat et une chambre de députés, avec le gouverneur général

Digitized by Google

à la tête. Tout habitant ayant l'âge requis était électeur pour la chambre des députés, à condition de savoir lire et écrire la langue anglaise. Les sénateurs étaient tous nommés par le gouverneur.

Nous renvoyons à la fin de ce récit ce qui concerne les missions catholiques, afin de ne pas interrompre la description de la lutte entre les deux races. De 1848 à 1860, il régna une paix relative, aussi ce fut un temps de prospérité matérielle : les émigrants arrivèrent de plus en plus nombreux ; des villes nouvelles s'élevèrent, entre autres Christchurch, Dunedin; dans l'île du Sud le commerce était florissant, les mines d'or étaient aussi en pleine exploitation. Mais la guerre devait bientôt se rallumer encore, et désoler le pays de 1860 à 1870. La cause en fut encore une fois la prétention du gouvernement d'acquérir des terres dans le district de Woïtara. Aux demandes du gouverneur, le grand chef Te-Rangetake fit cette réponse : « Nous ne voulons pas devenir comme ces oiseaux de mer, qui se reposent sur un rocher, jusqu'à ce que la haute mer vienne le couvrir de ses eaux et chasser les oiseaux, qui alors n'ont plus où poser le pied. » Mais le gouverneur résolut de passer outre, et bientôt les hostilités ouvertes commencèrent. Durant toute cette période de dix années il y aurait à signaler bien des actes héroïques de la part des Maoris, mais la conclusion se devine d'avance ; tout devait céder aux canons et aux armes des Anglais. Jusqu'en 1859 les indigènes avaient espéré conserver leurs terres et jouir un jour des avantages de la protection britannique ; mais quand ils se virent chassés de leurs demeures, leurs villages et forteresses livrées aux flammes, sentant l'indigence et la misère s'appesantir sur eux de plus en plus, et voyant les excès et les crimes auxquels se livrait la soldatesque coloniale, ils en vinrent au désespoir, et en 1864 plusieurs tribus résolurent de renoncer au protestantisme et de chasser tous les Anglais. Un des prêtres de l'ancienne religion, Te-Ka-Tuwhakaharo fut le fondateur d'une nouvelle religion. C'était une espèce de Mahomet, dont les dogmes assez singuliers offraient un mélange de christianisme et d'anciennes croyances nationales. Cette superstition se répandit rapidement, et pendant cinq ans, ces fanatiques continuèrent la guerre, avec des alternatives de succès et de revers. Enfin elle se termina par la confiscation de deux millions d'hectares de terre, qui furent partagés entre les soldats volontaires, les Maoris alliés et les insurgés, afin de les amener à la tranquillité. Les colons cependant ne se contentaient jamais de leurs propriétés, et pendant toutes les années suivantes, la spoliation des indigènes continua d'une manière moins violente, mais qui peu à peu attei-

Digitized by Google

gnait ses fins. Les Maoris eurent encore ces dernières années plusieurs hommes habiles et énergiques qui voulurent relever leurs compatriotes et résister aux influences anglaises ; mais décimés, frappés dans leur vigueur physique, noyés au milieu de la population européenne sans cesse croissante, ils ne sont plus maintenant que des individus isolés, derniers types affaiblis d'une race autrefois nombreuse et forte.

Terminons par un rapide aperçu des progrès du catholicisme en Nouvelle-Zélande. Les premiers missionnaires, nous l'avons déjà dit, furent les Pères Maristes, sous la direction de Mgr Pompalier. Nous ne pouvons omettre le nom du P. Servant, le premier compagnon du prélat, digne confrère du Bienheureux P. Chanel, avec lequel il était parti de France ; ce dernier s'était séparé de ses compagnons de voyage à l'île de Futuna, où, on le sait, l'attendait la gloire du martyre. Les Maristes, qui avaient résidé d'abord à Kororareka, après la destruction de cette ville, se retirèrent à Auckland ; en 1849, ils quittèrent ce diocèse pour passer dans celui de Wellington. En 1860, ce fut l'ordre franciscain qui arriva dans la Nouvelle-Zélande, grâce au zèle de Mgr Pompalier. Ces religieux se trouvèrent aux prises avec de grandes difficultés par suite des guerres et de l'état financier du diocèse d'Auckland. La Providence bénit cependant leurs travaux ; mais à la naissance de la secte de Tuwhakaro (1865), beaucoup de Maoris retournèrent à l'infidélité ; et les prêtres furent appelés à travailler au ministère parmi les colons européens. Sur les instances des Maristes, un nouveau diocèse fut érigé à Dunedin en 1869, et confié à des missionnaires irlandais. Pie IX nomma pour évêque Mgr Patrice Moran; en moins de quatre ans le diocèse compta 20 églises et plus de 10000 catholiques. Un couvent important de religieuses dominicaines fut aussi fondé à Dunedin et rendit de grands servi ces,surtout dans les écoles.

A l'époque où prenait naissance le diocèse de Dunedin, Mgr Pompalier venait de renoncer à celui d'Auckland. Il eut pour successeur Mgr Croke, irlandais de naissance, qui prit possession de son siège en 1871. Le diocèse avait alors 11 stations fixes et 20 visitées périodiquement par les missionnaires. Le nombre des prêtres n'était que de 16, français, italiens et irlandais de nation. Les Sœurs de la Miséricorde y avaient plusieurs écoles et un orphelinat. Le vaillant prêtre irlandais M. Mac Donald (✠ 1885) fut chargé d'exercer le saint ministère parmi les Maoris, dispersés dans toute l'étendue du diocèse ; Dieu seul connaît le zèle et les sacrifices nécessaires pour accomplir cette mission.

Digitized by Google

En 1874, à la suite des difficultés survenues entre eux et l'évêque, les franciscains ,comme autrefois les Maristes, furent retirés par leurs Supérieurs du diocèse d'Auckland, et envoyés à d'autres missions. En 1875, Mgr Croke fut nommé au siège archiépiscopal de Cashel en Irlande, et, après quatre années de vacance, le siège d'Auckland fut confié à Mgr Steins, de la Compagnie de Jésus. Le nouvel évêque, après avoir invité divers ordres religieux à s'occuper de son diocèse, obtint le concours des Bénédictins de Ramsgate. Il arriva donc avec des moines le 22 décembre 1879. D'autres se joignirent à eux l'année suivante, et leurs travaux furent bénis du Ciel. A Newton, faubourg d'Auckland, ils bâtirent une magnifique église gothique en bois, qui malheureusement fut détruite, en 1886, par un incendie. Mais le zèle des catholiques n'en souffrit point : grâce à leur générosité, on put bénir, dès 1888, la nef de la nouvelle église, construite cette fois en briques. En 1881 déjà, avait succédé à Mgr Steins le R. P. Dom Edmond Luck, bénédictin de Ramsgate. Son épiscopat fut signalé par de notables progrès dans la situation religieuse du diocèse ; il augmenta le nombre des prêtres et fit construire plusieurs églises et autres édifices destinés au culte. Il mourut le 22 janvier 1896.

Quant au diocèse de Wellington, son premier évêque fut Mgr Viard, Mariste, auquel succéda, en 1872, Mgr Redwood, également de la société de Marie ; l'un et l'autre ont constamment montré le plus grand zèle pour la propagation de la foi et pour l'établissement des œuvres catholiques dans leur diocèse. En 1885, le concile national de Sydney proposa d'ériger un nouveau diocèse à Christchurch, qui jusque-là appartenait au diocèse de Wellington, et d'élever ce dernier siège au rang d'archevêché. Le Souverain Pontife approuva ces propositions et les confirma. A cette époque les Pères Maristes fondèrent un splendide collège dans la ville métropolitaine qui comptait, en 1893, 130 élèves et une dizaine de professeurs, et promet un succès plus grand encore pour l'avenir.

En résumé, la Nouvelle-Zélande comptait, en 1893, sur une population de 650,000 âmes, 88,000 catholiques romains, parmi lesquels environ 7000 Maoris. Les progrès matériels réalisés depuis cinquante ans dans ce pays sont immenses, il est vrai, le commerce a centuplé, de nombreuses industries y ont pris pied, le chemin de fer et le télégraphe sont établis de tous côtés, les bateaux à vapeur sillonnent sans cesse ces mers inexplorées il y a un siècle. Ce progrès sera-t-il durable ? Le mauvais état financier de la colonie, les dettes toujours croissantes donnent lieu d'en douter. Mais ce qui doit faire craindre

Digitized by Google

davantage pour son avenir, c'est que le progrès moral et religieux n'a pas marché de pair avec les progrès matériels. Puissent ceux qui veulent gouverner cette société sans s'appuyer sur Dieu ni la religion, comprendre à temps qu'ils ont fait fausse route. Sinon ils verront s'écrouler cet édifice élevé sur des fondements sans consistance, et la ruine sera d'autant plus grande qu'ils prétendaient l'élever à une plus grande hauteur.

D. Raphael PROOST.

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ITALIE. — « Le conseil municipal de Cividale en Frioul a décrété de célébrer en septembre 1899, par des solennités particulières, le onzième centenaire de la mort du savant historien des peuples lombards, Paul diacre, né à Cividale vers 730, mort au Mont-Cassin parmi les moines bénédictins en 799. A cet effet, le conseil a formé un comité de savants historiens et géographes italiens, parmi lesquels nous nommerons Charles Cipolla, Fidèle Lampertico, Jean Marinelli, et a adressé une invitation à tous ceux qui s'intéressent au progrès des études médiévales, non seulement à se rendre personnellement à Cividale à l'occasion du centenaire, mais à concourir de toute façon à sa plus grande réussite par quelque travail sur la vie et l'époque de Paul diacre. » (*Rivista bibliogr. italiana*, 1897, n° 6-7, p. 149.)

BOHÊME. — Le diocèse de Prague a célébré dignement le neuvième centenaire du martyre de St Adalbert. En raison des liens qui attachent ce saint à la famille bénédictine, l'ordre de St-Benoît prit une part très active aux solennités qui eurent lieu à la cathédrale. Le 24, ce furent nos pères de l'abbaye d'Emaus, qui remplirent les différents offices à la messe pontificale, chantée par Mgr l'évêque de Ratisbonne. La messe fut précédée du sermon tchèque prêché par Dom Procope Baudysch et suivie du sermon allemand par Dom Odilon Wolff. A l'issue des Vêpres pontificales, chantées à la cathédrale par Mgr l'évêque de Leitmeritz, on exécuta à l'abbaye d'Emaus un drame liturgique de Pâques, sur le désir exprès de S. É. le cardinal Schönborn. Parmi les assistants, on remarqua Son Éminence, Nos Seigneurs les évêques de Brünn et de Budweis, Mgr l'évêque auxiliaire de Prague, Mgr von Galen, évêque auxiliaire de Munster, venu à Prague pour présider la vêture d'une de ses nièces chez les bénédictines de Saint-Gabriel. A l'issue du drame, on découvrit l'image de St Adalbert, et l'on chanta une hymne en son honneur. Puis Son Éminence donna la bénédiction pontificale, qui termina une cérémonie qui avait grandement édifié et instruit l'assistance d'élite qui en fut témoin.

Digitized by Google

Les solennités du centenaire à Gnesen ont revêtu un caractère plus grandiose à cause de la présence des reliques du Saint, conservées dans la cathédrale de cette ville.

BRÉSIL. — Dans un de nos précédents rapports, nous avons annoncé le rétablissement de l'ancien monastère de Brotas, dans la province de Bahia. Les troubles politiques qui agitent cette partie du Brésil font retarder l'occupation de cette abbaye. Les extraits suivants de la chronique mensuelle de nos Pères d'Olinda renseigneront sur la situation de ce monastère et sur les troubles qui ont éclaté dans ce pays.

« Brotas, tel est le nom d'un monastère bénédictin situé à environ 64 kil. de Bahia, dans l'État du même nom, entre les deux villes de S. Amaro et S. Francisco. Ce monastère, quoique petit, a dû être un des plus doux, un des plus aimés à cause de la solitude et de la paix que les habitants devaient y goûter. Cependant lorsque le nombre des membres de la congrégation brésilienne vint à se réduire, on dut abandonner les petits monastères pour conserver des habitants aux abbayes principales. C'est ainsi que Brotas resta désert pendant une quarantaine d'années. Cet espace de temps considérable aurait suffi, sous ces climats, où le soleil et l'humidité unissent leur action désagrégeante à celle des végétaux parasites et envahisseurs, pour effacer jusqu'aux derniers vestiges des édifices, si de temps en temps on n'eût fait quelques réparations indispensables. C'est grâce à ces précautions que présentement l'église et l'aile principale qui forme la façade, sont encore debout.

Au pied de la colline dont le monastère occupe le faîte, le fleuve Serigy laisse couler ses eaux moitié salines où foisonnent les écrevisses. Le penchant opposé du coteau est occupé par le jardin du monastère où une grande variété d'arbres fruitiers étalent leur verdure luxuriante.

De la hauteur, on voit s'étendre au loin la plaine qui ondule, on voit fuir les eaux limpides du fleuve entre les champs plantés de tabac et de café qui attestent la fertilité du terrain, on voit les coteaux couverts de forêts s'étager jusqu'à l'horizon. Quelle tranquillité et quel repos respire cette solitude ! La ville est loin : une promenade à Santo Amaro, la plus proche, demande deux heures par voie d'eau. Rien ne fait tache dans le panorama, les huttes même des habitants, nègres pour la plupart, se cachent discrètement sous la feuillée. Seuls les tons harmonieux de la verdure flattent le regard, seul le murmure confus de la nature exubérante se mêlant au bruissement discret de la forêt, rompt ou plutôt rend plus sensible le doux silence de la solitude. Si ce n'était le petit vapeur qui, une fois tous les jours, vient lancer dans ce concert mystérieux le son déchirant de sa syrène, on se croirait transporté dans un paradis terrestre. »

Cet endroit paraissait indiqué pour le noviciat et la maison d'études. L'année dernière, le chapitre de la congrégation brésilienne avait décidé d'y ériger une école agricole qui devait nous être confiée. Toutefois le plan

Digitized by Google

du R^me^ P. Abbé d'Olinda fut agréé des autres abbés et dès le mois de janvier, deux Pères et deux Frères furent envoyés à Brotas.

Le R^me^ abbé-général avait déjà pourvu aux réparations premières. Les menuisiers avaient placé 32 portes et fenêtres neuves, dans l'aile de bâtiment encore existante et qui fait angle droit avec l'église ; les charpentiers avaient renouvelé les planches et revu les charpentes, les plafonneurs allaient se mettre au crépissage de la façade. Nos bons frères convers n'avaient donc plus qu'à aménager l'intérieur, et dans quelques semaines, D. Michel et D. Placide pourraient recevoir la caravane du R. P. Maître des novices, D. Ulric, dans un moûtier bien tranquille.

Sur ces entrefaites, des bruits inquiétants de guerre commençaient à se répandre. Un halluciné, qui, depuis cinq ou six ans, évangélisait le populations du Sertâo de Bahia, se donnant pour le Christ, faisait parler de lui et du mouvement insurrectionnel qu'il provoquait parmi les populations ignorantes de l'intérieur.

Les prédications révolutionnaires d'Antonio Conselheiro, que le gouvernement n'avait regardé d'abord que comme les divagations sans portée d'un illuminé inoffensif, commençaient à porter leurs fruits. Attirés et trompés, tant par la vie austère du nouveau Messie que par sa parole pleine d'onction, beaucoup de gens simples s'étaient mis à le suivre ; des familles, des *povoados* (hameaux) entiers s'étaient joints à lui. Bientôt une foule d'aventuriers, de criminels et de repris de justice s'enrôlèrent sous les drapeaux du messie brésilien, avec l'espoir sans doute de faire tourner ce mouvement à leur profit personnel. Canudos, un endroit jusque-là peu connu, mais d'une importance stratégique très grande, fut l'emplacement que Conselheiro choisit pour y bâtir la ville-forteresse, le centre de ses opérations militaires, le foyer d'où partirait, appuyée de coups de Männlicher et de mitrailleuses à répétition, la parole fulgurante qui doit purifier ce monde corrompu.

C'est là que Conselheiro se tient abrité, entouré de 12 apôtres qu'il s'est choisis et des malheureux dévoyés qu'il continue à fasciner par ses apparences de sainteté. Vêtu d'une robe bleu de ciel, qui lui descend jusqu'aux talons et qu'un cordon blanc serre à la taille, maigre, le dos voûté, la barbe blanche lui descendant jusqu'à la ceinture, appuyé sur un bâton long et noueux, il se promène de maison en maison, de hutte en hutte, ou bien il dirige les travaux de construction de l'église de Canudos, ou bien, comme un autre Mahomet, il excite ses soldats à la guerre sainte.

Il commença les hostilités par quelques actes de brigandage qu'il croyait excusables par la nécessité où il était de ravitailler son peuple qui s'en allait décimé par la faim. Sur ce, on lui dépêcha quelques bataillons pour réprimer ces abus. Mais Conselheiro les défit en un tour de main. On envoya à la rescousse des régiments d'infanterie et d'artillerie, que le seigneur de Canudos défit à deux reprises en se rendant maître des armes et des

Digitized by Google

munitions. Depuis la dernière bataille, qui date du 11 mars, le gouvernement fédéral concentre ses forces à Queimados et à Bahia afin de prendre entre deux feux l'émule de Mahomet. Les détails manquent à cause du silence qu'on a imposé aux journaux.

Brotas est à quelque distance du chemin qui conduit de Bahia au Monte-Santo, dont Canudos n'est pas éloigné. Les troupes régulières ont à passer non loin de Brotas et, si Conselheiro continue ses triomphes, ce sera « via Brotas » qu'il se dirigera sur Bahia.

Les événements n'avaient pas encore pris cette tournure inquiétante lorsque le Rme Père Abbé, revenu de son voyage, nous annonça dans sa conférence du 2 mars l'établissement officiel du monastère de Brotas et le transfert prochain du Noviciat. Mais quelques jours plus tard arrivait la nouvelle des deux derniers désastres. La situation inquiéta le Rme, qui, le 14, annonça à la communauté que, vu les circonstances politiques, il jugeait à propos de rappeler la petite communauté de Brotas et de surseoir au transfert du noviciat.

Le jour de S. Joseph eut lieu la vêture de cinq postulants de chœur, dont deux brésiliens, un portugais et deux allemands.

La fête de notre B. P. St Benoît a été célébrée cette année-ci avec non moins de solennité que l'année dernière. Pour la première fois depuis sa nomination à la dignité d'abbé, le Rme a célébré pontificalement. Pendant la messe, deux novices de chœur (le R. F. Maur van Emelen et le F. Léon Pereira Dias) et un novice frère convers (le F. Gaudentius Matl) ont prononcé les vœux simples. Mgr Dom Manuel dos Santos Pereira, évêque d'Olinda, à peine rentré de son voyage à Bahia, ainsi que Son Exc. le Dr Correia de Araujo, gouverneur de l'État de Pernambouc, ont honoré la cérémonie de leur présence. Commencée à 8 h. 30, la cérémonie était finie à 11 heures.

Le soir, après les vêpres pontificales, commencées à 4 h. 30, Mgr Fiuza, de Bahia, monta en chaire et fit un panégyrique vraiment beau de N. B. Père. Pendant quarante minutes, ce prédicateur aux cheveux blancs tint son auditoire suspendu à ses lèvres et, si vraiment il persiste dans la décision qu'il a prise de ne plus prêcher à l'avenir, on pourra dire qu'il a dignement terminé sa longue carrière d'orateur en l'église de St-Benoît à Olinda.

La cérémonie s'acheva par un *Te Deum* d'actions de grâces et la bénédiction du T. S. Sacrement.

***

Nous empruntons à une lettre écrite par le R. P. Dom Denys Verdin à l'un de ses confrères de Maredsous quelques pages sur la dévotion du peuple brésilien à la médaille de S. Benoît et sur la restauration des idées religieuses dans le pays de Santa Cruz : « Il y a à quelques lieues de Récife et d'Olinda une grande fabrique de tissus qui occupe environ mille ouvriers et ouvrières. L'administration en est confiée à l'ingénieur docteur Carlos

Digitized by Google

Alberto, un chrétien admirable, un homme de foi comme on en voit peu, c'est un second Harmel ; il est en même temps président général des conférences de St-Vincent de Paul de l'État de Pernambouc ; la fabrique est administrée comme au Val-des-Bois avec qui on est en relation ; il y a dans l'usine deux aumôniers en permanence pour faire la classe aux enfants et aux adultes, pour faire le catéchisme, pour administrer les sacrements, etc. ; il y a les associations de la Sainte-Famille, de Saint-Michel, de Sainte-Anne, la congrégation des enfants de Marie, de Saint-Joseph, des Anges, l'apostolat de la Prière, etc. ; c'est le Val-des-Bois au Brésil.

Pour activer les machines, on se sert de l'eau comme force motrice ; le pays est montagneux, les eaux se rassemblent dans une vaste vallée, étroite, mais longue ; on a construit une digue pour retenir les eaux à l'extrémité de la vallée près de l'usine ; la poussée est immense, la digue est soutenue par deux contreforts gigantesques ; néanmoins il y a quelques années, à la saison des pluies, la digue fut rompue par la violence des eaux, et il s'ensuivit un assez grand désastre ; elle fut réparée avec soin, mais néanmoins, il y a deux ans, les eaux commencèrent encore à s'infiltrer, on constata quelque déplacement dans la forme de la digue produit par la poussée des eaux, et on craignait un nouveau désastre. C'est alors que M. Carlos Alberto fit une promesse à S. Benoît, s'il le préservait de cette nouvelle catastrophe imminente qui serait la ruine de l'usine et de son œuvre ; il promit de placer sur le mur de la digue soit une statue soit une grande médaille de St Benoît en marbre, si pendant un an on ne constatait plus aucun mouvement ou déplacement dans la digue. Cette année fut particulièrement pluvieuse, si bien que les eaux,dans leur abondance et leur violence,passaient par-dessus la digue ; mais malgré leur poussée effroyable, la digue fut inébranlable, aucun mouvement ne se produisit. L'ingénieur-administrateur se mit alors en mesure d'accomplir sa promesse. Ne trouvant pas de sculpteur assez habile pour faire une statue convenable de N. B. P., il fit faire, en marbre blanc, une médaille d'un mètre de diamètre et y fit graver le côté de la croix sur le modèle exact de la médaille du Mont-Cassin, puis il invita le Révérendissime Père abbé à venir célébrer la sainte messe dans la chapelle de l'usine et à présider la cérémonie de la bénédiction et de la pose de la médaille. Le R. P. Prieur Dom Feuillen devait accompagner le Révérendissime Père et faire un sermon sur la dévotion à la médaille de St Benoît en l'appropriant à la circonstance actuelle, mais la veille du départ, il fut pris de la fièvre, et sur le désir du Père Abbé je dus le remplacar dans son office. Nous partîmes le lendemain matin, un dimanche, de très bonne heure. M. Carlos Alberto avait envoyé sa voiture pour prendre le Révérendissime à la gare la plus voisine de l'usine ; après une demi-heure nous arrivâmes à Camaragibe, c'est le nom du lieu où s'élèvent les bâtiments de la fabrique. La messe fut célébrée presque aussitôt, il était 8 h., dans la grande chapelle qui se trouve dans l'usine même ; il y avait là environ deux mille

Digitized by Google

personnes. J'assistai le Révérendissime avec un des aumôniers. Après l'Évangile, je pris la parole pour expliquer aux fidèles la cause et le but de la cérémonie qui allait avoir lieu et l'influence protectrice de la médaille. La messe s'est continuée au milieu des cantiques accompagnés de l'harmonium. Il y eut de nombreuses communions : en tête M. Carlos Alberto avec sa famille et plusieurs directeurs et contre-maîtres, puis de nombreux ouvriers et ouvrières, des membres de diverses associations, les enfants des congrégations : spectacle des plus édifiants.

Après la sainte Messe, le St-Sacrement fut exposé pour recevoir jusqu'au soir les adorations des habitants de l'usine. Puis la procession se forma, nombreuse et recueillie ; fanfare de l'usine, très bonne, enfants portant de petites banderoles ou oriflammes, les diverses associations et congrégations avec leurs bannières ; près de nous les deux aumôniers, le supérieur des Salésiens le Père Giordani, que vous avez vu à Maredsous, et M. Carlos Alberto avec sa famille; devant nous l'énorme médaille de marbre était portée sur un brancard orné de feuillage, de fleurs et de rubans de soie. Les enfants de Marie, en robe et voile blancs et ceinture bleue, chantaient des cantiques et les litanies, les garçons récitaient le chapelet, en alternant avec les marches de la fanfare. Nous arrivons ainsi après une vingtaine de minutes au pied de la digue qui retient les eaux du lac ; cette digue est revêtue d'une muraille épaisse, d'environ 25 mètres de long, sur une hauteur de 8 à 10 mètres au milieu avec deux puissants contreforts ; on s'arrêta et on fit silence ; le Révérendissime Père bénit la médaille de marbre avec un bon nombre d'autres en métal qu'il avait apportées et qu'il distribua ensuite. La grande médaille de marbre fut hissée, aux sons de la fanfare, sur les échafaudages ornés de branches de palmier et d'oriflammes ; elle fut en un instant boulonnée et vissée, tout ayant été bien préparé d'avance. Elle est fixée au haut du mur entre les deux contreforts, dans la partie la plus élevée de la digue où elle fait très bel effet. La foule se retira peu à peu joyeuse et pleine de sécurité. M. Carlos Alberto nous invita à venir prendre part au repas de famille avec le Père Giordani et les deux aumôniers, dont l'un est hollandais l'autre français... Avant de prendre congé de cette pieuse famille pour retourner à Olinda, nous allâmes ensemble à la chapelle adorer le S. Sacrement exposé et prier pour la prospérité des œuvres de Camaragibe. M. Carlos Alberto demanda comme faveur au Révérendissime Père de bien vouloir lui envoyer un Père pour prêcher les exercices de la retraite aux membres de la Société de St-Vincent de Paul qui se réuniront au nombre d'une centaine dans le couvent des Franciscains à Récife, à partir du Dimanche soir des Rameaux jusqu'au Jeudi-Saint, où se fera la sainte Communion. Dom Feuillen, qui est rétabli, est chargé de donner cette retraite. »

***

Une autre lettre contient quelques détails sur la dévotion à St Maur :

Digitized by Google

Il y a près de Récife un lieu appelé Santo Amaro (St-Maur) où se trouve l'asile des Sœurs de Ste-Anne. Les religieuses, pour la plupart italiennes, desservent pour l'État l'asile qui peut recevoir plus de 200 pauvres et vieillards des deux sexes et donnent l'éducation à une cinquantaine d'orphelines ; de plus elles dirigent une léproserie contenant près de 80 personnes atteintes de la lèpre. Un Père de l'abbaye d'Olinda s'y rend plusieurs fois la semaine pour administrer les malades, confesser, prêcher, faire le catéchisme aux enfants et administrer les lépreux, quand le Père franciscain chargé spécialement de cette mission fait défaut. La chapelle de St-Maur se trouve à dix minutes de l'asile. On y trouve dans une grande galerie adjacente à l'église et à la sacristie un nombre considérable d'ex-votos, de tableaux, de figurines de cire qui témoignent de la dévotion du peuple envers St Maur. La chapelle peut dater de deux cents ans, mais elle a été réparée récemment ; elle possède une ancienne statue du saint, qui est aussi représenté sur la voûte et sur les murs de l'église. Le peuple réclame fréquemment la bénédiction de St Maur et apprécie beaucoup la médaille de St Benoît.

NÉCROLOGIE. — Sont décédés :

Le 10 avril, le R. P. D. Christian Plodek, de l'abbaye de Braunau, curé de Metlican près Neubyzov (Bohême) à l'âge de 57 ans ;

le 11 avril, à l'abbaye de St-Nicolas de Verneuil (France), Dame Antoinette (Eugénie-Mathilde Morel), à l'âge de 52 ans, dont 12 de religion ;

le 18 avril, au monastère du S. C. à Yankton (Dakota du Sud, Amérique), S. Bernardine Walters;

le 19 avril, au monastère de Sainte-Scolastique de San Germano (Italie), la Sœur conv. Colombe Bisanti, née en 1817, professe le 1 novembre 1847 ;

le 24 avril, au monastère de Kerbeneat (Bretagne), D. Arsène Picart, à l'âge de 70 ans;

en avril, à Reggio (Calabre), Dame Angélique Melagrino, au monastère des bénédictines de cette ville, à l'âge de 75 ans ;

le 15 mai, à l'abbaye d'Einsiedeln (Suisse), le R. P. D. Alphonse Ceberg, à l'âge de 64 ans, dont 42 de profession.

BIBLIOGRAPHIE.

Nouvelles œuvres inédites de Grandidier, I. *Éloge, autobiographie, bibliographie, voyages, dissertations historiques.* Colmar, Hüffel, 1897, 450 pp., gr. in-8°. Prix, 7,50 ; pour les souscripteurs 6,25 frs.

GRANDIDIER est une des figures les plus sympathiques du monde érudit à la fin du siècle dernier. Comme savant, comme critique, l'historiographe de l'église de Strassbourg occupe une place distinguée, et, si l'on considère le nombre et la valeur des œuvres produites par cet écrivain enlevé prématurément à l'âge de trente-cinq ans, on ne peut se refuser

Digitized by Google

à lui accorder un souvenir respectueux et sympathique. Je ne m'étonne donc pas que M. Ingold, si attaché à son Alsace, soit l'admirateur passionné de Grandidier. *Les Correspondants de Grandidier* en cours de publication en sont la meilleure preuve. M. Ingold a eu le bonheur de mettre la main aux archives de Carlsruhe sur une série de précieux manuscrits inédits du célèbre historien de Strassbourg. Les copier, les publier, fut chose bientôt décidée, et, vu l'entrain que l'éditeur sait mettre dans ses travaux, il ne s'écoula pas long temps avant que le public pût jouir du fruit de ses découvertes.

La nouvelle série des œuvres inédites de Grandidier comprendra environ cinq volumes grand in-8° de 450 à 500 pages, disposés de façon à former chacun un tout complet et pouvant être vendu séparément. Le premier volume, destiné à faire mieux connaître la personnalité de Grandidier, contient l'éloge de ce savant par Spach, son autobiographie complétée par divers documents, une bibliographie soignée, quelques mélanges sur la critique historique, les récits de voyage en Bade, en Suisse (1784) et en Alsace (1786), puis deux dissertations sur les poésies de l'évêque Erchambaud de Strassbourg, et sur la nourriture, l'habitation et l'habillement des anciens Alsaciens.

Les volumes suivants renfermeront une *Alsatia litterata*, une *Alsatia sacra*, des *Mélanges historiques*. Espérons que le vaillant éditeur, soutenu par la Société industrielle de Mulhouse, trouvera un nouvel appui dans la souscription de tous ceux qui s'intéressent aux sérieuses recherches historiques. D. U. Be.

Institutiones theologiæ dogmaticæ. Tractatus de Deo uno et trino, auctore PETRO EINIG, S. Th. et Ph. D., S. Th. in Seminario Treverensi Professore. Treveris, ex officina ad S. Paulinum. 1897, gr. in-8° (VII-209 pp.) Prix : fr. 3,50.

LE Professeur Einig, de Trèves, est loin d'être un inconnu dans le monde théologique. L'excellente revue « *Pastor Bonus* » qu'il édite et dirige ; ses nombreux et remarquables travaux parus là et ailleurs ; son traité *De Gratia* surtout, l'ont classé parmi les théologiens de marque. L'on retrouve dans le *De Deo* les mêmes mérites que dans le *De Gratia*. Clarté d'exposition et de style, heureuse division de la matière, lecture et assimilation très faciles. L'on sent partout le fruit de l'expérience acquise au cours de l'enseignement. Aussi ce nouveau volume est-il, comme son aîné, recommandable à tous égards pour les commençants. Il en est peu qui soient à même d'initier aussi sûrement et aussi vite.

Dans le *De Deo Uno*, le plan d'ensemble est aussi simple que complet. Le premier chapitre traite de notre connaissance, soit de l'existence, soit de l'essence de Dieu. Le second s'occupe des attributs de Dieu, dans son être, d'abord, puis dans son action tant intérieure qu'extérieure.

Digitized by Google

Quant au *De Deo Trino*, la marche suivie par St Thomas et la plupart des scolastiques ne serait-elle pas préférable ? Processions, relations, personnes, notions, mission. Sans doute, au point de vue purement apologétique et positif, cet ordre peut-être interverti comme l'a fait M. Einig; mais en est-il de même au point de vue didactique ? Nous ne le pensons pas. La marche progressive indiquée plus haut nous paraît indispensable pour un exposé logique de la synthèse doctrinale, qui soit à la portée d'un débutant.

Les beautés de détail émaillent le *De Deo Uno et Trino*, au point de ne pas comporter de citation. C'est dire que, si nous nous permettons quelques remarques, elles n'atténuent en rien la sympathique admiration que l'auteur nous inspire.

L'argument de St Anselme (p. 14) n'est-il pas traité trop brièvement? Après les travaux si nombreux, et, pour la plupart, si sérieux, qu'il a suscités dans ces derniers temps, on s'étonne de le voir pris si peu en considération, traité comme preuve *a priori* et compris dans une même réfutation avec les sophismes ontologiques.

La dissertation sur la préscience divine (pp. 65-68) est, sans contredit, aussi claire que compétente. L'auteur se montre moliniste convaincu; rend-il suffisamment justice aux vues de Bañez et de St Thomas ? La même remarque pourrait s'appliquer à la question connexe de la prédestination. (Th. 23, pp. 108-116.) Le problème est clairement énoncé et savamment résolu. L'auteur y soutient sa thèse avec chaleur, mais sans ménagement pour l'opinion contraire.

Mais laissons là ces critiques secondaires et ne nous attardons pas à jeter des ombres sur un beau tableau. Félicitons plutôt M. Einig de son remarquable travail, que nous recommandons chaudement aux Professeurs de théologie : ils y trouveront aide pour eux-mêmes et lumière pour ceux qu'ils dirigent dans l'étude du plus grand de nos dogmes.

D. Urbain BALTUS.

Le christianisme et l'empire romain de Néron à Théodose, par Paul ALLARD. Paris, Lecoffre, 1897, XII-307 pp. in-8°. Prix : fr. 3,50.

CE volume de M. Paul Allard, l'auteur bien connu de l'histoire des persécutions, inaugure une bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique, sorte d'histoire générale de l'Église mise au point des progrès de la critique de nos temps, mais dont la matière a été distribuée en une série de sujets capitaux, qui constitueront chacun un volume indépendant. Ce ne seront pas des manuels d'enseignement secondaire, ni encore moins de simples travaux de vulgarisation, mais bien une série d'études, qui embrasseront toute l'histoire de l'Église en une trentaine de volumes et diront où en est la science actuelle sur ce point particulier. Les volumes ne paraîtront ni dans l'ordre chronologique, ni à dates fixes ; ils se vendront séparément. Le premier volume ouvre dignement cette

Digitized by Google

collection. Le nom de M. Allard est un garant de sa valeur. Le savant auteur nous donne une excellente synthèse de l'histoire des persécutions et du triomphe social du christianisme pendant les quatre premiers siècles de son existence.

Le cadre du tableau embrasse de larges perspectives ; néanmoins l'écrivain a su si bien disposer son sujet que le spectateur, ou, si l'on veut, le lecteur, suit avec une grande facilité la marche des événements et pénètre leurs ressorts cachés. C'est le travail d'un historien exact, consciencieux, intègre autant que sûr de son érudition.

Les martyrs de Rome d'après l'histoire et l'archéologie chrétiennes. Tome I. Les martyrs des voies Nomentane et Tiburtine, par L. Em. Bourgeois. Paris, Lamulle et Poisson, 1897, XXXII —417 pp. in-8°, Prix: 7 fr. 50.

CE premier volume des *Martyrs de Rome*, inaugure une série d'études archéologiques et historiques sur les martyrs de la Ville éternelle. L'auteur a adopté l'ordre topographique des *Itinéraires* des VIIe et VIIIe siècles. S'appuyant sur les beaux travaux de Rossi et de ses disciples, M. Bourgeois fait la part de la légende et de l'histoire dans la vie des confesseurs du Christ et retrace l'histoire de leur culte. Dans la première partie consacrée aux martyrs de la voie Nomentane, nous notons saint Nicomède, sainte Agnès, sainte Émerentienne, SS. Papias, Maur, Victor Félix et Alexandre, plus loin SS. Alexandre, Eventius et Théodule. La voie Tiburtine nous offre le grand martyr St Laurent, les martyrs de l'*agro verano ;* saint Cyriaque, S. Justin, SS. Crescentius et Romain, SS. Irénée et Abundius, en outre S. Hippolyte, sainte Concordia, saintes Triphonia et Cyrilla, saint Genès. L'ouvrage, comme on le voit, touche à une foule de questions du plus haut intérêt tant en histoire qu'en archéologie. L'auteur unit une science remarquable à une profonde piété ; l'une ne nuit pas à l'autre, tant s'en faut ; en l'éclairant, elle la fortifie et permet de jouir de la vérité.

Procopius von Gaza. Eine literaristorische Studie, von Ludwig Eisenhofer. Fribourg en Brisgau, Herder, 1897, VIII-84 pp. in-8°. Prix : fr. 2,50.

L'ÉCOLE de Gaza a été, dans les dernières années, l'objet de plusieurs travaux, qui ont mis plus en relief la personnalité de l'écrivain Procope. Comme rhéteur et comme exégète, celui-ci occupe une place éminente parmi les membres de cette école qui, aux Ve et VIe siècles, combattirent le néoplatonisme. Ce qui intéresse surtout dans ses écrits, à l'heure actuelle, c'est le fond même de son commentaire sur l'Écriture, sorte de « Catena » riche en extraits d'auteurs antérieurs, dont quelques-uns sont en partie perdus ou incomplètement conservés. Le premier travail qui s'impose est de reconnaître les sources auxquelles Procope a puisé. Ce travail, commencé par Harris, Eric Klostermann et Paul Wendland, fait un sérieux

Digitized by Google

pas en avant avec l'étude de M. Louis Eisenhofer, qui soumet à un examen approfondi les commentaires sur l'octateuque. En les comparant avec la *Catena Lipsiensis*, on peut augmenter la liste des auteurs cités par Procope et reconstituer pour une bonne partie ces citations. L'auteur aura sans doute l'occasion de revenir plus tard sur les textes scripturaires utilisés par Procope, et, peut-être aussi, grâce à ses citations, de pouvoir identifier l'un ou l'autre texte encore caché sous le voile de l'anonyme.

Le Saint-Esprit, son action depuis la création du monde jusqu'à nos jours, par la comtesse DE SAINT-BRIS, auteur de la *Vie de saint Joseph*, ouvrage divisé en trente-et-un chapitres, dont quelques-uns peuvent servir d'exercices pour la neuvaine de la Pentecôte et l'octave de cette fête ; et quelques autres, pour le premier lundi de chaque mois. 1 volume in-12. Prix: 3 fr. 50. (Paris, Ancienne Maison Douniol, 29, rue de Tournon.)

FAIRE davantage connaître et apprécier le rôle du Saint-Esprit dans l'Église et dans les âmes, tel est le but que s'est proposé madame la comtesse de Saint-Bris. Et de fait elle met à la portée des fidèles ces notions trop oubliées sur le rôle de la troisième personne de la sainte Trinité, que le cardinal Manning a jadis si bien mises en lumière. Le livre est absolument correct au point de vue théologique ; il est puisé aux sources de la doctrine ascétique, l'Écriture, les Pères et les docteurs. Une bonne part de ce volume est consacrée aux dons et aux fruits du Saint-Esprit. Le style clair et simple rend l'œuvre accessible à toutes les intelligences.

Primauté de saint-Joseph, d'après l'Épiscopat catholique et la théologie. Par C. M., professeur de théologie. — Librairie V. LECOFFRE, 90, rue Bonaparte, Paris. Un vol. in-8 : 6 fr.

PERSONNE ne peut nier que le culte de S. Joseph, si merveilleusement développé au sein de l'Église dans les deux derniers siècles, ne réponde à une loi de la Providence. Ce culte est-il arrivé à son apogée de développement ? D'aucuns ne le pensent pas, et croyant trouver dans le concert unanime de louanges que l'épiscopat catholique et que le peuple fidèle paient au père nourricier de Jésus, ainsi que dans les vœux émis au sein même de l'épiscopat et des ordres religieux de voir ce culte rehaussé davantage, des motifs plausibles de solliciter une augmentation de culte, ont appelé la théologie à leur aide et tâché d'appuyer sur des bases dogmatiques la justesse de leurs demandes ou de leurs revendications. On demandait notamment que S. Joseph fût honoré d'un culte de protodulie et que son nom fût inscrit au *Confiteor* et dans les trois oraisons de la Messe après celui de la sainte Vierge. Le Saint-Siège n'a pas cru devoir faire droit à ces demandes. M. Mariani, l'auteur bien connu de plusieurs travaux latins sur la dignité de S. Joseph et sur l'accroissement désirable de

Digitized by Google

son culte, vient de publier un nouvel ouvrage, qui ne le cède pas aux précédents par l'ardeur de sa dévotion envers S. Joseph et par l'abondance des témoignages invoqués pour relever l'excellence du Saint. L'ouvrage se divise en deux parties : primauté de saint Joseph d'après l'épiscopat, primauté de saint Joseph d'après la théologie. Cette seconde partie est la plus importante : l'auteur y pèse la véritable portée des titres de S. Joseph comme père nourricier de Jésus et époux de Marie, puis examine si le ministère du Saint est dans l'ordre hypostatique, étudie sa dignité et sa sainteté et conclut par un aperçu sur le culte de S. Joseph, tel qu'il est, tel qu'il pourrait être. Toutefois, après la réponse négative de la S. C. des Rites, on peut se demander s'il est opportun de poser de nouveau à présent la question de l'amplification du culte du Saint. Quoi qu'il en soit, on saura gré à l'auteur d'avoir heureusement groupé de nombreux matériaux sur la nature du culte de S. Joseph et de les avoir réunis en une bonne synthèse théologique.

L'action sociale de l'Église. Essai historique par A. RASTOUL. Paris, Delhomme, 1897, 384 pp. gr. in-8°. Prix : fr. 4,00.

TRACER l'état de la société antique avant la venue du Christ, ses grandeurs et ses abaissements, montrer la nécessité de la Rédemption par le Christ, esquisser l'action sociale de l'Église, héritière et continuatrice de l'œuvre du Christ, suivre à travers les siècles les transformations subies par l'humanité sous l'action de l'Église, et le développement parallèle de la civilisation chrétienne, tel est le but poursuivi par l'auteur. C'est un tableau d'ensemble, un travail d'apologétique. Peut-être regrettera-t-on un certain manque d'équilibre entre les différentes parties de l'ouvrage, certaines assertions un peu trop générales, quelques lacunes dans l'exposé des faits. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage, qui s'adresse plus particulièrement à la jeunesse, formera une lecture aussi instructive qu'attachante.

Le sacrifice et le beau, par l'abbé BUATHIER. Paris, Delhomme, 1897, 72 pp. in-8°. Prix : fr. 0,75.

QUESTION complexe que celle du beau, question délicate que celle de ses rapports avec la Rédemption ! L'auteur en a fait l'application à Dieu, au Christ, à Marie ; ce qu'il en dit sera lu avec fruit par tous ceux qui aspirent à traduire dans les arts les traits sublimes du Fils de Dieu et de sa Mère.

Le Livre de la jeunesse catholique par un aumônier de lycée, Avignon, Aubanel, 1897, un joli volume in-18 de 208 pages. Prix : 1 fr.

PETIT manuel destiné à la jeunesse catholique, à laquelle il rappellera la convenance et l'excellence des prières catholiques usuelles, des principales pratiques chrétiennes et l'esprit des principales fêtes de

Digitized by Google

l'Église, qu'il fortifiera dans ses principes religieux et éclairera en lui présentant une démonstration sommaire de la foi catholique et en lui faisant connaître la véritable nature de nos croyances. Ce n'est pas un manuel de piété, ce n'est pas un cours de religion : ce petit volume participe des deux par son but, qui est de nourrir la piété et d'éclairer l'intelligence du croyant.

Die Apocalypse oder die Offenbarung des heiligen Apostels Johannes in Form einer Paraphrase, erläutert von LANGER, Pfarrer. Trier, Paulinus-Druckerei, 147 pp. in-8°.

L'AUTEUR de cette glose de l'Apocalypse, tout en admettant que ce livre est plein de mystères, croit que le voile de ces mystères peut-être soulevé,si on veut l'interpréter d'après la langue du livre et de la Bible, si l'on tient compte du plan, et de cette idée que le prophète voit tous les temps et que le développement de l'Église y est caractérisé plutôt que peint. Ce travail, fruit d'une étude attentive, est très concis, mais solide.

Joannis Wilmii de pastoratu Kempensi liber. Edidit Prof. Dr GERARDUS TERWELP (Wissenschafftliche Beilage zu dem Programm des Kœn. Gymnasium Thomœum zu Kempen (Rhein) 1896-1897, LXXXV pp. in-8°.

L'AUTEUR de cet opuscule, Jean Wilmius, né à Kempen vers 1584, ordonné prêtre en 1608, devint vicaire à Kempen en 1612, remplit diverses missions dans le diocèse, et mourut le 23 avril 1655. Il est auteur de divers travaux historiques, entr'autres, de l'*histoire de la cure de Kempen*, éditée par le Dr Terwelp. Comme cette cure dépendait de l'abbaye de Gladbach, cet opuscule intéresse aussi l'histoire monastique. A noter (p. LIV) l'existence d'une chapellenie de St-Joseph dès les premières années du XVIe siècle.

Louise ANZOLETTI. — *La croyance au surnaturel et son influence sur le progrès social. Essai historique et religieux.* Traduit de l'Italien par Mme Louise VISMARA. Avec l'approbation de l'auteur, sur la seconde édition, revue et augmentée. Paris, Delhomme et Briguet, 1896, XXVII-416 pp. in-8°. Prix, 3,50 frs.

Les religieuses dominicaines de Béthanie, tiers-ordre de Saint-Dominique et l'œuvre des réhabilitées, par le P. Vincent-Marie VAN CALOEN, des Frères-Prêcheurs. Louvain, Charpentier, 1897, 24 pp. in-8°.

L'AUTEUR de cet opuscule appelle l'attention du public belge sur l'œuvre si hautement moralisatrice fondée en 1866 par un de ses confrères, le P. Lataste. Les Dominicaines de Béthanie se vouent à la réhabilitation de la femme déchue. Les pages que le P. van Caloen consacre à cet institut méritent d'être lues ; puissent-elles faire germer de nobles sacrifices.

Digitized by Google

LA CONGRÉGATION BÉNÉDICTINE

DE LA PRÉSENTATION NOTRE-DAME.

(FIN.)

§ 6. Suppression de la congrégation. — Ses résultats.

La réunion de l'abbaye de Saint-Ghislain avait donné un nouveau relief à la congrégation belge, et prouvé une fois de plus l'intérêt que lui portait la cour et la faveur dont elle jouissait auprès des autorités ecclésiastiques. On pouvait dès lors supposer qu'elle ne se limiterait pas à quatre monastères, mais qu'on tâcherait de lui affilier successivement d'autres monastères soumis aux ordinaires. L'abbaye de Vlierbeck se trouvait alors dans une situation fort peu brillante. Une lettre du prieur D. Benoît Maillart, adressée à l'abbé de Saint-Trond, D. Hubert de Sutendael, le 4 mai 1643, réclame une intervention énergique des supérieurs de la congrégation de Bursfeld, faute de quoi, dit-il, il craint qu'on n'introduise la réforme de Lorraine (1).Le président de Bursfeld s'empressa de faire droit à cette demande de l'abbé de Saint-Trond et fit faire la visite canonique de Vlierbeck par les abbés de Luxembourg et de Saint-Trond (2). A défaut de cette démarche, il est fort probable que Vlierbeck eût été démembré de la congrégation de Bursfeld, comme Afflighem l'avait été autrefois.

La congrégation des monastères réformés tint régulièrement ses chapitres annuels. Une lacune du manuscrit de Grammont ne permet pas de dire où se tinrent ceux de 1644 et de 1645. Ce dernier fixa le noviciat à Saint-Ghislain sous la direction de Dom Martin Gouffart (3) et s'occupa tout particulièrement de la révision des Constitutions (4), mais sans vouloir modifier en rien la substance des déclarations de la congrégation de Saint-Vannes imprimées à Toul en 1625, comme d'aucuns le prétendirent plus tard, sous le

1. Lettre originale dans la Correspondance de l'abbé Léonard Colchon de Seligenstadt, au Séminaire épiscopal de Mayence.
2. Lettre de l'abbé de Saint-Trond du 5 novembre 1643 (même dépôt).
3. Journal de D. Gouffart.
4. *Quæstio de carnium esu*, 309, 414 sqq.

Digitized by Google

faux prétexte qu'elles avaient été condamnées par le Saint-Siège (1).

Le chapitre de 1646 se tint au refuge de l'abbé de Saint-Ghislain à Mons (2). Dom Gouffart, récemment nommé à la prélature de Broqueroie, y fut élu visiteur «nonobstant que je ne fus que novice», dit-il, mais la raison est que personne n'ambitionnait guère cette charge (3). Celui de 1647, tenu à Saint-Denis, fixa les cours de théologie à Afflighem sous D. Robert Estrix et à Saint-Denis, celui de philosophie à Grammont sous D. Quentin Du Ray, et le noviciat à Saint-Ghislain sous Dom Simon Guillemot (4). Le chapitre de 1648, tenu à Saint-Adrien, maintint les mêmes arrangements, sauf que D. Maur Duvivier remplaça D. Guillemot (5). Le journal de l'abbé de Broqueroie nous apprend qu'il fit la visite canonique le 2 septembre à Saint-Adrien, le 16 octobre à Afflighem et le 25 janvier 1649 à Saint-Ghislain. Lors du chapitre de 1649, tenu au mois de mai à Afflighem, on adopta le *Rituale monasticum* imprimé l'année précédente à Paris, et l'on décida que les deux cours de théologie seraient maintenus à Afflighem et à Saint-Denis, que la philosophie serait donnée à Saint-Ghislain et que le noviciat se ferait à Afflighem sous la conduite de D. Odon Cambier (6). Ces dispositions furent maintenues dans le chapitre de 1650, tenu à Saint-Ghislain, pendant lequel l'abbé de ce dernier monastère fut nommé visiteur et dans celui de 1651, tenu à Saint-Denis (7). Celui de 1652, tenu à Saint-Adrien, transporta le premier cours de théologie à Saint-Denis et plaça le second et le noviciat à Afflighem (8). Celui de 1653, réuni à Afflighem, maintint l'abbé de Saint-Ghislain dans la charge de visiteur, transporta le second cours de théologie à Saint-Adrien et le noviciat à Saint-Ghislain (9).

Une question malheureuse avait été soulevée dans ce chapitre. Un député de la communauté d'Afflighem, d'accord avec les députés des trois autres maisons, demanda qu'on leur accordât un vote décisif dans les résolutions du chapitre et que les abbés fussent soumis au chef de la visite canonique ainsi qu'à ses ordonnances. Les abbés de Saint-Denis et de Saint-Ghislain refusèrent d'accéder à

1. *Ib.*, 320. Voir sur ce point une lettre de Dom Calmet adressée le 20 mai 1750 à l'archevêque de Malines, ap. D. Fangé, *Vie de D. Calmet*, pp. 134-137.
2. D. Baudry, p. 106 ; Poncelet, 121.
3. Journal, à la date du 20 juin 1646.
4. MS. de Grammont, pp. 40-43.
5. *Ib.*, 44, 47.
6. MS. de Grammont, pp. 48-49.
7. *Ib.*, 50-54
8. *Ib.*, 54-56.
9. *Ib.*, 56-57.

Digitized by Google

ces demandes, comme contraires au concordat de 1628 (1). Un des abbés en informa l'archevêque de Malines qui ordonna d'exclure les députés du vote pour la nomination des visiteurs. Il alla même plus loin, et exigea que le député de la communauté d'Afflighem, délégué au chapitre de 1654, ne pourrait s'y rendre qu'après avoir promis formellement d'observer exactement le concordat. Ce religieux refusa de se rendre à cette injonction et de prendre part au chapitre convoqué à l'abbaye de Saint-Ghislain. Le prélat de Saint-Adrien n'y parut point, et comme l'abbé de Saint-Denis et le prévôt d'Afflighem, venus à Saint-Ghislain pour le jour fixé, remarquaient que bon nombre de religieux voulaient maintenir l'usage d'élire les visiteurs, autorisé précédemment par les prélats, ils convinrent de s'en rapporter à la décision des archevêques de Cambrai et de Malines (2).

Il est fort difficile de savoir exactement à qui revient la faute de la dissolution de la congrégation, qui suivit le chapitre de 1654. L'auteur des Annales de Saint-Denis dit qu'après le chapitre de 1653, un des abbés voyant de mauvais œil que l'abbé de Saint-Ghislain avait été continué pour la troisième fois dans sa charge de visiteur, alla se plaindre à l'archevêque de Malines, qui refusa d'admettre ce visiteur à Afflighem et en nomma un autre (3). L'absence de l'abbé de Grammont au chapitre de 1654 laisse supposer qu'il s'agit de ce prélat placé sous la direction de l'archevêque de Malines.

D'un autre côté Dom Gouffart accuse l'abbé de Saint-Ghislain de n'avoir pas voulu s'en tenir au concordat (4). En quoi et comment, c'est ce qu'il n'est pas possible de savoir. Dom Baudry accuse les prélats eux-mêmes « qui, prétendant avoir le pouvoir et l'authorité du souverain de gouverner leur maison indépendamment les uns des autres, ne voulurent plus se soumettre aux règlements des visiteurs (5) ». Il semble bien qu'une bonne part de ce reproche revient à l'abbé de Broqueroie. Un religieux de ce monastère, Dom Walbert du Verbois, l'avoue dans l'apologie qu'il composa en faveur du maintien de la congrégation : « L'abbé de notre monastère, dit-il, était d'avis de rayer de nos constitutions tout ce qui ne lui paraissait pas lui convenir. Il avait donc proposé au chapitre général ces constitutions

1. *Quæstio*, p. 308.
2. *Apologia R. D. Estrix*, p. 17, appendice II à *Quæstio de carnium esu*, cf. *Quæstio*, p. 374.
3. *Annales S. Dion.*, p. 630.
4. Journal, 28 avril 1654.
5. Baudry, p. 106; Poncelet, 121.

Digitized by Google

mutilées et les avait soumises à l'approbation de l'archevêque de Cambrai. Pour l'empêcher de faire aboutir ce projet, on lui fit remarquer au moment opportun et avec toute la charité voulue, que même dans la supposition où ces constitutions ne différaient pas substantiellement des anciennes, il n'était pas opportun de les recevoir dans tous les monastères, il n'y avait qu'une voix pour dire : restons-en aux constitutions jurées par tous. On lui représenta le trouble qu'une telle mesure allait susciter dans la communauté, du moment que le supérieur lui-même ébranlait l'autorité de constitutions admises et reconnues sous la foi du serment. Cette démarche n'eut aucun succès (1). » L'archevêque de Cambrai refusa d'approuver les changements proposés (2), dans la crainte de voir rompre l'union des monastères. Dom Gouffart rejetait donc l'autorité des visiteurs et entendait garder son indépendance (3).

Ces regrettables dispositions de l'abbé de Broqueroie en perpétuant le désordre au sein de la congrégation (4), arrêtaient le cours des chapitres et des visites canoniques. Or celles-ci sont établies pour corriger les abus « *tam in capite quam in membris* » : si l'abbé Gouffart les refusait, comment pouvait-il encore maintenir la réforme dans son monastère ? Peut-être par l'autorité et par la terreur, mais ce système ne produirait qu'une contrainte extérieure sur les corps, les âmes voulant être régies par l'amour (5). Un religieux de Saint-Denis en avait appelé à l'archevêque de Cambrai, et l'avait prié de rétablir la paix entre les deux abbés soumis à son autorité (6). Malheureusement l'archevêque de Malines était mort sur ces entrefaites. Le successeur de Mgr Boonen, Mgr Creusen, fit la visite d'Afflighem en août 1658 et réclama l'observation de la réforme. Le 3 mai 1666, il convoqua les abbés de l'union à un chapitre qui devait se tenir à Afflighem. Quelques religieux de Saint-Adrien ayant refusé de s'y rendre, le vicaire-général de l'archevêque, Aimé de Coriache, ne put que prendre l'avis des moines d'Afflighem le 15 mai suivant (7). Cependant l'on ne se décourageait pas à Saint-Denis. Le religieux

1. Apologie D. Walb. du Verbois, p. 43, Append. III à *Quæstio de carnium esu*, p. 43. Cette lettre est du 25 juin 1654.

2. Semaine sainte de 1655, *ib.*, p. 44.

3. Une chronique flamande de l'abbaye de Saint-Adrien de Grammont, de la fondation à l'année 1695 (Archives de l'État à Gand, MS. 217, ff. 46-47), rappelle que la Congrégation dura jusqu'en 1652 ou 1653 « als wanneer den abt van St Denys Martinus Gouffart segde dat hy wys ghenoech was om syne abdye te regeren, en dat een andere de syne oock konde regeren, en alsoo syn dese Jaehrlyeencomminghe, ofte capittels van abten achter ghebleven, elck jeder van den abten syne abdye regerende, independent van den anderen ».

4. Discordiam, quæ potissimum ab ipso abbate pendebat, dit Walbert du Verbois, p. 34.

5. Walbert du Verbois, l. c.

6. *Ib.*, p. 35.

7. *Quæstio de carnium esu*, p. 359.

Digitized by Google

dont il a été parlé plus haut, et qui semble n'être que D. Walbert du Verbois, avait écrit à Rome et obtenu un mandat apostolique adressé à l'internonce Rospigliosi en faveur de l'union. L'internonce se disposait à visiter les différents monastères réformés, lorsqu'il fut rappelé à Rome pour y être élevé au cardinalat. Ce contretemps n'arrêta pas l'ardeur de notre moine. Il écrivit de nouveau à Rome, mais le cardinal lui fit comprendre que pour réussir il fallait remettre l'affaire aux mains d'un des prélats de l'union (1).

Les religieux de la congrégation belge, lors de leur profession, prêtaient le serment de ne jamais rien faire contre la réforme et l'observance des constitutions de la congrégation de Saint-Vanne, imprimées à Toul en 1625. Celles-ci prescrivaient l'abstinence perpétuelle. Elles étaient restées en vigueur dans les quatre monastères belges même après la rupture de l'union. Cependant en 1665 les moines d'Afflighem avaient sollicité la dispense de l'abstinence, et l'archevêque Creusen la leur avait accordée (2), mais éclairé par les avis du P. Jacques van Caloen, S. J. (2 septembre 1665) et du P. Chrétien Lupus (23 juillet 1666), l'archevêque révoqua la dispense (3). Les moines d'Afflighem revinrent à la charge en septembre 1667 ; le vicaire-général Coriache consulta les prélats réformés qui se déclarèrent tous tenus à l'abstinence, et requit le prévôt de rappeler aux religieux le serment de leur profession et les pria de ne point se séparer sur un point aussi important des autres monastères de leur congrégation (4). Même réponse négative donnée en 1671 par la faculté de théologie de Louvain à une demande du même genre, adressée par les religieux du prieuré de Wavre (5).

Cependant les religieux des quatre monastères réformés continuaient de faire profession sur les constitutions de 1625 et prêtaient toujours le serment de ne rien faire ou attenter contre la réforme et de passer à un autre monastère de la réforme dès que les supérieurs le désiraient. Celle-ci continuait-elle ses effets ? L'union existait-elle encore de droit ? On pouvait en douter. Cette obligation de passer à un autre monastère avait-elle encore force de loi après la rupture de fait de l'union ? Cette promesse n'était-elle pas directement contre le vœu de stabilité, prescrit par St Benoît ? La réforme avait-elle été approuvée par le Saint-Siège ? Une consultation soumise au P. Chrétien Lupus et à deux autres théologiens de Lou-

1. *Apologia*, p. 35.
2. *Quæstio*, p. 203.
3. *Ib.*, 203; appendice, p. 55-58.
4. *Quæstio*, p. 203.
5. *Ib.*, 203-204.

Digitized by Google

vain, approuvée par le P. Jean-Antoine d'Aubermont, de l'ordre des Dominicains, et datée du 1 mars 1675, déclarait que l'union ayant cessé de fait, ses effets avaient cessé par le fait même (1). Toutefois le P. Lupus, mieux instruit de l'état de la question par Dom Robert Estrix, d'Afflighem, crut devoir modifier quelque peu ses conclusions au mois de novembre de la même année (2). D. Estrix lui-même prit la plume pour réfuter les assertions émises par la consultation et prouver que le serment ajouté à la profession avait encore force de loi pour les religieux des monastères réformés (3).

Dom Walbert du Verbois ne s'en tint pas là, car il s'agissait de l'existence même de la congrégation belge. Il en écrivit donc l'apologie, à la demande de D. Hubert Meurant, abbé de Saint-Adrien de Grammont, et l'adressa à l'archevêque de Malines (4). Esquissant à grands traits l'histoire de la congrégation belge, il montra la nécessité de sa restauration. L'interruption des chapitres et des visites ne pouvait être une cause de solution de continuité, puisqu'en 1654 et en 1655 on avait réclamé auprès de l'archevêque de Cambrai, et qu'en 1666 l'internonce Rospigliosi avait été chargé de s'en occuper. Les raisons alléguées par le P. Lupus sur le vœu de stabilité et le prétendu silence du Saint-Siège ne pouvaient être invoquées en cette circonstance (5). Il faisait donc appel à la bienveillance de l'archevêque et annonçait qu'aussitôt après la nomination d'un nouvel abbé à Saint-Denis, il travaillerait publiquement à la restauration des chapitres et des visites. En effet, dès 1680, D. Walbert adressa un mémoire au successeur de l'internonce Rospigliosi sur les causes du schisme et les remèdes possibles, du consentement et avec l'approbation de l'abbé de Saint-Denis (6). Malheureusement ses efforts ne furent pas couronnés de succès. Si les abbayes de Saint-Denis et de Saint-Ghislain maintenaient fermement l'observance lorraine, le monastère d'Afflighem la faisait fléchir sur le chapitre de l'abstinence.

Le 13 septembre 1690, l'archevêque de Malines dispensa les moines d'Afflighem de l'abstinence, mais à titre provisoire (7). Ce relâchement excita un vif mécontentement dans les trois autres

1. *Quæstio*, appendice, pp. 8-11. Cette consultation avait été demandée par un moine d'Afflighem, D. Hubert, envoyé par l'archevêque de Malines à Saint-Denis (*ib.*, p. 31).
2. *Ib.*, 11-12.
3. *Quæstio*, appendice, pp. 12-28.
4. Exemplaires MSS. dans MS. 21477 de Bruxelles et 302 de Mons, et dans farde 185 des Archives de Saint-Adrien de Grammont à Gand ; imprimé dans le *Quæstio de carnium esu*, appendice, pp. 31-48.
5. Cette apologie est du 31 juillet 1675.
6. *Quæstio*, pp. 372, 409.
7. *Quæstio*, p. 283.

Digitized by Google

monastères réformés,et D. Walbert duVerbois se fit l'interprète des sentiments communs auprès de l'archevêque de Malines (1). Cette dispense fut révoquée en 1700, mais deux ans après, les religieux d'Afflighem reprirent l'usage de la viande. Le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, toléra quelque temps cet usage, dans la persuasion où il était, disait-il, que Rome n'avait pas approuvé la réforme introduite dans son abbaye. Plus tard, sur les remontrances qui lui furent adressées par quelques religieux, il se rendit un compte plus exact de la nature de la profession des moines d'Afflighem ; il eut quelques scrupules et prit conseil de théologiens de Louvain qui se prononcèrent pour le rétablissement de l'abstinence. De leur côté, les religieux demandèrent une consultation au docteur Noel Dubois, de Louvain, qui déclara l'union de 1628 nulle de droit et de fait, puisque les constitutions de 1625 n'avaient pas été approuvées par le Saint-Siège ; d'ailleurs l'abstinence entraînait beaucoup de désagréments, à cause du nombre des religieux malades obligés de se rendre à l'infirmerie. En outre, puisque la congrégation belge n'avait pas été approuvée par le Saint-Siège, les moines ne pouvaient être contraints à l'abstinence (15 janvier 1749) (2).

Le cardinal d'Alsace fit appel à la science de Dom Calmet. Le pieux abbé de Senones lui répondit, le 20 mai 1750, que les constitutions de Saint-Vanne, réimprimées en 1640 et en 1674, étaient en substance les mêmes que celles de 1625, lesquelles n'avaient jamais été condamnées par Rome, partant, que les religieux d'Afflighem, qui avaient embrassé la réforme de Saint-Vanne et les constitutions de 1625, étaient obligés d'observer l'abstinence de la viande, surtout depuis que la cause pour laquelle ils en avaient été dispensés avait cessé (3).

La consultation de Noel Dubois, obtenue à la demande du prévôt d'Afflighem, fut loin de calmer les doutes de l'archevêque de Malines. Il vint lui-même à Louvain et soumit le cas à plusieurs théologiens. Ceux-ci déclarèrent les religieux obligés à l'abstinence en vertu de leur profession ; les causes de la dispense n'existant plus, disaient-ils, l'archevêque ne pouvait la prolonger indéfiniment et sans motifs (10 mars 1749) (4). A la suite de cette décision signée par les professeurs Guyaux, De Laittres, Lelivelt, P. Naugis, G. Hayen et approuvée par d'autres théologiens, H. Stevart, J. P. Fop-

1. *Ib.*, Appendice, pp. 49-50.
2. *Quæstio de carnium esu*, præf., p. IV ; appendice, pp. 60 65.
3. *Ib.*, pp. 320-321 ; cf. *Vie du T. R. P. D. Augustin Calmet, abbé de Senones*, par Dom Fangé, Senones, Pariset, 1762, pp. 134-137.
4. *Quæstio*, præf., p. XI.

Digitized by Google

pens, Holvoet, Dens, de Laet et le P. Arnold Corstens (1), l'archevêque révoqua la dispense et urgea l'observance de la règle et des constitutions le 2 avril 1749 (2).

Cette révocation fournit à Noel Dubois l'occasion de publier sa consultation (3). J. Guyaux, de son côté, publia son importante consultation en faveur des mesures prises par l'archevêque pour le rétablissement de l'abstinence (4). Cependant quelques mois plus tard, les religieux d'Afflighem obtenaient du pape Benoît XIV de pouvoir faire gras, en dehors des jours de jeûne et de l'avent, et des mercredis, vendredis et samedis de chaque semaine (19 février 1752) (5).

L'abbaye de Saint-Adrien de Grammont avait accepté cette mitigation dans les premières années du XVIIe siècle. Dom Martène et Dom Durand, qui la visitèrent, rapportent que dans les derniers temps elle s'était relâchée de l'abstinence (6). Celle de Saint-Ghislain, où Dom Baudry s'estimait heureux en 1751 de voir la réforme si vaillamment maintenue, obtint de Clément XIV, le 20 juillet 1773, la suppression de l'abstinence rigoureuse et le retour aux usages de la congrégation de Bursfeld (7). L'abbaye de Saint-Denis, qui se déclarait encore en 1739 faire partie de la Congrégation « *B. M. in Belgio* » (8), semble avoir gardé jusqu'à la fin les observances introduites par les abbés de Buzegnies et Vincq. Le procès-verbal de l'élection abbatiale de 1773 loue la discipline du monastère où règne, y dit-on, une « réforme de rigide observance ». Ce n'est qu'en 1794, à la suite des absences multipliées de l'abbé, membre des

1. *Ib.*, Appendice, pp. 65-72.

2. *Ib.*, pp. 72-74.

3. *Consultatio monastico-theologica de carnium esu ad mentem angelici doctoris S. Thomae Aquinatis et divi Bernardi doctoris melliflui opera et studio quorumdam academiæ Lovaniensis theologorum digesta ad usum et ampliorem informationem religiosorum monasterii SS. Petri et Pauli ordinis S. Benedicti in ducatu Brabantiæ.* Cette consultation de 67 pp. gr. in-8° porte la date du 30 mai 1749. Il s'en trouve deux exemplaires à la Bibliothèque de Bruxelles (Van Hulthem n°s 1256 et 3465). — Il y eut trois éditions de ce factum, la première in-4° ; les deux autres in-8°, *auctior et accuratior*, d'abord avec suscription des consulteurs sans approbation, puis sans suscription, mais avec approbation ou censure de Noel Dubois lui-même (*Quæstio*, p. XII).

4. *Quæstio monastico-theologica de carnium esu resoluta ad mentem Doctoris melliflui divi Bernardi et angelici doctoris S. Thomae Aquinatis; animadversionibus in Consultationem monastico-theologicam de carnium esu elucidata in usum et ampliorem informationem religiosorum reformatorum ordinis S. Benedicti monasterii SS. Petri et Pauli in ducatu Brabantiæ*, opera ac studio quorumdam qui *eos diligunt in veritate theologorum academiæ Lovaniensis.* Lovanii, typis Martini van Overbeke, s. d. L'approbation du censeur des livres est du 7 juillet 1751, XXII-454-77, pp. 4° (Bibl. de Maredsous).

5. Ce bref se trouve dans le ms. 7042 de la Bibl. royale de Bruxelles.

6. *Voyage litt. de deux Bénédictins*, 1717, 2e partie, p. 208.

7. Chartrier de Saint-Ghislain, aux Archives de l'Etat ; Mons à Poncelet, p. 116, note 1.

8. Lettre mortuaire de l'abbé D. Paul Fasseau (Fonds de St-Denis, Reg. 1937, p. 9, aux Archives de l'Etat à Mons).

Digitized by Google

États de Hainaut, que l'on constate un certain affaiblissement dans la régularité, contre lequel l'abbé dut réagir (1).

Quoi qu'il en soit de cette mitigation, les abbayes réformées des Pays-Bas gardèrent jusqu'à la fin une bonne réputation de discipline. L'introduction des observances de Lorraine, en y ramenant une parfaite régularité, y développa l'esprit de prière et de travail. Les études y furent florissantes. L'abbaye de Saint-Denis peut citer ses abbés Vincq et Gouffart, et, parmi les moines écrivains, D. Benoît Rateau, D. Gérard Sacré, Dom Placide Dardenne, Dom Walbert du Verbois (2) ; celle de Saint-Ghislain Dom Simon Guillemot, D. Pierre Baudry, D. Augustin Durot (3). Afflighem posséda des hommes de valeur, tels que Hubert Phalesius, auteur d'une chronique manuscrite d'Afflighem et d'une concordance de la Bible, le prévôt Benoît Haeften, connu par ses travaux sur la règle de S. Benoît et ses ouvrages ascétiques, Odon Cambier, auteur d'une histoire d'Afflighem et des *Scholae benedictinae*, correspondant assidu des bénédictins de Saint-Germain des Prés (4), et plus tard l'infatigable D. Bède Regaus, dont les travaux sur l'histoire d'Afflighem, jadis loués par Dom Berthod (5), sont précieusement conservés et soigneusement soustraits à tout regard étranger.

L'abbaye de Saint-Adrien de Grammont ouvrit en 1629 un collège d'humanités, où enseignèrent D. Odon Cambier et D. Quentin du Ray (6) et qui subsista jusqu'à la suppression du monastère. Les religieux d'Afflighem, eux aussi, avaient érigé un collège à Wavre, mais ils n'avaient pas tardé à le supprimer (7).

L'impression produite aux Pays-Bas par l'introduction de la réforme de Lorraine se traduisit bientôt dans plusieurs monastères par de sérieuses aspirations vers ce genre de vie. Nous avons parlé du retentissement qu'elle eut à Saint-Pierre de Gand et à Saint-Bertin. Trois religieux de Saint-Gérard, au diocèse de Namur, embrassèrent cette observance à Saint-Denis (8), tandis que l'abbaye de Saint-Vaast voyait deux de ses religieux, D. Vaast Guérard se retirer à Broqueroie (9) et D. Noël Teneur à Saint-Adrien (10), et

1. Archives du Royaume. Conseil privé, carton 1463.
2. Sur ces personnages, voir *Monasticon belge*, I, 240-241.
3. Ib., 267-268.
4. *Messager des fidèles, Revue bénédictine*, t. VI (1889), pp. 544-546.
5. *Voyage littéraire*, ap. *Messager des sciences historiques*, 1838.
6. Cf. *Revue bénédictine*, 1892, pp. 517-522.
7. D. Gouffart dit dans son Journal (2 janvier 1662). « Nous avons nouvelles que les religieux d'Afflighem ont quitté leur collège qu'ils avaient érigé à Wavre, dont ils ont été fort blâmés ».
8. *Monasticon belge*, I, 240, note 2.
9. Archives du Royaume, Cart. et MSS. 780, f. 7.
10. MS. 216 de Grammont, f. 220 ; cf. *Rhetorum collegii S. Adriani*, pp. 370-372.

Digitized by Google

que plusieurs novices de Saint-Bertin embrassaient à Saint-Denis l'observance qu'ils ne pouvaient pas suivre dans leur monastère (1).

La congrégation belge exerça une heureuse influence sur les monastères de Bénédictines, dont elle prit en quelque sorte la direction spirituelle. Nous la voyons en rapport à Grammont, avec celles d'Hunneghem dirigées par les moines de Saint-Adrien, à Mons, où ceux de Broqueroie pouvaient facilement se rendre, à Poperinghe, dont la vénérable prieure, la Mère Jeanne de Saint-Matthieu, était la fille spirituelle de Dom Gouffart (2), à Ghislenghien, où l'abbé de Broqueroie envoya pendant deux mois deux de ses religieux pour y enseigner l'office bénédictin, en remplacement de l'office cistercien qu'on y suivait depuis la réforme introduite au XVe siècle par des cisterciennes de Beaupré (3).

On ne peut assez regretter le trop grand isolement dans lequel vécurent les uns vis-à-vis des autres les monastères de notre pays, soit qu'ils appartinssent aux congrégations de Bursfeld, des Exempts ou de la Présentation de N.-D., soit qu'ils fussent soumis aux ordinaires. Cet éparpillement des forces de l'Ordre paralysa leur action. Chaque monastère vivait pour lui, content de sa modeste sphère d'action. L'initiative faisait trop souvent défaut ou n'aboutissait que difficilement à cause de la surveillance très étroite que le gouvernement exerçait sur les monastères. Il n'y eut pas d'action commune pour les études comme en France, et l'élan qui portait les abbayes du Sud de l'Allemagne à consacrer leurs forces à l'enseignement secondaire et supérieur fit ici totalement défaut. Il y eut des moines instruits, pieux et zélés, qui purent exercer une heureuse influence autour d'eux ; les monastères, comme tels, n'obtinrent pas celle à laquelle ils avaient le droit de prétendre. Le défaut d'activité et de productivité extérieures en fut la cause. Ils restèrent des centres de prière et de pénitence ; ils répandirent les bienfaits de la charité autour d'eux ; à ce titre ils avaient encore droit à la reconnaissance du peuple chrétien.

D. Ursmer BERLIÈRE.

1. Journa de D. Gouffart, 1644 et 1647.
2. *Monasticon belge*, I, 241.
3. *Ib.*, 321.

Digitized by Google

LE CARDINAL SANFELICE.

(FIN.)

De Camaldoli au Pianto.

C'ÉTAIT en mars 1896.

Le *Hohenzollern* mouillait dans la baie de Naples.

Ne pouvant cette fois aller jusqu'à Rome et visiter en personne le Souverain-Pontife, Guillaume II voulut du moins profiter de son passage par Naples pour y faire la connaissance du prélat si célèbre au loin par la renommée de sa charité et de son zèle.

Mais où le rencontrer? Au dôme, à l'archevêché? C'était difficile. Le cardinal Sanfelice ne pouvait pas davantage se rendre le premier à bord du yacht impérial. On convint d'un rendez-vous au couvent des Camaldules, dans ce site auquel la nature et la religion donnent un double charme. En sa qualité de pasteur et de moine, le prince de l'Église y serait chez lui; le monarque s'y rendrait en touriste.

Une première fois le mauvais temps contraria le projet; la rencontre fut remise au vendredi 30 mars dans l'après-midi. La matinée de ce jour fut magnifique. Mais un de ces orages subits qui méritent à *Marzo* le nom de *matto* et *pazzo*, opéra dans l'atmosphère une transformation soudaine. Une pluie dense et froide se mit à tomber.

Il était trop tard pour modifier encore les dispositions prises de part et d'autre. Le cardinal, le premier, partit pour l'ermitage, afin d'y attendre les augustes visiteurs, si toutefois ils affrontaient l'ascension déjà fatigante en temps ordinaire,puisqu'à partir de Nazareth la route cesse d'être carrossable.

Il ne se trompait pas. A pied, sous la pluie, l'empereur arriva avec sa suite. «Majesté, dit, l'archevêque, en l'accueillant à la porte de l'*Eremo*, combien je regrette de vous voir gravir ce seuil par un temps si affreux. — Éminence, reprit le monarque, j'avais donné ma parole. Et puis, pour avoir le bonheur de me rencontrer avec vous, j'affronterais bien d'autres bourrasques. »

Ces paroles charmantes, dites avec une cordialité réciproque, ouvrirent l'entretien, qui devient bientôt amical et intime.

Digitized by Google

Guillaume II, enlevant le manteau jeté sur ses épaules, serra la main du cardinal et lui offrit son portrait. Puis il lui présenta l'impératrice, et sa suite : le prince et la princesse Henri, et le comte de Bülow, ambassadeur d'Allemagne à Rome.

L'archevêque, avec une amabilité toute naturelle, fit les honneurs de l'ermitage. Arrivés dans le grand salon du monastère, les augustes hôtes s'y entretinrent longuement avec le prince de l'Église. Le cardinal, paternel et affable, se tenait au milieu, ayant l'empereur à sa droite et l'impératrice à sa gauche.

Les blancs moines Camaldules devaient être aussi de la fête. Sans eux le cadre eût manqué de couleur locale. Ils entrèrent dans la salle, et dans un appareil rustique, offrirent une *frittata* et du vin aux illustres visiteurs. Je signale ce tableau aux artistes en quête d'une scène intime de l'histoire contemporaine. En trouveront-ils aisément de plus pittoresque et de plus suggestive ?

L'empereur ayant appris que le cardinal se rendait souvent à l'*Eremo* et s'y était choisi une cellule, voulut voir celle-ci. En y entrant, ses yeux tombèrent sur une photographie de l'archevêque portant sa signature. Aussitôt il écrivit son propre nom au-dessous de celui du prélat. L'impératrice en fit autant. Puis on vit l'empereur et le cardinal s'entretenir quelque temps encore, seul à seul, comme deux amis qui se retrouvent après une longue absence.

Mais l'heure avançait, il fallait partir.

Guillaume II, se tournant vers le groupe des moines, leur recommanda de prendre bon soin de la santé de leur pasteur ; et ce disant, il voulut se dépouiller de son manteau pour en recouvrir les épaules du cardinal. Car la soirée était froide : un vent humide et pénétrant soufflait sur la colline des Camaldules.

L'archevêque trahissait-il à ce moment une impression pénible causée par ce retour subit de la température hivernale ? A Naples on dit que ce soir lui fut fatal, et qu'en regagnant son palais, il était un homme frappé.

On était à l'avant-veille du Dimanche des Rameaux. Le cardinal eut la délicate pensée d'envoyer à bord du *Hohenzollern* un faisceau de palmes magnifiques bénites de sa main. Guillaume II fit savoir au prélat qu'il désirait vivement de le revoir avant de quitter la baie enchanteresse.

Ce fut une scène des plus émouvantes. La nouvelle de l'invitation s'était répandue dans la ville. Quand le cardinal quitta le port pour se rendre vers le yacht impérial, il trouva son vapeur environné de nombreuses barques, qui lui firent, au milieu des ovations, une escorte

Digitized by Google

vraiment triomphale. Guillaume II, debout sur le pont du *Hohenzollern*, reçut le cardinal avec la plus grande cordialité. Descendu avec lui dans le salon impérial, « Éminence, lui dit-il en lui montrant les rameaux bénits qui en faisaient le principal ornement, ces palmes m'accompagneront durant tout mon voyage. »

Cette fois encore le monarque et le prélat eurent un long entretien tout intime. L'empereur reconduisit le cardinal jusqu'au bord du yacht et ne se sépara de lui qu'après l'avoir affectueusement serré dans ses bras. Puis, debout sur le pont, il le vit s'éloigner, acclamé, comme à sa venue, par l'escorte improvisée d'un peuple enthousiaste et fier.

La presse européenne s'émut de cette double rencontre. Les susceptibilités, les soupçons, les défiances inspirées par les sentiments religieux ou nationaux se donnèrent carrière. Cette entrevue née du cœur et tournée par le zèle vers les intérêts de la religion, devint aux yeux de certains publicistes moins qu'un événement politique, une intrigue de sacristie et de cour. Guillaume II était venu sonder le candidat germanisant du futur conclave; le cardinal Sanfelice s'était prêté à ce rôle avec trop de complaisance.

« Nous nous sommes compris comme deux frères, et comme tels nous nous sommes entretenus en toute confiance et liberté. Dois-je vous dire que j'ai donné leur part aux intérêts de Dieu et de l'Église?» En ces termes, simples et grands, il me décrivait lui-même, peu de jours après l'événement, le caractère de ces rencontres.

Avant de quitter l'Italie, l'empereur d'Allemagne eut une entrevue à Venise avec le roi Humbert. Peu de semaines plus tard, la permission fut donnée aux catholiques de célébrer en plein air les processions de la Fête-Dieu. L'entretien à l'ermitage des Camaldules et à bord du *Hohenzollern* ne se reconnaît-il pas peut-être à ce fruit? Les intérêts de Dieu et de l'Église n'étaient pas, sous la plume de ce moine, une vaine arrière-pensée d'ambition personnelle. Ces intérêts, c'étaient la religion respectée et protégée dans cette pauvre Italie conduite à l'abîme par la trahison des pouvoirs publics.

Du reste, le cardinal n'avait eu rien de plus empressé que de tenir le Vatican au courant de ses actes et de ses paroles. Tel était toujours son premier souci de fils humblement dévoué. Et s'il souffrait des interprétations mesquines ou malveillantes dont il se voyait l'objet, quelle élévation d'âme ne mettait-il pas à supporter ces épreuves, si dures cependant pour un cœur délicat ?

« Vous voulez quelques détails biographiques et mon portrait? »

Digitized by Google

— m'écrivait-il vers cette époque, en réponse à une demande que je lui avais adressée au nom d'un publiciste allemand : — « Eh bien ! pour les détails, je vous dis qu'il n'y en a point ; car « mes mérites sont les plaies de Jésus-Christ, mon Dieu » *(Merita mea, vulnera Christi Dei mei).* Mes faits personnels, les voici : « les péchés de ma jeunesse, et mes négligences, n'en gardez pas souvenir, Seigneur *(Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris, Domine).* » Mon portrait? C'est Jésus, attaché à la colonne et flagellé *(È Gesù alla colonna flagellato).*

Dans ces paroles d'une expansion si humble, d'une piété si affective, n'y a-t-il pas comme un pressentiment vague du calvaire à gravir bientôt ?

***

Il fut long, ce calvaire, long et angoissant.

Le cardinal Sanfelice était d'une complexion délicate. Dans sa jeunesse il avait eu fort à lutter contre de fréquents assauts de migraine. Il lui était resté de ce mal aigu une prédisposition aux congestions, et une sensibilité nerveuse voisine de la maladie. Le cœur, avec l'âge, souffrait d'oppressions. Le travail et les émotions aidant, la vieillesse devançait les années.

Peu après les fêtes de Pâques, le cardinal éprouva une lassitude générale, un abattement complet des forces. Pris d'angoisse, il se réfugia à Cava, le cher monastère de ses années bénédictines, dans l'espoir que la solitude contemplative des cloîtres, la fraîcheur des bois, le parfum de tant de souvenirs ranimeraient une nature lasse plutôt qu'épuisée. Il y passa de longues semaines, ballotté entre la crainte et l'espoir.

Tant de prières récitées par les orphelins et les pauvres, par tout un peuple, n'auront-elles aucun pouvoir sur les desseins de la Providence ?

Enfin, l'amélioration sembla s'accuser franche et décisive. Avec les forces, l'ardeur revint au vénérable malade. La guérison complète ne lui parut plus que l'œuvre du temps.

Alors le cœur du pasteur déborda en accents d'une tendresse si vive, si touchante, qu'elle semblerait excessive sur les lèvres de tout autre que le cardinal Sanfelice. Il faudrait la citer tout entière, cette lettre adressée par l'archevêque convalescent à son clergé et à son peuple, en la fête du Saint-Rosaire. En voici du moins le début et la fin.

« Convalescent par le bienfait suprême de la Providence divine,

Digitized by Google

de cette grave infirmité qui me contraignit à retirer, non point l'esprit ni le cœur, — oh ! jamais, — mais la main des soucis de la charge pastorale, je ne puis résister davantage à l'ardent désir qui me presse de vous adresser ma parole et d'épancher mon âme dans la vôtre, ô mes fils, et mes frères bien-aimés. Et d'abord, adorant humblement les jugements de Dieu, qui a voulu purifier mon âme, et, suivant le langage de l'Ecclésiastique, la rendre plus sobre par les douleurs de la maladie, je remercie son immense miséricorde d'avoir bien daigné soulager l'acuité de mes souffrances par la ferveur de votre piété, qui s'est répandue pour ainsi dire en mille manières : prières assidues, confiantes, hardies jusqu'à demander un miracle, pieux pèlerinages durant plusieurs jours à notre illustre Patron, abondantes aumônes, et promesses chrétiennes plus précieuses encore. Ajoutez à cela les témoignages innombrables d'affections nobles et généreuses qui me sont venus de toutes parts, de près et de loin, d'en haut et d'en bas, de tout genre de personnes.

« Certes, au cours de mon épiscopat déjà long de dix-neuf années, vous n'avez cessé de me donner des preuves admirables de votre amour. Lorsque je suis venu au milieu de vous, — il m'est doux de le rappeler — arraché à la solitude d'un cloître, jeune moine, dépourvu de ces qualités extérieures qui ont la vertu de conquérir les cœurs et les foules, « vous ne m'avez pas reçu en mépris » ni en aversion, mais bien au contraire, pour parler le langage sacré de saint Paul, « vous m'avez accueilli comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ (1). » Aussi, le cœur enflammé d'un amour souverain pour vous, je n'ai pu me retenir de vous dire et de vous répéter que j'étais tout disposé dans mon âme à dépenser pour vous, non seulement les forces, mais la vie elle-même. Il ne m'appartient pas de juger si les faits ont répondu à ces paroles ; du moins puis-je affirmer sans crainte que, depuis plusieurs années, il s'est allumé entre vous et moi une douce rivalité d'affection. »

Et le pieux cardinal termine cet hymne à la charité pastorale par cette prière vraiment touchante : « *Pietoso Iddio*, ô Dieu de bonté, vous qui dans les desseins de votre miséricorde infinie, avez accordé à mon peuple et à moi d'offrir ensemble aux anges et aux hommes le spectacle d'une sublime émulation d'amour, oh ! daignez achever et couronner votre œuvre. Que mon peuple croisse dans la foi, se fortifie dans une ferme espérance, et brûle chaque jour davantage des ardeurs d'une charité incessante. Et pour moi, que vous venez de rendre à la vie, accordez-moi la grâce de pouvoir, au milieu

1. *Gal.*, IV, 14.

Digitized by Google

des dangers de ce terrestre pèlerinage, être toujours pour mon bien-aimé peuple un guide fidèle et sûr, et pour tous un appui constant dans la joie d'une paix inaltérable. Oui, j'en renouvelle la prière, achevez, ô Dieu très bon, achevez et couronnez votre œuvre, et accordez à nos vœux, que bientôt réunis dans le vaste temple, pasteur et troupeau, nous rivalisions ensemble d'un saint amour pour entonner en votre honneur, ô Père des miséricordes, l'hymne de la louange, de la gloire et de l'action de grâces (1). »

Hélas! ce furent les accents lugubres du *Requiem* qui firent bientôt frissonner les voûtes du dôme. La convalescence se montra trompeuse ; la langueur reparut avec les symptômes de l'oppression. Un léger froid, pris par le prélat à la fin de décembre, précipita le dénouement. Le professeur Gubitosi, médecin du cardinal, voyait la catastrophe imminente, sans encore oser l'en avertir, tant il craignait de hâter l'heure fatale par une soudaine et forte émotion.

L'archevêque en effet se faisait illusion sur la gravité de son état. Dans sa vive affection pour son peuple, il n'avait de pensées et de vœux que pour la guérison. Au milieu des horreurs des tremblements de terre et des épidémies, il avait cent fois, en souriant, exposé ses jours. Maintenant, aux prises avec un mal angoissant, il se refusait à la pensée de mourir. Mais quand, au premier jour de l'an, toute illusion devint impossible, quand l'affaissement des forces prit soudain des proportions tragiques, averti de la volonté divine, il se recueillit en elle et s'offrit de grand cœur au suprême sacrifice.

La nouvelle de l'état alarmant du cardinal causa la plus vive émotion à Naples, dans l'Italie et au delà. La foule assiégeait le palais archiépiscopal, inquiète et désolée. Dans la vaste salle des pas perdus c'était une presse semblable aux vagues d'une mer agitée. De temps en temps un messager venait, de l'appartement du vénéré malade, communiquer les dernières nouvelles, toujours plus mauvaises, accueillies par des lamentations croissantes.

Averti par télégramme de l'imminence du péril, le saint Père envoya au prélat moribond la bénédiction apostolique. L'empereur Guillaume fit prendre fréquemment des nouvelles du cardinal par l'entremise du consul d'Allemagne.

Cependant le dénouement approchait.

Le matin du 2 janvier, on porta, selon l'usage, dans la chambre de l'archevêque, la relique du buste de S. Janvier. En la recevant, l'illustre malade leva les yeux au ciel et dit : « Je bénis monseigneur

1. Un *Te Deum* fut chanté en effet à Rome, le 4 décembre, par le pèlerinage napolitain, dans l'église de San Clemente, titulaire du cardinal.

Digitized by Google

le Vicaire, le chapitre métropolitain, le clergé et tout le peuple de Naples, que j'aime ; je vous bénis aussi, vous tous de ma maison. »

Et il se tut, épuisé par cet effort.

Dans le cours de cette journée il y eut un moment de léger mieux. « Je me sens un peu soulagé, » dit le patient. Mais ce fut à peine une lueur passagère.

Tout espoir était désormais perdu. Dans la modeste chambre à coucher de l'archevêque se pressaient les intimes, surtout Mgr le prince de Belmonte, Mgr Meo, Mgr Pacifico, Mgr de Lalla et le R. Dom Alph. Mazzola, avec les représentants du chapitre, essayant, mais en vain, de soulager l'auguste patient. « Priez, leur avait dit le cardinal, d'une voix presque éteinte, priez : la prière me console. » Et l'on entendait dans l'assistance le murmure des oraisons lutter avec les sanglots.

Dans le vaste salon rouge, contigu à la chambre à coucher, se tenait la famille du moribond, avec les représentants des œuvres catholiques et de la presse.

Le cardinal entra en agonie à 18,50 h., et s'éteignit doucement dans la nuit du 3 janvier, à 1 h. 40. Une immense lamentation accueillit la funèbre nouvelle, qui se répandit comme un éclair par l'Italie et par le monde catholique.

Les télégrammes de condoléances affluèrent aussitôt. L'Église et l'État s'y unirent dans l'expression poignante d'un même deuil.

Nous en transcrivons quelques-uns en italien, à titre de documents. Voici d'abord celui envoyé par le Vatican :

« Il Santo Padre ha appreso con profondo dolore la perdita dell' Eminentissimo Arcivescovo. Prega per l' anima benedetta ; a conforto di tutti della famiglia arcivescovile manda con effusione di affetto l'apostolica benedizione. — Unisco le mie vive condoglianze. — Cardinale Rampolla. »

Celui de l'archevêque de Milan est conçu en ces termes :

« Mio cuore gitta sangue notizia irreparabile perdita eminentissimo, partecipo lutto famiglia, diocesi. Prego riparo del giusto anima benedetta. — Cardinale Ferrari. » L'archevêque de Prague, cardinal Schönborn, s'unit au deuil de Naples en des termes également expressifs.

Le Primat de l'ordre bénédictin télégraphia de Rome : « A nome di tutto l' ordine di San Benedetto, di cui il compianto cardinale arcivescovo era singolare ornamento, uniscomi a lei e a tutti che amarono e venerarono il defunto porporato nella preghiera e nella speranza. — Abate Primate. »

Digitized by Google

Le président de la congrégation du Mont-Cassin, de Cesena : « Con intiera congregazione piango amaramente per l' ordine, cotesta archidiocesi, chiesa universale, immatura perdita amatissimo nostro cardinale. — Presidente Krug. »

L'illustre abbé Tosti, du Mont-Cassin : « Dolentissimo avvenuta morte nostro confratello Emo Cardinale Sanfelice fraternamente raccomando al Signore — Tosti. »

Voilà pour le deuil de l'Église. Les princes de différentes cours ne furent pas moins empressés à témoigner de leur admiration pour le défunt, et de la vivacité de leurs regrets.

Le roi d'Italie, par l'intermédiaire de son premier aide de camp, le général Ponzio Vaglia, chargea le commandeur Rosati, directeur de la maison royale, d'aller porter en personne à l'archevêché les condoléances de S. M. L'empereur d'Allemagne députa dans le même but le commandeur Rekowski, consul général d'Allemagne. Le marquis de Ruffano télégraphia au nom du comte de Caserte : « Tristissima notizia addolorò oltremodo augusto signore che amaramente deplora con i Napoletani perdita amatissimo Pastore, pregando pace sua anima benedetta. »

La princesse Letizia chargea son grand maître Villanova d'envoyer au chapitre métropolitain ce long et émouvant télégramme : « S. A. R. la Principessa Letizia di Savoia Napoleone, duchessa d'Aosta, pregala voler partecipare al venerabile clero ed alla nobile famiglia Sanfelice la vivissima condoglianza sua per la morte dell' Emo Card. Sanfelice. S. A. divide profondamente il lutto generale e non saprebbe scordare che nell' 84 quel santo fu sempre compagno di S. A. R. il Principe Amedeo presso il letto dei colerosi, esempio nobilissimo di tutte le virtù e della più grande carità ed abnegazione. »

La presse de toutes les nuances, à Rome comme à Naples, s'unit à ces éloges et à ces regrets. On eût dit qu'autour de ce prince de l'Église, personnification de la charité chrétienne, toutes les barrières fussent tombées entre les camps rivaux et même hostiles.

La giunte municipale et le conseil provincial suspendirent leurs délibérations en signe de deuil. Et l'on entendait les orateurs habitués à se combattre rivaliser de louanges à l'adresse de l'illustre mort.

Les négoces de la ville, fermés pour la plupart, portaient les inscriptions : « Chiuso per la morte del cardinale Sanfelice », ou « Lutto cittadino ».

Cependant autour de la dépouille du regretté pasteur, exposée

Digitized by Google

dans le salon jaune du palais, les saints sacrifices et les prières se succédaient au milieu des pleurs et des sanglots. Tout Naples voulut revoir et vénérer une dernière fois les traits du défunt. La mort ne les avait pas défigurés, le sourire semblait errer encore sur les lèvres glacées ; mais l'œil, cet œil si captivant, dormait dans la nuit.

Les dernières volontés du cardinal trahissaient une fois de plus sa modestie : pas de pompe à ses funérailles, pas de discours, pas de couronnes ; une simple pierre tombale, sans épitaphe élogieuse. « *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum. Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc.* » Ainsi débutait son testament.

Un véritable triomphe posthume fut la réponse des princes et du peuple à ces avances de l'humilité.

L'empereur d'Allemagne chargea son ministre à Rome, le comte de Bulow, de le représenter aux funérailles de l'archevêque et de déposer au pied de sa dépouille une magnifique couronne, avec ces mots : « *Gulielmo II Imperatore e Re al cardinale Sanfelice, un ultimo saluto.* »

L'impérial envoyé fut reçu au palais par une députation, dans laquelle on remarquait le Primat de l'Ordre bénédictin, le prince de Belmonte et Mgr Meo.

Le transfert de la dépouille à la cathédrale se fit le mercredi 6 janvier avec une solennité extraordinaire. Le cortège funèbre traversa les rues Largo, Donnaregina, Duomo, Foria, Costantinopoli, San Pietro a Majella, Tribunali. Dès 10 heures la foule était massée sur le parcours. A 15 heures le cortège quitta le palais archiépiscopal au milieu du plus profond recueillement. « Éminence, bénissez-nous une dernière fois ! » disait le peuple, en pleurant, devant le cercueil qui passait.

Les funérailles du lendemain eurent un caractère plus grandiose encore. Outre les autorités religieuses, de nombreux évêques et prélats, on y voyait réunie toute la hiérarchie des pouvoirs civils et militaires. Le commandeur Rosati et le général Sterponi représentaient le roi d'Italie, le comte de Bulow, l'empereur d'Allemagne.

Nous ne nous arrêterons pas à la nomenclature de tous les personnages remarqués dans l'assistance, ni à la description de cette funèbre cérémonie. Un mot suffira : ce fut royal, digne des obsèques d'un pontife et d'un saint.

Dilectus Deo et hominibus cujus memoria in benedictione est. Tel fut le texte de l'éloge funèbre lu après le *Requiem* par le chanoine Dom François Feola.

Digitized by Google

Ce n'est qu'à la nuit tombante, à travers les flots compacts d'une foule émue et recueillie, que le cortège arriva à la chapelle du *Pianto*. Une tradition napolitaine veut que la dépouille soit reçue au seuil de ce sanctuaire par les plus intimes amis du défunt. Grâce à une attention délicate, le Primat de l'Ordre bénédictin fut un de ces privilégiés. C'était justice. Une fraternité doublement intime l'unissait au regretté cardinal. Du reste l'Ordre de Saint-Benoît avait été largement représenté aux funérailles du moine-archevêque, attestant ainsi devant l'Église l'étroitesse du lien que les honneurs n'avaient fait que resserrer davantage (1).

C'est là, dans l'austère caveau du Pianto, que reposent les restes du Pasteur tant aimé. Son peuple ne l'oublie point. Et de là haut, sans doute, il n'oublie point son peuple. Ne lui a-t-il pas déjà procuré un successeur digne héritier de son amour et de ses vertus?

Il se souvient aussi de ses amis, je l'espère, de ceux qu'il voulut honorer un jour de sa bienveillante affection, et au cœur desquels son souvenir reste gravé, synonyme de bonté, de condescendance et de dévouement.

Fixé dans le centre de l'amour, il ne peut oublier là-haut ceux qu'il a aimés ici-bas. « Car Dieu est charité, et qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui. »

D. L. J.

1. Outre le Rme Primat, on remarquait le Rme Joseph Quandel, abbé-ordinaire du Mont-Cassin, représentant du Rme abbé-président Dom Boniface Krug, le Rme Dom Benoît Bonazzi, abbé ordinaire de Cava, avec une nombreuse députation du monastère et du collège de la Sainte-Trinité, le Rme Dom Stefano, abbé de St-Pierre d'Assise.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE BÉNÉDICTINE.

L'ANGLETERRE nous offre deux travaux d'ensemble sur la vie monastique, l'un dû à un illustre publiciste converti de l'anglicanisme au catholicisme, l'autre à un protestant anglican. A la fin d'une longue carrière consacrée à la défense de la foi romaine au sein de laquelle il a trouvé la paix et le repos, M. T. W. Allies a voulu payer à l'institut monastique le tribut d'hommage que l'histoire semble réclamer à juste titre (1). Envisagé dans ses rapports avec la papauté, centre de la catholicité, le monachisme se présente à l'historien comme le plus grand, le plus actif, le plus fécond des auxiliaires des papes. Il a été un des facteurs les plus importants de la civilisation catholique ; il domine le moyen âge, et son histoire est tellement liée à celle de l'Église, qu'elle se confond souvent avec cette dernière. Tableau d'ensemble, ouvrage de synthèse, le travail de M. Allies n'offrira pas au lecteur des aperçus bien nouveaux, encore moins des recherches originales ou des discussions sur des points de détail. L'auteur embrasse dans son cadre l'histoire externe du monachisme depuis S. Antoine jusqu'à S. Boniface, nous faisant assister aux origines de la vie cénobitique, à ses développements en Orient et en Occident, en Gaule, en Italie, en Irlande en Angleterre, en Germanie, puis son développement interne dans l'évolution des règles et dans ses rapports avec la hiérarchie, enfin il énumère les bienfaits que cette institution a procurés au monde et à l'Église.

Le travail de M. P. C. Woodhouse sur le « monachisme ancien et moderne, ses principes, origine, développement, triomphes, décadence et suppression, avec un essai sur la possibilité de sa restauration (2), témoigne d'un intéressant esprit d'âme au sein du protestantisme anglican. Qu'est-ce que ce monachisme, quels en sont les principes, quelles ont été les causes de sa prospérité, et celles de sa décadence ? A-t-il encore son utilité ? Comment peut-il se relever ? Telles sont les questions posées et discutées par le Révérend

1. *The monastic life*, Londres, Kegan Paul, 1896, in-8°.

2. *Monasticism ancient and modern, its principles, origin, development, triumphs, decadence and suppression with an enquiry as to the possibility of its revival.* Londres, Gardner, 1896, VI-409 pp. in-8°.

Digitized by Google

M. Woodhouse. L'auteur a beaucoup lu et rapporté les appréciations de nombre d'auteurs ; il s'est élevé bien au-dessus du niveau des conceptions ordinaires du monde protestant et a même saisi la raison d'être du monachisme, le principe d'où il dérive tout naturellement et en harmonie directe avec l'Évangile. Il traite ensuite de l'origine et des grandes personnalités du monachisme, du développement et de l'activité des différents ordres religieux, d'une manière sommaire et peu originale. Le quatrième chapitre est consacré au monachisme en Bretagne ; l'auteur y fait preuve de largeur de vues et de sincérité ; il a bien compris l'importance du monachisme en Angleterre, reconnu la fausseté des calomnies répandues contre les monastères et proclamé l'injustice et les fâcheuses conséquences de leur suppression. Dans le chapitre sur les abus et la décadence des monastères, il y a des faits et des conclusions que nous pouvons souscrire avec l'auteur, il y a de précieux aveux à enregistrer sur le protestantisme, mais dans cet exposé un peu trop délayé, on regrette un certain manque de clarté. Le chapitre VI tire les conséquences de cet examen historique : étant donné la grande influence du monachisme dans la vie de l'Église, le monachisme doit-il être restauré ? L'Église n'en a-t-elle pas besoin ? Beaucoup de protestants prétendent qu'on peut et qu'on doit s'en passer ; ils sont conséquents avec leurs principes. Les arguments tirés des abus du passé, des changements amenés par le cours des siècles, du développement de la science, de l'agriculture, de la bienfaisance publique en dehors des monastères, tout cela ne touche pas au cœur de la question. Comme l'auteur l'a montré, le monachisme répond à une aspiration naturelle de l'âme et se base directement sur l'Évangile ; il a donc sa place légitime dans une société chrétienne. Quoi qu'on en dise, le monachisme subsiste toujours et partout : partout persécuté, partout il s'est relevé et marche vers une restauration plus complète, et l'Angleterre elle-même est témoin d'une magnifique restauration de la vie religieuse au sein de l'Église catholique. L'Amérique offre un spectacle non moins remarquable. Nous ne parlons pas de l'Orient. L'anglicanisme depuis trente ans, essaie de reconstituer le monachisme dans son sein, et l'on y compte déjà nombre de confréries et de sociétés religieuses, recommandées et patronnées par les conférences diocésaines. M. Woodhouse désire voir ce mouvement s'affirmer et se consolider ; il veut que le monachisme ait sa place officiellement reconnue au sein de l'anglicanisme, et expose les conditions dans lesquelles il pourrait se développer. De nombreux témoignages sont invoqués en faveur de la restauration des ordres

Digitized by Google

religieux, sans trop de suite, il est vrai, mais cette variété même d'appréciations témoigne de la vitalité de la question.

Un anonyme a donné un court mais brillant aperçu de l'ouvrage de J. W. Allies sur la vie monastique depuis les Pères du désert jusqu'à Charlemagne (1) ; on en trouve une autre analyse dans le Bulletin de l'université catholique de Washington (2).

M. Paulin Ladeuze s'occupe des diverses recensions de la vie de S. Pachome et de leur dépendance mutuelle (3). M. A. Pasquinelli a donné une étude sur les bénédictins du moyen âge et la civilisation chrétienne (4).

Lorsque l'on considère la constitution actuelle de l'ordre bénédictin et qu'on le compare avec la simplicité d'organisation des premiers monastères de l'ordre, on peut être tenté de croire qu'une modification essentielle s'est opérée dans son sein. Des changements se sont produits au cours des siècles ; les monastères sont sortis graduellement de leur isolement ; ils se sont groupés plus tard sous une même discipline, autour d'une abbaye-mère, en *ordres*, en chapitres provinciaux, en congrégations ; le pouvoir s'est parfois centralisé, une hiérarchie s'est constituée. Les circonstances de temps et de lieux ont amené ces changements. D'ailleurs toute constitution douée d'une vitalité propre doit développer les germes déposés en elle et s'adapter aux nécessités du temps par une nouvelle manifestation de ses énergies. La constitution monastique a subi des modifications au cours des siècles ; quelles sont-elles ? Telle est la question qu'examine le savant bénédictin anglais, Dom Aidan Gasquet, dans son *Essai historique sur la constitution monastique*, que nous avons mentionné autrefois, et sur lequel nous croyons utile de revenir aujourd'hui (5).

Après avoir exposé avec netteté les principes fondamentaux du monachisme bénédictin et son organisation primitive, l'auteur aborde l'historique des mouvements de centralisation tentés dans l'ordre, d'abord par l'uniformité de pratiques. Il caractérise bien l'œuvre de S. Benoît d'Aniane, et relève particulièrement l'influence de la *Concordia Regularis* en Angleterre. Cette interprétation de la règle bénédictine porte évidemment la marque de son caractère anglais, mais est-elle bien d'origine anglaise ? Les prescriptions disci-

1. *Revue des questions historiques*, janvier 1897, pp. 198-204.
2. Octobre 1896,
3. *Muséon et Revue des religions*, 1897, avril et sqq.
4. *I benedettini nel medio evo e l'incivilmento cristino.* Milano, Ghezzi, 1896, 30 pp. in-8° (Extrait de la *Scuola cattolica e la Scienza italiana*, mai-juin 1896).
5. *Saggio storico della constituzione monastica.* Versione dall'Inglese. Roma, tipogr. Vaticana, 1896, 72 pp. in-8°

Digitized by Google

plinaires des constitutions monastiques au Xe siècle, avant Cluny, offrent partout un caractère d'uniformité vraiment remarquable : à Gorze, à Reichenau, à Ratisbonne, à Trèves, à Gand, à Fleury, en Angleterre, ce sont au fond les mêmes coutumes. Ce phénomène n'a pas encore été assez expliqué. J'espère y revenir un jour en publiant des coutumes du Xe siècle. Cluny opère un changement radical dans l'organisation monastique ; ce fut la centralisation à outrance, l'absorption des monastères dépendants par l'abbaye-mère, l'indépendance absolue de l'abbé vis-à-vis de l'*ordo* entier. Une réaction était inévitable, et Cîteaux trouva la solution pratique de la corporation organisée. Dom Gasquet apprécie justement ce mouvement.

Que devint l'*Ordo nigrorum monachorum* en dehors de Cluny, vis-à-vis de Cîteaux ? La réaction contre Cluny se manifesta au XIIe siècle par le rejet de ses constitutions et l'établissement de chapitres annuels spontanément convoqués. Plus tard le pape Innocent III, Grégoire IX, Benoît XII réglementèrent ces assemblées et leur donnèrent force de loi : l'ordre fut divisé en provinces et les monastères obligés aux chapitres triennaux. L'Angleterre, la première, parvint à s'organiser d'après les règles posées par Innocent III et y resta fidèle. J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de m'exprimer sur la portée, l'influence et les résultats de ces assemblées, et d'en montrer les côtés défectueux. Dom Gasquet me semble trop optimiste dans son appréciation sur les résultats qu'elles produisirent en Angleterre. Peut-être regrettera-t-on qu'il n'ait pas reconnu ou du moins signalé l'utilité générale des exemptions : la position de l'épiscopat en Angleterre ne lui permettait pas d'empiéter facilement sur les monastères, dont l'influence sociale était trop grande, et dont le recours au roi était si facile. Espérons que le savant moine nous fera un jour connaître en détail l'histoire des chapitres des monastères anglais, et nous mettra à même d'en apprécier les résultats. Pour ce qui est des autres pays de l'Europe, on doit avouer que leur action fut souvent illusoire. Les procès-verbaux se ressemblent, et l'on ne voit pas qu'ils aient rendu une nouvelle vie aux monastères.

Le XVe siècle fut une époque de rénovation monastique : le système de congrégation se développe, s'affermit et s'établit à demeure, mais on y distingue deux courants. Là où il faut lutter contre la commende, malheureusement peu combattue par Rome, c'est le système de la triennalité des offices, et l'autorité du chapitre général qui prévaut : en Italie, en France, en Espagne, en Portugal, aban-

Digitized by Google

donnant ou maintenant le lien qui unit le moine à une maison déterminée. Ailleurs, et c'est le cas dans la grande union de Bursfeld, on maintient les traditions des supérieurs perpétuels et de la stabilité du lieu. Bientôt de nouvelles congrégations se forment, nationales, locales ; c'est le système préconisé par le Concile de Trente et adopté depuis. Là s'arrête l'essai de D. Gasquet : n'y avait-il pas lieu de le poursuivre jusqu'à notre époque?

Notre confrère, Dom Bruno Albers, a dressé la liste des monastères fondés ou réformés par Hirsau ; cette liste et l'arbre généalogique qui l'accompagne permettent de se rendre compte de l'influence exercée par ce monastère aux XIe et XIIe siècles (1).

M. Ch. Hampe signale dans le Cod. Add. 21146 du British Museum contenant le traité de Bernard de Tegernsee *De abstinentia monachorum a carnibus*, une série de lettres du milieu du XVe siècle (ff. 57-103) relatives à la réforme monastique en Bavière à cette époque et d'un caractère identique à celles des Cod. lat. 18,610 (ff. 171, 177), 18,937 (ff. 145, sqq.), 19,667 de Munich (2). Parmi les noms cités dans ces lettres, l'éditeur signale l'abbé Gaspar de Tegernsee, l'abbé Christian de Melk, le prieur Étienne de Melk, les moines Jean Keck et Conrad de Geysenfeld de Tegernsee, les abbés Melchior et Jean de Saint-Ulric d'Augsbourg, les abbés Eberhard et Jean de Weihenstephan, Paul de Fürstenfeld, Eberhard de Weingarten, Jacques de Castel. Espérons que cette collection trouvera bientôt son éditeur.

L'article que M. Vacandard consacre aux origines de la fête de la conception dans le diocèse de Rouen et en Angleterre mérite d'être signalé ici à cause de l'usage liturgique de cette fête dans les monastères bénédictins à partir du XIIe siècle (3).

A plusieurs reprises déjà il a été question des rapports réels ou supposés entre les ouvrages ascétiques du bénédictin espagnol, Garcias de Cisneros, et les Exercices de saint Ignace de Loyola ; tout récemment, la réédition du travail du P. Diertin nous a fourni l'occasion de nous expliquer sur ce sujet (*Revue bénédictine*, 1896, p. 517.)

M. Henri Joly s'est occupé de cette controverse dans la *Quinzaine* du 15 septembre dernier et a reconnu les emprunts faits par saint Ignace à Cisneros, en même temps que l'originalité de l'in-

1. *Hirsau und seine Gründungen von Jahre 1073 (Festschrift zum elfhundertjährigen Jubiläum des deutschen Campo santo in Rom*, herausgegeben von Dr Stephan Ehses. Freiburg J. Br. Herder, 1897, pp. 115-129.)

2. *Neues Archiv f. aelt. deutsche Gesch.*, XXII, 627-6.8.

3. *Revue des questions historiques*, janvier 1897, pp. 166-184.

Digitized by Google

spiration du saint fondateur de la Compagnie. Un bénédictin français, D. Jean-Martial Besse, revient sur cette affaire dans un article assez étendu : *Une question d'histoire littéraire au XVIe siècle, l'exercice de Garcias de Cisneros et les Exercices de saint Ignace* (1). Comme préambule à cette étude, l'auteur consacre quelques pages curieuses à l'histoire de Montserrat, à l'état dans lequel le trouva Garcias de Cisneros à la fin du XVe siècle et à la discipline qu'il y fit régner. Cisneros est auteur d'un *Exercitatorium vitæ spiritualis*, qui a souvent eu les honneurs de la réimpression ; il servit à la formation ascétique des moines de Montserrat. Saint Ignace vint en 1522 dans le monastère et fit une retraite sous la direction de D. Jean de Chanones avant de partir pour Manrèse. Il eut connaissance du manuel de Cisneros et s'en servit au début de sa vie spirituelle : de là les analogies frappantes qui existent entre certains passages des deux ouvrages. Toutefois ces ressemblances ne sont pas de nature à faire oublier le côté personnel et original des Exercices de saint Ignace : ceux-ci sont incontestablement supérieurs à ceux de Cisneros.

Le XIIIe centenaire de l'arrivée de saint Augustin en Angleterre ne peut manquer de provoquer toute une littérature sur sa vie et sur la conversion de ce pays. Le Révérendissime abbé Snow, O. S. B., a donné une excellente traduction du récit du vénérable Bède sur saint Augustin de Cantorbéry (2) ; Dom Aidan Gasquet a expliqué le caractère de sa mission (3), et le R. P. Sidney Smith, S. J., a traité le même thème, mais à un point de vue quelque peu différent (4) ; l'on annonce en outre un autre travail de M. Arthur Mason (5). En attendant que nous puissions revenir un jour sur l'ensemble des travaux provoqués par cet événement, signalons dès à présent la nouvelle biographie française du Saint publiée par le R. P. Brou, S. J. (6). Ce travail, où l'érudition se dissimule sous les dehors d'un style agréable et facile, donne une très bonne idée de l'œuvre entreprise par l'envoyé de saint Grégoire le Grand. L'auteur a vécu aux lieux sanctifiés par Augustin et ses compagnons, et son récit porte bien le cachet de la couleur locale.

1. *Revue des questions historiques*, janvier 1897, pp. 22-51.
2. *The coming of St. Augustine, by Ven. Bede*, with a preface by the Right Rev. Abbot Snow. (Catholic Truth Society's. Public., 1897).
3. *The Mission of St. Augustine*, 1897. *(Ib.)*
4. *The Landing of St. Augustine*, 1897. (Ib.) *The Month*, mai 1897, pp. 449-466.
5. *The Mission of St. Augustine to England according to the Original Documents.* Being a handbook to the thirteenth centenary. Edited by Arthur J. Canon Mason D. D. Cambridge, University Press, 1897.
6. *Saint Augustin de Cantorbéry et ses compagnons.* Paris, Lecoffre, 1897, in-12 ; ce volume fait partie de la collection « *Les Saints* ». Prix : 2 frs.

Digitized by Google

Les motifs qui ont déterminé le R. P. Dom François Plaine à revenir une seconde fois sur « *Odon de Glanfeuil et l'authenticité de la mission de saint Maur* (1) », sont fort louables. L'auteur s'en prend de nouveau à « un jeune écrivain ». Si M. Malnory a encore ce défaut de jeunesse, dont il ne tardera pas de se corriger, il a montré par ses ouvrages que « son esprit a devancé son âge ». L'on pourra trouver étrange que Dom Plaine n'ait pas rencontré les objections émises par M. Giry dans un des derniers fascicules de la « Bibliothèque de l'école des Chartes ». Je crois donc — pour mon compte personnel — que l'état de la question n'est pas modifié et qu'il reste encore de réelles difficultés pour expliquer l'œuvre d'Odon de Glanfeuil dans le sens traditionnel invoqué par le R. P. Dom Plaine.

M. Hampe fournit d'après le Cod. Oriel. 42 (cf. *Neues Archiv*, IV 386), quelques variantes à la lettre de Thietmar du Mont-Cassin à Charlemagne, ainsi qu'une ajoute à la lettre de la communauté du Mont-Cassin à l'abbé Hartwig de Hersfeld, publiée dans le *Neues Archiv* (III, 190) (2).

Le même auteur fournit quelques explications sur la lettre du pape Adrien I à l'abbé de Saint-Denis (Jaffé 2491) (3).

M. Paul de Winterfeld signale des réminiscences de Prudence dans le poème de Walahfrid sur le premier livre des Machabées et dans Hrotsvit (4). — M. M. Manitius communique d'après le MS. Berolin-Philippe 131, du IXe siècle, une série de notes relatives aux abbayes de Lorsch, Saint-Maximin de Trèves et Mettlach (5).

M. C. Heyer, ministre protestant à Tenkitten, a consacré « à la mémoire d'Adalbert, premier apôtre des Prussiens », une courte biographie accompagnée de renseignements historiques sur le lieu de son martyre, à l'occasion du neuvième centenaire de ce martyre (6). Cet opuscule, écrit avec une sympathie respectueuse et reconnaissante, rappelle le souvenir de l'illustre fils de Saint-Benoît, qui, le premier, porta l'Évangile en Prusse, et dont l'œuvre fut continuée par des moines. L'auteur protestant voit dans la réforme de Luther l'achèvement de l'œuvre de saint Adalbert. Cela peut se concevoir de sa part, et encore ! mais entre Adalbert et Luther il y a un abîme. C'est en fils soumis de l'Église romaine qu'Adalbert

1. *Revue historique de l'Ouest*, 1897, pp. 126-151.
2. *Neues Archiv*, XXII, 663-664.
3. *Ib.*, 748-754.
4. *Neues Archiv*, XXII, 755-756.
5. *Ib.*, 763-767.
6. *Zum Gedächtniss Adalberts des ersten Apostels der Preussen. Festschrift zum neunhundertjährigen Todestage des Martyrers.* Königberg i. Pr., Koch, 1897, 109 pp. in-8°.

Digitized by Google

est allé prêcher la foi catholique aux païens de la Prusse ; Adalbert n'a connu d'autre christianisme que le catholicisme.

M. A. Pannenberg s'occupe une fois encore de l'*Histoire de Hersfeld* par Lambert (1) ; M. F. A. Rief publie des diplômes de Weissenau (2).

MM. G. Grandaur et W. Wattenbach ont traduit des extraits de la grande chronique de Mathieu de Paris (3).

C'est une curieuse figure à étudier que celle de Mathieu de Paris, le dernier grand chroniqueur bénédictin de l'Angleterre (4). Moine de St-Alban, il a vécu de longues années dans le cloître, suivant d'un œil attentif les mouvements politiques de la première moitié du XIIIe siècle. C'est un homme intelligent, critique passionné : il parle beaucoup, un peu vite, et trahit ainsi ses pensées intimes. L'ordre bénédictin avait atteint alors en Angleterre l'apogée de sa puissance, mais il s'affaissait sous le poids de ses grandeurs passées et se trouvait trop souvent réduit à n'être plus qu'un rouage du monde féodal. Comme institution sociale, il occupait encore une place importante et bienfaisante au sein de la nation qu'il avait autrefois convertie, et dont il avait dirigé l'éducation pendant des siècles. Toutefois l'influence religieuse et intellectuelle lui échappait. La féodalité lui formait un vêtement brillant mais trop lourd pour qu'il pût lui échapper, et, replié sur lui-même, il s'était fait de la vie locale, isolée, machinale dans son conservatisme exclusif, un idéal et un but. Ce n'est plus dans ses monastères qu'on va chercher les évêques, ce n'est plus dans son sein, à part quelques annalistes, qu'on trouve les hommes d'étude. Corps aristocratiques, dont les chefs siègent aux États du royaume, les monastères vivent d'une vie honnête, grande, si l'on veut, par l'attachement aux traditions du passé, par leur action bienfaisante sur les peuples qui vivent sous la crosse, grande par les bienfaits d'une charité qui n'a jamais tari, mais enfin d'une vie qui n'est plus que l'ombre majestueuse de celle des siècles antérieurs au douzième, des siècles où l'activité s'épanchait forcément au dehors et se traduisait en faits sur la nation entière et sur

1. *Ergänzungen zu Lamberts Hersfelder Klostergeschichte* (*Deutsche Zeitschrift f. Geschichtwiss*, 1896 7, pp. 154-159).

2. *Schriften des Vereins f. die Gesch. des Bodensees*, XXIV, 65 sqq.

3. *Auszüge des grösseren Chronik des Matthäus von Paris*, nach der Ausg. der Mon. Germ. übers. von G. Grandaur und W. Wattenbach. Leipzig, Dyk, 1897, IX, 311 pp. in-8°. (*Geschichtsschreiber der deutschen Vorzeit*, 2 Gesamtausg. 73 Bd.)

4. *Der politische Charakter von Matheus Parisiensis. Ein Beitrag zur Geschichte der englischen Verfassung und des Standetums im 13. Jahrhundert* von Dr Hans Plehn. (*Staats-und socialwissenschaftliche Forschungen*, herausgeb. von Gustav Schmoller, XIV, 3), Leipzig, Duncker, 1896, XIV, 136 pp. 8°.

Digitized by Google

l'Église. L'Église, il est vrai, parla de réforme ; dans l'ordre il fut question du maintien des droits acquis et des traditions, et d'appropriation aux circonstances. On tint régulièrement des chapitres généraux, on fréquenta les universités, on maintint un niveau très respectable ; mais on pourrait appliquer en partie à cette époque ce qu'un évêque anglican a dit de l'Église établie contemporaine, qu'on mourait de respectabilité. Je me garderai bien de trop généraliser et de trop assombrir le tableau ; je crois même que le Dr Plehn, l'auteur d'une étude sur le caractère politique de Mathieu de Paris, s'est parfois laissé entraîner à trop synthétiser à propos de faits isolés et n'a pas su éviter les reproches qu'il adresse à Pauli. Je suis porté à croire que les chapitres généraux ont produit d'heureux résultats en Angleterre, et j'espère que l'histoire de ces assemblées, si elle est écrite un jour, contribuera à faire la lumière sur l'histoire monastique du XIIIe au XVIe siècle trop peu connue et trop peu explorée. Quoi qu'il en soit, il faudra toujours voir l'idéal de la vie bénédictine dans l'union de la prière et du travail, mais du travail sérieux, fructueux, fécond. Le quiétisme sous toutes ses formes est une aberration.

Dans son travail sur Mathieu de Paris, M. Plehn a étudié le développement du Parlement en Angleterre, les droits et le rôle des États vis-à-vis du roi ; il a analysé les œuvres du grand annaliste de St-Alban et exposé ses opinions politiques, juridiques et économiques. C'est un livre puisé aux sources originales et aux meilleurs travaux modernes.

Le Dr Paul Schulz consacre une dissertation à l'examen de la créance que mérite la chronique de l'abbé Réginon de Prüm (1). Pour ce qui est de la vie et de la tradition des manuscrits de cette chronique, l'auteur s'appuie sur le travail de Ermisch. Après avoir montré les erreurs chronologiques de Réginon pour un certain nombre d'événements, l'auteur soumet à un examen critique les renseignements que l'abbé de Prüm nous a transmis sur la Bretagne, sur la Normandie, sur l'Italie et sur l'est de l'Europe. « Plus il est précieux comme source par rapport à ce qui se passe en Bretagne et sur les invasions des Normands, dit-il, et moins on peut le suivre pour les faits qu'il raconte sur l'Italie et sur l'Est (p. 5). »

Le Dr G. Mercati consacre quelques nouvelles pages aux vers de Dante (Parad., XXI, 121-3) relatifs à Pierre Damien, à l'occasion d'une

1. *Zur Glaubwurdigkeit der Chronik des Abtes Regino von Prüm* (*Programm der Realschule in Eilbeck zu Hamburg*, 1896-1897), Hamburg, Herold, 24 pp. in-4°.

Digitized by Google

correction faite par M. Casini à la ponctuation proposée précédemment par lui (1).

M. R. Vincent a écrit sur l'époque d'Hildebrand (2).

M. Paul-Marie Baumgarten a contrôlé les nominations cardinalices de Célestin V en septembre et octobre 1294 (3). Nous y rencontrons les bénédictins Pierre d'Aquila, Simon de la Charité. Quant au projet de transformer le Mont-Cassin en un monastère célestin nourri par l'archevêque bénédictin Jean de Castrocali, nommé cardinal à Naples, on ne peut se prononcer avec toute certitude.

M. Schulz poursuit ses études sur Célestin V, son élection, son pontificat, son abdication (4).

Le « moine de Salzbourg » occupe une place distinguée dans la littérature allemande du quinzième siècle. Ses poésies sacrées traduites des hymnes de l'Église sont un titre de gloire pour leur auteur ; l'on n'aurait qu'à se féliciter de cette œuvre sortie du cloître, si le moine de Salzbourg n'était aussi l'auteur de chants profanes, composés pour la cour de l'archevêque de Salzbourg, à l'époque où la réforme des mœurs occupait les conciles de Constance et de Bâle. Les poésies du moine font l'objet d'un important travail de F. Arnold Mayer et de Henri Rietsch (5). Nous ne suivrons pas les auteurs dans les descriptions des manuscrits (spécialement celui de Mondsee-Vienne), qui contiennent les cantiques et les chansons du moine. Ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est la personne de l'écrivain. Qui est-il ? Sauf un manuscrit, qui attribue ces chants à un certain Jean, de l'ordre des frères-prêcheurs, la tradition s'accorde à en faire honneur à un moine bénédictin, du nom d'Herman, en résidence à Salzbourg, qui fut aidé dans une partie de son travail par un prêtre séculier nommé Martin, sur le désir exprimé par l'archevêque Pilgrim de Salzbourg. Or Salzbourg fait immédiatement songer à l'antique abbaye de St-Pierre, si étroitement unie à la cathédrale de cette ville ; il y a donc lieu de supposer que le moine Herman faisait partie de cette communauté. Ampferer, dans son étude sur le moine de Salzbourg publiée en 1864, croyait pouvoir l'identifier avec le prieur Herman de Saint-Pierre qui figure dans des actes de

1. *Rivista bibliografica italiana*, 1897, nos 4-5, pp. 106-109 ; cf. Casini ap. *Rassegna bibliogr. della Letteratura italiana*, 1896, pp. 131-133.

2. *The age of Hildebrand*, Edinburg, Clark, 1897, 480 pp. in-8o.

3. *Die Cardinalsernennungen Cöelestin V, im September und October 1294*. (*Festschrift des deutschen Campo santo*, 161-169).

4. *Zeitschrift fur K. Gesch.*, XVII (1896), pp. 363-397, 477-505.

5. *Die Mondsee-Wiener Liederhandschrift und der Mönch von Salzburg*. Eine Untersuchung zur Litteratur-und Musikgeschichte nebst den zugehörigen Texten aus der Handschrift und mit Anmerkungen. Berlin, Mayer et Müller, 1896, XVI-568 pp. in-8o.

Digitized by Google

la fin du XIVe et le premier quart du XVe siècle ; la chose est possible mais non prouvée. Rien n'empêche de croire à la présence d'un bénédictin étranger à la cour de l'archevêque Pilgrim. Quoi qu'il en soit, l'état de l'abbaye dans les premières années du XVe siècle permettait bien d'admettre la présence d'un homme tel que le « moine », qui mêle le profane au sacré, suivant les circonstances. A partir de la réforme introduite sous les abbés George Waller (1428-1435) et Pierre Klughaimer, le fait pourrait paraître peu vraisemblable. Les deux auteurs étudient ensuite la question de l'auteur des chants profanes, la place d'Herman dans l'histoire de la littérature, les mélodies du manuscrit, puis publient les textes et les mélodies accompagnées de nombreuses notes.

M. Armand d'Herbomez a signalé la présence, dans le MS. 785 de la grande Bibliothèque communale de Lyon, de quelques compilations historiques de D. Mathieu Grenet, moine de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, né en 1452, décédé en 1502 (1).

M. F. W. E. Roth appelle l'attention sur un humaniste oublié du XVIe siècle, Jean Curvello, de Euskirchen, moine bénédictin de l'abbaye de Johannisberg en Rheingau, contemporain et confrère de l'humaniste Pierre Sorbillo ; il fut en rapport avec Jean Lefèvre d'Étaples (1513), avec les lettrés de l'abbaye de Laach, et laissa différents poèmes (2).

Le R. P. D. Cuthbert Doyle consacre à Mathieu Moulart, abbé de Saint-Ghislain, puis évêque d'Arras († 1600), une notice historique accompagnée du portrait de ce personnage, reproduit d'après le tableau conservé au monastère bénédictin de Saint-Edmond de Douai (3).

Citons une note de D. Remacle Fœrster sur le problématique Basile Valentin O. S. B., chimiste et médecin, que les uns ont fait vivre au commencement du XVe siècle, d'autres au commencement du XVIIe siècle (4).

Les lettres inédites de Philippe de Béthune à son fils Henri de Béthune, évêque de Maillezais (1629-1646), signalées par M. A. Dupré, contiennent quelques détails au sujet de la sécularisation du chapitre bénédictin de Maillezais sollicitée en cour de Rome par cet évêque et combattue par les religieux (5).

1. *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai*, nouv. série, I (1896), pp. 202-207.
2. *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein*, LXII (1896), pp. 211-212.
3. *The Douai Magazine*, déc. 1896, III, 18-37 ; mai 1887, pp. 135-154.
4. *Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, 1896, pp. 680-681.
5. *Bulletin de la Soc. archéol. et hist. de l'Orléanais*, 1896, t. XI, pp. 211-216.

Digitized by Google

M. Léon Germain s'occupe *du titre de prieur de Saint-Jacques* (de Neufchâteau), *porté par Dom Remi Ceillier* (1), de *Rodolphe abbé de Saint-Vanne et de la fondation de l'abbaye d'Altmünster à Luxembourg* (2), de *Dom Jean-François et du prieuré de Muno* (3), de *René-Louis de Fieguelmont, abbé-commendataire de Mouzon* de 1610 à 1658 (4).

M. José Benavides publie quelques notes sur les dispositions testamentaires et de la tombe du cardinal Saens d'Aguirre (5).

M. L. d'Outraville publie une courte autobiographie du célèbre bénédictin espagnol, D. Feijóo, écrite à Oviedo le 3 janvier 1733 (6).

M. Antolin Lopez Pelaez consacre quelques pages à Fray Martin Sarmiento, bénédictin espagnol, considéré comme poète. C'est assurément le petit côté de cet érudit (7). Ailleurs, le même auteur s'occupe du style de Sarmiento (8).

M. Poupardin a publié une « note sur Ébles, abbé de Saint-Denis au temps du roi Eudes (9) ; M. Muth, une étude sur S. Thiémon, archevêque de Salzbourg ; M. Beck, une notice sur Robert Ness, abbé d'Ottobeuron, 1670-1740 (10) ; M. G. Cumont, une notice sur « la plaque du messager de Jacques de Hubin, abbé de Stavelot (1766-1688). Sceaux de cet abbé et de son successeur, Célestin Thys, dernier abbé de Stavelot (11). »

Melle M. H. Allies a donné une bonne et intéressante biographie de Pie VII (12).

Le n° de mai du *Douai Magazine* contient des notices nécrologiques sur D. Thomas-Edmond Caldwell (13), D. David-François Barry (14), et D. Edmond Ceolfred Trehearne (15), moines de la congrégation anglaise.

Le *Études d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriël Monod* (16)

1. *Journal de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, 1896, p. 66.
2. *Ib.*, 139.
3. *Ib.*, 140.
4. *Ib.*, 189.
5. *Boletin de la real academia de la Historia*, XXX, avril 1897, pp. 315-323.
6. *Soluciones catolicas*, mars 1897, pp. 38-41.
7. *Un Benedictino poeta (Soluciones catolicas*, mai 1897, pp. 176-180 ; 237-242.)
8. *Revista contemporanea*, 15 avril 1897.
9. *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*, 3e fasc.
10. *St. Thiemo, Erzbischof von Salzburg und Kreuzfahrer*, Passau, 1896, 54 pp. in-8°.
11. *Diöcesan-Archiv von Schwaben*, 1896.
12. *Annales de la Soc. d'archéol. de Bruxelles*, 1897, II, pp. 230-232.
13. *Pius the Seventh*, 1800-23. London, Burns, 1897, IV, 316 pp. in-8°.
14. Pp. 104-109.
15. Pp. 121-125.
16. Pp. 131-132.
17. Paris, Alcan, 1896, XIV.464, pp. in.8°.

Digitized by Google

nous offrent une série d'études qui rentrent dans notre bulletin. L'article *Immunités commerciales accordées aux églises du VIIe au IXe siècle*, par M. Imbart de la Tour (pp. 71-87), se rattache surtout à l'histoire économique des monastères. — M. Giry fixe la *date de l'abbatiat de Loup de Ferrières* (113-118) au 22 novembre 840, changement qui entraîne des modifications dans la chronologie des lettres de cet abbé. — Le même auteur nous donne la série des documents carolingiens provenant de l'abbaye de Montieramey jusqu'au milieu du Xe siècle (pp. 122-136). — M. H. Omont traite de *la messe grecque de saint Denys au moyen âge* (pp. 177-185), en usage dans l'abbaye de Saint-Denys. — M. Pfister consacre quelques pages à *l'abbaye de Molesme et aux origines de Nancy* (221-233), où cette abbaye posséda un prieuré dédié à Notre-Dame à la fin du XIe siècle.— M. Jean Guiraud, dans son article sur *le titre des Quatre Saints couronnés au moyen âge* (235-252), publie une bulle du 24 mai 1116, par laquelle le pape Pascal II confie le service divin dans cette église à une communauté de moines bénédictins, qui fut plus tard soumise à l'abbaye de Sassovivo. — M. Abel Lefranc consacre des pages extrêmement sympathiques au célèbre abbé Guibert de Nogent dans son étude sur *le traité des reliques de Guibert de Nogent et les commencements de la critique historique au moyen âge* (285-306) ; l'audacieux amour de la vérité de cet abbé, son sens critique, l'étendue de ses connaissances méritent tous les éloges, mais ne justifient pas tous les rapprochements invoqués par M. Lefranc. Entre le croyant et le crédule il y a une différence essentielle. — *Les grandes chroniques de France au XIIIe siècle*, par M. Aug. Molinier (307-316), sont une contribution à l'histoire littéraire de l'abbaye de Saint-Denis. On peut en dire autant de l'article de M. Camille Couderc sur *le manuel d'histoire de Philippe VI de Valois* (pp. 415-444), dont la première rédaction a été faite en 1326 et 1327, et la seconde vers 1330 et qui doit être attribuée à un religieux de Saint-Denis.

Le nouveau volume des *Scriptores rerum merovingicarum* contenant les *Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici et antiquiorum aliquot*, publié par M. Bruno Krusch (1), ne touche qu'incidemment à notre sujet. L'érudition en est considérable, mais le ton général, parfois gouailleur, n'est pas à sa place dans un ouvrage de ce genre, et les résultats négatifs, marqués au coin d'une critique acerbe, sont en plusieurs endroits exagérés ; avant de les admettre, on fera bien de les soumettre à une révision calme et minutieuse. Au reste, l'on

1. T. III, Hannovre, Hahn, 1896, VIII-686 pp. in-4°.

Digitized by Google

doit reconnaître que ce volume, dans sa partie positive, est une importante contribution à l'histoire ecclésiastique de la période mérovingienne.

A signaler dans les fascicules 17-18 de la nouvelle édition de la *Realencyclopädie* de Herzog les articles sur le vénérable Bède par Schoel-Seebass (II, 510-514), sur St Benoît d'Aniane par Seebass (II, 575-677),sur St Benoît par le même (577-584), sur l'ordre bénédictin depuis le IXe siècle par Zöckler (584-588). Ce dernier article contient quelques incorrections qu'il eût été facile d'éviter. Il y est question d'une congrégation de St-Placide, sortie de la réforme de St-Hubert, qui n'a jamais existé. L'auteur fait erreur sur l'origine des congrégations actuelles en Autriche. L'article est d'ailleurs très bienveillant. Mentionnons encore les notices sur Bérengoz, abbé de Saint-Maximin de Trèves par Hauck (p. 612), sur Bernon de Reichenau par le même (p. 614), sur St Bernard par S. M. Deutsch (623-638),sur les hymnes de St Bernard par Koch-Herold. Pourquoi n'y cite-t-on pas le travail de Hauréau ? — Les fascicules 19-20 nous offrent une notice sur Bernold de Saint-Blaise (642-643) ; les fascicules 23-24 en donnent une sur S. Boniface (pp. 301-306).

M. O. Holder-Egger signale une série de pièces contenant la plupart des renseignements nécrologiques, tirés des manuscrits de l'ancienne abbaye de St-Pierre d'Erfurt. Ces notices nécrologiques sont extraites en partie des monuments du P.Gall Stassen († 1780) déposés actuellement à la cure de St-Laurent à Erfurt,en partie du manuscrit du moine Helmic (XIIIe s.). L'auteur ajoute des remarques sur les nécrologes et autres travaux des moines Jean Kircher, Colomban Fugger (XVIIe s.), et Gall Stassen, puis communique une série d'inscriptions et une lettre des moines de Wissembourg à ceux d'Erfurt sur la fondation de leur monastère (1).

En 1857 M. Léopold Delisle émettait des doutes sur l'authenticité du privilège accordé par Innocent III au prieuré de Lihons le 17 juin 1204 : le texte de ce document n'était connu que par l'édition du Bullaire de Cluny. L'original, qui vient d'être retrouvé, élucide quelques-uns de ces doutes.Si les particularités qu'il présente ne suffisent pas pour faire condamner sans appel le privilège de Lihons, elles autorisent cependant à douter qu'il ait été régulièrement expédié le 17 juin 1204 à la chancellerie d'Innocent III. Cette étude est accompagnée du texte et du fac-similé du document (2).

1. *Aus Handschriften des Erfurter St-Petersklosters (Neues Archiv*, XXII, 503-541).
2. *Examen du privilège d'Innocent III pour le prieuré de Lihons (Bibl. de l'école des chartes*, t. LVII, 1896, pp. 517-528).

Digitized by Google

M. Jos. Hulley, vicaire de la cathédrale à Trèves, a donné la description d'une splendide couverture d'un évangéliaire du XIIe siècle, provenant de Trèves, actuellement en possession du comte de Crawford à Londres. On y trouve, à côté de représentations de la vie du Christ, le groupe des saints honorés à l'abbaye de St-Mathias (1).

M. Guillaume Erben publie de courtes annales de l'abbaye d'Asbach de 1127 à 1321 (2).

M. Charles Hampe publie, d'après des manuscrits du British Museum, une série de petites poésies du second abbé de Saint-Laurent de Liége, Lambert, auteur du *Vita S. Heriberti* (3), et un éloge métrique de l'abbé Thierry de Saint-Trond (✠ 1107), qu'il croit pouvoir attribuer à l'abbé Rodolphe, son successeur. L'éloge de ce dernier, plus court, est écrit d'une autre main (4). On trouve également dans son rapport sur son voyage en Angleterre l'analyse d'un certain nombre de bulles papales relatives à différents monastères, tels que Polirone, Faremoutier, Reading (5), et quelques communications sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves (6).

M. Ed. Schröder s'occupe de diplômes relatifs aux abbayes de Hersfeld, Fulda et Corbie (7) ; M. Kerler des diplômes pontificaux pour le monastère de Saint-Étienne de Wurzbourg de l'année 1228 à 1452 (8) ; M. Bossert s'occupe des possessions du monastère de Weissenbourg dans la Franconie orientale (9) ; M. A. Amrhein de l'histoire de l'ancien monastère bénédictin de Holzkirchen (10).

L'abbé Blondel traite de « la vérité sur les chartes de fondation de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif (11) ; » M. A. Guesnon, d'un cartulaire du XIIe siècle de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras (12) ; M. A. Dupré publie une « notice sur l'école de Pont-Levoy au temps des bénédictins (13) ; » M. J. Sarda s'occupe d' « un sanctuaire national: l'église de Saint-Benoît-sur-Loire (14) ; » M. H. Omont, du classe-

1. *Pastor bonus*, 1897, 38-43.
2. *Neues Archiv*, XXII, 497-499.
3. *Neues Archiv f. aelt. d. Gesch.*, XXII, 373-380.
4. *Ib.*, 380-385.
5. Pages 410-415.
6. Pages 400-404.
7. *Mittheilungen f. oesterr. Gesch. Forschungen*, XVIII, fasc. 1, pp. 1-52.
8. *Arch. des histor. Vereins f. Unterfranken*, XXXVII, 81-91.
9. *Ib.*
10. *Ib.*, XXXVIII, 37 sqq.
11. *Bullet. de la Soc. archéol. de Sens*, 1896, 29 pp. in-8°.
12. *Un cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, codex du XIIe siècle.* Paris, Impr. nat., 1897, 70 pp. in-8°.
13. *Le Loir-et-Cher historique*, mars 1897.
14. *Revue de la jeunesse catholique*, mars 1897.

Digitized by Google

ment des archives de Saint-Germain des Prés au XVIIIe siècle (1).

M. F. Daudet s'occupe des anciennes archives de Montmajour (2); M. H. Stein donne le recueil des chartes du prieuré de Néronville près Château-Landon, 1080 à 1225 (3); M. A. Bertrand de Broussillan commence la publication du « Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers (4); » le chan. Chaban continue son étude sur « l'abbaye de Saint-Jean-du-Buisson-lès-Aurillac » et donne la série des abbesses au XVIIIe siècle (5).

Le cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, retrouvé par M. Léon Maître dans la bibliothèque de Lord Beaumont en Angleterre, est un recueil composé au commencement du XIIe s., par le moine Gurheden, de documents de caractères différents, d'une valeur fort inégale. On y trouve une vie de saint Gurthiern, une vie de sainte Ninnoc, la liste des papes jusqu'à Jean XXII, la liste des archevêques de Tours, des évêques de Nantes, de Vannes et de Quimper, des comtes de Cornouailles, une chronique universelle, qui gagne en intérêt et en valeur à partir de 814. Ces annales sont peut-être l'œuvre de Gurheden à la fin du XIe et au commencement du XIIe siècle. Quant aux chartes du monastère le moine copiste les a rarement données dans le texte original; il les a plutôt analysées. Quoi qu'il en soit, le recueil de Gurheden a une grande valeur pour l'histoire de Bretagne (6).

M. J. Depoin poursuit la publication du cartulaire de Saint-Martin de Pontoise (7); M. Delouvrier a donné l'histoire de l'abbaye de Saint-Anian (8).

Le compte rendu de M. Tamizey de Larroque sur le nécrologe de Saint-Germain des Prés publié par M. Vanel, mérite d'être signalé à cause des remarques dont il l'accompagne et qui complètent la bibliographie des Mauristes (9).

M. A. Benoît a consacré une notice aux Bénédictines de l'Adoration perpétuelle de Nancy (1669-1793) (10).

M. Ad. Reiners commence une histoire de l'abbaye et de la ville

1. *Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, 1896, 6e livr.
2. *Revue du Midi*, 1896, décembre.
3. *Annales de la Soc. hist. et arch. du Gâtinais*, 1896, IV. Fontainebleau, Bourges, 86 pp. in-8°.
4. I. Cartul. du XIIe S. (769-1174). Angers, Lachèse, 454 pp. in-8°.
5. *Bullet. hist. et scientif. de l'Auvergne*, 1896, nos 7 et 8.
6. L. Maitre et P. de Berthier, *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, Finistère*. Paris, Le Chevalier, 1896, XIII-335 pp. in-4°.
7. Pontoise, Société historique, II, pp. 113, 242.
8. *Histoire de Saint-Chinian de la Corne*, Montpellier, L. Grollier, 1896, XI-410-70 pp. in-8°.
9. *Revue des questions historiques*, avril 1897, pp. 536-548.
10. *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1895, 5e série, t. XIII; Nancy, Berger, 1896.

Digitized by Google

d'Echternach (1) ; le P. Laurent Eschle donne l'histoire du prieuré et du monastère de Mariastein (2) ; M. F. Schreiber s'occupe de la mark Michelstadt, legs d'Einhard à l'abbaye de Lorsch (3) ; le baron Edm.d'Uslar-Gleichen a résumé l'histoire de l'abbaye de Reinhausen (4) ; M. Rud. Heinekamp traite du passé de Siegbourg (5) ; B. Pfeiffer des constructions de Weingarten au XVe siècle (6) ; M. Bach des pierres tombales à Weiblingen (7).

M. Jos. Hürbin, recteur du Gymnase de Lucerne, a publié dans le programme de la fin d'année de ce gymnase, trois études dont les deux premières concernent l'abbaye de Murbach. La première traite du diplôme de l'empereur Lothaire I, du 25 juillet 840, dans lequel figure pour la première fois le nom de Lucerne, la seconde des commencements de l'humanisme sur le Haut-Rhin et de son influence à Murbach sous l'abbé Barthélemy d'Andlau (8).

Dans leur travail sur la vie et les miracles de S. Guillaume de Norwich (9), MM. Montague R. James et Aug. Jessopp traitent de l'organisation du prieuré bénédictin de Norwich et de Thomas Monmouth, auteur du martyre de S. Guillaume (10) — M. J. D. Morgan s'est occupé de l'histoire de l'église de Westminster (11).

M. Edmond Bishop consacre quelques pages intéressantes aux origines du monastère de St-Grégoire à Douai (12) — D. Gasquet communique quelques détails sur Glastonbury avant sa destruction (13) ; et accompagne de notes la reproduction phototypique de la charte donnée par l'abbé Caverel de St-Vaast aux bénédictins anglais de Douai et sur laquelle sont représentés les cinq martyrs bénédictins, les vénérables Georges Gervase, Jean Roberts, Maur Scot, Marc Barkworth et Thomas Tunstall (14). D. Gilbert Dolan

1. *Die St. Willibrords Stiftung Echternach. Geschichte der Stadt und Abtei nach Urkunden chronikartig dargestellt.* Ier livre. Luxembourg, Nimax, 1896, in-8°.

2. *U. L. F. in Stein. Geschichte der Wallfahrt und des Klosters Mariastein.* Solothurn. Union, 1896, VIII-204 pp. in-8°.

3. *Die Mark Michelstadt. Einhard's Vermächtniss and das Kloster Lorsch.* Schleusingen. Adler, 1896, 20 pp. in-4°.

4. *Das Kloster Reinhausen bei Göttingen*, nach archival. Quellen bearb. Vortrag. Hannover, Meyer, 1897, 38 pp. in-8°.

5. *Siegburgs Vergangenheit und Gegenwart*, Siegburg, Dietzgen, 1897, VIII-478 pp. in-8°.

6. *Würtemb. Vierteljahrhefte, f. Landesgesch.* N. F., V, 4.

7. *Archiv f. Christl. Kunde*, Stuttgart, 1896, n. 12.

8. *Murbach und Luzern.* Lucerne, Räber et Cie, 1896, 14-12-22 pp. in-4°.

9. *The life and miracles of S. William of Norwich*, by Thomas of Monmouth. Cambridge-University Press, 1896, XC-303 pp. in-8°.

10. *Westminster abbey : The story of our national church.* London, Architecture office. 1896, 40 pp. in-fol.

11. *Downside Review*, 1897, mars, pp. 21-35.

12. *Ib.*, 57-60.

13. *Ib.*, 67-68.

Digitized by Google

poursuit ses recherches sur les missions bénédictines dans les comtés de Bedford, de Buckingham et de Northampton (1). Le R. P. D. J. S. Cody donne une notice sur l'abbaye des Bénédictines de N.-D. de Consolation à Stanbrook (2).

Le P. Fidèle Savio s'occupe du culte de S. Chaffre en Piémont et traite en même temps des relations des prieurés piémontais de S. Teofredo de Cervere et de Cherasco avec l'abbaye de Saint-Chaffre en Velay (3).

D. Ursmer BERLIÈRE.

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. — Les solennités du treizième centenaire de l'arrivée du moine St Augustin en Angleterre ont commencé. De toutes parts, on rivalise de zèle et de piété pour célébrer ce glorieux anniversaire de l'entrée des Anglo-Saxons dans l'Église du Christ. Les fêtes ne peuvent manquer de resserrer les liens qui unissent l'Église catholique d'Angleterre à la chaire de Pierre et de rappeler à ceux qui se sont soustraits à l'obédience des pontifes romains que la foi prêchée par Augustin fut celle de Rome et que cette foi, universellement reconnue et admise jusqu'au malheureux règne de Henri VIII, a eu ses martyrs, les ancêtres de ces catholiques anglais que les persécutions n'ont pu abattre. Pour nous, fils de St Benoît, nous saluons dans Augustin et dans ses quarante compagnons des frères; ils sont les ancêtres de ces innombrables moines qui ont fait l'Angleterre et dont la postérité, grâces à Dieu, subsiste toujours, fécondée pendant de longues années par le sang des martyrs. Les vrais successeurs d'Augustin, ce sont ces moines, chassés, il est vrai, de Cantorbéry, et des autres grandes cathédrales faites par leurs pères, mais qui n'en restent pas moins les dépositaires des traditions du passé catholique de l'Angleterre.

Nous empruntons à *La Métropole* du 12 juin dernier une intéressante correspondance intitulée : « Une fête au Célius », sur les solennités du centenaire de St Augustin, à l'endroit même d'où, il y a treize siècles, partit la pieuse colonie envoyée par le vicaire du Christ à la conquête de l'Angleterre païenne.

1. *Downside Review*, 61-66.
2. *The Ampleforth Journal*, 1897, pp. 301-318.
3. *Il monastero di S. Teofredo di Cervere ed il culto di S. Teofredo in Piemonte* (*Miscellanea di storia italiana*, ses. III, vol. II), Torino, 1896, 21 pp.

Digitized by Google

« Ce n'est pas seulement le soixantième anniversaire de l'arrivée au trône de Sa Gracieuse Souveraine que l'Angleterre célèbre avec un légitime orgueil; le treizième centenaire de la conversion de la Grande-Bretagne par saint Augustin rappelle à la nation anglaise, reconnaissante, le principe de sa véritable grandeur.

Protestants ou, pour mieux dire, anglicans et catholiques, rivalisent de zèle à fêter ce pieux souvenir. Au-dessus des luttes intestines se dresse la vérité historique dans toute sa majesté. Car enfin, pour l'anglicanisme, renoncer au culte des apôtres d'Albion, c'est renoncer au christianisme lui-même.

A treize siècles de distance, où sont les vrais successeurs d'Augustin de Cantorbéry? Telle est la question qui s'impose à l'opinion publique, et qui, par la force même du rapprochement, donne aux festivités de ce centenaire un caractère apologétique providentiel.

Le cardinal Vaughan l'a compris.

Venu à Rome pour mêler l'éclat de sa pourpre aux splendeurs de la canonisation du 27 mai dernier, il a profité de son séjour dans la Ville éternelle pour poser un acte de haut apostolat.

L'âme de la conversion de l'Angleterre fut l'immortel Grégoire le Grand. Par son ordre, du monastère de Saint-André au Célius, élevé par lui sur l'emplacement du palais de sa famille, partit la phalange des quarante moines bénédictins, immortels, eux aussi, dans l'histoire du peuple anglais, ayant à leur tête Augustin, géant par la taille, et plus encore par la magnanimité du cœur.

D'où convient-il mieux que parte le signal du centenaire apostolique, sinon de cet endroit béni, consacré par tant de souvenirs éminemment romains et catholiques?

De cette pensée naquit l'imposante cérémonie qui réunit le 26 mai, jour de la fête de saint Augustin, toute la colonie anglaise, groupée autour de son chef hiérarchique, le véritable successeur du premier primat de la Grande-Bretagne, dans l'église de *San Gregorio*, titulaire du cardinal.

Vers dix heures, les abords du Célius présentaient une animation inaccoutumée. L'antique *via triumphalis*, allant de l'arc de Constantin à la porte de Capoue, semblait revivre à ses gloires séculaires. Sous les rayons de mai, les jardins environnants répandaient la joie avec leurs parfums.

L'équipage du cardinal est accueilli au son de toutes les cloches. Avec la dignité innée des lords anglais, le cardinal Vaughan, en *cappa magna* étincelante, gravit le haut escalier qui mène à l'*atrium* de Saint-Grégoire. Le drapeau britannique flotte à la loggia de la façade de travertin.

A l'intérieur du temple, un groupe distingué de prélats fait cortège au primat de Westminster. On y remarque entre autres Mgr Keane, archevêque de Damas, ancien recteur de l'Université de Washington ; l'évêque de Birmingham, le vicaire général de Galles, le primat de l'ordre de Saint-

Digitized by Google

Benoît, dom Hildebrand de Hemptinne, Dom Édouard du Coëtlosquet, abbé de Saint-Maur de Glanfeuil.

Le cardinal prend place à son trône, assisté de trois moines camaldules, dont les coules blanches, aux larges plis classiques, relèvent encore la pourpre du prélat.

A l'autel, Mgr Stonor, archevêque de Trébizonde, pontifie, entouré de l'élite des séminaristes du collège anglais.

Le chœur, — particularité caractéristique voulue par Son Éminence, — se compose de quarante bénédictins du collège international de Saint-Anselme, représentant, par leur costume et leur chant, la phalange apostolique partie de ce même lieu, il y a treize cents ans.

Rome, ce jour-là, célèbre son patron secondaire, saint Philippe de Néri. Néanmoins, par un indult spécial, Léon XIII a permis de chanter à *San Gregorio* la messe de saint Augustin.

Avec quel élan l'introït *Sacerdotes* fait vibrer ces voûtes vénérables. Il y a dans ces mélodies grégoriennes, chantées suivant leur texte authentique, d'après la méthode reconstituée de nos jours par la famille bénédictine, une éloquence singulière, toute de piété et d'idéal religieux. Aussi n'y eut-il dans l'auditoire qu'une voix pour reconnaître le mérite de cette musique vraiment liturgique.

Espérons que bientôt les moines de Saint-Anselme pourront ouvrir au public leur belle basilique. Nul doute que leur chant, prédication pacifique, supérieure à toute controverse, ne contribue à rendre aux maîtrises de Rome le goût, trop perdu, hélas ! de l'art sacré.

Après l'évangile, le cardinal, debout dans toute la majesté de sa pourpre, adressa à la nombreuse assistance une homélie digne de la solennité. Ce seul mot en dit plus qu'un long éloge. Car quel sujet d'inspiration dans ces souvenirs doublement émouvants en un tel lieu, dans cet auditoire résumant l'élite de la patrie absente, dans la situation des choses et des esprits en Angleterre après les dévastations de Henri VIII et d'Élisabeth !

La parole du cardinal Vaughan a bien le caractère de la parole anglaise. Sobre au début, communicative par la force même du calme et du bon sens, puis, bientôt s'animant avec le sujet, de cette animation sincère, ressentie par l'orateur tout d'abord, et par là même si vraiment contagieuse, s'élevant jusqu'aux grands effets, sauf à ne jamais perdre pied, à réagir tout à coup par une réflexion qui semblerait presque terre-à-terre, prosaïque en français, mais où l'Anglo-Saxon trouve une saveur pratique, mêlée d'un grain d'humour.

A dire vrai, la langue anglaise, chatoyante comme un sifflement d'oiseaux dans la conversation privée, découvre ses défauts de clarté et d'harmonie lorsqu'elle résonne en public. Mais ce qui manque à la couleur est regagné par la ligne. La phrase anglaise a une structure nerveuse, plastique, très

Digitized by Google

propre à donner du relief à la pensée ; un rythme varié, combiné du système dactylique et iambique, bien approprié au mouvement versatile des sentiments.

Ces réflexions me venaient, furtives, en entendant cette fière homélie, à laquelle la haute stature, le port noble, la physionomie à la fois si distinguée, si intelligente et si aimable du cardinal donnait plus d'empire encore sur l'émotion et sur le cœur.

Le thème du discours ? Le voici en trois mots. A nous, les souvenirs du Célius, de Grégoire le Grand et de saint Angustin ; à nous, les longs siècles de prospérité religieuse et nationale qui suivirent la conversion de l'Angleterre par les moines et les papes ; à nous, la mission de renouer l'avenir à ce passé tout de foi et de dévotion au Vicaire de Jésus-Christ.

A entendre la parole d'un illustre personnage, dans une circonstance destinée à demeurer historique, on éprouve une émotion presque solennelle. Telle était cette parole, telle l'impression ressentie par l'auditoire.

Parmi les passages les plus saillants de l'homélie, je me borne à citer l'énumération des bienfaits répandus sur le peuple anglais par les abbayes et les cathédrales catholiques, ainsi que le tableau de la dévotion singulière professée par l'Angleterre d'avant le schisme envers le siège de Saint-Pierre.

Très vibrant encore l'appel final adressé aux apôtres de la troisième mission romaine, celle d'aujourd'hui. S'ils veulent se rendre dignes de contribuer au relèvement de leur patrie, à la réanimation de ce corps religieux, encore debout, il est vrai, dans ces somptueux édifices, fils de l'art catholique, mais privé de sa vie d'autrefois, il faut qu'ils nourrissent dans l'âme un souverain respect pour les choses de Dieu, une humilité profonde, sans autre ambition que celle de servir, instruments dociles, l'œuvre de la Providence ; une ardente charité, apprise à l'école de Jésus et de sa Mère ; et qu'à ces qualités d'ordre surnaturel ils ajoutent une culture parfaite qui, faisant taire les préjugés, gagne les esprits et les cœurs à l'action de la grâce.

Et tandis que le grand geste du primat, tantôt jetait des éclairs, tantôt planait sur l'auditoire, la *cappa magna*, suivant de ses plis de pourpre les mouvements de l'orateur, contrastait artistement avec les assistants du trône, immobiles dans leurs blanches coules de camaldules, aux plis larges, aux contours sculpturaux. »

ANGLETERRE. — L'ordre bénédictin, on le conçoit, a célébré avec pompe cette année la fête de St Augustin. Une des particularités de la fête a été le chant solennel de l'antienne chantée par Augustin et ses compagnons en approchant de Cantorbéry : « Deprecamur te, Domine, in omni misericordia tua ut auferatur furor tuus et ira tua a civitate ista et de domo sancta tua quoniam peccavimus. Alleluia. » La notation musicale, extraite d'un manuscrit de l'histoire ecclésiastique du vénérable Bède, du

Digitized by Google

XIIe siècle, a été reproduite dans le dernier numéro de l'*Ampleforth Journal*. Lors du meeting tenu récemment dans le Town Hall de Middlesborough, pour célébrer le centenaire de St Augustin, le prieur et plusieurs moines bénédictins d'Ampleforth, en costume monastique, entonnèrent cette antienne, dont le texte et le chant firent grande impression sur l'assistance : des moines, portant le même costume qu'Augustin et ses compagnons, professant la même règle, chantant les mêmes paroles peut-être avec la même mélodie, en disent long sur la question de continuité. Augustin était catholique et romain, comme le sont les moines de notre siècle.

Nous retrouvons la même particularité dans la fête célébrée à l'abbaye d'Erdington à la procession qui eut lieu dans l'église avant la bénédiction du nouveau retable du maître-autel, de même qu'à l'abbaye de Fort-Augustus en Écosse, qui se rattache, par son fondateur, à la congrégation anglaise.

PHILIPPINES. — Une partie de l'île de Mindanao, jadis administrée par des Pères de la Compagnie, l'est actuellement par des moines du Montserrat en Espagne. L'un d'eux écrit aux *Misiones Catolicas* (1897, p. 119) : « Depuis le 1 juillet de l'an dernier, l'administration paroissiale des chrétiens de l'île de Sirgao et deux communes de Mindanao repose sur nos épaules. Le nombre total de nos paroissiens est, d'après la statistique de 1896, de 24068 âmes. L'île de Sirgao est divisée en deux paroisses. Celle de Numancia est dirigée par les PP. Romuald Moral et Fauste Curiel, aidé du frère Romain Queralto, et compte avec les *visitas* de San Isidro, Pamasoingan, Sapao, San Benito (récemment fondé) 4499 âmes. L'autre paroisse, Cabuntog, avec les *visitas* de Dapà, Pilar, Cambarre et Socorro renferme 4756 âmes et est administrée par le P. Martin Diez, aidé du P. Thomas Lopez et du frère Placide Garreras. Les deux communes de Mindanao sont celles de Gigagnit et de Taganaan. La première compte avec les *visitas* de Bacuay, Claver et Taganito 9639 âmes et est dirigée par les PP. Fulgence Torres et Gérard Castanares, aidé du frère Fructueux Carreras. L'autre compte avec les *visitas* de Placer, Timamqua et Talavera 5174 âmes et est administrée par le P. Henri Altimira, aidé du P. Claude Alonso et du frère Étienne Burch. »

ZANZIBAR. — Après la soumission des Wahehe par les troupes allemandes, les missionnaires de Sainte-Ottile se sont hâtés de former une nouvelle station dans le territoire de cette tribu, située plus à l'intérieur du Zanzibar méridional. Les PP. Ambroise et Alphonse se sont établis à Uhehe. Le pays, situé à 1300-2200 m. d'altitude, est très peuplé, fertile et propre à la culture et à l'élevage du bétail; la flore et la faune sont également riches. Le climat ressemble à celui de l'Europe, sauf pour les brusques variations de température. La capitale des Wahehe, Iringa, se trouve sur le Ruaha. A l'est de la ville se trouve le camp de la garnison allemande. Au Sud des deux, sur une élévation, entre le Ruaha et son affluent le

Digitized by Google

Liguana, se dresse, depuis le 1 janvier dernier, la nouvelle station du S.-C. de JÉSUS. Le 10 février, une petite expédition est partie de Dar-el-Salaam, pour aller renforcer la station d'Iringa. Le poste n'est pas sans danger, à cause de l'excitation des partisans du sultan déposé par les Allemands.

NÉCROLOGIE. — Sont décédés :

le 9 mai, à Palerme, le R. P. Dom Raphael Natoli, doyen de St-Martin delle Scale (Sicile), né à Palerme en 1817, profès à St-Martin le 24 février 1838, retiré dans cette ville depuis la suppression de son monastère par le gouvernement italien ;

le 18 mai, à l'abbaye de St-John (Minnesota), le R. P. Dom Bède Northman, né à St-Louis Mo (États-Unis), le 10 avril 1857, profès en 1876;

le 19 mai, à l'abbaye de St-John (Amérique), le fr. convers Thaddée Herman, né le 25 octobre 1817, profès le 30 novembre 1848 ;

le 21 mai, à l'abbaye de St-Étienne d'Augsbourg, le R. P. Dom Boniface Sepp, à l'âge de 59 ans, dont 29 de profession. Ce religieux, qui occupa longtemps une chaire au gymnase de l'abbaye, s'est fait connaître par ses travaux philosophiques ;

le 2 juin, à l'abbaye d'Engelberg (Suisse), le fr. convers Benoît Amstutz, à l'âge de 68 ans, dont 44 de profession ;

le 7 juin, à l'abbaye d'Admont (Styrie), le R. P. Dom Antoine Hatzi, à l'âge de 81 ans;

le 12 juin, à l'abbaye de St-Lambrecht (Styrie), le R. P. Dom Meinrad Jahn, né à Habicht (Moravie) en 1813, profès en 1841 ;

le 13 juin, le R. P. Dom Albert Munoni, né à Mantendorf, le 26 juin 1837, profès le 19 mars 1862, à Salzbourg, professa la théologie morale à la faculté théologique de Salzbourg.

BIBLIOGRAPHIE.

De Religione revelata libri quinque. Auctore GUILELMO WILMERS S. J. — Ratisbonæ, Pustet; 1897, gr. in-8° (IV-686 pp.). Prix : 10 frs.

L'APOLOGÉTIQUE a beaucoup occupé les théologiens dans ces derniers temps. Les tentatives du Rationalisme contre l'Église et la foi catholiques ont provoqué des réponses victorieuses ; les armes fournies par l'erreur se sont retournées contre elle, et notre âge est témoin d'un nouvel essor imprimé à la défense des dogmes chrétiens par ceux-là même qui rêvaient de les anéantir. C'est avec joie qu'on applaudit à un travail qui consacre, une fois de plus, ce triomphe de la vérité. Tel est bien le livre du R. P. Wilmers; c'est, tout à la fois, son honneur et sa raison d'être. Les manuels d'Apologétique abondent; l'Allemagne, surtout, semble la terre promise de ces fruits privilégiés; néanmoins celui-ci trouvera sa place toute marquée parmi ses aînés. Nous en connaissons peu d'aussi clairs, d'aussi complets, d'aussi propres à l'assimilation; en est-il un seul qui tienne mieux

Digitized by Google

au courant des questions à l'ordre du jour? C'est une œuvre ample et belle; l'auteur y fait preuve d'une vaste érudition, d'un travail opiniâtre, et d'une grande maturité. L'on sent partout le souffle inspiré d'un théologien convaincu, la touche sûre et ferme d'un maître consommé. Cet éloge est sincère et sans hyperbole. Se trouvera-t-il suffisamment justifié par la pâle et succincte analyse d'une simple notice bibliographique? Hélas! nous n'osons l'espérer. Essayons pourtant d'esquisser à grands traits le contenu si riche de ce livre remarquable.

Livre I. — Les prolégomènes donnent la notion du mot *Religion*, pris, d'abord, dans son sens large, puis dans ses acceptions particulières, soit d'ordre subjectif (intellectuel et moral), soit d'ordre objectif. Cette introduction est supérieure à tous égards. — Le corps même du livre (pp. 16-168) prouve, en premier lieu, la nécessité d'une religion; sa triple forme: naturelle, positive et surnaturelle; ses caractères propres: elle doit être une, constante, immuable, obligatoire; il traite ensuite de la Révélation: notion; conditions; possibilité; moyens; rapport avec les mystères, utilité, nécessité; enfin, il expose les moyens de démonstration: obligation de rechercher la vraie Révélation et d'y adhérer pratiquement; critères de certitude et leur valeur. Ces critères, intrinsèques (vérité, moralité, opportunité, effets de la doctrine) et extrinsèques (prophéties et miracles), sont chacun l'objet d'un examen spécial et minutieux. — Les deux derniers points surtout sont magistralement traités (pp. 133-166).

Livre II. — Cette religion révélée est la Religion chrétienne. Des livres historiquement vrais, authentiques, et d'une révélation incontestable (ch. I) en ont prédit la fondation par le Christ (ch. II); le paganisme même est une preuve de la source divine de cette religion, et par ses origines, greffées sur une corruption des mystères révélés, et par son développement, qui fut pour le Christianisme une préparation providentielle. Qu'on nous permette de signaler, comme dignes d'une attention spéciale, les pages 211-245, où sont exposées les preuves sur le Messie.

Livre III. — La Religion chrétienne est démontrée la seule vraie, d'abord, par la divinité de son Fondateur, divinité qu'attestent d'innombrables témoignages, tant inspirés que profanes, tant chrétiens que juifs ou païens; ensuite, par les miracles du Christ, surtout sa résurrection; enfin, par le caractère divin de son institution, où le Christ agit comme délégué de Dieu, Messie promis et Fils du Père éternel.

Livre IV. — La même conclusion se déduit du caractère miraculeux qu'ont revêtu l'établissement de l'Église par les Apôtres, sa diffusion et sa conservation.

Livre V. — Les propriétés singulières de cette Église prouvent sa divinité, comme aussi les miracles sans nombre qui accompagnent sa marche à travers les peuples et les âges. Ce dernier chapitre est réellement instructif: il s'impose à l'attention du lecteur.

Digitized by Google

On le voit, le plan est aussi vaste que complet, le procédé non moins simple que sûr. A première vue, on en croira peut-être le contenu très ressemblant avec celui de plusieurs manuels actuellement en vogue; il en diffère, pourtant, d'une façon notable; et nous regrettons qu'une rapide ébauche ne puisse en faire ressortir les caractères propre et saillants. Mais nous devons nous borner. Un mot sur la table des matières : elle est un petit chef-d'œuvre du genre; on retrouve jusque-là ce fini qui distingue tout l'ouvrage.

Risquerons-nous une observation, bien minime ? Somme toute, les *Errata* sont peu nombreux; néanmoins, on les regrette: ils sont de nature à dérouter dans une étude où chaque mot porte, et font tache dans un livre où tout le reste est si soigné.

Le premier volume du R. P. Wilmers fait désirer ardemment les deux qui doivent lui faire suite et que l'auteur annonce pour bientôt. Les théologiens catholiques se plairont à saluer, dans cette belle trilogie, un monument durable élevé à la gloire du Christ et de son Église.

D. Urbain BALTUS.

Psychologie des Saints, par HENRI JOLY. Un volume in-12 (IX-200) de la collection « *Les Saints* » Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

A LA collection de Vies des Saints dont il a pris la direction, M. Henri Joly vient de donner — sous ce titre, — une introduction d'un haut intérêt. Qu'est-ce que le saint ? Quelle idée s'en sont faite les différentes religions ? Quels rapports y a-t-il entre le saint et le mystique, entre le grand homme et le saint ? Telles sont les questions par lesquelles débute le livre. Après avoir montré comment la nature subsiste, forte et originale, dans l'âme du serviteur de Dieu, M. Joly examine attentivement les théories qui croient voir dans la sainteté une suite de perturbations nerveuses analogues, sinon identiques, à celles que des amateurs de paradoxes s'étaient déjà flattés d'apercevoir dans le génie proprement dit. Il passe ensuite en revue les facultés de ces âmes d'élite, le mode de développement qu'en correspondance avec la grâce, ils donnent à leur imagination, à leur entendement, à leur sensibilité, à leur amour, épurant tout, n'affaiblissant rien, se préparant enfin par la contemplation et par la souffrance volontaire à l'action la plus héroïque et la plus féconde pour l'avenir de l'humanité.

« *Les Saints* ». *Le Bienheureux Bernardin de Feltre*, par M. E. FLORNOY. Un joli volume in-12. Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

LA série de vies de saints publiée par la maison Lecoffre continue sous d'heureux auspices. Après saint Augustin, sainte Clotilde, voici saint Augustin de Cantorbéry, dont on va célébrer le XIIIe centenaire, et

Digitized by Google

le B^x Bernardin de Feltre. Ce dernier, laissé quelque peu dans l'ombre, a cependant été un des grands apôtres de l'Italie au XVe siècle. Orateur puissant, réformateur des mœurs, il s'est surtout distingué par son action sociale : c'est un économiste, un saint social, comme on l'a dit. Bernardin a saisi sur le vif les maux qui affligeaient son pays et il a créé les remèdes. Il a combattu l'usure et l'audace des juifs, institué les Monts-de-piété et créé ainsi des établissements de crédit populaire, dont il a justifié et assuré l'existence. Cette vie, d'une lecture attrayante, ne peut guère prétendre à donner une idée tout à fait complète de l'action du Bienheureux et de l'époque à laquelle il a vécu.

Abbé de Broglie : Questions bibliques, œuvre extraite d'articles de revues et de documents inédits, par M. l'abbé C. PIAT, professeur à l'Institut catholique de Paris. Un volume in-12. Prix : fr. 3,50. — Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

L'ABBÉ de Broglie occupe une place éminente parmi les apologistes modernes. Esprit distingué, profond, il a abordé les multiples problèmes soulevés par le rationalisme moderne avec autant de résolution que de science, montrant dans tous ses écrits qu'il était à la hauteur des exigences modernes. On sera heureux de voir réunis par une main amie une série d'articles et de manuscrits de l'abbé de Broglie relatifs aux questions bibliques si actuelles. « Ce nouvel ouvrage, dit l'éditeur, forme comme *Religion et critique*, un tout logiquement ordonné, qui se divise en quatre parties principales. Il s'agit, dans la première, d'un nouveau *plan de défense :* Jusqu'ici, incrédules et croyants ont commencé par les *questions d'exégèse ;* l'abbé de Broglie est d'avis que l'on commence par les *questions d'histoire :* il y a dans l'histoire d'Israël des faits dominants qui demeurent inattaquables, et ce sont là comme des phares d'où la lumière se répand sur tout le reste. La seconde partie porte sur le *Pentateuque.* D'après les rationalistes, le Pentateuque se composerait de documents divers ; Israël, au temps de l'exode, n'était qu'un peuple barbare ; et, par conséquent, la composition du Pentateuque lui-même ne peut être que très postérieure à Moïse. Il n'y a là qu'une trinité d'hypothèses, dont l'éminent apologiste fait une critique à la fois vivante, pénétrante et décisive. Il est question dans la troisième partie, d'une *nouvelle histoire d'Israël*, fabriquée de toutes pièces en plein XIXe siècle par les interprètes rationalistes de la Bible, et qui concerne principalement l'origine de l'humanité, l'origine du peuple Juif, la période patriarcale, l'exode et les Hébreux au désert. La quatrième partie traite des *Prophètes.* L'auteur y démontre, à l'aide de preuves originales, que le Monothéisme biblique ne peut être la création de « quelques ascètes saintement faussaires », et que ce n'est pas « l'attente du Messie qui a créé son objet ». Une conclusion à la Bossuet sur le triomphe du monothéisme biblique enveloppe d'une lumière nouvelle cet ensemble de considérations. »

Digitized by Google

Aanteekeningen uit de Rentmeestersrekeningen der Groote of Sint Jacobskerk te 's Gravenhage (1557-1567), door M. G. WILDEMAN, adjunct-archivaris van Haarlem. — 's Gravenhage, Mouton et Cie, 1897, 154-XVI pp. in-8°.

CE recueil qui a paru dans les travaux de la société *Die Haghe*, est une heureuse contribution à l'histoire de l'église Saint-Jacques à La Haye, qui formait le centre de la vie de cette ville. Il contient les comptes de 1557 à 1567 ; c'est dire que l'on y trouvera de précieux renseignements pour l'histoire de l'édifice lui-même, les usages locaux, cérémonies religieuses, et que les nombreux noms de personnes qui s'y rencontrent, serviront utilement à mieux faire connaître les anciennes familles de La Haye.

Le chanoine Albanés. Bibibliographie, 1897, 20 pp. in-8°.

M. LE chanoine Ulysse Chevalier a rendu un juste tribut d'hommages à son émule le chanoine Albanés, enlevé récemment aux lettres au moment où il commençait la publication du grand travail qui devait consacrer sa réputation. Après le *Curriculum vitæ* de cet érudit né le 24 février 1822 et décédé le 3 mars 1887, M. Chevalier donne la liste des ouvrages et articles imprimées (69 ns), puis des articles et travaux manuscrits (68 ns) plus 10194 documents. L'auteur émet le vœu, auquel nous nous associons de grand cœur, de voir ces matériaux utilisés et publiés pour le plus grand profit de la science.

Examen ad usum cleri in gratiam præcipue sacerdotum sacra exercitia obeuntium. Concinnavit P. Jos. DEHARBE S. J., recognavit et auxit P. Jos. SCHNEIDER S. J. Sexta editio. Ratisbonæ, Pustet, 1887, VIII, 310 pp. in-16. Prix : broché, frs 2,50.

NOUS recommandons à l'attention des membres du clergé le manuel de retraite du P. Deharbe revu et augmenté par le P. Schneider. Il est rédigé avec soin, avec clarté et ne peut manquer de rendre un véritable service aux prêtres qui font les exercices spirituels. L'ouvrage se divise en deux parties : examen *(qualis ratione Dei, tui ipsius, proximis, pastor)*, recueil pour les exercices (ordre du jour, méthode pour méditer, sujets de méditation, méthode d'examen, prières, avis). Le format du volume est très pratique et l'impression d'une lecture facile et agréable.

Biblische Studien, II, Bd. 2-3, H., *Die Alexandrinische Ubersetzung des Buches Daniel und ihr Verhaltniss zum Masorethischem Text*, von Prof. Dr August BLUDAN, Fribourg en Br., Herder, 1897, XII-218 pp. in-8°, Prix : fr. 4,50.

L'AUTEUR de ce travail a abordé un des plus difficiles problèmes de la critique textuelle de l'Ancien Testament, les rapports de la version alexandrine du livre de Daniel avec le texte massoréthique. Cette version jouit d'une fâcheuse réputation dans le monde des exégètes. Après avoir

Digitized by Google

établi la valeur et l'importance de la version des LXX en général, l'auteur consacre la première partie de son travail à l'histoire du texte et à sa tradition. Le seconde et la troisième partie, qui comprennent presque tout le volume, s'occupent des rapports de la version avec le texte massoréthique. Pour plus de clarté, le Dr Bludan examine d'abord les chapitres où l'Alexandrin est resté dans les bornes d'une liberté permise (chap. 1-3[1], 7-12), puis ceux où il se laisse aller à l'arbitraire (3, 98-7), enfin les ajoutes qui ne se trouvent pas dans le texte massoréthique (3, 13 et 14). L'auteur examine la méthode de traduction, les passages librement traduits, les ajoutes, les omissions, les traductions du nom de Dieu, les différences reposant sur d'autres leçons, les noms propres, les passages faussement traduits, le style, les hébraïsmes, etc. Les dernières pages sont consacrées à rechercher quelles sont les causes de ces nuances de traduction dans les différents chapitres, les raisons des procédés adoptés par le traducteur, l'état du texte original ou des traductions qu'il a pu avoir devant lui. C'est un travail d'une analyse extrêmement délicate et minutieuse, où les hypothèses s'accumulent forcément pour que de leur choc jaillisse la lumière. On les discutera sans doute, mais on devra rendre à l'auteur le témoignage qu'il n'a mis la main à l'œuvre qu'après une sérieuse préparation et une étude fouillée de son sujet.

MUSIQUE D'ÉGLISE,

parue chez Schwann, Dusseldorff.

1) MISSA *in honorem S. Ludovici*, pour 4 voix mixtes par Jos. NIEDHAMMER, op. 10. (partition 1 M. 50 pf). parties à 20 pf. — Composition facile, simple et de bon style. Il y a de beaux passages. Dans le *Credo* l'auteur fait alterner — ainsi que cela se pratique souvent — le chant polyphone avec le plain-chant, dont l'accompagnement nous paraît quelquefois un peu recherché. De plus la notation du plain-chant en notes proportionnelles, communément reçue en Allemagne, il est vrai, nous paraît cependant de nature à induire en erreur les exécutants. Si l'on ne veut pas les notes de plain-chant, il est préférable d'employer partout des notes de même valeur, des noires, ce que M. le chanoine Van Damme a fait, ou des blanches, ce que d'autres préfèrent, en laissant au chanteur les légères modifications du rhythme exigées par le mouvement de récitation et de déclamation du texte.

2) Missa *Pro Defunctis* pour 4 voix mixtes, avec accompagnement d'orgue, par Jos. STEIN, op. 86 (partition 2 M., parties à 30 pf.). — C'est une composition assez facile, simple, très digne, bien rhytmée et d'une harmonie bien appropriée au texte. Elle mérite d'être recommandée.

Digitized by Google

L'ORIGINE DES QUATRE-TEMPS.

ENTRE toutes les particularités de la liturgie romaine, l'une des plus anciennes, des plus importantes, mais aussi des plus énigmatiques, est cet ensemble de jeûnes et d'offices que nous appelons les Quatre-Temps. A quelle époque ont-ils été institués, dans quelles circonstances, sous quelles influences? Nul n'a pu le dire au juste jusqu'à présent.

Le pape saint Léon leur assigne en maints passages de ses homélies une origine apostolique. Ce serait simplement un usage de la synagogue que les apôtres auraient cru devoir conserver dans l'Église chrétienne (1). En un endroit pourtant, au lieu des apôtres, il dit d'une façon plus générale ' *sancti patres nostri* (2) '.

L'auteur du *Liber Pontificalis* précise davantage. Les Quatre-Temps, d'après lui, auraient été institués dans la première moitié du IIIe siècle par le pape Calliste. Il les rattache, comme saint Léon, aux jeûnes judaïques dont il est question dans la prophétie de Zacharie 8, 19 : ' Le jeûne du quatrième mois, et le jeûne du cinquième, et le jeûne du septième, et le jeûne du dixième seront pour la maison de Juda des fêtes de réjouissance et d'allégresse (3). '

Rien ne permet d'affirmer ni de nier le rôle attribué à Calliste par le chroniqueur pontifical. Ce qui est sûr, c'est que l'application du texte de Zacharie aux Quatre-Temps romains est un simple rapprochement ingénieux, rien de plus.

---

1. Serm. 12, c. 4 ' sed illud (tempus) est studiosius obseruandum, quod apostolicis accepimus traditionibus consecratum : sicut etiam decimus hic mensis morem refert ueteris instituti '; serm. 15, 2 ' decimi huius mensis solemne ieiunium... de obseruantia ueteris legis assumptum est '; serm. 17, 1 ' cum quaedam de mandato ueteri ad nouam obseruantiam transferuntur... Ex iis autem est etiam decimi mensis solemne ieiunium '; serm. 89, 1 ' Cum ergo uos, dilectissimi, ad quaedam quae etiam in ueteri testamento instituta sunt cohortamur, non iudaicae uos obseruantiae iugo subdimus '; serm. 90, 1 ' ut quod fuit ante iudaicum, uestra fiat obseruantia christianum '; serm. 92, 1 ' et quae dudum fuerant consuetudinis iudaicae, fierent obseruantiae christianae '; serm. 93, 3 ' hoc tamen (tempus) habemus aptissimum, quod et apostolicis et legalibus institutionibus uidemus electum ' etc.

2. Serm. 16, 2 ' in quo sancti patres nostri diuinitus inspirati decimi mensis sanxere ieiunium '.

3. ' Hic constituit ieiunium die sabbati ter in anno fieri, frumenti, uini et olei, secundum prophetiam ' (édit. Duchesne, p. 141).

Digitized by Google

Dans ses *Origines du culte chrétien*, p. 223, M. l'abbé L. Duchesne propose de voir dans les Quatre-Temps un reste de l'ancienne semaine liturgique de Rome. Le fait qu'on ne les voit pas apparaître avant le Ve siècle lui donne lieu de supposer qu'à cette époque on aura tenu à conserver, au moins une fois par saison, ce qui se faisait primitivement toutes les semaines de l'année.

Cette hypothèse, bien qu'elle n'ait rien en soi d'improbable, soulève néanmoins plus d'une difficulté. La principale est celle-ci. Il est certain, par la lettre XXXVI n. 8 de saint Augustin, qu'à la fin du IVe siècle les chrétiens de Rome avaient encore l'habitude de jeûner les mercredis, vendredis et samedis (1). Un peu plus tard, en 416, le pape Innocent Ier rappelle à l'évêque Decentius d'Eugubium l'obligation d'observer le jeûne du samedi durant tout le cours de l'année, et non pas seulement la veille de la solennité pascale (2). D'autre part, saint Léon, ainsi qu'on l'a vu, parle constamment de l'origine soi-disant apostolique des Quatre-Temps. Comment aurait-il pu s'exprimer de cette façon au sujet d'une institution qui, si l'hypothèse en question était fondée, aurait pris naissance de son temps et sous ses yeux ?

Il y a donc quelque raison de croire que les Quatre-Temps existaient déjà bien avant que l'antique ordonnance de la semaine liturgique fût tombée en désuétude.

En l'absence de témoignages extrinsèques qui fassent autorité, essayons de dégager et de mettre en relief certains traits caractéristiques de la liturgie des Quatre-Temps : peut-être nous fourniront-ils quelque indice révélateur de la solution véritable de cet intéressant problème.

***

Une première donnée s'impose comme d'elle-même, à savoir, que les Quatre-Temps furent à l'origine une institution purement locale appartenant en propre à l'église de Rome. Dans cette église ils ont, dès la première moitié du Ve siècle, une importance exceptionnelle : on les donne comme établis par les apôtres eux-mêmes. A partir de cette époque, les évêques de Rome ne cessent d'insister, dans leurs lettres à leurs collègues d'Italie et d'ailleurs, sur la nécessité d'observer ces jeûnes des quatre saisons et de réserver pour ces jours-là l'ordination des ministres sacrés (3). Leur façon de s'expri-

1. ' uerum etiam christianus qui quarta et sexta et ipso sabbato ieiunare consueuit, quod frequenter Romana plebs facit ' etc. Cette lettre XXXVI fut écrite en 396/7.

2. Epist. 25, n. 7 (Migne 20, 555).

3. Gélase, ép. 14, n. 11 (éd. Thiel, p. 368) ; Pélage Ier, dans Ives de Chartres, Decret. VI, 112 (Migne 161, 472) et dans la collection Britannique, ép. 43 et 45 (Neues Archiv V, 552 suiv.) ; *Liber Diurn. Roman. Pontif.* c. 6 (édit. Sickel, p. 6) etc.

Digitized by Google

mer donnerait lieu de croire que les Quatre-Temps durent être acceptés de bonne heure dans une partie notable de la chrétienté. En réalité, il n'en fut rien pendant bien des siècles. Ni à Capoue sous l'évêque Victor au milieu du sixième siècle, ni à Naples au siècle suivant, ni nulle part ailleurs en Italie on ne semble s'être conformé en ce point à l'usage romain (1). Les missionnaires envoyés par le pape Grégoire Ier durent vraisemblablement l'introduire en Angleterre, de même que les moines anglo-saxons en Germanie dans le cours du VIIIe siècle. Mais pour voir cette institution acceptée généralement tant en deça qu'au delà des Alpes, il faut attendre la pression romanisante de l'époque carolingienne : encore les églises d'Espagne et de Milan se refusèrent-elles longtemps encore à adopter cette innovation, qui faisait de fait double emploi avec les jours de ' litanies canoniques ' observés par elles de temps immémorial aux différentes époques de l'année (2).

Un second caractère de la liturgie des Quatre-Temps, c'est une ressemblance frappante avec les solennités païennes en usage chez les Romains. Chez ceux-ci, comme on sait, le jour de fête est un jour de pureté, de purification, non pas un jour de joie (3). Inutile de montrer que c'est bien cette même idée qui a présidé à l'ordonnance du rite chrétien dont nous recherchons présentement l'origine. En réalité, ce sont des solennités, des jours de fête, on le sent à maints passages de l'office ; mais la forme particulière, le complément essentiel de ces solennités, c'est le jeûne, l'abstinence de toute jouissance charnelle, la purification parfaite de l'âme et du corps.

Autre considération importante. Il est clair que toute la liturgie des Quatre-Temps a pour objet principal de rendre grâces à la Divinité et d'implorer sa protection pour les fruits de la terre aux différentes saisons de l'année. Or, les premières fêtes, chez les païens, furent aussi des solennités rurales, des solennités de la nature, des fêtes de saisons. Par leur objet même, ces sortes de fêtes ne pouvaient manquer d'être particulièrement populaires : elles le furent

1. Parmi les péricopes napolitaines, il y en a trois intitulées *Cottidiana per messes*, plus trois jours de jeûne après la Pentecôte (*Anecdota Maredsol.* I, 434). Mais ce dernier jeûne ne correspond qu'en apparence aux Quatre-Temps d'été : c'est simplement l'un des grands jeûnes observés de bonne heure dans presque toute la chrétienté. Comp. Constit. Apostol. V, 20 ; S. Athanase, *Apolog. de fuga sua*, n. 6 ; Concil. Turon II, can. 17 ; S. Isidore, *De eccles. offic.* I, 38, etc.

2. Les Quatre-Temps ne paraissent en Espagne qu'à partir de l'adoption de la liturgie romaine à la fin de XIe siècle. A Milan, ils furent introduits beaucoup plus tard encore, par saint Charles Borromée (Voir Muratori, *Antiquit. Ital. med. aevi*, in-fol. Mediolani 1741, t. IV, dissert. LVII, col. 852-4).

3. Voir l'article *Feriae* de C. Jullian, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio.

Digitized by Google

même après la défaite du paganisme. Le *Feriale Campanum* de 387 nous permet de constater qu'à la du IVe siècle on célébrait encore à Capoue, en août la fête de la moisson, en octobre celle des vendanges. ' C'est, suivant le mot de P. Allard (1), le paganisme rural, innocent, expurgé '.

Naturellement, il était assez difficile aux chrétiens de demeurer complètement étrangers au sentiment si naturel qui avait inspiré ces manifestations périodiques en l'honneur de la Divinité. Il ressort d'un passage de Tertullien que les chrétiens de son temps célébraient volontiers la fête de l'hiver, *bruma* (2). L'église de Rome sut éviter en ce point toute raideur intempestive : elle profita habilement de cette sorte de terrain neutre pour insinuer peu à peu les usages chrétiens aux lieu et place du culte païen. Ainsi, pour me servir encore de l'heureuse expression de C. Jullian, ' au point de vue des fêtes, il y a eu moins lutte que conciliation entre les deux religions '.

On connaît les résultats principaux de ces insensibles transitions. Les mithriastes célébraient au 25 décembre le *Natalis invicti* : l'église chrétienne fixa à cette date la Nativité du Sauveur. La fête familiale du 22 février, la *Cara cognatio*, jouissait partout d'une popularité exceptionnelle : on lui substitua une solennité en l'honneur du premier chef et fondateur de la famille chrétienne de Rome, le *Natale Petri de cathedra*. Du 5 au 13 juillet, le calendrier païen marque les *Ludi Apollinares :* jeux qui avaient cela de particulier, que chacun y contribuait volontairement par une cotisation personnelle. Cette institution donna lieu à la fête chrétienne des ' Collectes ', destinées à permettre à l'Église romaine de subvenir aux nécessités de ceux qui recouraient à elle. Cette fête des Collectes se célébrait à la même date que les *Ludi Apollinares*. Elle ne paraît pas avoir laissé de traces dans la liturgie même de Rome, et n'a pas d'attestation en dehors d'une série d'homélies de saint Léon : mais ce pape la considère comme très ancienne, à ce point qu'il n'hésite pas, tout comme pour les Quatre-Temps, à en faire remonter l'origine jusqu'aux temps apostoliques. Quant au rite si intéressant de la Litanie majeure du 25 avril, c'est simplement, comme chacun sait, une adaptation chrétienne des *Robigalia* en usage ce jour-là dans la Rome païenne.

Or, il est impossible de ne pas être frappé des analogies qui existent entre cette Litanie majeure et les féries des Quatre-Temps.

1. Article sur ' Le paganisme au milieu du IVe siècle ' dans la *Revue des Quest. Hist.* LVI (1894), p. 376.
2. *De idololatria*, c. 14.

Digitized by Google

De part et d'autre, même ancienneté qu'il est impossible de préciser : même objet, attirer les bénédictions de Dieu sur les fruits de la terre : même importance dans l'église locale de Rome, même effacement jusqu'au IXe siècle dans le cycle officiel des autres communautés chrétiennes; enfin, même caractère de purification et de supplication expiatoire.

Cette série de rapprochements et d'analogies nous amène tout naturellement à nous demander s'il ne faudrait pas chercher pareillement le véritable motif de l'institution des Quatre-Temps dans le désir de faire concurrence à l'une ou l'autre solennité du férial païen en vigueur à Rome durant les premiers siècles de l'ère chrétienne.

***

On vient de voir qu'à Capoue on faisait encore dans les dernières années du IVe siècle la fête de la moisson et celle des vendanges. Ce n'était qu'un reste des ' féries ' analogues dont nous constatons l'existence à Rome même dans les siècles précédents.

Ces féries étaient au nombre de trois : celles des semailles, celles de la moisson, et celles des vendanges.

Les féries des semailles *(feriae sementinae)* sont mentionnées par Ovide (1), Varron (2) et plusieurs autres écrivains classiques. Le temps même des semailles, d'après Pline le jeune (3), allait du coucher des Pléïades (11 novembre) au solstice d'hiver.

Les *feriae messis* sont attestées dans plusieurs actes impériaux (4). Pline le jeune (5) semble y faire allusion, ainsi que Statius (6). L'époque de la moisson variait de juin à août, suivant la température du pays et les différentes espèces de grains.

Il est pareillement question des *feriae uindemiales* dans Minucius Felix (7). Elles s'ouvraient par la fête des *Vinalia* (19 août), et duraient jusque vers l'équinoxe de septembre.

Nous sommes malheureusement assez peu renseignés au sujet de ces féries, sauf pour les plus célèbres de toutes, les *Sementinae*. Mais par celles-ci, nous pouvons nous faire une idée de ce que durent être les autres, antérieurement à la complète décadence du paganisme.

1. *Fast.* I, 557 suiv.
2. *De lingua latina* VI, 26.
3. *Hist. mundi* XVIII, 56 suiv.
4. *Dig.* II, 12 et *Cod.* III, 12.
5. *Epist.* VIII, 21.
6. *Silvar.* IV, iv, 39 suiv.
7. *Octav.* c. 2.

Digitized by Google

Les féries des semailles étaient des *feriae conceptiuae*, par opposition aux *feriae statiuae :* c'est-à-dire qu'elles ne se célébraient pas à date fixe, les pontifes devaient en annoncer chaque année la date quelque temps à l'avance *(indicere)*. C'est ce qui résulte clairement de ce passage d'Ovide, *Fast.* I, 557 :

> Ter quater euolui signantes tempora Fastos,
> Nec sementina est ulla reperta dies,
> Cum mihi (sensit enim) ' Lux haec indicitur, inquit
> Musa, quid a fastis non stata sacra petis ? '

Varron dit de même, *De lingua latina* VI, 26 :

> Sementinae feriae dies is, qui a pontificibus dictus ; appellatus a semente quod sationis causa susceptae.

Suivant Ovide encore, les *Sementinae* se célébraient après les semailles, pour le succès desquelles on offrait un sacrifice à Cérès et à Tellus. Le poète s'étend assez longuement et d'une façon très intéressante sur le thème développé dans les prières adressées à la divinité à cette occasion. On y chantait la paix favorable à Cérès, on se félicitait de ce que la charrue eût succédé au glaive :

> Bella diu tenuere uiros : erat aptior ensis
> Vomere : cedebat taurus arator equo.
> Sarcula cessabant, uersique in pila ligones,
> Factaque de rastri pondere cassis erat.
> Gratia dîs domuique tuae : religata catenis
> Iam pridem nostro sub pede bella iacent.
> Sub iuga bos ueniat, sub terras semen aratas :
> Pax cererem nutrit, pacis alumna ceres (v. 597-604).

***

Si peu explicites que soient ces renseignements, ils nous mettent à même de constater plusieurs points communs entre les féries païennes des saisons et les Quatre-Temps de l'Église chrétienne.

On objectera peut-être qu'il n'y a que ' trois temps ' païens : il n'est pas question de *feriae* correspondant à nos Quatre-Temps du Carême. Mais c'est précisément une question de savoir si ces derniers Quatre-Temps remontent à la même antiquité que les autres. Ils étaient déjà institués au temps de saint Léon. Il est toutefois digne de remarque que les lectures et autres pièces assignées à ces jours dans les plus anciens livres liturgiques, à la différence des formules affectées aux autres Quatre-Temps, ne contiennent presque

Digitized by Google

aucune allusion aux fruits de la terre, aux espérances et aux craintes de la saison que l'on traverse : à part l'un ou l'autre passage des leçons du samedi, tout semble se rapporter au jeûne quadragésimal. De plus, le *Liber pontificalis*, dans le passage relatif à Calliste Ier, ne parle également que de trois Temps, que la première édition précise de façon à exclure implicitement les Quatre-Temps du Carême.

> Hic constituit ieiunium die sabbati ter in anno fieri frumenti uini et olei secundum prophetiam (1a *edit. add.* quarti mensis, septimi, et decimi).

Ainsi les trois fêtes de saisons de l'Église romaine peuvent avoir correspondu aux trois féries analogues du calendrier païen.

Nouveau trait de ressemblance. On a vu que les féries, au moins celles des semailles, étaient des *feriae conceptiuae* dont la date était laissée au choix des prêtres et annoncée d'avance par indiction. Il en était absolument de même des Quatre-Temps.

En principe, ils coïncidaient avec le premier, le quatrième, le septième et le dixième mois de l'année, non ecclésiastique, mais civile (1). De bonne heure, on chercha à les rattacher à des semaines déterminées du cycle liturgique ; mais la notice de Léon II au *Liber Pontificalis* (2) nous fournit la preuve que le samedi des Quatre-Temps du quatrième mois tomba en 683 le 27 juin, troisième semaine après la Pentecôte. ' Il y avait encore, remarque à ce sujet M. Duchesne, et il y eut longtemps après une certaine indétermination sur les semaines des Quatre-Temps. ' Cette indétermination résulte pareillement de la disposition des plus anciens manuscrits liturgiques de l'Église romaine : ceux qui les ont rédigés supposent constamment que le jeûne du premier mois peut tomber avant le commencement du carême, celui du quatrième en dehors des solènnités de la Pentecôte. Enfin, ce qui est plus significatif encore, ces mêmes livres liturgiques nous ont conservé bon nombre de formules d'indiction relatives aux Quatre-Temps. En voici une qui permettra de se faire une idée de la teneur des autres :

DENUNTIATIO IEIUNIORUM QUARTI, SEPTIMI, ET DECIMI MENSIS.

> Anniuersarii, fratres carissimi, ieiunii puritatem, qua et corporis acquiritur et animae sanctitas, nos commonet *illius* mensis instaurata deuotio. Quarta igitur et sexta feria sollicito conue-

1. Comp. W. H. Frere, *Graduale Sarisburiense*, Introd., p. XIII.
2. Édit. Duchesne I, 362.

Digitized by Google

nientes occursu, offeramus Deo spiritale ieiunium ; die vero sabbati apud beatum Petrum, cuius nos intercessionibus credimus adiuuandos, sanctas uigilias christiana pietate celebremus ; ut per hanc institutionem salutiferam peccatorum sordes, quas corporis fragilitate contrahimus, ieiuniis et eleemosynis abluamus, auxiliante Domino nostro Iesu Christo, qui cum Patre et Spiritu sancto uiuit et regnat Deus per omnia saecula saeculorum (1).

***

Comme complément de ces considérations générales, il sera intéressant d'observer comment, jusque dans les moindres détails, le formulaire antique des Quatre-Temps reproduit, en les christianisant, les pensées et les préoccupations qui présidaient à la solennité païenne.

On a déjà vu que les féries des semailles étaient de toutes les plus célèbres ; c'est sur elles, du moins, que nous possédons le plus de détails. De même, entre les autres Quatre-Temps, ceux de décembre ont eu longtemps une importance particulière : il semble que jusque vers le pontificat de Simplicius, on n'ait pas fait à Rome d'ordinations en dehors de la veille du samedi au dimanche qui mettait fin à ce grand jeûne de la saison d'hiver.

Festus (2) résume ainsi, tout comme Ovide et Varron, l'objet de la fête païenne des semailles :

Sementiuae feriae fuerant institutae, quasi ex is fruges grandescere possint.

La liturgie chrétienne s'empare de la même pensée. Elle prie d'abord pour que la semence confiée à la terre récompense l'effort du laboureur. Puis, profitant de l'approche de la Noël pour élever les âmes dans les régions supérieures, elle nous fait entrevoir le germe divin qui va bientôt entr'ouvrir la terre du sein virginal. De là l'emploi incessant de ces paroles du prophète :

Rorate caeli desuper, et nubes pluant Iustum : aperiatur terra, et germinet Saluatorem.

L'allusion cachée sous ces paroles est difficile à retrouver dans les livres appauvris de la liturgie actuelle ; elle se montre à découvert dans les formules des recueils primitifs, par exemple dans cette phrase de la préface du mercredi au sacramentaire gélasien (3) :

1. Sacram. Gelas. I, LXXXII, éd. Wilson, p. 124.
2. *De uerborum significatu*, parmi les *Pauli excerpta*, édit. Budapest, 1890, p. 500.
3. II, LXXXV, édit. Wilson, p. 220.

Digitized by Google

Nec est nobis seminum desperanda fecunditas, cum pro supplicationibus nostris annua deuotione uenerandus etiam matris uirginis fructus salutaris interuenit Christus dominus noster.

La préface suivante, conservée dans le sacramentaire léonien (1), n'est pas moins significative :

Consequens enim fuit, ut transactis terrae fructibus caeleste semen oriretur, et alimonia uitae mortalis expleta germen inmortalitatis exsisteret,atque escis carnalibus expeditis cibus nasceretur mirabiliter animarum, ac tempore frumenti uini et olei mox peracto ineffabiliter ederetur qui filiis Dei... panem praeberet aeternum.

C'est bien, on le voit, le thème de la fête des semailles, mais ennobli, mais élevé jusqu'à des hauteurs que le christianisme seul a pu révéler au monde.

Pour achever le parrallélisme, nous lisons aujourd'hui encore, à la messe du mercredi, le beau passage d'Isaïe, ch. 2, qui rappelle à la lettre plusieurs des vers d'Ovide cités plus haut :

Et conflabunt gladios suos in uomeres,et lanceas suas in falces: non leuabit gens contra gentem gladium, nec exercebuntur ultra ad proelium.

***

Il ne faut pas terminer cet essai sans dire un mot d'une particularité qui a fort intrigué tous ceux qui jusqu'ici se sont occupés de l'origine des Quatre-Temps. On aura sans doute remarqué qu'à l'exception de ceux de décembre, où tout converge vers la venue prochaine du Rédempteur, tous les autres ont dans leur liturgie quelque péricope évangélique relative à l'expulsion des démons, à la délivrance des possédés. Il est difficile de croire que cette coïncidence soit absolument fortuite. Une fois admis que les Quatre-Temps ont été institués pour faire concurrence aux solennités païennes des saisons, on devine aisément l'intention qui a dû présider au choix de ces lectures ; elle nous est suggérée par deux passages du pape saint Léon relatifs à cette fête des Collectes, opposée, elle aussi, à une manifestation du paganisme romain :

Nam illi beatissimi discipuli ueritatis hoc diuinitus inspirata commendauere doctrina, ut quotiens caecitas paganorum superstitionibus suis esset instantior, tunc praecipue populus Dei orationibus et operibus pietatis instaret (2).

1. Édit. C. L. Feltoe, Cambridge, 1896, p. 117.
2. Serm. 8.

Digitized by Google

> ..... ut quia in hoc tempore gentilis quondam populus superstitiosius daemonibus seruiebat, contra profanas hostias impiorum sacratissima nostrarum eleemosynarum celebraretur oblatio (1).

Ainsi, malgré le caractère neutre de ces fêtes qui se prêtaient si bien, semble-t-il, ' à concilier un instant les deux religions (2), ' l'Église chrétienne ne cessa jamais de voir dans les manifestations quelconques du culte païen un hommage public rendu aux démons; et c'est sans doute pour rappeler et accentuer le triomphe du Christ sur le prince de ce monde, qu'elle aimait à opposer aux pratiques rituelles des *feriae*, considérées par elle comme diaboliques, les récits de l'Évangile qui nous montrent l'esprit immonde contraint de sortir de l'homme dont il avait fait sa demeure, obligé de confesser le Christ fils de Dieu, réduit à néant par la double puissance de la prière et du jeûne.

G. MORIN.

1. Serm. 9, n. 3.
2. C. Jullian, art. cité, p. 1063.

Digitized by Google

DENYS LE CHARTREUX [1].

DANS les premières années du XVe siècle naquit à Ryckel, petit village situé à peu de distance de Saint-Trond, un enfant qui devait être un jour la gloire de cette humble localité et une des illustrations de l'ordre des chartreux. Denys van Leeuven, né d'une famille d'honnêtes cultivateurs, manifesta de bonne heure une inclination décidée pour la piété et pour l'étude. N'avait-il pas vu le jour dans un sol béni, où les fondations monastiques s'étaient élevées à l'envi peuplées par des fils et des filles de St Benoît ? Son enfance n'avait-elle pas été bercée au récit des merveilles de Christine l'Admirable et d'Élisabeth de Spaelbeeck? Après avoir débuté dans la vie comme modeste berger, le jeune Denys ne tarda pas à suivre les cours de l'école de Saint-Trond, où il se fit remarquer par la vivacité de son intelligence, la droiture de son jugement et la ténacité de sa mémoire. Enflammé de l'ardeur de la science, qui le portait à briller devant les autres, il ne tarda pas à se rendre dans une école plus célèbre, qu'il n'est pas possible de déterminer d'une manière positive, mais qu'il y a lieu de supposer avec assez de vraisemblance être celle de Deventer.

Et cependant, c'est à ce moment de la première jeunesse, où l'avenir ouvre ses riants horizons, où l'adolescent ne rêve que succès et conquêtes, ne songe qu'à dépenser largement ses forces avec toute l'ardeur d'un sang vigoureux, c'est à ce moment qu'une voix se fait entendre au fond de son cœur, et lui révélant dans un rayon de lumière le but suprême de la vie, la possession de Dieu, lui montre le chemin qui y conduit par des voies bien différentes de celles que la sagesse humaine lui eût indiquées. Ce jeune homme passionnément avide de savoir, amoureux de gloire humaine, la grâce le mène à la porte de la solitude la plus complète que la vie religieuse offre à ses aspirants, elle lui montre une science bien supérieure à celle de la terre, elle lui découvre un bonheur bien autrement durable que les passagères émotions des succès mondains. L'heure du sacrifice était celle de la grâce qui éclaire et qui fortifie.

1. D. A. Mougel, *Denys le Chartreux. 1402-1471. Sa vie, son rôle, une nouvelle édition de ses ouvrages*, Montreuil-sur-Mer, Chartreuse de N.-D. des prés. 1896, 89 pp. in-8°.

Digitized by Google

Denys de Ryckel pouvait avoir dix-huit ans, quand il se présenta à la chartreuse de Mont-Saint-Jean à Zeelhem près de Diest. L'âge du postulant était un obstacle à sa réception, car les constitutions cartusiennes exigeaient alors vingt ans pour l'admission dans l'ordre, et l'on déclina sa demande. Ce refus, loin de l'abattre, ne fit que ranimer son ardeur. A l'instant même, Denys partit pour Ruremonde, dont la chartreuse, de fondation assez récente, avait eu le bonheur d'être dirigée à ses débuts par un saint religieux et un écrivain remarquable, Henri de Kalkar. Le prieur de Ruremonde accueillit avec bonheur l'hôte que la Providence lui envoyait, et reconnut dans le jeune homme une vocation de choix. Ne pouvant le recevoir à cause de son âge trop peu avancé, il lui conseilla de continuer, pendant deux ans, ses études à l'université de Cologne, dont l'enseignement jouissait alors d'une grande célébrité dans les pays du Rhin et de la Meuse. Denys se soumit à cette épreuve,prit le grade de maître ès arts,et revint frapper à la porte de la solitude hospitalière, heureux d'échapper aux dangers du monde et assoiffé de paix et de calme. « O miséricordieux Jésus, s'écriait-il plus tard, de quelle tendresse vous m'avez poursuivi, de quelles régions lointaines vous m'avez rappelé à vous ! Combien de mes condisciples, et plus forts et meilleurs que moi, ont été laissés et sont morts dans leurs iniquités ! Et moi, vous m'avez conduit par la main jusqu'à cet asile de paix, où, chaque jour encore, vous fermez les yeux sur mes lâchetés ! »

Il semble qu'en entrant dans la solitude d'une chartreuse,le jeune et ardent étudiant allait dire un adieu éternel à ces travaux de l'esprit qui l'avaient captivé jusque-là,et qu'absorbé dans la méditation et la psalmodie,il devrait abandonner ces lectures pour lesquelles il avait montré tant d'attrait. Chose étonnante ! la solitude elle-même allait exciter son activité, féconder ses travaux, et lui faire produire loin du monde et des centres intellectuels, une multitude d'ouvrages que probablement il n'aurait jamais composés, s'il était resté dans le siècle. Où trouva-t-il le temps de lire tous les écrivains qu'il cite dans ses ouvrages, de composer et de transcrire cette multitude de traités qui ont fait de lui un des polygraphes les plus féconds que l'on connaisse ? C'est là presque un mystère, et son dernier biographe avoue n'avoir pu trouver encore la solution de ce problème : « Un chartreux vivant conformément à sa règle, dit-il, consacre environ huit heures par jour aux exercices de piété : offices,messes, méditations, etc. Loin de retrancher jamais une minute de ce temps si précieux, Denys y ajouta beaucoup, et on peut éva-

Digitized by Google

luer à onze ou douze heures le temps par lui journellement consacré à Dieu. Il lut en cellule, comme on le verra ci-après, un nombre d'ouvrages assez considérable pour suffire à l'ambition d'un lecteur, même moins occupé. Il fut pendant un certain temps chargé de l'absorbante obédience de Procureur, d'une mission en Allemagne, du gouvernement d'une Maison en formation. Il sut, pendant de longues années, fournir à une correspondance active. Voilà, semble-t-il, de quoi occuper une vie ordinaire. Or c'est au milieu de tout cela qu'il trouva le temps et le moyen d'écrire de sa main la valeur de 25 volumes in-folio sur des matières délicates et difficiles, où l'improvisation n'est pas de mise. Il est vrai que le temps des repas pour lui se réduisait à peu de chose, et le temps du sommeil à trois heures par nuit, mais même ramenée à ces termes, la question reste encore pour nous tout aussi insoluble que pour son premier biographe (1). »

Avant d'être un savant, Denys de Ryckel fut un saint. L'oraison fut sa vie, l'étude un moyen de connaître Dieu davantage, de l'aimer et de le faire aimer. De bonne heure il fut favorisé de grâces signalées, et souvent il fut ravi en extase. C'est au cours de ces ravissements qu'il pénétrait les mystères d'en-haut, et qu'il recevait ces communications dont on retrouve les traces dans ses écrits, parce que Dieu se servait de son âme comme d'un instrument pour faire connaître au monde ses volontés. Denys pénètre l'avenir ; il sonde et dévoile les maux du peuple chrétien, et veut leur porter remède. Solitaire, il prêchera et avertira du fond de sa cellule, et sa voix retentira à travers le monde par ses nombreux écrits. Il y a entre ses révélations et ses travaux une connexion intime sur laquelle son dernier biographe appelle particulièrement l'attention de ses lecteurs.

Denys lui-même nous a initiés aux secrets de sa vie dans un document rédigé à la fin de sa carrière sur l'ordre de ses supérieurs : « Moi, frère Denys, dit-il, je remercie Dieu du fond de mon cœur de m'avoir fait entrer si jeune en religion. Je n'avais alors que vingt-un ans, et voici maintenant quarante-six ans que je suis Chartreux, avec l'aide du Seigneur. Et pendant tout ce temps, Dieu en soit béni, j'ai toujours été occupé à l'étude, et j'ai lu beaucoup d'auteurs. Sur les sentences : saint Thomas, Albert le Grand, Alexandre de Halès, saint Bonaventure, Pierre de Tarentaise, Gilles de Rome, Richard de Middletown, Durand (de Saint-Pourçain) et beaucoup d'autres encore. J'ai lu les œuvres de saint Jérôme, particulièrement ses

1. D. Mougel, p. 17.

Digitized by Google

commentaires sur les prophètes, saint Augustin, saint Ambroise, saint Grégoire, saint Denys l'Aréopagite, mon auteur de prédilection, Origène, saint Grégoire de Nazianze, saint Cyrille, saint Basile, saint Chrysostome, saint Jean Damascène, Boèce, saint Anselme, saint Bernard, le V. Bède, Hugues (de Saint-Victor), Gerson, Guillaume de Paris, etc. J'ai lu toutes les Sommes, toutes les Chroniques; j'ai pris dans le droit civil et canonique ce qui pouvait m'être de quelque utilité; j'ai lu quantité de commentateurs de l'ancien et du nouveau Testament. Enfin, j'ai étudié tous les philosophes qu'il m'a été possible de me procurer : Platon, Proclus, Aristote, Avicenne, Algazel, Anaxagore, Averroés, Alexandre (d'Aphrodise), Alphorabius, Abubather (Ibn-Tofaïl), Évempote (Ibn-Badja), Théophraste, Thémistius et d'autres encore. Ce genre de travail, auquel l'esprit seul prend part, est naturellement accompagné de beaucoup de difficultés, de fatigues et d'ennuis; il m'a été par cela même plus profitable, puisqu'il m'aidait à mortifier les sens et à réprimer les instincts mauvais; ces études enfin m'ont fait demeurer plus volontiers en cellule (1). »

La cellule, Denys l'aima d'un amour tendre et passionné, et l'on retrouve dans ses écrits plus d'un écho de ces accents émus avec lesquels les anciens moines avaient célébré les charmes de cette antichambre du ciel : « O vie solitaire, vie angélique des âmes vivantes, s'écrie-t-il dans son « Éloge de la vie solitaire », écrin des perles célestes, ton odeur surpasse tous les parfums. Tout ce qu'on dit à ta gloire n'est rien, car la langue humaine est impuissante à exprimer ce que tu es. Ceux qui t'ont connue te chérissent, ceux qui t'ont goûtée chantent tes louanges. Tu es le champ de la bataille divine, le théâtre du combat spirituel, le champ clos des forts. O cellule, école de la céleste doctrine, maîtresse des enseignements divins, paradis de délices où fleurissent les lis immaculés de la chasteté, les roses empourprées de la charité, les violettes odorantes de l'humilité, qui toujours cachées, échappent au souffle des vents ennemis ; échelle de Jacob qui fait monter les hommes au ciel et descendre les anges sur la terre ! »

Denys avait goûté les charmes de la solitude sans aucun mélange pendant les premières années de sa vie religieuse. Mais il vint un jour où le monde étonné de la lumière ardente qui brillait au fond de la chartreuse de Ruremonde, voulut s'éclairer de ses rayons et s'échauffer à ce foyer. Les écrits du solitaire appelaient sur lui l'at-

1. *Ibid.*, 20.

Digitized by Google

tention du public, et le nombre des personnes qui venaient le consulter s'augmenta au point de compromettre le silence et la paix du cloître. On chercha à concilier le bien du prochain et celui de la communauté : Denys fut nommé procureur de la maison. Le saint religieux mit à profit cette charge pour donner le bon exemple autour de lui et jeter dans les cœurs les semences de la parole de Dieu. Il ramena à la pratique de la vertu des âmes égarées, décida un juif à embrasser la foi chrétienne, conversion qui eut un grand retentissement et amena à Denys une foule de personnes qui voulurent se mettre sous sa direction. Le saint solitaire était débordé, il ne trouvait plus le temps de vaquer à ses exercices spirituels. Il demanda « miséricorde », et fut relevé de son emploi.

Cependant le monde le poursuivit encore au fond de sa cellule, et la correspondance qu'il dut entretenir dès lors pesa lourdement sur lui. On recourait sans cesse à lui, et des amis plus puissants ne craignaient pas de l'importuner pour en obtenir des traités importants. Tel fut le célèbre P. Jean Brugman, de l'ordre de Saint-François, prédicateur renommé, qui réclama de son ami le traité « *de doctrina et regulis vitae christianae* », « livre qui nous fournit les données les plus importantes pour la connaissance de l'Église d'alors, de la vie ecclésiastique et religieuse, l'état du peuple, les vues des personnes éclairées et pieuses, quant aux intérêts et besoins de la chrétienté »(1); tel fut encore et surtout le célèbre cardinal Nicolas de Cuse, le grand réformateur du milieu du XVe siècle.

Chargé par le pape Nicolas V de prêcher le jubilé en Allemagne et d'amener une entente entre les princes chrétiens contre Amurat II, le cardinal devait en outre veiller à la réforme des églises et des monastères. Après avoir traversé le Tyrol et l'Allemagne, Nicolas était arrivé à Ruremonde vers la fin de septembre 1451. Il y fit la connaissance du célèbre chartreux, et en reçut une impression si favorable, qu'il voulut l'attacher à sa suite. Denys dut obéir, et prit dès lors une part active aux travaux du légat, sans cesser de garder cette modestie et cette réserve qui convenaient à son état. « Pour échapper à l'ennui des réceptions, il s'esquivait autant que possible à l'entrée des villes et gagnait un couvent, où il allait voir la bibliothèque, et demandait une petite chambre pour travailler et prier. Ses deux principales occupations, à la suite du Légat, semblent avoir été la visite des monastères et la recherche des pratiques magiques et superstitieuses, alors très en vogue (2). » Denys accom-

1. Welters, *Denys le Chartreux*, Ruremonde, 1882, p. 62.
2. Mougel, p. 58.

Digitized by Google

pagna le Légat à Cologne, dans le pays de Liége, puis en Allemagne et rentra dans sa chère solitude dans le courant de l'année 1452. Mais, s'il ne devait plus revoir son ami sur cette terre, le chartreux ne le perdit pas de vue et une correspondance assez active s'établit entre eux. « Cette excursion rapide sur un terrain qui n'était pas le sien fut très utile à Denys. Il y puisa de nouvelles lumières et des connaissances pratiques qu'il utilisa plus tard. Pour les besoins de la visite, il avait composé les traités *De munere et regimine Legati*, *De reformatione claustralium*, *De reformatione monialium*, *Contra vitia superstitionis*. A la prière du Cardinal et pour lui, il écrivit son ouvrage *Contra perfidiam Mahometi*, et une explication de certains passages difficiles de Job, *De causa diversitatis eventuum humanorum*. Enfin, c'est encore à l'évêque de Brixen qu'est dédié le *Monopanton*, sorte de codification de la doctrine de saint Paul tirée de ses différentes épîtres (1). »

Rendu à sa cellule, Denys put en goûter de nouveau la douceur et reprendre cette vie de prière et d'étude qui faisait son bonheur. Une fois encore il dut la quitter pour se mêler aux affaires. Un chanoine de Bois-le-Duc avait sollicité du général de l'ordre l'érection d'une chartreuse dans cette ville, où il offrait un terrain qu'il tenait de ses ancêtres. Sa proposition fut agréée, et le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, accorda l'autorisation nécessaire, en exprimant le désir que la nouvelle fondation fût consacrée à sainte Sophie. Ce fut Denys que le général chargea de cette entreprise (3 juillet 1466). Les débuts de cette maison furent pénibles. Le terrain offert par le fondateur était trop restreint et mal situé. Au bout de quelque temps, il fallut déplacer la maison ; on se rendit un peu plus loin, mais le terrain marécageux causa bien des déboires aux premiers solitaires. Ce ne fut qu'au prix de grands sacrifices et de rudes épreuves que l'on parvint à faire tenir debout six cellules et une chapelle. En outre, grande était la pauvreté du lieu, et l'on se trouvait réduit à vivre de la charité des fidèles. Cette vie de travaux et de luttes ébranla la santé du prieur, qui sollicita miséricorde en 1469, et obtint la faveur de rentrer dans sa chère solitude de Ruremonde, laissant à son successeur le soin de transporter la Chartreuse de Sainte-Sophie à l'emplacement qui lui avait été montré dans une vision, mais que le temps ne lui avait pas permis d'occuper lui-même. Une lumière merveilleuse avait, pendant les dernières nuits qui précédèrent son retour, éclairé à l'heure des matines l'église de la Chartreuse de Ruremonde. Denys y revenait pour ne plus la quitter.

1. Mougel, 61-62.

Digitized by Google

Mais ce n'était plus l'homme « à la tête de fer et à l'estomac d'airain », qui jadis faisait de son corps l'esclave volontaire de son esprit, pour qui la nourriture et le sommeil semblaient à peine compter dans son existence, c'était un homme affaibli par les travaux, et dont la santé était détruite, sujet aux douleurs de la pierre et dont les jambes n'étaient plus qu'une plaie. Ces infirmités étaient l'avant-coureur d'une fin prochaine. Denys le comprit et songea à se préparer à la mort dans le recueillement et le silence. Il prit encore la plume, cette plume, compagne inséparable de sa vie, et écrivit son traité « de la méditation », qu'il laissa à ses frères comme son testament. « Frères bien aimés, leur disait-il, recevez cet opuscule de mes méditations et priez pour moi ; désormais je veux me réfugier dans le port assuré du silence et me préparer au dernier passage, quand Dieu le voudra, car les forces corporelles déclinent de jour en jour. Je finis cet opuscule dans la 67e année de mon âge, en l'an du Seigneur 1469. A la louange et gloire du Tout-Puissant, qui est le Dieu très haut et béni par dessus tout. Amen. »

Elle avait été fécondé la carrière littéraire de l'humble et saint Chartreux, et, quand l'on parcourt la liste de ses travaux, on ne peut assez admirer et leur nombre et la variété des sujets traités par l'auteur. Denys a tout abordé : l'exégèse, la théologie dans toutes ses branches, la polémique, l'ascétisme. Il a interprété toute la sainte Écriture, commenté les scolastiques ou condensé leurs travaux en quelques résumés substantiels, combattu les Vaudois et les Mahométans, éclairé toutes les classes de la société sur leurs devoirs, traité des questions du jour. Et cet homme, dont l'œuvre littéraire, comme étendue, l'emporte du double sur celle de S. Augustin, était un homme de prière et de contemplation ! Où donc avait-il puisé le secret du travail ? « Il était adonné à la contemplation et à la prière, avec un zèle si intense, écrit l'un de ses contemporains, le savant abbé Trithème, que l'on pouvait croire que jamais il n'arriverait à écrire quelque chose. D'un autre côté son ardeur à l'étude et à la composition était si grande, que l'on aurait pu supposer qu'il n'avait pas de temps de reste pour la prière et la méditation. Il s'accordait peu de sommeil, et, pour ce qui est de sa nourriture, il était d'une abstinence étonnante. Sa joie était, à l'exemple de S. Jérôme, de méditer la Loi du Seigneur nuit et jour, sans cesse occupé tantôt à écrire quelque chose d'utile, tantôt à se nourrir la mémoire par la lecture, mais souvent la prière venait interrompre l'étude, pour être suivie d'une étude sanctifiée. »

Denys est le dernier représentant de la scolastique de la fin du

Digitized by Google

moyen âge ; disciple de Thomas, de Bonaventure, mais en même temps fortement attaché à l'école mystique qui a précédé le XIIIe siècle, il unit à une science solide une onction particulière qui pénètre l'âme et l'embaume d'un doux parfum. « Denys est véritablement le dernier grand écrivain du moyen âge ; il termine et résume la scolastique proprement dite et semble s'être proposé de la sauver du mépris de ses contemporains en la ramenant dans des voies plus droites et en la mettant à la portée d'un plus grand nombre (1). » Ennemi des subtilités et des disputes oiseuses, Denys expose avant tout la doctrine et l'appuie sur la sainte Écriture et les Pères qu'il connaît à fond ; compilateur, si l'on veut, mais expositeur habile, sobre et lumineux dans sa simplicité. Nature tendre, amoureuse du beau, le pieux écrivain laisse parler son cœur, échauffé par la lumière qu'il a puisée au foyer même de la véritable lumière. Car c'est là qu'il veut mener son lecteur, après l'avoir instruit et éclairé. Œuvre immense et féconde ! Ses œuvres de fond « comprennent le cycle des études scolastiques, tel que l'entendit le moyen âge, tel qu'on le trouve dans les travaux des grands docteurs du XIIIe siècle, Albert le Grand et saint Thomas : exégèse, théologie, ascétisme. A l'exégèse se rattachent les commentaires sur toute l'Écriture sainte, de la Genèse à l'Apocalypse ; à la théologie, son travail sur les sentences et sur Boèce, sa *Summa fidei*, ses *compendium philosophicum* et *theologicum ;* à l'ascétisme, ses commentaires sur l'Aréopagite, Cassien et Climaque et ses beaux traités *De oratione*, *De meditatione*, *De contemplatione*, *De fonte lucis*, *De bonis Spiritus Sancti etc.* (2). »

Là ne se borne pas l'activité littéraire du solitaire de Ruremonde. Dieu, qui l'a initié à ses secrets, veut qu'il soit son porte-voix au sein de l'Église. L'Église souffre dans tous ses membres : de toutes parts on réclame la réforme, et le Turc est aux portes de Constantinople. Denys voit en esprit les misères du peuple chrétien ; il voit les fils du Coran dans leur marche triomphale à travers la chrétienté; il fait appel aux princes, il prie le pape de travailler au bien du troupeau qui lui est confié, partout il pousse à la restauration de la discipline.

« Tout homme ici-bas a sa mission, les Saints et les Docteurs plus encore que les autres : quelle a donc été la mission du Docteur extatique ? Préparer, croyons-nous, les voies au monde qui allait naître. Placé par la disposition de la Providence à une époque de transition, la fin du moyen âge et de ses institutions, il a été chargé

1. Mougel, 27-28.
2. *Ib.*, 27.

Digitized by Google

de faire dans sa sphère d'action ce que fit autrefois Moïse : aider l'Église à passer la Mer Rouge. Pendant quarante ans Dieu l'élève jusqu'à lui dans la prière et lui dévoile les vices de cette organisation destinée à disparaître : en haut une autorité compromise, au milieu une science hautaine et toujours prête à la révolte, en bas la corruption, partout une tendance prononcée à s'affranchir de la tutelle maternelle de Rome, si chère aux siècles précédents, le commencement de ce travail de fermentation qui aboutira à la rupture que l'on sait. Puis, par-delà la mer et le désert, il lui montre l'Église régénérée et reprenant dans d'autres conditions sa marche séculaire. Pendant quarante ans aussi, au sortir de ces entretiens divins, le Chartreux, dans l'obscurité de sa cellule, s'acharne à rédiger le code de cette société qu'il ne doit point voir ; il résume pour elle toute la science théologique et mystique du moyen âge et dresse un règlement de vie pour tous, depuis le Pontife, jusqu'au dernier du troupeau. A la vérité, il n'entrera pas dans la terre promise ; il ne la verra pas, même de loin, car les temps se font mauvais de plus en plus ; il s'éteindra au milieu des premières douleurs de l'Église (1). »

Ce fut dans les sentiments de la plus tendre piété que Denys se prépara à quitter cette terre. Son âme, habituée aux saints épanchements et nourrie du désir du ciel, n'avait pas de peine à se faire à l'idée du départ. Rien ne put dès lors le distraire de la pensée de l'éternité. Le jour de la S. Thomas 1471, le pieux solitaire fit un effort suprême pour se rendre à l'oratoire et y recevoir la Sainte Communion. C'était trop pour un corps brisé par les infirmités ; Denys le sentit, et, rentré à sa cellule, il dit au frère qui le servait : « Voici le moment que j'ai prédit et désiré. Que faire désormais ici-bas où je serais à charge à tous ? Il vaut mieux que je meure. » Quelques jours plus tard, en la fête de S. Grégoire le Grand, il s'endormit pieusement dans le Seigneur, dans la 69e année de son âge, entouré de la vénération publique. Son corps, dérobé par ses frères aux hommages de la piété populaire, fut enseveli dans le cimetière de la communauté. Les troubles du protestantisme et la suppression de la Chartreuse de Ruremonde ont amené la dispersion de ses restes, mais la cathédrale de cette ville conserve sa tête, et il y a lieu de croire que le corps est déposé à Swalmen.

Aucun éloge n'a manqué à l'illustre fils de S. Bruno ; des écrivains de tout ordre, des protestants eux-mêmes ont prodigué les louanges à sa vertu et à son savoir. La gloire de Denys ce sont ses travaux

1. Mougel, 45-46.

Digitized by Google

que l'on se disputait déjà de son vivant et qui allaient bientôt se multiplier avec une étonnante rapidité. Il semble que sa voix se fait toujours entendre au sein de la chrétienté, et, tandis que Luther prêche la révolte contre l'Église, le pieux Chartreux, du fond de sa tombe, annonce la parole de Dieu, enseigne, reprend et combat. L'imprimerie multiplie ses œuvres ; partout, à Paris comme à Venise, à Lyon comme à Cologne, à Anvers, à Louvain les traités de Denis souvent réimprimés témoignent de la haute estime en laquelle ils sont tenus.

Ce fut peut-être l'année même de la mort de Denys que fut imprimé l'un de ses traités, le point est sujet à discussion, mais la date de 1473 est certaine pour l'impression du *Speculum conversionis peccatorum*. Toutefois des essais isolés ne pouvaient satisfaire la pieuse avidité des admirateurs de Denys. Mais qui allait rassembler ces nombreux ouvrages éparpillés dans toutes les bibliothèques ? Qui allait en assurer le texte authentique ? Qui supporterait les frais d'une publication aussi étendue ? Ce n'est qu'en 1532 qu'on osa se mettre résolûment à l'œuvre. Un confrère de Denys, presque un compatriote, Thierry Loer de Hoogstraeten, profès de la Chartreuse de Cologne, un des hommes les plus méritants de l'ordre à cette époque, eut le courage d'entreprendre cette œuvre, et malgré des obstacles de tous genres, de la poursuivre avec ardeur et succès. Une lettre qu'il écrivit le 15 septembre 1532 à l'un de ses confrères d'Angleterre, le futur martyr Jean Houghton, met bien en relief son zèle et sa persévérance. En mettant son temps et ses talents au service de cette publication, Thierry Loer voulut servir l'Église et opposer aux fausses doctrines du protestantisme une exposition solide, claire et substantielle de la doctrine catholique. Pendant dix ans, Thierry Loer se dévoua à cette œuvre, n'épargnant ni recherches, ni fatigues, supportant avec joie tous les déboires et les ennuis pour mettre à la portée du peuple chrétien les trésors de science et de piété renfermés dans les livres de son illustre compatriote. « Astreint à une correspondance écrasante, arrêté à chaque instant par la pauvreté, entravé par les imprimeurs de Cologne, qui lui posaient des conditions onéreuses, presque abandonné par la Chartreuse de Cologne qui voyait avec effroi s'accumuler les dettes, il ne se découragea pas. Forcé par les circonstances de recourir aux sollicitations, à l'un il demandait des manuscrits, à l'autre des secours matériels, à tous il recommandait la vente de ses livres.

« Toutefois, au milieu de ces épreuves, les consolations ne lui manquaient pas. Les adhésions et les encouragements lui venaient

Digitized by Google

des personnages les plus marquants d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, de France, d'Italie. Il rencontra de généreux bienfaiteurs. Les évêques de Belgique, réunis en concile provincial à Anvers, lui adressèrent des félicitations et des secours pécuniaires. Deux Anglais, West, évêque d'Ély, et le chevalier Herman Rinc, familier de Henri VIII, lui vinrent en aide de tout leur pouvoir. Le comte de Reineck fit une généreuse offrande. Parfois ces secours prenaient un caractère vraiment touchant. De pauvres communautés s'imposèrent spontanément une cotisation ; un prêtre séculier, Guillaume Loer, le frère des éditeurs, se chargea de la publication de plusieurs ouvrages ; un chanoine liégeois, de Hèze, en envoyant ce qu'il appelle l'obole de sa pauvreté, 20 pièces d'or, écrivait : « En vérité, si je pouvais supposer que cette édition fût arrêtée faute d'argent, je vous sacrifierais ma fortune et j'emprunterais pour vous aider. » Ainsi purent être publiés en dix ans 18 vol. in-folio et 10 vol. in-12 ou in-18. Les ouvrages de Denys restaient fidèles à leur caractère : fruits de la sainte mendicité, ils étaient publiés par la charité du monde catholique (1). »

L'édition de Cologne servit de type aux reproductions partielles qui en furent faites dans d'autres villes ; mais actuellement pour nous elle a le tort d'être incomplète, difficile à lire, et difficile à trouver. Une nouvelle édition s'imposait. C'est aux fils de S. Bruno que revient l'honneur d'avoir entrepris cette œuvre, qui ne peut que servir à la gloire de Dieu et à l'honneur de leur ordre. La Chartreuse de Montreuil-sur-Mer s'est chargée de la réimpression des œuvres de Denys. Réunir toutes les éditions de ses œuvres, les confronter avec les manuscrits, autant que possible sur les originaux de l'auteur, dont plusieurs ont été retrouvés par l'infatigable M. Ingold, compléter l'édition des ouvrages de Denys par la publication des œuvres inédites, donner une édition facile, correcte, irréprochable, telle est l'intention des successeurs et émules de Loer. « La publication formera environ 48 forts volumes in-4° à deux colonnes, ainsi répartis : Commentaires sur l'Écriture-Sainte, 15 vol. — Œuvres théologiques, ascétiques, etc. 26 vol. (le commentaire sur les sentences, environ 8 vol. ; sur l'Aréopagite, 3 vol. ; sur Boèce, Cassien et Climaque, 3 vol. etc.) — Sermons, 4 vol. — Trois volumes supplémentaires renfermeront les Dubia, les Inedita, les remarques, les annotations, dissertations des éditeurs, et enfin les tables générales (2). »

1. Mougel, 76-77.
2. *Ib.*, 78. Pour les souscripteurs, le prix très réduit de chaque volume est de 8 fr. La souscription close, l'édition sera mise en librairie au prix de 15 fr. le volume.

Digitized by Google

Trois volumes ont déjà paru, et vraiment ils font honneur aux presses de Montreuil : format très maniable, impression distinguée, correction du texte, modicité du prix, tout est à louer. Nous souhaitons aux nouveaux éditeurs courage et succès ; ils auront bien mérité de l'Église et de la science.

C. V. d. B.

Digitized by Google

LE XIIIe CENTENAIRE DE L'ARRIVÉE DE ST AUGUSTIN EN ANGLETERRE.

DE toutes parts, en Angleterre, catholiques et protestants rivalisent de zèle et d'ardeur pour célébrer dignement le XIIIe centenaire de l'arrivée de l'apôtre de leur nation. Cet événement touche de trop près à l'ordre bénédictin, pour que nous le passions sous silence. C'est en effet de son sein que sortit cette glorieuse phalange de missionnaires, qui porta au-delà des mers, la vérité et la foi à un peuple nouveau. Les Anglicans eux-mêmes ne demeurent point indifférents à nos fêtes et en ce moment même un synode de plus de 200 évêques protestants, venus de tous les points de l'empire britannique, s'est réuni à Londres. Quel en est le but ? Quel en sera le résultat ? Nous l'ignorons. Mais tandis que les catholiques, unis dans une humble confession de la vérité, unis dans une fidélité inébranlable au siège infaillible de Pierre, adresseront à Dieu d'ardentes prières pour leurs frères égarés, les Anglicans ne donneront-ils pas au monde le triste spectacle de ces divergences doctrinales, qui démontrent à l'évidence l'absence absolue d'unité dans la foi depuis que leurs pères ont rompu avec le magistère authentique du pontife romain au XVIe siècle ? Songeront-ils que Léon, qui aujourd'hui réclame l'union, est le légitime successeur de Grégoire qui leur transmit la foi ? Quoi qu'il en soit, on nous permettra par un rapide tableau de l'apostolat d'Augustin, de payer aussi notre humble tribut d'hommage à sa mémoire.

L'œuvre de St Augustin ne consista point à introduire le christianisme en Angleterre, mais à gagner à la foi la race des conquérants saxons. En effet, sans qu'on puisse fixer exactement les origines de cette église primitive, la religion chrétienne, au dire de Tertullien (*Adv. Jud.*, c. 71), avait pénétré dans ces lointaines contrées et même jusqu'en Calédonie. Le sang des martyrs, au premier rang desquels brille St Alban, l'avait fécondée ; ses évêques avaient pris part aux Conciles du IVe siècle : nous les trouvons en 314 à Arles ; en 359 à Rimini, où ils furent un sujet d'édification par leur pauvreté et l'indépendance de leur caractère en face du pouvoir impérial. Pélage, le grand hérésiarque du Ve siècle, avait vu le jour

Digitized by Google

dans son sein ; la vie monastique ne lui était point inconnue, — qu'il nous suffise de nommer le célèbre monastère de Bangor, — en un mot, c'était une église constituée, vivant d'une vie propre.

Mais le torrent dévastateur des invasions saxonnes (540) ne la devait point épargner : nulle part ailleurs, peut-être, la civilisation ne céda plus complètement devant la barbarie. Les Bretons vaincus cherchèrent un refuge, les uns dans les montagnes du pays de Galles, les autres dans la Cornouaille, d'autres enfin dans la région maritime qui s'étend des bords de la Clyde à ceux de la Mersey. Une partie de ce peuple infortuné fut livré à l'esclavage.

Qu'advint-il de ces captifs ? gardèrent-ils la pureté de leur foi ? Question oiseuse, si l'on n'avait prétendu, pour amoindrir l'œuvre de St Augustin, que les moines italiens n'avaient fait que rebâtir sur d'anciens fondements.

Les Saxons, dit-on, n'auraient pas tout détruit, les conversions même auraient été relativement faciles, parce qu'il y avait encore en Grande-Bretagne une sorte de catholicisme couvant sous la cendre et qui ne demandait qu'à se rallumer. Rien de moins évident que cette affirmation ; aucun document ne la confirme, et la suite nous montrera l'invincible antipathie des Bretons pour la race saxonne et ceux qui s'étaient faits ses apôtres. Du reste, l'œuvre du grand évêque de Cantorbéry eût-elle uniquement consisté à raviver ces derniers vestiges de foi, ce serait encore, vu les circonstances, une œuvre immense, digne de lui mériter le titre de fondateur de l'église anglaise, car à cette époque, comme le fait remarquer M. Duchesne, la Grande-Bretagne était pour les trois quarts païenne, comme si jamais le christianisme n'y avait pénétré. (*Églises séparées*, p. 7.)

***

Le VIe siècle touchait à son déclin, et personne n'avait encore songé à porter la foi aux conquérants saxons. Y a-t-il lieu de s'en étonner ? La Germanie avait versé sur l'Italie ses hordes barbares, qu'il fallait convertir et civiliser. N'avait-on point eu à combattre ces terribles hérésies qui ébranlèrent les fondements mêmes de la religion chrétienne ? De plus la Grande-Bretagne demeurait ignorée, inconnue ; à peine de loin en loin quelque pèlerin d'outre-mer venait-il par sa présence aux tombeaux des Apôtres, rappeler que là-bas, au delà de l'Océan, il y avait une église orthodoxe.

A la fin du VIe siècle, l'œuvre de l'évangélisation des barbares se trouvait suffisamment avancée pour que Rome pût tourner ses

Digitized by Google

regards vers les lointaines contrées de l'Angleterre. Cette mission sublime devait être réalisée par un Pontife, sorti de l'ordre monastique, à qui la postérité a justement décerné le titre de « grand ». L'ancien préteur de Rome était devenu abbé du monastère de St-André sur le Cœlius. « Un jour, raconte le vénérable Bède, Grégoire traversait le forum. Il y avait là un groupe de jeunes gens arrivés du Nord. Frappé de la beauté de leurs visages, de la blancheur éblouissante de leur teint, de la longueur de leurs blonds cheveux, indice probable d'une extraction aristocratique, Grégoire s'informa de leur pays et de leur religion. Le marchand lui répondit qu'ils venaient de l'île de Bretagne et qu'ils étaient païens. Alors poussant un profond soupir : « Quel malheur ! » s'écria le saint abbé, « que le père des ténèbres possède des hommes d'un visage si lumineux et que la grâce de ces fronts réfléchisse une âme vide de la grâce intérieure ! Mais quelle est leur nation ? — Ce sont des Angles. — Ils sont bien nommés, car ces Angles ont des figures d'anges *(bene Angli quasi angeli, quia et angelicos vultus habent)* et il faut qu'ils deviennent les frères des anges dans le ciel. Mais de quelle province ont-ils été enlevés ? — De la Déira (l'un des deux royaumes de la Northumbrie). — C'est encore bien, reprit-il, *de ira eruti*, ils seront dérobés à l'ire de Dieu, et appelés à la miséricorde du Christ. Et comment se nomme le roi de leur pays ? — Alle ou Ella. — Soit encore : il est très bien nommé, car on chantera bientôt l'*Alleluia* dans son royaume. » *(Hist. eccl.*, l. II, c. I ; Montalembert *Les Moines d'Occident*, t. III, p. 349.)

Ainsi finit ce célèbre dialogue sur un mot qui devait être comme le cri de guerre de ces hommes qui allaient gagner l'Angleterre à la foi du Christ. Grégoire lui-même, à en croire la tradition, se serait généreusement dévoué à cet apostolat, si le pape ne l'eût retenu pour l'envoyer à Constantinople comme apocrisiaire de la cour pontificale. En 590, il montait sur la chaire de St-Pierre.

***

Au milieu des soucis et des angoisses qui l'assaillaient de toutes parts, Grégoire ne perdait pas de vue la lointaine Bretagne, et ce fut avec joie qu'en 594 il apprit de Grégoire de Tours le mariage du roi de Kent, Ethelbert, avec une princesse catholique franque. Celle-ci avait obtenu la permission d'emmener avec elle Liudhard, évêque de Senlis, et elle eut à sa disposition une vieille petite église délaissée depuis la conquête. On la dédia à St Martin, le grand thaumaturge des Gaules, et ce fut là que Berthe vint prier et atten-

Digitized by Google

dre le moment où Dieu toucherait le cœur de son mari. Les circonstances étaient favorables, le pontife le comprit. A son appel, quarante moines de son ancien monastère de St-André se présentent pour affronter les dangers de cette expédition ; Augustin, le prieur du couvent, était à leur tête. On ignore complètement ce qui précéda, dans la vie d'Augustin, ce jour solennel où, pour obéir aux ordres du Pontife, il s'arracha à sa douce solitude. Bède nous dit seulement de lui qu'il était « docile, entreprenant, pieux, enthousiaste, discret». Certes il fallait qu'il eût montré des qualités supérieures pour fixer le choix de St Grégoire.

Fortifiés par la bénédiction du Saint Pontife, les missionnaires s'acheminèrent, en juin 596, vers la terre de France, s'arrêtèrent quelque temps dans l'île célèbre de Lérins. Ce fut pendant ce séjour que les moines romains recueillirent de terrifiants récits sur les pays qu'ils allaient évangéliser. Ils s'effraient et hésitent à continuer leur route. Augustin, qui n'avait pu vaincre leur pusillanimité, courut à Rome chercher les instructions du Pontife. Celui-ci, loin de faire droit à leurs prières, renvoya Augustin avec une lettre « où il leur prescrivait de reconnaître désormais pour leur abbé le prieur de St-André, de lui obéir en tout, et surtout de ne point se laisser abattre par les labeurs de la route, ni par la langue des médisants. Mieux valait, ajoutait-il, ne pas commencer cette bonne œuvre que d'y renoncer après l'avoir entreprise. »

Augustin était aussi porteur de lettres pontificales pour les évêques et les grands qu'il rencontrerait sur sa route. Marseille, Arles, Aix, Vienne, Lyon, Autun reçurent successivement les apôtres du Christ. Tout l'hiver 596-597 fut employé à traverser la Gaule, non sans subir plus d'une avanie des populations grossières, surtout en Anjou, où ces quarante hommes vêtus en pèlerins, furent souvent accueillis comme des loups-garous. Plus d'un endroit de cette contrée a conservé le souvenir de leur passage.

***

Au printemps 597, la troupe des missionnaires, suivie de quelques interprètes, que Brunehaut, à la demande du Pape, leur avait donnés, débarque sur le rivage de l'Angleterre, dans un petit hâvre, à l'île de Thanet. « Ces nouveaux conquérants arrivent, eux aussi, comme Jules César, sous les enseignes de Rome, non d'une Rome impériale, mais de la Rome du Christ, éternelle et glorieuse comme lui ; ils viennent rétablir la loi de l'Évangile, que les Saxons avaient noyée dans le sang. » (Montalembert.)

Digitized by Google

A peine débarqué, Augustin, rapporte le vén. Bède, dépêcha un messager auprès du roi de la contrée où les missionnaires venaient d'aborder, pour lui annoncer qu'ils arrivaient de Rome, lui apporter la bonne nouvelle avec les promesses des joies célestes et d'un règne éternel en compagnie du Dieu vivant et véritable.

Ce roi se trouvait être précisément Ethelbert, époux de Berthe. Sa réponse ne se fit point attendre : il ordonnait aux étrangers de demeurer à Thanet, où lui-même les viendrait voir. Entretemps il pourvut à leur subsistance.

Naturellement il devait être prédisposé en faveur de la religion chrétienne ; c'était celle de sa femme ; son cœur en avait même reçu les premiers germes ; mais tout imbu des superstitions païennes, il craignait les maléfices de ces étrangers, et préférait s'entretenir avec eux en plein air, persuadé, paraît-il, qu'il n'avait en ce cas rien à redouter.

Au jour fixé, le roi arrive dans l'île de Thanet. A l'annonce de son approche, les moines italiens s'avancèrent processionnellement au-devant de lui. « L'histoire de l'Église, dit Bossuet, n'a rien de plus beau que l'entrée du saint moine Augustin dans le royaume de Kent avec quarante de ses compagnons, qui, précédés de la croix et de l'image du grand Roi Notre-Seigneur Jésus-Christ, faisaient des vœux solennels pour la conversion de l'Angleterre. »

Le roi, entouré de ses grands, les reçut assis sous un arbre. Sur un signe du monarque, Augustin exposa par interprète les grands mystères de la foi chrétienne, lui parla de la rédemption, de la vie et des miracles de Jésus-Christ, lui raconta la conquête du monde par l'Évangile, lui dit les promesses de la vie future. La réponse d'Ethelbert fut loyale et sincère. Il admirait, disait-il, leurs promesses, mais ne pouvait tout d'un coup abandonner ce que jusque-là il avait suivi. Il recevait cependant les missionnaires comme des hôtes, leur permettait de le suivre à Cantorbéry, de prêcher et de convertir qui ils voudraient. Les guerriers Kentiens ratifièrent les paroles de leur prince et on se sépara. Les saints missionnaires avaient obtenu ce qu'ils désiraient si ardemment.

***

Fidèle à sa promesse, Ethelbert leur avait assigné une demeure, aujourd'hui encore appelée *Stable Gate*, la porte de l'hôtellerie. Augustin et ses compagnons firent leur entrée solennelle dans Cantorbéry, portant leur croix d'argent, avec le tableau sur bois où était peint le Christ, et chantant à l'unisson ce refrain de la litanie:

Digitized by Google

« Nous te conjurons, Seigneur, par toute ta miséricorde, d'épargner dans ta colère cette cité et ta sainte maison, car nous avons péché. Alleluia (1). »

Ils allaient, pour chanter l'office monastique, célébrer la messe, annoncer la parole de Dieu, dans cette petite église de St-Martin, où la reine Berthe et l'évêque Liudhard se retiraient si souvent pour vaquer à la prière.

Persuadés que pour attirer à Dieu les âmes de ces barbares, il fallait conformer leur vie à leurs leçons, ils se mirent à imiter la vie apostolique des premiers chrétiens. La simplicité de leur vie, la douceur céleste de leur doctrine parurent aux Saxons des arguments d'une invincible éloquence, et la semence jetée dans ces âmes, fécondée par les ardeurs de la grâce divine, porta bientôt des fruits consolants. Les conversions s'annoncèrent nombreuses ; Ethelbert lui-même, depuis longtemps ébranlé, ouvrit enfin son cœur aux clartés de la foi. « Lui et plusieurs des siens, charmés de la vie très pure des Saints et de leurs suaves promesses, crurent et furent baptisés. »

Ce baptême devait avoir lieu le jour de la Pentecôte 597. La cérémonie s'accomplit dans la petite église St-Martin. C'était un acte de souveraine importance pour l'avenir de la mission, « et l'on peut dire que depuis le baptême de Constantin, si l'on excepte celui de Clovis, il n'y eut point d'événement plus considérable dans la chrétienté. » Une nouvelle église était fondée : l'exemple du roi entraîna ses sujets ; mais fidèle jusqu'au bout à ce noble respect de la conscience d'autrui, Éthelbert ne voulut contraindre personne.

Cependant le petit édicule de St-Martin se trouvait être trop étroit pour contenir la foule qui y accourait ; il fallut donc songer à l'établissement des moines italiens. Par deux importantes donations, le roi pourvut à leur avenir. Sur le terrain concédé par le monarque, les moines bâtirent un monastère, qui devint la célèbre abbaye de St-Pierre et de St-Paul, pépinière de saints archevêques qui gouvernèrent pendant plusieurs siècles l'église de Cantorbéry.

Augustin se mit alors résolûment à l'œuvre. Selon les instructions pontificales, il passa en Gaule pour recevoir l'onction épiscopale des mains de l'archevêque d'Arles, Virgile, cet ancien abbé de Lérins, que Grégoire avait établi son vicaire sur toutes les églises du royaume des Francs.

Une grande consolation attendait Augustin à son retour ; dix

1. L'*Ampleforth Journal*, avril 1897, en donne le texte latin noté, d'après un MS. du XIIe siècle.

Digitized by Google

mille Anglais se préparaient à recevoir le saint baptême. Le jour de Noël 597 les vit réunis sur les bords de la Swale, petit bras de mer qui sépare du royaume de Kent l'île marécageuse de Sheppey.

Le premier des néophytes, Ethelbert, fut aussi le premier des bienfaiteurs de l'église naissante. Plein de respect et de dévouement pour cette foi qu'il venait d'embrasser, tout plein encore de ce feu sacré et divin qu'il avait reçu au saint baptême, il abandonna généreusement son propre palais à Augustin. Les moines missionnaires, ainsi qu'on l'a vu, se firent architectes. Outre l'illustre abbaye des Saints-Apôtres, ils bâtirent à quelque distance de là, sur le site d'une vieille église construite au temps des Romains, une église destinée à devenir sous le nom d'église du Sauveur (Christ Church) la métropole d'Angleterre.

***

Rome avait eu son Constantin, l'Angleterre eut aussi le sien, en la personne d'Ethelbert ; elle eut aussi son Hélène : « Nous bénissons le Tout-Puissant, qui a daigné vous réserver la conversion de la nation anglaise. De même qu'il s'est servi de la glorieuse Hélène, mère du très pieux Constantin, pour exciter les cœurs des Romains à la foi chrétienne, nous avons confiance que sa miséricorde opérera par votre entremise le salut des Anglais. » (Ep., v, 29.) C'était ainsi que s'exprimait St Grégoire dans une lettre à la reine Berthe.

Augustin s'était en effet hâté de faire part au saint Pontife des merveilles accomplies dans ces lointaines contrées. Dans le courant de l'année 598, il avait envoyé à Rome deux de ses compagnons : le prêtre Laurent, qui fut son successeur sur le siège de Cantorbéry, et Pierre, le premier abbé du nouveau monastère des SSts-Pierre et Paul, afin d'annoncer au Pape la conversion du roi et du royaume de Kent, de lui demander de nouveaux collaborateurs, enfin pour le consulter sur onze points importants de la discipline et la direction des nouveaux chrétiens.

Le grand Pape assistait donc à la réalisation de son rêve : des âmes étaient gagnées au Christ. Prévit-il dans les siècles futurs ces illustres légions de saints, qui devaient sortir de cette église naissante, objet de sa tendre sollicitude ? Dieu lui donna-t-il de considérer ces jours sombres et sanglants de la défection de cette île des Saints ? Nous l'ignorons : du moins fit-il longuement éclater sa joie : il proclama l'heureuse nouvelle aux quatre coins du monde, comme on peut en juger par sa vaste correspondance, où il nous a laissé l'image si fidèle et de sa vie et de son cœur.

Digitized by Google

Mais loin d'arrêter l'élan de son zèle, ces succès ne firent que l'exciter, et son regard demeurait sans cesse tourné vers sa chère Angleterre. Il accorda à Augustin une nouvelle colonie monastique, qu'il envoya munie de reliques et de vases sacrés, de vêtements sacerdotaux et surtout de livres destinés à la formation d'une bibliothèque ecclésiastique. Il confia aux nouveaux missionnaires une longue lettre pour Ethelbert, où il l'exhortait à la persévérance et au zèle pour la propagation de la sainte religion. A l'évêque Augustin, il mandait le pallium, le constituant métropolitain des douze évêchés qu'il lui enjoignait d'ériger dans l'Angleterre méridionale, avec Londres pour métropole ; mais en secret, dans une lettre, qui demeure un modèle de littérature ascétique, il lui adressait de sérieux avertissements pour le prémunir contre les périls de l'orgueil, où pourraient le jeter des succès si rapides.

Cependant, ainsi que l'histoire le montre, l'idée du grand Pontife par rapport aux évêchés à établir, subit de profondes modifications. Londres ne fut jamais un archevêché ; St Augustin y nomma bien un évêque; mais Londres, Rochester et Cantorbéry étaient trop peu importants pour constituer une province ecclésiastique; aussi, cent ans après, il n'y avait encore dans ces régions qu'une quinzaine d'évêchés.

Nous n'insisterons pas sur la discussion soulevée au sujet de l'authenticité des réponses de St Grégoire aux questions de St Augustin. Des autorités fort compétentes, entre autres le R. P. D. Aidan Gasquet et M. Edmond Bishop, ne craignent pas d'en défendre l'authenticité, et reprochent à bien des défenseurs de l'opinion contraire une connaissance incomplète de l'Église d'Angleterre au VIe siècle. (*The Tablet*, 8 mai 1897.)

Augustin avait demandé quelles étaient les règles à suivre dans l'organisation de la maison épiscopale, dans les peines à infliger aux voleurs sacrilèges, dans les mariages entre parents aux degrés prohibés. Grégoire répondit à tout, et sa lettre, monument admirable de lumière, de raison conciliante, de douceur, de sagesse, de modération et de prudence, était destinée à devenir, comme l'a fort bien dit Ozanam, la règle et le code des missions chrétiennes.

Grégoire veut que la communauté de Cantorbéry, autant que faire se peut, se rapproche des mœurs de l'Église primitive : l'évêque y vivra en commun avec ses moines sans partager les offrandes. Pour la liturgie, il blâme toute tendance exclusive et veut que parmi les usages de Rome, des Gaules ou de toute autre église, on choisisse avec soin ce qui semblera le plus digne au Tout-Puissant. En cas

Digitized by Google

de vol sacrilège, il exige une restitution pure et simple, car, ajoute-t-il, « à Dieu ne plaise que l'Église veuille gagner à ce qu'elle a perdu. » Rien ne s'oppose aux unions entre beaux-frères et belles-sœurs, mais il défend absolument les mariages entre belles-mères et beaux-fils. Une partie cependant de ces concessions demeura lettre morte, et l'expérience apprit bien vite qu'il fallait ici s'en tenir à la pratique de l'Église universelle. Enfin il lui conseillait de ne pas éloigner les évêques des Gaules qui voudraient assister aux ordinations qu'il ferait des nouveaux évêques en Angleterre; quant à tous les évêques de Bretagne, il en commettait le soin au nouvel archevêque de Cantorbéry.

***

Avant de poursuivre le récit de l'apostolat d'Augustin et ses tentatives d'union avec les églises bretonnes, il importe de faire connaître brièvement l'état politique de la Grande-Bretagne. Depuis la conquête Saxonne, les Bretons avaient été refoulés le long du littoral, entre leurs farouches vainqueurs et la mer. Toujours menacés de devenir leur proie, ils leur vouaient une haine implacable. D'autre part fidèlement attachés à leur religion, ils avaient longtemps marché avec Rome; mais l'invasion Saxonne avait intercepté les communications avec la Ville Éternelle. Sur le continent, la liturgie et la discipline s'étaient développées, et quand, plus tard, les églises bretonnes renouèrent leurs relations avec Rome, elles se trouvèrent en divergence avec elle : entre autres elles gardaient une forme de tonsure depuis longtemps condamnée, célébraient la fête de Pâques à une date abandonnée par les autres églises occidentales. Tous ces points cependant, qu'on le veuille remarquer, ne touchaient nullement le dogme ni la morale; c'était une affaire de pure discipline; car, s'il en eût été autrement, Augustin n'eût jamais consenti à associer le clergé celtique à son apostolat. L'érudition a fait justice de la prétendue influence du christianisme oriental sur les églises bretonnes.

St Augustin, voyant le royaume de Kent presqu'entièrement converti, résolut de demander l'appui des chrétiens celtiques pour mener à bien la grande œuvre que lui avait confiée la Papauté. Se trouvant à proximité des églises bretonnes, il en invita les chefs à une conférence. Les prêtres seuls y assistèrent, et sans oser refuser leur concours, ils tergiversèrent et ne voulurent rien promettre. Un second synode, où se rendirent les évêques et les abbés, n'eut pas plus de succès. Sans aucun doute il y fut question des divergences liturgiques; mais elles n'étaient qu'un prétexte à la discorde. Au

Digitized by Google

fond c'était le patriotisme jaloux, ulcéré, plein de haine pour l'ennemi triomphant, qui se traduisait par la méfiance envers l'étranger devenu, semblait-il, complice de leurs vainqueurs. Augustin n'était pas pour eux l'envoyé de Rome, mais l'évêque des Anglais : accepter Augustin pour primat, c'était en somme, accepter le fait accompli, se soumettre au joug des Saxons : car reconnaître l'autorité religieuse, chez les Anglais, entraînait comme conséquence de reconnaître l'autorité politique.

Le saint évêque avait donc échoué dans sa tentative d'union, et cette dissidence, qui amena sur la Bretagne de si terribles fléaux, ne cessa que fort longtemps après.

On a lieu de s'étonner, après ces faits, de voir certains historiens anglicans se réclamer de l'origine celtique de l'église anglaise, pour échapper ainsi à l'autorité de l'église romaine. Toutes deux étaient filles de cette église maîtresse de toutes les églises, de l'église de Rome ; l'église celtique était sœur de l'église anglaise, sœur aînée qui lui fut longtemps hostile. Et les solennités de ce XIIIe centenaire, auxquelles les Anglicans eux-mêmes prennent une si vive part, que sont-elles autre chose qu'une reconnaissance implicite de la suprématie de Rome, du siège de Pierre, qui naguère encore par la voix de Léon XIII, les appelait à l'union dans un même bercail ?

***

Augustin retourna donc vers les Saxons et s'appliqua, aidé de ses disciples, à convertir les royaumes voisins de Kent. L'histoire ne nous a rien laissé de certain sur les courses apostoliques du saint Apôtre dans le nord et le sud-ouest ; la légende a eu trop de part dans ces récits pour que nous leur accordions notre confiance. La conversion de l'Essex fut la dernière nouvelle qui parvint d'Angleterre à Grégoire : au mois de mars 605, le Saint Pontife, après avoir occupé le siège de Pierre durant treize ans, descendait dans la tombe, et, deux mois après, le 26 mai, Augustin rejoignait dans le sein de Dieu son père, son maître et son ami.

Après huit années d'apostolat, il laissait en mourant trois évêchés et deux royaumes à peu près convertis : mais le paganisme, avant d'être complètement vaincu, devait relever la tête. Un instant on put croire qu'il serait de nouveau vainqueur, dans ce royaume même, arrosé des sueurs du saint missionnaire. Mellitus et Justus, l'un évêque de Londres, l'autre de Rochester, s'enfuirent en Gaule pour attendre des jours meilleurs ; Laurent, qui était le successeur d'Augustin sur le siège de Cantorbéry, voulut les imiter. Bien loin de

Digitized by Google

montrer la faiblesse de l'œuvre, cette tempête, qui faillit tout renverser, ne fit que témoigner de la solidité de l'édifice.

Romain de méthode et de personne, le grand apôtre avait gardé un vif attachement pour cette Rome, vers laquelle sans cesse il tournait ses regards : c'est à Rome qu'il demandait aide et secours; ce sont les souvenirs de Rome qu'il implante dans ces contrées du Nord : en souvenir du Latran, il dédie la cathédrale de Cantorbéry au Sauveur; son abbaye, aux saints apôtres Pierre et Paul ; à saint André, l'église de Rochester. Les lois elles-mêmes, qui portèrent si longtemps le nom de « *Ethelbert's Dooms* », ou jugements d'Ethelbert, n'échappèrent point à l'influence vivifiante des moines romains. Aussi est-ce avec justice que l'on a pu affirmer que l'église d'Angleterre était une colonie de l'Église romaine, une fille de prédilection de cette mère si tendre, qui aujourd'hui, comme au temps d'Augustin et de Grégoire, lui tend les bras pour la recevoir et la presser sur son sein.

Puisse l'Angleterre se ressouvenir de sa noble origine, de son apôtre, fils zélé et soumis du siège de Rome, dont un concile anglais, un siècle et demi après sa mort, disait : « c'est lui qui, envoyé par notre père Grégoire, a le premier porté à la nation anglaise le sacrement du baptême et la découverte de la céleste patrie ! »

P. A.

Digitized by Google

CONTRIBUTIONS
A L'HISTOIRE DE L'ORDRE BÉNÉDICTIN.

DE différents côtés, dans les derniers temps, on a fait la remarque qu'une véritable et exacte connaissance de l'état intérieur des monastères bénédictins, du XIIIe siècle au Concile de Trente, ne serait possible que le jour où l'on posséderait dans son ensemble les actes de visite ou les procès-verbaux des chapitres provinciaux, qui gisent encore dans la poussière des archives ou sont cachés dans les bibliothèques. L'histoire de l'ordre bénédictin depuis le XIIIe siècle, époque où cessent la plupart des chroniques monastiques, est quelque peu énigmatique. Il y a un déclin manifeste, personne n'en peut douter, mais les causes varient de monastère à monastère. Toutefois la décadence n'est pas sensible partout au même degré. Çà et là il y a des retours de vie, parfois même comme une image des temps anciens ; on retrouve des hommes de valeur et des savants comme jadis, mais leur action est locale, restreinte ordinairement à leur seul monastère ; l'ordre, en tant qu'ensemble de monastères vivant sous une même règle, n'a plus d'action commune.

Les chapitres provinciaux, dont la série et les actes sont encore trop peu connus, se réunissent périodiquement, reviennent sans cesse sur les mêmes détails de discipline, mais l'on ne voit pas que leur action ait été fort efficace. Le pouvoir législatif y manquait de l'appui du pouvoir coercitif et directif. Les règlements restaient lettre morte, parce qu'il n'y avait pas d'autorité permanente reconnue, parce que les intérêts locaux, rivés à l'état féodal qui les dominait, l'emportaient sur les intérêts supérieurs du bien général. Le monachisme bénédictin ne devait se relever sérieusement qu'au jour où ce vice inhérent au système suivi jusque-là aurait été reconnu, et où l'érection des congrégations créerait dans son sein une autorité capable de diriger, de soutenir, de conserver le mouvement de réforme. Ce que Bursfeld notamment fit en Allemagne et aux Pays-Bas au XVe siècle fut le développement logique et nécessaire des mesures décrétées par Innocent III et par Grégoire IX.

Digitized by Google

En attendant que l'on puisse écrire cette histoire de l'ordre, nous croyons utile de faire connaître ici certains actes, qui sont de nature à jeter quelque lumière sur l'état du XIIIe au XVe siècle, et nous exprimons le désir de voir mettre au jour tous les documents de nature à éclairer cette période de notre histoire. Tant que ces documents resteront ignorés, l'histoire bénédictine sera pleine de lacunes, incomplète et inexacte.

D. Ursmer BERLIÈRE.

I.

Statuts de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras. (5 Juin 1232.)

Le décret porté par Innocent III au Concile de Latran en 1215 pour la tenue des chapitres provinciaux dans l'ordre bénédictin porta bientôt ses fruits. Son successeur Honorius III prit à cœur de faire exécuter ce décret, et l'on peut constater qu'à partir de 1218, il se tint une série de chapitres provinciaux et de visites générales dans les divers pays de la chrétienté (1). La province de Reims n'échappa point à l'attention du souverain pontife. Une première réunion des abbés de cette province eut lieu en 1220 à Laon (2), et le 20 mai 1221 Honorius ratifia les statuts faits au chapitre de la province de Reims tenu à l'abbaye de Saint-Quentin (3). A cette réunion avaient pris part les abbés de Foigny et de Vaucelles. Trois ans plus tard, Honorius III chargeait les abbés de Saint-Remi de Reims et de Marchiennes de convoquer une nouvelle assemblée à Saint-Remi de Reims (4), et autorisait l'archevêque Guillaume de cette ville à déposer les abbés que les visiteurs nommés dans cette assemblée jugeraient devoir être écartés (5).

Le pape Grégoire IX poursuivit activement l'œuvre de la réforme bénédictine, en ordonnant spécialement pour la province de Reims une visite générale des monastères exempts. Le résultat de cette visite fut la promulgation de statuts de réforme rédigés par l'abbé de Foigny, qui avait été chargé de cette mission, et leur envoi aux abbés réunis en chapitre, dans une lettre datée du 22 décembre

1. Voir notre étude : *Les chapitres généraux de l'ordre de St-Benoît du XIIIe au XVe siècle* (*Revue bénédictine*, 1892, pp. 548 sqq.)

2. *Annal. Lobienses*, *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, IV, 26.

3. Horoy, *Medii aevi bibl. patrist.*, III, 815. 818 ; Pressutti, *Regest. Honor. III*, I, 550, n° 3391 ; *Revue bénédictine*, 1894, p. 138.

4. Pressutti, II, 293, n° 5240.

5. Ib., II, 291, n° 5233.

Digitized by Google

1236 (1). Ces statuts furent également transmis le 13 janvier 1237 aux abbés de la province de Rouen (2).

Il ne nous a pas été possible de suivre les visiteurs pontificaux à travers les monastères de la province de Reims. Leur présence est constatée en 1232 à St-Riquier (3), peut-être à Saint-Remi de Reims (4), et à Saint-Vaast d'Arras.

Les statuts donnés par les visiteurs apostoliques à l'abbaye de Saint-Vaast peuvent être considérés comme un des plus anciens documents de ce genre, et sont d'autant plus importants, qu'ils précèdent les mesures prises par le pape Grégoire IX pour tout l'ordre bénédictin. La visite faite le 5 juin 1232 par l'abbé Mathieu de Foigny, Jean, archidiacre de Paris, et fr. Robert, chanoine de N.-D. de Blois, n'ont été connus ni des auteurs du *Gallia christiana* (5) ni de MM. Adolphe de Cardevacque et Auguste Terninck (6), qui en parlant de l'abbatiat de Jean de la Bassée ignorent quel était l'état de la discipline du monastère.

Ces statuts ont été publiés par J. de Lancy dans son histoire de l'abbaye de Foigny (pp. 97, sqq.). On les trouve dans le cod. 456 de la bibliothèque de la ville d'Arras, qui date du XIIIe siècle et appartenait jadis à l'abbaye de St-Vaast. Ils comprennent les feuillets 84-90^v et portent, d'une main du XVIIe siècle, le titre : *Reformatio cœnobii S. Vedasti Atrebatensis 1232.*

Les rédacteurs de ces statuts insistent d'abord sur la connaissance exacte des obligations de la vie religieuse, des trois vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté. On doit donc les expliquer aux novices et leur lire et exposer trois fois par an la règle de St Benoît. Défense est faite de recevoir des enfants en vue de la profession avant l'âge de quinze ans, afin d'éviter les abus auxquels ces sortes d'admission donnaient lieu de la part des parents, qui plaçaient dans les cloîtres des enfants incapables de savoir ce qu'ils faisaient et peu propres à la vie religieuse. Le noviciat d'un an terminé, l'abbé recevra à la profession ceux qui seront jugés dignes, et l'on congédiera de suite les autres. Défense est faite de confier des charges aux non-profès. Défense est faite de porter des vêtements de lin après la profession. Suivent les peines édictées

1. Manrique, *Annal. Cisterc.*, IV, 524; J. de Lancy, *Hist. Furniacensis cœnobii*, 1670, p. 97; Potthast, 10278.

2. Potthast, 10287.

3. Hénocque, *Hist. de l'abbaye de St-Riquier*, I, 482; D. François, *Bibl. gén. des écrivains de l'ordre de St-Benoît*, IV, 165.

4. D. Marlot, *Hist. de la ville, cité et université de Reims*. Reims, 1845, II, 588.

5. *Gallia christ.*, III, 386.

6. *L'Abbaye de Saint-Vaast*. Arras, Brissy, 1866, pp. 164 sqq.

Digitized by Google

contre ceux qui transgressent le vœu de pauvreté, de quelque manière que ce soit dans le monastère ou dans ses dépendances, les règles à observer en voyage, où il est bon d'emporter un « breviarium », l'habillement, l'abstinence de la viande, la vaisselle, le silence, l'office divin, les obédiences, l'augmentation du nombre de moines, prescriptions qui, pour la plupart, remettaient en vigueur le texte même de la règle bénédictine.

II.

Chapitre provincial d'Erfurt.

(1259.)

Le chapitre provincial bénédictin tenu à Erfurt en 1259 a été mentionné en quelques lignes par l'auteur du *Chronica Erfordiensis civitatis* (1), puis plus au long par Nicolas de Siegen (2), mais par erreur à l'année 1257, et par Trithème (3). Ces deux derniers auteurs avaient sous les yeux le protocole du chapitre ; de plus Trithème connut les lettres de commission données par les présidents du chapitre aux abbés désignés comme visiteurs.

Le procès-verbal du chapitre conservé dans le Cod. 23, fol. 38v de la bibliothèque du prince d'Oettingen-Wallerstein à Maihingen, a été signalé dans le *Neues Archiv* (VIII, 175). Le Dr Grupp, bibliothécaire de Maihingen, a eu l'obligeance de nous en transmettre la copie.

Le chapitre d'Erfurt fut présidé par les abbés Louis de Reinhartsbrunn, Werner de Gerode et Gerbold de Nienburg. Les onze définiteurs choisis par le chapitre étaient les abbés de St-Rupert, Engelberg, Neresheim, Ottobeuron, Castel, Ebersmünster, Schwarzach, St-Burchard, Amerbach, Paulinzelle, Petersberg, Füssen, Weissenau (?), appartenant respectivement aux diocèes de Mayence, Würzbourg, Augsbourg, Constance, Strassbourg et Bamberg.

En voici le texte :

Nos Ludovicus de Renhersprunen, Wernherus de Gerrode, Gerboldus de Nienburch monasteriorum abbates ordinis sancti Benedicti, universis hanc paginam inspecturis.

Cum convenissemus Erphordie in monasterio sancti Petri cum aliis abbatibus nostri ordinis qui presentes erant, ex officio nobis a sede apostolica iniuncto, hortabamur eos ut ad correctionem et emendationem ordinis eorum quam possint diligentiam adhibeant. Qui nobis annuentes de sancto

1. Menckenius, *Script.*, II, 563.
2. *Chronic. ecclesiasticum*, ap. *Thüring. Geschichtsquellen*, II, 36.
3. *Annal. Hirsaug.*, ed. San Gall., I, 601.

Digitized by Google

Ruperto, de monte angelorum, Nernshaim, Ottenburren, de Castello, de apri monasterio, de Swartzahe, de sancto Burchardo, de Amerbach, de Cella pauline, de Monte sancti petri, de Faucibus, de Wisin monasteriorum abbates diffinitores capitulorum elegerunt, de quorum consilio ea statuimus quæ in subsequentibus exprimuntur.

Primum quidem unanimi voluntate ac consensu statuimus ut abbates tanquam patres solliciti statum suum considerantes se ipsos corrigant et emendent, ita ut subditis suis sint in exemplum, dilapidationes caveant, debita monasteriorum suorum de consilio fratrum suorum inminentes in posterum obligationes caveant debitorum (sic). Mandamus etiam ut a fratribus in refectorio, in dormitorio et in claustro silentium habeant (sic). In dormitorio dormiant omnes, in Reffectorio regularibus utantur cibis, ad lectionem sedeant, ieiunium nonnisi de licentia solvant. Infirmorum domus et hospitale et hospitum domus cum summa diligentia teneatur. Vestimenta fratrum sint decentia et non notabilia. Pilleis et cappis nigris utantur cum in via sint et ocreis amplis, et ut proprietatis habende nulla sit occasio, omnia ab abbate et officiatis secundum regulam ministrentur. Tonsura sit regularis et rasura. Prepositurasetalias prelaturas vel grangiarum provisiones nullus monachus vel conversus interventione secularium vel collatione munerum obtineat, et qui sic obtinuerit cum verecundia deponatur, nullum officium de cetero percepturus, quia inde nascitur occasio scandalorum. Frater contumax gravi vindicte subiaceat, quam si pati noluerit de ecclesia proiciatur. Negotiatores sive emptores vel venditores, conspiratores, contumeliosarum literarum scriptores et iniquarum actionum contra abbatem suum et conventum fabricatores, fures, diffamatores, secretum capituli ad extraneas personas deferentes, proprietarii, collectores pecunie ut exinde officia consequantur bis in anno id est prima feria adventus domini et in secunda feria post Invocavit excommunicentur. In cottidianis capitulis tractatus ordinis et religionis sub honestate debita, secundum formam regule sine omni strepitu habeant. Si quis autem fratrum verba contumeliosa contra abbatem suum et confratrem suum conviciando dixerit, in audientia duorum vel trium testium graviori culpe ([a]) subiaceat in continenti, sed si tertiaverit secundo de ecclesia proiciatur. Ludos alearum, globorum et aliorum genera ludorum per excomunicationis sententiam inhybemus. Manuum iniectores si digne non penituerint tanquam morbida membra de ecclesia proiciantur. Officiati vel dispensatores abbati vel priori vel quos abbas adesse iusserit bis in anno computent et si male procurationem suam gesserint vel convicti fuerint de ipsis officiis allquod furtum abstulisse vel absque sui abbatis vel prioris conscientia officia eis commissa obligationibus indebitis occupaverint, de ipsis proiciantur nullum unquam officium ulterius recepturi nisi vero tam bone conversationis fuerint quod item necessarii videantur. Mandamus etiam ut necessitatis tempore subditi prelatis com-

a. Cupe (codex).

Digitized by Google

patiantur ne peccatorum pertinacia monasteriis eorum ad deterius contingat. Extra officinas ecclesie nullus balneetur. In tabernis et apud choream non sedeant. Fora non frequentent nisi de licentia. De ecclesiis suis ad curias vel civitates non exeant sine licentia. Extraneis non confiteantur sed suis confratribus ad hoc ab abbate deputatis; quod si quis fecerit, noverit se excommunicatum a nullo alio quam a suo abbate digna penitentia precedente absolvendum. Volumus autem ut hec statuta bis in anno fratribus in capitulo recitentur.....(1). Acta sunt hec anno ab incarnatione domini MCCLVIIII non. mai.

III.

Visite de l'abbaye de St-Jacques de Liége.

(6 mars 1447.)

L'abbaye de St-Jacques de Liége avait été sous le gouvernement de l'abbé Renier de Sainte-Marguerite (1408-1436) un foyer de discipline monastique, d'où sortirent les réformateurs d'autres abbayes, telles que St-Mathias de Trèves, St-Paul d'Utrecht, St-Laurent de Liége, Stavelot et Gembloux (2). Son successeur, Roger de Bloemendael, ne tarda pas à laisser les observances établies par son prédécesseur tomber en désuétude, spécialement l'abstinence, et à nommer d'autres officiers (3). La mauvaise administration de l'abbé détermina certains religieux à porter plainte devant le pape. Eugène IV ordonna une visite canonique du monastère par un acte du 21 août 1444, adressé aux prieurs des Chartreux de Ruremonde et de Liége et à un chanoine de Liége, Arnold de Emrode (4). Mais l'intervention de plusieurs des amis de l'abbé auprès du prince-évêque de Liége en empêcha la mise à exécution. Les difficultés ne firent que croître, et l'évêque diocésain se vit obligé de procéder à la visite canonique de St-Jacques, à la suite de laquelle le prieur, D. Martin de Malle (5), nommé peu avant par l'abbé, dut résigner sa charge (6).

Le procès-verbal de la visite canonique donnée le 6 mars 1447, se trouve en original dans le chartrier de St-Jacques aux Archives de l'État à Liége.

1. Suivent deux lignes illisibles.
2. Cf. Berlière ap. *Studien aus dem Bened. Orden*, 1887, S. 321-323, et *Documents inédits*, I, 44.
3. *Documents*, p. 47.
4. *Ibid.*, pp. 47-50.
5. Parmi les moines de l'abbaye, on trouve le 5 juin 1426 Martin de Malle (original dans le chartrier de St-Jacques aux Archives de l'État à Liége), le 12 août 1429 *(ib.)*, le 25 mai 1437, le 28 février et le 10 mai 1438 comme cellerier, le 23 mars 1440 comme prieur.
6. *Documents*, p. 51.

Digitized by Google

Iohannes Dei et Apostolicae sedis gratia episcopus Leodiensis. Dilectis nobis in Christo abbati, priori et conventui singulisque fratribus religiosis monasterii nostri sancti Iacobi Leodiensis ordinis sancti Benedicti salutem in Domino sempiternam. Cum nuper pro salubri dicti monasterii statu et gubernatione nonnullas ordinaciones, statuta et reformaciones ordini et Regule sancti Benedicti congruentes edidissemus, tandem quibusdam legitimis indiciis impulsi idipsum monasterium tam in capite quam in membris, prout nostro pastorali incumbit officio, visitari ac per certos ad hoc deputatos commissarios diligenter fieri fecimus et ordinavimus inquisicionem. Quum per visitacionem huiusmodi aliquos defectus contra dicti ordinis instituta reperisse nobis retulerunt, quibus nisi salubriter occurratur, gravis iactura, quam Deus avertat, predicto monasterio verisimiliter timeretur imminere. Obhoc matura deliberacione previa de proborum et peritorum consilio infrascripta per que defectus huiusmodi speramus repara[ri] debere statuenda et ordinanda duximus ac tenore presencium statuimus et ordinamus. In primis precipimus antedicto abbati ac in virtute sancte obediencie iniungimus quod deinceps esum carnium salubrius refrenet, regularia ieiunia possetenus observando hospitumque et laycorum saltem in esu carnium commessationes et convivia, nisi quatenus monasterii expostulet honestas, amplius non foveat inordinate, sitque in singulis circumspectus et maturus, ut per id cedat suis confratribus in exemplum moris et doctrine atque regularis observancie, ne per ipsius inordinatam vitam ipsos scandalisare contingat, cum id quod a maioribus fit ab inferioribus subditis sumatur in exemplum. Studeat insuper abbas circa administracionem et regimen monasterii sibi commissi esse sollicitus et vigilans. Animadvertat eciam rigidius circa disciplinas rebellibus et transgressoribus iuxta excessuum qualitatem infligendas servata tamen in hiis equalitate et racionabilitate. Item quia comperimus abbatem quosdam iuvenes et inexpertos in officiis constituisse officiales, volumus et mandamus habiles et ydoneos deinceps poni in officiales monasterii, ita quod cuncta bene et legaliter regantur et administrentur. Item promittat abbas de cetero officiales dicti monasterii sua officia gubernare secundum pretactam regulam sancti Benedicti. Tradanturque pecunie percepte dispensatori eiusdem monasterii in temporibus debitis pro expensis in ipso monasterio fiendis et ministrandis, ita tamen quod abbas sollicite superintendat circa huius modi officia ut singula bene administrentur iuxta prefatam regulam sancti Benedicti. Item procuret abbas summa diligencia ut bona monasterii pensionesque vendite redimantur, ita ut idipsum monasterium a debitorum onere liberetur. Studeatque sollicite circa res et iocalia monasterii depredatas recuperandas nec bona monasterii impignoret, vel alienet absque scitu conventus. Item abbas per paritatem foveat fratres, nec inter eos discordiam suscitet procuretque competenter abbas abstinentibus ab esu carnium eisque se mitem pastorem exhibeat, ceteraque puncta et ordinata in suprascriptis ultimis nostris reformacionibus observet. Ceterumque antifato priori sub

Digitized by Google

penis obediencie et deposicionis iniungimus quatenus fratres sibi subiectos modeste afficiat et depascat nec per imparitatem sed modo decenti et congruenti iuxta excessuum et commissorum criminum qualitatem in eos infligat disciplinam captetque ipse prior in cella sua et alias bonarum occupacionum intervalla ocii desidie torporem abiciendo, sic ut singulis fratribus suis in exemplum moris et doctrine atque regularis observancie, ne per eius inordinatos mores alios scandalisari vel a bono opere retrahi contingat. Item nonnullos dicti monasterii fratres rebelles, murmurantes, inquietos, aliis molestos, invidos, detrahentes, confabulandi et alia inordinata intervalla quesitare et sectare divisionesque et diffamationes inter fratres suscitare comperimus, mandamus illis sicut in virtute sancta obediencie et sub pena carceris iniungimus quatenus ab huius modi suis deformitatibus desistant et abstineant atque mores suos reforment. Item quia esum carnium per quosdam dicti monasterii fratres male refrenatum ieiuniaque regularia non servata necnon in indumentis iuxta regule institucionem per quosdam fratres sarottos carni non coniunctos portantes abusionem magnam commissam comperimus, mandamus insuper salubrius esum carnium refrenari et ieiunia regularia observari modumque in vestibus iuxta regulam observari. Cetera nichilominus in reformatione statutisque et ordinacionibus nostris pretactis vobis abbati, priori et conventui singulisque fratribus religiosis monasterii pretacti per nos servari iniuncta, que hic volumus pro insertis haberi, ipse abbas et conventus firmiter observent ac eis pareant et obediant realiter et cum effectu, sitque deinceps pax et unio inter eos quibus unum cor esse debet et una anima ac omnia omnibus communia, ut amore fraterne caritatis, quam consequi nequeunt nisi se prout ex voto tenentur a premissis reformentur deformitatibus et emendent, sic singula ad que secundum dictam regulam constringantur diligenter servare satagant perseverantes toto cursu suo tandem vitam mereantur apprehendere sempiternam. Quam misericordiarum fons et origo Deus omnipotens ipsis et nobis doni sui largiflua bonitate concedat. Has autem salubres ordinationes, reformaciones et statuta vobis abbati, priori et conventui singulisque fratribus religiosis monasterii nostri antetacti presentavimus et per presentes insinuamus vos abbatem et singulos predictos exhortando ut huiusmodi nostras ordinaciones, statuta et reformaciones grato suscipientes animo firmiter et diligenter adimplere et servare studeatis, quod vobis et cuilibet vestrum districtius mandamus, securi quod si vos aut aliquis vestrum prelibatis nostris ordinacionibus, statutis et reformacionibus in aliquo suorum capitulorum contravenerit aut contraiverit, nos contra talem de oportuno correctionis remedio ad nostrum arbitrium providebimus, eciam cuiuscumque status fuerit aut preeminentie, taliter quod cedat aliis in exemplum, reservantes nobis in premissis omnibus et singulis potestatem et facultatem addendi, subtrahendi, declarandi et interpretandi, prout nobis videbitur expedire. In quorum omnium et singulorum fidem et testimonium sigillum

Digitized by Google

nostrum ad causas presentibus nostris litteris duximus appendendum. Anno a nativitate Domini millesimo quadringentesimo quadragesimo septimo mensis marcii die sexta.

(Le sceau manque.)

IV.

Statuts du Cardinal Nicolas de Cuse pour l'abbaye de St-Trond (16 octobre 1451.)

Au retour de son voyage en Hollande, donc entre la fin de septembre et le 13 octobre 1451 (1), le cardinal Nicolas de Cuse fit la visite du monastère de St-Trond, et, au témoignage du chroniqueur bénédictin liégeois, Adrien d'Oudenbosch, laissa par écrit une série de statuts qui, malheureusement, restèrent lettre morte (2). Ces statuts nous ont été conservés dans le Cod. 288 (273 du catalogue imprimé) de la Bibliothèque de l'Université de Liége, écrit à St-Trond à la fin du XVIe siècle (ff. 196-198, in-4°.)

Nicolaus miseratione divina tituli S. Petri ad vincula sacrosancte romane ecclesie presbiter cardinalis apostolice sedes per Alamaniam legatus venerabili Henrico abbati (3) necnon dilectis in nobis in Christo monachis et fratribus professis monasterii sancti Trudonis de sancto Trudone ordinis sancti Benedicti Leodiensis diocesis salutem in Domino sempiternam. Pridem dum ex iniuncto nobis legationis officio ad regularis vitæ observantiam in vestro monasterio reintroducendam vos visitaremus, vos omnes et singuli qui tunc præsentes eratis, in nostris manibus sponte et solemniter promisistis quod amplius regularis vitæ observantiam tenere et ea omnia quæ vos iuxta regulam et statuta dicti ordinis sancti Benedicti fieri et observari ordinaremus, acceptare et observare velletis, utque a tribus substantialibus religionis cuiuslibet initium sumeretis. Omnibus et singulis propriis, [196v] tam in genere quam in specie vos monachi et fratres prædicti una cum officiorum dimissione coram nostro secretario et aliis fide dignis, in manibus vestri abbatis libere resignastis. Ne igitur alia ad reformationem et regularis vitæ observantiam necessaria etiam negligantur, vobis abbati et monachis præfatis in virtute sancte obedientiæ et sub pænis iuris districte præcipiendo mandamus quatenus infrascripta puncta obser-

1. Uebinger ap. *Histor. Jahrbuch*, 1887, pp. 660-661.

2. Martène, *Ampl. Coll.*, IV, 1219-1220. Le cardinal légat fit également à cette occasion la visite des Franciscains de St-Trond ; une lettre du 15 janvier 1452 datée de Louvain nous apprend que les remontrances du légat n'eurent aucun succès ; aussi dut-il les menacer des peines canoniques si, dans un délai donné, ils n'acceptaient la réforme (Piot, *Cartulaire de St-Trond*, II, 305). Le même jour, le cardinal accorda des indulgences aux habitants de la ville et du décanat (*ib.*, p. 304 ; cf. Fr. Straven, *Inventaire analytique et chronologique des Archives de la ville de Saint-Trond*, St-Trond, Moreau, 1886, t. I, S. 397-400).

3. Henri de Coninxhem (1443-1469).

Digitized by Google

vetis. Et primo quia administratio spiritualium et temporalium per apostolicam sedem tibi abbati commissa est, idcirco volumus te uti illa potestate, ita tamen quod amplius conventus et abbatis dicti monasterii bonorum et reddituum separatio non sit, sed omnia communia sub administratione tamen tua existant, de officiis etiam cum tui conventus consilio sic ordines, ut officiales qui pro tempore fuerint tibi in conventus aut ab eo deputandorum præsentia de administratis per ipsos rationem reddant, et omnia ad tuam iussionem agant. Volumus etiam quod illi qui actu a dicto monasterio absentes sunt ab omni fratrum consortio et ecclesiæ ingressu suspensi sint, nisi mox ut venerint tibi abbati et in tuis manibus promiserint recipere [197] reformationem, et ordinationes nostras prout alii fecerunt, quodque etiam ipsi propriis et eorum officiis si aliqua habent resignare teneantur in tuis manibus prout per alios factum est, et nisi intra triduum hoc fecerint prohibemus ne quicquam eis ex bonis monasterii de necessariis etiam esculentis et poculentis ministretur. Item volumus quod tu abbas post resignationem prioris de alio priore bono et honesto verum zelum reformationis habente provideas.

Volumus insuper quod dictum monasterium sancti Trudonis clausuras suas habeat debitas ita ut nullus illud intrare, nec ab eo exire possit, sine tui abbatis presentia aut portenarii ad hoc mandatum habentis, et quod mulieres nec in choris nec in claustris sive monasterium ipsum predictum aliquo modo amplius intrent. Quodque tu abbas antedicte convivia et evagationes quantum fieri potest evites, nunquam nisi ex necessitate extra tuum monasterium existendo præbeasque etiam fratribus tuis bonum exemplum frequentius in refectorio comedendo, ubi nunquam esus carnium conceditur sed semper ibi lectio et silentium erit. Et si propter hospites te a refectorio abesse contingat [197v] sine lectione etiam cum hospitibus non reficiaris, et volumus quod in mensa cum hospitibus intra monasterii cepta nunquam carnes ministrentur. Item quod in monasterio preter coquinam infirmarie nullibi decoquantur carnes, et quando tibi abbati semoto omni scrupulo videbitur quod aliquis fratrum tuorum ob quamcumque rationabilem causam debilitatis aut infirmitatis indigeat carnibus, illum ad infirmariam mittas et cameram habeas sibi convenientem ubi aut solus cum aliis carnes edat deputes, et pariformiter quando tu ipse carnibus indigueris ibidem cameram habeas, et carnes edas, alios indigentes ad te quando videbitur advocando. Volumus etiam quod in refectorio fratres bene tractentur sine defectu, et melius ibidem quam extra, ut potius in refectorio quam extra illud esse appetant. Item volumus quod sicut omnes fratres de uno cellario refici, ita de uno vestiario vestiri, et in uno dormitorio dormire debeant.

Mandamus quoque ut preter cellam nullus [198] fratrum propriam domum aut cameram habeat, et quod domus particularium fratrum, si quæ sunt destruantur, et communia loca edificentur. Item quod silentium

Digitized by Google

teneatur locis et temporibus suis, prout in aliis locis et religionibus reformatis fieri solitum est. Quodque fratres ipsius monasterii divinum officium diurnum et nocturnum absque clamorosis vocibus cum gravi modestia et devotione non tamen nimis tractim peragant. Consulimus etiam quod abbas aliquos reformatos monachos ad tempus de alio monasterio recipiat qui viam et practicam opere et sermone suis ostendere possint. Huiusmodi autem ordinationem et voluntatem nostram non solum per vos abbatem et monachos præfatos, sed etiam per futuros ipsius monasterii abbates atque monachos sub pœnis iuris observari volumus, atque etiam mandamus, ut per vos et illi in regulari observantia Deo fideliter serviendo eterna præmia, quæ sola appetenda sunt consequi mereamini [198v]. Et ut præmissa ardentius impleantur exhortamur in Domino Reverendum in Christo Patrem Dominum Iohannem episcopum Leodiensem, ut ipse una nobiscum presentibus faciat sigillum eius appendi.

Datum in monasterio Carthusiensium extra muros Leodienses sub nostro sigillo, die sabbati decima sexta mensis octobris, anno a nativitate Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo primo, pontificatus sanctissimi in Christo Patris et Domini nostri Domini Nicolai divina providentia pape quinti anno quinto.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

Le 27 mai, à l'abbaye de Scheyern (Bavière), le R. P. Dom Joachim Stumfall, à l'âge de 44 ans, dont 17 de profession.

Le 12 juin, à l'abbaye de St-Lambrecht (Styrie), le R. P. D. Meinrad Jahn, à l'âge de 79 ans, dont 68 de profession.

Le 12 juin, à l'abbaye de St-Benoît d'Olinda (Brésil), le frère convers Damien Mauthe, de l'abbaye de Beuron, à l'âge de 38 ans, dans la première année de sa profession.

Le 13 juin, au monastère des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle à Bayeux (France), Mère Marie de la Conception (Marie-Rosalie Paillard), à l'âge de 66 ans, dont 41 de profession.

Le 18 juin, au prieuré de Ste-Scolastique de Fort-Augustus (Écosse), Dame Marie-Bénédicte Carmont, à l'âge de 26 ans, après 3 ans de profession.

Le 18 juin, à l'abbaye de Marienberg (Tyrol), le R. P. D. Bruno Winkler, prieur, à l'âge de 71 ans, dont 47 de profession.

Le 22 juin, à Jasper (Indiana, États-Unis), le R. P. D. Fidèle Maute, profès de l'abbaye de Saint-Meinrad, à l'âge de 61 ans, dont 34 de profession.

Digitized by Google

Le 8 juillet, à l'abbaye de St-Meinrad (États-Unis), le Rév. Fr. Boniface Gutmann, à l'âge de 23 ans, dont 2 de profession.

Le 10 juillet, à l'abbaye de Tihany (Hongrie), le R. P. D. Alfred Jalsovits, à l'âge de 64 ans, dont 47 de vie religieuse.

Le 14 juillet,au monastère de l'Adoration perpétuelle à Bourges(France), la Mère Marie de St-Michel (Louise Tisserat),ancienne prieure, à l'âge de 76 ans, dont 47 de profession.

BIBLIOGRAPHIE.

La vie de saint Pierre Fourier, par Dom J.-B. VUILLEMIN, chan. régul. de Latran. Paris, Retaux, 1897, 556, 56 pp. gr. in-8°. Prix : 12 frs.

CETTE vie de S. Pierre Fourier, enrichie de nombreuses gravures, est un véritable monument de piété élevé à la gloire du saint Lorrain, auquel S. S. Léon XIII vient d'accorder les honneurs de la canonisation. L'auteur, membre de la famille religieuse dont S. Pierre Fourier est l'ornement, a fait œuvre de science, autant que de piété, en donnant cette biographie, qui met si bien en lumière la vie et les œuvres admirables du saint chanoine de Lorraine. Étudiant modèle, religieux exemplaire, curé dévoué, Pierre Fourier ne vit que pour Dieu et pour les âmes. Puis la Providence l'amène à fonder cette florissante congrégation de Notre-Dame, qui subsiste de nos jours encore, et qui a rendu tant de services à l'Église par l'éducation de la jeunesse. Il devient de plus réformateur de son ordre et fonde la Congrégation de Saint-Sauveur dont il est appelé un jour à prendre la direction. Dom Vuillemin a su raconter cette vie si simple en apparence, si variée cependant et si féconde en résultats, en nous montrant toujours le saint en action. Sainteté d'une simplicité admirable, qui se laisse en tout guider par la volonté de Dieu et par la gloire de Dieu. Mais cette sainteté rayonne au dehors malgré elle, et les peuples et les princes à l'envi en recherchent les bienfaits. S. Pierre Fourier fut le saint de la Lorraine ; patriote ardent, il reste inébranlablement attaché à ses princes, auxquels il sait toujours faire entendre la parole du devoir ; il vit pour son pays, il souffre avec lui, il travaille pour lui. Sa vie est une page de l'histoire de Lorraine autant que de celle de l'Église : elle initie aux grands mouvements religieux de cette époque du XVIIe siècle, qui fut si fertile pour l'Église dans ce pays d'où sortirent les réformateurs des ordres de S. Benoît, de S. Norbert et des chanoines réguliers. Quand l'Église accorde les honneurs des autels à un saint personnage, elle semble inviter ses enfants à étudier de près cette nouvelle gloire, à se rendre compte de sa vie,

Digitized by Google

de sa mission, à pénétrer les secrets de sa sainteté. La vie de S. Pierre Fourier est riche en enseignements de tous genres : ceux qui voudront s'instruire et s'édifier à son contact, trouveront un excellent guide dans le P. Vuillemin. Abondance de renseignements et simplicité de style s'unissent dans un tout harmonieux pour faire de son volume une lecture attrayante autant qu'édifiante. L'impression fait honneur aux presses de Saint-Martin de Ligugé.

Anciennes littératures chrétiennes. La littérature grecque, par Pierre BATIFFOL. (Bibliothèque de l'enseignement de l'Histoire ecclésiastique.) Paris, Lecoffre, 1897, XV-347 pp. Prix : 3,50 fr.

LE travail de M. Batiffol résume l'histoire littéraire de la langue grecque, depuis les origines jusqu'à Justinien. C'est un exposé rapide de l'état des études d'histoire littéraire grecque chrétienne dans lequel l'auteur, résumant toutes les questions relatives à son sujet, fait connaître les résultats de la science ou l'état actuel des questions litigieuses. Grâce à ce manuel, il sera facile de s'orienter dans les questions de critique littéraire relative à la littérature grecque chrétienne et de suivre la marche sans cesse ascendante des études patristiques poussées si activement de nos jours en Allemagne et en Angleterre. Nous recommandons vivement ce manuel à l'attention du clergé belge, spécialement des étudiants en théologie; ils y verront, ce que communément on ne montre pas dans les cours d'histoire ecclésiastique, comment les questions de critique littéraire se posent de nos jours et quelle est leur importance dans l'étude des origines chrétiennes. L'apologétique contemporaine gravite en grande partie autour de la question des origines ; pour résoudre le problème qu'elle soulève, il importe de se rendre compte de l'état des questions controversées, des positions de nos adversaires et des résultats certains obtenus par une étude approfondie, calme et dégagée de préjugés.

Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen, von F. X. FUNK Prof. der Theologie an der Univ. Tübingen. I Bd. Paderborn, Schöningh, 1897, VI-516 pp. in-8°. Prix: 10 frs.

M. LE professeur Funk est une personnalité trop connue dans le monde savant pour qu'il soit nécessaire d'en faire ici l'éloge. Ses travaux de patristique et d'histoire ecclésiastique lui ont valu une place distinguée parmi les savants catholiques de notre époque. Son manuel d'histoire ecclésiastique, qui a eu les honneurs d'une traduction française, l'a davantage fait connaître dans les pays de langue française. Cet écrivain a jugé utile de réunir en volumes une série de dissertations publiées dans différents recueils périodiques sur des sujets qui intéressent l'histoire de l'Église, plus particulièrement son histoire interne, sa constitution, son culte, sa disci-

Digitized by Google

pline. On sera unanime à féliciter le docte professeur de cette heureuse idée. Par ce recueil, l'auteur mettra à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs ses excellents travaux éparpillés un peu de tous côtés et permettra de contrôler quelques-unes des assertions émises dans son cours d'histoire ecclésiastique. Ce n'est pas une simple reproduction de travaux que M. Funk nous offre ; ses dissertations ont été revues et mises au courant de l'état actuel de la science ou de la controverse. Le premier volume comprend 24 dissertations dont voici les titres : la primauté de l'Église romaine d'après Ignace et Irénée ; l'élection des évêques dans l'antiquité chrétienne et au commencement du moyen âge; la convocation des conciles œcuméniques dans l'antiquité ; la confirmation papale des huit premiers conciles généraux ; célibat et mariage des prêtres dans l'antiquité chrétienne; l'ancienne discipline pénitentiaire ; les stations pénitentiaires dans l'antiquité chrétienne ; les classes de catéchumènes dans l'antiquité ; le développement du jeûne pascal ; les éléments de l'Eucharistie dans Justin ; le rite de la communion ; Titus Flavius Clemens, chrétien, non évêque ; le rescrit d'Adrien à Minucius Fundanus ; le 36e canon d'Elvire ; l'époque du premier synode d'Arles ; le Basilide des Philosophoumena n'était point un panthéiste ; la question du catalogue papal d'Hégésippe ; un Elogium de pape ou d'évêque ; notes sur l'histoire de l'ancienne Église bretonne ; le décret de l'élection des papes dans C. 28, Dist. 63 ; l'origine de la forme actuelle du baptême ; la bulle *Unam sanctam ;* Martin V et le concile de Constance ; épilogue à la 3e dissertation.

Les travaux du Dr Funk se distinguent par une solide érudition et une grande clarté d'exposition. Le sommaire du premier volume de son recueil en montre bien l'importance ; ce sont des questions vitales qui y sont touchées. Un bon index termine le volume.

Tableau chronologique des dignitaires du Chapitre Saint-Lambert à Liége, par EDGAR DE MARNEFFE. Louvain, Ch. Peeters, 1897, 161 pp. in-8°.

L'AUTEUR de cet opuscule a rendu un bon service à l'histoire ecclésiastique de notre pays en revisant et complétant, mais d'une manière originale, la liste des dignitaires du chapitre de la grande église de Liége. Le grand ouvrage de Theux rendait et rend encore de grands services ; il y avait cependant lieu de le compléter et de le rectifier. Ces sortes de listes sont appelées à éclairer le diplomatiste et l'historien ; elles permettent « de contrôler l'authenticité des documents, de vérifier leurs dates, ou de déterminer l'époque à laquelle ils appartiennent, quand ils ne sont pas datés ». L'auteur a étendu ses recherches aux principaux cartulaires manuscrits et a utilisé nombre de chartriers. Une bonne table onomastique facilite l'emploi des listes.

Digitized by Google

La torture aux Pays-Bas autrichiens pendant le XVIIIe siècle. Son application, ses partisans et ses adversaires, son abolition. Étude historique par EUGÈNE HUBERT, professeur à l'université de Liége. Bruxelles, Lebègue, 1897, 176 pp. in-4°.

C'EST un intéressant, quoique bien triste chapitre de l'histoire du droit pénal qu'étudie M. le professeur Hubert dans son mémoire sur l'application de la torture aux Pays-Bas autrichiens pendant le XVIIIe siècle. L'auteur expose la législation en vigueur depuis les ordonnances de Philippe II, étudie ensuite le mouvement qui se produisit dans les esprits au XVIIe et surtout au XVIIIe siècle contre la cruauté des peines en général, et spécialement contre la torture, puis montre le travail de l'opinion aboutissant à des réformes sérieuses. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le détail de son exposition. Nous pouvons constater qu'elle est abondamment appuyée sur des preuves authentiques : de patientes recherches dans les archives de notre pays et de l'étranger ont mis aux mains de l'auteur une foule de documents précieux dont il a su tirer un excellent parti.

Vie du Bienheureux Hroznata, prince de Bohême, fondateur de l'abbaye de Tepl et du monastère de Chotieschow de l'ordre de Prémontré, par Fr. IGNACE VAN SPILBEECK, C.R. de l'abbaye de Tongerloo. Bruxelles, Soc. générale, 1897, 104 pp. in-8°.

LE savant chanoine de Tongerloo pousse activement sa Bibliothèque norbertine. A ses nombreuses publications il vient d'ajouter la vie du B. Hroznata, fondateur de l'abbaye de Tepl en Bohême, vie destinée à corriger certaines erreurs de la légende du Bienheureux et à vulgariser sa biographie. L'auteur a utilisé nombre de sources imprimées et s'est bien mis au courant de son sujet. Le grand public lira avec intérêt et facilité son travail. Pour nous, nous formulons un vœu, celui de voir le docte prémontré publier un jour un ouvrage, où se laissant entièrement inspirer par l'érudition, il nous donnerait un travail d'ensemble sur l'hagiographie norbertine ; il la connaît trop bien pour se laisser effrayer par les difficultés ou l'étendue du sujet. Il rendrait par là un immense service à l'histoire de son ordre, et par là aux études historiques.

Digitized by Google

LE *DE PSALMODIAE BONO*

de l'évêque saint Niceta:

rédaction primitive, d'après le ms. Vatic. 5729.

PLUSIEURS manuscrits assez anciens nous ont transmis, sous le nom d'un « évêque Niceta », deux petits traités fort curieux, intitulés, l'un *De uigiliis seruorum Dei*, et l'autre *De psalmodiae bono.*

Longtemps on ne connut que le premier, inséré de bonne heure, quoique à tort, parmi les œuvres de saint Jérôme. Le second ne fut mis en lumière qu'au XVIIe siècle par Luc d'Achery, Ph. Labbe, J. Sirmond et L. Holste. Mais tandis que ces trois derniers appelèrent de son vrai nom l'auteur de l'un et l'autre opuscule, Niceta, l'éditeur bénédictin, trompé par l'inscription fautive d'un manuscrit de moindre valeur (Sangerm. lat. 591. 3, aujourd'hui Bibl. Nation. lat. 13089), et tenant trop peu compte des données internes de la critique, opina pour l'évêque Nicetius de Trèves, mort en 566. Presque tous les savants des deux derniers siècles paraissent s'en être tenus à son jugement. C'est seulement à présent qu'on commence à revenir à l'opinion de Labbe : déjà plus d'un savant convient que ces deux traités sont notablement antérieurs au sixième siècle, que leur auteur s'appelait Niceta et non Nicetius, enfin que ce Niceta est probablement le même que l'évêque des Daces, ami de Paulin de Nole.

Bien que le *De uigiliis* ait été connu longtemps avant d'Achery, le texte qu'en donna celui-ci n'était pas une simple réédition de celui qu'on lisait dans l'appendice de saint Jérôme. Beaucoup de passages y avaient subi évidemment des retouches, ou même en avaient été systématiquement retranchés. On y remarque aussi de place en place des additions, la plupart sans intérêt, à l'exception de ces lignes ajoutées à la fin.

> De hymnorum autem psalmorumque deuotione, quam grata sint et acceptabilia Deo, nunc quantulumcunque dixissem, nisi ratio prolixior uolumen aliud postularet : quod Domino largiente sequenti exhibebitur lectione.

Digitized by Google

La façon dont est rédigée cette conclusion, destinée à relier ensemble les deux traités, ne laisse pas, à première vue, de causer quelque surprise. Le *De uigiliis*, en effet, a tout l'air d'un sermon prononcé au sein d'une assemblée chrétienne, à l'heure même où les assistants se livraient à ces saintes veilles qui font l'objet du discours : *de sanctis uigiliis nunc dicere et conferre sermonem*, QUANDO IPSA LUCUBRATIO GERITUR *a sollicitis et religiosis* (ch. I). Comment, après cela, dans l'addition finale du texte publié par d'Achery, est-il question d'un *uolumen aliud*, d'une *sequens... lectio*, termes qui désignent autre chose qu'un sermon prononcé de vive voix ?

Voici sans doute ce qui sera arrivé. La pièce de l'appendice de saint Jérôme doit reproduire assez exactement la teneur primitive du discours de l'évêque Niceta. Au contraire, le texte de d'Achery représente un remaniement de ce même discours par celui qui, le premier, l'a fait entrer dans la collection d'opuscules augustiniens représentée par les mss. de Lorsch et de Cluny (Vatic. Palat. lat. 210 du VIIe s., et Paris B. N. Nouv. acq. lat. 1448). Il ne manque pas d'exemples de ces mutilations volontaires destinées à assurer le cachet de la banalité pieuse à certaines compositions de circonstance, trop étendues ou trop personnelles pour être admises telles quelles dans des recueils de ce genre.

Il résulte de cette constatation que le texte du *De uigiliis* donné sous le nom de Nicetius de Trèves offre assez peu d'intérêt, comparé à celui qui circulait bien auparavant sous le nom de Jérôme. Tout au plus permettrait-il d'améliorer de place en place certaines leçons fautives de celui-ci ; encore faudrait-il, pour cela, consulter ceux des manuscrits plus anciens que d'Achery n'a pas utilisés.

Mais que penser du second traité, le *De psalmodiae bono ?* Le seul texte que l'on en connaisse jusqu'à cette heure provient exactement de la même source que le texte mutilé du *De uigiliis*. Avons-nous quelque raison de croire que le collectionneur d'homélies, qui a modifié si arbitrairement le premier des deux opuscules, aura respecté davantage la teneur originale du second ? Assurément non.

La conclusion est qu'il a pu exister un texte du *De psalmodiae bono* correspondant à celui du *De uigiliis* qui porta jadis le nom de Jérôme, c'est-à-dire, indemne des mutilations infligées à l'œuvre de Niceta par le compilateur anonyme du recueil augustinien.

De fait, ce texte primitif du *De psalmodiae bono* existe encore au moins dans un manuscrit, l'énorme bible de Farfa (XIe/XIIe siècle) qui porte aujourd'hui à la Vaticane la cote 5729.

Digitized by Google

Le mérite de l'y avoir découvert revient au pieux et savant cardinal Tommasi. Au tome second de ses Œuvres complètes, parmi les Préfaces réunies par lui en tête de son édition du Psautier, figure en septième lieu un fragment de Niceta au sujet duquel il s'exprime ainsi :

> Nicetae episcopi de Bono Psalmorum... integrum opusculum manuscriptum in codice Vaticano num. 5729 reperitur, edito multo locupletius ; quod hic totum edere libelli angustia non permisit.

Il se borne, en effet, à donner p. XXXVII-XXXIX un fragment qui ne renferme rien de bien saillant ; encore, pour en établir le texte, recourt-il plus d'une fois, sans en prévenir le lecteur, à l'édition de d'Achery.

Le cardinal A. Mai avait pris note de l'indication fournie par Tommasi. Parmi ses papiers, dans le ms. Vatican 9532, se trouve un morceau intitulé par lui : *Anonymi (Niceti Treuirensis ?) homilia e cod. Vat. 5729.* Mais il n'y a rien sous ce titre, qu'un fragment d'apocryphe sans valeur dans lequel sont entrés quelques extraits de Niceta. Ce fragment se lit fol. 257^{v} du Vatic. 5729 sous la rubrique : *Item s. Teudosie uirgo et martyr dixit.* Ce qui semble avoir dérouté Mai, c'est l'indication fournie par Tommasi, à savoir que l'opuscule de Niceta est attribué « tantôt à saint Jérôme ou à saint Augustin, tantôt à sainte Théodosie martyre ».

En réalité, ce texte beaucoup plus complet du *De Psalmodiae bono* que Tommasi avait en vue, occupe les feuillets 253-254^{v} de la Bible de Farfa. Il porte en tête une attribution qui n'est pas faite pour nous surprendre, après ce qui a été dit plus haut : IN NOMINE DOMINI INCIPIT PROLOGUS BEATI IHERONIMI IN LIBRO PSALMORUM.

L'opuscule lui-même répond parfaitement à l'idée que nous nous en étions faite d'avance. A part une lacune vers la fin, imputable à une distraction de copiste ou à quelque autre accident, on y trouve tout ce que contient l'édition de d'Achery, mais avec beaucoup de passages en plus. Et ce qui prouve que ces passages appartiennent bien à la rédaction primitive, c'est que parfois la forme abrégée suppose telle citation, telle expression qui ne figure que dans le texte du Vatic. 5729. Pour n'en citer qu'un exemple, ces lignes de la rédaction connue jusqu'ici (Migne 68, 372 D) *Laudate Dominum in uita uestra, immolate Deo sacrificium laudis... qua ad eius peruenietis salutare* sont une allusion à ce qui précède immédiatement

Digitized by Google

dans le nouveau texte que nous étudions : *Digne et Dominus ait : Sacrificium laudis glorificabit me, et illic uia est, qua ostendam illi salutare Dei.*

Quant aux motifs qui ont dû inspirer l'éditeur de la rédaction abrégée, ce sont les mêmes qui ont été signalés plus haut à propos du *De uigiliis.* D'abord, on a voulu raccourcir : dans ce but, on a supprimé certaines citations bibliques, quelques développements jugés superflus, et, à la fin, un passage de saint Cyprien. D'autres omissions, au contraire, semblent motivées par le besoin d'élaguer tout ce qui sortait de la banalité du lieu commun. Naturellement, c'est en cela surtout que consiste l'importance du texte du Vatic. 5729, en ce qu'il nous permet de restituer les passages éliminés jadis à cause de leur intérêt même.

Parmi ces passages, il faut ranger en premier lieu l'exorde, c'est à dire, un sixième au moins de tout le discours. L'orateur rappelle la promesse qu'il a faite, à la fin de son sermon sur les veilles liturgiques, de parler une autre fois de l'utilité de la psalmodie. Il va s'acquitter de sa promesse, dans le temps même où ses auditeurs consacrent au chant des psaumes et des hymnes une partie de la nuit. Il commence par réfuter certaines théories qui avaient cours, non seulement dans le pays où il vivait, mais encore parmi les Orientaux, et d'après lesquelles l'usage de joindre le chant proprement dit à la prière mentale serait superflu et même répréhensible. Cette opposition ne fut probablement pas de longue durée : en tout cas, elle n'a guère laissé de traces dans l'histoire religieuse du moyen âge, et c'est sans doute pour cela que le compilateur du recueil augustinien n'a pas jugé nécessaire de reproduire le passage dans lequel Niceta s'est élevé contre elle. A notre époque, où la psalmodie, par suite de la façon dont on l'exécute généralement, est de nouveau tombée en discrédit auprès de bien des gens, on pourra tirer profit des arguments allégués en sa faveur par le vieil évêque des Daces.

Mais les deux passages les plus intéressants qui appartiennent en propre à notre texte, sont incontestablement ceux qui mentionnent l'existence d'un apocryphe inconnu jusqu'à ce jour, l'*Inquisitio Abrahae*, et d'un cantique d'Élisabeth qui n'est autre que le *Magnificat.* Ces deux particularités ont déjà été signalées dans un article de la « *Revue Biblique* », avril 1897, pp. 282-288 : ce n'est pas la peine d'y revenir. Toutefois, à propos de ce cantique d'Élisabeth, qu'il soit permis de dire un mot de la série des cantiques en usage dans l'église régie par Niceta.

Digitized by Google

On sait que dans toutes les liturgies connues d'Orient et d'Occident, l'office solennel du matin comporte, outre le chant des psaumes, celui d'un ou de plusieurs cantiques tirés de l'Écriture. Le choix et la disposition de ces cantiques n'étaient pas les mêmes dans toutes les églises. Dans celle de Rome, dès le sixième siècle, il y avait comme maintenant un cantique assigné à chaque jour de la semaine ; et cet arrangement doit avoir eu de bonne heure force de loi pour les pays environnants, puisque saint Benoît, qui a réglé l'office de ses moines avec tant de liberté, n'a pas cru devoir s'écarter en ce point de l'usage suivi à Rome. Dans d'autres églises, au contraire, comme en Orient, à Milan, on chantait plusieurs cantiques à la suite l'un de l'autre, particulièrement le dimanche et le samedi. C'est à ce second système que semble se référer la liturgie de Niceta. Pour plus de précision, je donnerai ici, en regard des cantiques énumérés dans l'opuscule de ce dernier, la liste de ceux qui furent très anciennement en usage à Constantinople, à Milan, et dans celle des églises des Gaules pour laquelle fut transcrit le fameux psautier Vatic. Regin. XI, du VIe/VIIe siècle :

NICETA.	CONSTANTINOPLE.	MILAN.	GAULE.
Moyse, Exode.	Moyse, Exode.	Isaïe XXVI, 9.	Trois jeunes gens.
Moyse, Deutéronome.	Moyse, Deutéronome.	Anne.	Moyse, Exode.
Anne.	Anne.	Abacuc.	Moyse, Deutéronome.
Isaïe XXVI, 9.	Abacuc.	Jonas.	Isaïe LX, 1-14.
Abacuc.	Isaïe XXVI, 9.	Moyse, Deutér.	Isaïe LXI, 10 — LXII, 7.
Jonas.	Jonas.	Moyse, Exode.	Anne.
Jérémie (?)	Trois jeunes gens (1re partie).	Zacharie, Luc I, 68.	Marie.
		Marie, Luc I, 46.	Isaïe XXVI, 9.
Trois jeunes gens.	Trois jeunes gens (2e partie).	Trois jeunes gens (les deux parties).	Judith.
			Ezechias.
Élisabeth, Luc I, 46.	Marie, Luc I, 46.		Jérémie, Thren. V, 1-22.
			4 Esdras VIII, 20-36.
			Azarias, Dan. III, 26-45.

On voit que la liste fournie par Niceta est identique à l'ordre de l'ὄρθρος oriental, à part deux points de détail : l'interversion des cantiques d'Abacuc et d'Isaïe, et l'addition d'un cantique tiré de Jérémie. Peut-être celui-ci est-il le même qui fait partie de l'ordre gallican dans le Psautier Regin. XI.

Au point de vue de la correction, notre texte est dans un état malheureusement très peu satisfaisant. Cela tient, en partie à l'ignorance du scribe qui l'a transcrit, en partie aussi sans doute à l'écriture exotique et aux abréviations de l'exemplaire qui a servi de type. Néanmoins j'ai cru devoir le reproduire tel quel, sans tenter une restitution qui eût été le plus souvent arbitraire ou inutile. Dans la plupart des cas, le sens se laisse deviner aisément. Pour les parties

Digitized by Google

qui sont entrées dans le texte publié par d'Achery, il n'y aura souvent qu'à recourir à celui-ci pour rétablir la vraie leçon ; quant au reste, c'est aux philologues de profession à en tirer parti, en attendant qu'un exemplaire moins défectueux soit remis au jour. Je me bornerai à mettre en italique les lettres représentées dans ce manuscrit par des signes abréviatifs, et en plus grands caractères les passages qui ne figurent pas dans la rédaction abrégée.

Au reste, les défectuosités visibles du texte reproduit ci-dessous n'empêchent pas cependant qu'il ait pu çà et là nous conserver la leçon primitive. Par exemple, il n'est guère probable que la forme *adloquebo* (pour *adloquebor*? l. 14) ait été inventée par le copiste. Quelques passages évidemment fautifs de l'édition abrégée pourraient aussi être améliorés à l'aide de notre manuscrit : ainsi

	MIGNE t. 68	COD. VATIC. 5729
371 A.	*quorum* nobis dicta	*eorum* nobis dicta
B.	hoc genus inuexerit	hoc genus *cantionis* inuexerit
	canticum Deo insigne *gestauit*	canticum Deo insigne *cantauit*
372 B.	per dulcedinem cantionis *excludunt*	per d. c. *expromit*
373 B.	*hymni uice* prophetasse	*hymnifice* prophetasse
D.	in Dei laude *corde confirmamur*	in D. l. *corda firmamus*
374 D.	ne obtentu *lectionis* doleas te perdidisse lectionem	obtentu *orationis* ne perdideris lectionem.
375 A.	nam *grande tempus* semper in promptu est	cum *orandi postestas* in promptu sit.

On me pardonnera de m'être si longuement étendu sur un document d'importance assez médiocre en apparence. Depuis que le nom de Niceta a été sérieusement mis en avant comme auteur du *Te Deum*, un intérêt spécial s'attache à ces deux discours prononcés par lui sur les veilles liturgiques et la psalmodie. Espérons que le Rév. A. E. Burn nous donnera un jour cette édition des œuvres complètes de l'évêque de Remesiana dont il a bien voulu me confier à l'avance le projet, et qui méritait de tenter la généreuse ambition de ce jeune et vaillant collaborateur des *Texts and Studies*.

D. G. MORIN.

IN NOMINE DOMINI INCIPIT PROLOGUS BEATI HIERONIMI IN LIBRO PSALMORUM.

Qui promissum reddit · debitum soluit. Memini me pollicitum cum de gratia & utilitate uigiliarum dixissem ·
5 sequenti sermone in hymnorum laude & misterio esse dicturum · quod nunc hic sermo deo donante pr*aest*abit.

Digitized by Google

Nec sane potest tempus aliut aliter inueniri · quam istud a filiis lucis nox p*rae*uidere dicitur · quo silentium & quies ab ipso nocte p*rae*stat*ur* · cum hoc ipsud caelebratur quod cupit sermo narrare. Abta est idoratio militi · quando stat in p*ro*cinctu. Sola nautis conuenit cantilena cum remis incumbunt · mare uerrentibus abtissima est. Et nunc huic conuentui ad hymnorum misterio congregato · ipsas operis sicut praediximus · adloquebo.

Scio nonnullos non solum in nostris · sed etiam orientalibus · qui superfluas nec minus congruente*m* diuine religionis extiment psalmorum & hymnorum decantatione*m*. Sufficere enim puta*nt* · quod corde dicitur. Lasciuium esse si hoc lingue p*ro*feratur · & abtant huic opinioni capitulum de apostolo · q*uia* scribit ad effesios. Implemini spiritu · loquentes uobis in psalmis & hymnis & canticis spiritalibus · in gratia cantantes & psallentes deo in cordibus uestris. Ecc*a*e in cordibus psallendum esse apostolus definiuit · non more traguende uocis modulamine garriendi. Quia sufficit deo · qui corda scrutatur · si in cordis secreto canatur. At ego sicut non reprehendo psallentes in corde. Semper enim utile est que dei sunt corde meditari · ita conlaudo eos qui etiam cum sono uocis glorificant deum. Et prius quam de multis scripturis instrumenti testimonia proferam · de ipso apostoli capitulo · quod multi cantores obiciunt praescriptionis uocem · eorum stultiloquium repercutiam. Ait enim certe apostolus. Implemini spiritu sancto · loquentes uobis in psalmis. Puto etiam ora nostra laxabit & lingua soluit. & labia prorsus apperuit. Loqui enim sine istis organis hominem · inpossibile est. Et sicut aestus a frigore discretus est · sic tacens a loquente diu*ersus* est. Cum uero dicit loquentes in psalmis hymnis & canticis · non fecisse etiam canticorum mentionem · si psallentem omnino tacere uoluisset · cantare enim prorsus · tacendo potest nemo. In cordibus autem quod dicit admonuit · ne sola uoce sine cordis intentione cantetur. Sicut alio loco

20. Ephes. 5, 9.

16. superfluas] *Tommasi, Opp. II, xxxvii* superfluam. religionis] *Tomm.* religioni. 18. lasciuium] *id.* lasciuum. 24. traguende] *Tomm. conjecture* tragoediae. 31. uocem] *Tomm.* uoce. 33. laxabit] laxauit *Tomm.* 38. fecisse] fecisset *id.*

Digitized by Google

ait. Psallam spiritu · psallam & mente · & uoce · & cogitatione. Sed h*a*ec talia hereticorum sunt commenta. Dum enim aliud languent · subtiliter cantica respuunt. Nam dum prophetis aduersantur · & prophetas domini conantur destruere creatoris prophetarum dicta · & maxime caelestes d*aui*d dicat cantiones · per calorem honestis silentii euacuare contendunt.

Et nos k*arissi*mi qui tam propheticis quam euangelicis & apostolicis. sumus eruditi magisteriis . eorum nobis dicta & facta ante oculos proponamus . per quod sumus omne quod sumus. Et quam sint deo grata spiritalia cantica a primordia repetentes . isdem auctoribus adseramus · Si autem queramus quis hominum primus · hoc genus cantionis inuenerit · non inuenimus alium nisi moysen qui canticum deo insigne cantauit · quando percusso aegypto decem plagis & pharaone dimerso . populus per insueta maris itinera. ad desertum gratulabundus egressus est dicens. Cantemus domino. gloriose enim honorificatus est · Neque enim illud uolum*en* temerarie recipiendum est · cuius inscriptio est. Inquisitio abrahe ubi cantasse ipsa animalia & fontes & elementa finguntur. Cum nullius sit fidei liber ipse nulla auctoritate subnixus. Primus igitur moyes dux tribuum isr*ae*lis coros instituit utrorumque sexuum distinctis classibus se hac sorore praeeunte deo canticum triumphale perdocuit · Post modicum debbora non ignobilis femina in libro iudicum hoc ministerio functa repperitur · Ipse tamen moyses *a*e corpore recessurus · terrificum carmen in deuteronomio iterauit · Quod scriptum testamenti uice*m* populi dereliquid unde sciret sibi isr*ae*l qu*a*e et qualia eis funera manerent cum a deo recessissent. nisi miseri atque miserando qui tali tantique evidenti denunciatione p*ro*missa uoluerunt ab inlicitis supresticionibus praecauere · Iam postea multos inuenies non solum uiros sed etiam feminas spiritu diuino conpletas dei cecinisse misteria · Etiam dauid qui a pueritia in hoc munus a domino specialiter electus & canticorum princebs & carminorum thesaurus esse promeruit. Qui adhuc puer in citara suauiter immo fortiter canens malignum

42. I Cor. 14, 15. 57. Exod. xv, i.

45 prophetas] prophetias *Tomm.* 46 caelestes] caelestis *Tomm.* 47 dauid dicat] *Tommasi om.* dicat ; *il faut lire evidemment* dauidicas. calorem] *Tomm. a changé avec raison en* colorem. 49 Et nos] *Ici commence le traité, tel qu'on le connaissait jusqu'à présent, Migne 68, 371 (M).* 51 per quod] per quos *M.* 52 primordia] primordio *M.* 63 utrorumque sexuum] et utrumque sexum *M.* 64 deo] cantare Domino *M.* 64 Post modicum] Postmodum *M.* 69 nisi] Omnes *M.* miserando] miserandi *M.* tantique] tamque *M.* 70 promissa] praetermissa *M.* 73 Etiam] *M insère* ante. 74 canticorum] cantorum *M.*

Digitized by Google

spiritum qui operabatur in saule conpescuit. Non quo cithare illius tanta uirtus erat . sed quod figura crucis xp*isti* quod in ligno & extensione neruorum mistice gerebatur . iam tunc spiritum demonis obprimebat.

80 Quid in huius psalmi non inuenies quod faciat consolationem humani generis conditionis sexus & aetatis? Habet in hoc infans quod latet. Puer quod laudet. Adulescens quod corrigat uiam suam. Iunenis quod sequatur. Senior quod p*rae*cetur. Disc& femina pudicitiam. Pupilli inueniunt patrem. Uidue iudicem.
85 Pupilli inp*ro*tectorem· Aduene custodem · Audiunt reges. iudicesque quod timeant. Psalmus. tristem consolatur · Letum temperat· Iratum mitigat · Pauperem recreat · Diuitem hominem ut se agnoscat increpat · Omnibus omnino suscipientibus se . abta medicamenta contribuit · Nec peccatorem despicit. sed remedium
90 ei per poenitentiam flebilem salubriter ingerit · Prouidit plane prouidit spiritus sanctus quem ad modum quamuis dura et fastidiosa praecordia sensim. & quasi cum delectatione eloquia divina susciperent · Nam quia natura humana . aspera queque quamuis sint salubria . fugit hac respuit
95 uixque suscipit nisi . quod praestare videtur inlecebra. Hac dominus per d*auid* suu*m* conficit potionem que dulcis esset gustu per cantionem . et efficax p*er*ad curanda uulnera et p*er*uirtutem. Suauiter enim auditur dum canitur · Penetrat animum . dum delectat · Facile retinetur . dum frequentius psallitur. Et
100 quod legis austeritas ab humanis mentibus extorquere non poterat. h*a*ec per dulcedinem cantionis exp*ro*mit · Nam quicquid lex quicquid prophet*ae* . quicquid euangelium · ipsa receper*unt* in his carminibus suaui medicamentu*m* duccedine*m* continetur · Deus hostenditur. simulacra deridentur . fides adsert*ur* · Perfidia repu-
105 diatur . iusticia ingeritur. proibitur iniquitas. misericordia laudatur . crudelitas abdicatur. ueritas requiritur . mendatia dampnantur. Dolus accusatur. innocentia commendatur. superbia deicitur. sublimatur iniquitas. praedicatur poenitentia . pax sequenda p*rae*mittitur . spes certa nutritur · Et quod his est omnibus excel-
110 sius . xp*isti* sacramenta cantantur. Nam & generatio eius exprimitur . & reiectio plebis impie & gentium credulitas n*omi*natur ·

77 quod in] quae in *M.* 80 in huius psalmi] in his psalmis *M.* 82 latet] lactet *Tomm*; lacteat *M.* 85 pupilli inprotectorem] pauperes protectorem *Tomm*; pauperes perspectorem *M.* 96 hac] hanc *Tomm.* suum] seruum suum *M. Tomm.* conficit] confecit *Tomm. M.* 101 haec] hic *Tomm*; hi *M.* expromit] exprimit *Tomm*; excludunt *M.* 102 euangelium ipsa receperunt] euangelia ipsa praecipiunt *M.* medicamentum duccedinem] meditantium dulcedine *M.* 104 adsertur] adseritur *Tomm.* 108 iniquitas] humilitas *Tomm. M.* 109 praemittitur] depromitur *Tomm. M.*

Digitized by Google

Uirtutes domini cantantur · passio ueneranda depingitur . ressurrectio gloriosa monstratur . sedisse quoque ad dexteram non tacetur · Tunc deinde igneus domini manifestatur aduentus . terribile de uiuis hac mortuis iuditium panditur · Quid plura . etiam xp*istu*s creantis emissio . & terre renouatio reuelatur · Post qu*ae* erit in gloriam domini sempiternam . iustorum regnum . impiorum perhenne supplicium ·

Haec sunt cantica. qu*ae* Deo canit aecclesia · Haec sunt qu*ae* hic noster conuentus . sono etiam uocis exercet· Haec non solum cantorem refficiunt . sed pocius . stringunt · Non luxuriam suscitant . sed extingunt· Uide an dubitare possit . quod & carmina placeant deo . ut & totum quod agitur expectat ad gloriam creatoris· Et merito idem propheta dum om*nes* & ex om*nia*· ad laudes dei cuncta gens ortatur. Om*n*is inquid spiritus laudet d*eu*m . seque ipsum pollicens laudatorem . dicebat . Laudabo nomen Dei mei cum cantico . & magnificabo eum in laude. Et placebit deo super uitulum nouellum . cornua producentem & ungulas · Ecc*a*e praestantius . ecc*a*e sacrifitium spiritale . maius omnibus sacrificiis uictimarum · Nec immerito · Siquidem ibi sanguis animalium inrationabilium fundebatur. de ipsa anima et bona conscientia laus rationabilis immolatur · Digne & dominus ait · Sacrifitium laudis glorificabit me . & illic uia est . q*uia* hostendam illi salutare*m* dei. Lauda dominum in uita tua . immola sacrifitium laudis . & per ipsa hostenditur in anima tua uiua . q*u*a ad eius peruenias salutare. Delectat dominum de pura conscientia . laus emissa · Sicut idem optat*ur* immographus · Laudate dominum quoniam bonus est psalmus . deo nostro suauis sit laudatio · Hanc scientiam gerens . hoc placitum Deo offitium . non ignorans idem psalmista testatur · Sepcies in die laudem dixi tibi · Et adhuc amplius aliquid pollicetur. Et lingua inquid mea meditabitur iusticiam tuam . tota die laudem tuam · Senciebat enim sine dubio de tali opere benefitium . sicut ipse commemorat · Laudans inuocabo dominum . & ab inimicis meis saluus ero · tali tutamine . tali clipeo adhuc puer armatus . & fortissimum illum goliam gigantem destruxerat . & sepe de alienigenas uictoriam reportarat.

Longum fiat karissimi . si singula uoluero qu*ae* p*er* psalmorum

125. Ps. 150, 6. 126. Ps. 68, 31 suiv. 133. Ps. 49, 23. 138. Ps. 134, 3. 141. Ps. 118, 164. 142. Ps. 34, 28. 144. Ps. 17, 4.

116 xpistus] spiritus *M. Tomm.* 121 refficiunt] non resoluunt *Tomm. M.* 123 ut et] ubi *M.* 124 & ex omnia] et omnia *M.* 125 gens] gubernantis *M.* 134 quia] *pour* qua. 135 per ipsa] per ipsum *M.* 136 uiua] *pour* uia, *om. M.* 138 optatur] hortatur *M.* 148 quae per psalmorum] quae sanctorum *M.*

Digitized by Google

historia continet dicere · praesertim cum res exigat. de nouo
150 etiam testamento aliqua ad ueterum confirmationem debere pro-
ferri. ne officium psalmodiandi putetur inibitum. sicu*m*
multa de prisce legis obseruatione constant *aessae* data ·
Nam que carnalia sunt relecta. ut puta circumcisio. sab-
batum. sacrifitia. ciborum discretio. tube. cithare. cim-
155 bala. timphana. qu*ae* omnia in membris nunc hominis
intelleguntur. & melius resonant · Cessauerunt plane &
uiluerunt cotidiana baptismata nom*en* operosa · Illa lepre
inspectio u*el* sicut eiusmodi. quod paruulis fuerat tunc
tempore necessarium · Caeterum spiritalia s*unt* fides. pie-
160 tas. oratio. ieiunium. pacientia. karitas. laudatio. Aucta
pocius. non inminuta. Ergo in euangelio. inuenies primum
zachariam patrem magni iohannis post longum illud silentium.
mihi in himnifice prophetasse · Nec helisabeth diu sterilis edito
de repromissione filio. de ipsa anima magnificare cessauit. Nato
165 in terris xp*isto* laudem sonauit. & exercitus angelorum gloriam
reffert in excelsis deo · et in terram pacem hominibus bone uolun-
tatis adnuncians · Pueri in templo osanna fili dauid clamauerunt.
nec fariseis liuor desiit repentinus · Sed nec dominus ora inno-
centium clausit. sed pocius apperuit dicens · Non inquid legistis
170 scriptum. ex ore infantium & lactantium perfecisti laudem. Et
si isti tacuerint. lapides clamabunt · Et ne protraham sermonem.
ipse dominus in uerbis doctor · et magister in factis · ut himnorum
ministerium gratissimum c*om*probaret. cum discipulis. hymno
dicto. exiuit in montem oliueti · Quis tali iam documento. de
175 psalmorum & hymnorum religione dubitabit. quando ille qui a
caelestibus adoratur & psallitur. ipse cum discipulis hymnum
cantasse peribetur · Sic postea apostoli quoque fecisse no-
scuntur. quando nec in carcere psallere destiterunt. Unde
& paulus beatissimus aecclesie prophetas adloquitur. Cum
180 *con*uenitis inquid unusquisque uestrum psalmum habet ·
doctrinam abet. apochalipsin abet. omnia ad hedificatio-
nem fiunt · Et iterum alibi · Psallam inquid spiritu. psal-
mum dicam & mente · Sic & yacobus in sua ponit *a*ep*istu*la.
In merore est aliquis uestrum. oret equo animo & psallat.
185 Et iohannes in apochalipsin reffert se spiritu reuelante uidisse &

169. Matth. 20, 16. 170. Luc. 19, 40. 179. I Cor. 14, 26. 182. I Cor. 14, 15. 184. Iac. 5, 13.

153 relecta] *pour* reiecta. 159 sunt] *abréviation mal lue, pour* scilicet ?
163 mihi in himnifice] in hymni uice *M*.

Digitized by Google

audisse uocis exercitus. tamquam uocem aquarum multarum. & tonitruum ualidorum dicentium alleluia · Ex quo nullus debet ambigere hoc ministerium si digna fide & deuotione caelebretur. angelis *aessae* coniunctum. Uos constat sine somno sine occupatione indesinenter laudare dominum in caelis. & benedicere saluatorem.

Qui cum ista sint fratres. tam pleniori fidutia hymnorum ministerium fideliter impleamus. ingente*m* quibus concessum est cum tantis actibus. sanctis prophetis dico atque m*artyrib*us dei aeterni cantare miracula · Hinc cum dauid confitemur quoniam bonus est · Cum moyses spiritu sancto dominum magnis illis canticis personamus · Cum anna qu*ae* aeccl*esi*a typum gerit · olim sterelis. nunc fecunda in dei laude corda firmamus · Cum esaia de nocte uigilamus · Cum abbachuc psallimus · Cum yona. cum iheremia sanctissimis patribus orando cantamus · Cum tribus etiam pueris quasi in fornace positi c*on*uoccata omni creatura. creatori omnium benedicimus · Cum helisabeth dominum. anima nostra magnificat · Quid hac delectatione iucundius? Nam & psalmis delectamur. & orationibus pascimur · Et uere sicut...

...uoce psallere. quam clamosa praestrepere · Sic enim & ministerii impleat offitium · & psallendi fr*ater*nitate non obstrepet. Non enim omnium est habere uocem flexibilem uel canoram · Denique beatus cyprianus. donatum suum quem sciebat posse ad hoc munus ipsum inuenimus ortatum · Ducamus inquid hunc diem leti. nec si uel ora conuiuii gr*ati*a caelestis inmunis · Sonet psalmis conuiuium. ut tibi tenax memoria e*st* uox canora · Adgredere hoc munus. ex more magis k*arissi*mos pascis. si sit nobis spiritalis auditio · Prolect& religiosa dulcedo. bene enim canentes habent quadam gratiam que animos ad religionem incitant auditorum · Si & nostra uox fuerit inoffensa uel consona labiorum cimbalis bene sonantibus & nos delectabit. & audientes hedificabit · Et a deo suauis erit tota laudatio qui in domo sua

209. S. Cyprian. ep. ad Donat. c. 16, éd. Hartel C. S. E. L. 1, 16. 219. Ps. 67, 7.

189 Uos] quos *M.* 192 Qui cum ista] Quae cum ita *M.* tam] iam *M.* 193 ingentem] *Le copiste doit avoir omis ici une ligne*; magnam nos credentes a Deo gratiam consecutos *M.* 194 actibus] ac talibus *M.* 204 Et vere sicut] *Entre ces mots et ce qui suit, il y a dans M presque une colonne de texte omise également par le copiste.* 211 nec si] *pour* nec sit. 212 psalmis] psalmos *Cypr.* 215 Prolect&] *Cypr. ajoute* aures. dulcedo] mulcedo *Cypr.* 219 a deo] deo nostro *M.*

Digitized by Google

220 sicut legitur unius moris facit habitare · Quando enim psallitur . psallatur ab omnibus · Cum lectio legitur . facto silentio eque audiatur a cunctis . legente lectore · Non alius orans clamosis uocibus p*rae*strepat · Et si tunc superueneris cum lectio caelebratur . adora tantum dominum & p*rae*signata fronte aurem sollicite
225 acommoda · Patet tempus orandi cum omnes oramus . patet cum uolueris · Et quocies uolueris orare priuatim . obtentu orationis ne perdideris lectionem . quia non semper eam quilibet potest paratam habere cum orandi potestas in promptus sit · Nec putes paruam pasci utilitatem ex sacre lectionis auditu · Siquidem oratio
230 ipsa fit pinguior dum mens recenti lectione saginata pro diuinarum rerum quas nuper audiuit immagines currit · Nam et maria soror marthe que sedens ad poedes ih*es*u sorore neglecta . uerbum intencius audiebat . bonam partem sibi elegisse . domini uoce firmatur · Ideo enim & diachonus clara uoce in modum praeconis
235 admonet cunctos . siue in orando siue in flectendis genibus siue in psallendo. siue in lectionibus audiendis unitas seruetur ab omnibus · quia unius moris homines diligit dominus · Et sicut superius dictum est · in sua domo facit habitare · In qua qui habitant . beati pronunciantur in psalmo . quia ipsi laudabunt
240 dominum in saecula saeculorum Amen.

239. Ps. 83, 5.

220 unius moris] unanimes *M*. 226 obtentu orationis ne perdideris lectionem] ne obtentu lectionis doleas te perdidisse lectionem *M*. 228 cum orandi potestas] nam grande tempus *M*. 229 pasci] *pour* nasci. 230 pro] *pour* per. 237 unius moris] *M* unanimes, *comme ci-dessus l. 220.*

Digitized by Google

LA CONGRÉGATION BÉNÉDICTINE
DES EXEMPTS DE FRANCE.

UNE des mesures les plus efficaces, que le concile de Trente ait prises pour la restauration de la discipline monastique, fut le retour à la constitution d'Innocent III sur la célébration des chapitres triennaux. Le chapitre 8e de la XXVe session décréta que tous les monastères exempts des chapitres généraux ou des évêques, et non soumis à des visiteurs ordinaires réguliers, seraient obligés dans l'espace d'un an à partir de la fin du concile, et dans la suite tous les trois ans, de se réunir en congrégations, selon la teneur de la constitution d'Innocent III, et d'y envoyer des députés pour y traiter de l'érection de ces congrégations et des statuts à observer; en cas de négligence, le Métropolitain était chargé d'office de convoquer cette réunion. Les monastères de plusieurs provinces étaient autorisés à se grouper en une seule congrégation : les présidents et les visiteurs élus dans les chapitres devaient jouir de l'autorité reconnue à ces dignitaires dans les autres ordres.

Quelques monastères des Pays-Bas furent les premiers à se soumettre aux ordres du concile, et, peu après la promulgation des décrets de cette assemblée dans les contrées soumises à l'Espagne, firent les démarches nécessaires pour constituer une congrégation, qui porta dans la suite le nom d'Exempts de Belgique ou de Flandre. Ouvertes en 1565, les négociations aboutirent en 1569 à l'érection de la congrégation, lors d'un chapitre tenu à Saint-Vaast d'Arras (1).

Les États généraux tenus à Blois en 1579 adoptèrent la décision du concile de Trente,et déclarèrent que les monastères exempts des chapitres généraux seraient tenus, dans l'espace d'un an, de se réunir en une congrégation de leur ordre en France, pour y rédiger des statuts et procéder à la nomination de visiteurs ; en cas de refus ou de délai, il y serait pourvu par l'évêque. Les ordonnances de

1. Voir notre étude : *La Congrégation des Exempts de Flandre* (*Revue bénédictine* 1894. 415-424, 433-445, 540-547 ; 1895, 25-32, 145-160.)

Digitized by Google

Blois furent publiées au mois de janvier de l'an 1580. Cette mesure mettait les monastères exempts de France dans l'alternative de se grouper immédiatement en congrégation ou de perdre leur exemption. Ce dernier point fut le mobile déterminant de la formation d'une nouvelle congrégation bénédictine (1).

Nous n'entendons nullement donner une histoire détaillée de cette congrégation. Outre qu'il serait extrêmement difficile d'en rechercher les actes et documents épars dans une foule de bibliothèques ou d'archives, il n'y a pas lieu, nous semble-t-il, pour se faire une idée suffisante de son importance, de ses annales et de la place qu'elle occupe dans l'histoire générale de l'ordre de St-Benoît, de se livrer à de longues investigations. Son existence a été peu brillante et son influence presque nulle, car, comme le disait Dom Devienne, à propos de l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, cette congrégation « ne paraît pas avoir eu jamais de fondements bien solides (2) », et ses résultats furent presque nuls au point de vue monastique.

C'est à Dom René Lucas, grand-prieur de Marmoutier, que revient l'honneur d'avoir pris l'initiative du mouvement. Il convoqua dans son abbaye, pour le 30 avril 1580, les supérieurs des monastères de Saint-Benoît-sur-Loire, de la Trinité de Vendôme, de Bourg-Dieu, de Saint-Sauveur de Redon, de Saint-Melaine de Rennes et de N.-D. d'Evron, à l'effet de s'entendre sur les mesures à prendre pour l'érection d'une congrégation. Le résultat de cette

1. SOURCES : *Statuta et Decreta Reformationis Congregationis Benedictinorum provinciarum Senonensis, Turonensis, Bituricensis.* Parisiis, 1583, in-4°. Nous avons sous la main la 4e édition : *Statuta et Decreta* || *Congregationis* || *Benedictinorum* || *exemptorum abbatiarum trium* || *Provinciarum dictae congregationis, à Sancta Sede* || *Apostolicâ et Romanâ immediatè dependentium au* — || *cta et recognita in Capitulis Generalibus in Abbatia* || *S. Salvatoris de Blavia in Diœcesi Burdigalensi in* — || *dictis et celebratis scilicet die quinta mensis Maii* || *anno ab incarnatione Domini millesimo sexcentesi* — || *mo octogesimo sexto, et nonagesimo quinto.* || Praeside Joanne Baptista Duverdier Doctore Theologo et || Priori Claustrali Abbatiae S. Stephani de Beania in Santonensi || Diœcesi, et Joanne de Paty Syndico Generali. || Quarta editio. || A Bordeaux, || Chez Pierre Albespy, Imprimeur et Libraire, ruë du Loup, || près de la grande Place Saint André. || M. CD. XCVI. *(Sic).* || Avec Approbation; 78 pages petit in-4°. — Cet opuscule est très intéressant pour l'histoire monastique ; il contient en 137 articles les constitutions de la congrégation, et, en outre, une série d'appendices qui ont leur valeur. On nous permettra, vu la rareté de l'opuscule, de signaler les principales pièces : bulle de Calixte III pour la célébration des chapitres triennaux dans la province de Rouen-Tours, du 19 février 1455 (pp. 37-40) ; bulle d'Alexandre VI du 24 août 1494 adressée aux abbés de Luxembourg, de Marmoutier et de Chezal-Benoît pour la réforme des monastères bénédictins (pp. 40-43) ; bref et bulles relatifs à la congrégation des Exempts de France (45-60) ; arrêts du grand conseil du roi relatifs aux statuts (61-78). — Dom Chazal, dans son histoire manuscrite de l'abbaye de Fleury-sur-Loire (latin), conservée à la bibliothèque d'Orléans sous le n° 270bis, donne quelques renseignements sur l'érection de la congrégation et son premier chapitre (Chap. XI, pp. 565-571). D. Martène en traite assez au long dans son *Hist. de l'Abbaye de Marmoutier* (Éd. C. Chevalier, Tours, 1875, t. II, 385 389, 396-397, 408-411, 414-448 ; cf. Helyot 265-266).

2. *Histoire de la ville de Bordeaux*, II, 135.

Digitized by Google

première entrevue fut la fixation des points à soumettre par les députés à leurs communautés respectives. Il y fut stipulé que le 25 août suivant on se réunirait au collège de Marmoutier à Paris pour s'unir en congrégation et rédiger les statuts.

La peste qui sévissait à Paris força les délégués des monastères de Marmoutier, de Saint-Benoît-sur-Loire, de Vendôme, de Redon et de Bourg-Dieu, à se réunir à Angers, au prieuré de l'Évière, dépendance de l'abbaye de Vendôme. Après avoir vérifié leurs titres respectifs à l'exemption, ils s'unirent en congrégation, sans toutefois établir un lien de subordination entre leurs monastères : ils promettaient d'accorder respect et soumission aux généraux et visiteurs désignés dans leurs chapitres généraux. Ils s'occupèrent ensuite de la rédaction des statuts et furent aidés dans ce travail par « Pierre Marquis, docteur en théologie et prieur claustral de Saint-Nicolas d'Angers, Louis Josselin, sacristain du même monastère, homme versé et expérimenté dans la discipline régulière, et Rogelin Oger, religieux de Vendôme, vénérable pour sa vieillesse (1). » Des copies de ces statuts (2) furent remises aux délégués pour en donner lecture à leur communauté, les examiner et les approuver, afin que le 15 octobre suivant on pût se réunir à Vendôme, mettre la dernière main aux statuts et les approuver au nom des monastères unis en congrégation. Au jour fixé, les délégués se trouvèrent à Vendôme, mais comme le cardinal Louis de la Chambre, commendataire de cette abbaye, ne leur permettait de s'assembler dans son abbaye qu'à la condition de présider lui-même ces réunions, ils se rendirent au prieuré de Lancey, dépendance de Marmoutier, situé à peu de distance de Vendôme. On revit les statuts, et on les approuva officiellement, puis on procéda à l'élection des visiteurs. Le choix des mandataires se porta sur D. Rogelin Oger et D. François Rolle, docteur en théologie et religieux de Fleury, auxquels on adjoignit un moine de Marmoutier et un autre de Bourg-Dieu. On fixa comme date du premier chapitre de la nouvelle congrégation le 1 septembre 1581.

Les constitutions élaborées en vue du premier chapitre général, et qui restèrent la norme de la congrégation des Exempts, n'entendaient porter aucune atteinte aux coutumes particulières et locales; au contraire elles en ordonnaient le maintien et en prescrivaient l'observation. Le manque de ressources, y disait-on, ne permettait pas

1. D. Martène, *Marmoutier*, II, 387.

2. Les Statuts, comprenant 83 articles, furent rédigés en français; Dom Chazal en donne une traduction latine, MS. 270bis d'Orléans, pp. 565-571 (communication de M. Cuissard, sous-bibliothécaire d'Orléans).

Digitized by Google

de faire imprimer un bréviaire propre, ni de fournir aux religieux les vêtements prescrits par la règle. Les commendataires, il est vrai, dévoraient une large part des revenus, mais, avec un peu de bonne volonté, ne serait-on pas arrivé à faire face aux difficultés? On insistait sur la célébration convenable de l'office divin : les matines devaient se chanter à minuit. La formation des novices et des jeunes profès faisait l'objet d'un chapitre des statuts : défense est faite d'exiger une dot. Les jeunes profès recevraient un lecteur capable et seraient envoyés aux universités, plus spécialement au collège de Marmoutier à Paris. On rétablissait la table commune, l'abstinence du mercredi, de l'Avent, les jeûnes ordinaires et ceux des vigiles des fêtes. Un abus qu'il ne fut pas possible de corriger de suite, ce fut celui des obédiences, si multipliées en France, et qui soustrayaient trop souvent leurs titulaires, soit à l'observation des statuts, soit à l'obéissance elle-même.

Le chapitre général de la congrégation, dont le premier devait se tenir le 1er septembre 1581 à Marmoutier, se réunirait tous les trois ans, à tour de rôle dans un des monastères de la congrégation, au mois de septembre. Le supérieur du monastère où se réunissait le chapitre, en était de droit le président. Le chapitre était composé des abbés réguliers et de deux députés de chaque monastère élus capitulairement. On procédait à l'élection des visiteurs et du définiteur qui avaient droit de préséance pendant la durée de leur charge. Le chef de la congrégation prit peu après le titre de général.

Le premier chapitre se tint à Tours au prieuré de Saint-Michel-de-la-Guerche, dépendance de Cluny. D. François Rolle, moine distingué par son zèle et par sa science, y fut élu premier général de la congrégation. Les documents permettent de constater que les visites canoniques se firent aussitôt d'une manière régulière.

Toutefois, comme la congrégation avait eu son point de départ, non dans la volonté ferme et arrêtée d'opérer la réforme des monastères, mais simplement dans le désir de sauvegarder le privilège d'exemption, les velléités de résistance ne tardèrent pas à se manifester dans son sein. Quelques maisons ne voulaient pas qu'on prît la chose trop au sérieux. Marmoutier en donna un triste exemple dès 1587.

Le cardinal de Joyeuse avait pris possession de son abbaye de Marmoutier le 18 novembre 1584. On lui représenta qu'une abbaye aussi illustre que la sienne, qui pouvait être considérée comme chef d'ordre en raison de ses dépendances, devait forcément déchoir

Digitized by Google

de sa dignité, si elle se soumettait à la congrégation gallicane. On pouvait faire à ce sujet des remontrances au Roi, et obtenir de lui des lettres-patentes déclarant que son intention n'avait pas été de comprendre Marmoutier dans l'article 27 de l'ordonnance de Blois. Le cardinal accéda à cette demande : on rédigea des statuts qui furent approuvés en chapitre, et, le 16 octobre 1587, on obtint de Henri III les patentes désirées.

Cette reconnaissance des droits et privilèges de Marmoutier ne fut que de peu d'utilité. Les supérieurs de la congrégation gallicane déclarèrent que leur but n'était pas d'enlever aux abbayes unies leurs privilèges et coutumes particulières, mais uniquement de veiller au maintien de la discipline et à la dignité de l'office divin ; Marmoutier n'avait donc aucun motif plausible de se séparer de la congrégation. Leurs raisons furent acceptées, et cette abbaye reconnut la juridiction de la congrégation gallicane.

Celle-ci ne tarda pas à prendre des développements assez considérables, et bientôt elle fut divisée en six provinces. Le régime de l'union comprenait un général et six provinciaux. Voici d'après Dom Martène la liste de ces monastères :

Dans la *province de Tours :* Marmoutier, Redon, Saint-Melaine de Rennes, Saint-Gildas de Ruis, Saint-Gildas-des-Bois, Blanche-Couronne, Sainte-Croix de Quimperlé, le Tronchet, la Chaume, Landevenec, Lantenac, Lehon.

Dans la *province de Sens :* St-Benoît-sur-Loire, la Trinité de Vendôme, Saint-Denis, Saint-Magloire de Paris.

Dans la *province de Bourges :* Bourg-Dieu, Menat, N.-D. d'Ahun, Saint-Genoul et le prieuré conventuel de St-Benoît-du-Sault.

Dans la *province de Lyon et de Vienne :* Saint-Martin d'Ainay, Saint-Martin de Savigny, Saint-André de Vienne.

Dans la *province d'Aquitaine :* Sauve-Majeure, Sainte-Croix de Bordeaux, Saint-Sévère-Cap-de-Gascogne, Saint-Sévère de Rustan, Gordes, Caignote, Blasimont, Saint-Jean d'Angély, la Réole, Maillezais, Charroux, Guîtres, la Réole en Béarn, Saint-Haubin, la Réole en Bigorre, Simorre, Tasques, Saint-Séverin, Saint-Pierre de Generès, Madira.

Dans la *province de Toulouse et de Narbonne :* la Grasse, Montolieu, Caunes, Saint-Hilaire, Sorèze, Saint-Chignan, Saint-Thomas d'Ahil, Aniane, Mas de Verdun, Saint-Polycarpe, Saint-Papoul.

Le nombre ne fait pas toujours la force, quand les membres d'un même corps ne sont point unis par les mêmes principes en vue du même but. Dominés par la commende, indépendants les uns des

Digitized by Google

autres, soustraits de fait au contrôle d'une autorité centrale, reconnue, respectée, les Exempts ne pouvaient ni exercer d'action comme congrégation, ni résister à la décadence, ni offrir les gages désirables de vitalité et de discipline.

La congrégation ne tarda pas à se désagréger. Le 1 août 1603, six moines de Marmoutier, désireux d'embrasser une réforme plus sérieuse que celle de la congrégation gallicane, adressèrent au général de cette congrégation une requête, dans laquelle ils le suppliaient de favoriser leur entreprise. Le général, D. Isaïe Jaunay, profès de Marmoutier, était un homme distingué par sa vertu autant que par sa science, et qui était animé d'un saint zèle pour la restauration de la discipline bénédictine. Il leur promit son appui. Pratiquée d'abord à Marmoutier même par ces six moines, transplantée ensuite au prieuré de Saint-Magloire de Léhon en Bretagne, dépendance de l'abbaye, la réforme s'y établit solidement et prit bientôt d'heureux développements. Elle était dirigée par un saint moine de Marmoutier, Dom Noël Mars. Dès 1607, la réforme pénétrait au Tronchet. Puis ce furent les monastères de Lantenac, de Landevenec, de la Chaume, de Redon. Ces différents monastères, séparés de la congrégation gallicane, constituèrent la Société de Bretagne jusqu'en 1628, époque où, à l'exception de Lantenac, ils furent agrégés à la congrégation de Saint-Maur (1).

L'abbaye de Saint-Denis, jalouse, elle aussi, de ses prérogatives et fière de son passé, trouvant peut-être aussi le zèle du général D. Isaïe Jaunay assez importun, crut devoir se soustraire à la congrégation gallicane. C'est ce qu'assure Dom Martène (2) ; Dom Félibien rapporte que cette abbaye, qui n'avait pas encore obéi à l'ordonnance de Blois, ne pouvant se résoudre à entrer dans une des congrégations établies, tâcha d'en créer une nouvelle dont elle serait le chef. Les moines obtinrent en 1607 des lettres-patentes de Henri IV et une bulle de Paul V, qui les autorisait à constituer une congrégation. Celle-ci prit le nom de Saint-Denis et comprit neuf ou dix monastères, entre autres Corbie, Saint-Magloire de Paris, Saint-Père de Chartres, Bonneval, Coulombs, Josaphat, Neauphle-le-Vieil, Saint-Lomer de Blois, Montierender, Saint-Corneille de Compiègne. Le premier chapitre se tint à Saint-Denis le 21 octobre 1607. Plus tard, après que la réforme de Saint-Maureut été introduite à Saint-Denis

1. Voir D. Martène, *Marmoutier*, II, 414-464 ; D. Lobineau, *Vie des Saints de Bretagne*. Rennes, 1725, pp. 346-356 ; 2e édit., Paris, 1837, III, pp. 317-341 ; Helyot, VI, 307-309 ; Fouéré-Macé, *Le prieuré royal de Saint-Magloire de Lehon*. Rennes. Callière, 1892, pp. 88-126 ; *La Société de Bretagne* (*Revue bénédictine*, 1894, pp. 97-107).

2. Martène, *Marmoutier*, 388-389.

Digitized by Google

(1633), ce fut l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen qui devint chef de cette petite congrégation qui reprit le titre d'Exempts (1).

Mais ce fut surtout l'érection de la congrégation de Saint-Maur qui donna le coup de mort à la congrégation gallicane des Exempts, et franchement le malheur n'était pas grand. Greffée sur l'admirable réforme de Saint-Vanne, celle de Saint-Maur avait hérité de ses grandes traditions de vertu et de travail. Son principe générateur était la volonté arrêtée de restaurer la discipline claustrale, et non de sauvegarder des privilèges locaux. C'était même pour assurer le rétablissement de la discipline qu'on avait modifié l'organisation traditionnelle de l'ordre, et les circonstances légitimaient cette dérogation aux usages du passé. La reconnaissance légale de la congrégation de Saint-Maur avait été accordée en 1618 par Louis XIII.

Le cardinal de Richelieu prit une part active au développement de la congrégation. Il possédait en commende les abbayes de Fleury et de Marmoutier ; il autorisa les moines de Fleury à s'affilier à la congrégation de Saint-Maur, ce qui s'effectua solennellement le 22 juin 1627 (2). L'action du puissant cardinal se fit également sentir dans l'introduction des Mauristes à Saint-Denis (1633) (3) ; et plus particulièrement dans son abbaye de Marmoutier. Richelieu avait reçu cette abbaye en commende en 1627. La discipline avait gravement souffert dans cette maison, dont les meilleurs sujets s'étaient jadis retirés à Lehon et avaient constitué la Société de Bretagne. Le cardinal entendit mettre sérieusement la main à l'œuvre, et, le 4 mai 1632, il le faisait savoir à sa communauté. Richelieu vit bientôt qu'une réforme mitigée ne produirait pas tous les fruits qu'il attendait, et il fit appel à la congrégation de Saint-Maur. Le 24 août 1637, les moines de la réforme de Saint-Maur prirent possession de Marmoutier (4).

D'autres monastères suivirent cet exemple, et la congrégation de Saint-Maur compta bientôt dans son sein un nombre respectable des anciens monastères des Exempts, tels que Aniane, Caunes (5), Fleury, La Grasse, la Réole, Mas-Grenier, Montolieu, Saint-Gildas de Ruis, Saint-Gildas-du-Bois, Saint-Jean d'Angély, Saint-Melaine de Rennes, Saint-Pé de Générès, Saint-Sever-Cap-de-Gascogne,

1. Helyot, 266-267 ; Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, 430-431.

2. Rocher, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Benoît-sur-Loire*. Orléans, 1869, p. 399 ; cf. *Hist. de la congrég. de Saint-Maur*. MS. latin de Dom Mège à la Bibl. nat. de Paris. Fonds latin, 13860, pp. 38-42.

3. Félibien, pp. 430-431 ; D. Piolin, *Le cardinal de Richelieu dans ses rapports avec la congrégation de Saint-Maur* (*Revue des questions historiques*, t. XLIX (1891), pp. 141-142.)

4. Martène, II, 473-484.

5. L. Béziat, *Histoire de l'abbaye de Caunes*. Paris, Claudin, 1880, 187-196.

Digitized by Google

Saint-Sever de Rostang, Sainte-Croix de Bordeaux (1), Sauve-Majeure (2), St-J.-B. de Sordes, Sorèze, Vendôme (3).

Le premier général de la congrégation fut Dom François Rolle, élu, comme nous l'avons dit, lors du chapitre de 1581. Dom François Rolle (4), ancien prieur de La Réole, avait été nommé visiteur des provinces de Sens et de Bourges dans le chapitre-général tenu à Vendôme. Ce religieux s'occupa avec zèle du rétablissement de l'abbaye de Fleury, mais les ravages des Calvinistes arrêtèrent souvent la bonne volonté du réformateur. Il eut à lutter contre la mauvaise volonté des religieux qui ne tenaient pas à s'affilier à la congrégation; le prieur Jean Foubert parvint cependant à triompher des résistances, et quand, en 1625, le monastère demanda à s'affilier à Saint-Maur, trente-cinq moines sur cinquante signèrent cette requête (5).

Dom Rolle prit une part importante à la réforme de l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, où l'introduction de la commende, comme presque partout, avait amené le relâchement de la discipline. Les religieux s'adressèrent à Dom Rolle à l'effet de s'unir à la congrégation des Exempts. L'abbé commendataire, Jules Salviati, qui lui avait d'abord promis son concours, était loin de partager les vues du général. Celui-ci ne se laissa pas intimider par cet obstacle. Il fit la visite régulière de la maison et adressa au commendataire de sérieuses remontrances sur l'état de son abbaye, en lui indiquant les abus qu'il devait éliminer et les améliorations qu'il était tenu en conscience d'y apporter tant au spirituel qu'au temporel. En dépit des efforts de Salviati, l'abbaye fut unie aux Exempts (6).

Dom Rolle eut pour successeur dans le chapitre du mois d'avril 1603, tenu au collège de Saint-Bernard à Paris, le R. P. Dom Isaïe Jaunay. Ce digne religieux, natif de Tours, avait fait profession à Marmoutier, puis, après avoir pris le grade de docteur à Paris, avait rempli dans son abbaye les différentes charges de secrétaire, de quatrième prieur et d'aumônier. Il occupait alors le poste de provincial de la province de Bourges. Son zèle, connu de tous, le

1. Ant. de Lantenay, *Les prieurs claustraux de Sainte-Croix de Bordeaux et Saint-Pierre de la Réole depuis l'introduction de la Réforme de Saint-Maur.* Bordeaux, 1884, p. 17.

2. Cf. Cirot de la Ville, *Histoire de l'abbaye et congrégation de N.-D. de la Grande-Sauve.* Paris, 1845, II, 314. Le monastère avait été reçu en 1593 dans la congrégation gallicane (*ib.*, 308). Cet auteur a confondu la congrégation des Exempts de Flandre avec celle de France; des deux il n'en fait qu'une (pp. 307-314).

3. Hist. MS. de D. Mège, passim.

4. Sur sa famille, voir Ant. de Lantenay, *Les prieurs claustraux*, p. 11.

5. Rocher, 388-398.

6. Dom Devienne, *Histoire de l'Église de Bordeaux.* Bordeaux, Lecaze, 1862, pp. 98-101.

Digitized by Google

porta à travailler à la restauration de la discipline et à favoriser de tout son pouvoir les religieux qui désiraient entrer dans cette voie. Ce fut grâce à sa protection que la Société de Bretagne put se constituer. Son but n'était pas cependant d'introduire cette réforme dans tous les monastères de la congrégation : il ne songeait qu'à rétablir l'observance sur la base de la « Bénédictine ». Tel était le but du projet de réforme qu'il présenta à Henri IV (1).

Toutefois le projet qu'il avait conçu de faire introduire les Pères de Bretagne dans l'abbaye de Marmoutier, parut une hardiesse aux yeux des membres de la congrégation. « L'établissement des Pères de la Société dans l'abbaye de Marmoutier, dit Dom Martène, étoit un coup de parti, et un chemin qu'il frayoit pour faire passer la réforme dans tous les autres monastères de France. Il y a bien de l'apparence qu'un coup si hardi effraya tous les supérieurs des autres maisons, et que la crainte de la réforme leur fit prendre la résolution de mettre un autre général en sa place, ce qu'ils firent en élisant M. Jean d'Alibert, abbé de Caunes au diocèse de Narbonne. Mais celui-ci, qui apparemment n'était pas aussi actif que le Père Jaunay, ni d'humeur à se donner autant de peine qu'il était nécessaire d'en prendre pour établir le bien dans les monastères de sa congrégation, le créa son vicaire-général et lui donna toute son autorité. Il se contenta de l'honneur de sa dignité, et se déchargea de tout le poids sur lui. Il exerça cet office avec édification jusqu'à la mort, comme il avait fait celui de général, l'espace de 12 ans... Dieu couronna ses travaux par une heureuse fin qui arriva à Marmoutier, le 24 d'octobre 1619, à la 58e année de son âge ou environ (2). »

On lui trouve comme successeurs D. Claude de S. Offange, abbé régulier de Saint-Maur-sur-Loire (3), Jean d'Alibert, D. Pierre de Gaufreteau (4), prieur de la Grande-Sauve (1627).

Jean d'Alibert appartenait à une famille noble de Caunes. Il avait fait profession dans l'abbaye de sa ville natale, mais ce monastère, où la discipline était complètement tombée, n'avait pas été un milieu favorable pour son éducation monastique. C'était un fils de famille qui avait trouvé un bon placement. Après avoir exercé la

1. Martène, p. 447. Cet auteur rapporte qu'en novembre 1603 le général alla trouver Henri IV à Paris pour prier ce prince d'accorder sa protection à la réforme de Bretagne. « Le R. P. Dom Isaïe Jaunay, ajoute-t-il, lui fit ensuite un discours sur la nécessité de réformer l'ordre de Saint-Benoît, qui fut imprimé en 1605 avec une exhortation aux vrais religieux de Saint-Benoît zélés pour la réformation de l'ordre » (p. 418).

2. Martène, 447-448.

3. Hélyot, VI, 265; *Gallia Christ.*, XIV, 693.

4. Lantenay, p. 115.

Digitized by Google

charge d'infirmier, ou plutôt touché les rentes attachées à cette dignité, à l'abbaye de Saint-Hilaire, au diocèse de Carcassonne, il avait été nommé à l'abbatialité de Caunes, mais après avoir cédé à un compétiteur d'une autre famille noble la jouissance d'une seigneurie. En sa qualité de général des Exempts, Jean d'Alibert présida le 28 août 1623, et en 1625 deux chapitres de la congrégation. Il mourut le 24 septembre 1626 (1). Quelques années plus tard la congrégation de Saint-Maur rendait le monastère à sa véritable destination.

De fait la position des supérieurs de la congrégation n'était pas facile. Ils avaient à lutter contre des monastères récalcitrants ou contre les évêques qui voulaient maintenir leur juridiction sur les maisons bénédictines. On ne tarda pas à en avoir un exemple lors de la visite canonique de l'abbaye de Saint-Gildas de Ruis. Dom Jean Regnault, nommé vicaire général de la congrégation le 24 septembre 1588, avait déposé, le 8 décembre 1600, Jean Girard, prieur claustral de Saint-Gildas, l'avait excommunié, et lui avait interdit l'entrée de l'abbaye. Le visiteur, qui y était déjà allé le 4 septembre 1597, y fit une nouvelle visite le 8 mai 1602. L'évêque de Vannes lui aussi y fit par lui-même ou par son vicaire d'autres visites les 20 et 21 février 1599, 3 août 1601, 22 mars et 13 septembre 1602. De son côté, le nouveau prieur claustral nommé par le visiteur n'entendait nullement intervenir dans le procès intenté au visiteur par le prieur déposé et par l'archevêque de Tours pour appel comme d'abus. Enfin le conseil du roi donna gain de cause au visiteur par un décret du 31 mars 1604 (2).

L'abbaye de Marmoutier, elle aussi, entendait se soustraire à la visite du général et du provincial de Touraine. Celui-ci avait dû lancer le 20 mai 1604 l'excommunication contre le grand prieur et d'autres moines. Ceux-ci en appelèrent au roi, mais ils furent déboutés de leurs prétentions le 30 septembre 1605, et condamnés à souffrir la visite du provincial et les réformes apportées par le général (3).

Des faits de ce genre se reproduisirent fréquemment au commencement et menacèrent de rendre la direction de la congrégation impossible, vu les conflits qui éclataient avec les différentes juridictions. Aussi recourut-on au roi, qui attribua au grand conseil la

1. Béziat, *Hist. de l'abbaye de Caunes*, 182-183.
2. *Statuta et decreta*, 1696, pp. 66-68.
3. Ibid. 68-72; *Plaidoyer de M. Denis Bouthillier, avocat à la cour du parlement, pour les religieux du monastère de Marmoustier, contre le visiteur et sindic de la congrégation des bénédictins.* Paris. Barth. Macé, 1606, in-8° (signalé par Migne, *Dict. de bibliogr.*, III, 928).

Digitized by Google

juridiction nécessaire pour juger tous procès relatifs à la congrégation bénédictine (1 oct. 1593 et 20 mai 1601). Ainsi le conseil statua que les monastères, quoique sujets à la juridiction des évêques, pouvaient néanmoins être visités, réformés et réglés par les Pères de la congrégation bénédictine, sans préjudice des droits des Ordinaires ; ce qui fut décidé en 1602 contre l'évêque de Vannes et les prieurs de Saint-Mélaine de Rennes, de St-Gildas du Bois et de Blanche-Couronne. Le conseil reconnut également que les monastères visités et réformés par les supérieurs ne pouvaient en appeler qu'au chapitre triennal, et que les religieux pouvaient être contraints à l'observation des mesures décrétées par les visiteurs. C'est en vain que certains monastères se prétendaient chefs d'ordre pour se soustraire à la congrégation : le grand conseil débouta les abbayes St-Benoît-sur-Loire et d'Aynay de Lyon, en 1604, de leurs prétentions, comme il l'avait fait peu auparavant pour Marmoutier.

Le général avait la faculté de désigner les jeunes religieux capables qui pourraient suivre les cours de philosophie et de théologie auprès des universités, de suspendre les supérieurs locaux, de les interdire, au besoin, de les priver de leur office. Défense était faite aux religieux, prieurs et couvents, de n'admettre dorénavant aucun sujet à l'habit et à la profession, ni de procéder à l'examen et à la reddition des comptes, sans en avoir averti le général ou le provincial, qui pouvaient y prendre part et donner leur avis. De plus, tout monastère qui s'était une fois soumis à la congrégation, ne pouvait s'en détacher, ni renoncer à son privilège d'exemption (1605) (1).

L'année 1683 fut témoin d'un schisme, de peu d'importance cependant. Jean Dubuis avait été élu visiteur général dans un chapitre tenu à l'abbaye de St-Sauveur en Blaye, et Bernard Guyard nommé syndic général dans le chapitre tenu à l'abbaye de Saint-Hilaire. Un certain nombre de factieux avaient rejeté cette nomination et procédé à l'élection d'un nouveau général dans la personne d'Étienne Maurel. Le visiteur en appela au roi et le pria d'être continué dans sa charge afin d'éviter le relâchement de la discipline dans le monastère (1683). Le roi renvoya l'affaire à son grand conseil. Par un décret du 14 janvier 1686, celui-ci renvoya le différend au prochain chapitre général qui devait se tenir en mai 1686 en l'abbaye de Saint-Sauveur de Blaye sur l'ordre du syndic général, Dom Bernard Guyard. Le chapitre se réunit effectivement le 5 mai 1686 à St-Sauveur de Blaye et traita de l'affaire en question. Une autre réunion y eut lieu en 1695. D. J. B. Duverdier, prieur claustral

1. *Statuta*, 72-75.

Digitized by Google

de l'abbaye de St-Étienne de Baigne au diocèse de Saintes, y fut élu président, Jean de Paty syndic général. C'est à la suite de ce chapitre qu'on publia une quatrième édition des statuts.

Certes l'on ne pouvait pas attendre de grands résultats d'une union de monastères rongés par la commende et réduits à mener une existence pénible, qui n'est plus la vie et qui n'est pas encore la mort. Les revenus ecclésiastiques en France étaient devenus une proie que tous convoitaient et qui était destinée à satisfaire toutes les ambitions, surtout toutes les jouissances. Pour avoir une idée exacte de l'état de choses créé par la commende, il n'y a rien de mieux à faire qu'à parcourir la correspondance de Peiresc, celui qu'Urbain VIII appela « le bon commendataire ». Bon abbé commendataire, Peiresc le fut en effet, et s'il ne put relever son abbaye, ce ne fut pas la faute de l'abbé, mais de la commende. Deux écrivains distingués, M. Ant. de Lantenay et M. Tamizey de Larroque, ont bien mis en relief la figure de Peiresc, comme abbé de Guîtres (1).

Notre-Dame de Guîtres, au diocèse de Bordeaux, avait été donnée par Louis XIII à Peiresc, conseiller au Parlement de Provence (1618), et Paul V avait confirmé cette nomination le 5 janvier 1619. « De même que Louis XIII, Paul V motive principalement le choix du nouvel abbé sur l'intention qu'il a hautement exprimée, de restaurer l'église et les bâtiments du monastère, ruinés par les Huguenots en 1570 (2). »

Quand Peiresc prit possession de son « abbaye ruinée, de deux mille livres de revenu, toutes charges faites » (3), il y trouva deux religieux, dont l'un était le frère de l'homme d'affaires du monastère, et ce n'était pas un brillant sujet. Peiresc voulut remédier de suite à la situation en y introduisant de bons religieux, et fit appel au Général des Exempts, qui lui envoya un bon moine de l'abbaye de Caunes. Ceci ne faisait pas l'affaire du frère de l'avocat, ni de ce dernier ; de là des brouilles et des difficultés suscitées à Peiresc. D'un autre côté, le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, et le cardinal de Richelieu convoitaient l'abbaye des Guîtres et causaient mille tracas à l'honnête Peiresc. Celui-ci voulait à tout prix relever son monastère. Un instant, il crut être au bout de ses tribulations. « Pierre de Geaufreteau, provincial de Guyenne, le pria, au commencement de l'année 1624, « de laisser établir », en son « abbaye

1. *Peiresc, abbé de Guîtres*, par Ant. de Lantenay. Bordeaux, Feret, 1888, 134 pp. in-8°; *Peiresc, abbé de Guîtres*, Supplément à la notice d'Ant. de Lantenay, par Philippe Tamizey de Larroque. Paris, Picard, 1893, 61 pp. in-8°.

2. Lantenay, p. 7.

3. *Ibid.*, 9.

Digitized by Google

le noviciat de la province ». Peiresc l'accorda « très volontiers », étant « infiniment aise de contribuer au bien et avantage de l'Ordre et de la Congrégation en général, et spécialement envers le dit provincial » qui daignait lui « montrer tant de bonne volonté ». L'établissement fut confirmé par arrêt du Parlement de Bordeaux, rendu le 6 septembre 1625, sur les instances de Pierre de Gaufreteau (1).

L'établissement du noviciat ne dura pas, mais Peiresc obtint enfin quelques religieux. Un instant, Peiresc essaya d'obtenir des moines de Saint-Maur, mais ce projet n'eut pas de suite, et l'honnête Peiresc s'acharnait toujours à relever son abbaye, alors que tant d'autres commendataires s'ingéniaient à diminuer le nombre de bouches à nourrir, et troquaient leurs maisons ruinées contre d'autres afin d'éviter les réparations (2).

Peiresc étant mort le 24 juin 1637, l'abbaye de Guîtres passa à son neveu Antoine de Seguiran. En 1640, cette maison comptait quatre religieux ; elle alla toujours en déclinant : en 1742, elle n'avait que trois religieux et en 1758 deux (3). En cette année, le procès-verbal du chapitre général tenu dans l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux faisait remarquer que cette décadence était causée « par la négligence affectée de l'abbé commendataire qui ne nommait pas aux places vacantes (4). »

La commende causa à l'ordre monastique une blessure incurable, qui ne cessa de le ronger. Les commendataires, à peu d'exceptions près, tirèrent profit de la faveur qui leur était octroyée, et prélevèrent sur les revenus de leurs monastères le plus de rentes possible. A cet effet, on laissa les bâtiments tomber en ruines et on réduisit le nombre de « places monacales ». Car on ne pouvait dégarnir entièrement les maisons : il fallait assurer le maintien de l'office divin. Hélas ! qu'il est triste de constater de quelle façon se recrutaient les aspirants à la vie monastique, ou plutôt les prébendiers chargés de conserver une apparence de vie aux « exploitations » des commendataires ! On n'avait que rarement besoin d'un novice, car les places pouvaient rester des années sans offrir de vacance aux amateurs. M. Tamizey de Larroque, dont l'érudition sait à l'occasion s'accommoder d'une aimable plaisanterie, a publié en appendice à son *Peiresc, abbé de Guîtres* quelques pages qu'il a inti-

1. Lantenay, 40-41.
2. Voir *Richelieu et la monarchie absolue*, par le vicomte G. d'Avenel, t. III (Paris, 1887), pp. 318-319 ; Lantenay, 98-99.
3. Lantenay, p. 121.
4. *Ib.*, 122.

Digitized by Google

tulées : « Comment on devenait moine de Guîtres en l'an de grâce 1710. »

Un jeune homme désirait se faire moine et avait demandé les renseignements sur les conditions d'entrée. Voici textuellement ce que le prieur lui répondit : « Le grand vicaire [de l'abbé commendataire] vous reçoit ; il ne vous en couste que l'acte que le notaire dresse et ensuite on vous donne l'endroit pour le noviciat qui n'est pas dans un couvent, mais chez un moine, car ils ne sont point en communauté. Le noviciat fait, vous passés profès et pour lors vous pouvés rester où bon vous semble jusques à ce qu'il y ait une place vacante et l'on peut avoir des benefices dans toutes les abbayes de France, il n'y a qu'à avoir des amis, car il ne manque pas de benefices dans cet ordre et quand vous n'en trouvés point l'abbé est obligé de vous entretenir en allant servir à son abbaye (1). » Après de pareilles révélations, peut-on encore s'étonner que l'ordre monastique fût déchu en France ; on en avait ravalé les maisons au rang d'exploitations et les vocations au niveau de simple métier.

Le procès-verbal du chapitre général tenu les 1er, 2 et 3 mai 1758 dans l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux nous renseigne sur l'état de la congrégation des Exempts. Celle-ci « formait quatre provinces : celle de Guyenne, celle de Poitou, celle de Languedoc et celle de Gascogne. Les abbayes qui en dépendaient étaient : dans le diocèse de Bordeaux, outre Guîtres, Saint-Sauveur de Blaye, qui comptait à peine six religieux. Dans le diocèse de Bazas, Saint-Ferme, où il y avait sept religieux en 1742, et Blaisimont qui n'avait qu'un prieur et deux religieux en 1758. Dans le diocèse de Poitiers, Notre-Dame de Nanteuil-en-Vallée, avec six religieux ; Saint-Benoît de Quinçay ; Saint-Sauveur de Charroux ; Notre-Dame de Moreaux, avec un prieur et un religieux « qui n'y réside point, faute de logement en état. » Dans le diocèse de Saintes, Saint-Étienne de Baigne. Au diocèse de Lescar, Saint-Pierre de la Réolle-Béarn, avec six religieux. Au diocèse de Sarlat, Saint-Sourd de Terrasson. Au diocèse de Limoges, Saint-Pierre de Vigeois avec huit religieux. Au diocèse de Rieux, Saint-Étienne du Mas-d'Azil. Au diocèse de Carcassonne, Saint-Hilaire. Au diocèse de Tarbes, Saint-Pierre de Tasques. Au diocèse de Viviers, Notre-Dame de Cruas (2).

1. Tamizey de Larroque, *Peiresc*, p. 56.
2. Lantenay, p. 122, note 3. Cf. du même, *Les prieurs claustraux de Ste-Croix de Bordeaux*, p. 115.

Digitized by Google

Dans ce chapitre de 1758, ce fut Dom Pierre-Joseph Lostan, prieur de Saint-Sauveur de Blaye, qui fut élu général (1).

Le chapitre de 1761 se tint dans l'abbaye de Saint-Sauveur de Blaye (2).

La Congrégation des Exempts existait à peu près à l'état latent, quand la commission des Réguliers constituée en 1766 eut à s'en occuper. Elle comptait 11 maisons (3) et 68 religieux : les autres s'étaient agrégées à d'autres congrégations. « Les onze qui restaient en 1765 étaient à peu près indépendantes, isolées, et ne rendaient qu'une obéissance nominale à leur général Dom Pindray, qui résidait à Nanteuil-en-Vallée, diocèse de Poitiers. Ces onze abbayes, ne comptant que soixante-huit religieux, mais toutes pourvues d'un abbé commendataire, offraient une proie facile à la Commission des Réguliers. Un arrêt du Conseil ordonna aux Exempts de tenir un chapitre à l'abbaye du Mas-d'Azil, diocèse de Rieux, et M. de Cambon, évêque de Mirepoix, y fut envoyé en qualité de Commissaire du roi. D'après ses instructions, dressées par Brienne [archevêque de Toulouse, adversaire acharné des réguliers], il devait ordonner aux religieux de rédiger, sous son contrôle, un corps de règles et de statuts, faire désigner par eux-mêmes les maisons à supprimer, comme n'étant pas assez peuplées, sinon, leur défendre de recevoir des novices. Le chapitre refusa ces conditions, et la suppression ou union des onze abbayes fut prescrite par des lettres patentes que le Parlement enregistra sans délai. Les motifs donnés par Brienne sont que ces monastères ont trop peu de religieux, que les observances régulières n'y sont plus respectées, et qu'ainsi ils ne sont plus utiles. Mais d'où vient cette décadence ? Les pièces mêmes produites par Brienne à l'appui de son rapport, nous apprennent qu'elle est la suite de l'appauvrissement causé par la commende.

« Nanteuil en Vallée, dit un mémoire cité par l'archevêque de Toulouse, *n'a aucune espèce de lieux réguliers*, et on n'y a jamais observé la vie commune. On la considère cependant comme le chef-lieu de la congrégation. Le sieur Pindray, général, qui en est prieur claustral, écrivait en 1766 à la commission, que *le défaut de logement et la modicité des revenus* étaient des obstacles à ce qu'on pût y établir une conventualité plus nombreuse (il y avait six moines). Ce serait une maison entière à construire, ce qui ne pourrait se faire sans des dépenses qui consommeraient une partie

1. Lantenay.
2. Ib., 123.
3. Baigne, Saint-Sauveur de Blaye, Charroux, Gultres, La Réole-Béarn, Mas d'Azil, Moreaux, Nanteuil-en-Vallée, Saint-Ferme, Tasque et Terrasson.

Digitized by Google

notable des fonds du monastère et même de celui qu'on voudrait y établir... L'abbaye de Charroux qui, comme la précédente, n'a *aucune trace de lieux réguliers*, a huit religieux et ne connaît plus la vie commune... Les *bâtiments* de l'abbaye de Terrasson ne *sont pas plus propres à recevoir la communauté*. La maison de Tasque, au diocèse de Tarbes, n'a plus que trois religieux et est fort endettée (1). »

Il faut savoir que les abbés commendataires avaient laissé tomber en ruines les bâtiments de ces monastères, qu'ils consommaient la presque totalité des revenus ne laissant aux religieux qu'une maigre portion. Le seul moyen de rétablir la discipline était de restaurer les lieux réguliers, mais cela eût coûté de l'argent aux commendataires : et qui aurait osé toucher à ces messieurs ? Ce n'était certes pas la Commission, et celle-ci décida la destruction des Exempts. Les religieux ne voulant pas supprimer eux-mêmes leurs maisons passèrent aux yeux de la Commission pour des rebelles. On leur défendit donc de recevoir des novices et on donna des pensions viagères aux moines. « On supprima leurs maisons, mais en respectant les titres et les menses des commendataires qui subsistèrent jusqu'à la Révolution (2). »

Les lettres patentes, datées du 25 mars 1770, par lesquelles Louis XV supprimait la congrégation des Exempts, donnaient pouvoir aux évêques des diocèses où se trouvaient ces monastères, de procéder à des unions et extinctions canoniques. Les religieux de Saint-Sauveur de Blaye ne tardèrent pas à faire leur soumission (3).

Le 22 août 1773, l'archevêque de Bordeaux obtenait de Louis XV « l'autorisation de supprimer et d'unir, au moins en partie, au séminaire de Saint-Raphaël de Bordeaux les menses conventuelles et offices claustraux des abbayes de Saint-Sauveur de Blaye et de Notre-Dame de Guîtres (4) ». L'agonie des monastères de Saint-Sauveur et de Guîtres se prolongea encore l'espace de seize mois. Enfin, le 30 décembre 1774, par un seul et même décret, l'archevêque de Bordeaux supprima ces deux abbayes et unit au séminaire de Saint-Raphaël les biens et revenus qui en dépendaient. L'affaire fut en effet consommée, et un document de 1787 dit en termes exprès que « les quatre places monacales de l'abbaye de Guîtres étaient alors réunies au petit séminaire (5) ».

1. Ch. Gérin, *Les Bénédictins français avant 1789* (*Revue des questions historiques*, 1876, t. XIX, pp. 502-503).
2. *Ib.*, 505.
3. Bellemer, *Histoire de la ville de Blaye*, Bordeaux, 1886, pp. 368-369 ; Lantenay, 123.
4. Lantenay, pp. 123-124.
5. *Ib.*, 125.

Digitized by Google

Le 23 janvier 1787, l'archevêque de Bordeaux éteignait et supprimait de même l'abbaye de Saint-Étienne de Baigne, au diocèse de Saintes, en unissait et incorporait tous les biens, droits et revenus dépendants de la mense conventuelle, à la fabrique de la cathédrale de Saintes, pour en jouir par le décès successif des quatre religieux alors existants ou par la démission qu'ils en pourraient faire (1).

Telle fut la pitoyable fin de monastères jadis illustres, que la commende, semblable à une lèpre, était venue vicier, ronger et dévorer. C'est là la leçon qui se dégage de la triste histoire de cette congrégation frappée d'impuissance dès le début, qui n'eut pas même la force de se débattre contre ses oppresseurs et qui périt sous les coups de l'Église elle-même, avec l'assentiment de ce haut clergé de France, qui allait expier, à son tour, les faiblesses qu'il n'avait que trop facilement autorisées dans ses princes, en perdant lui aussi dans l'abîme de la Révolution ces biens temporels, dont une partie avait été détournée de sa destination primitive. Les annales bénédictines ont à peine conservé le nom de cette congrégation des Exempts, qui disparaît à côté des noms glorieux de Saint-Vanne et de Saint-Maur. Son influence, quelque peu sensible dès le début, alla toujours en s'affaiblissant, et quand elle succomba, elle n'était pas même *magni nominis umbra.*

D. Ursmer BERLIÈRE.

1. Lantenay, 125, note 3.

Digitized by Google

L'IDÉALISME

DE S. AUGUSTIN ET DE S. THOMAS D'AQUIN.

M. WILLMANN, professeur à l'université de Prague, vient de publier son troisième et dernier volume sur l'histoire de l'idéalisme. Le présent article a pour but de donner une idée de cette œuvre magistrale (1).

Un aperçu d'ensemble, vraiment complet, serait difficile, pour ne pas dire impossible. Malgré leur extension, ces trois volumes n'ont rien de trop et sont déjà par eux-mêmes la synthèse substantielle et serrée d'une matière extrêmement vaste. Les résumer serait donc amoindrir et défigurer le sujet. Que fait le peintre, en présence d'un paysage également beau dans chaque détail, mais trop étendu pour être copié tout entier ? Il choisit quelques points saillants, et s'attache à les reproduire avec assez de perfection, pour qu'un œil exercé puisse aisément les relier entre eux et découvrir, dans toute son ampleur, l'immense horizon qui les encadre. Nous avons cru devoir en agir de même. Le concept de l'idéalisme, brièvement exposé d'après les principes de M. Willmann, formera le fond du tableau ; les grandes lignes en seront données dans une rapide et succincte esquisse de l'œuvre entière ; le détail mis en relief sera le parallèle, tracé de main de maître par l'auteur, entre l'Aigle d'Hippone et l'Ange de l'École.

***

L'idéalisme, dont il est ici question, n'a rien de commun avec l'idéalisme transcendental de la philosophie moderne. C'est, en fait, le réalisme mitigé des scolastiques. La réalité objective des idées, non seulement s'y trouve admise, mais y est posée comme base de la philosophie. Contrairement au matérialisme, qui restreint toute causalité au monde physique, l'idéalisme vrai, l'idéalisme chrétien

1. *Geschichte des Idealismus* von Otto Willmann, Dr. phil., Professor an der deutschen Universitaet in Prag. — Erster Bd : *Vorgeschichte und Geschichte des antiken Idealismus*, (IX-696 pp. in-8°. Prix 10 M. ; — Zweiter Bd : *Der Idealismus der Kirchenvaeter u. der Realismus der Scholastiker*, VI-642. Prix : 9 M ; — Dritter Bd : *Der Idealismus der Neuzeit*, VI-961, Braunschweig, Fr. Vieweg, 1894-1897.

Digitized by Google

reconnaît la nécessité de s'élever au-dessus de l'univers contingent et créé, pour rechercher, dans un principe surnaturel, la raison dernière de toute chose. Ce principe, c'est Dieu, qui, par son Verbe, conçoit et produit l'être en dehors de Lui. D'où la théorie de l'Archétype divin, cause exemplaire et créatrice de toute existence créée, centre de toute vérité : de la vérité métaphysique, accord de la réalité de l'être contingent avec son prototype en Dieu ; de la vérité logique, accord entre l'idée d'une chose et son être réel.

Ainsi conçu, l'idéalisme prédomine dans les diverses branches de la philosophie. Dans la métaphysique générale, il sert de base au système scolastique sur les universaux, faisant la juste part de l'élément réel et de l'élément purement logique. Dans la métaphysique spéciale, il est le principe des théories vraies sur l'élément constitutif de l'essence spécifique des choses. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler la double dénomination, créée par S. Thomas et adoptée par l'École : *exemplar formans*, *forma exemplata*. En psychologie, il sert à déterminer l'objet formel de la connaissance humaine : *intelligibile in sensibili*, et, partant, fixe la notion vraie de l'idée. Il est à peine besoin de mentionner son importance dans toute question d'ordre moral : elle saute aux yeux, puisque l'exemplarisme divin est la cause, le centre et la norme de tout bien créé. Ce n'est plus le dualisme erroné des Monistes ; c'est une distinction très fondée, d'où découlent tous les rapports entre Dieu et le monde, entre le Créateur et la Créature.

Comme on le voit, cet idéalisme transcendental de la philosophie chrétienne est au fond des problèmes les plus difficiles et les plus variés ; on le retrouve à la cime des spéculations philosophiques de tout ordre : toutes se concentrent en lui, et tirent de lui leurs rapports entre elles, comme aussi leur connexion avec la source première de toute vérité, de toute bonté, de toute beauté (1).

Il est clair que tenter l'histoire générale de l'idéalisme ainsi conçu, c'est aborder l'une des entreprises les plus difficiles où l'esprit humain puisse s'engager. Fort de son talent, de sa science et plus encore de sa foi, encouragé par la haute portée scientifique et morale d'une pareille tâche menée à bonne fin, M. Willmann n'a pas reculé devant l'obstacle ; et, hâtons-nous de le dire, il l'a très heureusement franchi. Son livre a provoqué un concert d'éloges mérités ; les critiques de toute nuance l'ont unanimement proclamé

1. Cf. *Stimmen aus Maria-Laach*; mars 1897 ; pp. 317-323. L'on nous permettra d'attirer l'attention sur ce bel article du P. v. Nostitz-Rieneck, S. J., où nous avons puisé de précieux renseignements pour cette première partie de notre travail.

Digitized by Google

l'une des grandes œuvres philosophiques de ce siècle ; tout récemment encore, un théologien d'Outre-Rhin, en même temps philosophe de forte trempe, ne craignait pas de dire : « Je ne connais aucune histoire de la philosophie comparable à celle-là.» Nous nous rallions à cet hommage, où nous ne voyons rien d'exagéré. Notre seul regret est de ne pouvoir qu'imparfaitement le justifier par une analyse forcément restreinte et, partant, très insuffisante.

***

Le plan d'un livre se tire généralement de l'idée maîtresse qui l'a conçu. Il en est ainsi pour l'œuvre du savant professeur de l'université de Prague. Montrer l'idéalisme chrétien comme le seul possible et le seul vrai, comme l'unique source et le centre nécessaire de la *philosophia perennis* des esprits et des choses : tels sont la raison d'être et le but de l'ouvrage. Dès lors, il n'y avait pas deux marches à suivre. Il fallait passer en revue les représentants les plus autorisés de la philosophie au cours des âges ; discerner le vrai du faux dans leurs systèmes respectifs ; montrer que, chez tous, la vérité repose sur l'idéalisme chrétien, tandis que l'erreur s'en écarte invariablement ; établir les rapports de cet idéalisme avec le principe le plus haut comme le plus sûr de toute connaissance humaine, c'est-à-dire, avec la Révélation divine ; enfin, après avoir fixé l'axe de la philosophie dans la divinité même, en faire ressortir l'influence prépondérante dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre moral. Telle est la tâche immense pleinement remplie par l'auteur.

Le premier volume est consacré aux notions préhistoriques et à l'histoire de l'idéalisme chez les anciens. C'est dans les traditions religieuses des premiers peuples, surtout des Égyptiens et, plus encore, des Hébreux, que l'on retrouve les premiers éléments de philosophie et d'idéalisme (pp. 1-136). La théologie est donc, tant historiquement que spéculativement, la base première de la philosophie et, spécialement, de l'idéalisme (137-262). C'est à ce point de vue qu'il faut étudier successivement les théories de Pythagore (263-365), de Platon (366-454), d'Aristote (455-564) (1), et des philosophes de l'époque gréco-romaine (565-696). Chacun de ces systèmes est soumis à une analyse très approfondie, et, partout, se dégage la même conclusion : Aucun n'est complet, parce que nulle part le principe d'exemplarisme divin n'est pleinement possédé. Tout ce qui s'y rattache est vrai ; tout ce qui s'en écarte est faux.

1. Socrate n'est pas traité à part. Les points principaux de son enseignement philosophique sont examinés comparativement aux systèmes de Pythagore, de Platon et d'Aristote.

Digitized by Google

Les imperfections et les erreurs de l'idéalisme antique prouvent à l'évidence qu'une révélation venue de Dieu même est la première condition requise, pour arriver à un système philosophique sûr et complet. C'est cette création splendide d'un nouveau monde d'idées opérée par le Christ, que le deuxième volume de M. Willmann nous décrit. Il nous montre l'établissement et le développement d'une philosophie nouvelle, par l'exposé philosophique des vérités évangéliques, leur diffusion, leur mise en pratique par les chrétiens des premiers temps, leur rôle prépondérant sur toute la société, dans l'ordre intellectuel et l'ordre moral (pp. 1-92). L'auteur fait ensuite ressortir l'excellence de cet idéalisme chrétien sur celui des anciens (93-230), et, afin de mieux marquer le progrès qui en est résulté pour la pensée humaine, il en expose les principes synthétiques d'après S. Augustin, le représentant le plus illustre comme le plus autorisé de cette philosophie nouvelle, au cours des premiers siècles (231-320). Puis vient l'histoire de son évolution dans les théories de l'École (321-441), réduites, pour ainsi dire, en un corps de doctrine officiel par l'incomparable S. Thomas d'Aquin, prince des Scolastiques (442-541). Enfin, un dernier chapitre démontre magistralement la puissance victorieuse de l'idéalisme vrai contre les erreurs nées du faux idéalisme : monisme, nominalisme, humanisme et doctrines sociales de la Renaissance (542-652).

Le troisième et dernier volume traite de l'histoire de l'idéalisme moderne. C'est une phase de bouleversements : on y voit systèmes sur systèmes, contradictions sur contradictions. La décadence de la scolastique avait dégoûté les esprits des doctrines qui s'y trouvaient préconisées. On voulut chercher ailleurs la saine philosophie. D'abord, la Renaissance se rejeta sur les anciens : Pythagore, Platon, Aristote, Augustin reparurent sur la scène à tour de rôle, et, le plus souvent, assez défigurés (1-205). Plus tard, des maîtres au génie puissant, sans doute, mais trop absolu, identifièrent l'être et la pensée dans un subjectivisme outré. Tels furent Leibnitz, Descartes, Spinoza, chacun sous des aspects divers. En se propageant, leurs systèmes ne tardèrent pas à susciter, un peu partout, mais principalement chez les Anglais, des théories de toute nuance, où, très souvent, quelque lueur de vérité se mêlait à un fond colossal de rêveries fantastiques (206-372). Mais c'est au génie nébuleux de Kant qu'il était réserver de créer le subjectivisme absolu. Il sut l'organiser de toutes pièces, en faire un système complet et le porter à son apogée en fondant entre elles, dans l'autonomisme qui sert de base à sa philosophie, les spéculations les plus hardies, venues d'Allemagne et d'Angle-

Digitized by Google

terre (373-528). Bientôt surgirent Fichte et Hégel ; sous leur puissante initiative se produisit une réaction contre les théories Kantistes. Les principes d'idéalisme pur furent remis en vigueur, mais non sans être étayés sur des conceptions exagérées et fautives. Ce dédale d'opinions contradictoires, habilement présentées et mises sous le couvert de pareilles autorités, engendra tout naturellement la confusion. Aussi notre siècle a-t-il vu se renouveler toutes les joutes intellectuelles du Moyen-Age, sur le nominalisme, le réalisme et les divers systèmes de la philosophie antique (529-678). Où retrouver la vérité dans ce fouillis d'enseignements antithétiques? Au fond, le problème n'est pas si difficile à résoudre : il ne faut qu'être loyal et consciencieux. La philosophie sûre est celle de tous les temps ; il ne peut y en avoir d'autre. Ici s'appliquerait, en toute vérité, l'adage théologique : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus tenetur.* L'histoire doit donc être le fil conducteur du chercheur qui veut la vérité. Qu'un esprit sans préjugés étudie, sous toutes ses faces, l'évolution de la philosophie au cours des siècles, et, s'il est intègre, il en arrivera fatalement à cette conclusion : L'idéalisme chrétien, fondé sur l'exemplarisme divin, est la norme de toute philosophie complète et sûre. Dans tous les systèmes qui ont paru et survécu, ce qui repose sur ce fondement est communément reconnu comme vrai par les plus grands génies ; ils ont rejeté comme faux ce qui s'en écarte, et désavoué comme incomplet ce qui ne peut s'y ramener qu'imparfaitement (679-830). De fait, c'est bien là le caractère de la rénovation dont notre âge est témoin, dans le vaste champ de la philosophie. On constate une tendance générale à revenir à l'idéalisme vrai, réduit en système par les scolastiques. Grâce à l'esprit d'impartialité dont s'inspire de plus en plus le monde des savants sérieux, les enseignements de l'histoire ont acquis une éloquence très persuasive et, le plus souvent, décisive. Les faits montrent, plus encore que le raisonnement, l'incomparable portée intellectuelle et morale, pour l'individu comme pour la société, d'un système philosophique ayant Dieu pour principe et pour fin, et ramenant à Lui tout ce que son infinie sagesse a conçu, tout ce qu'a produit sa bonté sans limites (831-961).

***

Telle est, dans l'ensemble, l'œuvre de M. Willmann. Comme on peut le voir par cette simple esquisse, le cadre est grandiose, et l'esprit humain ne pourrait que difficilement en concevoir de plus vaste. Au premier abord, on inclinerait à croire que l'envergure de la synthèse doit forcément nuire à la perfection du détail. Mais le préjugé

Digitized by Google

est bien vite détruit. Tout est achevé dans ce bel ouvrage, fruit d'une longue et laborieuse vie d'étude et d'enseignement. Que de passages nous ont frappés ! Hélas ! il fallait bien se résigner à les passer sous silence : seule, une traduction pourrait les rendre tous. Mais comment résister à l'envie d'en choisir l'un ou l'autre et de l'offrir au lecteur, comme échantillon des mille beautés doctrinales qui captivent au cours de cette ravissante lecture ? Notre choix s'est fixé sur le parallèle, tracé par l'auteur, entre l'idéalisme de saint Augustin et celui de saint Thomas d'Aquin. Inutile de rappeler que cette dernière partie de notre travail ne renferme rien de personnel : c'est un simple résumé.

Le système de saint Thomas repose tout entier sur les principes de saint Augustin : il les réduit en un corps complet et parfaitement organisé ; il les perfectionne en y joignant ce qui manquait; il les affermit en traçant nettement les limites qui les séparent de l'erreur.

D'où peut venir cet accord entre deux génies si différents, à huit siècles de distance ? La première raison en est dans la foi catholique que tous deux professaient et dont ils possédaient à fond les immuables vérités. De plus, l'idéalisme augustinien avait besoin d'être tempéré par le réalisme thomiste, pour ne pas prêter le flanc à l'erreur. Aristote avait été le complément et le commentateur de Platon ; les théories d'Augustin reposaient sur celles de Platon, tandis que le système thomiste avait pour base celui d'Aristote. Longtemps en butte aux fluctuations de l'erreur, et, plus tard, occupé sans relâche à combattre l'hérésie, Augustin n'eut pas le temps de réduire en corps de doctrine les magnifiques enseignements contenus dans ses nombreux et incomparables écrits. Saint Thomas fut l'instrument providentiel dont Dieu voulut se servir pour ce splendide ouvrage. Le caractère calme, mesuré, harmonique et puissant de son génie l'y disposait merveilleusement. Augustin n'avait trouvé que des éléments épars, laissés par les Pères des premiers siècles : il avait fallu son œil d'aigle pour les découvrir tous, sa main puissante pour les rassembler et sa plume immortelle pour les mettre en lumière. Au cours des âges qui suivirent, de nouveaux et précieux éléments vinrent compléter sa doctrine. Quand Thomas parut, les matériaux étaient prêts ; il ne restait plus qu'à les réunir et les coordonner pour en former le splendide édifice de la philosophie chrétienne. La foi de St Thomas, le caractère de son génie, son rôle providentiel dans l'histoire : telles sont les raisons principales de l'adage scolastique : *Augustinus indiget Thoma interprete.*

Digitized by Google

On doit cependant reconnaître que cette opinion ne prévalut pas toujours. Dans le courant des XVIe et XVIIe siècles, nous voyons l'adage pris à rebours : on allait chercher dans les œuvres de St Augustin le dernier mot des doctrines thomistes. Ce revirement n'a rien qui puisse étonner. Les forces intellectuelles s'étaient développées, et, avec elles, s'était accru l'esprit de critique et de jugement personnel. La simple solution donnée par St Thomas ne contentait plus ; on voulut remonter jusqu'aux premières données du problème ; et, pour les trouver, l'on devait recourir à l'Aigle d'Hippone. Qu'en est-il résulté ? Ces tentatives ont clairement démontré la justesse de la solution, et prouvé, une fois de plus, combien ces deux grands docteurs se fusionnent et se complètent entre eux.

Considérons cette harmonie parfaite et ce complément mutuel, dans les principaux points de leurs enseignements qui touchent à l'idéalisme et à la philosophie.

1. Rapports entre la foi et la science; entre la révélation et les recherches de la raison.

Sur ce point délicat, la devise des deux grands penseurs est la même : *In lumine Tuo videbimus lumen* (1). Le dernier mot de la science comme de la foi ne se trouve que dans la vision béatifique ; ici-bas, la connaissance des mystères nous vient par la Révélation ; celle du monde visible par la raison.

La science et la foi sont, en réalité, deux moyens très distincts d'atteindre une seule et même vérité ; mais la source qui les alimente et la lumière qui les éclaire sont identiques en Dieu. Toute contradiction entre elles est donc impossible : la foi soutient la science, et la science appuie la foi. Jusqu'ici, l'accord est parfait entre les deux docteurs. Mais l'enthousiasme de St Augustin lui fait parfois exagérer, apparemment du moins, le rôle de la science humaine. Il admire l'illumination divine dans la raison pure et simple ; il célèbre Dieu comme docteur de l'homme en toute chose. Ces expressions se prêtant à de fausses interprétations, le sens devait en être circonscrit et, partant, justifié. C'est ce qu'a fait St Thomas, en plusieurs endroits de ses écrits (2), où il détermine clairement l'objet de la science et celui de la foi. Les mystères et les vérités d'ordre surnaturel, contenus dans la Ste Écriture, sont l'objet spécifique de la Révélation ; l'immatériel dans le sensible et les vérités d'ordre

1. *Ps.* XXXV, 10.
2. *De Verit. Quæstio de Magistro;* Summ. phil. I, 3 ; IV, 1, fin ; Summ. theol., I, 46, 2.

Digitized by Google

naturel forment l'objet spécifique de la science. Mais l'une et l'autre ont un objet secondaire, et c'est là leur point de contact. La raison peut parvenir à certaines vérités enseignées dans les Saints Livres et, d'autre part, la Révélation peut faire connaître d'une façon plus complète et plus sûre des vérités d'ordre purement naturel, appelées en théologie, *prima credibilia* ou *præambula fidei*. Il est facile de voir que pour ces vérités, la science et la foi se prêtent un mutuel appui et se corroborent l'une l'autre. Mais la science ne doit pas non plus rester inactive par rapport aux vérités d'ordre surnaturel, renfermées dans la Révélation. Sans doute, elle n'en a pas la compréhension et ne peut en donner une preuve intrinsèque qui soit apodictique ; mais elle peut et doit montrer qu'elles ne sont pas contraires à la raison, comme aussi les défendre, par des arguments de convenance, *similitudines* ou *rationes verisimiles*, contre les attaques de l'erreur. Ainsi s'explique l'assertion augustinienne de l'enseignement divin étendu à toute connaissance humaine. Cet enseignement est triple: la révélation apprend à l'homme ce qu'il n'aurait jamais connu et perfectionne en lui d'autres notions déjà possédées ; la lumière que Dieu fait rayonner dans les choses les rend intelligibles ; enfin, celle qu'il verse à flots dans l'intelligence humaine, la rend apte à percevoir l'élément immatériel et idéal de tout être créé.

2. Origine des idées.

Le système d'Augustin sur cette importante question renfermait une lacune : on n'y trouvait pas expliquée l'action des objets perçus par les sens sur les facultés intellectuelles de l'homme, et, par conséquent, les concepts de *perception* et *d'idée* n'étaient pas suffisamment distincts. Les théories thomistes comblent le vide par l'introduction de l'*intellect agent* et de l'*intellect possible*. Ces nouvelles notions se trouvaient en germe chez le docteur africain, comme le montre très bien M. Willmann ; et l'Ange de l'École lui-même le laisse bien entendre, quand il donne de l'intelligence humaine cette définition tout augustinienne : *Nihil aliud est ratio naturalis hominis, nisi refulgentia divinæ claritatis in nobis*. Quant à l'*intellect agent*, il n'est rien d'autre que ce qu'Augustin nomme la lumière intellectuelle donnée à l'homme au moment de sa création. Il parle également d'une *ratio superior*, qui, par ses propriétés, touche de bien près à l'intellect possible du système scolastique.

S. Thomas complète donc sur ce point le saint Évêque d'Hippone. Il l'explique sur un autre et le ramène à un sens exempt de

Digitized by Google

tout reproche. Augustin s'était assez avancé dans le rôle qu'il attribue au sens intime, à la conscience. D'après lui, c'est pour tout homme, la base des relations entre le monde intérieur et le monde extérieur ; la distinction consciente du *moi* et du *non-moi* est le premier pas fait par l'esprit humain dans la connaissance du monde qui l'environne. Cette assertion, vraie sous plus d'un rapport, peut facilement donner lieu à de fausses interprétations. On conçoit aisément qu'elle ait souri à Descartes, à Fichte et à tous les auteurs du subjectivisme; on comprend leur empressement à s'en emparer, pour étayer leurs systèmes. L'Ange de l'École avait prévu et prévenu ces abus, en ramenant à son sens vrai l'affirmation en apparence exagérée d'Augustin. Dans le principe, il n'y a, dans l'esprit humain, qu'une inclination naturelle à la perception des choses extérieures ; ces divers objets actualisent sa puissance de penser, sans nuire à sa propre activité. C'est alors qu'il a conscience de sa pensée, et qu'il reconnaît, en lui-même comme dans les êtres qu'il a perçus, l'image de l'être, tel que l'a conçu et produit le Verbe même de Dieu.

3. Ordre de l'univers.

L'adage : *Ideæ sunt causæ rerum* est commun aux deux. Il repose sur l'exemplarisme divin. Une fois le Verbe posé comme cause exemplaire et productrice, on a la raison première de tout être en dehors de Dieu. Les lois sur l'ordre de l'univers, formulées par les scolastiques, ne sont que le développement de cette idée tout augustinienne (1). L'action réciproque des êtres créés entre eux constitue les causes secondaires. Tout cet ordre ne peut avoir que Dieu pour fin suprême. C'est l'*egressus* et le *regressus rerum* contenus en germe dans S. Augustin et pleinement développés par St Thomas.

4. Éthique.

Nous retrouvons ici l'accord qui s'est rencontré partout. Sans apporter aucune modification essentielle aux doctrines préconisées dans la *Cité de Dieu*, l'Ange de l'École les parachève et les complète. La division entre l'élément naturel et l'élément surnaturel est plus nettement tracée ; leur action respective mieux déterminée.

La grâce remplit dans l'ordre moral un rôle correspondant à celui de la foi dans l'ordre intellectuel. Cette harmonie parfaite de la science et de la Révélation, nous la retrouvons entre la loi naturelle et la loi surnaturelle. La grâce élève l'homme à une destinée toute divine, sans rien lui enlever de sa personnalité humaine, sans nuire, en

1. Cf. S. Augustini in Johannis Evangelium tractatus CXXIV, Ad primum versum.

Digitized by Google

quoi que ce soit, à sa liberté. La raison de cette concordance est celle que nous avons constatée plus haut : l'exemplarisme divin, plaçant en Dieu l'A et l'Ω de toute chose. De là résulte, pour l'une et l'autre loi, le même principe, le même centre, la même fin ; de là vient qu'elles sont, l'une comme l'autre, une admirable fusion des décrets de la justice divine et des desseins infiniment miséricordieux du Créateur sur les œuvres de ses mains.

***

Nous touchons au terme de notre travail. Une étude aussi courte suffira-t-elle à donner une idée de l'œuvre magistrale qu'elle présente au public ? C'est tout notre désir. On ne saurait trop louer un travail d'une telle supériorité, ni témoigner à son auteur trop de reconnaissance, de sympathie et d'admiration. Le livre de M. Willmann a sa place marquée dans toute bibliothèque sérieuse, car il fait faire un grand pas à l'histoire de la philosophie. L'élévation de vue, qui s'y maintient partout, donne aux aperçus qu'il renferme une haute portée scientifique, aussi bien dans le domaine de l'histoire que dans celui de la philosophie, aussi bien dans l'ordre intellectuel que dans l'ordre moral. On se demande comment une matière aride par elle-même peut offrir une lecture aussi délicieuse. Une forme toujours gracieuse; une phrase toujours harmonieuse et sonore, un style toujours clair : ce sont là des qualités rares, surtout chez les écrivains d'Outre-Rhin. Le savant professeur de Prague n'en a que plus de mérite à les réunir toutes. L'on nous permettra bien de dire où nous croyons en voir la cause. Allemande, très allemande même par le fonds d'érudition, cette œuvre est française par la conception et la forme. Le plan général exigeait une marche analytique; le talent si varié de l'auteur sut mêler toujours un fonds de poésie à ces questions par elles-mêmes très abstraites : ce sont là deux marques toutes françaises. Cette observation a son but. Il serait à souhaiter que l'Histoire de l'Idéalisme fût traduite en notre langue. Nous avons voulu prévenir ce préjugé, très fondé d'ailleurs, qu'un ouvrage allemand est généralement intraduisible en français. Il faut, ou s'en tenir au texte original et renoncer à se faire lire, ou s'en affranchir et s'exposer à défigurer la pensée de l'auteur. Aucune de ces deux perspectives n'est encourageante. Il n'en sera pas de même pour le traducteur de M. Willmann. Nous osons lui prédire une tâche, longue, à la vérité, mais relativement facile, et souverainement utile. Il enrichira notre littérature en y faisant passer les précieux enseignements, les conceptions grandioses d'une œuvre unique en son genre.

D. Urbain BALTUS.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. — *Le collège de Saint-Anselme.* — L'année scolastique 1896-97 marque une ère nouvelle dans l'existence du collège de Saint-Anselme. Après les installations provisoires — oh ! combien ! — de Scossa-Cavalli et de Bocca di Leone, il a pris possession des vastes et belles constructions de l'Aventin. *Quantum mutatus ab illo !* C'est une vie nouvelle, toute d'épanouissement et d'espérance.

Il est vrai, l'intérieur de la basilique n'est pas encore aménagé au culte, la crypte est encore vide d'autels : l'une et l'autre attendent un généreux bienfaiteur. Mais, à part cela, et sauf, çà et là, l'ameublement provisoire, l'installation peut être considérée comme un fait accompli dans les meilleures conditions.

Les prophètes de malheur — il y en a toujours — avaient prédit des fièvres provenant de l'insalubrité du site, des malaises causés par l'humidité d'une construction trop récente; l'événement leur a donné tort. L'état sanitaire n'a cessé d'être excellent.

La population de Saint-Anselme s'est considérablement accrue depuis l'année dernière. Au total la communauté s'élève à quatre-vingts environ. Cinquante-cinq élèves, formés de presque toutes les congrégations de la confédération, fréquentent les leçons. Sur les instances de plusieurs Abbés, on a inauguré, à côté du grand cours à grades de philosophie et de théologie, un cours plus bref, mais encore fort complet.

A côté des habitants stables, professeurs, élèves, convers, Saint-Anselme a hébergé durant cette année plusieurs prélats de l'ordre, et plusieurs bénédictins fréquentant pour leurs travaux littéraires les bibliothèques romaines. Le collège international de l'Aventin devient ainsi de plus en plus, suivant la pensée du Saint-Père, le centre vital de l'ordre monastique dans la Ville Éternelle. R.

***

BELGIQUE. — Les Bénédictines de l'abbaye de la Paix-Notre-Dame à Liége, viennent de célébrer avec éclat le centenaire de la restauration de leur monastère. Et vraiment l'objet de ces réjouissances était digne d'une telle solennité. N'est-ce pas à 1797, au plus fort de la tourmente révolutionnaire, que nous reportent ces cent années d'efflorescence nouvelle et de prospérité ? La principale journée des fêtes fut le jeudi 29 juillet. S. Gr. Monseigneur Doutreloux daigna célébrer la messe de communion dans la spacieuse chapelle de l'abbaye. A dix heures une messe solennelle fut chantée par Monseigneur le vicaire-général Rutten, avec

Digitized by Google

assistance pontificale de Sa Grandeur. La vaste nef en forme de croix grecque était trop étroite pour contenir les anciennes élèves accourues par centaines de tous les coins du pays. Les chants liturgiques furent interprétés suivant l'édition des Bénédictins par la maîtrise des Pères Salésiens. Après la messe, Monseigneur Cartuyvels, Vice-Recteur de l'Université catholique de Louvain, prononça, des marches de l'autel, une allocution pleine d'onction et de chaleur. Prenant pour texte les paroles du Sauveur à ses apôtres : *Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam* (Joan., XI, 4), il fit ressortir en termes éloquents et émus le contraste vraiment saisissant entre cette abbaye ravagée, saccagée, il y a cent ans, cette église profanée, devenue la demeure des animaux, et la vie claustrale rétablie dans son plein épanouissement, l'activité monacale s'exerçant sur toutes les classes de la jeunesse, ce temple resplendissant de toute la majesté du culte catholique. Certes il y a là une empreinte visible de la main divine, un gage d'espérance malgré les menaces de l'heure présente.

L'allocution terminée, Sa Grandeur reçut les hommages de la nombreuse assistance, exprimés dans une vibrante cantate et dans une belle adresse lue avec entrain par une ancienne élève, Mme la Baronne del Marmol. Après le splendide banquet qui réunit en deux salles une élite d'invités, et les anciennes élèves de l'abbaye, une intéressante séance littéraire et musicale couronna la journée. On applaudit des chants, des productions instrumentales du meilleur goût. On y applaudit surtout une très remarquable conférence historique de M. Joseph Demarteau, sur le monastère de la Paix Notre-Dame, œuvre de science et d'art, comme recherches, style et diction.

Le lendemain un *Requiem* solennel fut célébré pour les défuntes maîtresses et élèves de la Paix-Notre-Dame. Les enfants pauvres, instruites dans l'abbaye, faut-il l'ajouter, eurent leur part des festivités.

Nous nous bornons à ces détails sommaires. Une relation complète du centenaire paraîtra incessamment en brochure. Nous la recommandons d'avance à tous ceux qu'intéresse l'histoire bénédictine. L.

***

Le 8 septembre prochain, S. É. le Cardinal Goossens, archevêque de Malines, procédera au couronnement de l'antique statue de N.-D. de Paix vénérée dans le sanctuaire de Basse-Wavre. Cette faveur a été accordée par S.S. Léon XIII. Le sanctuaire de Basse-Wavre était autrefois desservi par des Bénédictins de l'abbaye d'Afflighem, qui possédait un prieuré à Basse-Wavre.

***

ALLEMAGNE. — La visite que S. M. l'empereur d'Allemagne avait promis de faire à l'abbaye de Laach, lors d'une audience accordée au R^me^ P. abbé de ce monastère, a eu lieu le 19 juin. L'empereur et l'impéra-

Digitized by Google

trice furent reçus à la porte de l'abbaye par le R^me^ abbé de Laach et le R^me^ archiabbé de Beuron. Pendant les deux heures que dura cette visite, S. M. l'empereur s'intéressa vivement aux travaux de restauration du monastère, et tout particulièrement aux productions artistiques de l'école de Beuron. Il promit son appui pour la décoration de la basilique par les peintres de cette école. « Il va de soi, dit-il, que le maître-autel est mon affaire. Je le ferai exécuter d'après les plans du P. Didier ; il doit être en beau marbre, porphyre, bronze et mosaïque. Ce sera le souvenir de ma visite à Laach. » Le souverain remit son portrait au R^me^ P. abbé de Laach et le décora de l'ordre de la Couronne de 2e classe.

***

Le 11 juillet dernier s'ouvrit à Beuron le cinquième chapitre général de la congrégation de Beuron ; il se termina le 23. Le 15, M. von Schwartz, gouverneur de Sigmaringen, vint, au nom de S. M. l'empereur d'Allemagne, remettre au R^me^ P. Dom Placide Wolter, archiabbé de Beuron, l'ordre de l'Aigle rouge de seconde classe avec étoile, dont S. M. l'empereur venait de l'honorer.

***

Le 1 août a eu lieu à Sainte-Ottile (Bavière) la pose de la première pierre de la nouvelle église du monastère, maison-mère de la Société des missions de S. Benoît. La cérémonie, présidée par Son Excellence le nonce, Mgr Benoît Lorenzelli, archevêque de Sardes, s'accomplit avec l'assistance des Révérendissimes abbés D. Rupert Metzenleitner de Scheyern et D. Ildephonse Schober de Seckau, supérieur-général de la Société des missions de S. Benoît.

Par décret de la propagande du 10 juillet dernier, la préfecture apostolique du Zanzibar méridional, confiée aux missionnaires bénédictins, s'est agrandie d'un territoire situé au sud de l'Afrique allemande orientale qui appartenait jusqu'ici à la mission du Zambèze.

ANGLETERRE.—Dom Clément Clarke, du monastère de Downside, a composé, pour le jubilé de la reine Victoria, une ode intitulée : *God bless our Empress-Queen.* Sa Majesté a daigné en agréer l'hommage. L'hymne a été exécutée par les musiques de la cavalerie pendant le cortège du 22 juin (*Downside Review*, juillet 1897, p. 211).

***

A l'occasion du XIIIe centenaire de l'arrivée de S. Augustin en Angleterre, le S. Père a accordé quelques privilèges pour encourager les catholiques anglais à célébrer dignement les fêtes qui consacrent ce souvenir.

1. Le dimanche, 12 septembre fête du S. Nom de Marie, on ajoutera à la messe du jour les commémoraisons de S. Grégoire et de S. Augustin, et l'on chantera le *Te Deum* dans toutes les églises.

Digitized by Google

2. Le lundi, 13, on dira la messe votive de S. Grégoire avec commémoraison de S. Augustin.

3. Le mardi, 14, la messe votive de S. Augustin avec commémoraison de S. Grégoire, sera célébrée à l'endroit fixé par la tradition comme lieu du débarquement de S. Augustin. — C'est Ebbs Fleet, près de Ramsgate, où la messe solennelle sera chantée par S. É. le cardinal Vaughan, avec sermon de Mgr Hedley, O. S. B., évêque de Newport.

4. Le mercredi, 15, il y aura dispense de jeûne et d'abstinence pour les pèlerins réunis à Ramsgate ou à Cantorbéry.

5. Une indulgence plénière peut être gagnée par les fidèles qui assisteront à l'un des offices mentionnés plus haut, soit à Ramsgate, soit à Cantorbéry.

***

ÉCOSSE. — Le 16 juin a eu lieu, au milieu des ruines de la vénérable abbaye d'Iona, la commémoraison solennelle du XIIIe centenaire de S. Columba, le père du monachisme scotique. L'ordre bénédictin y était représenté par plusieurs de ses membres. La messe a été chantée par Mgr l'évêque d'Argyle.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

le 26 juin, à Cerea (Afrique du Sud), le R. P. D. Paul Pentony, du monastère d'Ampleforth (Angleterre), à l'âge de 28 ans, dont 6 de profession ;

le 9 juillet, à Saint-Jean de Lecce (Italie), S. Angélique Rolle, à l'âge de 82 ans, dont 67 de vie religieuse ;

le 19 juillet, au monastère des Bénédictines de l'Adoration Perpétuelle de N.-D. de Bonne-Espérance de Colwich (Angleterre),S. Marie Etheldrede Preatage, à l'âge de 68 ans, dont 47 de profession ;

le 23 juillet, le R. P. D. Guill. Laurent Ferrant, du monastère d'Ampleforth (Angleterrre), à l'âge de 52 ans, dont 33 de profession ;

le 29 juillet, un monastère de la Paix à Menin (Belgique), Dame Marie-Victorine Liénart, prieure, âgée de 62 ans, dans la 42e année de sa profession et la 32e de son priorat.

le 30 juillet, au monastère de St-Grégoire l'Arménien à Naples, S. Marie Pietroluongo, après 63 ans de profession ;

le même jour, au prieuré de St-Joseph de Gessen (La, Amérique), le fr. convers Nabor Glauber.

le 4 août, au monastère de l'Adoration perpétuelle de Bourges, S. Marie de la Croix (Marie Soupron), à l'âge de 72 ans, dont 44 de profession ;

le 7 août, le R. P. D. Ferdinand Wasserburger, de l'abbaye de St-Lambrecht (Styrie), à l'âge de 64 ans, dont 45 de profession.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Das apostolische Symbol, *seine Entstehung, sein geschichtlicher Sinn, seine ursprüngliche Stellung im Kultus und in der Theologie der Kirche. Ein Beitrag zur Symbolik und Dogmengeschichte* von D. FERDINAND KATTENBUSCH, ordentlichem Prof. der Theologie in Giessen. II Bd. *Verbreitung und Bedeutung des Taufsymbols*, I. Leipzig, Hinrichs, 1897, 352 pp. in-8°.

IL y a trois ans, le professeur Kattenbusch publiait le premier volume de son remarquable travail sur le symbole des apôtres, sa portée historique, sa place primitive dans le culte et dans la théologie de l'Église. Fruit de longues années d'études, cet ouvrage se distinguait par une érudition minutieuse et le fini de l'exécution. Les résultats principaux étaient que le texte primitif de l'ancien symbole romain peut être reconstitué, que tous les symboles occidentaux dérivent de lui et que l'on peut distinguer parmi les variantes des types provinciaux. Le *textus receptus* ne vient pas du Sud de la Gaule ; ce *textus receptus* conserve parfaitement les caractéristiques de l'ancien symbole romain : précision, concision, clarté, richesse du contenu. L'orient n'a pas eu de symbole particulier universellement admis ; l'archétype du symbole oriental est le symbole romain.

Quand et comment le symbole romain y a-t-il pénétré, d'où vient le *textus receptus ?* Telles étaient les questions qui restaient à résoudre.

Le second volume vient de paraître, en partie seulement, et nous le regrettons, car ce que l'auteur nous donne ne permet pas encore de saisir au juste où il veut nous mener.

Le premier chapitre traite de la légende sur la composition du symbole. L'auteur n'hésite pas à reconnaître, en laissant de côté naturellement la légende relative à la composition du symbole par les apôtres — légende qui pourrait remonter au IIIe siècle, que l'ancien symbole romain, archétype de tous les autres, doit être placé à la limite de l'âge apostolique. Les autres chapitres sont intitulés : Que peut-on tirer de S. Irénée ? la place du symbole dans Tertullien, le symbole et la règle de foi dans Clément d'Alexandrie, le symbole et la règle de foi dans Origène, diffusion et valeur du symbole en Orient, vestiges de l'histoire primitive du symbole. A ces différents chapitres l'auteur a ajouté plusieurs appendices de grande importance: de l'arcane dans Tertullien et Origène, les bases de la théologie de Clément d'Alexandrie, l'uniformité prétendue du symbole en Orient vers l'an 300, un symbole égyptien non remarqué et position de S. Athanase vis-à-vis du symbole, symbole cappadocien, prières liturgiques comme fondement des questions traitées dans l'instruction des catéchumènes, le symbole de Marcus Eremita. Le dernier chapitre, qui recherche les vestiges les plus anciens du symbole, s'occupe de S. Justin, de Méliton de Sardes, de l'apologie d'Aristide, de S. Ignace d'Antioche, de S. Polycarpe. Reste toujours la grosse question : Où et quand l'ancien symbole romain a-t-il pris naissance ? A Rome,

Digitized by Google

répond l'auteur, et du temps de S. Justin. Le texte original était peut-être le grec (vol. I, 69 sqq.), peut-être aussi le latin, peut-être aussi était-il bilingue (II, 231). L'auteur examine aussi les rapports du symbole avec le Nouveau Testament, au point de vue formel, et ne trouve pas de motif de croire qu'il y ait eu avant le symbole romain une véritable formule similaire. Ce symbole répond parfaitement aux croyances de l'époque apostolique. Le symbole composé et usité dans la communauté romaine a fait petit à petit son chemin dans les autres églises et remplacé les autres formules de même genre.

La seconde partie du second volume, qui ne tardera pas à paraître, doit contenir l'histoire du symbole en Occident aux temps qui ont suivi Tertullien jusqu'à la fin de la période patristique, et l'exégèse de l'ancien symbole romain ; l'auteur s'occupera également du *textus receptus*. Ce sera alors le moment de nous prononcer sur ses résultats et sur la méthode employée par le savant professeur de Giessen. Son livre est un de ceux qui exigent une attention soutenue, parfois trop soutenue, car il y a danger de se perdre dans ces analyses multipliées de textes et dans ces rapprochements continuels de pensées et même de mots. On aimerait de voir l'auteur déclarer plus nettement sa pensée, établir des points de repère, résumer parfois les résultats acquis ou déterminer lui-même le but qu'il croit pouvoir atteindre. Le Dr Kattenbusch tient en suspens pendant tout le cours de son travail. La fin du premier volume excitait au plus haut point l'intérêt et la curiosité du lecteur ; il fallut attendre. La première partie du second volume termine de même par un point d'interrogation. Résignons-nous à attendre une fois encore.

Le Père Hecker, fondateur des Paulistes américains 1819-1888, par le P. Elliot, de la même Compagnie, traduit et adapté de l'anglais avec autorisation de l'auteur. — *Introduction de Mgr* Ireland et *Préface de l'abbé* Félix Klein. (Un vol. in-12 de LIV-430 pages. Prix : 3,50.— Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

En entendant Mgr Ireland proclamer que le P. Hecker est « l'ornement et le joyau du clergé américain », plus d'un lecteur s'étonnera et se demandera qui est donc le Père Hecker. Et cependant le cardinal Newman a dit de lui que son nom resterait toujours en honneur dans l'Église comme celui d'un des grands bienfaiteurs du catholicisme ; Pie IX l'admirait, et l'amitié que lui avait vouée le cardinal Barnabo était la meilleure preuve que Rome avait compris ses intentions. Dans les derniers temps, les meilleures revues de France ont retracé l'intéressant tableau de la vie du P. Hecker et esquissé les grands traits de cette physionomie si sympathique. Il était juste de le faire mieux connaître ; sa vie, écrite en anglais par le P. Elliot, apparaît devant le public de langue française présentée par l'abbé Klein et sous les auspices de Mgr Ireland.

Digitized by Google

« Né sans fortune, le P. Hecker exerce plus d'un métier. A dix ans, il est typographe ; ensuite il fonde avec ses frères plus âgés une industrie prospère de boulangerie ; à quinze ans, il crée une agitation politique. En même temps il commence de s'élever aux travaux de l'intelligence en se formant par la réflexion personnelle et la fréquentation des penseurs bien plus que par les lectures. A vingt-cinq ans, il a traversé tout le champ des doctrines, depuis le rationalisme et le socialisme jusqu'au catholicisme le plus pur. Quelques années après, il a compris mieux que les plus savants sociologues en quel sens marche le monde moderne et ce qu'il faut faire pour s'y adapter » (Klein). Catholique, il aspire à la vie religieuse et se fait rédemptoriste. Hecker comprenait son pays ; il était américain, mais sans cesser d'être un fils soumis de l'Église, sans cesser d'être un prêtre d'une haute vertu; bien plus, c'était une âme élevée par Dieu à un état d'âme en dehors du commun. Et c'est parce qu'il brûlait de l'unique désir d'amener les âmes à Dieu, de conduire son pays à la foi catholique, qu'il fut un modèle de prêtre. Il avait l'intelligence des besoins de son pays et de notre époque : il alla de l'avant, fonda la congrégation des Paulistes, et donna à sa direction spirituelle une largeur de vues unie à une simplicité qui le rapproche singulièrement des mystiques les plus célèbres des siècles passés. Le P. Hecker est une preuve manifeste de cette merveilleuse souplesse de l'esprit catholique qui fait germer les fleurs de la sainteté partout où il plaît à l'esprit de souffler. Le P. Hecker est, comme on l'a dit, un homme de notre temps et un homme de l'avenir. Il a tracé une voie, et nombre d'âmes se sont mises à marcher à sa suite ; il a voulu mener à Dieu par l'Église catholique ; puisse son œuvre se continuer et s'achever dans la sainte ardeur et l'enthousiasme dont il a embrasé tous ceux qui l'ont connu ! La vie du P. Hecker sera pour beaucoup d'hommes une vraie révélation ; l'Amérique religieuse s'y révèle sous un jour tout nouveau. Certaines des idées formulées au cours de cette biographie pourraient prêter à des malentendus, notamment au sujet des formes de l'état religieux. Nous voulons croire qu'elles n'ont pas toujours la portée que certains novateurs seraient tentés de lui donner. Il n'est pas bon de répudier le passé; comme l'Église sait bien ce qu'elle fait, il sera encore temps de parler quand l'expérience des années aura permis de porter un jugement motivé.

Biblische Studien, II Bd. 4 Heft : *Die Metrik des Buches Job*, von Prof. Dr PAUL VETTER. Fribourg en Br., Herder, 1897, X-82 pp. in-80. Prix : 2 fr. 90.

L'ON s'est beaucoup occupé dans les derniers temps de la métrique dans les Livres Saints ; de ces essais, il n'est pas toujours sorti des résultats absolument certains. Plus que tout autre, le livre de Job se prête à des recherches de ce genre. M. le professeur Vetter n'a nullement l'intention d'établir un système métrique d'après lequel on devrait lire le texte hébreu ;

Digitized by Google

il analyse un livre déterminé, en examine les moindres détails et tâche de découvrir si dans leurs rapports logiques, grammaticaux et esthétiques, il n'y aurait pas une action quelconque de lois métriques. Le travail se divise en 8 chapitres : le vers comme unité métrique, la césure, l'accent et le rythme, le nombre des lignes dans le vers, la strophique, les lois métriques du livre de Job, critique des systèmes métriques basés sur le nombre des syllabes ou des accents, exemples de lecture métrique. C'est dans le sixième chapitre que l'auteur formule les résultats de ses recherches : le caractère du vers est déterminé par le nombre des césures ; la longueur de celles-ci, partant celle des lignes et de tout le vers est réglée par l'accent du vers.

État ecclésiastique du diocèse de Strassbourg en 1454, par l'abbé GRANDIDIER, Strassbourg. Impr. strassbourgeoise, 1897, 70-IX, pp. gr. in-8°.

CE document du savant historiographe de l'Église de Strassbourg a été retrouvé par M. Ingold dans les papiers inédits de Grandidier à Carlsruhe. C'est la plus ancienne statistique complète du diocèse de Strassbourg que l'on possède jusqu'ici, et, comme elle précède de près de trois quarts de siècle l'apparition du protestantisme, qui a tant bouleversé de choses en Alsace, elle offre pour la connaissance du passé du diocèse de Strassbourg un intérêt de premier ordre. M. l'abbé Ingold, qui a publié ce texte dans le « Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, t. XVIII, a rendu un nouveau service à l'histoire de son pays.

De heilige Mis of korte Uitlegging van de Gebeden en Ceremoniën der Heilige, Mis, door D. I. LANSLOTS, O. S. B., Missionaris in America. Brussel, Vromant, 1897, 426 pp. in-8°.

LA meilleure recommandation que nous puissions faire de l'ouvrage de D. Lanslots, c'est de dire qu'à une grande simplicité d'exposition et de style, il joint une excellente doctrine. Son livre se lit avec facilité. On doit donc souhaiter de le voir entre les mains des fidèles, qui y puiseront une connaissance sérieuse du mystère de nos autels, et par là même comprendront mieux la grandeur du sacrifice qui s'y renouvelle tous les jours et en retireront des fruits plus abondants. On sépare trop de nos jours l'affection de la connaissance, et pourtant il n'y a point de vraie appréciation des choses que l'on ne comprend pas. La science de notre sainte religion nourrit et fortifie la vraie piété.

Die Aristoteles Lehre von den Tierseele, I, von P. PAUL MARCHL, O. S. B. *(Jahresbericht des humanistischen Gymnasiums im Benediktinerstifte Metten für das Studienjahr 1866 97)*, 51 pp. in-8°.

DANS la première partie de ce travail consacré à exposer les théories d'Aristote sur l'âme des bêtes, l'auteur étudie la définition de l'âme des bêtes, telle qu'elle est donnée par le philosophe grec, puis les facultés de cette âme : partie végétative (force de nutrition croissance, et de reproduction).

Digitized by Google

"SENTENCES DE JÉSUS."[1]

AU mois de mars dernier la presse quotidienne, peu habituée à s'occuper des affaires d'érudition, lança la nouvelle, qu'on venait de retrouver en Égypte un Évangile d'un genre particulier, probablement les Λόγια κυρίακα recueillis par saint Matthieu. Ce précieux document conservé sur des papyrus allait révolutionner le monde savant et, qui pouvait en douter? renouveler le domaine de l'histoire ecclésiastique primitive. Après deux mois d'attente générale, on apprit que le manuscrit en question n'était qu'un fragment de papyrus, dont la date flottait entre le premier et le troisième siècle. Cette feuille contenait quelques sentences du Christ, qui ne se trouvaient point dans les Évangiles canoniques ou qui offraient des divergences d'avec le texte reçu. Quoique le contenu n'en fût pas encore tout à fait déterminé, on déclarait que la découverte ne se rattachait pas aux *Logia* que saint Matthieu, au dire de Papias, aurait recueillis, ni aux λόγια κυρίακα sur lesquels Papias écrivit un commentaire. Il fallait attendre le retour des explorateurs pour apprécier à sa juste valeur la découverte du fameux papyrus.

Le voile du mystère est tombé : le précieux papyrus a livré ses secrets. Au cours d'une série d'excavations organisées par l'*Egypt Exploration Fund* à Behnessa, l'ancien Oxyrrhynkos, ville située dans une partie peu explorée jusqu'ici entre Fayoum et Minya, on découvrit 150 rouleaux, remis depuis au gouvernement égyptien, outre un nombre considérable de feuilles de papyrus qui ont été expédiées à Londres. Sur une de ces feuilles, couvertes de caractères grecs, on déchiffra une série de sentences commençant par ces mots : Jésus dit. A en juger par l'écriture de cette feuille détachée d'un livre, ce fragment, disait-on, datait de la seconde moitié du

1. Λογια Ἰησοῦ, Sayings of Our Lord, from an early Greek Papyrus Discovered and Edited, with Translation and Commentary by Bernard P. Grenfell, M. A., and Arthur S. Hunt, M. A. With two plates (Egypt Exploration Fund). London, H. Frowde, 1897. 20 pp. gr. in-8°; Ad. Harnack, *Ueber die jüngst entdeckten Sprüche Jesu*. Freiburg i. Br. Mohr, 1897, 36 pp. in-8°; Compte rendu de ces opuscules par G. Heinrici dans *Theol. Literatur-Zeitung*, 1897, n° 17, col. 449-457, et par un anonyme dans le *Tablet* du 21 août 1897, pp. 285-286, par le P. Durand dans les *Études*, 5 août 1897, pp. 416-420; *The new Sayings of Christ*, par R. James, (*The Contemporary Review*, août 1897, pp. 153-160); *The Logia and the Gospels*, par J. Rendel Harris (*ib.*, sept. 1897, pp. 341-348); *The so-called Logia and their relation to the canonical scriptures*, par H. Redpath (*Expositor*, sept. 1897, 224-230).

Digitized by Google

second siècle. Cette feuille, haute de 15 cent. et large de 9 ¾, est fortement usée ; elle porte sur le verso, d'une main plus récente, le chiffre ιά ; elle formait donc la onzième feuille du recueil. Chaque page devait contenir 22 lignes, dont 21 sont conservées. L'âge de ce précieux document et la nature de son contenu étaient bien de nature à intriguer le monde des érudits, à présent que les écrits de l'antiquité ecclésiastique sont étudiés avec tant d'ardeur. Les heureux trouveurs de cette relique du passé se sont empressés d'en mettre le texte aux mains du public lettré. Ils ont donc publié le texte grec, et l'ont fait suivre d'un commentaire ; le tout accompagné de reproductions phototypiques.

Voici ce texte en écriture vulgaire :

Verso.

και τοτε διαβλεψεις
εκβαλειν το καρφος
το εν τω οφθαλμω
του αδελφου σου λεγει
ῖσ εαν μη νηστευση
ται τον κοσμον ου μη
ευρηται την βασιλει
αν του Θῡ και εαν μη
σαββατισητε το σαβ
βατον ουκ οψεσθε τ̄ο̄
π̄ρ̄ᾱ λεγει ῖσ ε(σ)την
εν μεσω του κοσμου
και εν σαρκει ωφθην
αυτοις και ευρον παν
τας μεθυοντας και
ουδενα ευρον δειψω̄
τα εν αυτοις και πο
νει η ψυχη μου επι
τοις ϋιοις των ᾱν̄ω̄ν
οτι τυφλοι εισιν τη καρ
δια αυτω(ν) και.. βλεις
. . . . . .

Recto.

[....] . . [. τ] ην πτωχιᾱ
[λεγ] ει [ῖσ οπ]ου εαν ωσιν
[....] ε [...] . . θεοι και
[..] σο . ε [..] εστιν μονος
[..] τω εγω ειμι μετ αυ
τ[ου] εγει(ρ)ον τον λιθο̄
κακει ευρησεις με
σχισον το ξυλον καγω
εκει ειμι λεγει ῖσ ου
κεστιν δεκτος προ
φητης εν τη π̄ρ̄ιδ̄ι αυ
τ[ο]υ ουδε ιατροσ ποιει
θεραπειας εις τους
γεινωσκοντας αυτο̄
λεγει ῖσ πολισ οικοδο
μημενη εν ακρον
[ο]ρους υψηλους και εσ
τηριγμενη ουτε πε
[σ]ειν δυναται ουτε κρυ
[β]ηναι λεγει ῖσ ακουεις
[.] ιστοε .. τιον σου το (1).
. . . . . .

1. Les reconstitutions du texte sont placées entre crochets [ ], les points remplacent les lettres disparues, les points sous les lettres indiquent que la lecture est incertaine.

Digitized by Google

Nous avons donc là sept ou huit sentences du Sauveur introduites par la même formule : λέγει Ἰησοῦς.

Deux questions se présentent ici : quelles sont les relations de ces sentences avec les Évangiles canoniques ; quelle en est la provenance? Nous allons d'abord en donner la traduction, en indiquant rapidement les rapports qui peuvent exister entre elles et le texte biblique.

1. (lignes 1-4) : *Et alors tu regarderas à tirer l'éclat qui se trouve dans l'œil de ton frère.* Ce passage rappelle évidemment les textes de saint Matthieu, VII, 3-5, *laisse que je retire la paille de ton œil*, et plus verbalement celui de saint Luc, VI, 42. Saint Irénée (IV, 30, 3) introduit ce texte par la formule : Sermo domini (λόγος κυρίου) dicens.

2. (lignes 4-11) : *Jésus dit : Si vous ne jeûnez (renoncez) pas au monde, vous ne trouverez pas le royaume de Dieu, et si vous ne fêtez pas le sabbat, vous ne verrez pas le père.* Il y a ici un parallélisme évident. L'expression de « jeûner au monde » n'a pas de parallèle connu, mais comme les mots et le tour de la phrase rappellent ici saint Jean, le *monde* doit exprimer l'idée que l'on retrouve ailleurs : « N'aimez pas ce monde, ni les choses qui sont dans le monde » (*I Joh.*, II, 15), et « se garder sans tache du monde » (*Jac.*, I, 27). Le « monde » est assez connu et spécifié par ce qu'en a dit le Seigneur dans son célèbre discours lors de la cène (*Joh.*, XV, 18-19 ; XVII, 9, 14-16). L'expression de « jeûner » doit donc être prise au sens figuré de renoncer (cf. *Gal.*, VI, 14). Dans le *New-York Independent* du 22 juillet et dans l'*Athenæum* du 7 août, on a essayé de retrouver dans ce Logion une allusion à la règle des Thérapeutes, mais M. Rendel Harris a montré l'inanité de ce rapprochement (p. 342). Il faut plutôt y voir la doctrine plus spirituelle du jeûne, enseignée par le Seigneur et commentée par les Pères contre les gnostiques. M. Harris signale l'expression dans S. Clément d'Alexandrie, à propos du texte d'Isaïe LVI, 3-5 ; μακάριοι οἵτοι εἰσιν οἱ τοῦ κόσμου νηστευόντες. — « Vous ne trouverez pas le royaume de Dieu », rappelle saint Matthieu, VI, 33, ou un texte des *Acta Philippi* (Resch, *Agrapha*, 416-417). » Le parallélisme semble déterminer également le sens de « sabbatiser le sabbat », expression qui se retrouve au Lévitique (XXIII, 32 ; XXVI, 35), et lui donner la valeur de « célébrer, fêter » par le repos. Le rapprochement avec le σαββατισμός, dont il est parlé dans l'épître aux Hébreux (IV, 9), nous permet d'adopter le sens métaphorique, de même que le parallélisme entre « trouver le royaume de Dieu » et « voir le père »

Digitized by Google

semble le réclamer. « Voir le père » est une expression familière à saint Jean (cf. I, 18; VI, 46; XIV, 7, 9); « trouver le royaume » rappelle saint Matthieu, VI, 33; XIII, 44, 46. M. Harris considère ces deux expressions comme absolument synonymes, sans doute afin de ne pas retrouver dans le Logion une allusion à S. Jean. On pourrait soulever ici une objection. Ne pourrait-on pas prendre les mots σαββατίζειν τὸ σάββατον dans son sens matériel et voir dans ce verset un vestige de quelque secte judaïsante? Mais le ton général de toute la sentence qui rappelle trop saint Jean, et le manque de relation entre notre fragment et ceux des Évangiles des Hébreux ou des Nazaréens font plutôt adopter le sens métaphorique. C'est dans ce dernier sens que l'entendent Harnack et Heinrici.

3. (Lignes 11-21, 22). *Jésus dit : Je me tenais au milieu du monde et je leur apparus dans la chair, et je les trouvai tous ivres et je n'en trouvai aucun qui eût soif parmi eux, et mon âme souffre sur les fils des hommes parce qu'ils sont aveugles dans leurs cœurs et ..... la pauvreté.* Le texte original est mutilé. Nous aurons l'occasion tout à l'heure de chercher à le reconstituer. Toute cette sentence est conçue en style biblique et rappelle fortement S. Jean. Ἔστην ἐν μέσῳ τοῦ κόσμου, ἐν σαρκὶ ὤφθην se retrouvent dans le premier chapitre du quatrième Évangile (cf. Baruch, III, 38, qui a été appliqué par les Pères à la vie mortelle du Sauveur, v. g. Iren., *adv. Haeres*, IV, 20; S. Cyprien, *Testim.* II, 6); l'expression de « trouver » lui est familière. Le mot de μεθύοντας, opposé au πιστεύειν de la seconde sentence, trouve son équivalent dans l'Apocalypse (XVII, 2), où il est question du monde enivré de ses folles joies; quant à l'idée elle-même, elle se retrouve fréquemment dans la Bible. Le mot « πονεῖν » dans le sens de « être triste » manque dans le Nouveau Testament, mais il a d'autres équivalents.

« Les fils des hommes » se retrouvent dans S. Marc (III, 28). Quant à l'aveuglement du cœur, il est facile d'y retrouver des allusions dans le Nouveau Testament (Marc., III, 5; Luc., XXIV, 25; Joh., IX, 39). Jésus oppose donc l'enivrement du monde à la boisson qu'il peut offrir, cette eau vive, dont il parlait à la Samaritaine : le monde est enivré, voilà pourquoi il n'a pas soif.

Comme nous le disions plus haut, le texte est mutilé. Les mots : « aveugles de cœur » appellent un corrélatif. Dans S. Luc (XXIV, 25), le Seigneur dit aux disciples d'Emmaüs : « O stulti et tardi corde ad credendum. » Heinrici propose donc de compléter par καὶ βραδεῖς τῇ ἀκοῇ αὐτῶν, ou στρεβλοὶ (στρεβλεῖς) τῷ στόματι αὐτῶν, « rusés de bouche ».

Digitized by Google

MM. Grenfell et Hunt pensent qu'à la ligne 22 commençait une nouvelle sentence qui finissait avec le mot πτωχειαν. L'espace semble trop restreint pour cela, à moins d'admettre qu'il manque quelques lignes au recto de la feuille. Heinrici croit qu'on pourrait compléter par une exhortation semblable à celle que l'on retrouve dans S. Paul : ἀλλὰ διώκετε τὴν πτωχείαν, *recherchez la pauvreté* (2 Cor., VIII, 9) ; Harnack propose : καὶ οὐ βλέπουσιν εἰς τὴν πτωχείαν, *et ils ne regardent pas après, ils ne recherchent pas la pauvreté.*

4. (Lignes 23-30) : *Jésus dit : où ils sont..... est seul... je suis avec lui. Élève la pierre et tu me trouveras, fends le bois, et je suis là.* Cette sentence, à cause du mauvais état du papyrus, est celle qui cause le plus d'embarras. Les fragments lisibles de la première partie rappellent S. Matthieu (XVIII, 20) : « où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux », et S. Jean (IV, 18, 23 ; VIII, 16, 29). Quelle que soit la restitution proposée par Heinrici : ὅπου ἐὰν ὦσιν δύο, ἐκεῖ....(?) οἱ καὶ ἐγώ. οὗ εἷς ἐστιν μόνος, (ἐκεῖ) ἐγώ εἰμι μετ' αὐτοῦ, *où ils sont deux, je suis avec eux*, ou celle de Harnack : ὅπου ἐὰν ὦσιν οὐκ εἰσὶν ἄθεοι καὶ ὥσπερ εἷς ἐστιν μόνος, οὕτω ἐγώ εἰμι μετ' αὐτοῦ, nous croyons que le sens est vraisemblablement celui-ci: où ils sont plusieurs, je suis avec eux, là même où il n'y en a qu'un (= fidèle), je suis avec lui.

Il n'est pas moins difficile d'expliquer le vrai sens de la sentence : *lève (dresse) la pierre, et tu me trouveras, fends le bois et je suis là.* D'après Harnack le sens serait que Jésus est le compagnon du chrétien dans le travail de chaque jour.

Le rapprochement des deux expressions se trouve dans l'Ecclésiaste (IX, 9), mais avec une autre intention. Au fond, le Sauveur dit qu'il est avec l'homme, quel que soit le travail dont il s'occupe ; partout on peut le trouver. Quant à urger le mot ἐκεῖ et à prétendre que ce mot entraîne une immanence de Jésus dans un endroit déterminé, c'est aller trop loin. Heinrici établit entre ce texte et l'ubiquité mystique enseignée par les gnostiques une relation qui nous semble exagérée. Cette présence du Sauveur, dont parle le texte, correspond bien à d'autres paroles du Sauveur dans S. Jean (XIV, 3 ; XV, 17 ; XVII, 23). Écartant l'idée de panthéisme, qui répugne au fond comme au texte même de ces sentences, on pourrait voir dans ces paroles une assertion de l'omniprésence du Sauveur dans sa nature divine, peut-être même y trouver une allusion au bois de la croix et au sépulcre, mais c'est là se lancer dans le champ des hypothèses.

5. (Lignes 30-35). Jésus dit : *Un prophète n'est pas recevable dans*

Digitized by Google

sa patrie, et un médecin ne pratique pas des cures à ceux qui le connaissent. Encore une sentence à deux membres parallèles. Le premier répond à un texte bien connu (Math., XIII, 57 ; Marc, VI, 4 ; Luc, IV, 24 ; Joh., IV, 44) ; le second se rattache également à une autre parole du même évangéliste: « médecin, guéris-toi toi-même » (IV, 23). La ressemblance est trop forte avec S. Luc pour qu'elle soit purement accidentelle. Pour ce qui est dit du médecin, voir S. Marc, VI, 5 ; Luc, IV, 23.

6. (Lignes 36-41) : *Jésus dit : Une ville bâtie sur le sommet d'une haute montagne et fortifiée ne peut ni tomber ni rester cachée.* Cette sentence rappelle trop S. Matthieu (V, 14 ; VII, 24, 25) pour qu'elle ne soit pas un écho d'un évangile canonique.

7. (Lignes 41-42) : *Jésus dit: tu m'écoutes (entends).* Impossible de préciser à cause de la mutilation du papyrus.

Une fois fixés sur le sens des sentences, nous pouvons examiner l'époque de leur rédaction et leur provenance.

Le compilateur de ces Λόγια a puisé ailleurs que dans les Évangiles canoniques, le fait est certain. On nous dira que la rédaction peut en être placée à une époque où les Évangiles n'avaient pas acquis leur position proéminente, vers le milieu du second siècle. Soit, mais est-ce que la littérature apocryphe n'a pas continué de fleurir plus tard encore ? Jusqu'ici le seul point de repère ce sont les caractères du manuscrit, et ceux-ci nous reportent à la fin du second ou au commencement du troisième siècle.

Mais que sont ces fragments ? Des fragments d'une collection originale ? Peut-être. Le texte se trouve sur la onzième feuille ; en supposant que les dix feuilles précédentes contenaient un nombre à peu près égal de sentences, nous arriverions au chiffre de 80, et Dieu sait combien il y avait de feuilles après. Mais ce n'est là qu'une simple hypothèse, car on peut supposer également que les dix premières feuilles pouvaient contenir autre chose que des Λόγια. Harnack y voit un extrait de l'Évangile des Égyptiens, Heinrici le reste d'une collection originale, d'un type particulier de la littérature évangélique. Harnack invoque en sa faveur le décousu des sentences, la formule d'introduction : λέγει Ἰησοῦς et le caractère de la quatrième sentence qui présuppose un rapprochement avec d'autres paroles. Heinrici conteste cette opinion. Ce que nous possédons de l'Évangile des Égyptiens, dit-il, trahit un caractère synoptique ; quant au décousu et à la formule d'introduction, cela s'accommode mieux avec l'idée d'une composition originale.

Digitized by Google

La brièveté du fragment autorise toutes les hypothèses ; mais méconnaître les rapprochements nombreux entre ce fragment et les Évangiles canoniques mènerait à des conclusions fausses. M. H. Harris découvre dans cette petite page de Logia la preuve de l'influence exercée par les textes extra-canoniques sur les leçons du Nouveau-Testament ; bien plus, nos quatre évangiles n'occuperaient qu'une position subordonnée vis-à-vis de certains textes extra-canoniques, dont le fragment des Logia nous donne comme une lueur. On peut soutenir la possibilité d'une source commune, mais il y a tout lieu de croire que ces coïncidences d'idées et de mots ne peuvent venir que de la connaissance certaine des textes canoniques. On veut voir dans les sentences 3 et 4 une forte influence de la gnose, ou même y découvrir un morceau d'histoire de la théologie avec des résultats encore inexpliqués (Harnack, 15); c'est, à mon avis, échafauder sur du sable. Étant donné la terminologie familière à saint Jean, on ne rapprocherait que difficilement ces fragments des Λόγια de saint Matthieu. Impossible d'établir une relation avec les Λόγια recueillis par Papias. On le voit, nous restons toujours dans l'incertitude. La découverte provoquera sans doute de nouvelles recherches, mais pour se prononcer sur le véritable caractère du papyrus de Behnessa, il faut attendre d'autres fragments. Il n'en reste pas moins vrai que la découverte a son importance, car elle constate, à côté des Évangiles canoniques, admis comme tels par l'Église, l'existence d'une collection de sentences du Seigneur dégagées de cet esprit tendencieux que la gnose a répandu dans ses écrits.

D. R. J.

Digitized by Google

CHRONOLOGIE DES ABBÉS DE FLORENNES

de Dom Jean MIGEOTTE.

Il y a quelque temps, M. Roland, curé de Balâtre, le savant auteur de travaux sur les seigneuries d'Orchimont et de Florennes, eut l'heureuse fortune de rencontrer chez M. Ceressia, pharmacien à Namur, un petit volume manuscrit provenant de l'ancienne abbaye bénédictine de Florennes. Ce recueil in-8° contenait des travaux sur la baronnie de Rumigny et les seigneurs de Florennes ainsi qu'une « chronologie des seigneurs abbés du monastère de l'ordre de Saint-Benoît lez Florennes » composés par Dom Jean Migeotte, religieux de ce monastère. M. Roland a fait connaître ce manuscrit et son auteur dans le numéro de juillet-août 1897 de la *Revue historique Ardennaise*, et y a publié les mémoires sur les seigneurs de Rumigny (1).

Dom Jean Migeotte semble être originaire de Rumigny ou des environs. C'est ce que M. Roland déduit de deux passages de ses Mémoires : « J'ay vu dans ma jeunesse vers l'an 1680, dit-il, les officiers de l'armée du Roy se découvrir fort respectueusement devant ces armes (peintes sur la tour du château de Rumigny). J'ay appris des anciens habitans que leurs ancêtres ont toujours dit que Rumigny n'avoit jamais été brûlé par les ennemis de l'État (2). » Plus loin, il dit : « Nous avons à Rumigny deux de ces dames d'École (3). » Malheureusement les lacunes qui existent dans les registres paroissiaux de Rumigny n'ont pas permis à l'éditeur de se prononcer définitivement sur le lieu d'origine de Dom Migeotte. La dédicace de son travail porte la date du 10 février 1736. La date de sa mort nous est connue par le nécrologe de Marche-les-Dames, où elle est signalée au 16 février 1763 (4).

Dans la rédaction de son travail sur les seigneurs de Rumigny, le moine de Florennes s'est servi des mémoires de l'abbé Mahieux,

1. *Un historien ardennais inconnu : Dom Jean Migeotte ; ses mémoires sur la baronnie de Rumigny* (*Revue hist. ardennaise*, 1897, pp. 129-180).
2. MS. pp. 6-7 ; Roland, p. 138.
3. MS. p. 165 ; Roland, p. 176.
4. *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, VIII, 158.

Digitized by Google

curé et doyen de Rumigny (1709-1763), mais il a parfois adopté d'autres filiations que celles de l'abbé Mahieux. Son travail n'est pas exempt d'inexactitudes ; l'étude plus approfondie des sources faite par M. Roland lui a permis de rectifier ces erreurs et de dresser une liste authentique, admirablement documentée, des seigneurs de Rumigny-Florennes.

La « chronologie des abbés de Florennes » offre aussi un certain nombre de défectuosités pour la période antérieure au XVIe siècle, mais à partir de cette époque elle contient une foule de particularités qui ne nous sont point connues d'autre part. La bibliothèque et les archives de l'abbaye de Florennes ont été dispersées, et l'on doit s'estimer heureux d'en retrouver quelque fragment. Dom Migeotte s'est trop peu servi du cartulaire de l'abbaye ; peut-être eût-il pu aussi plus largement puiser aux Annales de l'abbaye écrites par l'abbé Martin de Remouchamps, que Jacques Marchant mentionne et semble avoir utilisé (1) si elles existaient encore de son temps, car ce qu'il cite des annales du monastère se retrouve dans Marchant.

Nous ne pouvons relever ici dans cette préface les erreurs qui se sont glissées dans l'opuscule de Dom Migeotte ; notre notice sur l'abbaye de Florennes publiée dans le *Monasticon belge* (t. I, pp. 5-14, 153-158) fournira tous les éclaircissements désirables sur ce sujet. Nous reproduirons le texte du moine de Florennes, dont nous devons la copie à l'obligeance de M. Roland et que nous avons revue sur le manuscrit original, et nous l'accompagnerons des notes nécessaires pour rectifier les données de l'auteur.

La préface mérite d'être conservée ; nous la transcrivons ici, car elle nous fait connaître les motifs qui ont déterminé Dom Migeotte à composer ses mémoires historiques sur les seigneurs et sur les abbés de Florennes.

« A Monsieur, Monsieur Dom Simon Nenquin Reverendissime abbé du monastere de saint Jean et saint Maur préz de Florennes, etc.

Monsieur et Reverendissime Abbé. Si les enfans de famille et bien néz prennent tant de peines pour faire la recherche des Genealogies, des tîtres, et des actions glorieuses de leurs ancêtres et de leurs peres, et se donnent tant de soins pour les conserver, et les transmettre à la postérité le plus reculée : j'ay jugé, mon tres Reverend Abbé, qu'il n'etoit pas moins de la gloire des enfans Benedictins du monastere de Florennes d'avoir une parfaite connoissance de ses peres nouriciers et fondateurs les seigneurs de Rumigny et de Florennes : connoissance qui commençoit à devenir d'autant moins

1. *Triumphus S. Joannis Baptistae.* Montibus, typis F. Waudraei, 1644, p. 303.

Digitized by Google

connüe, que plus elle s'ensevelissoit dans l'antiquité, et par conséquent dans l'oubli ; d'où Monsieur Charles Mahieux curé et doyen de Rumigny l'a puissamment tirée par les curieux memoires genealogiques, qu'il á bien voulu me communiquer, et que je donne icy transcrits avec quelques additions.

Ce sont ces memoires, Tres Reverend Abbé, que j'ay l'honneur de vous presenter, afin que sous votre nom et protection ils paroissent avec plus d'asseurance parmi tant de manuscrits magnifiques qui font le thresor et l'ornement de votre Biblioteque.

La succincte Chronologie des seigneurs Abbéz qui ont gouverne le monastere de Florennes, avec leurs faits les plus honorifiques, et les evenements les plus marques de leurs administrations que j'ay tirez de divers lieux, et que joins auxdits memoires, doit d'autant plus vous engager à recevoir favorablement, à conserver fidelement, et à proteger efficacement ces petits manuscrits, que la memoire de vôtre Reverence s'y trouvera inserée apres le 49e Abbé : ce qui me dispense icy d'en parler d'un stîle dedicatoire, c'est a dire d'un stîle plein de louange, crainte ou de blesser sa modestie ou de passer pour adulateur, suivant cet avis du grand Eveque saint Maxime : *ne laudes hominem in vitâ suâ.* Je me contente donc pour le present de supplier tres humblement vôtre Reverence d'être fortement persuadée des profonds respects avec lesquels j'ay l'honneur d'etre Monsieur et Reverendissime Abbé

de vôtre Reverence.

Le tres humble et tres obeissant serviteur F. Jean Migeotte Religieux du monastere de Florennes.

Le 10 de fevrier 1736. »

La chronologie des abbés comprend les pages 17 à 49 du manuscrit. Nous avons fait précéder chaque notice d'un chiffre romain.

[p. 17]. Chronologie des seigneurs abbé du monastere de l'ordre de saint Benoit, lez Florennes (1).

1. L'abbaye de Saint-Jean-Baptiste à Florennes fut fondée dans les premières années du onzième siècle (1002-1010) par Gérard de Florennes, chanoine de Reims, qui, en 1012, devint évêque de Cambrai et en confia la direction à son ami Richard, abbé de Saint-Vanne de Verdun (*Mirac. S. Gengulphi*, c. 5; *Mon. Germ. hist.*, XV, 794; Balderic, *Gesta episc. Camerac.*, III, 18; *ib.*, VII, 470; cf. *ib.*, VI, 391). Les reliques de saint Maur furent cédées à Gérard par l'archevêque de Reims (cf. Molanus, *Natales*, p. 178).

Digitized by Google

Aïant donné la Table des seigneurs respectives de Rumigny et de Florennes : je me crois d'autant plus obligé de donner aussy une succinte chronologie des Sgrs Abbéz, qui ont successivement gouverné le monastere de saint Jean et saint Maur de Florennes, que j'ay l'honneur depuis 25 ans d'être Enfant dudit monastere.

I. Le premier abbé de l'Abbaïe de Florennes Benoit de nom et d'effect, à qui les Annales de laditte abbaïe donnent les éloges d'un superieur parfait, dont voicy les termes.

« Vir fuit in sancta conversatione insignis, in perfecta sui abnegatione admirabilis, in oratione frequens, et Deo semper conjunctus, in jejuniis assiduus, [18] in silentio sedulus, regularium observantissimus, speculum denique omnium virtutum lucidissimum (1). »

La mort de ce grand Abbé est marquée a l'an 1020, le premier de septembre (2).

II. Le deuxième se nommoit Richard, et n'a gouverné que deux ans, etant mort en 1022, de qui les annales disent : à Prædecessoris sui perfecta imitatione nulli secundus. Decedé le 27 Xbris 1022 (3).

III. Le troisième appellé Weric (4) à aggrandi l'eglise de saint Gengoult qui auparavent n'etoit qu'une petite chapelle ou oratoire, bati en 1001 par Arnould de Rumigny, pour y placer les Reliques du Glorieux martyr, apportée de Gedinne en Ardenne par le Prêtre Reinold, qui les posa premièrement dans la Chapelle de saint Matthieu au Chateau (5).Marchant dit de cet abbé: Vir et ipse pientissimus et religiosissimus, virtutibus omnigenis floridus et cultus divini studiosissimus (6). Hic ditavit Ecclesiam Sti Gengulphi, decennis ante fundationem monasterii constructam (erat enim antea tantum oratorium) quam etiam alii ejus [19] successores alio modo illustrarunt. Qui tandem universæ carnis viam ingressus, victurus ad cœlum fœliciter evolavit (7) 12a aprilis (8).Cet abbé est mort en 1038,

1. Ce texte se retrouve dans un extrait des Annales de Florennes publié par Jacques Marchant (*Triumphus S. Joannis Bapt.*, pp. 271-272). Peut-être est-il tiré des Annales composées par l'abbé Martin de Remouchamps.

2. Le nom de Benoit est donné comme celui du premier abbé de Florennes dans une note marginale à Gilles d'Orval (*Mon. Germ. Hist.*, XXV, 63) et par le nécrologe de l'abbaye (cité par Marchant, *Triumphus*, p. 195).

3. D. Migeotte est dans l'erreur : l'abbé Richard doit être Richard de Verdun que Gérard de Cambrai appela à prendre la direction de Florennes après 1012.

4. Cet abbé figure en 1018 dans un accord conclu avec l'abbé Folcuin de Hautmont au sujet du village de Hemptinne (Berlière, *Documents inédits pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, I, 7, 13).

5. Cf. *Mirac. S. Gengulphi*, c. 5, *Mon. Germ. hist.*, XV, 794.

6. *Triumphus S. J. B.*, p. 272.

7. Ce texte est tiré des Annales et est cité comme tel par Marchant (272-273).

8. Les jours de mort des abbés ont été empruntés par l'auteur au nécrologe de l'abbaye qu'on n'a pas encore retrouvé.

Digitized by Google

après avoir transféré la paroisse de Florennes de l'Église de saint Martin ou est à present celle de saint Jean et de saint Maur, à celle de saint Gengoult qu'il avoit considérablement augmentée (1).

IV. Gontho sive Gonzo (2) quatrieme abbé de ce monastere á établi la dot de sept chanoines dans l'Eglise de saint Gengoult, tant en dîmes, bien fond, qu'en quelque sorte de victuaille que le monastere leurs faisoit distribuer chaque semaine.

Quelques autheurs disent que ces clercs (c'est ainsy qu'ils sont nommez dans les archives) furent fondez par Arnould de Rumigny, mais plus probablement c'etoient seulement des Ecclesiastiques (dont ils ne disent point le nombre) mis par ledit Arnould pour deservir la paroisse, qui etoit ou est à present l'Eglise du monastere (3). D'ou Sigebert dit pag. 145. In cœnobio florinensi pro clericis qui ad hoc usque tempus deserviebant ibi monachi sunt constituti (4). L'abbé Gontho est mort l'an 1049 (5) le 6 de 9bre.

V. [20] Le cinquieme abbé nommé Waltere est mort en 1054 (6).

VI. Pierre fut le sixieme, mort l'an 1068, le 3 de mars (7).

VII. Odon le septieme etablit une fraternité avec Wilme abbé de saint Denis *in Brocoria*, pour leur communauté ; Elle ne subsiste plus depuis long tems (8).Odon mourut l'an 1072 le 21 d'avril.

VIII. Le Huitieme dit Arnulphe est mort en 1074, le 7 de may.

IX. Tiemar neufvieme abbé etoit Religieux profes du monastere de saint Jacques à Liege, mort en 1080, le 11 de juillet.

X. Le dixieme, Gonselin, mort en 1090, 18 jan.

XI. Le onzieme, Gerard, mort en 1098.

XII. Le douzieme appelé Guido est mort l'an 1102 (9). L'ordre

1. *Miracula S. Gengulphi*, l. c.
2. Cet abbé, frère de l'évêque Wazon de Liége, de l'archidiacre Lanzon de Liége et de l'abbé Emelin de Saint-Vaast d'Arras, figure dans des actes de 1029 à 1069 (Berlière, *Monasticon belge*, I, 7, 154.
3. *Miracul. S. Gengulphi*, l. c.
4. *Mon. Germ hist.*, VI, 391.
5. Date erronée.
6. L'ordre de ces abbés n'est pas absolument sûr. Voyez Fisen (*Flores*, P. II, 560-561).
7. L'auteur a omis dans sa liste d'abbés l'abbé Pierre qu'on trouve cité deux fois en 1196 et une fois en 1197 (*Monasticon belge*, I, 10).
8. L'auteur fait confusion : la confraternité de prières fut conclue en 1295 sous un autre abbé Odon (*Gallia christ.*, III, 108, 978).
9. Nous ne savons rien sur cet abbé ni sur sept prédécesseurs.

Digitized by Google

de ces huit derniers abbez a été reglé par le R. P. Chrisostome Henriques (1). Cet abbé est decedé le 29 xbre.

XIII. Du tems de Guarin treizieme abbé l'Empereur Henri Cinq á donné un diplome qui regle les Droits des Vouez (2), mort en 1107 (3) le 18 xbre.

XIV. [21] Herselo quatorzieme abbé de Florennes fut tiré d'entre les Religieux Benedictin de saint Jacques à Liege, et mourut l'an 1126 (4) le 12 xbre.

XV. Le 15e a été le Venerable Gérard de Orcimont en Ardenne (5): Lequel enflammé du désir d'une plus grande perfection quittant l'administration abbatiale, sortit de Florennes avec douze de ses Religieux demandant d'etre admis à Signy l'abbaie où la discipline monastique etoit dans toute sa vigueur et perfection, exerça la charge de Prieur dans cette nouvelle plantation, et y est mort en odeur de sainteté le 23 d'avril 1134 (6),quantité de miracles s'etant operez à son tombeau, et ses saintes reliques sont en grande veneration au monastere de Florennes, ou le jour de sa mort et le jour de l'arrivée de ses Reliques on chante une messe solemnelle (7). Voyé le triomphe de saint Jean. Livre 3 pag. 273 (8).

XVI. Le seizieme est Drogon mort le 13 7bre 1139 (9). De son tems on a donné à l'abbaïe de Florennes l'Etang et le moulin de saint Albin. Ce Drogon etoit religieux profes de Lobbes,et etant

1. L'auteur n'a pas mentionné les deux intrus Gislebert et Lambert qui occupèrent l'abbaye sous l'évêque Otbert de Liége (*Monasticon belge*, I, 8).

2. Nous avons publié ce diplôme de décembre 1107 (*Documents inédits*, I, 18-20).

3. Date incertaine. L'auteur omet l'abbé Alard, qui est mentionné dans la dédicace du traité de Guibert de Nogent sur Abdias (Mabillon, *Annales*, VI, 50, 639). Cet abbé, ancien moine de St-Thierry de Reims, est auteur d'une partie des *Miracula S. Theoderici*. (Cf. Berlière, *Alard de Florennes*, ap. *Revue Bénédictine*, 1893, pp. 569-570.)

4. Il figure en cette année dans une charte de l'abbaye de St-Jacques de Liége (Orig. dans Chartrier de cette abbaye, aux Archives de l'État à Liège).

5. Cf. Roland, *Orchimont et ses fiefs*, Anvers, 1895, pp. 40-43.

6. La vie du B. Gérard d'Orchimont, publiée en 1886 par Dom Germain Morin, d'après un manuscrit de la cure de Florennes, du XVIIe siècle (ap. *Studien und Mittheilungen aus dem Benedictinerorden*, 1886, I, 293-304),est presque tout entière littéralement empruntée à la chronique de Signy, du XIIIe siècle, publiée en 1894 par M. Léopold Delisle (*Bibl. de l'École des chartes*, t. LV (1894), pp. 645-658).

7. L'abbaye de Florennes obtint quelques reliques du Bienheureux à la demande de l'abbé Charles Saymon,en 1668. Le 24 juillet 1674, l'évêque de Liége autorisa les moines de Florennes, à l'exemple de ceux de Signy, à célébrer la messe du commun des abbés en l'honneur du bienheureux Gérard (Morin, *l. c*; cf. Martène, *Voyage littér.*, II, 150).

8. Marchant, 273-278.

9. L'abbé Drogon, ancien moine de Lobbes, figure comme abbé à Florennes en 1147 (Berlière, *Documents inédits*, I, 20).

Digitized by Google

abbé de Florennes, son mérite l'a rendu digne d'etre aussi celuy de saint Jacques à Liége qu'il a gouverné pendant 18 ans (1).

XVII. [22] Le 17e Gasselin, decedé le 20 d'aoust (2).

XVIII. Le 18e Fulbert, mort le 23 septembre 1180 (3).

XIX. Herman dixneufvieme Abbé est mort le 7 de decembre 1188 (4).

XX. Le vingtieme, Guibert de nom etoit Religieux profés du monastere de Gembloux, dont le zele, la haute probité, la prudente science l'ont rendus si recommandable et si renommé que les Religieux de Florennes l'ont postuléz pour Abbé (5): Les ayant gouvernéz quelque tems ses confreres de Gembloux l'ont r'appellé et canoniquement elus pour mettre á leur tete (6). Le Pape Innocent III au sujet de sa confirmation abbatiale de Gembloux luy a ecrite une lettre qui prouve sa droiture de conscience ; elle se trouve entre les decretales tit : de Simonia. Cap : sicut tuis litteris (7)

Du tems de cet abbé, Hugue de Rumigny seigneur de Florennes s'etant croisé pour l'expedition de terre sainte, a donné avant son depart la charte des immunités et Libertés de la ville et Bourgeois de Florennes, et avec l'aide dudit seigneur on a fait le moulin et étang de Cerfontaine (8). Guibert est mort [23] le 22 de fevrier de l'an 1189 (9).

1. Il passa à St-Jacques de Liége en 1155 (Martène, *Ampl. Coll.*, V, 11-12) et mourut en 1173 (Cf. Berlière, *Doc. inédits*, I, 42).

2. L'abbé Wazelin est mentionné de 1157 (*ib.*, 21) à 1178 (*Bull. de la Comm. royale d'hist. de Belgique*, 4e série, X, 188; *Monasticon belge*, I, 9, 155).

3. Cet abbé reçut une bulle d'Alexandre III, le 2 juillet 1180 (Berlière, *Documents inédits*, I, 25-26) et figure encore dans une charte de St-Hubert en 1185 (*Cartul. de St-Hubert*, aux Archives du Royaume, f. 128 ; *Monasticon belge*, I, 9, 155). On remarquera que D. Migeotte donne parfois comme année de la mort des abbés celle où l'on trouve leur nom dans une charte.

4. L'abbé Herman, mentionné dès 1186, reçut une bulle de Clément III le 16 janvier 1188 (Berlière, *Doc. inédits*, I, 26-29 ; cf. *Monasticon*, 10, 155).

5. Guibert devint abbé de Florennes vers le mois d'avril 1188, et gouverna cette abbaye cinq ans et huit mois (*Gallia christ.*, III, Instr., p. 29 ; *Catal. Cod. Hagiogr. Bibl. Bruxell.*, I, 574.) Cf. *Monasticon Belge*, I, 20-21. Guibert est mentionné comme abbé de Florennes en 1192 (*Analectes pour servir à l'hist. eccl. de Belgique*, XXI, 393).

6. Guibert devint abbé de Gembloux le 15 ou 16 décembre 1193. Sa mort est postérieure à l'an 1211 (*Monasticon belge*, I, 20-21 ; cf. Hipp. Delehaye, *Guibert, abbé de Florennes et de Gembloux*, ap. *Revue des questions historiques*, XLVI (1889), 5-90).

7. P. L., t. CCXIV, 720 ; Friedberg, *Corp. jur. canon.*, II, 762-763.

8. Cf. de Villermont, *Pesches*, ap. *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XLI, p. 215 ; Roland, *Rumigny-Florennes*, p. 143.

9. Date erronée.

Digitized by Google

XXI. Robert abbé vingt unieme mort le 8 jan : 1196 (1). De son tems Rosier à été donné au monastere de Florennes (2).

XXII. Le vingt deuxieme fut Deamic, mort le 7 juillet (3).

XXIII. Le vingt troisieme fut nommé Jean (4).

XXIV. Le 24e Everard mort en 1240 le 13 du mois de decembre (5).

XXV. Le 25e Gerard, decedé en 1248 (6).

XXVI. Le 26e abbé, appellé Miles etoit natif de Florennes, qui à fortement et constanment soutenu les interests du monastere et à amené Hugues de Rumigny dernièr du nom, advoué de l'abbaïe, à faire une chartre, qui se nomme, *Charta Hugonis* (7). On lit sur la tombe dudit abbé, dans la chappelle de saint Benoit cet Epitaphe. « Chi Gist li abbé Miles, ki fu nées [24] de Florennes, ki trepassa l'an de grasce M.CC.LXXX et XIIII, le jour de l'Annonciation, priez pour luy. »

D'ou il sensuit qu'on s'est mepris en marquant au livre des morts au chapitre, sa mort le 31 de mars, ou peut etre la fête de l'annonciation étoit transferée à ce jour (8).

XXVII. Guilliaume est dans l'ordre des Abbés de Florennes le vingt septieme, qui est decedé le 4 fevrier 1299 (9).

XXVIII. Le vingt huitieme est Arnold (10) qui fit de son tems une convention avec le curé, personne, et chanoines de saint Gengoult d'échanger en 78 muids d'epeaute mesure de Florennes, les portions des pain et autres vivres que le monastere leur donnoit chaque semaine (11) : Cette convention subsiste encor aujourd'huy,

1. Dom Migeotte oublie de mentionner l'abbé Pierre dont le nom se rencontre en 1196 et 1197 (*Monasticon*, I, 10). L'abbé Robert n'a pu gouverner qu'en 1197 et 1198.
2. La bulle de Clément III du 16 janvier 1188 mentionne parmi les propriétés de l'abbaye la moitié de l'alleu de Rosières (Cf. Tarlier et Wauters, *Canton de Perwez*, p. 161 ; Berlière, *Docum. inédits*, I, 28).
3. Cet abbé est mentionné en 1199 et 1202 (*Monasticon belge*, II, 155).
4. Jean est cité de 1203 à 1221 (*ib.*).
5. Evrard intervient dans une charte du 16 juillet 1243 (*Annal. de la Soc. archéol. de Namur*, XIX, 54).
6. Gérard est mentionné dans des actes de 1249 et 1256 (*Monasticon*, 10, 155).
7. Archives de l'État à Namur, *Abbaye de Florennes*, Reg. 148, ff. 89v-94 ; Roland, *Rumigny-Florennes*, pp. 177-179 ; Marchant, *Triumphus*, p. 284. L'abbé Milon est cité dans des actes de 1272 et 1275 (*Monasticon belge*, 10, 155).
8. Dom Migeotte oublie de citer ici l'abbé Odon qui est mentionné en 1292, contracta une union de prière avec l'abbaye de Broqueroie (*Monasticon belge*, 10, 156) et est cité au 10 juin dans l'Obituaire de Fémy (Bibl. de Cambrai, MS. 825, al. 730, f. 85v), ainsi que l'abbé Louis de Flémalle, également cité dans l'obituaire de Fémy (*l. c.*), et qui intervient comme ancien abbé dans un acte du 9 février 1311 (Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de Saint-Lambert à Liége*, III, 114 ; cf. *Monasticon*, 156).
9. Guillaume figure dans les actes de 1295 à 1307 (*ib.*, 10-11, 156).
10. L'abbé Arnoul intervient dans des actes du 22 janvier 1311 (*Cartul. de St-Lamb.*, III, 109) et du 3 juin 1317 (*Monasticon*, 11, 156).
11. Marchant, *Triumphus*, 211 ; *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de Belg.*, XXI, 403.

Digitized by Google

excepté que depuis 1589 on ne leur donne plus que 62 muids; monsieur l'Abbé Martin de Remouchamps ayant redimé cette année audit chapitre 16 muids pour la somme de 354 florins 7 sols et demy monnoye de brabant.

Arnold est mort le 7 de fevrier 1317 (1).

XXIX [25]. Le vingt neuvieme est Jean de Fagnoûlle, mort en 1347 (2).

XXX. Le tentieme *(sic)* est Nicolas (3).

XXXI. Walterus de Chenée 31e abbé de Florennes (4).

XXXII. Le 32e est Nicolas Thieba (5).

Du tems de ces deux derniers abbez la maison Benedictinne de Florennes à été dans une extreme pauvreté et desolation causée par divers sujets. Les facheuses guerres du Païs de Liege avec Jean de Baviere Elu prince et Eveque y ont sans doute beaucoup contribuez : Marchant dit que le monastere souffrit beaucoup dans ces facheuses Brouilleries qui innonderent le pais; L'Histoire de ce tems n'est remplie que de Guerre et de faction, dont il fut extremement desolé : et pendant que le monde chretien etoit [26] divisé par le long schisme d'environ 80 ans : Liege en particulier le fut par le schisme qu'elle se bâtit entre Jean de Baviere Elu prince en 1390, et Thiery de Horne, qui le fut publié en 1406, et recu les bulles de Benoit XII qui se tenoit a Avignon.

Pour remedier à tant de maux qui mirent l'Abbaïe de Florennes hors d'etat et presque hors d'espoir de s'en relever; Dieu par sa misericorde infinie suscita le Genereux et venerable Prelat, Renier abbé de Saint Jacques à Liege (6) quî penetré de Compassion du deplorable état de la maison Benedictinne de Florennes qu'il avoit autresfois vue si florissante, y envoya au secours quattre de ses Religieux, hommes zelez et vertueux, pour la retablir tant au temporel qu'au spirituel, quî s'étoit aussy affoibli parmi tant de miseres et de calamités. *(A suivre.)*

1. Date erronée.
2. Cet abbé est cité de 1325 à 1346 (*Monasticon*, II).
3. Un abbé de ce nom figure dans des actes du 9 septembre 1360 et du 14 juin 1368 *(ib.)*.
4. Walter de Chenée pourrait être cet abbé qui reçut sa provision d'Urbain V le 12 juillet 1369 (*Studien und Mittheil. aus dem Benedictiner-Orden*, 1895, p. 298); il est cité dans un acte du 2 février 1391 (*Analectes*, XXI, 473).
5. L'abbé Nicolas Thiébaut est mentionné dans un acte du 6 novembre 1415 (*Analectes*, XXI, 412). Il abdiqua peu après, sans doute à la suite des visites canoniques ordonnées en 1414 et 1415 par l'évêque Jean de Bavière (*Revue bénédictine*, 1895, pp. 356-357; cf. *Analectes*, XXI, 415-416).
6. L'abbé de Saint-Jacques avait été chargé de cette mission avec Dom Lambert del Stache, prieur de Bertrée (*Revue bénéd.*, *l. c.*).

Digitized by Google

CATHOLICISME ET PROGRÈS.

LE catholicisme est-il, comme on l'entend répéter à satiété, une entrave au progrès? N'est-il pas plutôt le principe de tout progrès digne de ce nom?

« La vérité vous délivrera », a dit le Christ, et cette parole, vieille bientôt de vingt siècles, si puissante jadis dans la bouche du plus sublime initiateur qui fut jamais, ne résoud pas moins aujourd'hui ce problème.

Tout progrès véritable consiste dans une manifestation, une irradiation, une conquête quelconque de la vérité. L'ignorance, c'est la servitude ; la vérité, le libérateur. Dès lors l'Église catholique doit être la grande école du progrès, puisqu'elle possède à un degré unique le dépôt et les promesses de la vérité.

Mais pour que le catholicisme puisse remplir dignement ce rôle d'initiation, il faut qu'il ait le culte de la vérité dans toute sa pureté et dans toute son étendue. Ce culte ne consiste pas seulement dans la conservation pieuse, intègre, immuable du dépôt de la révélation expresse et formelle ; il cherche à coordonner, à approfondir ce dépôt même, et s'arme, pour en défendre les origines et les droits, contre toute agression hostile.

Ainsi le dogme devient théologie ; ainsi le dogme et la théologie se cuirassent d'apologétique.

Quelle est la disposition d'âme que doit apporter dans cette exposition et dans cette défense de la vérité le penseur catholique pour répondre aux exigences d'un dépôt aussi sublime et d'une époque aussi agitée ?

Le Dr Schell croit pouvoir résumer cette disposition dans la persuasion pratique où il doit être que le catholicisme est le principe du progrès. *Der Katholicismus als Princip des Fortschrittes* (1), sous ce titre le savant professeur de l'université de Wurzbourg vient de lancer une brochure sensationnelle qui défraie la critique d'Outre-Rhin, avec une animosité peu commune et des appréciations contraires, allant de l'enthousiasme délirant jusqu'au blâme comminatoire (2).

1. Je n'ai sous les yeux que la 5e édition de la brochure.
2. La brochure *Distinguo* du Dr Braun est la plus remarquable des réponses au Dr Schell parues jusqu'ici.

Digitized by Google

Mon intention n'est pas d'entrer directement dans cette controverse. L'écrit du Dr Schell, dégagé des parties d'un intérêt plutôt local, me fournit cependant une occasion opportune d'exposer quelques principes, quelques réflexions sur un sujet d'une importance aujourd'hui primordiale.

Dans l'auteur de la brochure *Der Katholicismus als Princip des Fortschritte* il convient de distinguer l'écrivain, le penseur, le théologien, l'apologiste et le polémiste. L'écrivain est, sans contredit, de marque. Son style a de la noblesse et de l'élévation. Nerveux, incisif, sonore, abondant, animé, il atteint sans effort la véritable éloquence. On se sent captivé et entraîné, même là où l'on ne partage pas les vues de l'écrivain.

Le penseur est personnel, fier, entreprenant, doué d'une force peu commune d'abstraction. Les sentences souvent profondes abondent sous sa plume, fruit d'une méditation austère et longue. Et ce penseur est un des théologiens les plus en vue aujourd'hui en Allemagne. Ses écrits dogmatiques, très remarqués, se distinguent par leur accent convaincu, parfois mystique, par un grand effort de suite, par un attachement profond à l'autorité de l'Église, par un respect sincère des autorités patristiques et scolastiques. Mais à côté de cela, le Dr Schell est un chercheur aux allures libres, aux tendances hardies, parfois au détriment de la tradition et de la vraie profondeur. Ennemi déclaré de toute coterie, de toute servitude, il trouve plaisir à méconnaître les demi-titres à la soumission. Il se meut avec une certaine volupté sur les confins de l'orthodoxie vulgaire. La pensée de paraître suspect aux théologiens hyperconservateurs de Rome l'aiguillonne plutôt qu'elle ne l'effraie. L'*Index* lui-même semble n'être pas sans gloire pour lui depuis l'aventure de Galilée.

Toutefois, jusque dans ces excès, le Dr Schell est guidé par une conviction profonde et louable. L'apologiste trace la voie au théologien, pour ainsi parler. Placé en face de l'école protestante, devenue rationaliste jusqu'à aboutir au panthéisme, mais armée d'une érudition redoutable, d'une dialectique serrée, au service d'une philosophie nouvelle et séduisante, le Dr Schell, se sentant embarrassé dans l'outillage vieilli de la théologie routinière, éprouve le besoin de se forger des armes nouvelles, pour triompher dans cette lutte corps à corps avec l'impiété totale masquée du nom de l'Évangile. Le but est excellent. Mais n'y a-t-il pas dans la tactique un excès dangereux ? Cet outillage séculaire, est-il vraiment devenu à ce point insuffisant ? Les armes nouvelles ont-elles un acier bien trem-

Digitized by Google

pé, un tranchant vigoureux capable d'affronter le choc sans s'émousser et de porter une blessure mortelle ?

Tel apologiste, tel polémiste. Franc dans son allure, il va droit son chemin. Bouillant capitaine, il s'élance au cœur de la place ; mais s'apercevant que les troupes s'attardent ou hésitent à le suivre, il leur décoche, du sein de la lutte, des traits acérés pour secouer leur torpeur et stimuler leur confiance. De là deux aspects dans l'attitude du Dr Schell. D'une part, il poursuit le protestantisme avec une verve, une logique implacables, triomphantes. Aussi je ne m'étonne pas que tel docteur luthérien, vaincu par ces brillants coups d'épée, soit venu se placer sous la conduite du lutteur, le priant d'achever son passage au catholicisme. Magnifique succès, qui en dit long, et compense plus d'un blâme, assurément. D'autre part, le Dr Schell fait l'enfant terrible. Sans réticences, sans égards, il dévoile, à la face de l'Allemagne, les faiblesses, les défauts de l'armée catholique, d'après son propre sentiment, bien entendu. On a beau lui reprocher le danger, l'inopportunité de sa conduite. Le plus grand danger, répond-il, consiste dans l'illusion obstinée. Rien de plus inopportun que de prendre encore conseil des soi-disants intérêts de tel ou tel parti, alors que tout est en jeu et que seul un assaut hardi conduit avec vigueur, sur un plan large, avec les forces communes, peut donner à la vérité une victoire décisive.

Ici encore le but mérite toutes louanges. Mais l'auteur a-t-il, de par ses écrits antérieurs, remarquables sans doute, je viens de le dire, mais trop discutés, le prestige voulu pour entonner cette fanfare guerrière? Ne combat-il pas trop lui-même au front d'une aile avancée pour pouvoir opérer à sa voix un mouvement de concentration ? Puis, dans ces reproches, n'en est-il pas qui sentent trop l'influence du milieu, une certaine surexcitation, peut-être un ressentiment personnel ?

Un fait s'impose, fait publiquement reconnu en 1892 et 1894, dans les assemblées générales des catholiques allemands tenues à Mayence (39e) et à Cologne (41e) : c'est l'infériorité manifeste des catholiques dans la fréquentation des établissements supérieurs d'instruction. Nombreuses sont les raisons de cette situation défavorable du catholicisme. Mais n'y a-t-il pas, outre celles qu'il subit, des raisons dont il est la cause ? Le Dr Schell le croit.

Les protestants exploitent le fait pour démontrer l'infériorité intellectuelle où le catholicisme, religion d'autorité jusqu'au despotisme, jusqu'à l'extinction de la personnalité libre et pensante, place ses adeptes vis-à-vis des protestants, libres enfants d'une

Digitized by Google

religion ouverte à tous les progrès de l'humanité. Avec autant de finesse que de vigueur et de fierté, Schell repousse cette explication perfide. Mais, tout en la repoussant, il souhaite que le catholicisme s'épure, s'affranchisse, s'élargisse,pour répondre mieux à ce qu'il est : le principe du progrès.

***

Il faut qu'il s'épure dans l'intelligence des doctrines fondamentales, dans les tendances du culte, dans l'esprit de son gouvernement.

La récente mystification Diana Vaughan-Taxil a donné au monde le déplorable spectacle d'une ignoble supercherie accréditée même en haut lieu,tenant en suspens jusqu'à la commission romaine, dont l'étrange réponse n'était, après tout, qu'un brevet d'auto-ignorance. En Allemagne, il est vrai, on protestait depuis longtemps contre l'absurdité intrinsèque de ces duperies. Mais les Allemands sont suspects de rationalisme, et la crédulité des peuples latins l'emportait. Si l'on avait eu dans ces milieux trop naïfs une notion plus pure de ce qu'est Dieu et de ce qu'il permet aux esprits du mal, un infâme faussaire aurait-il pu à ce point se jouer des catholiques ?

Le thème est facile à exploiter. Schell y met toute sa verve germanique. Je me demande cependant s'il n'exagère pas quelque peu, et si ses conclusions ne dépassent pas le but. Si fausses, si ridicules même que soient les inventions de Léo Taxil, la puissance du démon et son action en ce monde n'en sont pas moins réelles. L'Écriture l'atteste en maints endroits. Et cette action s'affirme parfois d'une manière surprenante, presque grotesque. Je suppose qu'un écrivain invente aujourd'hui l'anecdote de ces démons chassés des malheureux qu'ils obsédaient et demandant en grâce de pouvoir entrer dans un troupeau de porcs, pour se précipiter ensuite, furibonds, dans les eaux d'un lac voisin. Combien de graves docteurs d'Outre-Rhin souriraient de pitié. C'est pourtant du pur Évangile ; à moins qu'un apriorisme superbe ne rejette, ici comme en tant de pages, le sens littéral et obvie, parce que manifestement absurde.

Soyons prudents ; mettons-nous en garde contre une crédulité trop légère, sans doute. On ne l'a pas fait assez, et combien rude a été la leçon. N'allons pas toutefois nous jeter dans un excès opposé. L'existence du luciféranisme ne dépend pas des aveux d'un Léo

1. Inutile de faire remarquer que le mot « catholicisme » ne s'entend pas ici de la doctrine catholique, mais de ceux qui la représentent et la soutiennent.

Digitized by Google

Taxil. Le culte du démon est vieux comme la chute de Lucifer. Les natures altières, que le panthéisme matérialiste dégoûte, mais que la soumission à la loi de Dieu révolte, doivent aboutir au culte de l'esprit rebelle à Jéhovah. C'est infernal, assurément. Mais quoi de plus infernal que l'enfer ? Si les aveux du fangeux escroc devaient amoindrir parmi nous, avec la crainte du démon, la haine de la secte vouée à son culte, la mystification nous tromperait deux fois, et la seconde duperie serait plus dangereuse encore que la première.

Sans une action puissante laissée par Dieu aux mauvais esprits déchus, rien ne s'explique. Il y a là un mystère doublement profond depuis que le Fils de Dieu lui-même a racheté le monde. A ne considérer que la force, quelle comparaison entre Satan et JÉSUS-CHRIST ? Et pourtant, l'œuvre du salut à peine consommée, saint Pierre ne met-il pas déjà les fidèles en garde contre le lion rugissant, à la recherche de sa proie ? Le progrès du catholicisme consistera donc ici à tenir bien haut le dogme de l'action diabolique, mais à s'entourer d'une plus grande prudence pour tout ce qui concerne les manifestations de ce pouvoir infernal.

La même attitude est à garder pour les faits surprenants dus à l'action immédiate de Dieu. Il est des gens qui croient au miracle, sans doute, qui anathématisent à bon droit quiconque ose en nier *a priori* la possibilité. Mais s'agit-il de constater un miracle, oh ! c'est autre chose. Sauf arguments décisifs, un récit du passé, relatant un prodige, accuse par le fait même une origine légendaire. C'est intéressant comme indice de la crédulité des aïeux ; mais on passe outre ; peu éclairé, celui qui ajouterait foi au prodige. Au fond de cette disposition d'esprit, outre une concession excessive faite aux adversaires systématiques du miracle, qu'y a-t-il, sinon une notion imparfaite de l'action du Créateur sur la créature ? Plus on se pénètre de cette grande vérité que Dieu agit constamment dans et sur son œuvre, que les lois de la nature ne seraient rien, ne pourraient rien, si Dieu ne les conservait à tout instant, et cela, d'une conservation active et personnelle, moins on s'étonne que Dieu agisse parfois indépendamment de ces mêmes lois. Ce qui paraît au matérialiste une impossibilité, devient au croyant une chose presque naturelle. Après tout, quoi de plus naturel que l'action libre du Créateur ? quoi de plus miraculeux que la production de la créature ?

On le voit, dans ce domaine, comme dans celui de la puissance infernale, le progrès consiste à se frayer une voie moyenne entre

Digitized by Google

un trop grand penchant vers l'explication prodigieuse des faits surprenants, et une réserve excessive à l'égard de l'intervention divine.

Il y a peu de jours, un de mes amis, le Dr X..., prêtre fort distingué de la province rhénane, partait en pèlerinage pour les bords du Gave. A la gare, il rencontre une de ses connaissances, catholique austère, de la caste des éclairés. « Vous partez ? — Oui ! — Et pour où donc ? — Je vais à Lourdes. — A Lourdes ! ? » puis, avec un sourire de commisération : « Je vous croyais plus sérieux ! » — La réponse fut ce qu'elle devait être : « C'est parce que je prétends être sérieux, que je tiens à aller, sans jugement préconçu, me rendre compte sur les lieux de ce qui se passe là-bas. »

En fait de manifestations surnaturelles, l'apriorisme pratique est aussi illogique que l'apriorisme théorique. Il est à peine plus décent. Les convenances de la piété demandent qu'on admette au moins l'hypothèse d'une intervention divine. Or, supposez qu'à la grotte Massabielle la Vierge, par son intercession amoureuse, obtienne de son Fils des grâces spéciales et des prodiges, n'est-ce pas une attitude irrespectueuse de n'accorder à ces phénomènes qu'une attention distraite, un sourire voisin du mépris ?

Assurément Lourdes n'est pas un dogme auquel il faille croire ; mais c'est un fait extraordinaire qu'il convient d'examiner avec piété. Il y a dans la nature des forces merveilleuses. La confiance absolue, la suggestion peuvent guérir bien des maux, et si Notre-Dame n'agissait là-bas qu'en faisant mouvoir ces ressorts intimes, elle acquerrait déjà un titre assez noble à la reconnaissance de l'humanité souffrante. Que de cas cependant où cette explication est manifestement insuffisante !

Il est juste toutefois de plaider ici les circonstances atténuantes. Je comprends qu'un Allemand patriote n'ait pas un faible pour Lourdes. Sans doute la Vierge qu'on y invoque est la suave Immaculée qui s'entretint avec la pastourelle. Mais c'est aussi la *Terribilis ut castrorum acies ordinata.* Au cri de : Sauvez la France ! qui retentit aux bords du Gave, en bien des cœurs répond un écho dont pourrait s'offenser un autre patriotisme.

Le catholicisme doit s'épurer encore selon le Dr Schell dans la manifestation de son culte. A ce propos le savant professeur dit de fort bonnes choses, que j'aime à souligner. La crise de notre époque, dans les pays latins surtout, est la crise des dévotions, au préjudice de la dévotion. Les formes matérielles, souvent mesquines, d'un goût douteux, si même pas d'une doctrine peu solide, remplacent

Digitized by Google

l'esprit robuste, à la fois joyeux et sévère, de la piété antique. La liturgie si majestueuse, si idéale jusque dans sa pompe extérieure, n'est plus comprise, plus suivie. C'est à qui inventera une étiquette nouvelle; et l'on voit des assemblées catholiques se transformer en foires de pratiques dernier genre. Le culte des vieux saints, des apôtres et des martyrs languit, abandonné. Comme s'ils avaient cessé, ces douze géants, d'être les colonnes de l'Église; comme si le sang versé sous les tyrans de Rome n'avait pas fécondé pour les siècles le sol de la foi.

Le résultat de cette tendance au modernisme sentimental est de créer un ensemble de pratiques dont aucune ne se trouve aux premiers âges du christianisme et qui constituent cependant presque toute la religion d'un grand nombre de fidèles. Ce contraste entre le présent et le passé déconcerte les hommes du dehors qui cherchent la vérité. L'Église catholique d'aujourd'hui leur paraît un édifice où les apôtres ne se reconnaîtraient plus, comme ces basiliques romaines dont un luxe d'oripeaux masque aux grands jours les proportions majestueuses, les colonnes altières et les marbres solennels.

Combien de protestants se heurtent à cette déperdition de la grande dévotion chrétienne, à ces fantaisies pieuses, aussi différentes de la sobriété liturgique que les motets style ballet le sont des accents grégoriens. Et, ce qui est vrai des protestants, l'est aussi d'une partie notable de la classe éclairée dans les pays catholiques.

Dans son zèle à ramener le culte et la dévotion à leur élévation idéale, le Dr Schell ne ménage pas ses attaques aux instituts religieux modernes qui portent, selon lui, la responsabilité de la situation présente. J'aurai à revenir sur ce point.

Enfin l'auteur souhaite que, dans le gouvernement même de l'Église, il y ait moins de formalisme et plus de zèle apostolique. Le sujet est délicat. D'ailleurs y a-t-il lieu de douter du zèle de l'Église, même et surtout dans les temps présents?

***

Ce travail d'épuration doit être accompagné d'un travail d'affranchissement. Le théologien doit proclamer la liberté de sa méthode et son indépendance de tout joug injustement imposé; le clergé séculier doit secouer la tutèle du clergé régulier, surtout des institutions dont l'influence a un caractère plus dominateur.

Dans un long chapitre, à mon avis, le plus important de la

Digitized by Google

brochure, le Dr Schell traite de la liberté de la pensée en face de l'autorité de l'Église : *Freiheit des Denkens und Kirchliche Autorität.*

Le théologien protestant, on le sait, ne cesse de reprocher au théologien catholique sa condition d'infériorité devant toute recherche, toute démonstration vraiment scientifique. Le Dr Schell consacre des pages excellentes à faire ressortir l'injustice de cette attaque. Les docteurs protestants ont leur autorité constituée, tout comme les catholiques, avec cette différence toutefois que nous, catholiques, nous nous soumettons justement à une autorité munie des promesses divines, tandis que les protestants se courbent arbitrairement devant une autorité privée de mandat. Si donc la théologie protestante doit s'en tenir aux règles de foi reçues dans l'église protestante, elle n'est au fond pas plus libre que la théologie catholique. Mais si la théologie protestante peut aboutir sans scrupule à des conclusions contraires à la foi de son église ; alors, il est vrai, le théologien est libre, mais ce dualisme entre la science et la foi constitue une absurdité, une hypocrisie, une impiété. Il n'y a pas à sortir de ce dilemme.

Dans l'Église catholique ce dualisme ne saurait exister. Une est la source d'où découlent à la fois la révélation et la vérité historique. Entre la grâce et la nature, point d'opposition. Le rôle de la théologie consiste précisément à mettre au service de la foi toutes les ressources de la pensée et de l'érudition.

La réfutation du système protestant est péremptoire. Le problème catholique en ressort nettement posé. Telle étant la donnée, est-il exact de soutenir que le théologien catholique jouisse pleinement de la liberté de sa pensée, et que l'autorité de l'Église ne l'entrave en rien ?

Ici il importe de faire des distinctions capitales, dont une surtout me semble avoir échappé, en partie du moins, à l'apologiste de Wurzbourg.

Qu'est-ce, au fond, que la liberté de la pensée ? La faculté de voir la vérité clairement, sans mélange d'erreur ; et, quand la liberté arrive à sa perfection, de la voir même sans crainte, sans possibilité d'erreur. Ce sera le sort de tous les bienheureux là-haut ; comme c'est déjà celui des anges et des élus, et, par essence, de toute éternité, le privilège de Dieu.

Ici-bas, l'homme n'est pas doué de cette claire-vue absolue. Le génie se reconnaît à la pénétration de la conception, à la sûreté des déductions, à la finesse de l'analyse, à l'ampleur de la synthèse.

Digitized by Google

Mais enfin tous les penseurs, jusqu'aux plus sublimes, sont sujets à l'illusion, à l'erreur. Cette possibilité de se tromper leur enlève quelque chose de la liberté parfaite de la pensée, puisqu'elle est une entrave à la perception du vrai sans mélange. La liberté psychologique de la pensée ne saurait donc être absolue en cette vie.

A prendre toutefois le mot de liberté au sens de l'exclusion de toute entrave morale, — et c'est le sens généralement entendu, — l'homme, pour ne pouvoir pas atteindre la vérité pure et entière, cesse-t-il de jouir de la liberté de la pensée ?

Ici une nouvelle distinction s'impose.

Aussi longtemps qu'aucune obligation ne détermine ni les principes à affirmer, ni les déductions à admettre, ni le cadre à respecter, l'homme peut ne pas jouir de la liberté complète de la pensée au sens psychologique, sans cesser pour cela d'être pleinement libre au sens moral. Ainsi en est-il dans la presque totalité des connaissances naturelles.

Mais du moment qu'une obligation quelconque fixe les principes, les déductions, le cadre, la liberté morale se trouve déterminée dans la mesure même où cette obligation a le droit de s'imposer. Tel le croyant vis-à-vis des vérités fondamentales de la foi, des déductions immédiates de ces mêmes vérités et du cadre de la révélation. Accorder au croyant la liberté de la pensée en matière de foi, équivaut à le laisser libre de croire ou de ne pas croire.

Fort bien, répondra-t-on ; mais le rôle du théologien diffère de celui du croyant. Le croyant s'en tient au fait de la révélation : il procède par voie d'autorité ; le théologien en scrute les raisons, les convenances, les rapports, les harmonies : il procède par voie de raison. Enlever à ce dernier la liberté de la pensée dans ce travail, c'est donc vinculer son intelligence et priver son œuvre du caractère vraiment scientifique.

Ici surtout le professeur de Wurzbourg ne me semble pas distinguer assez nettement. Sans doute, le rôle du croyant et celui du théologien diffèrent ; dans ces deux rôles la part de la raison est loin d'être identique. Là, c'est *intellectus quærens fidem ;* ici, *fides quærens intellectum.* Mais de même que la foi, pour être fondée sur la vérité de la révélation reconnue par la raison, ne cesse pas d'être obligée ; de même aussi l'étude théologique, pour procéder scientifiquement, n'en a pas moins une norme qui règle, et partant entrave moralement la liberté de la pensée.

Cette norme toutefois peut être positive ou négative. Elle est positive chaque fois que le travail intellectuel a pour but de don-

Digitized by Google

ner raison de conclusions nettement formulées par le dogme. Elle est négative lorsque les indications fournies par le dogme se bornent à signaler des points ou des conclusions à l'encontre desquelles le savant catholique ne peut aller.

La première est le poteau indicateur qui indique la route ; la seconde est le garde-fou qui préserve du précipice.

La mission qu'assume le théologien de mettre ses méditations et ses recherches en harmonie avec cette double norme, n'est pas seulement une responsabilité, ainsi que le voudrait le Dr Schell ; c'est en outre une obligation stricte, veut-il ne pas nuire à la cause de la foi au lieu de la servir.

Reconnaissons donc que la liberté entière de la pensée, entendue moralement, est incompatible avec les normes tracées par l'ensemble de la révélation. S'en suit-il que ces normes placent le théologien catholique dans une situation d'infériorité au point de vue scientifique ?

Nullement. D'abord, le théologien protestant, s'il veut rester fidèle à la foi de son église, est tenu au même titre que le catholique par le *credo* de celle-ci. Un théologien protestant, à moins de trahir sa confession, ne peut pas davantage reconnaître la primauté du Pape dans les paroles *Tu es Petrus*, qu'un théologien catholique ne peut trouver la théorie luthérienne de la justification dans la sentence *Justus ex fide vivit.*

En outre, le théologien catholique se trouve dans une situation beaucoup plus avantageuse. Le but de l'inquisition scientifique n'est autre que la possession raisonnée de la vérité. Mieux il la possède, cette vérité, mieux il est outillé pour la scruter plus à fond, même scientifiquement, les données du problème à élucider lui étant connues d'une manière plus sûre. Alors que pour le protestant ce problème a des inconnues sans fin, pour le catholique beaucoup de ces inconnues sont déjà éliminées par des solutions qu'il sait être péremptoires, sans appel, infaillibles.

Enfin la connaissance du but à atteindre ne nuit en rien à la valeur scientifique de la route à tracer pour y parvenir. Un exemple mettra cette considération en lumière. Il s'agit d'approfondir le mode des processions divines. De deux théologiens, dont l'un est incertain encore si le Saint-Esprit procède du Père seul ou du Père et du Fils, et dont l'autre est un fervent croyant du *Filioque*, lequel a le plus de chances de scruter scientifiquement ce mystère, bien entendu pour autant que notre vue mortelle, même éclairée de la foi, y puisse parvenir ? La réponse ne saurait être douteuse.

Digitized by Google

Cet avantage du théologien catholique sur son rival est considérable. Il ne s'étend pas seulement au dogme proprement dit, mais à l'interprétation de l'Écriture, à l'histoire ecclésiastique, voire aux sciences naturelles.

Mais ici, il importe de remarquer que les normes négatives mentionnées plus haut, sont plus ou moins étroites, plus ou moins précises, et aboutissent par degrés à des nuances à peine perceptibles qui n'agissent plus que faiblement sur la liberté de pensée du théologien catholique. De là découle une vérité importante. Exagérer les normes positives ou négatives, c'est exercer une espèce de tyrannie, commettre un attentat de lèse-liberté intellectuelle. Affranchir, au contraire, la pensée de toute entrave injuste ou excessive, c'est rendre à l'Église un noble service et lui faciliter la route du progrès.

Ce point est capital. Nous nous trouvons à une époque solennelle. Bien des problèmes nouveaux, non encore agités, travaillent les intelligences. D'autres problèmes anciens sont repris à l'aide de sources jadis inconnues et résolus dans un sens opposé à la tradition.

Quelle attitude convient-il de garder dans cette évolution du savoir humain ? Une attitude ferme, généreuse, prudente, sincère. La fermeté doit s'exprimer partout où un point sûrement doctrinal est mis en cause. Broncher sur ces points, laisser le doute les ébranler, serait manquer à un devoir sacré. En dehors de ces cas, et encore faut-il qu'ils soient nettement constatés, généralement reconnus, la générosité s'impose. Respectons la liberté d'autrui. Ne dogmatisons pas au delà du nécessaire. Ayons en estime les intentions des chercheurs, sans redouter le résultat de leurs efforts.

Et pourquoi le redouterions-nous ? Ne serait-ce pas faire preuve d'un manque de foi ? Si le point attaqué par les savants fait partie du dépôt révélé, leurs efforts ne réussiront pas à en avoir raison, du moins d'une manière définitive. Et s'il est de discussion libre, pourquoi craindre qu'une inconnue de plus disparaisse, ou qu'une erreur de moins soit accréditée ? — Ah ! c'était une légende si chère et si belle ! — Consolez-vous. La légende n'a rien perdu de sa saveur poétique ; mais la vérité a fait un gain. Voulez-vous donc réserver ces surprises décevantes pour votre entrée au paradis ?

Il y a plus. La prudence nous fait un devoir d'en agir ainsi. Réfléchissez qu'il n'y va pas seulement de vos croyances favorites à vous. Il y va de la foi d'un grand nombre de travailleurs austères, que ces

Digitized by Google

barrières de la crédulité empêchent de reconnaître la vérité. Laissez la brèche s'élargir ; ne vous obstinez pas à la défendre quand elle ne tient déjà plus. Ouvrez les rangs, et, par delà ces parapets d'argile, montrez fièrement aux assaillants le palais de granit bâti sur le roc immuable. Vous ne serez pas seulement prudent, vous serez sincère. Car enfin, des faits sont des faits. Aucun apriorisme ne peut prévaloir contre eux. Autant il est téméraire de les mépriser sans les connaître, autant est-il suspect de les récuser sans preuves.

Est-ce à dire qu'il faille, de gaîté de cœur, sacrifier des traditions secondaires, il est vrai, mais néanmoins vénérables et consacrées par la piété des siècles ? Certes que non. Est-ce à dire que les érudits méritent du progrès dans la mesure où ils s'y attaquent, s'ils n'apportent à ce travail la pudeur de la piété et la rigueur d'une méthode sûre ? Moins encore.

Sans parler d'un sentiment de respect qui impose la réserve, surtout devant le grand public, chaque fois qu'il s'agit d'aller à l'encontre d'une créance populaire, ces études et ces écrits pèchent souvent par le ton et par la méthode.

Le ton, hélas ! se ressent du milieu rationaliste et protestant. Absentes l'onction et la déférence ; rien de ce regret qu'éprouve une main délicate en remuant un objet vénérable. L'écrivain s'arme de fiel, de sarcasme ; on dirait qu'il triomphe à dénicher un saint, à vider une tombe, à spolier un sanctuaire. Le désir de paraître éclairé devant ses lecteurs incrédules, lui fait mépriser la crainte — s'il l'éprouve — de contrister ses lecteurs croyants. On dirait une plume trempée dans l'encrier de Voltaire. Non, ce ton n'est pas catholique ; il est loin de constituer un progrès.

Du moins la méthode serrée compense-t-elle ces vices de forme ? Pas toujours, bien s'en faut. L'habitude de fréquenter les écrivains incrédules expose naturellement à s'en approprier les procédés. Or, la méthode protestante, rationaliste, est entachée d'un triple défaut. Elle méconnaît la tradition orale, elle est trop négative, elle abuse des hypothèses. Le devoir de tout écrivain catholique est de se mettre en garde contre ces trois lacunes aussi graves l'une que l'autre. Chaque jour nous assistons à quelque retour d'une conclusion trop hâtive ; bien des traditions trop légèrement rejetées reprennent leurs droits. Que de bonnes surprises, p. ex., l'avenir ne nous ménage-t-il pas, si Dieu prête vie au Dr Harnack ! Soyons critiques, oui ; mais avec circonspection. Exerçons une critique sévère sur notre propre critique. Gardons avec un soin jaloux le respect et la conscience du sentiment catholique.

Digitized by Google

Du reste ces retours, s'ils mettent à nu le défaut de la cuirasse, font ressortir la loyauté et l'âpreté dans la recherche de la vérité objective. Ils sont donc doublement consolants.

Et puisque je viens de nommer la méthode rationaliste, je crois utile de faire une distinction importante surtout en matière exégétique. Qui niera la force des exégètes protestants pour ce qui regarde la somme d'érudition dépensée? Mais autre chose est l'outillage savant, autre chose l'usage qui en est fait. Autant l'outillage est digne d'admiration, autant l'usage en est suspect. La raison de ceci est fort simple. L'exégète rationaliste ne possède pas le sens des Écritures. Un savant qui méconnaît le caractère symbolique, mystique et prophétique de l'Ancien Testament, qui ne retrouve dans les Évangiles ni la divinité du Christ, ni la virginité de sa Mère, ni le principe constitutif de l'Église, ni la dignité du plus excellent des Sacrements, ce savant, si érudit soit-il pour le reste, perd tout droit à la confiance, du moment qu'il se mêle d'interpréter le parole inspirée. Son incrédulité entrave sa clairvoyance. Il pourra fournir des observations philologiques, historiques, topographiques, patristiques pleines d'intérêt et d'utilité, fruit d'un labeur patient et judicieux. Là se borne son rôle et sa compétence. Exégète, il ne l'est point. Même défiez-vous de son criterium historique, puisque le fait divin de la révélation, le caractère merveilleux du christianisme, vérités palpables, démontrées mieux que n'importe quelle thèse d'histoire profane, semblent lui échapper. Tant est forte sur la pauvre intelligence humaine l'action, même inconsciente, du préjugé, surtout dans l'ordre religieux et moral.

Et pourtant nous cédons trop, malgré nous, à ce courant. Si nous avions la foi de St Augustin, nous nous obstinerions à conserver tant d'interprétations figurées, mystiques, dont on se prend presque à rougir aujourd'hui. Le sens figuré, mystique, mais l'Écriture en déborde. Le vouloir nier, c'est rejeter l'autorité des interprètes inspirés eux-mêmes. Supposez que quelque exégète moderne, romain ou français, dans un commentaire de Jonas, s'avise, pour la première fois, de faire un rapprochement entre le temps que le prophète indocile passa dans le ventre du monstre et celui que le Sauveur devait passer dans les entrailles de la terre. Quel *tolle* s'élèverait dans le camp rationaliste. Les graves docteurs allemands crieraient au *lächerlich*, les anglicans au *shocking!* L'interprétation est de Jésus lui-même : force est de s'y soumettre. Imaginez qu'un autre écrivain compare pour la première fois Rachel et Lia aux deux Testaments, recueillerait-il autre chose chez bien des exégètes qu'un succès d'hilarité? L'ex-

Digitized by Google

plication est de St Paul : on ne peut s'y soustraire. Ces exemples, aisés à multiplier, prouvent que l'interprétation figurée, mystique de l'Écriture a ses droits indéniables. Il sera difficile bien souvent, téméraire peut-être, de vouloir préciser le sens spirituel véritable. Mais ce sens n'en existe pas moins. La foi nous l'assure. A nous de garder ce trésor. Loin d'en rougir jamais, revendiquons-le fièrement comme une perle du plus grand prix.

Se limiter au sens littéral, et n'admettre le sens figuré ou mystique qu'à titre de curiosité littéraire, comme une fantaisie de vieille école, une espèce de sport monacal, ce n'est donc pas un progrès mais un recul dans l'exégèse catholique.

Au fond, il n'y a qu'une bonne exégèse, celle qui répond à la plénitude du texte inspiré, de même qu'il n'y a qu'une science digne du nom, celle qui s'appuie sur la vérité et en élargit la connaissance. Vraiment, on abuse des mots en parlant toujours de la science catholique en opposition à la science rationaliste ou protestante. Je comprends la distinction entre la science vraie et la science fausse ; entre l'effort scientifique mis au service de la vérité ou mis au service de l'erreur. Mais je ne comprends pas la distinction entre la science catholique proprement dite et la science rationaliste ; à moins qu'on ne limite la science catholique à la théologie, en tant que celle-ci procède de principes connus par la lumière de la foi et non par la lumière de la raison. En dehors de cette acception, l'opposition entre les deux sciences est plus apparente que réelle. De même qu'il n'y a qu'une science véritable, celle qui procède de vérité en vérité ; de même aussi toute science vraie ne peut être que catholique, parce que toute vérité naturelle est nécessairement en harmonie avec la vérité révélée et doit lui être subordonnée, au même titre que la nature l'est à la grâce et la raison à la foi.

Pourquoi dès lors redouter la science, et ne pas plutôt s'éprendre d'amour pour elle et souhaiter qu'elle multiplie ses conquêtes ? Après la louange divine et la pratique de la vertu, rien n'est plus digne de l'homme que l'amour et le culte de la science, puisque rien ne développe davantage la plus noble partie de nous-mêmes et ne fait mieux retourner à Dieu la nature tout entière par l'intelligence et l'amour de l'être que le Créateur a placé dans ce but au centre de l'univers. Le culte de la science est donc une chose sacrée, éminemment catholique.

Il peut offrir des dangers, sans doute ; mais, pour les âmes humbles et détachées, il est un labeur qui épure, une soif qui dévore, labeur et soif dont Dieu seul est le repos et le calmant. Ce culte,

Digitized by Google

lui aussi, a, comme la vie religieuse, son aspect contemplatif et actif. Contemplatif, il rapporte à Dieu, mieux connu dans sa création et sa providence, l'hommage d'une adoration plus éclairée, d'un service plus amoureux et plus reconnaissant ; actif, il fait bénéficier le prochain de cet accroissement de lumière et met surtout la vérité mieux armée au service de la religion.

De nos jours, où le matéralisme et l'impiété font de la science un instrument sacrilège pour ruiner dans les âmes et dans la société les fondements de la foi, quoi de plus nécessaire au catholicisme, avec l'intensité de la vie surnaturelle, que cette contemplation, cet apostolat de la science intègre et solide ?

Mais pour pouvoir remplir sa mission sacrée, cette science doit être libre de toute entrave injuste. C'est assez de la foi et de l'autorité de l'Église pour contenir les efforts de l'intelligence dans la voie du devoir. Gardons-nous d'aller au delà par un dogmatisme exagéré. Pas de tyrannie d'école, pas de coterie, pas d'influence occulte, pas de conspiration du silence, pas d'adulation de parti, pas d'ostracisme intéressé, pas de suspicion mesquine. Tout cela est une offense à la vérité et à ses droits. Je n'ai jamais aimé les auteurs ni les polémistes plus enclins à anathématiser qu'à raisonner. C'est trop facile. Le génial L. Veuillot a dit de lui-même qu'il manquait de science pour être modéré. Je n'aime pas davantage les écrivains qui abusent de l'argument d'autorité.

Lorsque Léon XIII a imprimé aux études philosophiques ce providentiel mouvement de retour vers le prince de la scolastique, il a certes rendu à la science un éminent service. Dans la pensée du grand pape ce retour, en apparence rétrograde, devait être le point de départ d'un rapide progrès. Il le sera dans la mesure où il rendra aux philosophes et aux théologiens l'habitude de penser avec vigueur et suite. Il manquera son but, s'il ne fait que couler les intelligences dans un moule autoritaire. Oui, saint Thomas est le maître incomparable, trop abandonné, auquel il importait de revenir. Mais pourquoi ? Tout juste parce qu'il est, avec saint Augustin, le plus puissant raisonneur des âges chrétiens ; parce qu'au contact quotidien de ce génie, la pensée acquiert une pénétration, une précision, une lucidité, une envergure qu'aucun autre maître n'est capable de communiquer au même degré. Appuyons-nous sur saint Thomas : à la bonne heure ; mais précisément parce que saint Thomas a dit et prouvé la vérité. N'oublions pas que, dans la recherche de cette vérité, il se guidait par des principes si excellents, si universels, que c'est encore le suivre, oui, le suivre de plus près, que de soute-

Digitized by Google

nir, en vertu de ces mêmes principes, appliqués à la condition présente de la science et des problèmes, des conclusions en désaccord avec celles du maître ; car ces conclusions, saint Thomas, placé en face des données nouvelles, serait le premier à les tirer lui-même, s'il écrivait aujourd'hui.

Philologie, ethnographie, histoire, cosmologie, patristique, archéologie, genèse des formules, critique des sources, tout cela s'est enrichi, précisé, affiné depuis le moyen âge. Mettre cet outillage nouveau, d'une utilité merveilleuse, au service des grands principes philosophiques et religieux ; ou bien pénétrer cette matière si admirablement préparée, de la forme vitale des principes immortels, telle est aujourd'hui la mission du théologien thomiste. Toute autre interprétation de la pensée pontificale ne ferait, je le crains, que préparer une âpre réaction anti-thomiste, pire que la situation à laquelle Léon XIII a voulu porter remède. Au contraire, largement comprise, la restauration scolastique sera le point de départ d'un progrès immense, dont tout l'honneur reviendra au catholicisme.

***

C'est dire déjà que l'affranchissement ne sera complet que s'il est accompagné d'un élargissement. Le Dr Schell insiste à bon droit sur cette nécessité ; mais dans les points qu'il précise l'exagération ne se mêle-t-elle pas à la vérité ?

Avant tout le professeur de Würzbourg souhaite que la formation du clergé soit conçue sur un plan plus large. Les séminaires tels que les a établis le concile de Trente ne lui paraissent pas répondre aux besoins de l'époque actuelle, ni convenir au tempérament allemand. En s'isolant absolument de l'élément laïque, le séminariste prend l'esprit de caste, il devient impropre à se mêler plus tard au peuple et à avoir sur lui une action décisive. L'exemple du clergé français, si impuissant dans son cantonnement, corrobore cette affirmation.

En outre la fréquentation des centres universitaires offrirait le double avantage que, d'une part, les aspirants à la prêtrise auraient plus de chance de trouver un corps professoral éminent, et que, de l'autre, le contact quotidien avec les manifestations multiples des caractères et des doctrines les aguerrirait mieux contre les dangers et les difficultés du ministère.

Il y a, sans aucun doute, dans ces réflexions une part de vérité. Seulement le système préconisé suppose au moins deux choses : un gouvernement veillant à ce que les futurs ministres du culte reçoivent dans les universités un enseignement d'une orthodoxie

Digitized by Google

parfaite ; des professeurs de dogme d'une tendance absolument sûre. On sait combien en Allemagne et en Bavière, le premier point laisse à désirer. Quant au second, on peut se demander si les ouvrages et la brochure du Dr Schell sont de nature à rassurer entièrement l'épiscopat.

Du reste, on aurait tort d'être trop surpris des réflexions du Dr Schell sur les désavantages que présente l'éducation du clergé dans les séminaires. Le card. Hergenröther, Hettinger et d'autres écrivains de marque les ont faites avant lui. De la part d'un professeur d'université, désireux de voir au pied de sa chaire un nombre plus considérable de jeunes théologiens d'élite, cette thèse n'a rien que de naturel.

Ce n'est pas là toutefois le seul désidératum du célèbre apologiste en ce qui concerne le clergé. Il faut en outre, d'après lui, que le clergé séculier s'élargisse, de manière à secouer le joug du clergé régulier. Pas de distinction de caste entre ces deux clergés, comme si l'un avait en partage unique le soin pastoral des humbles et des petits, et l'autre la haute direction intellectuelle de l'Église. Non, il faut à notre société un clergé très instruit, capable de se suffire.

En développant cette pensée, le Dr Schell s'en prend particulièrement à la Compagnie de Jésus, à laquelle il reproche ailleurs de patronner les petites dévotions et d'exercer une pression injuste sur la critique littéraire, au profit de son institut, au détriment du vrai progrès. Le professeur de Würzbourg n'a pas de tendresses pour les fils de saint Ignace. Sentiment pour le moins réciproque, cela s'entend. Il y aurait excès de zèle à vouloir prendre ici la défense de l'illustre Compagnie. On ne manquera pas à cette tâche. Qu'il suffise de citer un passage caractéristique du fougueux polémiste.

« Je reconnais plus volontiers les qualités et les mérites de l'institut des jésuites, surtout des jésuites allemands, que ces messieurs n'ont coutume de rendre hommage aux travaux catholiques accomplis en dehors de leur sphère d'influence. Quant aux éloges dus à ce que les membres de la Compagnie de Jésus font n'importe où, il y est si surabondamment pourvu, que ma contribution sous ce rapport ne saurait être de la moindre utilité (p. 87). »

A plus forte raison ma défense serait-elle superflue.

Le professeur de Würzbourg insiste en outre sur la nécessité d'élargir la notion catholique de l'Église. D'après lui le romanisme y est prépondérant à l'excès, l'influence des peuples latins disproportionnée, au détriment surtout du génie allemand, trop effacé, trop méconnu. On devine la verve et l'éloquence avec lesquelles il déve-

Digitized by Google

loppe cette thèse. La vraie catholicité de l'Église, il la trouve symbolisée dans la scène des rois mages admis à offrir chacun leurs dons caractéristiques à l'Enfant-Dieu. De même chaque nation possède son génie propre, ses aptitudes providentielles, qui toutes, mises au service d'une doctrine commune, donnent au concert des nations chrétiennes sa véritable catholicité.

Sans doute, s'écrie l'auteur, ce serait de l'étroitesse, de l'orgueil de vouloir concevoir la vérité comme nationale, et de prétendre soumettre le christianisme au moule germain ; mais n'est-ce pas manquer aussi au catholicisme bien compris que de vouloir tout romaniser que de mépriser soi-même son caractère national? «On rougit de son costume, de sa langue nationale pour paraître devant la crèche du Seigneur, dans ce cortège des mages de tous les pays, et l'on sent la honte venir vraiment lorsqu'on voit tous les autres peuples étaler leur caractère national christianisé, tandis qu'on n'apparaît soi-même devant le Messie que comme un laquais d'une autre nation, en costume et en langue étrangère (p. 65, 66). »

Deux choses surtout semblent éveiller ces sentiments trop aigris dans l'âme de l'auteur : la politique gallophile de Léon XIII ; l'ignorance et la défiance des théologiens romains de tout ce qui paraît en Allemagne.

Je comprends en partie ces deux sentiments, et si j'étais Allemand, j'en partagerais sans nul doute quelque chose. Il est juste cependant de les mettre au point.

Si dur qu'il soit aux catholiques germains, eux si pratiquants, si religieux, de se voir préférer une nation, catholique de nom, il est vrai, mais dont les pouvoirs, systématiquement athées, répondent par des avanies nouvelles aux avances du Pontife; si pénible qu'il leur soit de sentir ces préférences ouvertes, tenaces, nourrir l'animosité du protestantisme contre Rome; il convient de remarquer qu'après tout l'empire germanique représente en Europe le génie de la Réforme, que la triple alliance n'est pour le Quirinal autre chose qu'une arme contre le Vatican, et qu'il est douloureux pour le Pape de voir la catholique Autriche marcher la main dans la main avec l'usurpateur. Je le veux, le nonce de Paris présidant à Montmartre le *Te Deum* de l'alliance franco-russe n'est pas tout juste un trait d'union entre la Curie et Berlin. Mais quand, aux pâques prochaines, le monarque allemand ira consacrer le protestantisme à Jérusalem, croira-t-il mériter pour son empire les sympathies du chef de la religion catholique ?

Le Dr Schell accuse la diplomatie de la République et du haut

Digitized by Google

clergé français d'avoir, de 1887 à 1890, et en 1894, empêché la réconciliation de la papauté avec l'Italie, et cela dans le but étroit de servir les intérêts de la France. Sans doute, depuis la politique du cardinal de Richelieu, tout est possible en ce pays. L'accusation est grave cependant et demande des preuves. Quant aux intérêts allemands compromis, paraît-il, aux États-Unis, je me contenterai de demander à l'auteur s'il souscrit à toutes les campagnes entreprises dans le but de les faire triompher; si, entre autres, lui, théologien aux vues élevées et larges, il approuve les attaques dirigées par la presse allemande des deux continents contre une des sommités de la théologie contemporaine, contre un prêtre dont l'intégrité de caractère est à la hauteur du savoir et de la vertu, l'éminent Dr Bouquillon, professeur à l'université catholique de Washington.

Le Dr Schell se plaint vivement de ce qu'à Rome on ignore et suspecte *a priori* les écrits publiés en Allemagne. L'accusation n'est pas dénuée de fondement, surtout quant à l'ignorance de ces travaux. Franchement, il y a là une regrettable lacune. Mais la langue y est pour beaucoup. Pourquoi les docteurs allemands ont-ils abandonné l'usage du latin? Leur idiome est riche, souple, admirable, assurément. Mais pour un Italien il est joliment difficile. Et puis, sont-ils toujours bien limpides, bien clairs? J'avoue qu'un Romain capable de se dilecter dans la lecture de Scheeben mérite au moins un buste en marbre blanc. Encore, si chacun de ces auteurs n'avait pas sa terminologie propre, qui le rend au besoin invulnérable. Le Dr Schell n'a-t-il pas la sienne, peut-être?

La suspicion est parfois un voile dont l'ignorance se couvre, *miseriæ humanæ*. Elle prend sa source aussi dans les préjugés nationaux. *Tedesco* et protestant sont à peu près synonymes dans le cerveau de beaucoup d'Italiens. Mais à défaut de ces explications, bonnes tout au plus, j'en conviens, à plaider un minimum de blâme, il y a une considération plus grave à faire valoir. Une fâcheuse expérience n'a-t-elle pas montré que la Germanie, dont Tacite déjà peignait le ciel brumeux, est la terre classique des nébulosités philosophiques et même théologiques? Kant, Hegel, Schelling, autant d'oracles perdus dans les brouillards. Le génie romain aime la limpidité des lignes et des horizons d'azur; le génie allemand se délecte dans l'indéfini des nuages et des forêts de hêtres ; il est, comme sa langue, plus apte aux rêveries du poète, aux contemplations du mystique, qu'à la précision du dialecticien. Le génie italien : c'est le Persée de Canova; le génie allemand, c'est la IXe symphonie de Beethoven.

Depuis Günther, Rome a dû ramener plus d'un théologien alle-

Digitized by Google

mand sur la route de la vérité. De là une prévention, exagérée peut-être, mais non sans quelque fondement. Puisse le Dr Schell ne rien écrire jamais qui contribue à lui donner un nouvel aliment.

Pour le reste sa conception de la catholicité de l'Église est élevée. Plus la fraternisation des peuples s'accentue, plus les communications se font rapides et faciles, moins il y a de raisons pour qu'une seule nation ait en quelque sorte le monopole du gouvernement de l'Église.

Au moyen âge on avait sur ce point des idées plus larges qu'aujourd'hui. Heureusement on y revient, il est juste de l'avouer, et tout permet de croire que le mouvement ira s'accentuant. L'attitude ingrate et cupide de l'Italie à l'égard du Vatican est un stimulant de plus en faveur des réformes ayant un caractère catholique. Après tout, les spoliateurs du pape ne méritent plus guère un pape italien.

Préoccupé de la nécessité de revendiquer pour le catholicisme un programme large et idéal, le Dr Schell fait encore des réflexions fort justes sur le danger que présente le titre de conservateur. Cette appellation en effet, comme celles de libéral, progressiste, démocrate, est susceptible de plusieurs interprétations. Le mot conservateur peut s'entendre au sens positif ou exclusif, absolu ou relatif. Au sens positif, le conservateur tient à conserver ce qu'il a; au sens exclusif, il repousse ce qu'il n'a pas encore, voulant s'en tenir à ce qu'il a, *ne varietur;* c'est bien davantage. Au sens absolu, le conservateur tient à conserver ce qu'il a, sans y rien modifier; au sens relatif, il y tient, sauf à y faire les modifications que les circonstances indiqueront opportunes; c'est beaucoup moins. Dans quel sens l'Église est-elle conservatrice, dans quel sens ne l'est-elle pas? Si la question vise le dépôt de la foi, comme la révélation a reçu son complément avec l'âge apostolique, l'Église est conservatrice au sens le plus rigoureux du mot, chose que la synagogue n'avait pas le droit d'être au temps de JÉSUS. Aussi est-ce par fanatisme conservateur que les Juifs ont mis à mort le Messie. Cependant, même ici, l'Église admet un certain progrès dans la promulgation des dogmes, dans les formules servant à les exposer, et surtout dans la science théologique. Elle est donc, pour ce qui touche à la foi, conservatrice dans le sens exclusif, mais relatif. Si la question vise l'ensemble des choses qui tombent sous l'action de son ministère, l'Église, ouverte à tous les progrès, ne peut être dite conservatrice que dans le sens positif relatif. Il importe d'accentuer ces nuances, pour atténuer ce qu'une appellation équivoque présente toujours de fâcheux.

Digitized by Google

***

Le Dr Schell termine sa brochure en citant à l'appui de sa thèse l'écrit fameux dans lequel le cardinal Manning énumère les principales raisons pour lesquelles, d'après lui, le catholicisme fait si peu de progrès dans la société moderne. L'écrit, daté de 1890, a été publié par Purcell dans sa vie de l'illustre archevêque (*Life of Cardinal Manning*, 1896, 2 vol.).

Assurément ce testament spirituel confirme la plupart des assertions du professeur allemand ; même il renchérit sur plusieurs d'entre elles. Je me bornerai à deux réflexions. L'éditeur de cet écrit ne jouit pas en Angleterre du crédit que le Dr Schell lui attribue. Ensuite, tout éminent prélat qu'il fût, Manning n'en était pas moins un anglican converti. Or il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, qu'un converti ne garde pas une teinte de sa première éducation religieuse. C'est bien le cas pour le passage concernant le culte de la sainte Vierge, passage qui n'aboutit à rien moins qu'à déprécier le Rosaire, les litanies de Lorette, la multiplicité des fêtes liturgiques de Notre-Dame. Il y a là un manque de sens catholique. C'est le cas encore pour le jugement du cardinal sur les ordres religieux en général, et sur les jésuites en particulier. Manning regardait le clergé régulier comme une espèce de hors-d'œuvre gênant. Il semblait ignorer l'origine divine des conseils évangéliques. Encore une fois l'anglican converti se reconnaissait là. Aussi ne suis-je pas éloigné de croire que ce ne fut pas un bonheur pour l'Église catholique d'Angleterre d'avoir eu pendant quelque temps pour principales sommités deux cardinaux, hommes de génie sans doute, mais après tout néophytes, et, l'un et l'autre, restés fidèles à plus d'un préjugé de leur ancienne confession.

***

En terminant ces considérations et ces réserves, j'aime à reconnaître une fois de plus les mérites de l'attitude du Dr Schell en face du protestantisme allemand. Le fond de sa thèse demeure inébranlable. Loin d'être une entrave au progrès, le catholicisme en est le principe, oui le seul principe véritable. On ne saurait assez se pénétrer de cette vérité, pour unir à l'intégrité inébranlable d'une foi enthousiaste, ces idées larges et généreuses qui inspirent aux défenseurs de la religion, avec la confiance dans l'avenir, la fierté de l'élan, la sûreté du coup d'œil et l'aménité des procédés, gages des victoires décisives.

Dom Laurent JANSSENS.

Digitized by Google

NOTRE-DAME DE BASSE-WAVRE.

PARMI les sanctuaires du Brabant wallon consacrés au culte de la Mère de Dieu, il n'en est pas dont l'antiquité et la célébrité puissent être comparées à celles de Basse-Wavre. Il y a plus de huit siècles que Marie y reçoit les hommages des fidèles, et que d'insignes faveurs justifient la confiance et la piété des foules nombreuses qui s'y transportent. Les solennités qui ont accompagné le couronnement de la statue de N.-D. de Basse-Wavre, le 8 septembre dernier, ont donné un nouvel élan à ce pèlerinage séculaire. « L'antiquité du culte rendu à la sainte Image, dit S. É. le cardinal Goossens dans sa lettre pastorale du 15 août de cette année, la confiance des pèlerins qui, chaque année, viennent par milliers, implorer à ses pieds la protection de la Reine du Ciel, les prodiges éclatants qui ont rendu célèbre son sanctuaire, les privilèges spirituels dont les souverains Pontifes et les Évêques l'ont enrichi au cours des siècles, constituent autant de titres qui devaient incliner le Chef de l'Église à accorder à la Vierge de la Paix et de la Concorde le suprême hommage du couronnement. »

Les liens étroits qui rattachent ce sanctuaire à la famille bénédictine nous engagent à consacrer quelques pages à son histoire. Ce n'est pas un récit détaillé et complet que nous allons faire ; l'âge des documents, hélas ! ne répond pas à celui du sanctuaire, et l'on n'a pour contrôler et vérifier les pieuses traditions qui se sont formées sur les origines de Basse-Wavre, que des récits mis par écrit vers le milieu du quinzième siècle. Nous nous contenterons de donner une rapide esquisse de l'histoire de Basse-Wavre et de ses rapports avec le culte de Marie, espérant trouver un jour l'occasion de consacrer une notice plus détaillée à l'histoire du prieuré.

C'est en l'an 1050 que la légende place la fondation de la chapelle de Basse-Wavre. La vallée arrosée par la Dyle n'était alors qu'un endroit marécageux et couvert de broussailles. A de fréquentes reprises, plus particulièrement aux fêtes de la Vierge et le samedi, l'on entendit retentir dans les airs des chants et des concerts formés, disait-on, par des anges. L'apparition des esprits célestes était accompagnée de lumières éblouissantes qui dissipaient les ténèbres de la nuit. Le récit de ces merveilles, propagé

Digitized by Google

de toutes parts, attira dans la vallée une foule de pieux pèlerins : des conversions s'opérèrent, des guérisons récompensèrent la piété des fidèles, la dévotion du peuple s'affirma par la résolution de bâtir un oratoire à l'endroit privilégié. L'on se mit aussitôt à l'œuvre ; toutefois, comme la hauteur qui domine le vallon paraissait préférable à la plaine marécageuse, ce fut là qu'on éleva l'oratoire, mais, nouveau prodige, à plusieurs reprises les travaux furent arrêtés, renversés, et reconstruits dans la vallée. Ces faits merveilleux jetèrent le peuple dans l'étonnement, car on ignorait qui pouvait être l'auteur de ces déplacements insolites. On aposta donc des prêtres et des notables du pays pour se rendre compte des événements. La nuit, les prêtres virent, au milieu d'une lumière éclatante, les anges renverser les travaux faits pendant la journée, transporter les matériaux dans la vallée et les remettre dans le même ordre que sur la colline. Puis une voix retentit, la voix de Marie, qui prononçait distinctement ces paroles : « *Hanc vallem inhabitabo quia elegi eam*, j'habiterai cette vallée parce que je l'ai choisie. » Dès lors on renonça au premier projet, et l'on construisit l'oratoire dans la vallée à l'endroit désigné par Marie elle-même et les anges, devenus les ministres de ses volontés.

Puis, c'est encore la tradition qui le rapporte, un jour on trouva dans la chapelle une châsse d'un travail si fin, si précieux, qu'on n'hésita pas à lui reconnaître une origine céleste. C'est en vain qu'on essaya de l'ouvrir ; on ne put réussir à en pénétrer le secret. Plus tard, Godefroid le Barbu, duc de la Basse-Lotharingie, y ajouta, raconte-t-on encore, d'insignes reliques de la Vierge qu'il avait acquises en Palestine, et voulut qu'elles fussent exposées à la piété des fidèles dans la chapelle de Basse-Wavre.

Quoi qu'il en soit de ces pieuses légendes, dont le caractère merveilleux ne peut échapper à personne, et qui contiennent au moins une erreur historique en ce qui concerne la prétendue participation du duc de Brabant à la première croisade, il est certain que la chapelle de Basse-Wavre existait dans la seconde moitié du XIe siècle. En 1086, lors de la fondation de l'abbaye d'Afflighem, Henri, comte et avoué de Brabant, de concert avec son frère Godefroid, firent donation aux moines du « Nouveau monastère » de leur chapelle située sous Wavre, avec la dîme de l'église supérieure, le droit de nommer le prêtre de cette église et quelques autres droits (1). C'est donc à tort que les auteurs du XVe siècle retardent

1. Edg. de Marneffe, *Cartulaire d'Afflighem*, p. 2 ; Odon Cambier, *Chronique d'Afflighem*, pp. 247-248.

Digitized by Google

jusqu'en 1092 la donation de Wavre aux religieux d'Afflighem, qui seraient venus l'habiter dès cette dernière année. La date de l'établissement du prieuré de Wavre est inconnue ; elle est antérieure au 25 mars 1105, car la bulle, par laquelle le pape Pascal II confirme les biens de l'abbaye d'Afflighem, mentionne le « monastère de Sainte-Marie de Wavre (1) ».

Un événement, que la tradition a embelli plus tard de charmes légendaires, mais dont le récit nous a été conservé par un contemporain, contribua grandement au développement du pèlerinage de Wavre.

En 1152, les religieux du prieuré se décidèrent à envoyer à Bruxelles la « sainte » châsse et les reliques de l'oratoire pour les y faire recouvrir d'or et d'argent, et les déposèrent dans l'église de St-Nicolas, où elles restèrent depuis la semaine de Pâques jusqu'à la fête de la Nativité de St Jean-Baptiste. Là, raconte un chroniqueur contemporain, il s'opéra tant de miracles en si peu de temps, qu'on n'avait plus vu semblables merveilles depuis le temps des apôtres. On en aurait aisément composé un gros volume, si les moines de Wavre avaient eu soin de conserver la mémoire de ces prodiges. Le concours des fidèles fut immense, et quand les moines d'Afflighem vinrent en procession de leur monastère à Bruxelles pour vénérer les reliques dans l'église de St-Nicolas, on évalua à trente mille le nombre des personnes accourues pour prendre part à cette cérémonie. Parmi les assistants, il y en avait qu'une haine mortelle divisait entre eux : ils se réconcilièrent subitement, sans payer de composition pécuniaire, uniquement par la crainte de Dieu et l'amour de Notre-Dame. C'est de là sans doute que la Vierge de Wavre prit le titre de Notre-Dame de Paix et de Concorde, sous lequel on l'invoque. La châsse fut alors ramenée à Basse-Wavre, où pendant tout le cours de l'année la Reine de miséricorde ne cessa de prodiguer ses faveurs (2).

Il paraît qu'à l'occasion de la présence de l'abbé et des moines d'Afflighem à Bruxelles, les habitants leur infligèrent un affront, dont on ignore la cause et la nature. L'année suivante, ils vinrent à résipiscence, et allèrent avec piété et humilité chercher Notre-Dame de l'église de Wavre, la transportèrent chez eux avec dévotion, puis la reconduisirent en paix et avec joie au temps fixé (3).

Ce récit d'un contemporain contraste étrangement avec les mo-

1. E. de Marneffe, p. 26.
2. Ce récit est emprunté à l'*Auctarium Affligemense*, publié par Bethmann, à la suite de la Chronique de Sigebert de Gembloux (*Mon. Germ. histor.*, VI, 401).
3. *Ib.*

Digitized by Google

difications que la tradition lui a fait subir. D'après cette tradition, consignée par écrit au XVe siècle, la châsse fut portée à Bruxelles chez un orfèvre, puis déposée dans l'église de St-Nicolas le jour où la peste éclata [1150]. Des prodiges nombreux y signalent sa présence. Au récit de ces merveilles, l'abbé d'Afflighem ne peut résister au désir d'enrichir son monastère de cet incomparable trésor, il veut l'emporter, mais la châsse est d'un tel poids, qu'on ne peut la remuer. On redouble d'efforts, tout est inutile, et les reliques restent sur l'autel immobiles depuis le jour de Pâques jusqu'à la fête de S. Jean-Baptiste. On décide de recourir à la pénitence : l'abbé et les moines d'Afflighem partent d'Afflighem en procession, pieds nus et viennent à l'église de St-Nicolas, mêlant la prière à leur pieux désir, mais c'est en vain qu'une dernière fois ils essaient d'emporter la châsse ; elle résiste. Le prieur de Wavre se présente et n'éprouve aucune difficulté : la volonté du ciel était manifeste, et la châsse fut reconduite solennellement à Basse-Wavre.

L'auteur anonyme du XVe siècle qui a écrit l'histoire du pèlerinage de Basse-Wavre raconte que le jour de Pâques 1153 la peste se déclara tout à coup dans le village de Rosières-Saint-André, distant d'une lieue de Basse-Wavre. La châsse de Notre-Dame y fut transportée, et le fléau disparut de l'endroit. De là il envahit Hoeylaert, Watermael, Bruxelles, et répandit la terreur et la mort dans quatre-vingts villages du Brabant ; partout la sainte châsse dispersa le fléau. Telle fut l'origine de la procession annuelle instituée à Basse-Wavre.

Le prieuré de Wavre ne tarda pas à être l'objet des libéralités des pieux fidèles et des seigneurs brabançons. En 1134, Godefroid, duc et marquis de Lotharingie, lui fit donation de la terre de Hanonsart sous Ohain (1) ; Siger, Godefroid et Henri de Wavre agrandirent ses biens, et leur donation fut confirmée en 1136 par le duc de Lotharingie et l'évêque Albéron de Liége (2) ; Conrad de Moul en y prenant l'habit religieux en 1145 lui céda des biens allodiaux à Grand-Leez (3). En 1153, l'évêque Henri de Liége fit don au prieuré de l'église de Grand-Leez et lui remit quelques terres cédées par Henri de Leez (4).

Un acte rédigé vers l'an 1155 au sujet des contestations existantes entre un moine du prieuré et ce monastère et terminées en présence du duc Godefroid, fournit un témoignage en faveur du

1. E. de Marneffe, p. 78.
2. *Ib.*, 90-91.
3. *Ib.*, 113-114.
4. *Ib.*, 139-141.

Digitized by Google

culte rendu à Basse-Wavre aux reliques et à la châsse de Notre-Dame. Un moine du nom de Machabrun, qui était entré assez tard en religion, après plusieurs années de mariage, avait fait donation de plusieurs biens au prieuré. Il les réclama un jour et causa toutes sortes d'ennuis à ses confrères. Enfin on le décida avec ses deux fils Eustache et Siger Wavrel, qui habitaient dans les environs du prieuré, à se désister de leurs prétentions. Machabrun le fit « *supra filacterium sacrosanctæ Virginis et super scrinium ejusdem Virginis* », et l'acte fut peu après ratifié en présence du duc, de l'abbé Godescalc et de nombreux témoins (1). En 1163, le duc Godefroid renonça aux impositions que les religieux de Basse-Wavre lui devaient à Baisy à cause de leur cour de Tangissart (2). Quatre ans plus tard, il leur confirma l'alleu de Gehanmont, que leur avait cédé Henri de Landen et sa fille Gerberge, femme de Gilles de Trazegnies (3). En 1173, nouvelle donation de terres situées à Potbeek par le duc Godefroid (4); en 1175, l'abbé Herman de Floreffe et sa communauté cèdent au prieuré leur alleu de Chebais près de Jodoigne, tandis que l'abbé Arnoul d'Afflighem, d'accord avec sa communauté et celle de Wavre, donne à l'abbaye de Floreffe l'église de Grand-Leez et les biens qui en dépendaient (5). En 1177, le duc Godefroid confirma le don fait par Godefroid le Barbu, son aïeul, de biens situés à Weert-Saint-Georges et à Rhode-Sainte-Agathe et autorisa les moines à établir un moulin à Bilande sur la Lanne (6). Vers la même époque, Siger de Limal et sa femme Béatrice donnèrent au prieuré six bonniers de terre et de pré à Haute-Wavre (7).

Le prieuré de Wavre s'était constitué un domaine qui allait toujours en s'agrandissant et pouvait permettre un jour de le transformer en abbaye. Basse-Wavre avait sa communauté propre et recevait des novices. Une charte de 1175 cite entre autres membres de la communauté de Wavre, le prieur, le sacristain Gosuin, Walter, Daniel, Jean, le cellérier Arnoul « *et reliqui omnes* ». On pouvait craindre que les moines de Wavre ne tentassent de s'émanciper un jour de la tutelle de l'abbaye-mère et de constituer un monastère indépendant à l'exemple de Vlierbeck et de Saint-André près de Bruges. Y eut-il une tentative de ce genre ? Nous l'ignorons, mais il

1. *Ib.*, 152-155.
2. *Ib.*, 179.
3. *Ib.*, 192-193.
4. *Ib.*, 217-218.
5. *Ib.*, 235-236.
6. *Ib.*, 241-242.
7. *Ib.*, 246.

Digitized by Google

y a peut-être lieu de le supposer en présence de l'acte posé par l'abbé Guillaume en 1201, et qui interdisait à l'avenir l'admission de novices dans les prieurés de Wavre, de Frasnes-les-Gosselies et de Bornhem (1).

A partir de la fin du XIIe siècle, Wavre fut réduit à un simple prieuré claustral d'Afflighem. Comme bénéfice, il fut exposé à la convoitise d'étrangers qui intriguèrent en cour de Rome pour en obtenir la provision. Ainsi le 13 avril 1366, Gerelin T'Serclaes, chantre de Sainte-Gudule à Bruxelles, fut nommé par Urbain V conservateur des biens du prieuré (2); en 1397, un moine de Saint-Laurent de Liége, Rasse de Waroux, essaya de se mettre en possession du prieuré, mais en fut débouté par le pape Boniface IX (3) ; au siècle suivant, à la mort du prieur Jean de Aeghem, un moine de Waulsort en réclama la succession, mais en fut repoussé, le 25 février 1454, par le pape Nicolas V (4).

Cependant le culte de Notre-Dame de Basse-Wavre s'était maintenu à travers les siècles, et les fondations de lampes, pour ne citer qu'un exemple, faites par des seigneurs, tels que Nicolas de Nil et Guillaume de Bierbais, témoignaient de la piété persistante des fidèles (5).

Vers le milieu du XVe siècle, l'abbé Henri d'Afflighem consacra tous ses efforts à rehausser le pèlerinage de Basse-Wavre. Il fit recueillir et mettre par écrit à partir de 1441 le récit des merveilles opérées au prieuré et publia lui-même dans une lettre adressée à tous les fidèles, le 22 septembre 1443, une relation historique de l'origine de l'église de Basse-Wavre et de son occupation par les moines d'Afflighem (6). C'est cette lettre qui a servi de base à l'histoire de Basse-Wavre composée plus tard, soit à Afflighem, soit plutôt à Rouge-Cloître.

Peu après, le 20 avril 1459, le duc Philippe de Bourgogne accorda une charte de protection aux pèlerins de Basse-Wavre, privilège qui fut confirmé à plusieurs reprises par l'archiduc Maximilien d'Autriche le 18 juin 1480, le 26 juin 1481 et le 11 août 1484 (7).

Les populations des environs ne cessèrent de témoigner de leur amour envers la Vierge de Wavre. Nous en avons la preuve dans le désir qu'elles manifestaient de posséder chez elles, ne fût-ce que

1. D. Bernard Clonen, *Geschiedenis der Benedictijner abdij van Affligem*, p. 84.
2. Tarlier et Wauters, p. 29.
3. *Ib.*, Odon Cambier, p. 252.
4. *Ib.*
5. *Cartulaire de Basse-Wavre*, 132A, pp. 31-32.
6. Une copie de cette lettre est conservée dans le MS. 22074, de la Bibl. royale de Bruxelles.
7. MS. 22073 de la Bibl. royale de Bruxelles ; Odon Cambier, 250; *L'Arche d'alliance*, 1721, pp. 66-73.

Digitized by Google

pendant quelques heures, la châsse de Wavre. En juillet 1559, les échevins de Mont-Saint-André et de Gisteau, ainsi que ceux de Bomal et de Bomelette firent des donations au prieuré à la condition que le prieur viendrait annuellement avec « la fierte » de Notre-Dame la veille de la Saint-Jacques à Mont-Saint-André, où elle resterait jusqu'au jour de la fête après-midi, et, le lendemain, à Bomal, où elle passerait la nuit dans l'église (1).

L'ancienne procession de Wavre traversait plusieurs villages, ainsi que le constatait une lettre de l'évêque de Liége, Jean de Hornes, en 1487. Ce prélat y rappelait que de toute ancienneté, « par grande nécessité et par diverses plaies et pestilences mortelles, l'on est accoutumé de porter par an la fierte et reliques, en remembrance et mémoire de la Vierge, et que grand nombre de notables et autres pèlerins suivaient de village en village, pour ouïr les sermons, gagner des indulgences, etc. (2). »

Cette procession s'est maintenue fidèlement le dimanche dans l'octave de St Jean-Baptiste. Dom Odon Cambier, qui en fut témoin en 1645, raconte que la châsse était portée par des hommes marchant nu-pieds et vêtus de blanc, précédés d'une multitude de personnes des deux sexes également vêtus de blanc et marchant pieds nus, souvent à la suite d'un vœu ; la châsse était suivie du prieur, des religieux et du clergé séculier. On se rendait ainsi à Wavre, d'où la procession était ramenée au prieuré (3).

(A suivre). D. Ursmer BERLIÈRE.

NÉCROLOGIE.

le 22 juillet, à Vienne, D. Louis Leitgeb, profès de l'abbaye de Göttweig, et administrateur de la paroisse de Pyhra ;

le 30 juillet, au prieuré de St-Joseph de Gessen (Louisiane, États-Unis) le fr. convers Nabor Glauber ;

le 12 août, au monastère de St-Blaise d'Aversa, Dame Antoinette Sanfelice, à l'âge de 66 ans.

le 20 août, à l'abbaye d'Admont (Styrie), le R. P. D. Marien Berger, à l'âge de 60 ans ;

le 28 août, à l'archiabbaye de Martinsberg (Hongrie), le R. P. D. Fabien Gosztonyi, à l'âge de 57 ans, dont 36 de vie religieuse ;

le 3 septembre, à l'abbaye d'Admont (Styrie), le fr. Guy Ebner, profès des vœux simples ;

le 8 septembre, au monastère de St-Edmond à Douai (France), le fr. convers Alexis-Didace Six, à l'âge de 80 ans ;

le 9 septembre, au monastère de la Paix à Liége, Dame Marie-Nathalie (Agnès Beckers), à l'âge de 96 ans, dont 70 de profession.

1. *Cartulaire de Basse-Wavre*, ff. 137, 139.
2. Tarlier et Wauters, 37.
3. Cambier, 256-257.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. — Dans sa circulaire annuelle adressée aux abbés de l'ordre, le R^me^ P. abbé-primat, D. Hildebrand de Hemptinne, fait part de l'heureuse translation du collège international de l'ordre sur l'Aventin effectuée au commencement de l'année scolaire 1896-97. L'église, dont les constructions sont achevées, n'est pas encore meublée ; le R^me^ P. abbé-primat exprime l'espoir de voir cet édifice consacré au culte au commencement du vingtième siècle. Après avoir indiqué les mesures prises pour le développement des études, le primat paie un juste tribut d'éloges à la mémoire du cardinal de Ruggiero, que S. S. le pape Léon XIII avait établi administrateur du collège de St-Anselme pendant les constructions, ainsi que du cardinal Sanfelice, archevêque de Naples, une des gloires de l'ordre bénédictin, enlevés tous deux cette année à l'affection de la famille bénédictine. Les cours de théologie ont été suivis par 36 élèves, dont trois ont été promus au doctorat, six à la licence et deux au baccalauréat, et ceux de philosophie par 19 élèves, dont un a été promu au doctorat et trois au baccalauréat.

AUTRICHE. — S. M. l'empereur d'Autriche a conféré au R^me^ abbé de Marienberg la croix de commandeur de l'ordre de François-Joseph.

***

Le 29 septembre était le jour fixé pour l'inauguration à Maria Hof près de Neumarkt (Styrie) du monument élevé à la mémoire du R. P. D. Blaise Hanf, le célèbre ornithologiste autrichien. Ce monument a été élevé sous les auspices de la société ornithologique de Vienne.

HONGRIE. — S. É. le cardinal Vaszary a fêté le 15 septembre dernier le cinquantenaire de son entrée dans l'ordre de St-Benoît. Le cardinal s'y était préparé par une retraite de trois jours à l'archiabbaye de Martinsberg, où il entra le 15 septembre 1847. A cette occasion M. Jules Wlassics a adressé à S. É. le télégramme suivant : « Retirée dans la solitude et sans bruit, entourée de l'amour du clergé et du peuple, Votre Éminence fête le cinquantenaire de son entrée dans l'ordre bénédictin. A côté du sentiment d'une véritable affection, tous les cœurs, en ce joyeux jour de sa vie, débordent d'admiration pour Votre Éminence, car Votre Éminence a toujours, par un vrai sentiment religieux, un ardent patriotisme, une science profonde et pa r ses fondations qui témoignent des plus nobles sentiments d'humanité, déployé une grande activité dans l'intérêt de l'accord commun qui doit régner entre l'Église et l'État. En ce moment où Votre Éminence fête ce jour mémorable dans l'éclat de vertus si remarquables, je prie la divine Providence de continuer longtemps encore la vie si riche en bénédictions de Votre Éminence pour la gloire de l'Église et le bien de la patrie. » — Jules Wlassics m. p.

BAVIÈRE. — Le 29 août dernier, l'abbaye de Saint-Boniface à Munich a célébré un double jubilé, le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale et le vingt-cinquième de l'élection abbatiale du R^me^ Dom Benoît

Digitized by Google

Zenetti, successeur de Mgr Boniface de Haneberg, alors promu au siège épiscopal de Spire. Le R^me^ abbé de Saint-Étienne d'Augsbourg, président de la congrégation bénédictine de Bavière, prononça le sermon de circonstance dans la basilique de Saint-Boniface. Puis, le R^me^ jubilaire célébra la messe pontificale en présence des abbés d'Augsbourg et de Scheyern. La fête fut rehaussée par la présence du nonce apostolique S. Exc. Mgr Lorenzelli. S. A. le prince-régent avait envoyé au jubilaire un splendide bouquet de fleurs.

BELGIQUE. — Plusieurs solennités célébrées au cours de ce mois intéressent la famille bénédictine : le couronnement de Notre-Dame de Basse-Wavre, dont il est question dans un article historique publié dans ce numéro, les solennités en souvenir de Baudouin de Boucle, fondateur de l'abbaye de Baudeloo, et les fêtes qui ont eu lieu à Maeseyck en l'honneur des saintes Harlinde et Relinde.

Nous empruntons à une correspondance du *Courrier de Bruxelles* du 8 septembre quelques détails sur l'histoire des deux saintes et les fêtes célébrées à Maeseyck le 5 septembre :

« Au VIIe siècle, habitaient à Aldeneyck (paroisse distante à peine d'un kilomètre de la ville de Maeseyck) deux saintes : Harlinde et Relinde, qui furent les fondatrices de l'abbaye d'Eyck, et jetèrent les fondements de l'église de ce nom. Ces femmes passèrent leur vie à des œuvres religieuses de toutes sortes et furent, en outre, les premières miniaturistes connues dans notre pays : c'est de leurs mains qu'est sorti un incomparable évangéliaire, le plus ancien connu en Belgique [1].

Ce précieux document forme un in-quarto en parchemin de 134 feuilles sans pagination. Les lettres majuscules par lesquelles commencent les chapitres sont ornées de petits filets, perlés rose et blanc, et présentant une frappante analogie avec le texte en majuscules brodé en or fin sur un voile comme en portent les religieuses. Ce texte constate que Eulion, frère des sœurs Harlinde et Relinde, a consacré à saint Pierre ce don confectionné par les mains de l'une d'elles.

Les cinq premiers feuillets représentent, au verso et au recto, des portiques à pilastres polychromés en style roman, entre lesquels sont dessinés des demi-cercles animés par d'intéressantes têtes d'hommes et de femmes, accolées à des têtes d'animaux et d'oiseaux fantastiques ; l'espace compris entre les colonnes est consacré à une concordance évangélique.

Du milieu des grandes arcades, se détache un médaillon qui représente le buste d'un apôtre ; la première page porte une grande miniature formant le frontispice de l'évangéliaire : c'est celle de l'apôtre saint Jean.

La première église fondée par ces deux saintes fut détruite, mais à sa place surgit au IXe siècle le monument qui existe encore. Il est conçu en style roman pur ; environ deux siècles plus tard, il fut complété par

1. Voir l'intéressante brochure : *L'Évangéliaire d'Eyck lez Maeseyck du VIIIe siècle*, par Joseph Gielen. Bruxelles, Baertson, 1891, 14 pp. in-8°, avec 3 phototypies.

Digitized by Google

une galerie intérieure à deux étages autour de la tour, que les années ont détruite, mais qui a été reconstruite dans son style primitif et sur les anciens fondements, par feu M. le curé Willems. Le chœur, qui est un joyau d'architecture, a été ajouté au XIIIe siècle. L'ensemble, quoique les styles soient mélangés, est harmonieux et constitue un vrai bijou architectural.

Les reliques des deux saintes Harlinde et Relinde, de même que l'évangéliaire et d'autres belles reliques, sont restés à Aldeneyck jusqu'en 1571 ; à cette époque, sur les ordres de Gérard de Groesbeek, évêque de Liége, elles furent, en grande pompe, transportées à Maeseyck, par crainte des hérétiques. Maeseyck, qui était alors une place forte, sembla à l'évêque un asile plus sûr pour les précieuses reliques. Jusqu'en 1566 avait eu lieu, tous les sept ans, la montre de ces reliques.

En 1871, Mgr de Montpellier décréta que tous les vingt-cinq ans les reliques seraient solennellement portées à Aldeneyck et qu'elles y resteraient exposées pendant huit jours. Mgr de Montpellier présida lui-même cette solennité, de même que Mgr Doutreloux l'a présidée hier.

C'est hier qu'ont commencé les fêtes.

La population s'est appliquée à leur donner un caractère de grandeur tout particulier.

La belle procession était composée de cinquante et un groupes formant un splendide ensemble. Mgr Doutreloux,évêque de Liége, y assistait.Quand le cortège fut arrivé à Aldeneyck, a été célébrée une messe solennelle avec assistance pontificale. Immédiatement après a eu lieu l'ostension des Saintes Reliques d'Herlinde et de Relinde. L'affluence est considérable.

Pendant l'octave, arriveront des processions d'une soixantaine de paroisses environnantes et, le dimanche 12 septembre, on transportera les Saintes-Reliques à Maeseyck dans le même ordre qu'hier.

***

Notre correspondant, ajoute le même journal, nous adresse de nouveaux détails sur les belles fêtes religieuses des saintes Relinde et Harlinde.

A neuf heures, Mgr Doutreloux,évêque de Liége, mitre en tête et crosse à la main; Mgr Somers, secrétaire général; MM. Drykoningen, curé-doyen; Van den Heuvel, prieur des croisiers, et une grande foule de notables, sortent de l'église et se joignent aux différents groupes et harmonies défilant au bruit du canon et au son des cloches. La grande place est entièrement tapissée d'oriflammes, de lambrequins, de guirlandes et de riches étoffes aux couleurs nationales et papales. Les rues ont rivalisé pour rendre leur quartier le plus imposant.

Un grand nombre d'ecclésiastiques revêtus d'antiques chapes portent les châsses monumentales des saintes Relinde et Harlinde. On a fort remarqué l'essain de jeunes filles représentant les personnages indiqués dans le programme, les élèves de l'externat des Croisiers représentant saint

Digitized by Google

Boniface, saint Laurent, saint Willibrord, etc., etc., ces groupes étaient vraiment merveilleux.

Le cortège a traversé la ville dans ses principales artères sous de majestueux arcs de triomphe. »

BIBLIOGRAPHIE.

Miscellanea alsatica. Troisième série, par A. M. P. INGOLD. Colmar, Huffel, 1897, 287 pp. in-8°. Prix : 2, 50.

Les correspondants de Grandidier. X. Le Père Joseph Dunand, gardien des Capucins d'Auxonne. 36 lettres inédites avec 23 réponses également inédites de Grandidier, publiées par A. GASSER et A. M. P. INGOLD. Colmar, Huffel, 1897, 109 pp. gr. in-8°.

C'EST toujours avec plaisir que nous signalons ici les nombreux et intéressants travaux relatifs à l'Alsace entrepris par M. l'abbé Ingold ; pour nombreuses qu'elles soient, ses publications n'en sont pas moins bien nourries. Voici le sommaire de la troisième série des *Miscellanea alsatica*, auxquels nous souhaitons longue vie et prospérité, c'est-à-dire une suite nombreuse de volumes : I. L'abbé Bautain et ses disciples (avec portrait) ; II. Du droit de succession des évêques de Strassbourg sur les prêtres de leur diocèse, par A. Benoît ; III. Conjectures sur Pierre l'ermite et les origines de la maison de Savoie, par le R. P. François Balme ; IV. Fragments d'une ancienne chronique de Colmar avec des notes sur son auteur, par Eug. Waldner ; V. Lettres inédites de Schoepflin à Dom Calmet et à Dom Fangé ; VI. Le *liber miraculorum* du monastère d'Unterlinden ; VII. *Subtiliana* : le crucifix d'Unterlinden, le cardinal Pitra à Colmar, les dernières dominicaines de Colmar, la tombe de Wernher de Hattstatt, les religieuses d'Unterlinden et la famille de Hattstatt ; VIII. Supplément aux « Bénédictins de Munster et la question de l'auteur de *l'Imitation* » ; IX. Autobiographie et Journal de Mathias Hertzog, d'Egisheim, communiqué par M. l'abbé Hoffmann ; X. Documents relatifs aux ouvrages imprimés et manuscrits de Grandidier ; XI. L'ex-Libris et le cachet de Grandidier ; XII. Jean Dagobert d'Aigrefeuille curé à Cernay (1785-1791) par Angel Ingold, XIII. Ingoldiana : le dominicain David Ingold, François-Rodolphe Ingold ; Appendice : le manuscrit du *Liber miraculorum* d'Unterlinden.

Le P. Joseph Dunand, né à Besançon le 17 décembre 1719, entra dans l'ordre des Capucins, fut longtemps gardien du couvent d'Auxonne, puis aumônier de l'état-major de la place de Besançon, où il mourut en 1790. Érudit et chercheur, il se livra pendant toute sa vie à des études sur l'histoire de la Bourgogne et de la Franche-Comté, spécialement sur la période préromaine ; c'était en outre un généalogiste distingué et un correspondant aussi agréable qu'infatigable. La correspondance de Dunand avec Grandidier en est la meilleure preuve. Cette correspondance a le mérite d'apporter des documents nouveaux et intéressants, tant sur la biographie du célèbre historiographe de l'église de Strassbourg, que sur l'histoire ancienne de l'Alsace et de la Franche-Comté.

Digitized by Google

NOTICE SUR UN MANUSCRIT IMPORTANT POUR L'HISTOIRE DU SYMBOLE

cod. Sessorian. 52.

Le célèbre érudit C. P. Caspari avait signalé dans la Bibliothèque Sessorienne ou de Sainte-Croix-en-Jérusalem, à Rome, un manuscrit renfermant de précieux renseignements sur la tradition de l'Église romaine par rapport au symbole. On sait quelle incertitude plane sur l'origine du *textus receptus* (la rédaction actuellement en usage du symbole des Apôtres) et l'époque de son introduction à Rome. Or, dans le cod. Sessor. 52, se trouvait un ensemble d'*Ordines* ou rituels témoignant de l'usage liturgique de l'Église romaine à l'époque du pape Nicolas Ier (858-867) ; et celui de ces rituels qui décrivait la cérémonie de la tradition du symbole, permettait de constater pour la première fois le *textus receptus* adopté officiellement à Rome.

Ce qui a amené Caspari à assigner cette date aux documents en question, c'est qu'il y a parmi eux, et faisant corps avec eux, un formulaire d'acclamations à chanter aux messes papales des grandes fêtes, et que ce formulaire contient les noms d'un pape Nicolas et d'un empereur Louis, évidemment Louis II le Germanique (855-875).

M. le Prof. Ferdinand Kattenbusch, qui continue les études de C. P. Caspari sur le symbole, m'a demandé d'examiner pour lui le manuscrit, et, si la chose en valait la peine, d'en donner une description dans cette Revue. Je le fais d'autant plus volontiers que, indépendamment de la particularité déjà signalée, le recueil Sessorien contient encore plusieurs pièces intéressantes à différents points de vue, par exemple : des renseignements inédits sur le rite de la consécration d'un évêque à Rome au IXe siècle, une profession de foi de l'âge carolingien en partie empruntée à la formule dite de saint Athanase *Quicumque uult saluus esse*, trois rédactions du symbole des apôtres toutes différentes entre elles, etc.

Le manuscrit Sessor. 52, conservé présentement à la Bibliothèque Vittorio-Emanuele, se compose de 205 feuillets de parche-

Digitized by Google

min, hauts de 294 millimètres et larges de 178. L'écriture est de diverses mains du XIe et du XIIe siècle. Sur le verso du dernier feuillet, une note tracée au XIIIe siècle, et qui a trait à l'abbaye de Nonantule, donne lieu de croire qu'à cette époque le manuscrit faisait partie de la bibliothèque de ce célèbre monastère.

Les différentes pièces qu'il contient peuvent se répartir en trois catégories. La seconde (fol. 104-177^v) forme un ensemble assez homogène se rapportant aux fonctions liturgiques de l'Église romaine et à l'explication du symbole.

La première portion du manuscrit comprend : la règle des chanoines édictée au concile d'Aix-la-Chapelle en 816 (fol. 1-96^v) ; la règle de saint Augustin pour les hommes (fol. 97-102^v), avec divers règlements additionnels (fol. 102^v-103) ; plusieurs décrets relatifs aux clercs, à la simonie, etc. (fol. 103-103^v), entre autres le 7e canon du second concile du Latran sous Innocent II en 1139. Ces extraits paraissent avoir été ajoutés après coup pour utiliser l'espace laissé en blanc fol. 102^v suiv.

La troisième et dernière partie se distingue de ce qui la précède immédiatement par le caractère plus grossier de l'écriture. Elle commence fol. 178 " Incipit ordo ad benedicendam *a*eccl*esi*am. In primis erunt parata in *a*eccl*esi*a... " ; fol. 189 " Ordo de septem *a*eccl*esi*asticis gradibus " ; fol. 192^v " Parentela beat*a*e mari*a*e uirginis " et autres fragments du même genre ; fol. 196 ; un traité " De baptismo " extrait de celui de Théodulfe, Migne 105, 223 ; pour finir, une pièce homilétique sur la Transfiguration.

Voici maintenant une description détaillée de la seconde partie du recueil, celle qui nous intéresse spécialement :

> Fol. 104 " In nomine sanct*a*e unic*a*e et indiuidu*a*e trinitatis ordo processionis uniuersalis Romani pontificis incip*it*. Primum omnium obseruandum est septem esse regiones aeccl*esi*astici ordinis urbis Rom*a*e..... " — fol. 111 " ... Deinde mansionarii iuniores . et intrant secretarium. " Premier *Ordo Romanus* de Mabillon, Migne 78, 937.
>
> Fol. 111 " Denunciatio ad electos qu*a*e tertia ebdomada in quadragesima . secunda feria inchoatur. Scrutinii dies fr*atre*s quo electi n*ost*ri diuinitus... " — Fol. 117^v " ... Deinde impletur cerei benedictio . inde secuntur lectiones uigilar*um* (*sic*) pasch*a*e cum reliquo officio. "

Septième *Ordo Romanus*, Migne 78, 993. Ici toutefois notre manuscrit diffère de l'imprimé en un point assez important. Dans le

Digitized by Google

rite de la Tradition du symbole, il n'est plus question de catéchumènes de langue grecque : à la question que lui pose le prêtre *Qua lingua confitetur dominum Iesum ?* l'acolyte se contente d'une seule réponse : *Latina.* De plus, le symbole que récite celui-ci n'est plus la formule de Nicée-Constantinople, comme dans le septième ordre romain et dans le sacramentaire gélasien, mais bien ce qu'on appelle le *textus receptus* du symbole des Apôtres, à part deux particularités insignifiantes. Voici du reste le texte même du manuscrit :

> fol. 114v " ... Post haec accipit acolithus unum masculor*um* infantum . tenens in sinistro brachio. Cui p*res*by*ter* in capite manum ponens interrogat dicens. Qua lingua confitetur d*omi*n*u*m ih*esu*m. ℟ acolithus. Latina. Et p*res*by*ter*. Annuntia fidem ipsor*um* qualiter credant. Ille mox cantat symbolum hoc modo.
>
> Credo in d*eu*m patrem omnipotentem creatorem c*a*eli et terr*a*e . et in ih*esu*m xp*istu*m filiu*m* eius unicu*m* d*omi*n*u*m n*ostru*m . qui conceptus e*st* de sp*iri*tu s*ancto* . natus ex maria uirgine . | fol. 115 | passus sub pontio pilato . crucifixus . mortuus . et sepultus . descendit ad inferna . tertia die resurrexit a mortuis . ascendit ad c*a*elos . sedet ad dexteram d*ei* patris om*ni*potentis . inde uenturus e*st* iudicare uiuos et mortuos. Credo in sp*iritu*m s*anctu*m . s*anct*am aeccl*esi*am catholicam . s*anctoru*m co*m*munione*m*. remissione*m* peccator*um* . carnis resurrectione*m* . et uita*m* aeternam . amen.

Mais quand il s'agit de la reddition du symbole au samedi saint, c'est la formule *Credo in unum deum patrem omnipotentem* que le prêtre récite sur les catéchumènes.

> Fol. 117v " Ordo a dominica mediana usque in octaua pasch*a*e. Igitur a d*omi*nica quam sedes ap*osto*lica medianam... " — fol. 123 " ... uel all*eluia* uniuscuiusque diei sole*m*niter decantatur. " Partie du premier Ordre romain, Migne 78, 950-58 avec quelques variantes.
>
> Fol. 123 " Benedictio acoliti ". Une seule oraison.
>
> Même fol. " Denunciatio cum reliqui*a*e s*anctoru*m martyru*m* sunt ponend*a*e. D*ilectissi*mi fr*atre*s inter cetera ... non negetis. " Sacrament. gélas. II, I.
>
> Même fol. " Ordo qualiter aeccl*esi*a dedicatur. Primitus ante quam pontifex egrediatur..." — fol. 124v "... missam canit quemadmodum in sacramentorum codice continetur. "
>
> Fol. 124v " Ordo qualiter in s*ancta* romana eccl*esi*a reliqui*a*e reconduntur. Uadit episcopus ad aeccl*esi*am ubi reliqui*a*e sunt posit*a*e... " — fol. 125v " ... et post expleta tantum ebdomada ibi missa cantabitur. "

Digitized by Google

Fol. 125v " Ad patenam consecrandam... Ad calicem benedicendum ... alia ... prefatio chrismalis ... alia. "
Fol. 126 " Laudes in festis diebus. "

Ce sont ces acclamations solennelles qu'on rencontre un peu partout à l'époque carolingienne. Ainsi qu'il a été dit, celles-ci contiennent les noms du pape Nicolas Ier et de l'empereur Louis II : elles ont donc été en usage entre les années 858 et 867. En voici le texte:

Expleta prima oratione a pontifice . antequam legatur apostolus. pronuntiant duo cantor*um* hoc modo. Exaudi xpe. Respondit scola similiter. Exaudi xpe. Et duo pronuntiant. Domno nostro nicholao a deo decreto . summo pontifici et universali papae uita. Per ter dicitur . per terque responditur. Exaudi xpe. Saluator mundi. ℟. Tu illum adiuua. Per tres alternantium uices Exaudi xpe. ℟ scola similiter. Exaudi xpe. Et duo. Domno nostro hludouuico augusto a deo coronato . magno pontifico (*sic*) imperatori uita et uictoria. Per terque dicitur . per terque responditur. Et duo. Sancta maria. ℟. Tu illum adiuua. Per ter. Exaudi xpe. ℟ scola similiter. Et duo. Eiusque precellentissimis filiis regibus uita. Per ter dicitur . terque responditur alternatim ut supra. Exaudi xpe. Et duo. Sancte petre. ℟. Tu illos adiuua. Similiter per ter. Et duo. Exaudi xpe. ℟ similiter. Et duo pronuntiant. Exercitui romanor*um* et francor*um* uita et uictoria. Per ter dicitur . per terque responditur. Exaudi xpe. Exaudi xpe. Et duo. Sancte paule. ℟. Tu illos adiuua. Per ter. Et duo. Sancte andrea. ℟. Tu illos adiuua. Semel. Et duo. Sancte iohannes. ℟. Tu nos iuua. Semel. Et duo. Sancte theodore. ℟. Tu nos iuua. Semel. Et duo. Xps uincit . xps regnat . xps imperat. Per ter dicitur . terque similiter responditur. Xps uincit . et rel*iqua*.
Fol. 126v " Ordo quatuor temporum ". Migne 78, 1007.
Fol. 127 "Sabbato pentecosten in XII . lec*tionibus* ". Ibid. 1008.
Même fol. " Ordo sacror*um* ordinu*m* ".

Parmi ces rituels d'ordination, se trouve fol. 128v-131 un " Ordo episcopi " suivi quelque temps à Rome ; car le consécrateur est le " domnus apostolicus " en personne, et la " scola " y intervient. La cérémonie est d'une simplicité remarquable. Voici de quelle façon elle se terminait :

Deinde legitur aeuange*liu*m. Quo finito . si domnus apostolicus non uult missam celebrare . archidiacono . exclamante. Procedamus . omnes discedunt. Porro si missam rite complere uoluerit. hanc secretam dicet... "

Digitized by Google

Aucun des anciens formulaires publiés jusqu'ici n'indiquait d'une façon aussi expresse la possibilité, à Rome, d'une consécration épiscopale non suivie de l'oblation du sacrifice eucharistique.

Fol. 131 " Ordo suprascriptor*um* ordinu*m* *** Qualiter in sede ap*osto*lica . p*res*by*ter*i . diaconi . vel supra eliguntur. Mensis primi . quarti . septimi... " Comp. Migne 78, 220.

Fol. 131ᵛ " De officiis septem graduum. Ostiarium oportet... " Comp. l'Ordo XIII de Martène, De antiq. eccl. ritibus, l. I, c. viii, art. 11.

Même fol. " De obseruantia temporis uniuscuiusque gradibus (*sic*). Haec autem singulis gradibus... " Sacrament. gélas. I, 95.

Fol. 132 " Capitula S*ancti* Gregorii pap*ae*. Sicut qui invitatus rennuit... " Migne 78, 219.

Même fol. " Canon eiusdem de consecratione eor*um*de*m* ordinum. In ordinatione ep*iscop*i... " Règles et formules pour les ordinations des clercs, des abbés, abbesses, moniales, etc. ; à comparer avec les règlements analogues attribués à l'archevêque Théodore de Cantorbéry, Migne 99, 928.

Fol. 133ᵛ-157ᵛ Extraits des ouvrages d'Isidore de Séville.

Fol. 158 " De baptismo (*sic*) officio . ac misticis sensibus eorumque auctoribus nominatim designatis & de ordine ueniencium ad fidem . eiusdemque misteriis.

" De catecuminis. Ysidori . in libro officiorum. Catecumini sunt qui primum de gentilitate "

Cette compilation a été éditée par D. Ambr. Amelli dans le *Spicilegium Casinense* I, 337, d'après le manuscrit XXX. 66. du chapitre de Novare.

Fol. 161ᵛ " Expositio super simbolum. Simbolum grece dicitur . quod latine interpretatur collatio siue inditium. Collatio . quia duodecim ap*osto*li duodecim uerba simboli composuerunt..." — fol. 163 " ... et hoc secuturos in toto corpore quod praecessit in capite ".

Il y a çà et là, au cours de cette explication, des réminiscences de la formule *Quicumque uult* du Pseudo-Athanase. A propos de l'article *sanctorum communionem*, on rappelle l'obligation imposée à chaque fidèle de communier tous les dimanches ; ce qui oblige d'assigner à la pièce une assez haute antiquité. Le texte du symbole n'est pas donné séparément ; mais en marge de chaque article commenté par l'anonyme on trouve écrit de première main le nom d'un apôtre avec un chiffre indiquant la succession des articles :

Digitized by Google

PETRUS . I. Credo in deum patrem omnipotentem creatorem caeli & terrae.
PAULUS . II. Et in ihm xpm filium eius unicum dominum nostrum.
ANDR . III. Qui conceptus est de spu sco.
IACOBUS . IV. Passus sub pontio pilato... Crucifixus mortuus est & sepultus.
IOHS . V. Descendit ad infernum tercia die resurrexit a mortuis.
VI . THOMAS. Ascendit ad celos... Sedet ad dexteram dei patris omnipotentis.
IACOBUS . VII. Inde uenturus iudicare uiuos & mortuos.
PHILIPPUS . VIII. Credo in spm scm ... sanctam ecclesiam catholicam.
BARTHOLOMS . VIIII. Sanctorum communionem.
MATHEUS . X. Remissionem peccatorum.
XI . SYMON. Carnis resurrectionem.
XII . TADDEUS. Vitam aeternam.

Cette distribution diffère de celle qu'on trouve dans les sermons 240 et 241 de l'appendice de saint Augustin et dans la *Disputatio puerorum*, ouvrage douteux d'Alcuin, Migne 101, 1139. Elle suit, on le voit, l'ordre du canon romain, donne place à saint Paul parmi les Douze, et omet l'apôtre Mathias.

Fol. 163 " Incipit apercio simboli . Simbolum enim in greca lingua dicitur . quod in latina sonat... " — fol. 165 " ... et cum corpora sua receperint . perpetuas habebunt p*a*enas corporis & anim*a*e. "

Nouvelle explication du symbole, dans laquelle revient de place en place le *tres unum sunt.* Ici le texte du symbole est récité d'abord en entier par l'orateur : on remarquera sa ressemblance frappante avec la formule primitive de Rome (comp. *Rev. Bénéd.* XI, 360) :

I. Credo in deum patrem omnipotentem . II . & in ihm xpm filium eius unicum dominum nostrum . III . qui natus est de spu sco & maria uirgine . IIII . qui sub pontio pilato crucifixus est et sepultus . V . Tertia die resurrexit a mortuis . ascendit ad celos sedet ad dexteram patris. Inde venturus iudicare uiuos et mortuos . Et in spm scm . sanctam ecclesiam catholicam . remissionem peccatorum . carnis resurrectionem . XII . uitam aeternam.

Immédiatement à la suite de cette explication du symbole, fol. 165, notre manuscrit contient une profession de foi assez semblable à celle que les évêques nouvellement élus émettaient à l'occasion de leur consécration. Comme celle de Denebert de Worcester en

Digitized by Google

798, elle est surtout remarquable par les nombreux emprunts faits au symbole dit d'Athanase. J'en reproduis ici le texte, n'ayant pu constater si elle a jamais été publiée :

Fides autem catholica quam me secundum sanctorum patrum doctrinam retinere profiteor ac firmiter credere . haec est . Confiteor itaque sanctam perfectam ueramque trinitatem . id est patrem & filium & spiritum sanctum unum esse deum omnium uisibilium et inuisibilium conditorem . Propter inseparabilem substantiam deitatis unitatem . Propter distinc [fol. 165ᵛ] tionem uero personarum trinitatem ueneramur . Neque personas confundimus . nec substantiam separamus . Alia est enim persona patris . alia filii . alia spiritus sancti . Sed patris & filii & spiritus sancti una est diuinitas . aequalis gloria . quoaeterna maiestas . Pater deus . filius deus . spiritus sanctus deus . Non tamen tres dii . sed unus est deus . Idcirco in personis discretio est . sed in diuinitate nulla distinctio . Pater a nullo est factus nec creatus nec genitus . Filius a patre solo non factus nec creatus . sed absque initio genitus . Spiritus autem sanctus non factus nec creatus nec genitus . sed ex patre filioque procedens est . Pater enim proprie pater est & non est filius . Filius uero proprie filius est & non est pater . Spiritus autem sanctus proprie spiritus sanctus est . & non est pater uel filius . Pater quidem semper est & erat & erit . & numquam fuit pater sine filio . uel filius sine patre . nec spiritus sanctus sine patre uel filio . In hac autem sancta trinitate . nichil prius aut posterius . nichil maius aut minus . sed tot*ae* tres person*ae* . quoaeternae sibi sunt & quoaequales . Omnis namque sancta trinitas . inuisibilis . incorporalis . inpalpabilis infinita inmensa sempiterna credenda est . De hac autem ineffabili trinitate sola uerbi dei persona id est dominus noster ihesus xps dei filius in ultimis diebus propter nos redimendos descendit de caelis . unde numquam recesserat . Incarnatus est de spiritu sancto et maria uirgine . Natus ex ipsa solus & homo uerus factus per omnia similis nobis absque peccato . Verusque permanet deus aequalis patri in diuina natura . Minor patre in humana . Perfectus deus secundum diuinitatem . perfectus homo secundum humanitatem , Qui licet deus sit et homo . non duo tamen sed in utraque natura diuina scilicet & humana . unus uerus & proprius est dei filius dominus noster ihesus xps . In diuina ergo natura inqua d*eu*s noster inpassibilis & inmutabilis est . Sed in humana substantia quam adsumpsit ex uirgine dignatus est pati pro nobis crucifigi . sepeliri . & die tertia resurgere .et cum eadem glorificata carne ad caelos ascendit . Sedetque nunc

Digitized by Google

ad dexteram patris cum qua etiam uenturus est iudicare uiuos & mortuos & seculum per ignem . Amen.

Notre manuscrit contient ensuite :

Fol. 166 " Item cap . De eadem catholica fide . Interrogatio . Quomodo *sanct*am trinitatem intellegis aut... in ipsa uenturus est ad iuditium . Amen. "

" Expositio sup*er* missam canonicam . D*omin*us uobiscum . Salutat sacerdos populum . et orat... " — fol. 173 "... quia nullus ante exire debet de eccl*esi*a quam nuntiatum sit de ministro & omnes respondeant Deo gr*ati*as " . Opuscule liturgique de l'époque carolingienne publié dans l'appendice des œuvres de saint Isidore, Migne 83, 1145.

Fol. 173 " Expositio sup*er* Pater noster . D*omin*us & saluator n*oster* ihs xps inter c*a*etera sacra p*rae*cepta..." — fol. 173v " ... ut possimus propicius nobis conferre dignetur . ihs xps " etc . Sacrament. gélas. I, 36.

Fol. 174 " Si quis uult uoluntatem eius facere . hoc pertinet ad credere..." — fol. 177v ... " resurrectionem omnium hominum impior*um* ad da*m*pnationem aeternam . iustor*um* autem ad uitam aeternam . Amen. "

Encore une exposition anonyme du symbole. La formule qui se dégage du commentaire est celle-ci :

Credo in deum... patrem... omnipotentem... creatorem caeli et terrae... et in ihm xpm filium eius... unicum dominum nostrum... qui natus est de spu sco et maria uirgine... passus sub pontio pilato crucifixus mortuus et sepultus... descendit ad inferna... tertia die resurrexit a mortuis... ascendit in caelum... sedet ad dexteram dei patris omnipotentis ... [ ]nde (*sic*) uenturus est iudicare uiuos et mortuos... Credo in spm scm ... sanctam aecclesiam catholicam... remissionem peccatorum... carnis resurrectionem... [ ]itam aeternam.

Avec le fol. 178 commence la troisième partie du manuscrit, dont le contenu a été indiqué sommairement ci-dessus.

D. G. MORIN.

Digitized by Google

NOTRE-DAME DE BASSE-WAVRE.

(Suite et fin.)

LES troubles suscités par l'invasion du protestantisme dans notre pays eurent leur contre-coup à Wavre. « Le mardi 6 novembre 1582, à neuf heures du matin, un « tas de gueux », au nombre de cinquante cavaliers environ, commandés par le capitaine Hubert, du régiment d'Olivier Van den Tympel, vinrent de Bruxelles à Wavre, y brûlèrent l'église et plus de 60 maisons. C'est alors, sans doute, que les calvinistes découvrirent la châsse, qui avait été cachée en terre, et la détruisirent. Il n'en resta que le fond, ainsi que les barres sur lesquelles on la portait et la balustrade dont on l'entourait (1) ».

Au XVIe siècle, le prieuré partagea le sort de l'abbaye d'Afflighem et dut reconnaître l'archevêque de Malines comme supérieur immédiat. Un accord du 27 septembre 1628 détermina la part exacte de revenus qui lui était assignée et fixa les droits et prérogatives du prieur (2). Le prieur de Basse-Wavre, Dom Michel de la Porte, consacra tous ses soins à rehausser l'éclat du pèlerinage et du sanctuaire de Marie : il enrichit l'église de nouveaux autels, de peintures et d'ornements sacrés, et publia dans le livre de l'*Histoire de Notre-Dame de Wavre* le récit des miracles accomplis de son temps (3). L'archevêque de Malines, Jacques Boonen, fit don d'une nouvelle châsse en cuivre, sur laquelle se trouvent, en quatorze figures à relief, les principaux événements qui se rapportent aux origines et au culte de Notre-Dame de Wavre.

L'infante Isabelle témoigna de sa vénération envers la Vierge de Basse-Wavre, en envoyant en son nom deux Pères de la Compagnie de Jésus visiter ce sanctuaire, et en érigeant sur le grand marché de Bruxelles, au haut de la maison appelée vulgairement *Broot-Huys*, une grande image de la sainte Vierge, avec l'inscription suivante en lettres d'or : A Peste, fame, et bello libera nos MarIa paCIs hIC VotUM paCIs pUbLICae eLIsabeth ConseCraVIt (4).

1. Tarlier et Wauters, 12 ; Cambier, 256-257.
2. Tarlier et Wauters, 29.
3. Cambier, 256.
4. *L'arche d'alliance*, 1721, pp. 76-77.

Digitized by Google

Plus tard, une confrérie de Notre-Dame fut instituée à Basse-Wavre et enrichie d'indulgences par Innocent XII (5 février 1695), Clément XII, et en notre siècle, par Pie VII.

Lors de la suppression des maisons religieuses en Belgique par suite de l'annexion à la France, le prieuré était habité par Dom Bernard De Coster et cinq autres religieux d'Afflighem (23 juin 1795). Le monastère fut vendu avec le moulin adjacent et 37 bonniers de terre et de prés. Des mains de l'acquéreur Suzanne, ces biens passèrent peu après au chevalier de Bienne, qui rendit au culte l'église du prieuré (1).

Lors de la première invasion des républicains français en Belgique, en 1792, les moines de Basse-Wavre cachèrent la châsse à Rhode-Sainte-Agathe, puis, l'année suivante, dans l'église de Saint-Quentin à Louvain, d'où elle revint à Basse-Wavre le 5 mai. Au retour des Français, en 1794,on dut de nouveau la cacher à Louvain, d'où elle fut solennellement reportée à Basse-Wavre le 19 mai 1805.

L'église de Basse-Wavre sauvée par le chevalier de Bienne et cédée par lui, pour une moitié, le 3 août 1825, et par M. Aug. Leméde d'Hermoye pour l'autre, en 1836, fut érigée en paroisse dès 1834. Quant aux bâtiments du prieuré, ils ont été transformés en collège le 10 avril 1839, puis en petit séminaire le 10 septembre 1840. Les bâtiments du prieuré avaient été restaurés et renouvelés vers le milieu du XVe siècle ; le cloître était l'œuvre du prieur Corneille de Herde (1540) (2).

« L'église de Basse-Wavre, disent MM. Tarlier et Wauters,avait été restaurée avec splendeur par l'évêque de Cambrai, Robert de Croy, abbé d'Afflighem. Vers l'an 1650, le prieur Michel de la Porte enrichit l'église de peintures et de vêtements sacerdotaux. L'édifice actuel, bien que les fenêtres du chœur soient ogivales, appartient au style de la renaissance... La façade est dominée, au centre, par une tour carrée, dont l'extrémité, composée d'une suite d'étranglements et de renflements, échappe à la description. La date de 1710 est inscrite sur cette façade, où l'on a placé un groupe représentant le Sauveur et les saintes femmes ; sur les côtés, on voit les armes de l'archevêché, et, vers la gauche, l'inscription : *Año* 1669. Au bas sont trois portes cintrées.

« L'intérieur forme une basilique à trois nefs. Le chœur se termine par une abside à trois pans ; il est, comme la grande nef, recouvert

1. Tarlier et Wauters, 30.
2. Tarlier et Wauters, 30-31.

Digitized by Google

d'une voûte en berceau... Chaque collatéral se termine par une chapelle : à gauche, celle de Notre-Dame de Basse-Wavre, patronne de l'église ; à droite,celle de S. Joseph... Toute l'église est revêtue de belles boiseries. Le jubé, qui repose sur quatre colonnes de marbre, et fait face à la grande nef, se trouvait jadis dans le collatéral gauche, au-dessus de la porte qui communique avec le prieuré ou séminaire actuel... La chapelle Saint-Joseph est fort petite ; celle de Notre-Dame, plus grande, est lambrissée de marbre, fermée par une grille de fer et surmontée d'une calotte. Sur l'autel est placée la châsse dans laquelle Jacques Boonen, archevêque de Malines, et Engelbert Desbois, évêque de Namur, enfermèrent, en 1628, des reliques et les débris de l'ancienne châsse... Les fidèles font à genoux le tour de l'autel de la chapelle de Notre-Dame de Wavre, et leur nombre est si grand, que leur passage a tracé deux sillons dans le marbre du pavement (1) ».

Le retour de la châsse à Wavre a inauguré une nouvelle ère dans l'histoire du pèlerinage. Bien que moins fréquenté qu'aux âges passés dans la première moitié de ce siècle, il se releva graduellement. L'année du choléra (1866) amena à Basse-Wavre une foule de pèlerins. Plusieurs paroisses des environs envoient encore chaque année des députations à Basse-Wavre. Enfin la procession générale, qui a lieu le dimanche dans l'octave de saint Jean-Baptiste a conservé les traditions du passé.

« Quelques coups de canon annoncent la procession. Un cavalier ouvre le cortège ; il est monté sur un cheval blanc, et tient à la main une longue pique ; viennent ensuite, en formant une double haie, un grand nombre de pèlerins vêtus de blanc ; au milieu s'avance le doyen des pèlerins, qui maintient l'ordre. Un pèlerin porte sur un grand plat de cuivre un pain confectionné avec un setier de froment et orné de fleurs. Ce pain s'appelle le *Wastia* et se vend, à Basse-Wavre, le lendemain à la procession. Il ne moisit jamais, à ce que l'on dit, et ceux qui en mangent sont préservés de la rage. » Puis vient la sainte châsse portée par quelques hommes habillés de blanc et marchant nu-pieds. Derrière la châsse, le clergé. La foule suit, récitant le chapelet et chantant des hymnes à *N.-D. de Paix et de Concorde* (2). »

« Actuellement la procession parcourt *le Grand tour*, qui est bordé d'une douzaine de petites chapelles, arrive en ville vers les

1. P. 31.
2. *N.-D. de Wavre*, par l'abbé ***, pp. 19-20.

Digitized by Google

onze heures et se joint, au Sablon, à la procession du bourg, ce qui présente parfois un spectacle très imposant. Toutes deux réunies entrent dans l'église de Saint-Jean-Baptiste; puis le clergé de cette dernière, après avoir replacé le Saint-Sacrement dans le Tabernacle, reconduit la procession de Basse-Wavre jusqu'à la limite de la paroisse (1). »

La fête du 8 septembre dernier marquera dans les Annales de Basse-Wavre. Désireux de rehausser l'éclat de cet antique pèlerinage, S. É. le cardinal Goossens exprima à S. S. le pape Léon XIII le désir nourri par les fidèles des diocèses de Malines, de Tournai et de Namur de voir donner un nouveau témoignage de vénération à la Vierge de Wavre. Mgr l'archevêque de Malines sollicita donc du S. Père la faveur de pouvoir couronner d'un diadème d'or N.-D. de Basse-Wavre au nom de Léon XIII et de procéder à cette cérémonie le 8 septembre, fête de la Nativité de Marie. Cette faveur fut accordée, avec prescription de suivre dans la cérémonie le même rite qui fut observé dans le couronnement des images de N.-D. dans la basilique Libérienne par Grégoire XVI et dans la basilique Vaticane par Pie IX.

La paroisse de Basse-Wavre s'était dignement préparée à cette fête, à laquelle prit part un immense concours de fidèles. S. É. le cardinal Goossens chanta la messe pontificale, à laquelle assistèrent S. Exc. le nonce apostolique Mgr Rinaldini, archevêque d'Héraclée, ainsi que Mgr Doutreloux, évêque de Liége, Mgr Van den Branden de Reeth, évêque d'Érythrée, Mgr Van der Stappen, évêque de Jaffa, et le Révérendissime abbé d'Afflighem, de l'ordre de Saint-Benoît. Plus de deux cents prêtres rehaussaient la fête de leur présence.

Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université de Louvain, prononça une éloquente allocution, dans laquelle il célébra les louanges de la Vierge de Wavre, dont le culte huit fois séculaire avait attiré tant de générations de pèlerins dans cette vallée. Lorsque Son Éminence posa la couronne d'or sur la tête de la Vierge, il y eut un cri immense, enthousiaste, qui s'éleva de toutes les poitrines : Vive N.-D. de Basse-Wavre, et alla se mêler au grondement du canon, aux sonneries joyeuses des cloches et des trompettes.

La foule ne cessa d'envahir le sanctuaire pendant toute cette journée, et le soir, à l'issue du salut, une magnifique procession aux flambeaux clôtura dignement la solennité.

1. Tarlier et Wauters, 37.

Digitized by Google

APPENDICE.

SOURCES. — Le premier qui ait, à notre connaissance du moins, mis par écrit le récit des origines du prieuré de Basse-Wavre et de sa Vierge miraculeuse, est l'abbé d'Afflighem, Henri d'Assche, dans sa lettre du 22 septembre 1443, dont une copie est conservée dans le MS. 22074 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Ce récit fut plus tard utilisé et amplifié par un anonyme; il a été publié d'après une copie de Jean Gielemans, chanoine-régulier de Rouge-Cloître, et une autre provenant d'Afflighem, par les Bollandistes dans les *Anecdota ex codicibus hagiographicis Johannis Gielemans*, Bruxelles, 1895, pp. 347-357. A ces documents, il faut joindre une série de pièces manuscrites recueillies à Basse-Wavre à partir de l'an 1441, surtout sous le priorat de D. Jean-Baptiste Verpoorter et de D. Michel de la Porte au XVIIe siècle, dans l'intention de publier des opuscules sur le culte de Notre-Dame de Basse-Wavre ; elles sont conservées à la Bibliothèque royale de Bruxelles. En voici l'indication :

N° 22066. *Tables des actes solennels passez devant notaires et tesmoins requis touschant quelques miracles de Nostre-Dame de la basse-Wavre,arrivez audict Lieu et environs d'iceluy depuis L'an 1550 jusques a l'an présent 1688*, en tout 13 miracles, 26 pages petit in-folio.

N° 22067. *Miracles de Nre-Dame de Wavre en Wallon-Brabant arrivez en l'an de nostre Seigneur 1441* (tirez d'un vieux manuscript gardé audict lieu), 1441-1453, 46 pp. fol.

N° 22068. *Transport du Latin en françois d'un petit livret d'une impression très-ancienne gardé soigneusement à l'abaye d'Afflighem, lequel est conforme a un escript en parchemint de la rouge Vale et a un aultre gardé dans les Archives de Bruxelle touchant la fondation de l'église de Nostre-Dame de la basse-Wavre en Wallon-Brabant*, 7 ff. Au fol. 7 on lit : fin de l'histoire tirée des escripts du Révérend Père Maximilien van Habbeeke de la Compagnie de Jésus à Bruxelles, et au fol. 8 : La même histoire que la précédente gardée à la Basse-Wavre, 4 ff.

N° 22069. *Relatio historica facta a deputatis per Ill^mum Mechliniensem de Maria pacis et concordiae cuius pia et antiqua veneratio olim per Brabantiae principes feliciter instituta ac per Seren^mam Infantem Isabellam fuit innovata*, miracles du XVIIe siècle, 15 pp. folio.

N° 22070. *Een seker Historie van die Reliquien ende ommeganck van die Casse van onse lieve Vrouwe van Wavere uyt den Latyne*

Digitized by Google

in onse Nederlantsche taele getranslateert uyt weerdighe historie ghevonden te Roycloster geschreeven int' percement, 10 pages folio.

N° 22071. *Jesus Maria. Incipit Prooemium in Historiam de Inventione reliquiarum capsae B. Mariae Waverensis, ac de causa et ordine Processionis eius, quae celebratur, et frequentatur singulis annis in diversis locis*, 17 pages in-folio, écriture de Dom Odon Cambier, religieux d'Afflighem, XVIIe S.

N° 22072. Minute du texte d'Odon Cambier sur le prieuré de Wavre, 4½ pages fol.

N° 22073. Privilèges des ducs Maximilien de Bourgogne et Philippe pour le prieuré de Wavre, 7 pages in-fol.

N° 22074. Lettre du prieur D. J. B. Verpoorter du 3 février 1639 au R. P. Guillaume du Faulx, S. T. lic., oratorien, professeur au séminaire archiépiscopal de Malines, par laquelle il lui envoie le récit des miracles opérés à Basse-Wavre, et la lettre de l'abbé Henri du 22 septembre 1443, 10 pages in-folio.

N° 22079. Miracles de Basse-Wavre en flamand, XVIIe S., 16 ff. in-folio.

N° 22080. *Dit syn die miraekelen ende groote gratien die onse Lieve Vrouw ghedaan ende gethoont heef in het jaer 1442*, poursuivi jusqu'à 1453, 39 ff. in-folio, du XVI-XVIIe S.

Là ne s'arrête pas la littérature manuscrite sur Basse-Wavre; outre le cartulaire du prieuré, recueil in-folio de 652 pages, formé en 1669, actuellement déposé aux archives du Royaume, avec un autre recueil in-folio : *Diversæ litteræ pro incorporatione pastoratuum Wavriensis et loci de Bierge prioratui inferioris Wavriæ*, il faut signaler quelques pages de Don Odon Cambier sur le prieuré de Wavre dans la Chronique d'Afflighem, MS. 13550 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, pages 245-257.

Vient ensuite l'ouvrage manuscrit du P. Guillaume du Faux, oratorien, intitulé : *Marie de Paix ou L'Arche d'Alliance apportée du ciel à Wavre en Wallon-Brabant l'an 1050, de là transportée à Bruxelles en St-Nicolas l'an 1150 où ayant accoisée la peste, elle y opéra merveilleusement La Paix entre les comptes de Louvain ou Ducs de Brabant et les Seigneurs de Malines ou Barons de Grimberghe et aultres merveilles avec plusieurs oraisons contre la peste, famine, guerre et aultres nécessitez*, par Guillaume du Faux, Prestre de l'oratoire et natif de la Basse-Wavre, 186 ff. petit-in-folio, incomplet. Une note du fol. 186^v dit : obiit author opere imperfecto 1640. Ce travail débute par une invocation et une hymne à Marie, puis il contient l'*Histoire admirable gardée dans les archives de Bruxelles, la-*

Digitized by Google

quelle confirme et rend facille l'intelligence de ce quy est représenté par l'Image singuliere et les quattorze aultres de Nostre-Dame la Glorieuse Vierge Marie de Paix, copiée par Jean Weze. Not. publ. et Traduicte du Flamend en François par G. D. F. ff. 3v—6v. Le feuillet 7 nous donne le titre du contenu de l'ouvrage : *Explication de l'Image singulière de la glorieuse Vierge Marie de Paix Erigee par son Alteze Serenissime Isabelle Claire Eugenie Infante d'Espaigne, Archiduchesse d'Austrice, Duchesse de Bourgoigne, de Brabant, etc., Sur le Grand Marché de Bruxelles l'an 1626, Laquelle est un raccourcy des quattorze autres que Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Jacques Boonen, Archeveque de Malines, prélat d'Afflighem, et Seigneur de la Basse-Wavre a fait tirer sur le circuit de la chasse tres magnifique qu'il a faict faire en l'honneur de la ditte Glorieuse Vierge Marie de Paix au lieu de son Election quy est la Basse-Wavre en Wallon-Brabant l'an 1628.* Dans ce travail d'un symbolisme tourmenté, l'auteur a utilisé la lettre de l'abbé Henri, le *Novale Sanctorum* de Jean Gielemans et les recueils de miracles qui lui furent communiqués par le prieur de Basse-Wavre. A la page 168, il cite un fait du 4 avril 1640. Le manuscrit autographe nous a été communiqué par le Rév. M. Delforge, curé à Sart-Messire-Guillaume.

Parmi les ouvrages imprimés qui traitent du culte de N.-D. de Basse-Wavre, en dehors de Wichmans, *Brabantia Mariana*, lib. I. c. 9 ; II, 67 et de Miræus, *Orig. coenob. benedict.*, 197-199, nous devons citer :

L'arche d'alliance ou l'histoire des miracles obtenus par l'invocation de Notre-Dame de la Basse-Wavre, dite Notre-Dame de la Paix et de la Concorde, s.l.n.d. petit. in-8, publié par Antoine Ruteau en 1642 (Cf. Foppens, *Bibl. belg.*, I, 87 ; Doyen, *Bibliogr. Namuroise*, I, 160-161). Il se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles, Fonds Van Hulthem, 25521.

D'Arcke des verbondts van het nieuwe testament oft triumph-wagen van de heilige casse van Neer-Waver, ghebrocht door Maria uyt den hemel op den aerden over 600 jaeren. 3e édit. par le prieur D. Augustin Van Opstal, Bruxelles, 1665, in-8° (Bibl. de Bruxelles, Van Hulthem, 25522).

L'arche d'alliance du nouveau testament ou l'histoire miraculeuse de Notre-Dame de la Basse-Wavre. 3e édition. A Bruxelles chez Jacques Van de Velde. Le privilège et l'approbation sont de 1721. Petit in-8° de 248 pp. (Bibl. de Maredsous).

Arcke des verbondts van 't nieuwe testament ofte mirakuleuze historie van onze Lieve Vrouwe van Neder-Waver. Bruxelles, 1722, in-8° (Bibl. royale de Bruxelles, Fonds Van Hulthem, 25523).

Digitized by Google

Abrégé de l'histoire de N.-D. de Paix et de Concorde dans l'église de Basse-Wavre. Louvain, 1805, in-12.

Précis historique de N.-D. de Basse-Wavre, par le P. Boone, Bruxelles, Van der Borght, 1834, in-18.

Les Vierges miraculeuses de la Belgique, par A. D. R., Tournai, Casterman, pp. 289-294.

Notre-Dame de Basse-Wavre dite Marie de Paix et de Concorde, par l'abbé *** ancien professeur. Wavre, Joppart, 23 pp. in-12.

Tarlier et Wauters, *La Belgique ancienne et moderne.* Canton de Wavre, pp. 10-38.

Pour finir, nous ajouterons que les archives de Basse-Wavre se confondant avec celles d'Afflighem, c'est dans celles-ci qu'il faut chercher les particularités de l'histoire du prieuré.

D. Ursmer BERLIÈRE.

Digitized by Google

CHRONOLOGIE DES ABBÉS DE FLORENNES

de Dom Jean MIGEOTTE.

(Suite et fin.)

XXXIII. Le trenttroisieme est Jean Hotton, Religieux profes, et souprieur du monastere de Saint Jacques (1) qui fut postulé pour abbé de Florennes, qu'il n'a eté qu'un an et demi, ayant quitté cette charge honorifique, mais pour lors vraiement [27] onereuse (2). Il a la gloire d'etre le premier abbé qui ait commencé le retablissement de la maison. Jean Hotton est mort le 21 d'octobre 1421.

XXXIV. Charles de Crahen abbé trentequatrieme, etoit aussy Religieux profes de saint Jacques à Liege, deputé à Florennes pour y ètre receveur des biens du monastere et continuer le retablissement spirituel et temporel que Jean Hotton avoit heureusement commencé, ce qu'il a parfaitement fait (3). Ayant en bonne partie rebatie l'Eglise, et les metairies qui avoient etez ou brulées ou ruinées (4).

Le monastere est encor redevable à ses soins et à son zele, de la belle crosse qu'il possede, et qui fait encor aujourduy un de ses plus beau et plus precieux ornement, etant estimée la plus magnifique de tous ces païs (5). Il à decrite la bulle de fondation, et les

1. Jean était fils de Henri de Hotton et frère de Jacqueline de Hotton, religieuse à Marche-les-Dames (Acte du 17 mai 1422 dans le Chartrier de St-Jacques aux Archives de l'État à Liége.)

2. Jean Hotton fut envoyé, dit-on, en 1414 ou 1415 à Florennes (cf. Paquot, *Hist. litt. des Pays-Bas*, X, 304), mais un acte du 18 octobre 1417, où il est question de la succession de Henri jadis de Hotton, son père (à Vissoul) lui donne encore le titre de sous-prieur de St-Jacques à Liége. (Acte original dans le Chartrier de St-Jacques.) Un autre acte du 12 avril 1429, passé devant les échevins de Huy, parle des biens mouvants de la dite cour, qui revenaient à l'abbaye de St-Jacques à raison de la succession de D. Jean de Hotton. (Chartrier de St-Jacques.

3. Charles de Crahen était abbé en 1422, époque où il assista au chapitre provincial de l'ordre de St-Benoît tenu à St-Maximin de Trèves. (*Monasticon Belge*, I, 11.)

4. Il obtint à cet effet l'autorisation de faire une quête dans le diocèse (Thimister, *Cartul. de S. Paul de Liége*, 407-408) et des indulgences du pape Nicolas V en faveur de ceux qui coopéreraient à cette œuvre. (*Monasticon*, 12.)

5. Dom Guyton, dans son voyage littéraire dans les provinces belges en 1746, dit avoir vu à Florennes : « une très belle crosse, il n'y en a pas de pareille dans le pays ». (*Messager des sciences historiques*, 1886, p. 155.) Voir ce qu'en dit Marchant, p. 294.

Digitized by Google

miracles operez par l'intercession de saint Jean et de saint Maur en datte du 7 de fevrier 1448 (1). Les armoiries de cet abbé attachée à la ditte crosse sont les mêmes que porte la famille de Rahier au pays [28] de Stavelot, et il est apparent que ledit sgr abbé etoit de la méme famille noble, et qu'au lieu de *Rahier* on â fait par corruption *Crahen* (2).

XXXV. Si Thomas de Lymborg qui fut le trente cinquieme abbé (3) à eue la joye et la consolation de voir la maison de Florennes, dans un état le plus florissant par le nombre et qualité des sujets, et le plus odoriferant pour la discipline reguliere, qu'on ne l'ait vüe depuis longues années ; et s'il à eu l'agrement de voir de ses religieux postuléz par Henry de Berghe Eveque de Cambray pour être les reformateurs des monasteres de son diocese (4) ; il eut aussy le desagrement et la desolation de voir quinze de ces braves religieux et deux frères convers emportez par une maladie pestitentielle qui survint l'an 1483, et qui reduisit cette cette belle communauté au petit nombre de neuf. En cette année 1483, moururent a Saint Jacques à Liege Monsieur [29] l'abbé Arnold avec douze de ses religieux (5), à Florennes plus de 200 personnes, à Saint Albin et Chaumont environ 180 (6). Thomas de Lymborg est mort le 22 d'octobre 1486, selon le mortuaire.

XXXVI. François de Tresogne natif de Dinant fut choisi par voie du Saint Esprit, le 7 de 9bre 1486, pour abbé trente sixieme mais son grand age, et la charge de prieur conventuel qu'il avoit exercée, luy donnant peu d'experience dans les affaires temporelles, il remit, par l'entremise d'Erard de La Marck cardinal et eveque de Liege, sa crosse (qui luy étoit devenue trop pesante), ens mains de Dom Jean de Givet par forme de pure et canonique résignation. François de Tresogne est mort le 6 de may (7).

XXXVII. Dom Jean de Givet ayant donc agrée la resignation

1. Marchant en parle également, p. 294.
2. Ces armes sont de gueule à trois forces de tondeur d'argent, les pointes en bas. — Cet abbé mourut probablement le 14 mars 1457. (*Monasticon*, 156.)
3. Il fut élu probablement au commencement de février 1458 et comparut devant le chapitre de Liége le 22 de ce mois. (*Analectes*, XXIII, 489.)
4. *Gallia christ.*, III, 505 ; Dewez, *Hist. de St-Pierre d'Hasnon*, 1890, p. 189, pour l'abbaye d'Hasnon.
5. L'abbé Arnold de Diest mourut de la peste à Diest, le jour de S. Donat 1483, et fut enterré dans l'église de St-Sulpice. (*Gesta abbat. S. Jac. Leod.*, ap. Berlière, *Documents inédits*, I, 56.)
6. Cf. Marchant, pp. 297-298.
7. Sans doute de 1507.

Digitized by Google

de l'abbatialité luy faite par François de Tresogne devint par la le 37e abbé de Florennes, et [30] commença sa charge le 4 de mars 1507, et la remplit si dignement et avec tant de soin, tant de zele et tant de prudence que la maison qui etoit retombée dans la misere par celle des tems se trouva d'abord dans un tout autre état : ce qui se prouve tant par les archives que par l'inscription de la pierre sepulchrale du susdit abbé de la chapelle de Saint Benoît : on y lit ces vers :

Clauditur hoc tumulo... Giveti Joannes
Extitit hic abbas, cuncta regente Deo.
Divitiis amplis pater Ecclesiam extulit, auxit,
Dilatata domus fertilitate docet.
Mille peractis quingentis triginta duobus
Undecima jani spiritus æthra petit (1).

Quoy que l'infatigable Dom Etienne de Surisse n'ait point été élevé à lâ dignité abbatialle; la justice demande qu'on en fasse mémoire a la suite de Monsr Dom Jean de Givet ; puis qu'il a si dignement partagé avec luy la gloire du retablissement du monastere, auquel il a travaillé en qualité de proviseur presque jubilaire, avec tant de fidelité, tant de vigilance et de courage qu'il n'y ait eu que la mort [31] qui ait pu mettre des bornes aux travaux que son zele luy faisoit entreprendre pour sa maison. Elle luy arriva l'an 1522 le 11 de janvier.

XXXVIII. Monsieur Dom Jean Maigret trente huitieme abbé de Florennes etoit natif du village d'Ive, et fut choisi le 15 de janvier 1532 et est mort le 30 de decembre 1536 (2).

XXXIX. Monsieur Dom Jean de Givet 37e abbé attiré de la bonne conduite et de l'excellent naturel de Jean d'Ermethon, le pris à son service, et luy confera ensuitte la cure de Mazée, qu'il permuta contre un canonicat de Saint Gengoult à Florennes, resida quelques années, et recu l'ordre de pretrise : puis par un esprit de retraite et de detachement du monde se fit religieux benedictin dans ce monastere, et aida beaucoup dans le soin de la maison Dom Etienne de Surice qui surchargé d'années et d'affaires avoit une grande confiance dans la prudence [32] de son eleve. Enfin l'abbé Jean Mai-

1. Les auteurs du *Gallia*, à la suite de Marchant, avaient identifié les deux abbés Jean de Givet et Jean Maigret.

2. Jean Maigret est cité dans des actes de septembre 1533 et de juillet 1534 ; son nom se trouve mentionné au 8 avril dans le Nécrologe de Marche-les-Dames. (*Monasticon*, 12.)

Digitized by Google

gret etant mort, le 15 janvier 1536 (1) Dom Jean d'Ermethon fut élu pour le remplacer, et à gouverné la maison de Florennes avec tout le soin et l'édification possible, l'a fait beaucoup profiter dans le spirituel et le temporel ; jusqu'a ce qu'il en vit la ruine totale par les François, qui soub Henry second Roy de France faisoient la guerre contre Charles V et Philippe second son fils (2). L'eglise et plusieurs autres batimens du monastere furent brulez l'an 1554, ce qui est marqué par ce chronographe.

JULIUs Urebat bIssenIs soLIbUs arVa
CUM franCI In tenUeIs Vertêre hæC fana faVILLas.

L'an mil cinq cens cinquante et quatre
Le Roy Henry fit Dinant battre (3).

Par les armoiries, la figure et le nom de Dom Jean d'Ermethon sculptees en bas relief à la magnifique devanture [33] du chapitre claustral du monastere et par un pillier d'iceluy chapitre où il est marqué en lettre gothique.

«Dnūs Joēs d'Ermethon abbas sancti Joīs Baptistæ florinensis me fecit fieri anno 1538. » il est evident que ledit abbé a fait batir le susdit chapitre, le convent, le dortoir, et tout ce corps de batiment qui regne depuis l'eglise jusqu'au jardin, puisque touttes les voutes et les pierres de tailles sont de même structure, et du même ordre.

Ce grand abbé se trouvant tres incommodé d'une rupture, et de gravelle, et ne pouvant obtenir la demission de sa charge abbatiale qu'il sollicitoit ardemment, se fit porter à l'infirmerie, ou il mourut 17 jours apres le 8 d'avril 1563, agé de 67 ans.

XL. Pierre de Wespin.40e abbé de ce monastere, étoit de Dinant, et fut choisi le 10 d'avril 1563, à l'age de 37 ans et mourut de gravelle le 7 de mars 1574.

XLI. Dom Martin de Remouchamps favorisé d'heureux talens, particulierement d'une [34] memoire prodigieuse, s'appliqua avec succès dez son entrée en religion à l'étude du grec et du latin parfait, devint habile dans diverses sciences (4) puis aiant remplis pendant vingt cinq ans la charge de proviseur (5) fut malgré sa resis-

1. Il faut lire 1537.
2. Cf. Marchant, 299-300.
3. *Ib.*, 300-301.
4. On lui attribue une histoire de l'abbaye, une chronique de son temps et un recueil de let tres. (Paquot, XIII, 155; Marchant, 302-303.
5. Marchant, p. 302.

Digitized by Google

tance choisi abbé le 10 de mars 1574 (1) pour gouverner les debris du monastere qui se trouvoit alors dans une triste situation par les ravages des gens de guerre qu'il s'appliqua avec soin à en reparer les ruines tant au dedans que dehors le monastere; Il entreprit de rebatir l'eglise avec la tour contigue qu'il avança considerablement, sans que les affaires temporelles luy fissent negliger le devoir d'un parfait religieux, dont il est allé recevoir la recompense le 26 decembre 1600 agé de 79 ans. Il a redimé l'an 1589 seize muids d'epeaute aux chanoines de Saint-Gengoult pour 354 fl : 7 sols et demis brabant hors de 78 muids qu'on leurs donnoit auparavant. Cet abbé est enterré dans la chapelle de la Vierge, ou on void [35] son epitaphe comme s'ensuit.

Hic jacet Rdus Dnus Martinus Remochampius abbas græcé et latiné doctus, qui post longam administrationem et Basilicæ erectionem humanis cessit anno Domini 1600, Decembris die 26a.

XLII. Dom Jacques de Vireux (2) successeur de Mr Dom Martin de Remouchamps, de grenetier qu'il etoit devint abbé par le choix de ses confreres le 29 decembre 1600 agé de 38 ans. Dom Jacques revetu de touttes les qualités d'un grand religieux et d'un superieur parfait continua les batimens que son predecesseur n'avoit pu finir, Il acheva l'eglise qu'il orna de diverses tableaux et d'autres meubles précieux, il eleva la tour et le clocher comme on les void aujourduy : Enfin apres une fidele administration de 20 ans il mourut tres regretté le 13 de novembre 1620 agé de 60 ans. Il est marqué sur sa tombe.

Hic jacet Rdus Dnus Jacobus Virodius abbas hujus cœnobii florinensis, qui post laudabilem [36] prælaturam viginti annorum obdormivit in Dno, anno ætatis suæ 60o, novembris die 13a, anno 1620. Ses armes sont au refectoire.

XLIII. Le 14 de novembre 1620 Guilliaume de Flavion prieur conventuel du monastere de Florennes (3), en fut choisi abbé à l'age de 53 ans: malgré sa mauvaise santé, il a beaucoup travaillé pour retablir les biens et les fermes de sa maison pendant les six années de son administration qu'il a fini apres plusieurs et longues infirmités le 8 de septembre 1626.

1. Il fut bénit à Liége le 20 du même mois. (*Monasticon*, 157.)
2. Jacques de Saymon, de Vireux, fut bénit dans l'église de Florennes le 11 février 1601. Son portrait se trouve à l'abbaye de Maredsous. (*Monasticon*, 13.)
3. Marchant, 305. Son portrait se trouve à Maredsous; la devise est *pacifice*. (Cf. Marchant, 306-307.)

Digitized by Google

XLIV. L'administration de Monsr Nicolas deltombor (1), elu le 9 septembre 1626 agé de 36 ans à eté croisée de diverses et facheuses adversités tant par la maladie épidemique qui a affligé le pais, que par les longues guerres entre les Allemands et les Lorrains, dont ceux cy prirent leurs quartiers d'hiver entre sambre et meuse, et enleverent plusieurs choses du monastere L'an 1640, ayant foncées les portes sous les ordres de Sivry et Clinchamps colonels au service de Lorraine [37]. Ses armoiries cependant posées à quantité d'edifice, et d'ornements appartenants au monastere font preuve qu'il à beaucoup travaillé à le retablir et à l'orner, on est même fort étonné comment cet abbé à pu dans les facheuses et frayeuses aventures de son regne faire tant de belles choses ; Il a commencé à fermer le monastere du côté du neupréz de ces belles murailles qu'on void à présent (car auparavant c'etoient des hayes) puis qu'à la tour du jardin potager du côté de la houblonnière on lit la devise de ses armes, qui est *Virescit et alit*, avec l'année 1641. La meme devise est sur la porte d'en haut en date de 1634.

Voicy son epitaphe : Hic jacet R^dus D^nus Nicolaus Del tombor Huiensis hujus monasterij abbas, qui post prælaturæ per 26 annorum administrationem bellorum ærumnis vexatam naturæ debitum solvit 27 septembris anno 1652 ætatis suæ sexagesimo quarto. *(Seconde main :)* de son tems nos constitutions ont été faites par le Nonce de Cologne qui se trouvoit alors au Monastere.

XLV [38] Charles Saymon, neveu de Dom Jacques de Vireux n'a pas été plus tranquille dans son administration abbatiale, qui luy fut conferée en 1652 à l'age de 46 ans, que ses predecesseurs (2). L'an 1677, les Hollandois exigeants des grosses sommes des monasteres du païs de Liège, l'abbé et les religieux de Florennes abandonnerent leur maison, et interrompirent l'office divin au chœur pendant quatre mois : mais convention ayant eté faite pendant ce tems avec les Hollandois, tout reprit vigeur et accroissement par la grande vigilance de cet abbé qui mourut le 19 de janvier 1679 agé de 73 ans, apres 26 ans et quelques mois d'abbatialité. Son epitaphe porte « à 19^a januarij anni 1679 resurrectionem hic expectat R^dus D^nus Carolus de Saymon hujus monasterij abbas; post 26 annorum laudabilem sed bello turbatam administrationem, ætatis suæ septuagesimo (3) tertio.

1. C'est à lui que Jacques Marchant dédia son *Triumphus S. Joannis Baptistæ.*
2. Son portrait se trouve à Maredsous.
3. L'auteur avait écrit *sexagesimo ;* la seconde main corrigea *septuagesimo.*

Digitized by Google

Du tems de cet abbé la cloture des murailles commencée par Mr Del tombor a [39] été continuée et achevée; car au tourillon préz de l'etang du Gaux on lit ce chronique qui fait 1654

Mater DeI beLLa pro fILIIs,

Et à la demy tour de saint Benoit derriere la grange les deux suivants, dont chaque denote 1655.

DIMICa pro fILIIs.

aLMe pater beneDICte operI benIgnIter aspIra et protege.

Le même abbé Saymon a encor fait batir la brasserie, et le four en dâte en 1670, en continuation des ecuries des chevaux de labour, qu'il avoit assez fait faire en date de 1664.

XLVI. Le 46e abbé de Florennes est Dom Guilliaume De La Hamaide, dont le regne n'a eté que triennal, de prieur aïant eté choisi abbé à l'age de 70 ans le 21 janvier 1679. Ce prelat etoit doué de plusieurs rares vertus dans un degrez peu commun, et etoit tres versé dans l'etude de theologie tant scholastique que mystique [40]. Il est mort dans l'infirmerie le premier d'octobre 1681 agé de 73 ans, profès de 50, prêtre de 48. Voicy son epitaphe.

Rdus ac amplissimus Dnus Guilielmus de La hamaide abbas hujus monasterij electus prope septuagenarius 21 januarij 1679: vir pius, sincerus et rectus, obdormivit in Domino 8bris 1a 1681.

XLVII. La discipline reguliere est grandement redevable a Monsr Lambert Jacquet de son accroissement dans le monastere de Florennes, qu'il a beaucoup promue et comme prieur et comme abbé, ou il parvint le 2 8bre 1681 à l'age de 45 ans, profès de 19, aïant eté ordiné prètre, et recu bachelier en theologie avant son entrée en religion. Son zele l'induisit à abroger le *peculium*, à augmenter le silence, et à faire plusieurs reformes et constitutions prudentes et salutaires selon la profession monastique, qu'il avoit soin de bien remplir par les exercices les plus convenables. Ce prelat est mort apres 14 [41] ans d'abbatialité et 59 d'áge le 10 d'avril 1695 (1). De son tems l'horloge de la tour a eté faite, etc.

L'inscription de sa tombe porte:

Rdus Dnus Lambertus Jacquet abbas 47us. Vir doctus, piæ et candidæ mentis, zelo disciplinæ Benedictinæ fervens, variis afflictionibus probatis subito catharro obiit 10a aprilis 1695, ætatis 59, prælaturæ decimo quarto.

1. Son portrait se trouve à Maredsous.

Digitized by Google

XLVIII. Hubert Saymon neveu de Mr Dom Charles et petit neveu de Mr Dom Jacques de Vireux ses predecesseurs dans l'abbatialité, d'œconome devint abbé le 18 de juin 1695 (1). Le païs de Liege d'entre Sambre et Meuse étant soumis soit unis á la domination francoise du tems de Monsieur Jacquet qui precede, l'election d'un nouvel abbé ne peut se faire qu'avec la permission du Roy tres chretien, qui consentit de la faire selon l'usage, et de la maniere accoutumée dans ce monastere; pour eloge de cet abbé nous donnons icy son [42] epitaphe :

Hic jacet Hubertus Saymon vir pacis amator.
Sobrius ac prudens, assiduusque choro,

hujus monasterij amplissimus abbas 48us, obiit 23 octobris 1707, aetatis 63, professionis 37, prælaturæ 12.

XLIX. Dom Guilliaume Piette natif de Broigne autrement Saint Gerard professa la vie monastique à Florennes le 2 de juin 1680, qu'il a toujour exactement remplie dans tous les offices, auxquels sa grande capacité le firent employer. Profès de 9 ans il fut fait cellerier ou proviseur du monastere : charge qu'il a exercée pendant 18 ans avec toutte la prudence, la vigilance et l'exactitude dont l'homme est capable; il avoit connoissance de tout, il veilloit sur tout, il etoit fait tout a tous. Ses belles qualités luy attirèrent le cœur de ses confreres qui le choisirent pour leur abbé le 29 d'octobre 1707, et fut confirmé à Liege le 9 de 9bre suivant [43]. Etant abbé il continua toujour le soin du temporel, sans negliger ce qu'il devoit à sa communauté et à sa personne dans le spirituel ce qui le fit beaucoup regretter apres sa mort. Le regne de ce prelat quoy que digne d'un plus long n'a eté que de 4 ans ; étant mort le 23 d'octobre 1711 dans le refuge de son monastere à Dinant, ou il étoit allé pour se faire guerir d'une tumeur qu'il avoit sous la joüe droite. Son corps repose dans la chapelle de la Sainte Vierge avec cette inscription sepulchrale.

Hic jacet amplissimus Dnus Piette hujus monasterij abbas 49us. Vir erat tum in spiritualibus tum in temporalibus mûltum intelligens, qui post quatuor annorum prælaturam, obiit 23 8bris 1711 ætatis 51.

Du tems de cet abbé le maitre autel a été commencé.

1. Portrait à Maredsous.

Digitized by Google

L. L'election de Dom Simon Nenquin natif de Franchimont, agé de 43 ans qui se fit le 3 de 9bre 1711 et fut sacré a Liege le 29 du même mois consola beaucoup les religieux et le peuple, de la perte qu'il avoit faite de monsr Piette par l'espoir d'un gouvernement doux, liberal et charitable, qu'il a parfaitement rempli comme on s'y étoit attendu. Cet abbé jouissant d'une longue paix à achevé le maitre autel, à beaucoup fait travailler aux églises dont le monastere perçoit les dimes, dont plusieurs ont etez reparées, d'autres augmentées et d'autres faites tout a neuf. Dans sa maison il a fait batir le quartier des etrangers, rebatir la cense de Brabant, et fait quantité d'autres reparations necessaires.

Il n'a pas moins travaillé à finir et à prevenir les difficultés qui auroient pus frayer la maison. L'an 1714 il a fait cet accommodement tant desiré avec les Seigneurs de Florennes, par ou sont separées et echangées les juridictions et les seigneuries dont le chateau de Florennes étoit voue [45] L'an 17... il échanga aussy la vouerie du seigneur de Roly, racheta celle de Mazée en 1735, et divers terrains contentieux, ou sujets aux contentions ont etez de son tems separez et abornez. Ce qui donne un grand relief â la renommée de sa justice est celle qu'il fit faire en 1734 de sept vagabonds malfaiteurs. Ayant été sommé le 21 de fevrier 1734 de mettre 800 écus d'Espagne prez de l'etang de Prairée, lieu designé dans la lettre de sommation ; trois des sommeurs furent pris à Thy le Chateau le 23 de fevrier, et deux à Bersée le 24 qui furent tous reconduis à l'abbaïe de Florennes. Le même jour 24 furent pris à Soulmes Antoine Le Bast et Catherine Wauthier qui quoy que non impliques dans cette sommation furent aussy ramenés, et d'ailleurs convaincus de crime.

Le proces de ces criminels instruit, et porté à la rencharge de messieurs les Echevins de Liege Marie Antoinette Roti [46] et Catherine Wauthier furent condamnée à être pendues, et Pierre Dandoy à être billoné et ensuitte brulé, ce qui fut executé le deux de juin 1734. Le 23 de juin même année François Cardon fut pendu au mème gibet sur les cheslez entre Florennes et saint Albin.

En dernier lieu par sentence de messrs les Echevins de Liege furent aussy billonéz et brulez le 15 de juillet de la susdite année André Malapert et Joseph Camps ; et ledit Antoine le Bast fut au même tems brulé vif, et leurs cendres jettées au vent. Les deux derniers ayant etéz mis à la question.

***

Digitized by Google

Ici s'arrête la plume de Dom Jean Migeotte. Le reste fut écrit par une autre main vers 1770.

***

Continuation de la chronologie des abbés de Florennes.

il fit bâtir la cense de Mazée.

il arriva que le Baron de Neuville voulut vendre sa terre ; comme nous etions seigneurs en partie de l'endroit, et que souvent il y avoit des difficultés pour conflit de juridiction, Mr l'abbé trouva bon d'acheter la-ditte terre pour la somme de quarante-cinq milles écus. L'acquisition etoit fort bonne : mais par malheur il etoit depourvû d'argent. il fut obligé de vendre une rente irredimible sur la cense de Mr de Cesve à St Aubin, et les deux censes de [47] Brabant, dont la principale fut recuperée par son successeur. L'argent provenu de ces deux venditions n'etant pas suffisant, Mr l'abbé fut contraint de prendre à Liege des argents à intérêt ; tellement que nous devons annuellement aux Benedictinnes de Liege la somme de cinq-cents écus aux environs. Mr L'abbé ne survêcut pas long-tems à cette acquisition, il luy survint une hydrosselle qui l'emporta le 15. de novembre de l'an 1738. voicy son epitaphe :

hîc jacet Reverendus admodúm
ac Amplissimus Dnus Simon Nenquin
Abbas 50us ingenio præstans humilis,
Pacificus, divinis officiis assiduus, ac
Regularis disciplinæ studiosus.
Obiit 15a Novemb : 1738. ætatis suæ 70.
profess : 44. abbatialis dignit : 27.

LI. Le 25. de Novembre 1738. Mr Dom Hubert Robert natif de Châtelet fut élu abbé. C'etoit un grand personnage tant pour sa grande connoissance dans les affaires, que pour son grand zêle pour la discipline reguliere, il avoit exercé les premieres charges du monastère. après avoir enseigné la theologie, il fut fait prieur, ensuite il exerça la charge de proviseur. Sa grande austerité, et sa clairevoyance le firent exiler dans le prieuré de Longlier qu'il administra avec honneur et fidelité. Son absence nuisit beaucoup [48] au bien-être de la maison. il survint beaucoup de mechantes affaires qu'il auroit ecarté par sa prudence et sa capacité s'il avoit continué dans sa charge de proviseur. Il se rendit trop sensible à la mauvaise situation oû il trouva le monastère, et quoiqu'il fût un homme fort et robuste, il ne vêcut que cinq ans dans la dignité abbatiale. Il mourut de la maladie du tenesme le 20. d'octobre 1743.

Digitized by Google

Voicy son epitaphe :

hîc jacet Reverendus ac Amplissimus
Dominus Hubertus Robert abbas 51us
ingenio ac pietate insignis, et
zelo Dei fervens. obiit die 20. octobris
Anno 1743. ætatis suæ 66. profess : 43.
prælaturæ 5.

LII. Le 29. d'octobre 1743, Dom Maur Bertrand natif de Bouffioul de prieur fût choisi abbé. C'etoit un très-bon religieux, mais peu propre pour les affaires et pour l'administration du temporel. Il permit a Mr Puissant de CharleRoy de bâtir un fourneau près de Froid-mont. Il fit un malheureux echange de notre bois d'aulne avec une mauvaise cense de Franchimont. La decadence des bâtiments l'obligea à beaucoup de reparations. il commença à faire un chœur neuf à l'église collegiale de Florennes. [40] il fit bâtir une eglise et une grange à Neuville. il fit une autre grange à Emptinne ; à St Aubin il fit faire à grands fraix une cense qui ne luy fit point d'honneur. Il etoit d'une assiduité extraordinaire à l'office divin tant de nuit que de jour. il mourut le 15. de janvier l'an 1767.

Voicy son epitaphe :

hîc jacet R^{dus} ac Amplissimus
Dñus Maurus Bertrand abbas 52us
humilis, pius, pacificus, choroque
maximé assiduus. Obiit 15 jan : 1767.
ætat : suæ 75. Prof : 53. Prælat : 24
Jubil. 3.

LIII. Le 12. de février 1767. fût elû abbé Dom Hubert Leclerq natif de Montigni sur Sambre. Peu d'années après sa profession il fût envoyé à Douay par son predecesseur pour y etudier en theologie, et pour se rendre capable d'enseigner dans son monastère. A son retour il donna la leçon pendant 13 ans à ses confreres, dont il gagna la bienveillance par son naturel extrêmement bon et bienfaisant. La charge de prieur etant venu à vaquer, il fût postulé par ses confreres pour la remplir, et huit mois apres il fut choisi pour abbé au premier scrutin (1).

1. A la page 50 on trouve d'une écriture de vieillard la note suivante :

« De 25 religieux de notre maison nous restons seulement à trois Dom François le plus jeune et Dom Celestin, et Dom Bernard, curé en 1833. » Il s'agit ici de Dom François Galopin, né à Braine-le-Comte le 21 décembre 1754, mort curé d'Ormeignies le 22 novembre 1840 (Vos, *Le clergé du diocèse de Tournai*, II, 249) ; de Dom Célestin Dufour, resté à Florennes après la suppression de l'abbaye, et dont le souvenir est encore vivant dans la paroisse, et de Dom Bernard Bodart, né à Fleurus le 15 janvier 1758, curé de Wagnelée en 1818, décédé dans cette paroisse le 7 septembre 1838. (Vos, II, 41.)

Digitized by Google

***

Nous ajouterons, pour clôre la chronologie des abbés de Florennes, qui s'arrête à l'élection du dernier abbé, que D. Hubert Leclercq, né le 21 septembre 1721, fut élu abbé en février 1767, confirmé à Liége le 21 de ce mois et bénit le lendemain. Après la suppression de l'abbaye, il refusa de prêter le serment révolutionnaire, fut arrêté le 19 novembre 1798 et incarcéré à Florennes, où il mourut le 1 décembre suivant (1).

***

A la fin du volume manuscrit contenant les mémoires historiques de D. Migeotte, on a collé un placard imprimé à Dinant en 1728 ; c'est un compliment en vers latins adressé à l'abbé Simon Nenquin. Personne n'a jusqu'ici signalé cette pièce, dont il ne reste peut-être plus qu'un seul exemplaire. Le poème, s'il faut en juger la valeur au point de vue purement poétique, est loin d'être un écho de la muse virgilienne, et ce n'est pas à ce titre que nous lui souhaitons d'échapper au naufrage qui a englouti tant de produits de rimeurs inconnus ; c'est comme épave historique que nous le recueillons et lui accordons ici une généreuse, bien que modeste hospitalité. Nous espérons qu'on nous pardonnera ce bon sentiment. Quel en est l'auteur ? C'est ce qu'il nous est impossible de dire. Est-ce Dom Migeotte ? Peut-être, mais c'est peut-être aussi un de ses confrères ; inutile de discuter là-dessus, et nous laissons ce soin à ceux de nos successeurs qui auront quelque temps à perdre. Nous reproduisons la pièce avec toute l'exactitude possible.

D. Ursmer BERLIÈRE.

REVERENDISSIMO
AMPLISSIMOQUE DOMINO
D. SIMONI NENQUIN
MONASTERII SANCTORUM JOANNIS BAPTISTAE
ET MAURI MARTYRUM
Prope Florinas, Ordinis Sancti Benedicti Abbati meritissimo, et in ejusdem Monasterii
Abbatum ordinum QUINQUAGESIMO etc.
CHRONICON
CONGRATULABUNDI VOVEBANT PRIOR ET ALUMNI.
ACROSTICHIORUM POEMA.

1. Berlière, *Monasticon belge*, I, 14, 158.

Digitized by Google

I

Divitiis titulisque potens *Gerardus Avorum,
Omine felici undecimâ hanc post mille locavit
Nesse Domum : meritò primus cui præfuit Abbas
Inclytus ingenio, Benedictus nomine, factis.
Nulli Richardus successit jure secundus.
Avericus, Gontho, Walterus, Guido sequuntur,
Sublimem patriae callem constanter euntes.

I

Signiacum tendit duodenis cinctus alumnis
Illustris neritis abs Orcimonte Gerardus,
Nore pio cujus Florinis ossa coluntur :
Ordine continuo quinquageni alta tulerunt
Nomen onusque pedi, sacrae qui pacis amantes,
Noxia fraternae resecarunt pabula litis ;
Exemplumque dedêre suis venerabile morum,
Nobile Discipulis, tradentes dogma salutis :
Quinquaginta ergo sexcentique, auspice Coelo,
Celum his applicuëre locis, hanc hanc bene cauti
Incoluêre domum Benedicti Patris alumni,
Naufraga fallacis fugientes aequora saecli.

I

Alternante rotâ, rebus successit egestas :

I

Casibus innumeris, subeunt genus omne malorum
Oppressi Fratres ; bellis spoliata cruentis
Nuda manent, variisque patent incursibus arva,
Diraque non recte appropiat sibi cuncta rapina :
Ignibus assumit devotas mulciber aedes,
Hecta ruunt, templumque Dei ferit una ruina,
Omissis propriis coguntur Fratrer et Abbas.

2

Kendicare lares. Tandem miserante suorum
Omnipotente Deo, longâ cessante malorum
Nube nefandorum, soles redière sereni.
Afflati supero Praelati flaminis igne,
Succensam reparare domum, revocare colonos
Hentant ; magnanimumque juvat tentamen olympus,
Ereptumque suis pedetentim rebus honorem
Reddit et amplificat, multis operante **Renero,
Ingentem Joanni Remocampius extruit aedem ;
Omat eam, turrique totat Virodius altâ.

* De Rumini.
** Abbate S. Jacobi Leod.

Digitized by Google

Ara tuis, Simon, debetur maxima curis;
Bellis qui placidè regnans aetate solutà,
Bile carens, minimae praefocas semine litis:
Acta probant, firmantque fidem nunc jura remota.
Solerti et justâ perpendens cuncta bilance,
I
Quamtumvis laqueata resolvis jurgia facti:
Unde sua haud raro dirimi vicinia poscit.
Incensus pietate sacrâ, domibusque chorisque
Nusquam discedis: jure ergò dignus haberis,
Quem modo quinquagena Abbatum gloria adornet.
Verbosus nunquam, sensu sed semper abundans
Austerus nulli, parcus tibi, largus egenti
Grandi Numen apud, populumque accrescis honore:
Ergo juvat, Fratres, Superos exposcere votis,
Salvificent tantum diuturno tempore Patrem.
Iubila grata damus, grato, Pater, accipe corde
Munera natorum; donat tibi munera quisque:
Nota loquor. Te cuncta beent, dein axe beéris;
Sis prius at nobis quinquagenarius Abbas.

CHRONICON

obtInet nenqUIn trIa LUstra DIgnItatIs sUper bInos annos:
anterIores saeCULa septeM.

DIONANTI, *Apud* PHILIPPUM WIRKAY *Typographum*, 1728.

Digitized by Google

LES ALTÉRATIONS CHROMATIQUES DANS LE PLAIN-CHANT.

UN savant professeur de l'université de Strassbourg, M. Jacobsthal, vient de publier sous le titre de : « *L'Altération chromatique dans le chant liturgique de l'Église occidentale* » (1), un ouvrage que nous croyons appelé à prendre une place importante dans la littérature du chant grégorien. Ce n'est pas que toutes les conclusions de l'auteur nous paraissent absolument neuves ou toutes également admissibles; non, nous aurons l'occasion de le montrer au cours de l'étude que nous lui consacrons; mais nous devons rendre hommage à la méthode vraiment scientifique, à l'esprit de sincérité, à la recherche pure de la vérité, rien que la vérité, qui distinguent ce travail.

La méthode employée par l'auteur est historique-analytique. Tour à tour le savant professeur soumet à l'examen le plus minutieux, en les étudiant à fond et sous tous leurs aspects, les principaux documents théoriques et mélodiques que le moyen âge nous a laissés, et que nous supposons volontiers connus de nos lecteurs. Outre les recueils de *Scriptores* de l'abbé de Saint-Blaise, Martin Gerbert, et de M. de Coussemaker, ce sont la *Paléographie musicale* des Bénédictins de Solesmes, le Graduel de Salisbury, les éditions de Reims, de Solesmes, etc.

Grâce à ce procédé, le livre du savant professeur de Strassbourg est comme une critique raisonnée des anciens textes ; il ouvre bien des perspectives nouvelles, que le lecteur constatera avec utilité et avec d'autant plus de plaisir, que l'exposé se fait remarquer par une dialectique serrée, mais lucide, et par une langue simple, facile et toujours distinguée (2).

Il eût été grandement désirable que l'auteur eût eu l'occasion d'expérimenter par lui-même, *ex auditu*, dans un chœur de moines, par exemple, ce qui fait l'objet même de ses recherches. C'eût été

1. *Die chromatische Alteration im liturgischen Gesang der abendländischen Kirche* von Gustav Jacobsthal. Berlin, Springer, 1897, XVI-376 pp. in-8°.

2. On regrette cependant la présence de termes comme: *retouchirt, Remedur, Manipulation*, pour lesquels on eût aisément pu trouver un équivalent dans la langue allemande.

Digitized by Google

un moyen d'éclaircir plus d'un point litigieux, d'une manière plus simple et plus sûre peut-être que par de longues discussions, dont nous ne contesterons pas d'ailleurs l'intérêt. Nous en reparlerons plus loin.

Venons-en au sujet du livre, à la question elle-même. Celle-ci est double : *question de fait* et *question de droit*. Le moyen âge a-t-il employé, dans le plain-chant, *les* tons chromatiques ou plutôt *des* tons chromatiques ? Les a-t-il considérés comme appartenant à la mélodie primitive et lui appartenant légitimement ?

La réponse à la première question peut et même doit être affirmative. Les documents sont là pour démontrer le fait, et pour déterminer en même temps les limites dans lesquelles il s'est réalisé.

A la deuxième question, M. Jacobsthal répond par une distinction : il constate d'abord une époque d'admission pure et simple du « chroma », antérieure au moins au dixième siècle, puis, faisant suite à cette première, une époque d'hostilité, pendant laquelle on a tenté de le faire disparaître, soit d'une manière plus ou moins apparente par la *transposition*, soit sans détour et complètement par la *correction*.

C'est en ces deux points que M. Jacobsthal résume les résultats de ses recherches (ch. XI), dont nous allons présenter une analyse à nos lecteurs. Il faut reconnaître, que dans les discussions, l'auteur — et en cela nous devons le suivre — ne pouvait pas les séparer complètement, vu que ses conclusions se dégagent souvent des mêmes faits et des mêmes documents ; il a cependant observé une certaine division, en consacrant les sept premiers chapitres de son livre à l'examen de la première question, qu'il élucide par l'étude des textes mélodiques, et en réservant plus spécialement les trois suivants pour la question de droit, dont la solution dépend davantage de l'étude des textes théoriques. La disposition de l'ouvrage semble avoir été déterminée par le degré de certitude qu'offrent les documents, autant que par l'écart plus ou moins grand de la gamme diatonique que présentent les tons chromatiques. L'examen doit donc porter avant tout sur les textes mélodiques, au double point de vue de la *transposition* et de la *correction*. Les demi-tons chromatiques que nous rencontrerons sont, outre le Si^{b} grave (noté *B*^{b}), surtout Mi^{b} et Fa ♯.

A. Question de fait.

1. *La transposition*. En s'appuyant sur le « système parfait » des Grecs avec sa double forme « conjointe (συνημμένων) » et « disjointe

Digitized by Google

(διεζευγμένων) », les auteurs du moyen âge admettaient, dans le même morceau, la coexistence du si^b et du si ♮ aigus, ou plutôt moyens. Ils considéraient ce si^b comme appartenant au système diatonique, tandis qu'ils excluaient toutes les autres altérations comme non-diatoniques. De fait, cependant, on rencontrait de ces dernières dans les mélodies. Aussi se trouva-t-on dans un grand embarras à l'époque où l'on s'occupa de fixer les mélodies. Il se peut, il est probable même, que, dès l'abord, on ne considéra pas les tons chromatiques comme tels, c'est-à-dire, comme des écarts de la gamme diatonique, et qu'on ne s'en rendit compte que par la suite. Le dialogue du Pseudo-Odon et le traité de Jean Cotton nous en offrent des exemples : ils nomment dans la langue de leur temps, mais non moins expressément pour cela, le Mi^b. On les regardait comme des particularités propres à certaines mélodies transmises par les anciens, et l'on ne se préoccupait que d'une chose : les noter, aussi fidèlement que possible, telles qu'on les avait reçues. Ce qui n'était pas en harmonie avec la gamme diatonique dans la position ordinaire et régulière du mode auquel le chant appartenait, pouvait le devenir dans une autre. A force d'essais, on ne tarda pas à remarquer la ressemblance naturelle qui existe entre les successions des tons et des intervalles distancés entre eux, d'une quinte ou même d'une quarte. Par cette transposition dans ces degrés de la gamme diatonique, des intervalles qui ne pouvaient trouver place en bas, trouvaient facilement leur expression, grâce au double emploi du degré SI, dont les deux formes si^b et si ♮ passaient pour diatoniques.

Ainsi, des chants du *protus* et du *tritus* (Modes de *Re* et de *Fa*), qui renfermaient un Mi^b, pouvaient se noter à la quinte aiguë *la* et *do*, le si^b représentant d'une façon légitime l'intervalle prohibé Mi^b qui apparaissait dans sa position régulière. De même, des chants du *deuterus* et du *tetrardus* (Modes de *Mi* et de *Sol*) contenant un Fa ♯ pouvaient être notés à la quarte aiguë respective, *la* et *do*, le si ♮ exprimant cet intervalle (Fa ♯) banni du chant grégorien comme chromatique. Le lecteur pourra s'en rendre compte par le tableau suivant qui, sous le n^{ro} A, représente l'Octave du Mode de *Re* avec le ton chromatique Mi^b (2e série), transposée à la quinte aiguë (1re série) et, sous le n^{ro} B, l'Octave du Mode de Mi avec le ton chromatique Fa ♯ (2e série), transportée à la quarte aiguë, *la* et *do* (1re série) :

A. *protus* { l'Octave 1. la ½ SI^b (si ♮) do 1 re 1 mi ½ fa 1 sol 1 la
égale à 2. Re ½ MI^b (Mi ♮) Fa 1 Sol 1 la ½ si^b 1 do 1 re

Digitized by Google

De même :

B. *deuterus* { l'Octave 1. la (si^b) SI♮ $_{\frac{1}{2}}$ do $_1$ re $_1$ mi $_{\frac{1}{2}}$ fa $_1$ sol $_1$ la
égale à 2. Mi (Fa) FA♯ $_{\frac{1}{2}}$ Sol $_1$ la $_1$ si $_{\frac{1}{2}}$ do $_1$ re $_1$ mi

Il est superflu d'ajouter que le *tritus* (Mode de Fa) suit l'analogie du *protus*, et le *tetrardus* (Mode de Sol) celle du *deuterus*, et que les Modes authentiques et plagaux ne présentent en ceci aucune différence entre eux.

On le voit, la 1re série dans chacune des deux Octaves représente parfaitement, et, en même temps, déguise le ton chromatique qu'offre la série régulière. Or, bon nombre de chants du répertoire grégorien se trouvent transposés de cette manière et dans ces conditions, c'est-à-dire pour le besoin de dissimuler, de régulariser, de faire disparaître le ton chromatique. Mais il est manifeste, que cette régularisation n'est qu'apparente, le *ton chromatique a en réalité envahi la mélodie.* Pas de doute dès lors que *les mélodies ainsi transposées ne renferment des tons chromatiques.*

Voici quelques exemples de chants ainsi entamés du chroma, et qui apparaissent çà et là dans nos livres de chœur.

La communion *Cantate Domino* (Dom. V. p. Pascha), notée en *la* dans le graduel de Lecoffre comme dans « l'antiphonaire de Montpellier », est classée sous le *protus* (Mode de Re) dans ce dernier livre, ainsi que dans tous les tonaires connus. Sur les mots « *salutare ejus* » la mélodie fait une modulation qui, non transposée, fournirait les tons Si^b grave et Mi^b (c'est-à-dire deux tons considérés comme chromatiques au moyen âge), sans parler du si^b moyen contenu déjà dans la mélodie:

Re Mi^b Re Do Si^b Re Mi^b Re Do Re Re Mi^b Re Re.
Sa - lu - ta - re e - jus.

Nul doute qu'il n'y ait là, comme on dirait en musique, une modulation, un passage d'une gamme d'un b dans une autre de deux b. Par suite le Mode ne reste plus le même non plus : le *deuterus* (transposé un degré plus bas) a succédé au *protus.*

La Communion a cette forme chromatique, nous l'avons dit, dans l'édition de Reims, qui suit en cela l'antiphonaire de Montpellier. Les graduels de Solesmes et de Salisbury la donnent dans la position régulière sur Re avec *Mi naturel*, et en remplaçant la clivis DoSi^b par ReDo. Ils offrent ainsi un exemple de ces *corrections* dont nous aurons à parler bientôt, et qui sont, elles aussi, des témoins indirects de l'emploi des tons chromatiques dans le plain-chant.

Digitized by Google

Si le morceau que nous venons d'examiner, présente un exemple de l'emploi de Mi^b, un autre chant très usité nous en fournit un de l'emploi de Fa♯. C'est la Comm. *Beatus servus* (Commun des Confesseurs).

L'antienne est du *deuterus* (Mode de Mi), ainsi que l'indiquent clairement, non seulement les tonaires anciens, mais aussi les cadences caractéristiques du commencement et de la fin. Elle se trouve transposée à la quarte aiguë : Mi = la. Le si^b représente le Fa naturel et le si ♮ le ton chromatique Fa ♯ qui domine toute la partie du milieu « invene*rit vigilantem, amen dico vobis* ». En effet :

1. do mi mi re mi re SI ♮ do re do SI ♮ la do Sol.
in - ve- ne - rit vi - gi - lan - tem;

Sol la do do SI ♮ la do SI ♮ Sol
a - men di - co vo - bis.

est égal à

2. Sol si ♮ si ♮ la si la FA ♯ Sol la Sol FA ♯ Mi sol Re ;
Re MI Sol Sol FA ♯ Mi Sol FA ♯ Re.

Nous reviendrons sur cette antienne quand nous parlerons de la *correction.*

Le chant grégorien offre encore bien d'autres mélodies qui sont dans le même cas que les exemples cités, entre autres la Comm. *Illumina faciem tuam* (Septuag. éd. de Reims) quicontient un Mi^b transposé ; l'*Alleluia Veni Domine* (Dom. IV. Adv.), et d'autres du même type qui renferment un Fa ♯, déguisé par la transposition. Mais il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point. Pour peu que l'on fasse attention aux mélodies qui reviennent presque chaque année dans les offices de l'Église, on reconnaît aisément l'existence des tons chromatiques dans le chant grégorien, du moins dans les limites tracées par l'emploi de la transposition. Celle-ci, nous l'avons vu, n'est qu'un moyen de les dissimuler.

D'ailleurs, ce que nous voyons pratiqué dans nos textes mélodiques, se trouve enseigné, en termes exprès, par les théoriciens du moyen âge. M. Jacobsthal en parle dans le chapitre IVe, où il nomme les deux maîtres les plus autorisés du temps, Bernon, du commencement, et Jean Cotton, de la fin du XIe siècle. Le premier, dont notre auteur cite et explique le témoignage, enseigne nettement et franchement les deux sortes de transposition, et cela dans le but que nous connaissons, c'est-à-dire pour faire disparaître les deux demi-tons chromatiques nommés plus haut. Le second,

Digitized by Google

posant volontiers en savant musicien, suit sa voie à lui dans cette question. Il admet bien la transposition des Modes *protus*, *deuterus*, *tritus* (Modes de Re, Mi, Fa) à la *quinte* aiguë, à l'effet d'exprimer le Mi^b, mais il rejette la transposition du *tetrardus* (Mode de Sol), et, de plus, toute transposition à la *quarte* aiguë, destinée à représenter le ton chromatique Fa♯, qu'il proscrit comme contraire à la nature du chant grégorien. Aussi n'y a-t-il, d'après lui, qu'un remède pour les chants qui le renfermeraient, c'est de les *corriger*. C'est ce qu'il réclame avec emphase lorsqu'il dit en rimant : « dicimus eam (cet écart) procedere ex cantorum *inscitia*, et corrigendum esse musicorum *peritia* » (Gerbert, II, 249).

Il n'est pas de notre tâche d'expliquer cette attitude si différente et, apparemment, inconséquente, du savant musicologue anglais vis-à-vis de l'une et de l'autre des deux espèces de transposition. Elle paraît reposer sur la doctrine de Gui d'Arezzo (Microl. ch. 7 ss.), relative à l'affinité des tons dits « finales » *Re Mi Fa* avec ceux nommés « affines » ou « sociales » *la si do*, tons auxquels le moine italien limite l'affinité. Cette restriction, assez bien motivée dans l'ensemble du système guidonien, était mal comprise et, surtout, mal et étroitement appliquée par Cotton. Mais, encore une fois, nous n'avons pas à nous en occuper.

Ce qui importe pour nous, c'est de constater la nouvelle phase, dans laquelle entre dès lors la question des tons chromatiques, c'est-à-dire, la phase des *corrections*.

2. *La Correction.* — La phase de la correction aurait pu devenir funeste à la tradition des mélodies grégoriennes. Certes, l'autorité dont le docte anglais jouit dans la suite, permet, pour ne pas dire oblige, de penser que sa pratique et ses enseignements ne sont pas restés sans influence sur le sort de certaines cantilènes liturgiques. Peut-être même, ainsi que le fait remarquer le Dr Jacobsthal, une étude approfondie de son tonaire conservé encore, mais non encore publié, fournirait des résultats bien intéressants à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, la *correction* a son importance dans la question des tons chromatiques du plain-chant. D'abord, elle suppose et prouve indirectement la préexistence du « chroma ». Elle a, de plus, une valeur directe. Sans doute, elle tend à effacer et à faire disparaître le ton chromatique, au lieu que la transposition ne fait que le dissimuler et le déguiser sous un vêtement d'emprunt. Mais elle a laissé des vestiges : on n'a qu'à les suivre à travers les rédactions des différents pays et des différentes époques, pour arriver presque sûrement à la forme première qui a servi de base au correcteur.

Les différentes manières dont se font les corrections, peuvent

Digitized by Google

encore guider l'investigateur. Les théoriciens-correcteurs nous les font connaître consciencieusement et minutieusement.

Un premier mode ou procédé, appliqué par Cotton à l'antienne *Benedicta tu* (4e Mode) et aux autres de ce type très connu, consiste à substituer simplement le degré naturel, ici Fa (transposé si♭) au degré altéré (Fa♯), de la manière suivante :

Mi la FA♮ Sol Mi Re Mi Re

au lieu de Mi la FA♯ Sol » »
et be - ne - dic - tus

Un second mode, proposé pour le même groupe d'antiennes par Guy de Cherlieu, abbé de ce monastère depuis 1131 (de Coussem. II, 150), consiste à éviter le degré affecté du chroma, en le mettant à l'unisson avec le ton suivant. C'est le mode suivi par l'Antiphonaire et le Psautier de Toul, plusieurs fois édités dans le courant des XVIIe et XVIIIe siècles. Il ne manque pas d'avoir des analogies, et, par là, un appui dans l'emploi indifférent que les diverses éditions font des demi-tons naturels et de l'unisson, en certaines formules d'ornement. En voici un exemple tiré du Graduel de Pâques « *Hæc dies* » dont le passage initial « *quam fecit* » est noté dans l'édition de Solesmes :

Sol la do do DO do re mi DO do la Sol la

et dans l'édition de Reims :

Sol la do do SI do re mi SI do la Sol la
Quam fe - cit ——————————

La comparaison des deux versions montre que l'interprétation de ces passages, tout en variant de contrée à contrée, ne différait cependant que fort peu. Le demi-ton produit l'effet d'une note d'agrément que l'unisson évite ; il ne modifie pas le caractère modal de la mélodie. Ne semble-t-il pas que l'analogie de ce cas justifie jusqu'à un certain point le procédé de correction dont nous parlons? Le Fa♯ de l'antienne *Benedicta tu* n'a-t-il pas, lui aussi, le caractère d'un ornement mélodique, d'une appoggiature (effectuée, il est vrai, par une syllabe séparée), plutôt que celui d'une modulation ? Nous en laissons le jugement au lecteur. Déduisons seulement de tout ceci que les neumes d'ornement peuvent admettre assez facilement dans leur cadre des tons chromatiques qui produisent l'effet de simples fioritures,et n'altèrent aucunement le caractère modal de l'ensemble.

Comme on le voit, le changement produit par l'un et l'autre de ces modes de correction n'est pas considérable : il ne s'agit que d'une seule note à modifier.

Digitized by Google

Le changement devient plus important — M. Jacobsthal en parle au ch. V — lorsque la correction porte sur tout un passage affecté du chroma. C'est ce qui arrive dans un troisième mode de correction, proposé par des contemporains de Cotton, parmi lesquels il mentionne « Guarinus» et « Stephanus » en les qualifiant de « in musica subtiles », et dont il adopte la manière de voir. Ce mode consiste à placer, *un degré plus bas*, toute la partie atteinte du chroma Fa♯; en d'autres termes, c'est une *transposition* d'une *partie* du chant, tandis que le reste garde sa position première et traditionnelle (1). Le chant qui sert d'exemple et d'expérimentation au maître médiéval, est la partie du milieu de la Communion *Beatus Servus*, qui, d'après lui, devrait être transcrite comme suit :

corrigé :) 1. Fa la la Sol la Sol MI Fa Sol Fa MI Re Fa Do;

au lieu de : 2. Sol si si la si la FA♯ Sol la sol FA♯ Mi Sol Re;

(actuellement :) 3. do mi mi re mi re SI♮ do re do SI la do Sol
in ve- ne- rit vi - gi - lan- tem;

1. Do Re Fa Fa MI Re Fa MI Do : Sol etc.

2. Re Mi Sol Sol FA♯ Mi Sol FA♯ Re: Sol etc.

3. Sol la do do SI la do SI Sol : do
A- men di - co vo - bis : Super, etc.

La seconde série représente la mélodie traditionnelle, remise dans sa position naturelle. En transposant cette partie un degré plus bas (1re série) on obtient, comme on le voit, identiquement les mêmes intervalles. Le procédé, bien qu'il s'étende à tout un passage, est très simple, et semble par là même trouver sa justification.

Il y a toutefois une grave difficulté qui se présente : c'est l'enchaînement de la partie corrigée avec la précédente et la suivante, restées l'une et l'autre dans leur position première. Dans notre Communion, la suite *(Super omnia bona)* s'enchaîne naturellement et sans heurt, à la partie corrigée. Il n'en est pas de même de la partie qui précède. Il faut trouver un remède à cet inconvénient. Il y en a deux : le premier serait d'anticiper la transposition partielle

1. La correction apportée par M. Gevaert (Mélopée, p. 206 et 322 ; cfr. p. 209) à l'antienne *Benedicta tu*, et autres de ce type, repose, en définitive, sur cette même transposition, à laquelle le Dr Jacobsthal donne le nom de *transposition partielle*. La seconde partie *et benedictus* etc. apparaît placée un degré plus haut que dans l'édition de Solesmes : si mi do re si la si la etc. Il est vrai qu'en remettant l'antienne ainsi corrigée dans la position régulière du 4e mode, c'est la première partie qui paraît transposée un degré plus *bas* au lieu que la seconde semble restée à sa place naturelle.

Do Re Fa Fa Sol Sol Fa Sol la Sol Fa Sol Sol Sol, Mi la etc.
Benedic - ta tu in mu - li - e - ri - bus, et benedictus, etc.

Digitized by Google

sur la fin de « DomINUS » ; le second de la retarder jusqu'à la fin de invenerIT. Dans le premier cas, on chanterait : si do LA LA,

si do LA LA,

au lieu de :

si do SI SI
Do - mi- nus

c.-à-d., qu'on éviterait, par le changement de *si* en *la*, le triton direct, résultant du rapprochement de SI (fin de « DomINUS ») et de FA (commencement de « INvenerit »), et l'on préparerait mélodiquement l'entrée de la partie corrigée.

Dans le second cas, la syllabe finale de « invenerIT » ramènerait ses deux notes, formant le *podatus*, à l'unisson avec le *Sol* initial (forme corrigée) de « VIgilantem », de la manière que voici :

Sol si si la si la Sol Sol Sol Fa Mi Re Fa Do.
in - ve-ne- RIT VI- *gi - lan - tem*

Le chroma de cette formule qui opère la transition de la partie diatonique à la partie chromatique, serait ainsi corrigé par l'unisson (procédé proposé par Guy de Cherlieu) le *podatus* faisant place au *bistropha* . Peut-être faudrait-il mettre la dernière note de la syllabe NE également à l'unisson avec le double Sol de RIT ; le texte de Cotton n'est pas très clair à cet endroit, et paraît mutilé. Le voici :

Alii autem ita emendant, quod *invenerit* juxta usum incipiunt, et *penultimam* ejus (syllabe *ne*) in mese a (= la) inchoantes, in lichanos meson [Sol] per unisonum cantetur.

Le subjonctif *cantetur* est absolument inexplicable, si l'on ne suppose quelques mots omis par le copiste et destinés, sans doute, à préciser le procédé en question.

Quoi qu'il en soit, pour nous, ni l'un ni l'autre de ces essais ne peut nous satisfaire. S'il fallait toutefois choisir, nous donnerions la préférence au second sur le premier, qui, lui, entame la cadence

si do si si

caractéristique du *deuterus* authentique, placé sur le mot *Dominus*

Aussi cet exemple nous fait-il voir, combien l'entreprise de Cotton et de ses collègues était hardie, et capable de compromettre l'intégrité des parties les mieux avérées et les plus caractéristiques d'une mélodie ; et combien aussi a été plus sage la manière de faire de Bernon et de ses contemporains, qui, en acceptant et en notant simplement les chants, tels qu'ils les avaient reçus, nous ont transmis intact le dépôt des mélodies arrivé jusqu'à eux.

Cependant si nous condamnons la manière de procéder du vieux maître anglais, c'est-à-dire la correction toujours, la correction

Digitized by Google

quand même, nous ne désapprouvons pas le jugement qu'il porte sur les mélodies chromatisées.

Aux yeux de Cotton, le chroma provient toujours en définitive, d'une erreur des chantres exécutants, lors même que l'erreur paraît « *échapper à la démonstration* et se perdre dans l'ombre des vieux temps *(ex irrefutabili antiquitate).* »

M. Jacobsthal n'est pas de cet avis. Comme son appréciation touche au cœur même de la *question de droit*, nous sommes également obligé de nous y arrêter un moment par anticipation.

3. *Légitimité de la correction.* Le savant professeur pense (p. 108) que ces mélodies *ne demandaient, ni même ne supportaient* la correction. Son sentiment intime perce partout, même dans ses discussions rigoureusement scientifiques et impartiales, dans lesquelles il laisse ouverte la question de l'intégrité et de l'authenticité des chants. D'après lui, le chroma entre dans le premier plan du compositeur, et est destiné à un effet artistique, celui d'une modulation.

A vrai dire, nous sommes porté à nous ranger plutôt à l'avis du théoricien anglais, du moins pour ce qui concerne les exemples cités, tels que la Comm. *Beatus servus*, l'Alleluia *Veni Domine* (Dom. IV. Adv.) et autres semblables.

Voici notre pensée à ce sujet.

Certes, les mélodies grégoriennes ont des modulations et, peut-être, trouverons-nous un jour l'occasion de revenir sur ce point. Mais ces modulations restent dans le cadre tracé par les enseignements du moyen âge relativement aux Modes et à leurs formes légitimes. Elles résultent naturellement, p. e. de l'emploi successif de si♭ et si♮ (*non transposés* bien entendu), ou, le plus souvent, d'un changement dans les harmonies dominantes du chant, ou encore de la combinaison du mode authentique avec son plagal correspondant. Toute autre modulation que celles-là s'écarte, nous semble-t-il, de l'idée de l'unité tonale, telle que la théorie médiévale l'a conçue, et que la garde fidèlement l'*immense majorité* des chants dont l'authenticité n'a pas été contestée. Sur ce point, ces chants sont en parfaite harmonie avec les exemples, conservés jusqu'à ce jour, et très authentiques, de l'ancienne musique gréco-romaine qui — à n'en pas douter — a servi de base au chant grégorien (voir Gevaert, *Mélopée antique*, etc.). C'est aussi notre avis : le chroma des exemples en question est le fait d'une erreur de chantres, non d'un plan artistique du compositeur.

Il est vrai que certain musicologue de premier ordre, à qui nous avions un jour l'occasion d'en causer, nous opposait le principe d'herméneutique bien connu, qu'il faut considérer comme authentique

Digitized by Google

le texte qui est le plus difficile à expliquer régulièrement. Mais ce principe est-il bien à sa place ici ? Certes, il est parfaitement applicable à la critique des textes transmis par des copistes réfléchis. Aussi en admettons-nous volontiers l'application à des variantes mélodiques qui auraient pu naître postérieurement à l'introduction de la portée. Celle-ci était destinée à préciser et à fixer par écrit les intervalles de la mélodie traditionelle, et à en assurer la transmission fidèle; elle en remettait le sort entre les mains des copistes. Mais, antérieurement à ce temps, les intervalles n'étant pas déterminés par l'écriture neumatique, les textes mélodiques, sous le rapport des intervalles, ont été transmis uniquement par la *pratique*, par la tradition orale, c'est-à-dire par des chantres dont la *grande masse*, ainsi que M. Jacobsthal le fait justement remarquer, chantaient d'après l'ouïe, et sans se rendre compte des intervalles qu'ils exécutaient. Au lieu de copistes exercés et sérieux, nous avons ici des intermédiaires inconscients et irréfléchis. L'expérience montre comme il faut peu de chose, dans ces conditions, pour produire une déviation, surtout lorsque la mélodie y prête en quelque sorte elle-même. Or c'est le cas pour les passages en question, où l'origine et la cause de l'erreur sautent aux yeux. C'est, dans la Comm. *Beatus servus*, la prédominance un peu prolongée de la note *si* dans la première partie. Cette note, en qualité de dominante surtout, exerce naturellement une certaine attraction du Fa♯, et, en tout cas, prise qu'elle était dans l'intonation pythagoricienne du monocorde (243 : 256), elle excluait toute relation, même indirecte, avec Fa naturel. En effet, le rapport mathématique entre les deux notes, tel qu'il résulte de la division du monocorde de Gui d'Arezzo (Microl. et Epist. ad Michael.), est 512 : 729, c.-à-d. représente une relation fort dissonante, et, par conséquent, presque introuvable. Quoi d'étonnant dès lors, si des chantres peu instruits, à l'oreille peu sûre et faussée par le monocorde, aient chanté, après le si prédominant, l'intervalle sémitonal plus facile Fa♯ Sol au lieu du plus difficile Mi Fa que le Mode, ce semble, réclamait (1) :

Sol si si la si la FA♯ SOL
in - ve - ne - rit

au lieu de chanter correctement

Sol si si la si la MI FA
in - ve- ne - rit

1. Ajoutez-y que, selon toute probabilité, les chants du *protus* s'exécutaient, d'ordinaire, non dans leur position naturelle, mais transposés un ton plus haut; la gamme ou plutôt le diapason du *protus* se rencontrait ainsi avec le diapason du *deutérus*, qui, lui, se chantait dans sa position naturelle, c.-à-d. Mi-si (-mi) pour les deux. Or, le *protus* transposé avait nécessairement Mi $_1$ Fa ♯ $_{\frac{1}{2}}$ Sol la si etc., équivalent de Re $_1$ Mi $_{\frac{1}{2}}$ Fa Sol la, au lieu que le *deutérus* avait Mi $_{\frac{1}{2}}$ Fa♮ $_1$ Sol la si. Quelle cause féconde et obvie de confusion et d'erreur dans certains cas !

Digitized by Google

Dès lors je ne sais si, en appliquant le dit principe d'herméneutique à la *pratique* du chant, principal véhicule de la tradition, on ne serait pas en droit de le retourner de la manière suivante :

Entre deux intervalles, également possibles de par la tradition neumatique, voisins immédiats l'un de l'autre, sémitonaux tous les deux, dont l'un est diatonique, régulier, caractéristique pour le Mode, mais échappe par sa difficulté extraordinaire, et l'autre, chromatique, irrégulier, destructif du Mode, mais qui s'impose en quelque sorte par sa facilité, **il faut considérer comme authentique l'intervalle qui est le plus difficile à trouver.** C'est ici évidemment Mi Fa. Par erreur, les chantres ont pris le plus facile Fa ♯ Sol, et, par là, ils ont introduit, sans s'en apercevoir (" per ignorantiam "), le Fa♯ dans toute la partie du milieu, qui ainsi, au lieu de garder le caractère du *deuterus* (3e Mode), a pris celui du *protus* (1er Mode). En effet, la modulation de l'échelle première (Do) dans celle avec un ♯ a amené aussi un changement de Mode; on a "transformé", pour me servir de l'expression employée par Gui d'Arezzo (Microl., ch. XI), la mélodie d'un Mode en celle d'un autre Mode. " Aussi, au risque de nous exposer aux mêmes reproches que Cotton, aimerions-nous à croire la mélodie primitive rétablie, en remplaçant, sur la syllabe RIT de *invenerit*, l'intervalle sémitonal Fa ♯ Sol (transposé si ♮ do), par celui de Mi Fa. Ce serait le système de la transposition partielle d'un degré, appliqué au seul *podatus* de RIT ; tout le reste demeurerait en place, mais garderait le Fa naturel de la manière suivante :

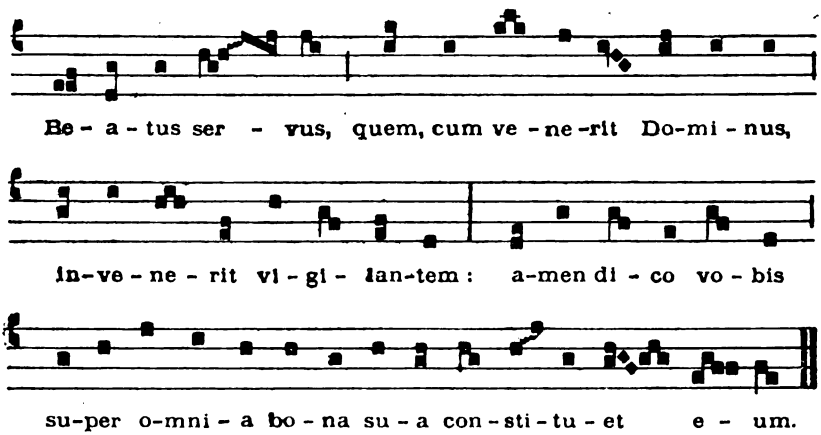

On doit convenir, nous le pensons du moins, qu'il n'y a rien, dans cette mélodie, qui ne soit en parfaite harmonie avec le caractère du

Digitized by Google

deuterus (3e Mode), tel qu'il se rencontre dans la musique gréco-romaine, dans le chant ambrosien et dans le chant grégorien. La modulation elle-même ne fait pas défaut. Seulement, elle n'est pas chromatique, mais diatonique. Elle consiste à faire passer la partie du milieu, au moyen de *l'intervalle aussi expressif que caractéristique* Mi Fa, dans la partie inférieure de la gamme modale, tandis que les deux membres extérieurs se déploient sur la partie supérieure, sauf le début et la fin, qui jouent l'un et l'autre sur la finale. C'est cet intervalle caractéristique du *deuterus* que, pour des causes faciles à expliquer, les chantres ont manqué, et leur erreur a fait dévier toute la suite de la mélodie. Les lignes du mouvement ont été sauvegardées, mais les proportions en ont été modifiées (1).

Nous sommes convaincu que, le plus souvent, ce sont des erreurs de ce genre, provenant de la difficulté de tel intervalle caractéristique du Mode, qui ont fait dévier la mélodie. Les découvrir, c'est donc restaurer la mélodie.

Le lecteur nous pardonnera cette digression, trop longue, peut-être, à son gré. Nous y avons été amené par le jugement que porte M. Jacobsthal sur le bien-fondé des corrections faites par le célèbre théoricien anglais. Du reste, nous n'avons fait par là qu'anticiper quelque peu sur la suite de cet exposé. Lorsque nous aurons à revenir sur le *côté historique* de cette question, au moins pourrons-nous presser un peu le pas.

Aussi ne nous arrêterons-nous pas aux points traités par notre auteur aux chapitres V et VI, points cependant bien intéressants, et qui donneraient lieu à des remarques fort curieuses. C'est l'application d'une correction, analogue à celle de Cotton, à divers chants renfermant un Mi^b (ch. V), puis diverses autres sortes de transpositions, comme celle du Mode *tetrardus* (Sol) à la quinte re, et celle du *protus* (Re) à la quarte Sol (ch. VI). Cette dernière nous a valu, entre autres, la transformation en *tétrarde* (7e Mode) de l'antienne *Urbs fortitudinis*, de *protus* qu'elle était à l'époque de Réginon (ch. I et VI ; voir Gevaert, *Mélopée*).

1. Il importe d'insister, en passant, sur cette dernière observation. En effet, les erreurs, les modifications subies par les mélodies pendant l'époque de la tradition *neumatique*, les plaintes des auteurs médiévaux à ce sujet, portent principalement sur les intervalles, ainsi que les exemples cités le montrent. On ne peut donc en tirer aucun argument contre la fidélité de la tradition grégorienne, au point de vue du nombre des notes, de leur groupement et de leur distribution sur les syllabes. Sur ces derniers points, les manuscrits présentent une uniformité suffisante pour permettre de conclure à la possibilité d'une parfaite restauration *rhythmique* de la phrase grégorienne. Or, c'est à celle-ci qu'ont surtout tendu les efforts et les travaux des dernières dizaines d'années. Au point de vue de la tonalité, on s'est généralement contenté d'imiter l'exemple de Bernon et de ses contemporains vis-à-vis de leurs devanciers, on a accepté la tradition de leur époque en attendant mieux des travaux à venir.

Digitized by Google

Dans le ch. VII, l'auteur cherche à démontrer, par un texte de Cotton, l'existence de tons chromatiques autres que Mi^b et Fa♯. Cet auteur, après avoir parlé des différentes sortes de transpositions et de corrections, ajoute (Gerbert, II, 261) qu'il y a d'autres chants tellement *confus* (multum confusi), qu'il est impossible de les corriger dans leur position naturelle (in proprio cursu). Mais, ajoute-t-il, ne pouvant être corrigés " in proprio cursu ", ils le peuvent quelquefois, au moins après avoir été transposés. Quand on se rappelle que la transposition exprime déjà un ton irrégulier ou chromatique (ce qui a amené Cotton à l'exclure dans certaines conditions et à la remplacer par la correction), concéder la transposition, pour le seul but de rendre possible une correction, c'est dire que le texte renferme plus d'un ton chromatique : à savoir celui que la transposition dissimule, et celui que la correction doit faire disparaître. Or, il ne peut évidemment être question que de tons chromatiques portant dans une même direction, par conséquent, p. e. d'un Do♯ ou do♯ à côté de Fa♯, ou d'un la^b à côté de Mi^b, et non pas p. e. de Mi^b à côté de Fa♯, ces deux tons se manifestant dans un sens absolument opposé. L'exemple que Cotton cite à ce propos est l'Offertoire *In die solemnitatis vestrae* (fer. V. p. Pascha), qui, par la correction, doit avoir subi une transformation modale plus ou moins considérable. Il est évident que ce serait peine perdue de chercher à retrouver le chroma dans les mélodies ainsi corrigées : il en a disparu sans laisser d'autres traces que le désordre, ou, du moins, quelque chose d'insolite dans les formes modales, qui les signale à l'attention du théoricien.

Dans un article suivant, nous traiterons de la question de droit historique.

D. Hugues GAISSER.

(A suivre.)

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

le 19 septembre, à l'abbaye de Ramsgate, le R. P. D. Egbert Turner, profès du monastère d'Ampleforth, né le 10 janvier 1853, profès le 7 octobre 1873 ;

le 20 septembre, le Rme P. D. Augustin Duda, abbé de St-Paul en Carinthie (Autriche), né le 17 janvier 1827 à Trebitsch (Moravie), profès le 22 septembre 1850 ;

le 24 septembre, à l'abbaye du Mont-Cassin, le Rme P. Dom Louis Tosti, abbé régulier de St-Ange de Gaète, vice-archiviste du Saint-Siège, né à Gaète, le 13 février 1811, profès le 13 février 1832. Notre revue lui consacrera prochainement une biographie détaillée.

BIBLIOGRAPHIE.

Les classiques comparés et le R. P. Verest, par l'abbé GUILLAUME, curé-doyen de Beauraing. Bruxelles, Soc. Belge de librairie, 1897, 90 pp. in-8°.

EN signalant ce nouveau travail de l'infatigable doyen de Beauraing, notre but n'est pas d'analyser la partie polémique de l'opuscule ; ce serait risquer d'être incomplet, trop ou trop peu critique, ou même de donner prise à une nouvelle polémique. De tout cœur nous applaudissons aux efforts sérieux tentés pour donner à nos collèges une éducation plus foncièrement, plus substantiellement chrétienne. Il arrive malheureusement trop souvent que nos jeunes gens catholiques terminent leurs humanités sans avoir des dogmes, de la morale, du culte, de la vie et des gloires de l'Église des notions claires, nettes, solides. Il y a là une lacune à combler. Une instruction religieuse plus substantielle, une connaissance assez étendue des manifestations de la vie de l'Église dans le domaine religieux, littéraire, artistique et social sont le moyen de remédier au mal. L'étude de la littérature chrétienne doit faire partie intégrante de l'enseignement. Quant à l'application, il y a plusieurs systèmes possibles. La comparaison des auteurs, souvent utile, parfois impossible, surtout dans les classes inférieures, est une des formes d'explication des auteurs. Un professeur instruit et intelligent trouvera bien le moyen d'élargir le cadre de ses explications ; pourvu qu'il connaisse bien et la théologie, et l'histoire, et la littérature, il saura donner des explications historiques, morales, littéraires, de nature à élucider le texte même des auteurs, et établir des points de comparaison entre les auteurs grecs et latins, païens et chrétiens, anciens et modernes. Les manuels, mis entre les mains, tant des élèves que des professeurs, ont leur utilité, mais ils supposent de la part des professeurs un fond solide de connaissances, qui les dispense au besoin de recourir à des anthologies. On lira avec plaisir le programme général et l'exposé des principes par lesquels

Digitized by Google

M. Guillaume termine son volume. L'on y voit comment, sur le terrain pratique, il y a moyen de se rapprocher et de s'entendre, ce qui, d'ailleurs, arrive souvent. « Partisan déterminé, irréductible des humanités littéraires », M. le doyen de Beauraing se déclare pour le maintien intégral des humanités gréco-latines. Il considère « comme nécessaire l'étude des auteurs païens, en tant que l'art ancien est l'expression parfaite et unique » du « beau sensible et matériel » — peut-être même plus comme le disait S. S. le pape Léon XIII, dans sa lettre sur les études au séminaire du Vatican. M. Guillaume réclame une place d'honneur pour les auteurs chrétiens, tant grecs que latins, et il a raison; certains programmes de collèges sont insuffisamment fournis sur ce point, ou bien encore l'usage qu'on fait de ces auteurs est de nature à en dégoûter les élèves. Reste la question de la division des classes: M. Guillaume maintient avec raison la division en classes de grammaire et classes de littérature. Sans tomber dans l'usage abusif de la grammaire, qui est si fatal à la culture littéraire en Allemagne, où l'on forme surtout des philologues, on doit prendre garde de se contenter de notions par trop élémentaires. Ici se poserait la fameuse question de la nature des humanités : faut-il apprendre le latin pour savoir l'écrire et le parler, ou simplement pour le comprendre. En pratique on a usé et abusé de la grammaire, dans les deux sens, et l'on a désappris, ce que l'on savait encore si bien au siècle dernier, écrire et parler le latin. C'est peut-être en Allemagne que l'usage du latin est le plus tombé en désuétude, et pour cause. M. Guillaume, à notre avis, a raison de réclamer une part pour la littérature même dans les classes de grammaire ; cette littérature doit être mise à la portée des élèves. A cette occasion je ne puis passer sous silence l'importance que peuvent prendre les devoirs, habilement choisis par le professeur, pour édifier, instruire, former les élèves, pour développer dans leurs âmes les plus nobles sentiments, et leur inspirer l'amour et l'enthousiasme de la vertu, de la religion, de l'Église, de la patrie. N'est-il pas triste, par exemple, de voir dans les programmes d'études de gymnases allemands et autrichiens, même dirigés par des prêtres — sous la tutelle, il est vrai, du gouvernement — les sujets littéraires donnés aux élèves et de n'y presque jamais rencontrer quelque chose de religieux ? Donnons aux élèves des idées, créons-leur un fond, et surveillons attentivement la manière dont ils l'exprimeront : la langue païenne est un vase trop étroit pour contenir la richesse des idées chrétiennes, celles-ci doivent forcément déborder. Ne soyons donc pas exclusifs : puisons dans les anciens, puisons dans les auteurs chrétiens de la Renaissance — dont quelques-uns sont trop négligés, — puisons dans les modernes, et alliant une forme harmonieuse au fond le plus riche que l'on puisse trouver, formons des hommes, des chrétiens, des humanistes dans le sens le plus large, le plus beau du mot.

D. Ursmer Berlière.

Digitized by Google

Classiques grecs comparés : S. Grégoire de Nazianze : Éloge funèbre de S. Basile ; Isocrate : Panégyrique d'Évagoras, par le chan. STERPIN et l'abbé E. CONROTTE. Bruges, Société St-Augustin. 1897. XVIII-148 pp. in-8°.

C'EST par cette publication que s'ouvre la collection des « classiques grecs comparés ». Ce parallèle entre l'éloge funèbre de S. Basile et le panégyrique d'Évagoras est une heureuse trouvaille, non moins qu'une révélation, dont nous sommes redevables surtout au talent et à la perspicacité de M. Conrotte, prof. de rhétorique au Séminaire de Bastogne. Nous nous plaisons d'autant plus à la signaler que jusqu'ici elle a été moins remarquée, et nous en félicitons sincèrement l'éminent professeur. Nous n'avons point à apprécier ces deux chefs-d'œuvre de la littérature grecque : ils sont connus. Le héros qu'Isocrate veut immortaliser, est loin de s'élever à la hauteur de Basile, l'ami de Grégoire de Nazianze : ses actions n'eurent point la même renommée ; sa vie ne peut être mise en parallèle avec celle d'un docteur de l'Église et d'un Saint. Et néanmoins, en toute impartialité, nous n'hésitons pas à reconnaître la supériorité littéraire d'Isocrate, dans son éloge d'Évagoras. Voilà pourquoi, dans la disposition matérielle du volume, nous eussions préféré voir le modèle précéder l'imitation : S. Grégoire de Nazianze, en effet, n'emprunte pas seulement à Isocrate le plan de son panégyrique, mais les expressions elles-mêmes, ainsi qu'en témoignent les notes, non point apologétiques ou polémiques, mais littéraires, critiques et historiques, qui accompagnent le texte afin d'en rendre l'intelligence plus facile, et de fournir aux élèves de précieux éléments de comparaison.

Sans doute le panégyrique de S. Basile renferme des beautés de tout premier ordre, des instructions morales, élevées, sur lesquelles les maîtres auront à insister, mais n' a-t-il pas des passages au-dessus de la portée de nos élèves actuels de rhétorique ? Ce discours est-il dans toutes ses parties un modèle à proposer à leur imitation ? Ces quelques observations, que nous nous sommes timidement permises, n'enlèvent rien au mérite du travail si consciencieux, savant même de M. Conrotte et de M. Sterpin, cet ami bien connu des lettres classiques ; non, nous sommes heureux de joindre nos modestes éloges à ceux d'hommes éminents et de souhaiter à cette première publication le succès auquel elle a si justement droit.

D. Pierre BASTIEN.

Programm des K. K. Ober-Gymnasiums der Benedictiner zu Seitenstetten. 1897.

LE programme du gymnase bénédictin de Seitenstetten (Autriche) distribué à la fin de l'année scolaire 1896-97 contient la conclusion du travail de D. Ambroise Sturm sur le problème de Délos. L'auteur examine la manière dont il a été traité par les Indiens, les Arabes et les peuples

Digitized by Google

chrétiens de l'occident jusqu'à Descartes et Newton. Suit une dissertation du P. Charles Puschl sur la radiation, la température et la chaleur spécifique.

Le Clergé et la question sociale, étude de morale sociale, par le Dr Jos. Scheicher. Bruxelles, Société belge de librairie, 1 vol. in-12 de XVIII-342 pages. Prix : 3,50.

M. le Dr Scheicher, professeur de morale au séminaire de Saint-Poelten, député au Reichsrath d'Autriche et au Landtag de la Basse-Autriche, est une personnalité des plus marquantes du clergé autrichien. Homme de doctrine et de zèle, il a mission pour parler et pour instruire. On peut ne pas partager l'enthousiasme de M. Descurtins, le patron de la traduction française publiée par M. Morel, chancelier de l'Université de Fribourg en Suisse, et cependant reconnaître les mérites du travail. Peut-être l'auteur pèche-t-il par excès de pessimisme, et ses idées contre le capitalisme sont-elles trop arrêtées. Il ne faut pas oublier que l'auteur écrit en Autriche et surtout pour l'Autriche. Appliquer à notre pays toutes les remarques et tous les jugements du Dr Scheicher serait faire fausse route. L'expérience que l'on fait d'une certaine démocratie sociale, même décorée du nom chrétien, fera tomber bien des illusions. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage du Dr Scheicher est très propre à donner une idée de la situation économique de l'Autriche et de la lutte de principes qui y est engagée.

Panégyrique de saint Pierre Fourier, prononcé à Jupille le 2 août 1897, par le R. P. Dom Laurent Janssens, recteur du collège international de Saint-Anselme à Rome. Liége, Carmaux, 1897, 28 pp. in-8°.

Éloquent panégyrique, dans lequel l'orateur, développant le texte de la Sagesse : « justum deduxit Dominus » (cap. x), a célébré S. Pierre Fourier comme le modèle du parfait religieux, dès l'enfance, comme novice, comme fondateur d'une nouvelle Congrégation, comme réformateur, mettant en action dans ces quatre périodes de sa vie quatre grandes vertus morales : la justice, la force, la prudence, la modération. Ce discours prononcé devant les filles de S. Pierre Fourrier à Jupille, résume bien la carrière et la mission providentielle du saint Prêtre, auquel l'Église vient d'accorder les honneurs de la canonisation.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE BÉNÉDICTINE.

L'HISTOIRE du monachisme oriental attire de plus en plus l'attention du monde savant. Mais quelle région encore vierge que ce vaste domaine de l'histoire byzantine ; c'est à peine si l'on cite quelques travaux isolés et forcément incomplets. Le Dr Waldemar Nissen s'occupe plutôt de l'histoire interne. Un premier travail intitulé : la réglementation du monachisme dans l'empire d'Orient jusqu'à la fin du IXe siècle (1) traite de la fondation d'un monastère (espèces de monastères, assurance d'une dotation convenable, construction du monastère), de l'admission dans la communauté (conditions préalables, admission), le tout au point de vue juridique. L'auteur espère revenir un jour sur la sortie du monastère, la hiérarchie claustrale, la position légale des monastères, les rapports entre les monastères et le monde extérieur.

Grâce à M. Erwin Preusschen, nous possédons maintenant la recension grecque complète, munie de l'apparat critique amplement suffisant, de l'*Historia monachorum in Ægypto* de Rufin, ainsi que des principaux fragments de l'*Historia Lausiaca*, dégagée des interpolations. Ces textes doivent servir de base à une exposition des origines du monachisme que l'auteur nous annonce pour un avenir assez rapproché (2). La première partie de ce travail donne les textes ; la seconde s'occupe d'études sur le problème littéraire suscité par ces deux textes. La forme de ces deux textes, telle qu'ils sont donnés depuis Rosweyde, a provoqué plus d'une controverse. Or le problème de l'existence de deux textes indépendants l'un de l'autre ne peut être résolu que par l'examen des manuscrits. C'est ce que fait l'auteur de ce travail en appelant à son secours les versions orientales (pp. 137-163). M. Preusschen détermine ensuite la nature du texte primitif (pp. 163-170), la tradition sur l'auteur de l' « Historia monachorum in Ægypto ». Cet auteur, c'est Rufin, l'adversaire de saint Jérôme. Le texte grec n'est qu'une traduction

1. *Die Regelung des Klosterwesens in Rhomaerreiche bis zum Ende des 9. Jahrhunderts* (Programm der Gelehrtenschule des Johanneums) ; Hamburg, Herold, 1897, 30 pp. in-4°.

2. *Palladius und Rufinus. Ein Beitrag zur Quellenkunde des ältesten Mönchtums. Texte und Untersuchungen*, von Erwin Preusschen. Giessen, Ricker, 1897, VIII-268 pp. gr. in-8°. Prix : fr. 15.

Digitized by Google

d'un original latin. M. Preusschen détermine le caractère de cette traduction, sa patrie, son époque (1er tiers du Ve siècle) ; le texte latin a été composé entre 402 et 404. Quelle est sa valeur historique ? C'est ce qu'il est difficile de déterminer : c'est un document du Ve siècle, qui expose des idées et des faits, par conséquent c'est un témoignage dont on doit tirer parti pour savoir ce que les hommes de cette époque pensaient du monachisme.

La seconde partie du travail de M. Preusschen s'occupe de l'*Historia Lausiaca* de Pallade, au sujet de laquelle il établit la tradition du texte, l'usage qu'on en a fait depuis Socrate, fixe l'auteur (Pallade) et l'époque de la composition de l'ouvrage (c. 416), rétablit la disposition primitive de l'ouvrage et oriente sur ses tendances. Dom Cuthbert Butler, bénédictin de Downside, prépare une édition critique de l'*Historia Lausiaca*. En attendant ce dernier travail si intimement lié à celui de Preusschen, pour exposer l'ensemble du problème, nous saluons avec plaisir la publication du savant allemand ; elle rendra de grands services à ceux qui s'occupent de l'histoire si intéressante, mais un peu compliquée, des origines du monachisme.

M. Eirikr Magnússén réalise dans le *Downside Review* un désir que nous formulions depuis longtemps, l'histoire de l'ordre bénédictin en Islande (1). Le premier article s'occupe de l'abbaye de Thingeyrar fondée au commencement du XIIe siècle par Jón Ögmundsson, premier évêque de Hólar. Nous reviendrons plus tard sur cette étude.

M. le Dr G. Brom communique quelques détails sur la participation des abbayes d'Utrecht aux chapitres provinciaux bénédictins de Cologne-Trèves, et donne le texte de la procuration de l'abbé Gérard (de Damassche), de St Paul d'Utrecht, qui nomme D. Guillaume Uten Haghe pour le remplacer au chapitre provincial (20 mai 1424) ; il donne également l'acte par lequel David de Bourgogne, évêque d'Utrecht, charge les visiteurs bénédictins (les abbés Adam de St-Martin de Cologne et Thierry de Werden) et l'abbé Gérard d'Oostbroek, de visiter et réformer les monastères bénédictins du diocèse, notamment celui de St-Paul d'Utrecht (2).

Dom Gasquet consacre quelques pages pleines d'intérêt sur la portée de la bulle *Plantata* et sa promulgation en Angleterre. Cette bulle est la charte constitutive des Bénédictins anglais et la recon-

1. *Downside Review*, juillet 1897, pp. 168-177.

2. *De hervorming der abdijen van St-Paul te Utrecht en van St-Laurens te Oostbroek (einde, 15e eeuw)* (*Archief voor de geschiedenis van het Aartsbisdom Utrecht*. 24 deel, 2e aflev., 1897, pp. 257-308).

Digitized by Google

naissance officielle des liens qui les unissent à l'ancienne congrégation supprimée par la réforme protestante en ce pays (1).

L'ouvrage du Rév. Ethelred Taunton sur *les moines noirs de saint Benoît* (2) réalise un désir maintes fois exprimé dans ce bulletin. Ce n'est pas encore l'histoire documentée et complète de l'ordre bénédictin en Angleterre, qu'un avenir prochain sans doute nous apportera, mais, tel qu'il est, ce coup d'œil historique sur le développement du Bénédictinisme anglais rendra d'immenses services. L'auteur puise à de bonnes sources ; sans appartenir à l'ordre de Saint-Benoît, il a le culte du saint patriarche et s'est épris pour la branche anglaise de l'Ordre bénédictin d'un amour et d'un enthousiasme, qui plaide en sa faveur, quand il critique, indirectement d'ordinaire, certaines tendances qui ne cadrent pas avec son idéal, ou dont il apprécie la valeur à un point de vue exclusivement national. Je laisse donc de côté ce qu'il dit de la constitution bénédictine, du rôle de l'Ordre, de son organisation à travers les âges. Certaines appréciations pourraient prêter matière à discussion ; ce n'en est pas le lieu ici ; je me fais plutôt un devoir de signaler la marche du travail. Celui-ci comprend deux volumes. Le premier embrasse les années 597 à 1601, de l'arrivée de saint Augustin en Angleterre à D. Sigebert Buckley, le dernier survivant de l'ancienne congrégation anglaise, destiné par la Providence à servir de souche à la nouvelle, héritière par lui des droits et des traditions du passé. L'auteur nous fait connaître le développement de l'Ordre en Angleterre, sa restauration par saint Dunstan, l'introduction des coutumes de Normandie et l'influence de la France sur le monachisme anglais, l'établissement des chapitres généraux et leur fonctionnement en Angleterre. Une étude plus détaillée des institutions adoptées par saint Dunstan et de leurs rapports avec le mouvement général de réforme sur le continent au Xe siècle eût été bienvenue, de même qu'un examen plus détaillé des coutumes introduites depuis la conquête. On remarque peu de traces d'une activité littéraire marquante à partir du XIIe siècle. Le récit de la décadence et de la ruine des monastères avait déjà trouvé son historien dans Dom Gasquet ; on lira avec intérêt la vie de Jean Feckenham, dernier abbé de Westminster, dont le récit clôture dignement la période de l'ancien Bénédictinisme anglais. Le dernier chapitre de ce premier volume consacré à la situation des catholiques anglais de

1. *Downside Review*, juillet 1897, pp. 146-152.

2. *The English Black Monks of St. Benedict.* A Sketch of their History from the coming of St. Augustine to the present Day, by the Rev. Ethelred L. Taunton. London, John C. Nimmo, 1897, 2 vol. XVII-310, XIII-367 pp. in-8°.

Digitized by Google

1559 à 1601, concerne de près ou plutôt expose une question d'une nature fort délicate : l'action des jésuites anglais, les dissensions entre le clergé séculier et régulier. Je ne sais si l'on doit souscrire absolument à tous les jugements portés par l'auteur sur la conduite des jésuites en Angleterre ; peut-être sur certains points y avait-il lieu d'être plus réservé. Les lecteurs qui ont parcouru la vie du vénérable Jean Roberts, O. S. B., connaissent l'opposition que la Compagnie de Jésus fit aux premiers bénédictins qui rentrèrent en Angleterre pour se consacrer à l'apostolat secret chez leurs compatriotes : le récit des origines de la congrégation anglaise touche de très près à cette question. Je me contente de la signaler.

Le second volume nous fait connaître les origines de la mission bénédictine, la formation de jeunes moines anglais en Espagne et en Italie, le succès des missionnaires venus d'Espagne, la fondation des maisons de Douai et de Dieulouart, la transmission des droits de l'ancienne congrégation anglaise par D. Sigebert Buckley aux pères italiens, la fusion des moines espagnols et italiens en une seule congrégation. Le chapitre consacré à Dom Léandre Jones et à sa mission relative au serment de fidélité retrace l'histoire d'un essai tenté pour opérer la réunion de Rome et de l'Angleterre. Vient ensuite la chronique de la nouvelle congrégation anglaise et l'histoire de chacun de ses monastères : Saint-Grégoire à Douai continué par Downside, Dieulouart continué par Saint-Laurent d'Amplefort, Saint-Edmond de Paris rétabli à Douai, Saint-Malo et Lambspring, l'abbaye des moniales de Cambrai continuée par celle de Stanbrook. Un dernier chapitre nous fait connaître les autres maisons fondées sur le continent et transférées plus tard en Angleterre : East Bergholt, continuation de la maison de Bruxelles ; Oulton, continuation de celle de Gand ; Teingmmouth, continuation de celle de Dunkerque ; Colwich, continuation de celle de Paris ; Princethorpe, continuation de celle de Montargis. Deux pages sont consacrées à mentionner les autres établissements bénédictins d'Angleterre : Ventnor (colonie de moniales de la Paix N.-D. à Liége), Tenby et Sainte-Mildrède, Ramsgate (congrég. de Subiaco), Buckfast (colonie de la Pierre-qui-Vire), Erdington (cong. de Beuron), Farnborough (cong. de France).

A citer dans les fascicules 27-28 de *Realencyklopädie für protest. Theol.* la notice sur Bruno de Segni (Mirbt), une autre par trop maigre sur la congrégation de Bursfeld (L. Schulze).

M. Joseph Boucard vient de publier une petite vie populaire de

Digitized by Google

S. Benoît (1). L'auteur laisse de côté la critique historique, réservant ce côté de la question pour sa future histoire de S. Benoît. Nous le regrettons, car la vie populaire se fût ressentie à coup sûr des études plus approfondies de l'auteur. La vie est très populaire et d'une lecture facile, contenant la substance du deuxième livre des Dialogues de S. Grégoire. Dans sa future histoire l'auteur fera bien de n'accepter qu'avec prudence certains noms propres qu'une tradition mal assurée admet pour les parents et la nourrice du saint ; il fixera le véritable emplacement de Plombariole, qu'il met une fois à une lieue et demie de Subiaco (p. 62) et une autre fois à la même distance du Mont-Cassin (p. 126), et ne fera plus de M. Cartier, le savant et érudit Dom Cartier, traducteur des Dialogues de S. Grégoire ; M. Cartier ne portait que le frac.

On vient de traduire en portugais la petite vie de S. Benoît publiée jadis par un religieux de Maredsous. C'est le n° 1 d'une Bibliothèque bénédictine inaugurée par la typographie bénédictine de l'Institut St-Joseph d'Olinda au Brésil (2).

M. Arthur James Mason, chanoine de Cantorbéry et professeur de théologie à l'université de Cambridge, a publié, sur le désir de Sa Grâce le défunt archevêque Dr Benson, un manuel pour le XIIIe centenaire de l'arrivée de S. Augustin en Angleterre (3). Le Dr Benson lui-même avait esquissé le plan du volume : réunir tous les textes relatifs à la mission de S. Augustin, les accompagner de notes topographiques et historiques, et montrer la portée réelle de l'événement ; ce devait être un excellent moyen d'anéantir les prétentions de Rome. On sait que le défunt archevêque de Cantorbéry était fortement préoccupé de ce dernier point; son S. Cyprien en fait foi. M. Mason a donc publié les lettres de S. Grégoire, les textes de Bède et autres, les a traduits en anglais et accompagnés de notes. Suivent quatre dissertations : 1° l'état politique de l'Europe en 597 par E. W. Oman, 2° la mission de S. Augustin et de ses compagnons en rapport avec les autres agents de conversion de l'Angleterre par l'éditeur (on y trouve affirmé le point de vue anglican: indépendance de l'Église anglicane vis-à-vis de l'autorité papale dans le présent comme dans le passé) ; 3° le lieu de débarquement de S. Augustin par T. Mck. Hughes ; 4° sur quelques points litur-

1. *Vie et miracles de saint Benoît, moine et fondateur de l'ordre des Bénédictins.* Tours, Alfred Mame, 1896, 142 pp. in-12.

2. *Vida de São Bento Patriarcha dos Monges do Occidente.* Traduçâo do Francez. Olinda, Typ. Benedict. do Instituto de S. José, 1897, 88 pp. in-24.

3. *The Mission of St. Augustine to England according to the Original Documents, being a Handbook for the Thirteenth Centenary.* Cambridge, University Press, 1897, XX-252 pp. in-8°.

Digitized by Google

giques relatifs à la mission de S. Augustin par H. A. Wilson. L'ouvrage est accompagné des cartes de l'Europe en 597, de l'Angleterre en 597 et de la côte ouest de Kent au VIe siècle.

Le R. P. D. Bernard Ponschab établit que le B. Utton, premier abbé de Metten en Bavière, fut pendant quelque temps considéré comme un patron diocésain à Eichstaett (1).

M. B. Van Loo a publié une courte biographie de S. Adélard, abbé de Corbie, originaire de Huysse près d'Audenarde (2). Cet opuscule, destiné à populariser la vie et les miracles du grand abbé, n'offre pas par le fait même de nouveaux points de vue à signaler ; l'auteur a puisé dans des ouvrages bien connus les éléments de sa biographie, sans entrer naturellement dans les détails minutieux que réclamerait une monographie scientifique. L'opuscule contient un chapitre sur le culte du saint à Huysse.

D. Odilon Ringholz examine une particularité de la vie de S. Meinrad. Ce saint fut envoyé en 823 par l'abdé Erlebald de Reichenau pour diriger l'école d'une *cellula*, dépendante de ce monastère et située au lac de Zurich. Quel est ce monastère ? On a longtemps discuté. Le P. Ringholz se prononce, preuves à l'appui, pour Benken, monastère d'hommes dont l'existence est antérieure à S. Meinrad, dans les diplômes duquel figure l'abbé Arnefrid de Reichenau (741 et 744) avec le moine Hiring de la même abbaye, monastère qui possédait une école (3).

M. F. Kurze déclare que l'hypothèse émise par Gundlach (*Heldenlieder der deutschen Kaiserzeit II, Der Sang vom Sachsenkriege*, Innsbruck, 1896, 167-197) que l'annaliste d'Hersfeld connu sous le nom de Lambert n'est autre que l'abbé Hartwig, n'a pas été renversée par Holder-Egger (*Neues Archiv f. aelt. d. Gesch.*, XXI 775). Ces annales nous ont été transmises anonymement ; M. Kurze les soumet à un examen chronologique et montre que tout concorde à identifier l'abbé Hartwig avec l'annaliste (4).

M. P. Picavet, maître de conférences à l'école des Hautes Études de Paris, publie une étude intitulée : *Gerbert, un pape philosophe d'après l'histoire et d'après la légende* (5). Après avoir tracé un ra-

1. *Das Pontificalbuch Gundekar II und der selige Utto von Metten* (*Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, 1897, 23-29 ; 227-235).

2. *De H. Adelardus* door A. Van Loo, Bestuurder der zusters van den H. Franciscus van Assisië te Cruyshautem. Gent, Siffer, 1897, 115 pp. in-8°.

3. *Anzeiger für Schweiz. Geschichte*, 1897, n. 3, pp. 473-480.

4. *Abt Hartwig von Hersfeld als Geschichtsschreiber* (*Deutsche Zeitschrift f. Geschichtswissenschaft*, N. F., II Jahrg. juillet-septembre 1897, 174-183).

5. Paris, Leroux, 1897, XI-227 pp. in-8° (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses, IX).

Digitized by Google

pide tableau de la civilisation médiévale avant Gerbert, l'auteur raconte la vie et l'éducation de ce dernier, sa vie comme scolastique à Reims, comme abbé de Bobbio, comme archevêque de Reims et de Ravenne, comme pape; il expose ensuite l'enseignement de l'ancien moine d'Aurillac, examine ses lettres et ses écrits, étudie son œuvre spéculative et pratique, et finit en faisant le procès à la légende qui a dénaturé la physionomie de Gerbert. Le moine du Xe siècle, qui termina sa carrière comme pape sous le nom de Silvestre II, inspire à M. Picavet une profonde sympathie qui ne se dissimule à aucune page de son livre. Ce n'est pas une étude biographique qu'il nous donne, c'est une étude de caractère, c'est la physionomie de Gerbert, c'est l'homme qu'il veut peindre, l'homme dans sa formation intellectuelle et morale, dans ses aspirations, dans son action, dans son influence. Les deux pages qui clôturent ce beau travail, le résument parfaitement : « Gerbert, dit-il, fut un professeur incomparable, supérieur à ceux qui l'avaient précédé ; l'égal au moins de tous les maîtres, dont le succès fut incontesté au moyen âge. Ce fut un penseur original, moins par les idées, dont il a été le propagateur, que par le système dans lequel il les fit entrer. Les prosateurs et les poètes, les savants et les philosophes, les livres saints et les auteurs chrétiens ont été par lui réunis dans une synthèse, qui ne laisse échapper aucun des éléments dont l'humanité peut tirer profit, pour son développement intellectuel et moral. Saint Thomas a su davantage, mais il n'a pas poursuivi un but plus vaste, en tâchant d'unir la théologie, la science et la philosophie. Peut-être même pourrait-on penser que les deux dernières tiennent plus de place dans l'œuvre de Gerbert, non moins soucieux, d'ailleurs, de rester chrétien que l'Ange de l'École, dont se réclament surtout aujourd'hui le pape et les catholiques.

« Érudit et humaniste, Gerbert touche à la Renaissance dont il surpasse les représentants les plus éminents, en ce qu'il joint au souci du bien dire, celui de bien penser et de bien faire. Savant, il mérite, par l'ingéniosité de ses procédés, d'être rapproché des savants modernes. Dalembert disait que, placé au temps d'Archimède, Gerbert l'eût peut-être égalé ; il serait tout aussi vrai de dire, qu'il eût peut-être été, au XVIIe siècle, le rival de Galilée.

« L'homme est, par son intelligence et son caractère, aussi grand que le penseur. Car, de sa philosophie si compréhensive, il fait sortir une morale et une politique, où il réunit ce qu'il y a de meilleur dans la pensée antique et surtout stoïcienne, comme dans le christianisme. Et ce qu'il croit vrai, il tente de le réaliser, d'abord en lui-

Digitized by Google

même, puis en ceux qu'il est chargé de diriger, enfin dans l'Église et dans l'État. De même qu'il demande à la raison et à la foi d'éclairer l'intelligence, au stoïcisme et au christianisme de diriger la volonté, pour rendre l'individu plus instruit et meilleur, il veut que le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, étroitement unis et conservant leurs droits réciproques, fassent régner dans le monde chrétien, la paix si nécessaire aux laïques et aux clercs, pour accomplir leur œuvre en cette vie, et mériter, dans l'autre, les récompenses promises, par le Seigneur, à ses élus. Et ce n'était pas une utopie pure et simple, que poursuivait le pape philosophe. Car nous voyons, de nos jours, un souverain pontife, que les catholiques révèrent et dont les incroyants reconnaissent la haute intelligence essayer, dans une société où les catholiques sont mêlés à des chrétiens de confessions différentes, à des représentants d'autres religions et même à des penseurs libres, qui ont rompu avec toute croyance, d'établir une conciliation entre les choses civiles et les choses religieuses, en recommandant, au sens à peu près où Gerbert l'entendait, de rendre à l'État — quelle que soit sa forme — ce qui lui est dû, comme on rend à Dieu ce qu'on lui doit.

« Que si nous nous plaçons enfin à un point de vue exclusivement moderne, en laissant de côté toute préoccupation historique ou chrétienne, nous rappellerons que Gerbert a toujours poursuivi la découverte de la vérité et le triomphe de la justice, qu'il corrige ou complète par la charité. C'est assez pour que nous le comptions parmi ceux qui, ayant été grands aux yeux de leurs contemporains, le sont plus encore pour la postérité » (pp. 219-221).

M. Jules Reinhard Dieterich consacre une étude très détaillée aux sources historiques du monastère de Reichenau jusqu'au milieu du onzième siècle (1). L'auteur y montre que le *Chronicon Wirziburgense* (M. G. hist., VI) est indépendant de l'*Épitome San Gallensis*, mais est puisé, comme la Chronique d'Hermann Contract et l'Épitome, à une source commune, un recueil d'extraits fait par Hermann, peu après 1044, à Reichenau, aujourd'hui perdu. Hermann de Reichenau est l'auteur de *Gesta Chuonradi et Heinrici imperatorum*, dont les traces se retrouvent dans la Chronique d'Othon de Frisingue. M. Dieterich établit alors les relations qui existent entre le *Gesta Chuonradi* de Wipo et les ouvrages historiques d'Hermann, ainsi qu'avec les *Annal. Sangall. mai.* L'auteur parle ensuite des *Annales Alamannaci Augienses* aujourd'hui perdues ; il constate à Reichenau

1. *Die Geschichtsquellen des Klosters Reichenau bis zur Mitte des elften Jahrhunderts.* Giessen, v. München, 1897, IV-303 pp. in-8°.

Digitized by Google

l'existence d'une historiographie relativement riche et extrêmement précieuse, l'influence du célèbre monastère sur l'annalistique d'un grand nombre d'autres églises ou abbayes qui a son point de départ dans les *Ann. Alamanici*. M. Dieterich essaye de montrer qu'entre les Annales de Reichenau dont il retrouve des traces jusqu'en 966 et l'extrait de Wipo composé à Reichenau : il y a moyen d'établir une continuité ; l'ouvrage où Hermann puisa le gros de ses nouvelles sur la seconde moitié du Xe et le commencement du XIe siècle doit avoir été composé à Reichenau, c'était la continuation des grandes annales de Reichenau. En appendice l'auteur traite des rapports entre la Chronique d'Hermann et les *Annal. Hildesh. mai.*, et des origines de l'annalistique bohémienne et polonaise et des deux diplômes (St. 1975 et 1991).

L'infatigable fouilleur de manuscrits à la recherche des séquences et des hymnes du moyen âge, le P. Dreves S. J., entreprend une nouvelle publication, destinée à compléter ses *Analecta hymnica*, qu'il a intitulée « *Contributions hymnologiques*, sources et recherches pour servir à l'histoire de l'hymnologie latine ». Le premier volume qui vient de paraître s'occupe de Gottshalk, moine de Limburg sur l'Hardt et prévôt d'Aix-la-Chapelle (1). Le P. Dreves publie de cet écrivain cinq opuscules inédits, lui attribue huit séquences avec preuves certaines à l'appui de son opinion, et lui en restitue quatorze autres, à l'aide des critères internes établis par une étude attentive des procédés du style et de la mélodie de l'auteur. Gottshalk était moine à Limburg dans la seconde moitié du XIe siècle, disciple du moine Henri qui, lui aussi, était compositeur. Ses opuscules trahissent un homme d'une certaine valeur. Dans son 4e traité, il parle de Pierre Damien comme évêque, donc après 1058 ; dans son second, il mentionne Herman Contract décédé en 1054. Wimpheling, dans son *Eruditiuncula*, sur les auteurs des hymnes et des séquences, dit avoir vu dans le monastère de Klingenmünster (dioc. de Spire) un ancien manuscrit où cinq des séquences de notre Gottshalk étaient attribuées à Gottshalk, chapelain de Henri III (=IV) et prévôt d'Aix-la-Chapelle. L'on sait en effet qu'à cette époque il y avait à Aix un prévôt de ce nom, qui est mentionné au nécrologe le 24 novembre (1098), et qui rehaussa, par une fondation de rente, la fête de la Division des apôtres pour laquelle le moine de Limburg avait composé une séquence. L'identification des deux per-

1. *Godescalcus Lintpurgensis. Gottshalk Mönch von Limburg an der Hardt und Probst von Aachen, ein Prosator des XI Jahrh.* Fünf ungedruckte Opuscula mit historischer Einleitung und einem Anhange von Sequenzen, herausgegeb. von Guido Maria Dreves S. J. Leipzig, Reisland, 1897, 219 pp. in-8°.

Digitized by Google

sonnages est donc facile à établir. Henri IV aura tiré d'un monastère fondé par sa famille le prévôt d'une église qui le touchait de fort près. Le P. Dreves étudie ensuite les caractères distinctifs des séquences de notre moine, fait l'application de ces critères à des séquences dont on ne connaît point les auteurs, et croit pouvoir lui en attribuer 14 autres d'après le MS 13314 de Vienne, qui contient sept des séquences authentiques de Gottshalk, notamment la prose *Exsulta exaltata*, que l'on n'avait pu retrouver jusqu'ici dans ancune autre collection de séquences. Le P. Dreves n'a pu constater de ressemblances avec les séquences authentiques de Gottshalk que dans ce recueil, sauf dans une séquence en l'honneur de S. Augustin (Kehrein n° 505, p. 382), résultat assez frappant dans la circonstance. Les cinq opuscules du moine de Limburg sont : « de S. Cruce et de sequentia *Fecunda verbo*, de assumptione beatæ Mariæ et de sequentia *Exsulta exaltata*, Sermo de SS. martyribus Irenaeo et Abundio, item de SS. martyribus Irenaeo et Abundio, Sermo de B. M. V. » Suivent en appendice les 8 séquences authentiques et les 14 autres restituées à notre auteur, et les mélodies de 7 de ces séquences.

Metellus de Tegernsee est une personnalité marquante du monde littéraire du XIIe siècle. Ses travaux poétiques ont mérité l'honneur de provoquer une étude très sérieuse de Bursian sur l'histoire des études classiques au moyen âge. Le professeur Wattenbach, dans un récent travail sur les « Quirinalia » (1) de ce moine, fait remarquer que cette étude était justifiée, parce que les travaux de Metellus sont un remarquable témoignage du zèle que l'on déployait alors dans les études classiques, de l'habileté à s'exprimer et de l'aisance à se mouvoir dans toutes sortes de mètres qu'on acquérait dans les écoles de cette époque. Un manuscrit de l'abbaye d'Admont contient les Quirinalia de Metellus plus corrects et plus complets que dans l'édition de Canisius. Le professeur Wattenbach en publie cinq nouvelles odes. Il croit que l'auteur lui-même a remanié son autographe, et que c'est à cette révision qu'appartient une sixième partie sur les méfaits des avoués, composée peu après 1159, qui manque dans d'autres manuscrits et qui est maintenant publiée pour la première fois au complet. Ce fut en 1847, au cours de son premier voyage littéraire, que le professeur Wattenbach fit connaissance du codex à Admont même. La route était longue, pour arriver au monastère perdu dans les montagnes de la Styrie; on avait l'occasion

1. *Ueber die Quirinalien des Metellus van Tegernsee* (*Sitzungsber. der K. preuss. Akad. der Wissenschaften zu Berlin*, 22 juillet 1897, XXXVII, 782-815).

Digitized by Google

de contempler les pittoresques beautés de ce coin de terre. Cela n'est pas à dédaigner même pour les érudits, et j'avoue que moi aussi j'ai gardé un excellent souvenir d'une excursion à Admont, c'était aussi ma première course littéraire, mais, au lieu de la diligence, j'avais le plaisir de voyager à la vapeur. C'était un spectacle tout nouveau pour le jeune savant protestant que de se trouver dans une abbaye, où, malgré tout, survivaient encore les restes du moyen âge. Il y eut bon accueil, et même l'on festoya. C'était le beau temps où fleurissaient les superbes réformes de Joseph II : des moines on avait fait d'excellents professeurs, de braves et dignes curés ; on n'avait oublié qu'une chose, c'était l'idéal et la pratique de la vie claustrale. On comprend l'étonnement du jeune savant ; on le serait à moins. Heureusement le temps marche, les idées se modifient, et l'on ne peut que s'en réjouir.

L'abbé Sampson de St-Edmond's Bury est connu par la charte de franchises accordée aux bourgeois de la ville. M. J. H. Round fait remarquer que cette charte n'est qu'une confirmation d'une charte antérieurement concédée par l'abbé Anselme (XIIe s.) ; il la publie d'après le MS. Harleian, 639, f. 5, copie faite en 1633, d'après le liber niger de St Edmond, f. 117b (1).

M. H. Lessmann consacre un article à l'explication et à la critique textuelle du poème moyen-anglais du *Life of St. Cuthbert* publié par Fowler en 1891 dans les Surtees LXXXVII (2).

M. A. Lepitre esquisse dans ses grandes lignes la portée des œuvres de sainte Gertrude, la grande mystique saxonne, d'après l'édition latine de ses œuvres publiée par les bénédictins de Solesmes (3).

Dans son récent ouvrage intitulé : *L'ancienne bible anglaise et autres essais*, composé en majeure partie d'articles parus dans le *Dublin Review* et le *Downside Review*, Dom Gasquet consacre son troisième essai (inédit) à un prédicateur anglais ignoré (4). Il s'agit d'un moine bénédictin de Norwich, Thomas Brunton, ancien étudiant des universités d'Oxford et de Cambridge, bachelier en théologie, docteur en droit canon, pénitencier du pape à Rome, contemporain d'un autre moine de Norwich, Adam Easton, qu'Urbain VI créa cardinal. Thomas Brunton fut nommé par Grégoire XI au

1. *The first Charter to St Edmond's Bury, Suffolk* (*The American historical Review*, vol. II, nº 4, juillet 1897, pp. 688-690).
2. *Englische Studien*, XXIII (1897), 345-365.
3. *Université catholique*, 15 juin 1897, pp. 225-236.
4. *The old English Bible and other Essays*, by Rev. F. A. Gasquet, D. D., O. S. B. London, John C. Nimmo, 1897, in-8º.

Digitized by Google

siège épiscopal de Rochester en 1372. C'était une époque de troubles et de décadence. Dans ses sermons, Brunton traite les questions du jour avec hardiesse et liberté, sans ménager les faiblesses des grands. D. Gasquet a eu raison de remettre en lumière ce moine qui fait honneur à son ordre, et dont les sermons sont comme une mine de renseignements sur l'état social au XIVe siècle.

Dans sa séance du 27 mars dernier, l'Académie des sciences de Munich a rendu un solennel hommage à l'historiographe bavarois, Charles Meichelbeck, bénédictin de l'abbaye de Benedictbeuern. Après avoir exposé les vicissitudes de l'historiographie en Bavière, au XVIIe siècle, M. François Louis Baumann a signalé l'introduction de la méthode critique, inaugurée et pratiquée en France par les bénédictins de St-Maur, dans les travaux d'un moine bavarois au début du XVIIIe siècle, Charles Meichelbeck, né en 1669 à Oberdof, religieux à Benedictbeuern, historiographe et archiviste de la congrégation bénédictine de Bavière, décédé en 1734 (1). Auteur d'une histoire de l'évêché de Frisingue et d'une histoire de son abbaye, Meichelbeck fait époque dans l'historiographie du sud de l'Allemagne. M. Baumann met bien en relief les côtés nouveaux de ces travaux et leur influence sur d'autres écrits contemporains. Il serait à souhaiter que l'histoire manuscrite de la congrégation de Bavière de Meichelbeck vît aussi le jour ; espérons que la Bavière nous donnera bientôt cette édition.

M. Antolin Lopez Pelaez, vicaire-général de Burgos, s'occupe depuis quelque temps, avec prédilection, semble-t-il, du célèbre bénédictin espagnol, Sarmiento ; il l'étudie comme défenseur de Feijoo, littérateur, naturaliste et pédagogue (2).

M. Ingold publie une série de 15 lettres écrites par Schoepflin à Dom Calmet (1744-1759) et de 5 écrites à son successeur, Dom Augustin Fangé (3), ainsi qu'une nouvelle série de lettres relatives à la question de l'auteur de l'Imitation échangées entre Dom de l'Escale, Dom Quatremaires, Dom Brachet, D. Amand, D. Marchant, l'abbé Dominique de Weingarten, D. Audebert, D. Philibert (4), et une correspondance entre les bénédictins de Saint-Blaise

1. *Der bayerische Geschichtsschreiber Karl Meichelbeck*, 1669-1734. Festrede gehalten in der öffentlichen Sitzung der K. B. Akademie der Wissenschaften zu München zur Feier ihres 138. Stiftungstages am 27 März 1897 von Fr. Ludw. Baumann, München, Franz, 1897, 53 pp. in-4°.

2. *Sarmiento en defensa de Feijoo (Revista contemporanea*, 15 fév. 1897, pp. 225-256) ; *El estilo de Sarmiento (Ib.*, 15 avril, 24-36) ; *Sarmiento naturalista* (*ib.*, 15 mai, 233-257) ; *Ideas pedagogicas de Sarmiento* (*ib.*, 30 juin, 576-586 ; 15 juillet, 60-67); *Sarmiento y la enseñanza en España* (*ib.*, 15 août, 263-271.)

3. *Miscellanea alsatica*, 3e série, 1897, Colmar, Huffel, in-8°, pp. 69-96.

4. *Ib.*, 145-179.

Digitized by Google

et M. de Turckheim relative aux papiers et manuscrits de Grandidier (1).

M. l'abbé A. Didier-Laurent a consacré une étude à la « *Correspondance des Bénédictins de Lorraine avec Moreau, historiographe de France* (2), travail analogue à celui que M. Ed. de Barthélemy publia en 1884 pour la Champagne. Les correspondants de Moreau pour la Lorraine furent D. Étienne Pierré, président de la congrégation de St-Vanne, D. Jean Solver, D. Sébastien Estienne, D. Claude Bonnaire, D. Jean Gerrin, D. Marc Probst, D. Hilaire Puibusque, D. Michel Collot, D. Nicolas Tabouillot.

M. J. Bóllenrúcker consacre une intéressante biographie au R. P. D. Léon Fischer, profès de l'abbaye de Muri-Gries, poète bien connu en Allemagne, né le 25 juin 1850, décédé le 16 août 1895 (3).

Le Dr J. Mayerhofer publie une autorisation de fréquenter les universités accordée par l'abbé André de Hornbach (✠ 11 juillet 1501) à ses religieux Jean Kintheuser (plus tard abbé, 1513-25 juillet 1551) et Gilles de Bechtolsheim (4) ; — D. Bruno Albers donne d'après un MS. du fonds Borghese la liste des religieux qui étudiaient à Dillingen en novembre 1596 (5).

D. Gabriel Willems poursuit la publication des *Scholæ benedictinae* de D. Odon Cambier (6) ; — M. Phil. Wagner sa biographie de Gille li Muisi, abbé de St-Martin de Tournai (7) ; — M. Leistle son étude sur l'activité scientifique et artistique à l'abbaye de Füssen (8); — M. Renz continue ses Regestes de l'abbaye de St-Jacques de Ratisbonne du 25 nov. 1452 au 1 juillet 1499 (9).

M. Léopold Delisle, qui en 1868 a donné l'Inventaire des Manuscrits de Saint-Germain des Prés conservés à la bibliothèque nationale, revient avec plus de détails sur les 47 volumes du *Monasticon benedictinum* déjà signalés par lui (pp. 65-70). Ces volumes cotés 12658-12704 du fonds latin étaient destinés à compléter les annales de Mabillon et ont servi aux auteurs du « Gallia chri-

1. *Miscellanea alsatica*, 3e série, 1897, Colmar. Huffel in-8°, 213-229.
2. *Mémoires de la Société d'archéologie de Lorraine*, 1896 ; tiré-à-part, Nancy, Crépin, 1896, 50 pp. in-8°.
3. *Studien und Mittheil. aus dem Benedict. Orden*, 1897, 108-115 ; 304-313, 468-473.
4. *Zeitschrift fur die Gesch. des Oberrheins*, N. F. XII (1897), 556-557.
5. *Ib.*, 354-356.
6. *Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, 1897, 29-36 ; 235-252, 386-396.
7. *Ib.*, 44-57 ; 252-263, 396-411.
8. *Ib.*, 57-68 ; 281-286, 419-429.
9. *Ib.*, 79-86 ; 263-274.

Digitized by Google

stiana. » M. Delisle en publie le dépouillement alphabétique (1).

Le R. P. D. Jacques Wichner vient de publier un guide à l'usage des visiteurs de la bibliothèque de l'abbaye d'Admont(2).— M. Ingold édite le catalogue des manuscrits grecs et latins de l'abbaye de Marmoutier en Alsace composé par Hugot, ancien bibliothécaire et archiviste de Colmar (3).

MM. Ingold et Louvot publient une partie (inédite) de la correspondance de Grandidier avec Dom Grappin, bénédictin de l'abbaye de Luxeuil à la fin du XVIIIe siècle (4).

Une abbaye aussi ancienne et aussi importante que celle de Stavelot-Malmedy devait posséder un riche trésor d'archives. La Révolution française dispersa ces richesses que les moines transportèrent en Allemagne pour les sauver. La majeure partie se trouve actuellement au dépôt des archives de l'État de Dusseldorf. M. Gachard en fit jadis sommairement connaître les principaux documents. M. Joseph Halkin, avant de publier en collaboration avec M. l'abbé Roland, le recueil des chartes de Stavelot-Malmedy, a eu l'heureuse idée de procéder à l'inventaire complet des chartes, documents, registres et manuscrits relatifs à l'ancienne abbaye princière de Stavelot-Malmedy (5). Il s'est mis à l'œuvre avec l'ardeur qu'on lui connaît, et a poursuivi son entreprise avec une persévérance digne de tout éloge, une abnégation et une patience dont j'ai été le témoin oculaire. Grâce à son zèle, nous possédons un inventaire complet des archives déposées à Dusseldorf. Le public appréciera grandement l'utilité de ce recueil, destiné à guider dans ce fouillis d'archives, plus encore à épargner beaucoup de temps. Plus d'un aura sans doute fait comme moi pour continuer ses recherches dans le dépôt de Dusseldorf, et, muni du précieux indicateur de M. Halkin, reprendra, le cœur plus léger, le chemin de l'Allemagne. L'inventaire est bien fait et permet de se rendre un compte exact de la nature et de l'importance des documents. M. Halkin donne ensuite l'indication des archives conservées à la Bibliothèque royale de Bruxelles, aux Archives du Royaume à Bruxelles, aux Archives

1. *Dépouillement alphabétique du Monasticon Benedictinum* (*Revue des bibliothèques*, juin-juillet 1897, pp. 241-267).

2. *Die Stiftsbibliothek zu Admont, zur Belehrung und Erinnerung fur die Besucher derselben.* Brunn, 1897, 48 pp. in-8°.

3. *Le Bibliographe moderne*, 1897, mars-avril, pp. 85-89.

4. *Dom Grappin, bénédictin de Besançon, lettres inédites, avec les réponses, également inédites de Grandidier* (*Revue catholique d'Alsace*, 1897, pp. 611-633 ; 721-726).

5. *Inventaire des archives de l'abbaye de Stavelot-Malmedy conservées à Dusseldorf, Bruxelles, Liége, Londres*, etc. (Bulletins de la Comm. royale d'hist. de Belgique, 5e série, tome VII, 233-462 tiré-à-part, Liége, Grandmont, 1897, 234 pp. in-8°.)

Digitized by Google

de l'État à Liége, à la Bibliothèque de l'Université de Liége, aux Archives de Malmedy, chez différents particuliers, notamment dans la famille Waltz à Hanau, dans les bibliothèques ou archives de Vienne, Bamberg, Berlin, Amiens, Paris, Londres. Une bonne table facilite l'emploi du volume.

La légende du scribe de l'abbaye de Liessies racontée par M. A. Jennepin tient plutôt de la littérature que de l'histoire. L'article est accompagné d'un fac-simile d'un manuscrit de Liessies (1).

Le Dr P. Jacobs, auteur d'une excellente « Histoire des paroisses dans le domaine de l'ancienne abbaye de Werden », consacre un nouveau travail à l'histoire de l'abbaye : *Annales de Werden* (2). L'auteur s'est mis à la recherche de tous les catalogues d'abbés, des chroniques et des annales rédigés dans le monastère, et il a été assez heureux pour en retrouver un certain nombre. Son travail est donc une très utile contribution à l'histoire littéraire de Werden. Nous avons d'abord l'*Historia regalis et insignis monasterii et abbatiæ Werthinensis* de l'abbé Henri Duden († 17 avril 1601), qui va jusqu'à l'an 1557. Vient ensuite « *Insignis monasterii St Ludgeri Werthinensis annales et catalogus abbatum*, tiré d'un Msc. Bor. de la Bibl. de Berlin, qui comprend les années 1550 à 1604, et que M. Jacobs attribue à Henri Saldenberg, curé de Ste-Gertrude à Essen († 1608). Les *Annales imperialium, immediatarum, liberarum et exemptarum ecclesiarum Werdinensis et Helmstadiensis* de Grégoire Overham, moine de Werden et prévôt de Helmstedt († 1687) est l'ouvrage manuscrit le plus important et le plus complet qui existe sur Werden. Ce moine est l'auteur de la notice sur Werden insérée par Gabriel Bucelin dans sa *Germania topo-chrono... sacra et profana*, II, 306-322.

Le travail d'Overham a été continué par le moine Bernard Roscamp dans son *Catalogus omnium abbatum* et par quelques anonymes jusqu'à la suppression de l'abbaye. On trouvera dans la préface du Dr Jacobs tous les renseignements désirables sur ces écrivains et sur d'autres travaux manuscrits de même nature mais moins importants encore conservés. Le Dr Jacobs a composé à l'aide des premiers documents une suite ininterrompue d'Annales de Werden empruntées textuellement à ces ouvrages, et accompagnées d'une traduction allemande et de notes explicatives. En appendice nous trouvons la matricule des religieux depuis la fin du XVe siècle — à signaler la présence de nombre de religieux de Werden dans

1. *Annales du Cercle archéol. de Mons*, t. XXVII (1897), pp. 55-62.
2. *Werdener Annalen*. Dusseldorf, Schwann, 1897, 240 pp. in-8°.

Digitized by Google

les monastères hollandais unis à la congrégation de Bursfeld à la fin du XVe siècle et au XVIe siècle — ; différents documents relatifs à l'abbaye, à la réforme protestante, aux visites canoniques, etc.

M. Jacques Soyer étudie les fausses chartes de St-Sulpice de Bourges (1);— M. Guesnon s'occupe d'un cartulaire de XIIe siècle de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras contenant 66 chartes inédites, qu'il publie (2).

M. Maurice Prou a raconté l'histoire de l'atelier monétaire de l'abbaye de Corbie (3). L'origine de ce privilège n'est pas connue ; l'auteur le rattache à l'octroi du marché qui accompagnait ordinairement la cession des tonlieux. La première trace connue des monnaies de Corbie est de la fin du IXe siècle. L'abbé Évrard, au XIe siècle, dressa un règlement monétaire. Le monnayage cessa à Corbie dans le cours du XIIIe siècle. M. Prou donne le texte du règlement d'Évrard et cinq autres documents des XIIe-XIVe siècles, relatifs à la monnaie de Corbie.

L'on sait de quelle réputation jouit l'historiographe de Strassbourg, Grandidier, enlevé à la fleur de l'âge aux études historiques. Quelle surprise ne causera pas l'article d'Herman Bloch sur « les falsifications de diplômes de Grandidier (4) ! » On savait depuis longtemps, dit Bloch, que dans la publication de diplômes dans Grandidier, il y avait des inexactitudes et des modifications arbitraires apportées aux textes. Mais de l'observation de pareils écarts, souvent peu importants, il y a du chemin à faire pour constater dûment que les œuvres de Grandidier ont fait pénétrer dans le domaine de la science un nombre assez important de fabrications modernes de diplômes. Si la plupart d'entre eux ont passé les uns pour absolument authentiques, les autres pour des falsifications du moyen âge, reposant toutefois sur des diplômes authentiques, ce n'est là qu'une preuve du talent extraordinaire et des connaissances exactes qui ont présidé à ce travail ; — c'est aussi assurément une indication qui nous montre combien notre science, si bien armée contre les falsifications du moyen âge, se trouve sans défense vis-à-vis des produits modernes. Dix-sept diplômes de rois et d'empereurs jusqu'à Henri V, pour lesquels toute tradition écrite fait défaut et qui ne nous sont parvenus que par Grandidier, ne doivent leur

1. *Mémoires de la Soc. hist. litt. artist. et scientif. du Cher*, 4e série, XI (1896), 323-334.

2. *Un cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras.* Codex du XIIe siècle (*Bullet. histor. et philol.* du ministère de l'Instruction publ. et des beaux-arts. Paris, 1896, pp. 240-305).

3. *Mémoires de la société des Antiquaires de France*, 1894. Paris, Klincksieck, 1895, pp. 55-92.

4. *Die Urkundenfälschungen Grandidiers (Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, N. F., XII (1897), 459-511.

Digitized by Google

existence qu'à sa publication et uniquement en vue de cette publication. L'auteur examine ces falsifications : diplômes impériaux pour le monastère de Schuttern, diplômes ottoniens pour le monastère de Ebersheim, diplômes carolingiens et ottoniens pour l'évêché de Strassbourg, et conclut qu'il y a unité de méthode et de tendance dans les falsifications qu'il attribue à la vanité de savant qui aurait poussé Grandidier à trouver et à publier des inédits. La question n'en restera pas là, assurément, et l'on doit encore attendre pour porter un jugement définitif sur le caractère de l'historiographe de Strassbourg que des preuves plus positives forcent à se rendre à l'évidence des faits.

D. Vincent Gasser, de l'abbaye de Gries, donne une notice sur l'ancien monastère bénédictin de Scharnitz-Innichen en Tyrol, fondé en 763 et remis à la juridiction ordinaire et directe de l'évêque de Frisingue, qui se faisait représenter par un vicaire. Les moines s'occupèrent surtout de propager la foi parmi les Wendes des environs. Le monastère fut converti en collégiale sous le gouvernement de l'évêque Othon de Frisingue, probablement en 1142, sûrement déjà en 1144 (1).

M. l'abbé A. Lecler termine la publication de la *Chronique du monastère de Saint-Pierre de Solignac*, de Dom Laurent Dumas, bénédictin de la congrégation de St-Maur (2). La fin de la Chronique contient l'histoire de ce monastère depuis son union à la congrégation de St-Maur, en outre d'intéressants renseignements sur les anciennes coutumes de Solignac.

M. Vincente Lampérez y Romea consacre quelques pages aux deux remarquables volumes publiés par Dom Férotin sur l'abbaye de Silos (3).

M. Arthur de la Borderie s'occupe de *la chronologie du cartulaire de Redon* (4). La première partie de ce travail, parue en 1890, établissait les bases du classement chronologique des chartes de Redon antérieurement au XIe siècle ; dans la seconde l'auteur relève successivement les divers éléments chronologiques contenus dans ces chartes et en tire ce qu'il peut pour établir la date de chaque acte. Cette chronologie raisonnée rectifie les données de l'éditeur du cartulaire.

M. Jean Cahannes publie une courte notice sur l'abbaye de

1. *Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, 1897, 36-44.
2. *Bulletin de la Soc. archéol. du Limousin*, t. XLV, pp. 179-266.
3. *La Ciudad de Dios*, septembre 1897, pp. 13-18.
4. *Annales de Bretagne*, XII, juillet 1897, pp. 473-529 ; XIII, 11-42.

Digitized by Google

Disentis depuis la fin du M. A. jusqu'à la mort de l'abbé Chrétien de Castelberg en 1584 (1).

Un écrivain, qui n'a voulu se faire connaître que par la lettre S, et l'abbé Ch. Métais ont publié l'histoire et le cartulaire de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou (1031-1789) (2). Ce monastère, fondé vers 1028 ou 1029 pour des moines de S. Benoît, fut, pendant quelque temps, soumis à l'abbaye de St-Père de Chartres, puis, vers 1080, définitivement cédé à l'abbaye de Cluny. A partir de cette époque, le monastère fut gouverné par des prieurs. On en trouve la série dans le travail de MM. S. et Métais, outre une description des lieux et la bibliographie du sujet. Le cartulaire, qui forme la seconde partie du travail, comprend 138 documents de 1031 à 1791. Le volume, enrichi de nombreuses gravures (42 planches et figures), se termine par une table chronologique des chartes et une table alphabétique des noms cités dans le cartulaire. On peut se demander si les auteurs n'auraient rien trouvé dans les définitions des chapitres généraux et dans les procès-verbaux des visites canoniques de Cluny.

L'Histoire de Saint-Chinian-de-la-Corne et de ses environs (Hérault) par l'abbé A. Delouvrier (3), comprend deux parties : I. l'abbaye bénédictine de Saint-Chinian ; II. la ville de Saint-Chinian, mais toutes deux se rapportent à l'histoire bénédictine, car la ville relevait au temporel de l'abbaye. L'abbaye de Saint-Anian, fondée en 826, fut unie dès la fin du IXe siècle à celle de Saint-Laurent sa voisine. Soumise en 1102 à celle de Saint-Pons de Thomières, elle essaya au XIVe siècle de briser ce lien. Mais la discipline était en décadence, et les chapitres provinciaux de l'Ordre durent intervenir énergiquement. Saint-Anian eut cependant en ce siècle un abbé de mérite, Pierre de Boyer, commentateur de la règle de Saint-Benoît, évêque d'Orviéto, puis de Vaison. Le 23 janvier 1365, le pape Urbain V soumit l'abbaye à celle de Saint-Victor de Marseille, mais cette dépendance ne modifia point l'état intérieur du monastère, où les prébendes étaient admises. Le XVIe siècle lui apporta la peste de la commende. Enfin en 1624 la congrégation de Saint-Maur vint lui rendre la vie. Le travail de M. Delouvrier est plutôt destiné au grand public ; peut-être que des recherches dans les dépôts d'archives et les bibliothèques lui eussent fait découvrir des docu-

1. *Studien und Mittheil. aus dem Ben. Orden*, 1897, pp. 484-492.

2. *Archives du diocèse de Chartres. Saint Denis de Nogent-le-Rotrou*, 1031-1789. Vannes Lafolye, 1895, CXXIV, 345 pp. in-8° — récemment mis en vente.

3. Montpellier. L. Grollier, 1896. XII-410-90 pp. in-8°.

Digitized by Google

ments plus nombreux. Nous eussions voulu voir citer plus fréquemment au bas des pages les livres et documents utilisés. A maintes reprises l'auteur parle des chapitres provinciaux de l'ordre bénédictin tenus dans la province de Narbonne. Il semble qu'ils s'y sont tenus assez régulièrement. Le recueil des actes de ces chapitres ou leur analyse offrirait un beau sujet d'étude ; nous appelons sur ce point l'attention des chercheurs méridionaux. L'histoire de la ville de Saint-Chinian est plus riche en détails.

Le monastère de Reinhausen, à huit kilom. de Göttingen, doit son origine à une petite collégiale fondée vers 1085 par les comtes de Reinhausen. Vers 1112, le comte Herman la transforma en un monastère bénédictin et appela comme premier abbé un moine d'Helmarshausen. L'abbaye n'eut jamais grande importance. Elle fut une des premières à s'affilier à l'union de Bursfeld. L'introduction officielle du protestantisme amena la ruine du monastère. Celui-ci fut visité et réformé par les commissaires du duc le 2 décembre 1542, et l'abbé Jean Dutken se prêta à certains changements réclamés de lui ; quant au temporel, l'administration en fut confiée à des laïques. Chose curieuse : le chapitre de Bursfeld tenu en 1544 à Saint-Martin de Cologne excuse son absence. Il se fait représenter par procureur à celui de 1545 tenu à Saint-Matthias de Trèves. Le chapitre de 1547 tenu au mois d'août à Werden, signale son décès (MS. de Beuron, f. 207, 208, 211). Sans doute qu'il était un de ceux dont parle le chapitre de 1548, qui avaient été forcés de déposer l'habit monastique, détail en effet prescrit dans la visite susmentionnée en 1542. Mais en 1548, le duc Erich II avait rétabli le culte catholique. L'abbé Dutken fut remplacé par un moine de Werden, Pierre d'Utrecht. Le baron Edmond d'Uslar-Sleichen, l'auteur d'une récente monographie de Reinhausen (1), en fait un abbé luthérien ; c'est une erreur. La preuve en est que le culte catholique avait été rétabli à Reinhausen en 1548, que cet abbé venait de Werden et fut promu à cette charge du consentement des abbés de la congrégation de Bursfeld. Il prêta le serment de fidélité à l'union de Bursfeld dans le chapitre de 1554 tenu à Werden (Ms. de Beuron f. 225) et couvrit avec l'abbé de Steina les frais de voyage de l'abbé de Bursfeld alors réduit à une extrême pauvreté (*ib.* f. 227). Le chapitre de 1563 écrivit au duc Eric de Brunswig pour la conservation des abbayes de Northeim et de Reinhausen

1. *Das Kloster Reinhausen bei Göttingen.* Nach archivalischen Quellen bearbeiteter Vortrag, gehalten zu Göttingen am 13 März 1897 im Verein für die Geschichte Göttingens. Hannover, Meyer, 1897, 38 pp. in-8o.

Digitized by Google

(*ib.* f. 239). Dans le chapitre tenu le 24 avril 1575 à St-Pantaléon de Cologne, on mentionne la mort à Foswerd de Pierre, jadis abbé de Reinhausen (*ib.*, 261v). Il mourut en effet en mars 1575 au monastère des bénédictines de «Vosswarth», près de Leeuwarden en Frise (Jacobs, *Werdener Annalen*, 1896, p. 181). On avait également prétendu que les derniers abbés réguliers de Bursfeld étaient protestants ; c'est une erreur qu'il est facile de démontrer à l'aide des procès-verbaux des chapitres annuels de Bursfeld. Il est regrettable que l'auteur de cette notice n'en ait pas tenu compte.

Le R. P. Albert Poncelet, bollandiste, vient de rendre un service signalé à l'histoire monastique de notre pays en publiant la fin des *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain* de Dom Pierre Baudry et leur continuation par dom Augustin Durot (1). Les neuf premiers livres de ces annales avaient été publiés en 1848 par le baron de Reiffenberg, mais, absorbé par de nombreux travaux qui lui laissaient peu de loisir pour examiner à fond tout ce qu'il abordait ou rencontrait, celui-ci ne vit aucune utilité à publier le reste du manuscrit, dont il n'avait pas reconnu l'importance. Le P. Poncelet a vu plus clair, et s'est décidé à mettre au jour le reste de ces *Annales*, qui sont un des plus solides travaux d'histoire monastique qui aient été entrepris au siècle dernier. La forme n'en est pas attrayante ; le style laisse beaucoup à désirer, on aurait tort de le nier, mais le fond est riche et renferme une foule de renseignements précieux qu'on est heureux de rencontrer.

Dom Pierre Baudry étant mort le 1 mai 1752, Dom Augustin Durot reprit son travail en 1755 et poursuivit les annales de l'abbaye jusqu'au 18 juin 1756 ; il mourut le 15 octobre suivant. Pour faire ce travail, Dom Durot se servit des papiers laissés par Dom Baudry, des mémoires de l'abbé Havine et du *Mémoire du siège de Saint-Ghislain* rédigé par lui-même, témoin et acteur des événements.

Le R. P. Poncelet, dans l'introduction, décrit les manuscrits des Annales, fait connaître leurs auteurs et indique les sources où ils ont puisé pour les livres X-XII. Le livre Xe s'ouvre en 1604 par le gouvernement de l'abbé D. Amand Danvaing ; le travail, comme nous l'avons dit, s'arrête à l'an 1756. La publication est faite avec tout le soin qu'on peut attendre d'un bollandiste ; l'annotation abondante témoigne et de l'érudition de l'éditeur, et du soin qu'il a apporté à son œuvre. On ne peut que le remercier d'avoir entrepris

1. *Annales de l'abbaye de St-Ghislain* par Dom Pierre Baudry et Dom Augustin Durot. Livres X, XI et XII publiés par Albert Poncelet, S.J. (*Annales du Cercle archéol. de Mons*, t. XXVI (1897), XXIV-537 pp.

Digitized by Google

un travail, quelque peu rude mais bien méritoire, et de nous avoir facilité l'usage du volume par une bonne table des noms propres.

D. Bruno Albers publie deux bulles de Pie II relatives aux monastères de Cologne. Par la première du 16 janvier 1458, le pape rappelle que l'archevêque Thierry s'était plaint que certains monastères, sous prétexte d'exemption, refusaient de subir la visitation canonique ; il établit comme visiteurs munis des pouvoirs nécessaires les abbés de St-Martin et St-Pantaléon et le doyen de St-André qui devront être à la disposition de l'archevêque. Par l'autre bulle du 8 mars 1458 le pape, accédant à une demande de l'abbé de St-Pantaléon, l'autorise à demander que Jean de Totichen, chartreux de Cologne, prenne l'habit de St-Benoît avec un de ses confrères et quatre ou cinq convers, afin de rétablir l'observance régulière à St-Pantaléon. L'abbé Jean Veet de Soest abdiqua le 24 juin 1459 (1).

M. A. Benoit donne une notice sur *les Dames du Saint-Sacrement à Nancy*, 1669-1793, qui remplacèrent les bénédictines de N.-D. de la Consolation, fondées en 1625 par Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont. Les Dames du St-Sacrement étaient des bénédictines de l'Adoration perpétuelle fondées par la mère Mechtilde du Saint-Sacrement (2).

Le moine Théophile, pseudonyme bien connu d'un bénédictin marseillais, a repris le cours de ses pèlerinages ; cette fois il nous conduit à Saint-Denis en France, dont il nous fait connaître les annales et les richesses artistiques (3).

D. Léon Almond donne une description de l'île de Thanet où débarquèrent les premiers bénédictins d'Angleterre et l'accompagne de deux phototypies (4).

D. Odilon Holzer publie des fragments d'un Formulaire de l'abbaye de Melk, dont les actes se rapportent à l'abbatiat de l'abbé Chrétien (1433-1451) (5).

Les Bénédictines de la Paix Notre-Dame à Liége ont célébré récemment le centenaire de leur pensionnat. M. Joseph Demarteau a publié à cette occasion, avec le récit des solennités, une courte notice sur le monastère de la Paix et sur le pensionnat qui lui est

1. *Zwei Bullen Pius II für Kölner Klöster* (*Annalen des hist. Vereins für den Niederrhein*, LXIII (1897), pp. 197-203).

2. *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1895, CXLVI^e année, 5e série, XIII (1896), pp. 215-248.

3. *Revue du monde catholique*, 1897, août, 286-403 ; septembre, 505-524.

4. *Downside Review*, juillet 1897, 162-167.

5. *Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, 1897, pp. 439-451.

Digitized by Google

annexé ; une bonne contribution à l'histoire bénédictine (1). On est heureux d'y trouver une nomenclature exacte des vêtures et décès des religieuses de chœur depuis la fondation du monastère. Quelques notices serviront à corriger ou à compléter ce que nous avons dit des trois premières abbesses de la Paix à Mons (*Monasticon belge*, I, 324-326).

On a publié le discours prononcé le 29 août 1897, par le Rme D. Eugène Gebele, abbé de St-Étienne d'Augsbourg, à l'occasion du jubilé sacerdotal et abbatial du Rme D. Benoît Zenetti, abbé de St-Boniface à Munich (2).

Le *Spicilegium Benedictinum* (3), dont nous avons signalé autrefois la première livraison, avance périodiquement ; il est arrivé au septième fascicule. Si cette publication continue à nous faire connaître les richesses ignorées des archives italiennes sur nos monastères bénédictins, nous ne pourrons que nous en réjouir grandement. Signalons dans l'ordre de la publication du premier volume : *Documents extraits de l'abbaye de St-Pierre de Pérouse* (pp. 3-18, 49-65, 97-102, 145-158) relatifs aux moines anglais, aux martyrs Georges Gervais et Maur Scott O. S. B., à la fondation de Douai, etc. ; *la Vén. Justine Francucci Bezzoli d'Arezzo*, documents relatifs à la vie et au culte d'une religieuse professe de St-Marc d'Arezzo, née en 1260, morte le 12 novembre 1319, dont le culte a été reconnu et confirmé en 1890. Son corps est conservé sans corruption dans l'oratoire des Bénédictines du St-Esprit à Arezzo (pp. 19-33, 61-65). *Prière du B. Laurent Fanello* (*Loricatus*), ermite de Subiaco, décédé le 16 août 1243 (pp. 34-37) ; *Vie du vén. Guy d'Arezzo*, d'après le MS. du P. Charles Lombardi, capucin d'Arezzo, décédé le 8 janvier 1776 (pp. 38-42, 80-85, 126-144, 171-184). Quand cette vie sera entièrement publiée, il sera utile de la confronter avec le travail de Dom Germain Morin sur Guy de Saint-Maur-des-Fossés ; *Vie du vén. Marioctus Allegri, prieur général des Camaldules* († 1478) (pp. 73-79) ; *Correspondance de Dom Benoît Bacchini*, bénédictin bien connu de la congrégation du Mont-Cassin ; cette correspondance est extraite d'un MS. de l'abbaye de St-Paul de Rome ; on y remarque des lettres de Mabillon, Leibnitz, Papebrock, Muratori, etc. (pp. 92-

1. 1627-1797-1897. *Les Bénédictines de la Paix Notre-Dame à Liége.* Liége, Demarteau, 1897, 75 pp. in-8°.

2. *Festpredigt zum 50 jährigen Priester und 25 jährigen Abt-Jubilæum Seiner Gnaden, des Hochwürdigsten Herrn Abtes von St Bonifaz in München Benedikt Zenetti gehalten daselbst am 29 August* 1897, von Dr Eugenius Gebele. Augsburg, Haas, 1897, 18 pp. in-8°.

3. *Spicilegium benedictinum. A collation of unpublished papers edited by the Nuns of St. Benedict's Rome.* Publication trimestrielle, éditée chez MM. Desclée, Lefebvre et Cie. Rome et Tournai. Prix : 5 fr.

Digitized by Google

96, 103-109, 185-192); *Vie de la vén. Philippine Guidoni d'Arezzo*, de la congrégation des Santuccie, morte dans les premières années du XIVe siècle (pp. 110-119); *Pièces extraites des archives de St-Paul-hors-les-Murs*, relatives à St Ignace et à la Compagnie de Jésus (pp. 120-125); *Vie de la B. Agnès de Bagno, religieuse camaldule* (pp. 159-162); *Oblation au monastère de Vallombreuse* en 1496 (pp. 163-170). Tels sont les documents publiés dans le premier volume enrichi de plusieurs photographies relatives aux bienheureux de l'Ordre.

Le second volume contient jusqu'ici la vie de la vén. Santuccia Terreboti, abbesse de Ste-Marie in Giulia, al. de Ste-Anne à Rome, décédée le 21 mars 1305 (pp. 1-4, avec gravure); *Documents extraits de l'abbaye de St-Pierre de Pérouse* (suite, pp. 5-17, 60-61); *Documents extraits des archives de St-Paul* relatifs à l'achèvement de la mosaïque de St-Paul, XIVe siècle (pp. 18-20), à la sainte Épine, 1537 (pp. 49-59); *Vie de Guy d'Arezzo*, suite (22-40, 62-73); *Correspondance de D. Benoît Bacchini*, suite (lettres de Henri Copes, B. de Montfaucon, Cuper, Mabillon, Leibnitz, (pp. 41-48, 74 96, 118-128); *Documents relatifs à la vén. Julienne de Collalto*, religieuse bénédictine de Ste-Marguerite de Salarola, née en 1186, décédée en 1262 (pp. 97-105); *Vie du B. Maldolo d'Arezzo, ermite de Camaldule et disciple de St Romuald* (pp. 106-117). Au septième fascicule est annexé le commencement d'une réédition des Exhortations de Trithème aux moines d'après l'édition faite à Milan en 1644; la réimpression ne laisse rien à désirer. Les éditeurs comptent publier ensuite une série des œuvres ascétiques les plus remarquables d'écrivains de l'Ordre, dont la rareté double la valeur.

M. Laurain rectifie certaines assertions émises par le Dr Lea dans sa récente « Histoire de la confession auriculaire » à propos de l'intervention des laïques, des diacres et des abbesses dans l'administration de la pénitence. Pour ces dernières, abstraction faite des abus qui ont pu se glisser au cours des âges et contre lesquels l'Église a protesté, il est évident qu'il ne peut s'agir que de la coulpe monastique, publique ou privée (1).

Le Rme abbé de Cava, Dom Benoît Bonazzi, consacre une dissertation historico-juridique à l'examen des privilèges de l'abbé de Cava, spécialement à celui de pouvoir administrer le sacrement de

1. *De l'intervention des laïques, des diacres et des abbesses dans l'administration de la pénitence.* Étude historique et théologique par l'abbé Paul Laurain, docteur en théologie. Paris, Lethielleux, 1897, 114 pp. in-8o.

Digitized by Google

confirmation (1). Ce privilège, concédé par le Saint-Siège dès le XIe siècle, il peut l'exercer vis-à-vis de ses sujets sur le territoire de sa juridiction, sur les étrangers qui se présentent sur son territoire avec une licence de leur évêque, ou même dans un diocèse étranger, lorsqu'il en est requis ou autorisé par l'ordinaire. Ce travail est accompagné de documents historiques, bulles, etc., qui lui servent de preuves.

Sainte Foy a joui au moyen âge d'une vénération extraordinaire; l'abbaye de Conques en Rouergue, où reposaient ses reliques *pieusement* volées à Agen au IXe siècle, attirait de nombreux pèlerins, qui s'en retournaient publiant partout les miracles de la Sainte. Bernard d'Angers, ancien élève de l'école de Chartres, ayant entendu parler de ces merveilles par son maître Fulbert, résolut de faire le pèlerinage de Conques. Il s'y rendit jusqu'à trois fois, et consigna par écrit le récit de ce qu'il apprit. Son travail forme la première partie du *Liber miraculorum Sanctæ Fidei*, dont la seconde est due à un moine de Conques du XIe siècle. Ce travail, fort répandu au M. A., offrait de nombreuses variantes dans la structure des différents MSS. Celui de Schlestadt, non utilisé jusqu'ici, en est le plus important; il provient du prieuré de Sainte-Foy établi dans cette ville par les moines de Conques. M. l'abbé A. Bouillet en a fait la base d'une nouvelle édition du *Liber miraculorum* dressée à l'aide de huit autres MSS. et l'a publiée dans la « Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire (2) ».

C'est une véritable révélation que l'ouvrage du P. Denifle sur « *la désolation des églises, monastères, hôpitaux en France vers le milieu du XVe siècle* (3), où, comme le dit l'auteur, « pour la première fois on a devant les yeux un tableau de l'état de tristesse, de misère et de désolation dans lequel se trouvaient, vers la fin de la guerre de cent ans, les églises, les monastères, les hôpitaux par toute la France. Et ce qui donne plus de couleur et d'intérêt au travail, c'est que la plus grande partie des documents... étaient inédits et souvent inconnus. » Ce n'est qu'un premier volume; le second poursuivra la publication des textes et retracera dans l'introduction le tableau des faits qui se dégagent de ces textes. Toutefois, dans la préface de ce premier volume, le savant domi-

1. *L'abbate Cavense e i suoi privilegi specialmente quello dell'amministrazione della Cresima.* Ricerca storica et giuridica di D. Benedetto Bonazzi, abate ordinario. Badia di Cava, 1897, 53 pp. gr. in-4°.

2. *Liber miraculorum Sancte Fidis*, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Schlestadt avec une introduction et des notes par M. l'abbé A. Bouillet. Paris, Picard, 1897, XXXVI-291, pp. in-8°. Prix, 7,50 frs.

3. Macon, Probat, 1897, XXV-608 pp. in-8°.

Digitized by Google

nicain esquisse rapidement l'état de désolation causé par la guerre de cent ans, par la guerre du bien public au XVe siècle. Cette désolation, causée par les guerres, engendra une infinité d'abus, dont, en partie, les membres de l'Église ne sont pas absolument responsables. Le travail du P. Denifle sert de fond à l'histoire des réformes des XVe et XVIe siècles; il permet de se rendre un compte exact des maux dont souffrait l'ordre monastique et des difficultés réelles qui s'opposaient à une prompte et facile transformation. C'est dans les suppliques adressées aux papes de Martin V à Nicolas V inclusivement, conservées au Vatican sous les nos 101 à 471 et dans quelques centaines de registres, que l'infatigable archiviste a puisé ses renseignements, sans parler des travaux imprimés largement mis à profit. L'auteur a rangé les documents et les résumés relatifs aux pays qui constituent la France moderne, selon la division des provinces ecclésiastiques et des diocèses du XVe siècle; le diocèse de Tournai est malheureusement, pour nous, laissé de côté; on trouve cependant à propos de Cambrai et de Thérouanne quelques pièces sur les monastères et églises de Belgique.

D. Ursmer BERLIÈRE.

Digitized by Google

LES ALTÉRATIONS CHROMATIQUES DANS LE PLAINT-CHANT.

(Suite.)

B. Question de droit.

Si, jusqu'ici, les textes mélodiques ont été de préférence invoqués comme témoins, il nous faut, à présent, examiner plus particulièrement la théorie des auteurs. Nous suivrons, avec M. Jacobsthal (ch. VIII, IX, X), l'ordre chronologique ascendant.

1. *X^e et XIe siècles.* Partant de Bernon, dont il a déjà été question, nous rencontrons d'abord l'ouvrage bien connu sous le nom de « Dialogus Odonis », ouvrage attribué par M. Gevaert à un contemporain de Guy d'Arezzo. M. Jacobsthal montre, par des raisons intrinsèques, qu'il doit être antérieur aux ouvrages didactiques du moine italien, puisque celui-ci l'a visiblement utilisé, tout en se réservant la pleine liberté de s'en écarter sur divers points de doctrine.

L'auteur du Dialogue est ennemi de tout ton chromatique, soit réel, soit dissimulé, et, conséquemment, de toute transposition. D'après lui, l'unique remède est la correction. Il va même plus loin, et, en cela, il s'écarte manifestement de ses contemporains ; l'emploi de si♭ et de si♮ ne serait pas facultatif, mais déterminé par une règle certaine. Les Modes 1, 2, 4, 5 et 6 réclameraient si♭, les autres si♮. On peut toutefois se demander si les paroles de l'auteur ont ici un sens exclusif. M. Jacobsthal le pense. Toujours est-il que le Pseudo-Odon veut la correction de tout intervalle irrégulier. Et quel est le principe, le point de vue qui doit guider le musicien dans cette délicate besogne ? « Veiller, d'une part, à ce que la mélodie sonne bien, et, de l'autre, à ce que la correction s'écarte le moins possible de la forme primitive. Atque hoc observari debet, ut cantus emendatus aut decentius sonet aut a priori similitudine parum discrepet. » (Gerbert, I, 256b.)

La dernière partie, qui recommande le respect pour la forme traditionnelle, est certes ce qu'il y a de plus sage et, en même temps, de plus rassurant dans ce principe. Il n'en est pas de même de la

Digitized by Google

première condition, laquelle est sujette à caution. Le tout, du reste, est assez vague, et ne peut guère donner une idée nette et précise du procédé recommandé et employé par l'écrivain médiéval. Aussi doit-on regretter qu'il n'ait pas essayé lui-même un exemple d'amendement, pour dissiper le doute où nous laisse forcément une indication si indécise et si générale. Mais, heureusement, il a eu soin de mettre ses élèves en garde contre un trop grand empressement à corriger des chants apparemment irréguliers. Il veut qu'on essaie d'abord, si, peut-être, ils ne se trouveront pas rectifiés par la simple assignation à tel mode plutôt qu'à tel autre, essai qui réussit souvent à merveille. Il cite, comme exemple particulièrement propre à le démontrer, l'antienne *Domine qui operati sunt.* « Si vous la commencez, dit-il, en 6e mode, comme quelques-uns l'approuvent, c'est-à-dire sur Fa, elle reste dans ce mode jusqu'à la syllabe *na* du mot *tabernaculo*, où vous rencontrez un ton entier sous Fa (= Mi♭) au lieu du demi-ton (nous traduisons avec M. Jacobsthal le sens plutôt que les mots). Or le chant usuel le voulant ainsi et la note sonnant bien, gardez-vous de rien corriger. Mais essayez de commencer le chant un ton plus haut par Sol, comme un 8e mode, vous verrez que l'antienne s'achèvera, dans ce mode, sans aucune irrégularité. »

L'antienne en question se chante encore aujourd'hui à l'office des matines de la Toussaint. Les livres de Solesmes, *Responsoriale Gregorianum* (1895) et *Festa præcipua* (1888) la donnent au 6e mode avec le changement de Mi♭ en Mi♮ sur la syllabe *na*, changement que réprouve le Pseudo-Odon, sans parler d'autres variantes, dans la première partie, incompatibles avec une transcription d'emblée en 8e mode, telle que l'écrivain médiéval la propose. Ce chant doit donc avoir subi une transformation modale assez sensible.

M. Jacobsthal prend occasion de ce texte pour constater, à l'époque d'Odon, une triple manière d'envisager les demi-tons chromatiques. D'abord celle représentée par Odon lui-même et qui assigne à l'antienne le mode de Sol, à l'effet de la rendre régulière ; puis celle des correcteurs, qui voulant maintenir l'antienne au 6e mode, cherchent à la régulariser en corrigeant le ton entier sous Fa en demi-ton, Mi♭ et Mi♮. Ces deux opinions sont hostiles au chroma. A côté d'elles existe une troisième interprétation, favorable au chroma, partagée par ceux qui, tout en prétendant chanter en 6e mode, gardent cependant le demi-ton chromatique Mi♭ sous Fa. Mais cette prétendue troisième manière de *voir* nous paraît être plutôt une manière de *faire* de chantres habitués à une interpréta-

Digitized by Google

tion traditionnelle, dont ils ne se rendent aucun compte ; cette catégorie d'interprètes est encore nombreuse de nos jours.

Le parti favorable au chroma se réduit donc toujours encore, ce semble, au seul Bernon avec ses collègues, qui l'ont accepté simplement avec la mélodie usuelle de leur temps, tout en cherchant à le régulariser par la transposition. Encore serait-il permis de croire que la simple acceptation et réception des mélodies traditionnelles n'impliquaient pas l'admission en principe des tons chromatiques qu'elles renferment.

3. *IXe et Xe siècles.* Après le *Dialogus Odonis* nous rencontrons un ouvrage singulièrement important pour notre question, le plus ancien qui parle en termes précis des tons chromatiques. C'est le fameux « *Musica Enchiriadis* » avec le *Scholia* ou mieux, selon nous, *Scholica Enchiriadis*, ouvrage attribué à Hucbald par l'abbé Gerbert, mais qui, d'après les plus récentes recherches de Hans Müller (*Hucbald's echte und unechte Schriften*, Leipzig, 1884) et de D. Germain Morin (*Revue Bénédictine*, 1891, p. 343 et 1895, p. 394) paraît être, soit d'un abbé Otger de Tomières, en France, vers 940, soit d'un abbé Hoger de Werden sur Ruhr en Allemagne, ✠ 902. Si la détermination du nouveau catalogue des manuscrits de France par A. Molinier, Départ. t. XXV, Paris, 1894 ; N° 337 de la Bibliothèque de Valenciennes, se vérifiait, le traité remonterait en tout cas jusqu'au IXe siècle. Raison de plus pour lui accorder la plus grande attention. C'est ce que le Dr Jacobsthal a fait en lui consacrant une bonne partie de son livre, les pages 269 à 354. Nous allons aussi l'examiner avec tout le soin qu'il mérite, en visant autant que possible à la brièveté.

Et d'abord, il est bien clair et certain que le Pseudo-Hucbald parle de demi-tons chromatiques, puisqu'il distingue (Migne, 132,985) entre les demi-tons occupant la place voulue par la « série naturelle » des sons « *suo loco posita* », et ceux qui ne sont pas à leur place naturelle « *non suo loco posita* », et qui introduisent un écart dans la mélodie, « *dissentire faciunt mela* ». Il les nomme dans la suite *absoniæ* ou *dissonantiæ*.

Les nombreux exemples donnés dans la notation, dite *dasienne* (de l'ancien signe de l'Esprit rude Ⲏ προσῳδία δασεῖα, qui sert de base à tous les signes) font paraître les altérations ou « absonies » Mi♭ et Fa ♯. Mais il est évident, par tout le système hucbaldien, que d'autres demi-tons chromatiques, tels que Do ♯ ou do ♯ et la♭ ne sont nullement exclus.

D'un autre côté, il est hors de doute que d'après le contexte de

Digitized by Google

l'Enchiriadis ces « absonies » ne sont pas une pure spéculation théorique ; elles se rencontrent dans la pratique, et, en particulier, dans la pratique liturgique, qui, seule en somme, occupe l'auteur médiéval. Mais ce qui est de la plus haute importance pour nous, c'est que Hucbald paraît en justifier l'emploi. C'est du moins ce que M. Jacobsthal cherche à établir. Nous devons examiner dans quel sens et jusqu'à quel point il a raison.

A cet effet, nous allons mettre sous les yeux du lecteur le texte même de l'Enchiriadis, là où il est susceptible de diverses interprétations.

Après avoir parlé d'une première sorte d'absonie, causée simplement par la fausseté de la voix et corrigible par l'emploi d'un instrument à sons fixes, il continue comme suit (Migne, 132,983) : « Alia fit dissonantia, quando sonus a sono falso metitur, i. e. alius pro alio. Tertia dissonantia fit, quando sonus non respondet sono, quoto loco oportet. Et hæc duo vitia ex eadem quidem causa nascuntur ; sed in hoc differunt, quod illud *in eadem fit neuma*, hoc vero *in præcinendo et respondendo.* »

C'est-à-dire : « Une autre dissonance (nous la nommerons la première) se présente lorsqu'on *mesure faussement la distance, l'intervalle entre deux sons*, et que l'on prend ainsi un son pour un autre. » Par exemple, ayant à franchir l'intervalle Re-Mi ♮, au lieu de chanter le ton entier qui sépare les deux sons, vous chantez seulement un demi-ton : Re-Mi^b au lieu de Mi ♮. Votre oreille et votre voix ont « faussement mesuré » l'intervalle Re-Mi, en prenant le second des deux sons trop bas, Mi^b pour Mi ♮ (« unus pro alio »). « La troisième dissonance (nous la nommerons la deuxième) se produit lorsque le son ne répond pas à un autre son à la place qu'il faut. Ces deux « écarts » (traduction de M. Jacobsthal) proviennent de la même cause [c'est-à-dire de ce que la série naturelle des sons n'est pas gardée]. Ce qui les *différencie*, c'est que *le premier écart se produit dans le même neume, le second en préchantant et en répondant.* » C'est-à-dire, si nous comprenons bien, la différence entre les deux dissonances réside, non dans un élément intrinsèque, mais dans un élément purement extrinsèque : l'occasion dans laquelle l' « écart » se produit, lequel, lui, reste partout le même par sa *nature*. C'est toujours une déviation de la série naturelle des sons « qui cause », qui « constitue » l'écart. (« Causa » est pris ici dans le sens de « causa formalis »).

La discussion qui va suivre se résume en deux questions :

Que faut-il entendre ici par les deux expressions « *in eadem neuma* »

Digitized by Google

et « *in præcinendo et respondendo?* » Quel est le sentiment d'Hucbald au sujet de l'emploi du chroma dans les deux cas? Pour le connaître il faudra nécessairement examiner le texte de l'Enchiriadis, susceptible, lui aussi, de diverses interprétations. Nous résumons le savant professeur allemand, avant de voir si nous pouvons partager son sentiment.

Le terme « *neuma* », dit-il, marque ici une *partie nettement circonscrite de la mélodie.* Telle est par exemple la première partie de la Comm. *Beatus servus* jusqu'au mot « *invenerit* » exclusivement. Le second terme « *en préchantant et en répondant* » est pris dans le sens logique de protase et d'apodose musicale, où une partie de la mélodie en appelle une autre qui lui « *répond* » (comme le second membre d'une période conditionnelle répond au premier). L'idée de deux groupes de chantres alternants n'est pas exclue. Mais le changement du groupe exécutant a sa dernière raison d'être dans le changement qui se produit dans la mélodie. Des exemples de cette seconde espèce d'absonie se trouvent dans la partie chromatique de la même Communion : « *invenerit* » jusqu'à « *super omnia* », et, avec changement d'exécutants, dans l'*Alleluia*, *Veni Domine* et les autres du même type, *Paratum cor* et *Adducentur*, etc.

Voilà, d'après M. Jacobsthal, les deux espèces d' « absonies » ou de « dissonances ». Quel est maintenant, d'après lui, le sentiment du Pseudo-Hucbald par rapport à l'une et à l'autre, et d'abord par rapport à l' « absonie » produite « dans le même neume (in eadem neuma)? »

Le texte même, interprété par le docte professeur, va donner la réponse à cette question.

Après avoir démontré et expliqué, par trois exemples, la nature de l'absonie,le maître s'interrompt pour caractériser son effet et son influence sur la tonalité d'un chant, en disant : « (Le Maître): Limmata ergo hæc non plena spatia vocari solent, et *per ea interdum idem modus a modo transfertur vel per eadem restituitur...* Par ces demi-tons (chromatiques) le mode est quelquefois changé en un autre et quelquefois aussi est rétabli, comme on PEUT (M. Jacobsthal) suffisamment le constater dans les chants. » Puis il continue: « (Le Disciple): Numquid pro vitiis ea reputabimus?— (Le Maître): Vitia nimirum sunt. Sed sicut barbarismi et solœcismi metris plerumque figuraliter intermiscentur, ita *limmata interdum de industria cantibus inseruntur.* Sed adhuc alia videamus... Regarderons-nous ces demi-tons chromatiques comme des *fautes* (plus loin M. Jacobsthal préfère la traduction plus vague « *écarts* », inter-

Digitized by Google

prétation qu'il maintient ensuite comme la seule juste) ? M.: Assurément, ce sont des fautes (écarts). Mais, de même qu'on mêle fréquemment des barbarismes et des solécismes aux vers de la poésie en guise de figures oratoires, de même on fait entrer quelquefois des tons chromatiques dans les chants. Voyons encore d'autres exemples. »

M. Jacobsthal relève ici deux choses : Hucbald en appelle à la pratique des cantilènes sacrées qui fournissent, dit-il, des exemples assez *(satis)* nombreux de tons chromatiques, il les considère comme voulus formellement par le compositeur *(de industria inseruntur)*. Peut-être faut-il restreindre la portée de cette interprétation. Ainsi, par exemple, M. Jacobsthal traduit le mot *poterit* par on *peut ;* mais le futur contient une nuance, il atténue la portée générale de la phrase, de même que le mot *satis*. A notre avis le sens n'est pas : on trouve ces demi-tons *à chaque pas*, mais on pourra suffisamment s'en rendre compte, si l'on fait attention à certains chants. Quant au second point, une seule réflexion suffira. L'auteur compare ces absonies à des barbarismes dans les vers. Les barbarismes sont voulus par le poète, mais constituent un défaut. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi des absonies ?

Reste le texte qui se rapporte à la seconde espèce d' « absonie ». Comme il sert de base à notre discussion, nous ne pouvons nous passer de le citer en entier (1).

N° 1. « Ergo sume aliquid canere quod in sonum verbi gratia archoum finiat. Aliud mox subjungendum, quod ab eodem sono incipiat, vel a suo compare superiore sive inferiore, sive inchoet a sono tetrardo, aut a sono trito, aut a sono deutero. Igitur nisi id quod subjungendum est et sono archoo incipit, aut æquale ponas cum finali tono præcedentis meli, eodem dumtaxat archoo aut quinto loco superius seu quinto loco inferius, id autem quod a sono tetrardo inchoat aut secundo loco inferius aut quarto loco superiorius, porro id quod a sono trito inchoat, aut tertio loco inferius aut tertio loco superius, at vero illud quod a sono deutero incipit aut secundo loco superius aut quarto loco inferius, ad subjectam sonorum descriptionem, minime id quod subsequitur, concordare potest cum eo, quod præcedit.

Le texte donne un tableau dont voici la traduction :

[la Sol Fa Mi Re Do Si^{b} La Sol]

finales *graves*

1. Le texte ajoute à chaque nom le signe correspondant de la notation dasienne ; nous les omettons pour simplifier l'impression.

Digitized by Google

Et in omnibus sonis idem evenit, ut scilicet in uno concordiæ corpore convenire nequeat, quod subinfertur quodque præcinitur, si supra vel infra mutuo copulentur, qua finem hujus et initium illius mensura propria metitur.

N° 2. Quapropter, ut hæc concordia observetur, necesse est finientes et incipientes soni naturali ad invicem ordine metiantur. Ubi vero id negligitur, vel opus non est observari, in semetipsis quidem, quæ canuntur, sonis concordibus ire possunt, sibimet vero subiuncta concordabiliter ad invicem uniri non possunt.Sed cantoris peritiæ esse debet ad sciendum, ubi aliud post aliud concorditer subiungi conveniat, vel ubi necesse non sit. Et de hac quoque discrepantia satis dictum. »

Voici la traduction de la première partie (N° 1) de ce texte.

« Prenez un morceau que vous avez à chanter et qui finit par exemple en Re (archous ou protus désigne le son final du premier Mode) ; vous devez le faire suivre d'autre chose qui commence soit par le même son (Re) ou son associé supérieur (la) ou inférieur (Sol grave), soit par Sol (moyen), soit par Fa, soit par Mi. Or, si vous ne mettez le morceau suivant, lorsqu'il commence par Re, au diapason du Re précédent, ou une quinte au-dessus ou au-dessous du Re (c'est-à-dire La ou Sol grave); lorsqu'il commence par Sol (moyen), une quarte au-dessus ou un ton au-dessous du Re (c'est-à-dire Sol ou Do) ; lorsqu'il commence par Fa, une tierce au-dessus ou au-dessous de Re (c'est-à-dire Fa ou Si^{b} grave) ; lorsqu'il commence par Mi, une seconde au-dessus ou une quarte au-dessous de Re (c'est-à-dire Mi ou La), conformément au tableau suivant (voir le texte) — à moins, dis-je, de procéder de cette façon, il est impossible que le morceau (ou partie de chant) qui suit et celui qui précède, concordent entre eux.

« Et la même chose arrive pour tous les sons. C'est-à-dire, jamais deux morceaux successifs ne peuvent s'unir en un même ensemble harmonieux et concordant, si la jonction s'opère en un point où chacun garde une mesure d'intervalles (gamme) propre et indépendante de l'autre. »

Arrêtons-nous un moment, pour interpréter aussi bien que possible la pensée de l'auteur. Il s'agit de deux morceaux (ou parties) de chant, qui doivent se chanter l'un après l'autre. Au point de vue de la concordance et de l'harmonie à garder dans leur enchaînement, trois possibilités se présentent.

Première possibilité : comme diapason, les sons des deux morceaux correspondent. Le premier finit par exemple en Re, le

Digitized by Google

second commence par Sol : deux sons distancés d'*une quarte*, dans la gamme naturelle. Si donc le Sol initial du second morceau est pris (dans l'idée de M. Jacobsthal, il faudrait plutôt dire : se trouve) *une quarte* au-dessus du Re final du premier, les deux sons se correspondent à « *la place où il faut (quoto loco oportet)* », c'est-à-dire, la place réclamée par la suite naturelle des sons, dans notre cas : *la quarte*. Les deux morceaux gardent alors, dit le maître médiéval, la concordance naturelle entre eux, restant, l'un par rapport à l'autre, dans une même gamme (mesure d'intervalles). Ils s'enchaînent l'un à l'autre « *ad meli ductum* », dit-il ailleurs, c'est-à-dire comme s'enchaînent les sons d'une même partie mélodique.

Deuxième possibilité : Les sons du second morceau répondent aux sons du premier, non pas *à la place où il faut* d'après la série naturelle (ce qu'on pourrait appeler « la place naturellement correspondante »), mais à une *place équivalente*. Cette place équivalente se trouve à la quinte aiguë ou grave du son naturellement correspondant. Ainsi, pour reprendre l'exemple donné plus haut, le Sol initial du second morceau, au lieu de suivre le Re final du premier à *la quarte* (place naturelle), peut lui répondre à la seconde grave = Do, qui est la quinte grave de Sol. C'est que, d'après le système de l'Enchiriadis, qu'il serait trop long d'expliquer ici, et dont Guy d'Arezzo doit s'être inspiré en partie (v. notre premier article), deux sons distancés d'une quinte, tout en étant différents de hauteur, ont cependant entre eux une certaine affinité ou concordance naturelles (quadam tamen sibi sunt naturali socialitate concordes). Occupant la même place respective dans deux tétracordes successifs, ils ont le même caractère tonal. Ils sont donc « *compares, socii* », associés, et peuvent se remplacer mutuellement. Il en est ainsi pour Sol et Do, qui occupent l'un et l'autre la quatrième place de leur tétracorde respectif, Sol dans le tétracorde des « *finales* », Do dans celui des « *graves* ». Dans notre exemple, le Sol initial du second morceau peut se mettre à la place de Do du premier morceau et répondre ainsi à Re à la seconde grave, au lieu de lui répondre à la quarte. Sans doute, la concordance entre les deux morceaux est alors moins parfaite (concordantia paulo minor), mais elle est encore très satisfaisante. Les deux morceaux suivent, sinon une gamme ou « mesure » d'intervalles commune, du moins une gamme voisine et apparentée comme caractère tonal.

Troisième et dernière possibilité : Les sons du second morceau ne répondent aux sons du premier ni à la place naturelle ni à la place équivalente. C.-à-d., dans notre exemple, le Sol initial du second

Digitized by Google

morceau ne répond au Re final du premier ni à la quarte aiguë (Sol), ni à la seconde grave (Do), mais p. e., à la tierce aiguë (Sol = Fa), ou à la seconde aiguë (Sol = Mi), ou à l'unisson (Sol = Re). Comme le caractère tonal du Sol demande au-dessous de lui un ton entier, puis un demi-ton, cette série d'intervalles faisant suite au premier morceau, produira l'effet de Fa Mi^{b} Re, ou Mi Re Do♯, ou Re Do Si et en montant Re Mi Fa♯, selon que le même Sol initial est au diapason du Fa, du Mi ou du Re final qui précède. Il y a donc « absonie » entre les deux morceaux, qui n'ont plus entre eux une « mesure » ou gamme commune, mais chacun la sienne, indépendante l'une de l'autre. C'est ce que l'auteur veut dire par ces mots « les deux morceaux sont enchaînés l'un à l'autre à une place où la fin du premier et le commencement du second sont mesurés chacun d'après leur mesure propre. »

Le lecteur aura maintenant, nous l'espérons, une idée suffisamment exacte de ce que l'auteur de l'Enchiriadis entend par cette seconde espèce d'absonie qui arrive « en préchantant et en répondant ». Il importe maintenant de savoir, ce qu'il pense de son emploi. La suite du texte cité plus haut nous l'apprend.

« Voilà pourquoi, continue-t-il, pour pouvoir garder cette concordance [entre les morceaux qui se succèdent], il est nécessaire que les sons de la fin du premier morceau et ceux du commencement du second soient mesurés, les uns par rapport aux autres, d'après la série naturelle des intervalles [en d'autres termes, soient, les uns par rapport aux autres, comme des sons appartenant à une même gamme naturelle commune et continue]. Mais là où l'on néglige ce soin, et là où il n'est pas nécessaire de l'observer, les deux morceaux chantés successivement peuvent bien chacun pour soi [et pris séparément] garder des sons concordants [ou la suite naturelle des sons], mais, joints entre eux, ils ne peuvent la garder, l'un par rapport à l'autre. Cependant, l'expérience du chantre doit lui faire discerner où il convient de joindre les deux morceaux d'une manière concordante et où cela n'est pas nécessaire. »

Il ressort de ce texte que l'auteur de l'Enchiriadis considère comme légitime et comme quelquefois nécessaire la seconde espèce d'absonie, c.-à-d. l'emploi des tons chromatiques dans l'enchaînement des parties de l'office caractérisées par le terme « en préchantant et en répondant ». Toute la question de légitimité des altérations chromatiques d'après le Pseudo-Hucbald se réduit donc à la question de savoir ce qu'il faut entendre par ce terme, que nous devons examiner de suite, pour revenir sur la première expression : « in eadem neuma ».

Digitized by Google

M. Jacobsthal, nous l'avons dit, entend par le terme en « préchantant et en répondant » le passage, la *transition d'une partie mélodique à une autre du même chant*, telle que nous l'avons constatée dans la comm. *Beatus Servus*, dans laquelle la partie du milieu représente une « modulation » chromatique.

Pour nous, nous sommes persuadé qu'en lisant tout l'exposé qui précède sur « l'enchaînement concordant » ou « non concordant » de « deux choses à chanter, l'une à la suite de l'autre, » plus d'un lecteur aura songé à la succession de deux chants différents, tels que les antiennes de Laudes ou de Vêpres, où, en effet, on peut être dans la nécessité de passer, par voie chromatique, d'une échelle à une autre. C'est à notre avis la seule vraie interprétation de la pensée de l'Enchiriadis, et la seule possible.

M. Jacobsthal l'a exclue de prime abord comme ne méritant pas d'être discutée. « Deux chants différents, dit-il, n'ayant entre eux aucun rapport si ce n'est celui de se succéder, n'ont rien à faire avec l'absonie, laquelle marque une relation intime d'ensemble entre les deux choses (*ein intimes Zusammengehörigkeitsverhältniss zwischen beiden Dingen*). Cette considération seule nous dispenserait d'en dire davantage, quoiqu'il y ait encore bien d'autres choses à faire valoir à ce sujet. »

Nous répondons à cela que, d'abord, le point douteux est précisément cette valeur de relation intime prêtée à l' « absonie, » quand on voit par le texte que l'absonie est la négation de la « concordance » à sauvegarder entre les chants ou parties de chant. Du reste, les différentes antiennes qui se succèdent immédiatement, p. e. à l'office des Vêpres, forment un ensemble, dont elles ne paraissent que constituer des parties. Et en tous cas, la pratique journalière du chant au chœur montre assez ce que les antiennes des Vêpres, de Laudes et de Matines p. ex. ont à faire avec l' « absonie ». Celle-ci y intervient à chaque moment ; c'est là un fait bien certain et connu de quiconque en a fait l'expérience.

Mais avant toute discussion, examinons, si, par lui-même le terme « *en préchantant et en répondant*, » ou « *en alternant* » (comme le Dr Jacobsthal dit encore d'après un autre passage de l'Enchiriadis) est compatible avec notre interprétation. Ce préambule servira de base à nos preuves.

A n'en juger que par le contexte du passage où le grand théoricien développe sa pensée, on dirait que par le terme en question il veut tout simplement dire « *chanter d'abord* » (præcinere) une chose et *en faire suivre une autre* (respondere). « Prenez un morceau à

Digitized by Google

chanter, dit-il, et vous avez à le faire suivre aussitôt d'autre chose. » Et plus loin, il parle de la concordance à garder entre « ce qui est chanté en premier lieu et ce qui vient s'y joindre (quod præcinitur et quod subsequitur). »

Mais admettons que ces mots doivent avoir le sens spécial et *technique* d' « *alterner* » que veut le Dr Jacobsthal. Les antiennes successives de l'Office du jour et de la nuit sont comprises sous ce terme, puisqu'au moyen âge elles étaient entonnées « *alternativement* » par les chantres de la scola (voir Thomasi, Préface du t. IV) et encore aujourd'hui s'entonnent *alternativement* par les membres du chœur avec la préintonation d'un chantre ou d'un sous-diacre (« præcinere ».)

Du reste, supposé même, comme le veut l'auteur, que le terme se rapporte surtout à des chants à versets, tels que graduel, Alleluia, etc., dans lesquels, d'après les auteurs du moyen âge, le chantre pouvait en effet se permettre au besoin un changement de ton (absonie). Ce changement, suivant ces auteurs mêmes, ne vise nullement, comme le suppose notre savant académicien, à produire un effet artistique de modulation ; le but en est moins idéal et plus pratique, c'est d'épargner au chantre l'inconvénient résultant d'une intonation trop haute ou trop basse.

En commençant la première fois le Graduel ou le Répons, disent-ils, le chantre doit se garder d'entonner trop haut, de peur de rencontrer dans le verset des notes que sa voix ne saurait plus atteindre. Mais une fois sûr de l'étendue du chant, il pourra en *reprenant*, ou pour parler avec Hucbald « *en alternant*, » élever librement la voix (voir Thomasi, l. c., qui s'appuye sur Amalaire). Évidemment un changement de cette nature amène une absonie entre les deux chants, ou, si le Dr Jacobsthal préfère, entre les *deux parties* du chant (on peut dire ici l'un et l'autre). Mais c'est le chantre qui l'a produite, non le compositeur, et cela non dans un but artistique, mais par indulgence et pour un besoin pratique. Cela s'accorde à merveille avec l'expression « ubi opus est » de Hucbald, « lorsque c'est nécessaire ».

(A suivre.)

D. Hugues GAISSER.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. — S. S. le pape Léon XIII a confié au R^me^ abbé primat, D. Hildebrand de Hemptinne, la direction du collège grec de Saint-Athanase qui doit désormais être affecté aux Italo-grecs et aux Melchites. Le R^me^ abbé primat en a pris possession le 13 octobre et a appelé à la direction du collège deux moines d'Einsiedeln (Suisse) et deux Pères de la congrégation de Beuron, D. Willibrord van Heteren et D. Placide de Meester, de l'abbaye de Maredsous.

Le 23 octobre les RR. PP. D. Charles Kühne et Henri de Rickenbach arrivèrent à Rome. S. S. Léon XIII manifesta le désir de les recevoir en audience. Le 25, le R^me^ abbé primat, à la suite d'une audience qu'il avait eue avec le pape au sujet de l'organisation du collège grec, présenta à Sa Sainteté les deux moines d'Einsiedeln. Dès leur entrée : *Venite, cari figli*, leur dit le Saint-Père, en leur présentant sa main à baiser, « vous connaissez, ajouta-t-il, nos efforts pour ramener à la foi de l'Église catholique nos frères séparés, conformément à la prière du Christ *ut omnes unum sint*. C'est dans ce but que nous avons résolu de réorganiser le collège grec existant déjà dans la Ville éternelle, de le transformer conformément au but que nous poursuivons. Nous avons chargé de cette mission l'ordre bénédictin, qui depuis des siècles se distingue par son zèle apostolique et sa culture scientifique. Vous êtes prêts, chers fils, à remplir cette mission ; je mets en vous toute ma confiance, car je suis convaincu que vous travaillerez généreusement par vos paroles et par vos exemples à une formation solide du clergé grec dans la vertu et dans la science. » Puis le Saint-Père adressa encore quelques paroles aimables à l'abbé primat et aux deux Pères et leur donna sa bénédiction. D. Charles Kühne a été nommé pro-recteur du collège grec et D. Henri de Rickenbach préfet des études. Le séminaire compte actuellement 18 élèves ; dix autres sont attendus de Constantinople et d'Athènes.

***

ITALIE. — Le 26 septembre dernier, l'antique sanctuaire bénédictin de N.-D. de Farfa a retrouvé l'éclat de ses plus glorieux souvenirs. Plus de six mille pèlerins s'y sont donné rendez-vous pour rendre hommage à la Reine de la Sabine, et renouer des traditions trop longtemps abandonnées. On en montrait de ces robustes campagnards venus à pied, à jeun, de trente milles de distance. Ce fut une fête d'une réussite admirable. Le R^me^ Dom Boniface Oslaender, abbé ordinaire de St-Paul, était venu prêter son concours au R^me^ Dom Cristofori, abbé titulaire de Farfa, avec un nombre considérable de Bénédictins de son monastère de Rome. Il y eut

Digitized by Google

environ mille confessions et communions. Monseigneur Ambrosi, évêque de Poggio Mirteto, accompagné de son Séminaire, rehaussa le pèlerinage de sa présence. Le R^me^ Recteur du Collège arménien de Rome s'y rendit également avec ses élèves, et célébra les saints mystères en rite oriental dans le sanctuaire de la Madone. Pendant la messe solennelle, Dom Corneille Villani, moine de St-Paul, fit aux pèlerins une courte mais entraînante allocution, à laquelle la foule répondit par d'enthousiastes *Evviva alla Madonna ! Evviva la Regina della Sabina !* Après les Litanies et le *Te Deum*, le R^me^ Dom Oslaender donna la bénédiction avec le St-Sacrement. Puis les nombreuses députations, bannières en tête, défilèrent devant la relique insigne de Farfa : la clef de la *Santa Casa* de Nazareth. La fête se termina dans une religieuse allégresse, et jusque bien tard les échos de la Sabine résonnèrent des cantiques des pèlerins qui regagnaient leurs bourgades bien haut dans les montagnes ou bien loin dans l'immense plaine.

Belle journée ! Puisse-t-elle pronostiquer le prochain retour des moines dans leur illustre abbaye de Farfa ! (L).

***

Le même jour à Roiate, près de Subiaco, eut lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle érigée par le zélé curé Orlandi en l'honneur de S. Benoît à l'endroit qui garde la roche marquée de son empreinte. La consécration de l'autel ne put avoir lieu à cause de l'absence du cardinal Macchi, auquel elle revient de droit. Ce fut une fête charmante dans tout le pays si pittoresque d'Olevano, fête tout italienne avec salves, fanfares et ballons lancés au cri de *Viva S. Benedetto !* (L).

***

ANGLETERRE. — Les fêtes qui ont marqué le XIIIe centenaire de l'arrivée de S. Augustin en Angleterre ont rappelé avec tant d'éloquence aux fils de S. Benoît une des pages les plus glorieuses de leurs annales, que le souvenir en restera ineffaçable dans la mémoire et le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y prendre part ou de s'y associer en quelque manière. La famille bénédictine a eu les honneurs de ces fêtes, car Augustin et ses compagnons lui appartiennent; elle est, de toutes les institutions catholiques de l'Angleterre contemporaine, la seule qui se rattache sans interruption à l'Angleterre du moyen âge; elle est comme le trait-d'union de la catholicité anglaise.

Inaugurées le 12 septembre à l'Oratoire de Londres par le brillant discours de S. É. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, sur les gloires et les épreuves de l'Église d'Angleterre, les solennités se poursuivirent le lendemain à l'abbaye de Ramsgate devant une foule de prélats et de personnages distingués accourus pour prendre part aux conférences de la *Catholic Truth Society* et à la grande fête du 14.

C'est à Ebbs Fleet, près de la croix commémorative élevée à l'endroit de

Digitized by Google

l'ancien port, où débarquèrent Augustin et ses quarante moines, que l'Angleterre catholique et des représentants des Églises d'Italie, de France, de Belgique, des États-Unis s'étaient donné rendez-vous. La croix ouvrait la marche du cortège triomphal, et quarante fils de St-Benoît, frères des premiers apôtres de l'Angleterre, répétaient, à l'endroit même où elle avait été entonnée pour la première fois, cette antienne qu'Augustin et ses compagnons chantèrent il y a 1300 ans : « Nous vous supplions, Seigneur, dans votre miséricorde, de détourner votre fureur et votre indignation de cette cité et de cette sainte maison, parce que nous avons péché. » A l'issue de la messe, célébrée par S. É. le cardinal Vaughan, entouré de S. É. le cardinal Perraud et des membres de la hiérarchie catholique d'Angleterre, Mgr Hedley, évêque bénédictin de Newport, orateur et écrivain de talent, célébra les gloires d'Augustin et de ses frères; il traça le magnifique tableau de cet apostolat fécond, d'où est sortie l'Angleterre catholique. A la fin l'orateur s'arrêta à la vue de la révolte contre Rome, à la vue du schisme et de l'hérésie qui séparèrent l'Angleterre de l'Église-Mère, à la vue du sang qui inonda son sol, du sang des martyrs, à la vue du rationalisme protestant et de cette douloureuse scission d'un peuple qui avait renié son passé, car ce n'était qu'une faible portion du peuple anglais qui se retrouvait au pied de l'autel d'Ebbs Fleet, unie dans la foi à l'Eucharistie, et soumise au successeur de Grégoire le Grand, et ce spectacle arracha à l'éloquent panégyriste un cri de douleur : « Plût à Dieu, dit-il en terminant, que cette solennité eût été celle de tout un peuple, de toute une race ! Quelle assemblée se fût pressée à cette messe pontificale et au *Te Deum* d'Ebbs Fleet ! Mais nous avons la douleur de n'être qu'un fragment de peuple, et que la masse de nos compatriotes reste froide devant notre dévotion et étrangère à notre enthousiasme ! Ah ! pour voir le peuple anglais représenté ici dans ses plus grands et ses meilleurs citoyens, et prendre part aujourd'hui en l'honneur de S. Augustin à ce grand sacrifice, que lui-même avait coutume d'offrir, je ne sache pas qui d'entre nous ne se fût contenté d'occuper la plus humble place et qui n'eût pleuré en entendant une voix plus digne prononcer son panégyrique ! »

Le lendemain, 15, après une messe basse célébrée à l'église paroissiale de Canterbury par Mgr l'évêque de Southwark, les prélats catholiques et les pèlerins de Ramsgate allèrent visiter la vieille église primatiale ; le doyen anglican, Dr Farrar, s'était mis à la disposition des illustres voyageurs pour leur servir de guide. Le spectacle ne manquait pas de tristesse dans son étrange contraste. Deux cardinaux de la sainte Église romaine, des évêques catholiques, des bénédictins venaient s'agenouiller devant la pierre sur laquelle S. Thomas Becket tomba victime de son zèle pour la défense de la liberté de l'Église, et rendre un éloquent témoignage à leur foi dans la visite aux tombeaux des anciens primats catholiques, spécialement dans le tribut d'hommage à la mémoire de celui que le Dr Farrar leur signalait

Digitized by Google

comme « dernier cardinal-archevêque de Canterbury », Reginald Pole ! C'étaient bien les héritiers légitimes qui venaient revoir le patrimoine dont ils avaient été dépossédés, cette vieille église, qui suinte encore son passé catholique et dont les pierres ointes par l'onction du pontife conservent malgré tout le parfum de leur consécration.

Le soir, au moment de prendre congé de ses hôtes vénérés, le cardinal Perraud résuma l'impression de ces fêtes dans un magnifique exposé de l'argument de prescription dans la tradition. « Appuyés sur ce fondement de la tradition, dit-il aux descendants des confesseurs de la foi, aux élus de la grâce, vous pouvez tenir le même langage [que Tertullien à Praxéas] à ceux qui contestent vos droits et essaient de se faire illusion à eux-mêmes en revendiquant ce titre de catholiques dont vous seuls êtes en possession légitime. Vous aussi vous pouvez leur dire : Elle est connue l'époque exacte à laquelle vous avez rompu la chaîne et êtes sortis de la racine et de la tige. Votre organisation ecclésiastique, vos institutions, vos rituels, vos formulaires de prières se rapportent à des actes des rois et des parlements, dont les plus anciens ne remontent pas au delà du règne de Henri VIII. Vous avez trois siècles et demi, si vous le voulez. C'est bien jeune pour une Église qui a la prétention d'être la véritable Église chrétienne. Vous êtes donc d'hier, — et avant-hier on ne nous connaissait pas.

« A ceux, ajoute-t-il, qui vous disputent l'héritage spirituel d'Augustin de Cantorbéry, demandez donc ce qu'est devenu parmi eux ce pallium que le pape saint Grégoire avait envoyé à votre premier évêque, et que tous ses successeurs allèrent pendant dix siècles, chercher à Rome, par une démarche qui exprimait avec éloquence à quel point ils étaient étroitement unis au chef de toute l'Église catholique. Trois fois déjà depuis le rétablissement de votre hiérarchie épiscopale effectué en 1850 par le pape Pie IX, de sainte mémoire, ce signe sacré a été placé sur les épaules de vos métropolitains. Puisse le digne successeur des cardinaux Wiseman et Manning le porter longtemps encore pour le plus grand bien et la plus grande joie des catholiques d'Angleterre ! »

***

Les fêtes d'Ebbs Fleet, de Ramsgate et de Canterbury avaient fourni à l'Église de France l'occasion de témoigner aux catholiques d'Angleterre qu'elle leur était unie dans la même foi et dans la même soumission au successeur de Pierre. Les fêtes d'Arles et de Paris ont montré une fois de plus cette union des deux Églises. Ebbs Fleet rappelait le débarquement d'Augustin en Angleterre ; Arles avait été témoin de la consécration du premier évêque des Anglais. Les fêtes du Triduum, du 10 au 13 octobre, furent accompagnées d'une série de solennités, dont la splendeur émerveilla les pèlerins anglais. S. E. le cardinal Vaughan, Mgr l'archevêque Scarisbrick, O. S. B., et Mgr l'évêque de Southwark les honorèrent de leur présence. Le 13, Mgr Scarisbrick, accompagné de deux moines bénédictins, rappela en termes émus les services rendus à l'Église d'Angleterre par

Digitized by Google

l'ordre de St-Benoît, et les circonstances vraiment providentielles qui ont assuré la perpétuité de son existence en Angleterre. La présence de ces trois évêques anglais ne rappelait-elle pas éloquemment la présence des trois évêques venus de Bretagne au concile d'Arles de 314?

***

Bien que moins grandiose, la solennité fixée par S. É. le cardinal Richard à St-Sulpice de Paris n'en fut pas moins expressive. Un millier d'ecclésiastiques et de religieux assistèrent à la messe pontificale célébrée par S. É. le cardinal Vaughan. L'après-midi les vêpres furent chantées par S. É. le cardinal de Paris, et le R. Père Feuillette, O. Pr., prononça un éloquent discours sur les motifs de prier pour la conversion de l'Angleterre et sur les motifs d'espérer son salut.

Ce magnifique spectacle de la chrétienté entière unie aux catholiques anglais dans la célébration d'un centenaire, qui rappelle avec tant d'éloquence la condition essentielle de toute véritable unité chrétienne, l'union à Pierre, ne peut manquer d'avoir vivement impressionné tous ceux qui ont encore souci de la tradition catholique. Pour nous, catholiques répandus sur toute la surface du globe dans l'unité de la même foi romaine, nous ne reconnaissons comme catholiques en Angleterre que ceux qui, en dépit des persécutions, sont restés attachés à la chaire de Pierre, comme au magistère infaillible établi par le divin Fondateur de l'Église; comme Bénédictins, nous proclamons à la face de l'Anglicanisme, que l'ordre de St-Benoît, qui a fait l'Angleterre chrétienne et catholique, subsiste toujours malgré les persécutions, héritier direct et légitime des anciens moines anglais, des moines qui ont élevé ces magnifiques cathédrales, orgueil de l'Angleterre, et que cet ordre, expulsé de son patrimoine séculaire, n'a cessé de professer une ardente dévotion au successeur de Pierre. Cet ordre reste debout héritier des traditions du passé catholique, seul au milieu des ruines, comme un témoignage vivant de la foi des siècles passés, comme un symbole d'espérance.

***

D'après une note du *Tablet* (6 novembre 1897) l'université d'Oxford compte 41 étudiants catholiques, qui fréquentent régulièrement le dimanche l'oratoire catholique de l'Université (94. St-Aldates). Dom Adam Hamilton, O. S. B., de l'abbaye de Buckfast, donne à 10 h. une série de conférences sur les Actes des Apôtres. Quatre bénédictins d'Ampleforth, sous la direction de D. Edmond Mathews, se sont également établis à Oxford.

***

A Cambridge, le nombre des étudiants catholiques est de 39. Le dimanche matin, D. Cuthbert Butler O. S. B., donne à St-Edmond House une série de conférences sur différents points d'histoire et de théologie. Les sujets choisis par le conférencier sont pour ce trimestre : Galilée, l'école critique moderne et la Bible; l'école critique moderne et la théologie; Léon XIII

Digitized by Google

sur l'Église et l'État; Indulgences, Difficultés, l'Incarnation, l'Immaculée Conception. (*The Tablet*, 23 octobre 1897.)

***

Le 17 novembre dernier, Mgr l'évêque de Birmingham a donné la bénédiction abbatiale à la Rév. Dame Cécile Heywood, jusqu'ici sous-prieure de l'abbaye de Stanbrook, élue en remplacement de Dame Gertrude Dubois d'Aurillac, en présence du T. R. P. prieur de la cathédrale de Newport, des prieurs d'Erdington et de Farnborough et d'autres membres de l'ordre de St Benoît.

***

AUTRICHE. — Le 29 septembre dernier, le monument érigé à Maria-Hof près de Neumarkt (Styrie) en l'honneur du célèbre ornithologiste Dom Blaise Hanf, de l'abbaye de St-Lambrecht, a été découvert en présence d'une nombreuse assemblée. On remarquait le Rme abbé Othmar Murnik, de St-Lambrecht, et plusieurs de ses religieux, le vice-président du cercle ornithologique de Vienne, les autorités locales, etc. La cérémonie s'est accomplie à l'issue de la messe pontificale chantée par le prélat de St-Lambrecht. (*Kathol. Kirchenzeitung*, 8 oct. 1897.)

***

HONGRIE. — Les paroisses relevant de l'archiabbaye de Martinsberg en Hongrie ont fêté solennellement le 11 novembre et les jours suivants, le 15me centenaire de la mort de l'illustre patron de ce monastère, fondé par le roi St-Étienne en l'honneur du saint évêque de Tours. Le Rme archiabbé, D. Hippolyte Feher, a adressé à ses diocésains un mandement relatif aux solennités. Celles-ci auront lieu à l'archiabbaye pendant un triduum du 11 au 13, et dans les paroisses le 14.

***

AMÉRIQUE. — Le 25 novembre S. G. Mgr Léon Haid, évêque titulaire de Messène, Vicaire apostolique de la Caroline du Nord, et abbé de N.-D. Auxiliatrice, a célébré son jubilé d'argent de prêtrise dans son église abbatiale à Belmont (N.-C.).

***

De retour d'Europe, le R. P. abbé d'Atchison, Supérieur de la congrégation Américaine-Cassinienne, a présidé, vers le milieu d'août, à l'élection du Supérieur du prieuré conventuel de St-Léandre récemment érigé à Canon City (Colorado). La nouvelle communauté est composée de membres des abbayes de St-Vincent et de St-Jean. C'est le R. P. D. Meinrad Jeggle, jusqu'ici prieur d'Allegheny City (Pa), qui a été élu supérieur.

***

BRÉSIL. — Le 14 novembre le R. P. Dom Maur Desrumeaux et un novice prêtre, de l'abbaye de Maredsous, se sont embarqués à Anvers en destination d'Olinda où ils vont prêter leur concours à leurs frères de São Bento.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

Le 29 juin, à Pittsburg, le R. P. D. Albert Robrecht, O. S. B., de l'abbaye de St-Vincent (Pa, Amérique), à l'âge de 46 ans, dont 26 de profession ;

Le 12 juillet à Covington (Ky., Amérique) le fr. convers Claude Haeusler, O. S. B., de l'abbaye de St-Vincent (Pa, Amérique), à l'âge de 84 ans, dont 28 de profession ;

Le 17 août, à St-Vincent (Pa. Amérique), le fr. convers Ulrich Bart, O. S. B., à l'âge de 56 ans, dont 35 de profession ;

Le 15 septembre 1897, D. François Tornabene, né à Catane en 1813, profès de St-Nicolas in Arena en 1834, prieur de 1852-1858, professeur de botanique et directeur du jardin botanique de cette ville ;

Le 19 septembre, à Ramsgate (Angleterre), le R. P. D. Egbert Turner, O. S. B., de l'abbaye de St-Laurent d'Ampleforth, à l'âge de 44 ans, dont 24 de profession ;

Le 19 octobre, à l'abbaye de N.-D. de Consolation, à Stanbrook (Angleterre), la Révérende Dame Gertrude d'Aurillac Dubois, abbesse de ce monastère, dans la 56e année de son âge, la 32e de sa profession et la 26e de sa dignité abbatiale. Issue d'une famille huguenotte, dont les membres avaient quitté la France lors de la révocation de l'Édit de Nantes, Laure d'Aurillac était née à Berlin, le jour de St Jean-Baptiste 1841. Après la mort de sa mère, elle fut placée par son père, quoique protestant, chez les dames du Sacré-Cœur à Jette et fut reçue, à l'âge de neuf ans, avec ses sœurs, dans l'Église catholique par le nonce apostolique. Des revers de fortune forçèrent plus tard la jeune fille à se rendre en Angleterre dans le dessein de perfectionner ses connaissances d'anglais. Elle alla à Stanbrook ; c'est là qu'elle entendit l'appel de Dieu et que malgré tous les efforts tentés pour ébranler sa résolution, elle revêtit l'habit de St-Benoît et fit profession en juin 1866. Les grandes qualités d'esprit et de cœur qui la distinguaient lui firent confier de bonne heure les importantes charges de maîtresse des novices et de prieure (1870). La communauté venait d'adopter des « Déclarations sur la Sainte Règle », ou Constitutions inspirées par celles que Dom Guéranger avait écrites pour l'abbaye de Sainte-Cécile de Solesmes. Pour mieux se pénétrer de l'esprit qui les avait dictées, Dame Gertrude fut envoyée pour quelque temps à Sainte-Cécile. Elle en revint en 1872, et Madame l'abbesse Scholastique Gregson, la jugeant apte à implanter cet esprit à Stanbrook, se démit de sa charge, avec la ferme espérance que le choix des religieuses se porterait sur la Prieure. Son attente ne fut pas déçue. Le tact, la prudence, la charité, la fermeté de volonté de la nouvelle abbesse fit de Stanbrook une communauté modèle. Les paroles adressées par Mgr l'évêque de Birmingham lors des funérailles de l'abbesse de Stanbrook le proclament éloquemment. Pénétrée de l'importance de l'office divin, elle avait su rendre au culte la splendeur qui lui convient et lui revient de droit dans la famille bénédictine ; elle avait su faire pénétrer

Digitized by Google

ses moniales dans l'intelligence de la prière officielle de l'Église et les avait ramenées à la source vive de l'ascétisme bénédictin, la parole de Dieu, la doctrine de l'Église et les écrits des Pères et des docteurs.

Le 26 octobre, Sœur Sainte-Ide (Hortense Germain), converse de l'Adoration perpétuelle à Bayeux, dans la 77e année de son âge et la 55e de sa profession ;

Le 29 octobre, à l'abbaye de St-Benoît de Fort-Augustus (Écosse), le P. Denis Tootell, à l'âge de 81 ans, dont 62 de profession, dernier survivant du monastère anglais des SS. Adrien et Denis de Lambspring ;

Le 30 octobre, à l'abbaye d'Admont (Styrie), le R. P. D. Odilon Zimmermann, dans la 41e année de son âge et la 17e de sa profession ;

Le 6 novembre, à l'abbaye de Sainte-Madeleine de Marseille, le R. P. D. Théophile Bérengier. Ce vénérable et digne religieux était né à Marseille le 1 août 1827 d'une ancienne et honorable famille de cette ville. Après des études de droit faites à Aix, où il avait été reçu licencié en 1850, il entra à l'abbaye de Solesmes et y fit profession le 10 février 1854. Il séjourna quelque temps à Rome en qualité de secrétaire auprès de son confrère, le cardinal Pitra, revint ensuite à Solesmes et fut envoyé en 1875 à l'abbaye de Ste-Madeleine de Marseille. Dom Bérengier s'occupa activement d'études historiques et a laissé un nombre considérable de travaux sur l'histoire de l'Église, sur celle de l'ordre bénédictin et sur la Provence. A côté de nombreux articles de revues, dont on pourra trouver l'indication dans la *Bibliographie des Bénédictins de la Congrégation de France*, (Solesmes, 1889, pp. 75-82), nous signalerons ici sa *Vie de Mgr Henry de Belzunce, évêque de Marseille* (2 vol. in-8°, Paris, Delhomme, 1886), *L'épiscopat provençal au XVIIIe siècle*, série de biographies restée incomplète par la mort de l'auteur, *La Nouvelle-Nursie, histoire d'une colonie bénédictine dans l'Australie occidentale* (Paris, Lecoffre, 1879), *Les martyrs uniates* (Poitiers, Oudin, 1868), *Vie de S. Turibe, Archevêque de Lima* (Poitiers, Oudin, 1872), *Vie du Cardinal Charles Odescalchi* (Tournai, Casterman, 1877), *Tableau du monachisme occidental* (2 éditions), *Pèlerinages monastiques* (2 vol. Avignon, Seguin, 1890-1892), interrompus par la mort de l'auteur. Dom Bérengier avait le culte du passé de sa patrie, la Provence, et celui des gloires de sa famille religieuse. Sa plume facile ne se lassait pas de les faire connaître ; aussi le souvenir du moine Théophile sera-t-il conservé avec respect par tous ceux qui l'ont connu.

Le 7 novembre, dans la même abbaye, le R. P. D. Charles Rigault, né le 8 juillet 1842 à Orléans, profès le 8 décembre 1868, éditeur du *Cartulaire des abbayes de St-Pierre de la Couture et de St-Pierre de Solesmes* (1881), et d'une *Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de St-Maur* (1882).

Le 18 novembre, à l'abbaye d'Einsiedeln (Suisse), le R. P. D. Jean Nep. Buchmann, à l'âge de 69 ans, dont 46 de profession.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

A travers l'Orient : par l'abbé PISANI, prof. à l'Institut catholique de Paris. Blondel et Barral, Paris, 1897, XIII-341 pp., in-8°.

TANDIS que l'Europe tourne vers l'Orient ses regards anxieux, attendant la solution de cette question si importante pour le maintien de la paix et de l'équilibre européen, le livre de M. Pisani vient nous rappeler qu'un autre problème est à résoudre, problème autrement grave, puisqu'il s'agit du salut de cent millions d'âmes, autrement ancien, puisqu'il date de quinze siècles. Les papes, aidés de vaillants apôtres, et récemment encore, Léon XIII, n'ont négligé aucun effort pour ramener dans le sein de l'Église ces frères égarés. Souvent l'union si vivement désirée apparaissait dans une aurore pleine d'espoir, mais le lendemain, tout s'était évanoui, l'orage de la nuit avait anéanti les travaux de la veille.

Dans l'exposé des deux grandes phases du schisme grec, qui ont précédé et suivi le concile de Florence, M. Pisani s'est proposé d'exposer les origines de la scission, de montrer comment s'est perpétuée la désunion, comment le mouvement vers l'unité se dessine et quelles espérances il donne. Ce que les sectes hérétiques des Nestoriens, des Monophysites avaient commencé, l'ignorance d'un clergé dégradé, les susceptibilités de l'orgueil byzantin, les convoitises mal déguisées de l'ambition politique l'ont achevé en conduisant ces églises à leur ruine, et aujourd'hui, tandis qu'elles refusent d'adhérer à l'union, elles courbent honteusement le front sous le joug que leur imposent des maîtres autrement autoritaires que les Pontifes Romains : il suffit pour preuve de citer le saint Synode de Moscou. Ici se place une remarque fort judicieuse de M. Pisani : « l'empereur de Russie, dit-il, n'est pas comme on se plaît à le dire, le *Pape* de l'église russe, seulement par l'institution d'un conseil revêtu d'une autorité souveraine, mais impersonnelle, il s'est attribué indirectement un pouvoir absolu sur les âmes de ses sujets » (p. 173).

Ajoutons aussi, pour être impartial, à toutes ces causes, le zèle outré de certains missionnaires latins à vouloir imposer aux orientaux la liturgie romaine sous prétexte d'unité. Les Papes et Léon XIII en particulier ont réagi contre cette tendance et fort justement : car comme la nature si diverse n'en révèle pas moins l'unité de son Créateur, ainsi ces divergences accidentelles du culte extérieur ne sont que des manifestations éclatantes de ce *Credo*, que les lèvres des fidèles des deux églises prononcent avec la même foi et le même amour.

L'ouvrage de M. Pisani, ainsi qu'il l'avoue lui-même, est destiné avant tout au grand public : aussi a-t-il eu soin de retrancher les passages qui, par leur caractère spécial, eussent peut-être moins intéressé certains lecteurs; à vrai dire, nous le regrettons et c'est la seule observation que nous nous permettons sur ce travail clair, sobre, d'un style limpide et facile. Nul doute

Digitized by Google

qu'il ne soit appelé à un grand succès, et nous le souhaitons de tout cœur : une âme vraiment catholique ne peut demeurer indifférente à la prospérité de l'Église. M. Pisani a voulu pour sa part y contribuer largement, et nous l'en félicitons. D. Pierre BARTIEN.

Cours intuitif d'harmonie et d'accompagnement, par P. B. F. M. J., professeur de Carlsbourg. In-8°, 2e éd., 5 frs. Breitkopf et Hartel, Bruxelles.

EXCELLENT ouvrage. Nous sommes heureux de pouvoir le recommander non seulement aux jeunes organistes auxquels il s'adresse spécialement, mais encore aux chantres et à tous ceux qui voudront acquérir à peu de frais une connaissance quelque peu approfondie de l'harmonie et du plain-chant. Dans une première édition, le caractère diatonique des mélodies sacrées n'était peut-être pas encore suffisamment sauvegardé en quelques endroits. Ici, rien qui ne soit correct et conforme aux prescriptions des maîtres les plus sévères. Le traité forme dans son ensemble un enseignement complet qui se divise en quatre parties : étude des accords et de leurs enchaînements ; — modulation et improvisation ; — accompagnement de la mélodie ; — harmonisation du plain-chant. Partout, les principes sont exposés avec un ordre et une clarté qui semblent donner un démenti à cette pensée de J. de Maistre qu'«il n'y a pas de méthode facile pour apprendre les choses difficiles ». Pas de hors-d'œuvre, pas de phrases : l'esprit passe rapidement des abstractions de la théorie aux réalités de l'exemple ; les règles les plus essentielles du contre-point y sont habilement résumées ; on y rencontre des conseils très pratiques et très sages sur la manière de mettre le jeu de l'orgue en harmonie avec le sens des différentes parties de l'office et des cérémonies liturgiques en général. Dans la quatrième partie, la plus importante et à ce titre la plus développée, après avoir exposé les notions et les règles relatives aux modes et à l'harmonisation du plain-chant en général, l'auteur étudie chaque mode en particulier, indique la gamme, signale les accords qui lui sont propres, note les diverses formules applicables aux chants syllabiques d'abord, aux chants ornés ensuite, puis il en montre l'emploi en harmonisant d'après ces formules des textes liturgiques tirés de l'édition officielle ; — en partie aussi d'une édition moins répandue, mais locale. Ces textes sont nombreux ; ils ne le sont pas trop et forment à eux seuls une excellente démonstration de ce que peut et de ce que doit être l'accompagnement du chant liturgique.

Ajoutons que le format est commode et l'impression soignée (Voir cependant p. 139, amen, une succession d'octaves qui ne peut être qu'une erreur de copie). Nous apprenons que l'on songe en Allemagne à porter l'ouvrage au catalogue officiel : nous le souhaitons. D. A. D.

Cardinal Manning's des Erzbischofs von Westminster letzte Schrift : Neun Hindernisse für den Fortschritt des Katholicismus in England geschrieben in Sommer 1890. Einzig autorisierte Ubersetzung aus Edmund Sheridan

Digitized by Google

Purcell's « Life of Cardinal Manning » von GERHART WAHRMUT. Wurzbourg, Goebel, 1898. 112 pp. in-8°. Prix : fr. 1-50.

CE qu'un prélat aussi distingué que le cardinal Manning a écrit à la fin de sa vie, comme le résultat de l'expérience de longues années, mérite à coup sûr de fixer l'attention des catholiques. J'avoue que, pour ma part, je n'en veux pas trop à M. Purcell de s'être donné la liberté de dire bien des choses qui ont étonné le public. Au fond on peut toujours se demander si le cardinal ne tenait pas à ce que ces choses fussent connues. Dans une brochure à sensation, le Dr Schell a fait appel au témoignage de Manning ; d'aucuns ont contesté la justesse de cette revendication. Un auteur pseudonyme, *Gérard Wahrmut*, traduit le dernier opuscule du cardinal, celui où Manning a consigné ses dernières observations et les accompagne d'un plaidoyer en faveur du professeur Schell. Il y a de dures vérités dans ce qu'écrit Manning, mais ce sont des vérités. Est-ce toute la vérité, est-ce la vérité exposée dans le cadre des circonstances pour ou contre ? On peut parfois se le demander. En tout cas, tout en admettant la justesse d'une partie des observations du cardinal et en tâchant de profiter des conseils dissimulés derrière les critiques, on ne pourra que regretter encore une fois son opposition aux ordres religieux, qui se trahit ici par une charge à fond contre les Jésuites. Cette opposition n'est pas due à une mesquine jalousie contre l'activité des religieux; c'est une opposition de principe, résultat d'une intelligence incomplète de l'essence de la vie religieuse et de la valeur des vœux de religion, ainsi que d'un désir, légitime sans doute, de relever le niveau du clergé paroissial, en donnant à l'idée du sacerdoce une extension et une importance, je n'ose pas dire exagérées, mais susceptibles d'une interprétation incorrecte. Le cardinal aspirait à un idéal, et, pour l'atteindre, il oublia les réalités du présent et même de l'avenir. A tout prendre, on peut encore se demander si la dernière partie de cette brochure n'est pas conçue dans une note exagérée et même si elle est bien opportune.

D. U. B.

L'ancien chapitre de Notre-Dame de Paris et sa maîtrise, d'après les documents capitulaires (1326-1790) avec un appendice musical comprenant plusieurs fragments d'œuvres des anciens maîtres de chapelle, par F. L. CHARTIER, du clergé de Paris. Paris, Perrin, 1897, VIII-304 pp. in-8°.

LE travail de M. Chartier sur la pratique et l'enseignement du chant au chapitre de Notre-Dame à Paris sera une révélation pour beaucoup, car il fait parler les documents et, à l'aide de textes puisés dans les anciennes archives du Chapitre, il fait revivre sous nos yeux le personnel assez nombreux chargé de l'exécution de l'office divin. Un premier chapitre nous fait connaître le cloître Notre-Dame, cette partie de la Cité qui avoisine et entoure la vieille cathédrale, quartier ecclésiastique par excellence, et les diverses catégories de ses habitants. Le chapitre deuxième consacré aux enfants de chacun montre l'organisation et le fonctionnement

Digitized by Google

de la maîtrise, et plus particulièrement les noms et le rôle des principaux musiciens qui la dirigèrent. A côté de la maîtrise il y a les chantres et les bénéficiers, dont nous apprenons à connaître les offices, le recrutement, etc., puis les chanoines de Saint-Aignan, qui représentent dans l'Église de Paris l'élément artistique et musical. Le dernier chapitre nous initie à la pratique musicale du chapitre, aux procédés de l'enseignement musical au cours des siècles jusqu'au moment où la musique moderne est complètement constituée. Les appendices remettent en lumière quelques compositions d'anciens maîtres de Notre-Dame. Ce court aperçu du contenu du volume suffira pour faire apprécier un travail aussi intéressant à lire qu'utile à consulter. C. A.

Der Menschensohn. Dramatisches Gedicht von P. MEINRAD SADIL. Wien, Eigenverlag, 1897, 276 pp., in-8°.

C'EST avec un vif intérêt que nous avons lu le drame *Le Fils de l'Homme*, du R. P. D. Meinrad Sadil, bénédictin de l'abbaye des Écossais de Vienne, appelé, croyons-nous, à occuper une place distinguée dans la littérature allemande contemporaine. Le poète y manifeste une remarquable force de conception et un grand talent dramatique. Les scènes qui s'y déroulent éveillent dans le cœur les plus nobles sentiments, et l'auteur a l'art de les éveiller. On admirera la majesté dont il a su entourer le divin héros de son drame, tandis que l'amour sans bornes de JÉSUS pour les hommes provoque dans l'âme le plus vif enthousiasme. L'auteur a su mettre en relief avec un vrai talent toutes les grandes scènes de l'Évangile ; il a su les enchaîner et les compléter avec un art, qui est le résultat d'une connaissance approfondie de la Bible. Le ton du poème reste toujours à la même hauteur de noblesse, et le lecteur reste captivé par les charmes d'une diction pure et élégante. Nous félicitons l'auteur qui a prouvé une fois de plus que le drame religieux ne le cède en rien au drame profane, bien au contraire, quand le poète est capable d'en comprendre la nature et est de force à se tenir à la hauteur de son sujet. D. T. E.

Les Maspeh, étude de géographie exégétique touchant les différentes localités de ce nom, par l'abbé RABOISSON. Paris, Didot, 1897, XII-44 pp. in-4°.

« MASPEH, Maspha, Masphat, Mispeh sont des variantes d'un même et unique vocable, mais qui désigne, à notre sens, sept localités distinctes. » Tel est le résumé d'un mémoire présenté par l'abbé Raboisson au congrès des Orientalistes de 1897, et qui se présente au public enrichi de belles phototypies et de cartes soignées. M. l'abbé Raboisson combat les exclusions proposées en juillet 1894 par l'abbé Heidet dans la *Revue biblique*. Pour lui, deux principes doivent déterminer les conclusions de l'exégèse géographique : les données topologiques des textes et les données homophoniques des noms. Déjà en 1894 il en avait fait l'application à la question de Maspeh. Après un voyage en Palestine, il revient à cette question et reprend le problème sous le nouveau point de vue de l'argumentation positive. C. A.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

I. ARTICLES.

Lettre de S. S. le Pape Léon XIII 1

BALTUS (D. Urbain). L'idéalisme de S. Augustin et de S. Thomas d'Aquin 415

BERLIÈRE (D. Ursmer). Bulletin d'histoire bénédictine 19, 156, 309, 529

» La congrégation bénédictine de la Présentation Notre-Dame 60, 253, 289

» Contributions à l'histoire de l'ordre bénédictin : Statuts de l'abbaye de St-Vaast (1232). Chapitre provincial d'Erfurt (1259). Visite de l'abbaye St-Jacques de Liége (1447). Statuts du cardinal Nicolas de Cuse pour l'abbaye de St-Trond (1451) 370

» La congrégation bénédictine des Exempts de France 398

» Chronologie des abbés de Florennes, de Dom Jean Migeotte 440, 497

» Notre-Dame de Basse-Wavre 470, 489

BESSE (D. J. Martial). Histoire d'un dépôt littéraire, l'abbaye de Silos 210, 241

C. A. Développement historique du culte de S. Joseph 104, 145, 203

CAMM (D. Bède). Le vénérable Jean Roberts, O. S. B. 9, 77, 124

GAISSER (D. Hugues). Les altérations chromatiques dans le plain-chant. 511, 554

J. (D. R.). L'évolution de la critique protestante 49

» « Sentences de Jésus » 433

JANSSENS (D. L.). Catholicisme et Progrès 449

» Le cardinal Sanfélice 134, 168, 226, 299

MORIN (D. Germain). Deux petits discours d'un évêque Pétronius du Ve siècle 3

» Notes d'ancienne littérature chrétienne 97

Digitized by Google

MORIN (D. Germain). L' " Epistula ad uirginem lapsam " de la collection de Corbie : opuscule inédit de la fin du IVe siècle 193
» L'Origine des Quatre-Temps 337
» Le " De Psalmodiae bono " de l'évêque Niceta 383
» Notice sur un manuscrit important pour l'histoire du symbole romain 481
P. A. Le XIIIe centenaire de l'arrivée de S. Augustin en Angleterre 359
PROOST (D. Raphaël). La Nouvelle-Zélande 71, 115, 263
R. C. A. St-Anselme sur l'Aventin 32
V. d. B. (C.). Denys le Chartreux 347

II. NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

Rome 90, 326, 425, 477, 565 ; Afrique 40, 183 ; Allemagne 91, 426 ; Amérique 40, 92, 236, 570 ; Angleterre 40, 90, 235, 329, 427, 566 ; Autriche 40, 96, 235, 477, 570 ; Bavière 41, 91, 477 ; Belgique 425, 478 ; Brésil 178, 277, 570 ; Bohême 276 ; Écosse 428 ; Hongrie 477, 570 ; Italie 38, 90, 182, 234, 276, 565 ; Palestine 182 ; Philippines 330 ; Suisse 91 ; Zanzibar 330.

Nécrologie 43, 96, 183, 238, 282, 331, 380, 428, 476, 525, 571. D. Gaspar Villaroel 41 ; D. Augustin Grüninger 184 ; D. Joseph Quandel 236 ; D. Jean Borcesi 239 ; R. D. Gertrude d'Aurillac Dubois 571.

III. BIBLIOGRAPHIE.

Sacrae Liturgiae Compendium *(Coppin)* 43 ; Encensoirs *(J. Casier)* 44 ; Traité de droit naturel théorique et appliqué *(T. Rothe)* 44 ; Vie de S. Lambert *(J. Demarteau)* ; La première auteur wallonne ; La Bienheureuse Ève de St-Martin ; Notes d'histoire *(J. Demarteau)* 47 ; Villers et Aulne, les gloires de leur passé *(H. Nimal)* 47 ; La vie et les miracles de S. Vaast, catéchiste de Clovis et évêque d'Arras 48 ; Die Anglicanischen Weihen und ihre neueste Apologie *(von Hackelberg-Landau)* 48 ; Preuve philosophique de l'existence de Dieu *(F. Drion)* 140 ; Westliche oder durch den fernen Westen Nord-Amerikas *(Otto Zardetti)* 141 ; Œuvres complètes de Mgr X. Barbier de Montault 142 ; Élisabeth Musch, Geschiedkundige Aanteekeningen *(G. Wildeman)* 142 ; Apologie des Christenthums *(Hettinger)*

Digitized by Google

143; Les apparitions de Tilly, consultation théologique *(Brettes)* 143; Institutiones theologiæ dogmaticæ specialis. De Verbo Incarnato *(Jungmann)* 143; Melodie Sacre *(Perosi)* 144; Carmina sacra S. Alphonsi Maria de Ligorio *(P. Reuss)* 185; Bossuet et le Jansénisme *(Ingold)* 186; Argumenta contra orientalem ecclesiam *(P. Baur)* 187; Das Gebet nach der h. Schrift und der monastischen Tradition 188; La Religion de Jésus ressuscitée au Japon dans la seconde moitié du XIXe siècle *(Marnas)* 188; Les Saints: Ste Clotilde *(G. Kurth)*, S. Augustin *(Hatzfeld)* 189; Le prêtre et les 1res Communions *(Moussard)* 190; Lacordaire journaliste *(Fesch)* 190; Oettingen Waltersteinische Sammlungen in Maihingen *(Grupp)* 191; Vie de Catherine Emmerich *(P. Wegener)* 191; Les peintures de l'anc. chartreuse de Ruremonde *(Ingold)* 192; Les Carmélites de Compiègne *(Odon)* 192; S. Paulus und S. Jacobus über die Rechtfertigung *(Bartmann)* 239; Description des ruines de l'abbaye de Villers *(Boulmont)* 240; Nouvelles œuvres inédites de Grandidier *(Ingold)* 282; De Deo uno et trino *(Einig)* 283; Le christianisme et l'empire romain de Néron à Théodose *(P. Allard)* 284; Les martyrs de Rome d'après l'histoire et l'archéologie chrétiennes *(Bourgeois)* 285; Procopius von Gaza *(Eisenhofer)* 285; Le St-Esprit *(C^e de Saint-Bris)* 286; Primauté de St Joseph *(C. M.)* 286; L'action sociale de l'Église *(Rastoul)* 287; Le sacrifice et le beau *(Buathier)* 287; Le livre de la jeunesse catholique 288; Die Apocalypse *(Langer)* 288; Joannis Wilmii de pastoratu Kempensi liber *(Terwelp)* 288; Louise Anzoletti, la croyance au surnaturel et son influence sur le progrès social 289; Les religieuses Dominicaines de Béthanie *(P. van Caloen)* 288; De Religione revelata libri V *(Wilmers S. J.)* 331; Psychologie des Saints *(H. Joly)* 333; Le Bienheureux Bernardin de Feltre *(Flornoy)* 333 Questions bibliques *(Abbé de Broglie)* 334; Aanteekeningen uit de Rentmeestersrekeningen der Groote of S. Jacobskerk te 's Gravenhage *(Wildeman)* 335; Le chanoine Albanès 335; Examen ad usum cleri in gratiam precipue sacerdotum sacra exercitia obeuntium *(Deharbe-Schneider, S. J.)* 335; Biblische Studien *(Bludau)* 335; Musique d'église, missa in honorem S. Ludovici *(Niedhammer)* Missa pro defunctis *(Steiner)* 336; La vie de S. Pierre Fourier *(Vuillemin)* 381; Anc. littératures chrétiennes. La litt. grecque *(Batiffol)* 382; Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen *(Funk)* 382; Tableau chronologique des dignitaires du chapitre St-Lambert à Liége *(Marneffe)* 383; La torture aux Pays-Bas Autrichiens pendant le XVIIIe siècle *(Hubert)* 384; Vie du B. Hroznata, prince de Bohême *(Van Spilbeeck)* 384; Das Apostolische Symbol *(Kattenbusch)* 430; Le P. Ecker *(Elliot)* 432; *Die Metrik des B. Job (Dr P. Vetter)* 431; État ecclésiastique du diocèse de Strassbourg en 1454 *(Abbé Grandidier)* 432; De heilige Mis of Korte Uitlegging van de Gebeden en de Ceremoniën der

Digitized by Google

Heilige Mis *(Lantslots)* 432 ; Die Aristoteles Lehre von den Tierseele *(P. Marchl O. S. B.)* 432 ; Miscellanea alsatica. Les correspondants de Grandidier. X. le Père Jos. Dunand *(Ingold)* 480 ; Les classiques comparés et le R. P. Verest *(Abbé Guillaume)* 525 ; Classiques grecs comparés : S. Grégoire de Nazianze : Éloge funèbre de S. Basile ; Isocrate : Panégyrique d'Évagoras *(Chan. Sterpin et abbé Conrotte)* 527; Programm des K. K. Ober-Gymnasiums der Benediktiner zu Seitenstetten 1897, 528 ; Le clergé et la question sociale *(D. J. Scheicher)* 528 ; Panégyrique de S. Pierre Fourier *(D. Laurent Janssens)* 528 ; A travers l'Orient *(Pisani)* 573 ; Cours d'harmonie *(P. B. F. M.)* 574 ; Cardinal Manning 's Letzte Schrift *(G. Wahrmut)* 574 ; L'ancien chapitre de N.-D. de Paris et sa maîtrise *(Chartier)* 575 ; Der Menschensohn *(Sadil)* 576 ; Les Maspeh *(Raboisson)* 576.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02238 8329

Digitized by Google

Digitized by Google